

THÈSE DE DOCTORAT

dans le but de l'obtention du titre de docteur ès Sciences du langage

FAVRE-MARINET Jean-François

Soutenue le 21/12/2023

Sous la direction de M. BERTRAND Olivier

Professeur à l'Université de Cergy-Paris et à l'École polytechnique Paris Saclay

La place de la néologie sémantique dans la constitution d'une nomenclature
scientifique : les noms des os du corps humain.

Volume I

MEMBRES DU JURY

| | | |
|------------------------|---|-------------------|
| LARDON, Sabine | Professeure à l'Université de Lyon 3 | Rapporteuse |
| STEUCKARDT, Agnès | Professeure à l'Université de Montpellier | Rapporteuse |
| REY, Christophe | Professeur à l'Université de Cergy-Paris | Président du jury |
| BAZIN-TACHELLA, Sylvie | Professeure à l'Université de Lorraine | Examinatrice |
| GOYENS, Michèle | Professeure à l'Université de Leuven | Examinatrice |
| PRUVOST, Jean | Professeur émérite de l'Université de Cergy-Paris | Examinateur |

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à mon cheminement, à mes activités de recherches et m'ont accompagné lors du travail d'écriture. Pour votre assistance, votre soutien, vos conseils et encouragements, vos réponses et services :

À mon Directeur de thèse Monsieur BERTRAND Olivier ;

Au Directeur du laboratoire LT2D Monsieur REY Christophe ;

Aux secrétaires du laboratoire LT2D, Mesdames BERGERON Liset, BAUDET Amélie et GHOULE Assya ;

Aux doctorants Anaïs, Valentin, Valérie, Léo, João, et Bruste ;

Aux membres de l'École Doctorale « Arts, Humanités et Sciences Sociales » ;

Aux Professeurs et Maîtres de Conférence Messieurs PRUVOST Jean, HAILLET Pierre Patrick, BOURSIER Axel et Mesdames MANUELIAN Hélène et CARLES-HUGUET Claire ;

Au personnel de la Bibliothèque Universitaire des Cerclades ;

À ma famille ;

À mes amis ;

je vous adresse mes plus sincères remerciements.

LISTE DES ABRÉVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES

ATILF : Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française

Bailly : BAILLY, Anatole, *Dictionnaire grec français, édition revue par L. SECHAN et P. CHANTRAINE*, Hachette, 2000

ou (précisé, le cas échéant) :

BAILLY, Anatole, *Dictionnaire grec français, nouvelle édition revue et corrigée, dite BAILLY 2020 – HUGO CHÁVEZ, version du 15 Août 2021 établie sous la direction de GÉRARD GRÉCO*, 2020 (première édition 1894)

D&D Diderot (Denis) et D'Alembert (Charles)

DMF : Dictionnaire du Moyen Français (lien en sitographie)

FEW : VON WARTBURG, Walther & KELLER, Hans-Erich (Éditeur scientifique), *Französisches etymologisches Wörterbuch : eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, Bâle, 1922-1967

FIPAT : Federative International Programme for Anatomical Terminology

Gaffiot : GAFFIOT, Félix, *Le Grand Gaffiot, Dictionnaire latin-français, troisième édition revue et augmentée par Pierre Flobert*, 2000 (première édition 1934)

ou (précisé, le cas échéant) :

GAFFIOT, Félix, *Le Grand Gaffiot, Nouvelle édition revue et augmentée, dite GAFFIOT 2016, version V. M. Komarov, établie sous la direction de GÉRARD GRÉCO* (première édition 1934)

IFAA : International Federation of Associations of Anatomists

TA : *Terminologia Anatomica*

Sommaire

| | |
|---|----|
| REMERCIEMENTS..... | 2 |
| LISTE DES ABRÉVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES..... | 3 |
| INTRODUCTION GÉNÉRALE..... | 15 |
| PREMIERE PARTIE..... | 22 |
| Une brève histoire du corps anatomisé..... | 22 |
| CHAPITRE PREMIER..... | 26 |
| L'Antiquité grecque : les fondements d'un héritage millénaire..... | 26 |
| 1.L'anatomie : Art ou science raisonnée ?..... | 27 |
| 1.1.Définitions de l'anatomie..... | 27 |
| 1.2.La place de l'anatomie dans le naturalisme grec..... | 29 |
| 2.Expériences et théories anatomiques..... | 32 |
| 2.1.Hippocrate de Cos : la théorie des humeurs..... | 32 |
| 2.2.Hérophile et Erasistrate d'Alexandrie : la vivisection..... | 34 |
| 2.3.Rufus d'Éphèse : le premier grand anatomiste..... | 35 |
| 2.4.Galien de Pergame : le rejet de l'anatomie..... | 37 |
| CHAPITRE DEUXIÈME..... | 39 |
| Le Moyen Âge : de la barbarie à l'Antiquité exhumée..... | 39 |
| 1.Le Haut Moyen Âge, du Vème au Xème siècle, ou « la barbarie intellectuelle »..... | 40 |
| 1.1.Le fait linguistique..... | 41 |
| 1.2.Le fait politique..... | 45 |
| 1.3.Le fait religieux..... | 48 |
| 2.Le « Moyen Âge heureux », à partir du XIème siècle..... | 52 |
| 2.1.Redécouverte et traduction des textes de l'Antiquité..... | 53 |
| 2.2.Diffusion, développements et points de rupture..... | 55 |
| 2.3.L'autorité religieuse : « Ecclesia abhorret a sanguine »..... | 60 |
| 2.4.Les débuts de la chirurgie en France : entre institution et conflits..... | 64 |
| 2.5.État de l'art anatomique à la fin du Moyen Âge..... | 70 |

| | |
|--|-----|
| CHAPITRE TROISIÈME..... | 75 |
| Les Temps Modernes : l'âge d'or anatomique..... | 75 |
| 1.L 'anatomie : expérience et preuve du divin..... | 76 |
| 1.1.« L'anatomie des beaux arts »..... | 76 |
| 1.2.Les traités d'anatomie : hommage à la Création et au Créateur..... | 80 |
| 2.Les révolutions anatomiques : entre théorie, pratique et académisme..... | 83 |
| 2.1.Vésale et la doctrine galénique..... | 83 |
| 2.2.Théâtres anatomiques et dissection active : un exemple français..... | 87 |
| 2.3.Académies et dictionnaires..... | 92 |
| CONCLUSION..... | 97 |
| DEUXIÈME PARTIE..... | 99 |
| Étymologies et sémantiques néologiques..... | 99 |
| CHAPITRE PREMIER..... | 109 |
| Les analogies morphologiques..... | 109 |
| 1.Le domaine de la botanique..... | 109 |
| 1.1.Des plantes vivaces..... | 110 |
| Αστραγαλος {Astragalos} (vertebra)..... | 110 |
| Σφονδυλοι {sphondyloi} ; Σπονδυλων {spondylôn} (vertebra)..... | 111 |
| Ισχιων οστα {iskhiôn osta} (os coxae)..... | 113 |
| 1.2.De la structure arborescente..... | 115 |
| a)Des racines..... | 115 |
| Ταρσος {tarsos} ; Ταρσος του ποδος {tarsos tou podos}..... | 115 |
| b)Des nœuds et tiges..... | 118 |
| Κνημην {knêmên} (tibia et fibula)..... | 118 |
| Επιγονατις {epigonatis}; Επιγονατιδα {epigonatida}, oculus genu, os genu (patella)..... | 119 |
| Ανω γενυος {anô genuos} ; Genae ; Gene os ; Gena (maxilla ou os zygomaticum)..... | 119 |
| Σκυταλιδες {skutalides} ; Φαλαγες {phalages} ; Δακτυλων φαλαγγας {daktylôn phalangas} ; Phalanx ; Phalanges..... | 121 |

| | |
|--|-----|
| d)Des fruits..... | 123 |
| Μηλα αποφυσεις {mêla apophyséis} ; Male ; Os malum ; Os malaire (os zygomaticum)..... | 123 |
| Os male (maxilla)..... | 123 |
| Καρπου {καρπου} ; Carpus ; Carpes ; Os du carpe..... | 125 |
| 1.3.Lentilles, pois et graines..... | 126 |
| Lenticulaire ; Lenticulé ; Pisiforme (processus lenticularis incudis)..... | 126 |
| Pisiforme ; Os pisiforme (carpe)..... | 126 |
| Σησαμοειδη {sêsamoéidê} ; Sêsamoïde ; Sisamina ; Sesamina ; Sesamoidea | 128 |
| 2.Le domaine de la zoologie..... | 129 |
| 2.1.Oiseaux..... | 129 |
| Χονδρωδων πτερυγια {khondrôdôn pterygia} ; Cristae gallinae ; Os cristae ; Crista galli..... | 129 |
| Κοκκυγα {kokkyga} ; Coccyx ; Os coccyx ; Os coccygis..... | 130 |
| Osse rostrali..... | 132 |
| 2.2.Poissons et coquillages..... | 132 |
| Os écailleux..... | 133 |
| Os pectoris ; Pectus ; Pectoris os (sternum)..... | 134 |
| Os pectinem ; Os pectinis (os pubis)..... | 134 |
| Pecten (métacarpes)..... | 134 |
| Pectine ; Pectinem ossa (metatarsi)..... | 134 |
| Spondylus..... | 137 |
| 3.Formations naturelles..... | 137 |
| 3.1.Voûte céleste..... | 138 |
| Palatum ; Palais..... | 138 |
| Ossa coronali ; Ossa coronale..... | 140 |
| Os semi-lunaire ; Lunatum..... | 145 |
| 3.2.Relief..... | 145 |
| Νωτον {nôton}..... | 146 |

| | |
|---|-----|
| Vertice ; Vertex ; Calvaria ; Verticis os..... | 146 |
| Planta..... | 150 |
| Triquetrum..... | 152 |
| 3.3.Pierre..... | 153 |
| Λιθοειδων οστων {lithoéidôn ostôn} ; Ossa petrosa ; Os pétreux ; Os pierreux | 153 |
| 3.4.Houle..... | 156 |
| Λαγονον οστα {lagonon osta} ; Os iliaque (os coxae)..... | 156 |
| Λαγονων οστα {lagonôn osta} ; Iliā ; Ossa ilium ; Ilion ; Os ilium (os ilium) | 156 |
| 4.Artisanat..... | 158 |
| 4.1.Outils..... | 158 |
| Ossa verrualia..... | 159 |
| Vomer..... | 160 |
| Ηθμοειδες {êthmoeides}, Ethmoïde ; Ethmoïdale ; Ethmoideum ; Cribleux. 160 | |
| Stapés ; Stapes ; Stapédien ; Étriers..... | 161 |
| Scapula ; Scapulum..... | 161 |
| Os spatulae ; Os spatulare ; Palleron ; Paleron..... | 163 |
| Κερκίς {kerkis} ; Radius ; Rayon ; Petit rayon (radius & fibula)..... | 166 |
| Πηχus {pêchus} ; Cubitus | 169 |
| Cunéiforme (tarse)..... | 173 |
| Manubrium..... | 173 |
| Os furculae..... | 174 |
| Ζυγωμα {zygôma} ; Os iugale ; Zygoma ; Zygomatique ; Zygomaticum (os zygomaticum)..... | 174 |
| Os jugale ; Ζυγωματα {zygômata} ; Os iugal ; Os jugal ; Apophyse zygomatique du temporal (processus zygomaticus ossis temporalis)..... | 174 |
| Os Crochu ; Os unciforme ; Os hamatum..... | 176 |
| Focile majus ; Focile minus ; Petit focile..... | 177 |
| Επιμυλίδα {epimylida} ; Μυλήν {mylên}..... | 179 |

| | |
|--|-----|
| 4.2.Fondations..... | 180 |
| Os parietale ; Os pariétal..... | 180 |
| Mur-metoyen..... | 181 |
| 4.3.Navires..... | 181 |
| Os iliaque..... | 181 |
| Σκαφιον..... | 182 |
| Os de la proue ; Os de la poupe..... | 183 |
| Σκαφοειδες {skaphoéides} ; Os naviculare ; Ossi cymbam ; Naviculaire ; Scaphoïde..... | 184 |
| 4.4.Armes..... | 185 |
| Ξιφοειδες χονδρον {xiphoéides chondron} ; Processus xiphoïde..... | 186 |
| Cartilagosum scutiforme (processus xiphoïde)..... | 186 |
| Scutula operta (omoplate)..... | 186 |
| 5.Formes et symboles..... | 188 |
| 5.1.Lettres..... | 188 |
| Os landa (os occipitale et hyoideum)..... | 189 |
| Os lambdoides; Hyoides ; Υοειδες {uoéides} ; Hyoïde ; Hyoideum..... | 189 |
| 5.2.Formes géométriques..... | 190 |
| Ossa triangula..... | 190 |
| Os pyramidal..... | 190 |
| Os trapèze ; Trapézoïde ; Trapese ; Trapesoïde ; Trapezium ; Trapezoideum ; Multangulum majus ; Multangulum minus..... | 191 |
| Σφηνοειδες {sphênoides} ; Sphénoïde ; Os cunéo ; Os cunéiforme..... | 191 |
| Os orbiculaire..... | 192 |
| CHAPITRE DEUXIÈME..... | 194 |
| Les analogies fonctionnelles..... | 194 |
| 1.Protections..... | 195 |
| Iliā (os ilium)..... | 195 |
| 2.Socles et renforts..... | 196 |

| | |
|--|-----|
| Os basillare ; Os basilare (pars basilaris ossis occipitalis)..... | 196 |
| Os paxillare ; Os baxillare ; Os basilare ; Os basilaire (os sphenoideum)..... | 197 |
| Os basilaire (os sacrum et os sphenoideum)..... | 198 |
| Atlas ; Atloïde..... | 199 |
| 3.Pivots..... | 201 |
| Vertebra ; Vertèbre (vertebra)..... | 201 |
| Vertebra (acetabulum)..... | 202 |
| Axe ; Axis ; Axoïde ; Épistropheus..... | 202 |
| 4.Tranchantes..... | 204 |
| Γνάθος {gnathos} ; Ανώ γενυός {anw genuos} ; Gene os (mandibula et maxilla)..... | 204 |
| 5.Artisanales..... | 206 |
| Tibia..... | 206 |
| CHAPITRE TROISIÈME..... | 208 |
| Les analogies locatives..... | 208 |
| 1.Indices corporels..... | 209 |
| Vertèbres..... | 209 |
| Ιερὸν ὀστούν {ieron ostoun} ; Os sacrum ; Sacrum ; Spina sacra..... | 211 |
| Os caudae ; Ossa caudae ; Os de la queue..... | 211 |
| Στερνὸν {sternon} ; Ossa thoracis (sternum)..... | 212 |
| Εφηβαίον {ephêbaion} ; Ηβης ὀστα {êbês osta} ; Pubis ; Os pubis ; Os du pénil..... | 212 |
| 2.Indices articulaires et suturaux..... | 213 |
| Os landa (os occipitale)..... | 214 |
| Κατὰ τὸ βρεγμᾶ {kata to bregma} ; Os bregmatis (os parietale)..... | 214 |
| Τὸ κατ' ἰνίον {to kat inion} ; Ἰνίον ὀστός τῆς κεφαλῆς {inion ostos tês kephalês} (os occipitale)..... | 214 |
| Maxilla superiores ; Mandibula superiores ; maxillaire majeur ; Os sus-maxillaire ; Maxillaire supérieur..... | 215 |
| Maxilla inferiores ; Mandibula inferiores ; Ossa mandibulae inferioris ; maxilla inferior ; Maxillaire mineur ; Mandibule inférieure ; Os de la mâchoire | |

| | |
|--|-----|
| inférieure ; Maxillaire inférieur | 215 |
| Os adjutorii (humerus)..... | 215 |
| Ossi ulnae (humerus)..... | 216 |
| Carpes et tarse dans la nomenclature de Chaussier..... | 217 |
| 3.Numérotation..... | 218 |
| 3.1.Les carpes..... | 218 |
| 3.2.Les tarse..... | 220 |
| 3.3.Les os de la face..... | 220 |
| CHAPITRE QUATRIÈME..... | 223 |
| Les analogies hybrides..... | 223 |
| 1.Dénominations morpho-fonctionnelles..... | 224 |
| Κυβοειδει {kuboéidéi} ; Os Cuboïde ; Ossi cubum ; Ossi tesseram ; Cyboïde ; Os cuboideum..... | 224 |
| Κλειδων {kleidôn} ; Clavicula ; Clavicule..... | 226 |
| Mandibula ; Mandibule..... | 227 |
| Incus ; Enclume..... | 228 |
| Malleus ; Marteau..... | 228 |
| 2.Dénominations morpho-locatives..... | 228 |
| Narium septum..... | 228 |
| Os malaire..... | 228 |
| Phalange, phalangine, phalangette..... | 229 |
| Phalanx prima, secunda, tertia..... | 229 |
| Phalanges proximale, moyenne, distale..... | 229 |
| 3.Dénominations fonctio-locatives..... | 230 |
| Tempora ; Os temporal ; Os temporale..... | 230 |
| Os femoris ; Os femina ; Fémur..... | 234 |
| CHAPITRE CINQUIÈME..... | 238 |
| Les analogies supposées..... | 238 |
| Ischion (cf. notes Nysten)..... | 238 |

| | |
|--|-----|
| Télocide..... | 239 |
| Ulna..... | 242 |
| Fibula..... | 244 |
| Esperon ; Os de l'esperon..... | 245 |
| Calcaneum ; Os calcis ; Calcanéus..... | 245 |
| CONCLUSION..... | 248 |
| TROISIÈME PARTIE..... | 251 |
| Errances terminologiques au sein des nomenclatures anatomiques des os..... | 251 |
| CHAPITRE PREMIER..... | 253 |
| Polysémies et homonymies en contexte intratextuel et intertextuel..... | 253 |
| 1. Polysémies et homonymies intratextuelles..... | 255 |
| « Κερκίς » {kerkis} chez Rufus d'Ephèse..... | 255 |
| « Pectinis » et « pectine » chez Henri de Mondeville..... | 256 |
| « Os lande » chez Henri de Mondeville..... | 257 |
| « Petit focile » chez Ambroise Paré..... | 258 |
| « Os des îles » chez Ambroise Paré..... | 259 |
| « Astragale » chez Diderot & D'Alembert..... | 259 |
| « Pisiforme » chez Diderot & D'Alembert..... | 260 |
| « Basilaire » chez Diderot & D'Alembert..... | 260 |
| « Cunéiforme » chez Diderot & D'Alembert..... | 261 |
| « Cunéiforme », « pyramidal » et « trapézoïde » chez Nysten..... | 263 |
| « Scaphoïde » chez Diderot & D'Alembert, Nysten et Chaussier..... | 264 |
| 2. Les relations homonymiques en diachronie..... | 266 |
| « Αστραγάλος » {astragalos} chez Homère et Rufus d'Ephèse..... | 266 |
| « Κνημην » {knêmên} chez Hérophile et Rufus d'Ephèse..... | 268 |
| « Coxa » chez Aurelius Cornelius Celse, Henri de Mondeville et André Vésale..... | 268 |
| « Vertebra » chez Isidore de Séville..... | 269 |
| « Os basilare » chez Henri de Mondeville et Guy de Chauliac..... | 269 |

| | |
|--|-----|
| « Os femoris » chez Guy de Chauliac..... | 270 |
| CHAPITRE DEUXIÈME..... | 272 |
| Les imprécisions terminologiques..... | 272 |
| 1.Nominalisations imprécises..... | 273 |
| L'acromion chez Aurelius Celse..... | 273 |
| Les métacarpes chez Aurelius Celse..... | 274 |
| Les phalanges des doigts chez Aurelius Celse..... | 275 |
| Les vertèbres lombaires chez Aurelius Celse..... | 275 |
| Les os cunéiformes du tarse chez Guy de Chauliac et Ambroise Paré..... | 276 |
| Les osselets de l'oreille chez André Vésale..... | 277 |
| 2.Imprécisions orthographiques..... | 278 |
| « Trapese » et « Trapesoïde » chez Diderot & D'Alembert..... | 278 |
| « Astragal » chez Diderot et D'Alembert..... | 284 |
| « Coccix » chez François Chaussier..... | 285 |
| CHAPITRE TROISIÈME..... | 289 |
| Les asymétries et discontinuités représentatives dans les ouvrages lexicographiques..... | 289 |
| 1.Les entrées vides dans le Dictionnaire encyclopédique de Dechambre..... | 291 |
| 1.1.Concernant les os du crâne, de la face et de l'audition..... | 292 |
| 1.2.Concernant les vertèbres..... | 293 |
| 1.3.Concernant les os du carpe et du tarse..... | 294 |
| 2.Les termes fantômes..... | 295 |
| 2.1.Dans l'Encyclopédie de Diderot & D'Alembert..... | 296 |
| a)Les os du crâne, de la face et de l'audition..... | 296 |
| b)Les os des hanches..... | 297 |
| c)Les os du carpe et du tarse..... | 298 |
| 2.2.Les os du carpe dans le Dictionnaire de médecine de Nysten..... | 299 |
| 2.3.Dans le Dictionnaire encyclopédique de Dechambre..... | 299 |
| a)Les os de la face et de l'audition..... | 300 |

| | |
|--|-----|
| b)Les os du carpe et du tarse..... | 301 |
| 3.Discontinuités entre les volumes d'entrées et de planches de l'Encyclopédie..... | 303 |
| 3.1.Etats de la nomenclature dans les volumes d'entrées..... | 304 |
| a)Surcharges synonymiques..... | 304 |
| b)Vides lexicographiques..... | 305 |
| c)Imprécisions et lacunes..... | 306 |
| L' os basilaire et l'apophyse basilaire de l'occipital..... | 307 |
| L'os télocide..... | 307 |
| Les os cunéiformes du tarse..... | 309 |
| 3.2.Ajustements intégrés dans les planches d'anatomie..... | 309 |
| a)Réductions des synonymies et homonymies..... | 310 |
| b)Précisions et révisions..... | 310 |
| 3.3.Empirements et divergences induits par les planches d'anatomie..... | 311 |
| a)Nouveaux cas d'homonymies..... | 311 |
| b)Nouveaux vides terminologiques..... | 312 |
| CONCLUSION..... | 314 |
| CONCLUSION GÉNÉRALE..... | 316 |
| BIBLIOGRAPHIE..... | 320 |
| SITOGRAFIE..... | 334 |

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Si le présent ouvrage est le fruit de plusieurs années de recherches, de travail et d'écriture, il n'en serait rien sans l'intuition curieuse qui nous a amené à porter notre regard sur les sciences médicales puis plus précisément sur les nomenclatures anatomiques. Lors de nos années d'études de master, nous avons consacré notre mémoire de recherche au vocabulaire de l'eau et ses multiples manifestations dans la littérature et les dictionnaires français. C'est au hasard d'un dictionnaire – dont la référence nous a aujourd'hui totalement échappé – que nous avons constaté que le mot « cataracte », alors bien connu de nos jours pour désigner une affection de l'œil, était autrefois employé pour parler d'une chute d'eau, voire de la herse d'une place forte. C'est avec une fascination certaine que nous avons esquissé le lien sémantique entre l'eau tombant avec fracas depuis quelque hauteur rocailleuse, d'une lourde porte de métal qui s'abat en prévision d'un assaut et de la vue qui tombe et nous prive violemment d'un sens aussi capital.

Initialement, nous avons donc songé traiter dans notre thèse l'intégralité du vocabulaire médical, au croisement des pathologies, de l'anatomie, des pratiques chirurgicales et des remèdes, pensant y déceler de-ci de-là quelques éléments répondant à ce même principe de

Introduction générale

néologie sémantique. Nous ne pensions alors pas que ce principe fut si amplement usité dans les nombreux domaines qu'embrasse l'art de guérir. Des vingt-huit-mille mots que nous avons alors collectés, l'évidence était de les réduire non sans répondre à la logique. Piocher çà et là tant de termes du domaine pathologique, tant de la chirurgie, tant des constituants du corps et tant de quelque autre domaine était évidemment à exclure. Ainsi avons-nous progressivement élagué notre corpus, d'abord en n'en gardant que les termes de chirurgie, ceux du corps, des outils et des opérations, puis constatant leur nombre encore trop vaste en ne gardant que ceux du corps, puis voyant que muscles, organes, os, cartilages, tendons et ligaments constituaient encore une liste trop ambitieuse, nous n'en avons conservé que la « substantifique moelle » chère à Rabelais : les os.

Voulant nous intéresser spécifiquement aux manifestations de néologie sémantique dans le processus de nominalisation des os, il nous est apparu au cours de nos lectures que les éléments du squelette humain, d'une part, étaient majoritairement nommés selon un terme issu du latin et du grec, et que, d'autre part, d'un ouvrage à un autre, ces termes variaient parfois du tout au tout. Nous avons donc entrepris de porter notre étude non pas sur une seule nomenclature mais bien sur un corpus plus étendu dans le temps, si possible jusqu'aux sources premières de notre nomenclature actuelle. Ainsi avons-nous collecté une quinzaine de nomenclatures, de langues française, latine et grecque en veillant à ce qu'aucune ne fut le seul exemple de son époque. À Claude Galien, dont les travaux sont fondamentaux dans l'histoire de la médecine, nous avons confronté le latin Aurelius Cornelius Celse et le grec Rufus d'Éphèse. La première moitié du Moyen Âge étant peu prolifique en matière de médecine, nous n'avons guère collecté que les travaux d'Isidore de Séville. Pour la seconde moitié, nous avons trouvé d'un certain intérêt d'étudier les nomenclatures d'Henri de Mondeville et de son pupille Guy de Chauliac. Par la suite, c'est-à-dire les Temps Modernes¹, comment omettre André Vésale que l'histoire de la médecine ne manque jamais de flatter, et de lui associer le père de la chirurgie française Ambroise Paré, les deux ayant conjointement opéré Henri II (hélas, sans le succès espéré) ? Puis, ne pouvant manquer de rendre hommage aux enseignements qui nous ont été transmis depuis nos années de licence, il convenait d'intégrer les dictionnaires dans notre étude, non sans perdre de vue les textes de médecine. Sur une

1 Plutôt que de segmenter la Renaissance des Temps Modernes nous avons préféré intégrer la premières de ces périodes dedans la seconde.

Introduction générale

tranche chronologique d'un peu plus d'un siècle, nous avons ainsi consulté les volumes de l'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert, la première édition du *Dictionnaire de médecine* de Pierre-Hubert Nysten, des cent volumes du *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales* d'Amédée Dechambre ainsi que les *Planches anatomiques* de François Chaussier. Si notre corpus comprend également deux des nomenclatures internationales *Basilencia Nomina Anatomica* ainsi que la *Terminologia Anatomica* de 1998, nous expliquerons plus avant les raisons qui nous ont conduit à ne pas consacrer de développement historique à l'époque contemporaine. Ainsi en va-t-il du *Petit Atlas d'Anatomie* de Pierre Kamina, que nous avons intégré dans notre corpus sans trop nous y attacher pour les mêmes raisons.

À mesure que nos recherches suivaient leur cours, nous avons constaté que certaines traductions d'œuvres antiques, aussi justement qu'elles en restituaient la grammaire et l'intention générale, ne traduisaient pas fidèlement les termes dont nous souhaitions faire l'étude. À cet effet, nous avons opté pour les citer dans leur langue d'origine afin d'être le moins possible biaisé par ces traductions. Dans cette mesure, nous avons aussi pris parti, lorsque souhaitant donner le contexte énonciatif de certains termes ou de citer quelque autre document, de les retranscrire d'abord dans leur langue d'origine puis d'en donner une traduction, soit antérieure soit de notre main, en note de bas de page. De fait, procéder d'une autre façon nous eût paru soit moins sincère soit présomptueux.

Aussi, lorsque nous repons notre chapitrage sur un mot de la langue grecque ou que l'un d'eux se trouve mentionné dans un paragraphe développé, nous avons choisi d'en donner la transcription² entre crochet. Cela n'est toutefois pas le cas dans le tableau récapitulatif du corpus (voir en annexes), faute de place et de lisibilité. C'est aussi cette question de clarté qui nous a retenu de procéder de la sorte concernant les citations dans cette même langue. De fait, les éléments de littérature et les entrées du dictionnaire grec-français de Bailly ne sont pas retranscrits en alphabet latin. Pour autant, les éléments de littérature sont systématiquement complétés d'une traduction en note de bas de page et les entrées de dictionnaire n'ont guère besoin d'un tel support. De même pour les citations en français classique – desquelles nous avons voulu conserver la graphie d'origine – il ne nous a pas semblé impérieux d'en fournir une retranscription moderne. Cela est toutefois le cas des citations en latin médiéval, notamment lorsqu'il s'agit des œuvres de Saint Isidore de Séville, que nous avons préféré

² Voir le tableau de transcription, annexe 17, p. 28 du second volume.

Introduction générale

retranscrire sous une forme plus linéaire, épurées de leur nombreux diacritiques, pour un souci de lisibilité.

Plusieurs problématiques se sont rapidement imposées lors de nos recherches, concernant le corpus, ses éléments et la direction générale qu'allaient suivre nos travaux. L'idée première avec laquelle nous avons entrepris cette thèse était d'estimer l'ampleur de la néologie sémantique dans la constitution d'une nomenclature scientifique en nous appuyant donc sur l'exemple des sciences médicales, socle réduit aux nomenclatures des os pour les raisons que nous venons d'expliquer. Prenant conscience au fur et à mesure que cette ampleur était – à quelques rares exceptions près – paroxysmique, il a fallu estimer les limites, voire les risques, qu'une telle propension à l'usage de la néologie sémantique pouvait induire, surtout associée à un continuum temporel aussi vaste. Tel que nous l'avons rappelé précédemment, la question de l'historicité des sciences médicales gravitait autour de notre étude linguistique et a rapidement imposé de trouver dans les ressources historiques ce que la linguistique ne pouvait justifier, notamment les raisons selon lesquelles certains os n'ont été que tardivement nommés, ou que, d'une nomenclature à une autre qu'un moindre temps sépare, l'on considère deux os distinctement puis comme un seul, ou inversement. Et pour mieux saisir comment ces nomenclatures se sont développées, le recours aux traités d'anatomie et de médecine était impérieux.

Ne pouvant nous arrêter sur toutes les spécificités propres à chaque nomenclature, nous avons choisi de consulter en premier lieu la *Terminologia Anatomica* pour constituer un corpus de référence auquel nous avons par la suite ajouté les termes des autres nomenclatures retenues. De fait, nous avons écarté de notre étude les considérations selon lesquelles certains anciens estimaient que les dents étaient des os, l'histoire leur ayant donné tort plus tard. Nous avons toutefois conservé les lexies attachées à certains os que nous considérons comme tels aujourd'hui mais que d'autres anatomistes percevaient plutôt comme des parties d'os plus complexes, ou vice-versa. C'est le cas, par exemple, du *manubrium sterni* et du *processus xiphoïde* que Henri de Mondeville nomme respectivement « *os superius thoracis* » et « *os inferius thoracis* » (« os supérieur du thorax » et « os inférieur du thorax ») et Guy de Chauliac « *partis superioris ossium thoracis* » et « *cartilagosum scutiforme* » (« partie supérieure de l'os du thorax » et « cartilage en forme de bouclier »).

Introduction générale

D'autres problématiques se sont ensuite dégagées lors de la constitution du corpus, notamment concernant les ouvrages lexicographiques. De fait, si les anatomistes établissent une nomenclature – en l'occurrence des os – dans leurs ouvrages, ayant souvent recours à l'emprunt, au calque ou au néologisme, les lexicographes n'ont de rôle que de puiser dans les littératures générales et spécialisées les mots qu'ils indexent ensuite. Nous verrons que les trois œuvres lexicographiques que nous avons retenues n'effectuent pas cette indexation en suivant les mêmes préceptes : le *Dictionnaire de médecine* de Nysten et le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales* de Dechambre compilent en effet une liste « restreinte » de lexies, dans le sens où ils attribuent rarement plusieurs termes à un même os, ce que l'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert fait conséquemment. La limite entre nomenclature et compilation est ainsi à considérer, toutefois nous avons pris parti de traiter au même titre les termes indexés dans ces différents ouvrages que ceux employés par médecins et anatomistes dans leurs travaux pour ce que lesdits ouvrages ont été établis par des professionnels de l'anatomie, sinon avec le concours de tels professionnels, et que les termes ainsi indexés témoignent de l'état de la connaissance anatomique de leur temps, à l'égal de la littérature médicale sur laquelle ils prennent appui.

Une fois le corpus établi, il s'est agi de définir les différents domaines de la connaissance invoqués dans le processus de néologie sémantique, donc de mieux saisir les leviers par lesquels les anatomistes ont tâché, par le seul recours au texte, de donner à voir les éléments du squelette à leurs lecteurs et de fidéliser ces derniers sur un consensus lexical³, cette approche étant fondamentale dans l'apprentissage de tout art et toute science. C'est par ailleurs sur cette notion que s'ouvre le traité des os de Rufus d'Éphèse, qui considère l'anatomie comme l'entrée en matière inévitable à l'art de guérir⁴. Cette même nomenclature qui permet d'une part la communication verticale, entre le soignant et son patient, et d'autre part la communication horizontale, entre les spécialistes d'une même discipline⁵, ce qui ne saurait advenir sans l'aide d'une nomenclature. En plus de regrouper les termes du corpus selon les domaines de la connaissance auxquels ils réfèrent, nous avons également entrepris de les ordonner selon le motif sémantique sur lequel s'appuie le rapport analogique entre l'os et l'élément néologisé initial. Ainsi a-t-on distingué trois motifs principaux : les analogies

3 BERTRAND (2004) p. 227.

4 DAREMBERG & RUELLE (1879) p. 133.

5 GUILBERT (1973) p. 14.

Introduction générale

morphologiques (justifiées par un lien d'ordre visuel), les analogies fonctionnelles (via une fonction utile) et les analogies locatives (selon le contexte articulatoire). S'ajoutent à cela trois motifs hybrides, c'est-à-dire la confluence de deux motifs analogiques : les analogies morpho-locatives, morpho-fonctionnelles et fonctio-locatives. Nous n'avons collecté que de très rares lexies reposant simultanément sur les trois motifs principaux, ou ne reposant sur aucun. Lorsque les données manquaient dans les textes d'anatomie et les ouvrages lexicographiques pour justifier de la nominalisation d'un os, nous avons proposé quelques éléments de réponse, mais ces cas sont en moindre nombre également.

Du fait de ces nombreux recours à l'analogie et des domaines de la connaissance qu'elles invoquent, les nomenclatures des os répondent grandement au principe du microcosme -macrocosme. Si nous y voyons quelque intention poétique dans l'idée que ce que le corps humain renferme soit nommé à l'image de notre environnement, faisant ainsi de l'humain un « abrégé de l'univers »⁶, nos travaux n'ont nullement pour but de soutenir la moindre mouvance paramédicale ou autre écueil de pensée s'appuyant sur cette résonance purement terminologique. Certes, nous parlons au fil de la première partie historique de la philosophie naturaliste grecque, de ses échos dans la théorie des humeurs et la médecine zodiacale, mais nous n'apportons pour autant aucun crédit à ces pratiques.

Dans une autre mesure, nous avons fait le choix de séparer les annexes dans un second volume pour permettre au lecteur une consultation simultanée du corps principal de nos travaux et des documents secondaires et illustrations. S'y trouvent certains documents historiques dont nous ferons la mention, mais surtout des illustrations picturales des os et des éléments sur lesquels les nomenclatures établissent un rapport analogique. Si nous n'invitons pas chaque fois le lecteur à consulter les annexes via une note de bas de page ou formulation entre parenthèses, nous lui conseillons de le garder à portée d'œil et de main lors de la lecture du présent volume.

Conséquemment aux différentes problématiques que nous avons émises, nous avons donc segmenté nos travaux en trois parties distinctes : la première apporte un socle historique et a pour but, d'une part, de contextualiser les nomenclatures qui constituent notre corpus, d'autre part de constater l'évolution des pratiques anatomiques dans la tradition médicale occidentale.

6 DU LAURENS *et al.* (1639) p. 4.

Introduction générale

La deuxième partie s'intéresse aux leviers sémantiques invoqués par les éléments du corpus et s'articule d'abord selon les motifs analogiques employés puis selon les domaines de connaissance concernés. Lorsque ces éléments sont expliqués par les auteurs des textes collectés, nous faisons mention des extraits attestant de leurs intentions pour l'emploi des néologismes interrogés. Autrement, nous référons à divers dictionnaires de langue, dictionnaires étymologiques et autres éléments de littérature. Enfin, la troisième partie est consacrée aux différentes errances terminologiques rencontrées de par la collecte et l'étude du corpus, tout d'abord dans un cadre général puis restreint aux ouvrages lexicographiques que nous avons consultés.

PREMIERE PARTIE

Une brève histoire du corps anatomisé

Ce premier chapitre est dédié à un ensemble chronologique de faits et événements historiques qui ont façonné autant l'histoire de nos civilisations européennes que celle de la médecine. Il serait d'une arrogance certaine d'avancer que nous les retraçons ici dans leur intégralité et complétude. En vérité, il ne s'agit que d'un abrégé sommaire, un résumé des mains d'une personne qui n'observe l'histoire que par la perspective des mots et de l'art de guérir. Nonobstant, nous avons tâché de sourcer le mieux possible les événements relatés et nous excusons par avance s'il manque certains éléments qu'un professionnel des études historiques aurait jugé impérieux de mentionner.

Toutefois, qu'il se fût agi d'une recherche en synchronie ou en diachronie (comme c'est ici le cas), la conjecture historique des connaissances liées à l'anatomie et aux mots qui en dépendent nécessite d'être explicitée, au risque de sombrer non pas dans l'anachronie mais dans l'achronie. L'histoire est ainsi un outil nécessaire à notre étude, aussi avons-nous jugé bon de commencer par un développement lui étant intégralement dédié. De fait, nous avons estimé qu'égrener d'aussi nombreux événements passés en notes de bas de page aurait moins servi la compréhension que la confusion.

Aussi souvent que cela s'est présenté à nous, nous avons délibérément choisi de citer

directement nos sources dans leur langue d'origine. Nous justifions ce choix selon plusieurs arguments : tout d'abord, certaines traductions en langue française de traités de médecine se trouvent être en réalité plus proche de l'adaptation que de la traduction au sens véritable. Si la syntaxe générale se trouve fort peu altérée par le processus, les mots que nous nous sommes mis en charge d'étudier sont souvent défigurés par le travail de traduction et ainsi remplacés par leur équivalent en tendance où sélectionnés au bon gré du traducteur.⁷

Il ne s'agit pas d'une forme d'élitisme qui imposerait aux lecteurs et lectrices une parfaite maîtrise des langues invoquées ou une confiance aveugle envers l'auteur du présent ouvrage. C'est pourquoi, si les citations présentes dans le corps de texte sont tantôt en latin ou en grec ancien, celles-ci sont complétées en note de bas-de-page par une traduction soit personnelle soit de source citée. Concernant les citations de langue française antérieures à sa forme contemporaine, nous avons veillé à conserver autant que possible leur orthographe d'origine, toujours selon le même principe de sincérité scientifique.

Cette première partie suit un développement chronologique et s'articule ainsi en trois chapitres : le premier consacré à l'Antiquité grecque, le deuxième au Moyen Âge européen et le troisième aux Temps Modernes. Se mêlent au discours sur l'art de guérir et de l'histoire générale des éléments d'histoire de la langue et autres données linguistiques pour ce que le sujet principal de nos travaux reste les sciences du langage, bien que nous les envisagions ici dans une perspective éminemment historique.

Le premier chapitre dédié à l'Antiquité grecque est assurément le moins fourni des trois pour ce que les nomenclatures que nous avons retenues appartiennent à l'époque romaine de l'histoire grecque. Nous faisons une brève mention d'anatomistes de la période hellénistique, mais aucun qui y fut antérieur (de la période classique, notamment). Nous avons ainsi écarté les travaux d'Hippocrate, d'Hérodicos ou d'Alcméon de Crotonne pour ce que notre sujet s'intéresse particulièrement sur l'établissement des nomenclatures anatomiques, donc des

7 C'est notamment le cas de Guy de Chauliac dont les travaux furent traduits en français à plusieurs reprises aux XV^{ème} et XVI^{ème} siècles, donnant ainsi lieu à de nombreuses variations d'un même terme voire à des termes très différents pour un même os. Par exemple, la clavicule, que Guy de Chauliac nomme « os furcule » en latin, est traduite en français « os fourchu », « os furcule », « os furculaire » ou « os de la clavette ».

Voir BAZIN-TACCHELLA (2007) pp. 65-80.

transmissions de savoirs d'une langue vers une autre jusqu'à leur état actuel.

Le deuxième chapitre consacré au Moyen Âge comprend différents éléments de l'histoire européenne (bien que cette notion soit anachronique). Nous ne pouvions nous résoudre à limiter ce chapitre à l'histoire de France pour ce que l'essor de la médecine et de l'anatomie ne peut écarter les travaux de traductions en Italie et en Espagne, des contacts avec la civilisation musulmane, du développement des universités italiennes et des dépassements de la doctrine galénique qui y ont eu lieu. Nous avons tenu tout de même à représenter l'art de guérir français en incluant les travaux de Henri de Mondeville et de Guy de Chauliac, pour ce que tous ont grandement contribué à son enrichissement, au même titre que les anatomistes italiens, germains et britanniques (entre autres).

Enfin, le dernier chapitre se concentre un peu plus sur le développement des ouvrages lexicographiques au service de l'art de guérir et inclut donc dictionnaires et encyclopédies ainsi que des planches didactiques⁸. Nous avons tenu à défendre d'une part le legs lexicographique cher à notre culture linguistique et d'autre part à explorer d'autres sources que les traités de médecine et d'anatomie grandement représentés dans les chapitres précédents. À cet effet, nous avons initialement souhaité inclure les projets de nomenclature anatomique internationale à notre étude, mais ceux-ci ont été écartés de la partie historique pour une raison fort simple : ils ont déjà été parfaitement expliqués et aucun point d'ombre ne nous a paru pertinent de compléter. De fait, l'introduction de *Anatomical names, especially the Basle Nomina Anatomica* « *BNA* »⁹ résume on ne peut mieux les tenants et aboutissants historiques des différentes *Nomina Anatomica*. Ainsi avons-nous préféré ne pas limiter notre contribution à une simple traduction des premières pages de cet ouvrage sinon à un vulgaire abrégé. Nous renvoyons ainsi nos lecteurs à consulter ladite introduction pour toute information historique au sujet de ces nomenclatures. Néanmoins nous avons tenu à intégrer deux des *Nomina Anatomica* dans notre corpus pour ce qu'on ne pouvait les ignorer, au même titre que la *Terminologia Anatomica* de 1998.

Nous souhaitons qu'à l'issue de cette première partie tout lecteur alors profane en anatomie puisse mieux comprendre les enjeux des différentes nomenclatures des os et y trouver un

8 En plus de deux travaux de médecine et de chirurgie, à savoir ceux d'Ambroise Paré et d'André Vésale.

9 EYCLESYMER (1917) pp. 3-13.

socle suffisant de connaissances et de repères pour mieux en appréhender l'historicité, tel qu'il en a été pour nous.

CHAPITRE PREMIER

L'Antiquité grecque : les fondements d'un héritage millénaire

S'il convient généralement, lorsqu'il est sujet d'Antiquité, de parler tant des civilisations grecque et latine, en ce qu'elles ont chacune établi un règne historique sur le pourtour méditerranéen, il apparaît que, en ce qui concerne le domaine médical, César n'y retrouve pas son dû. De fait, le peuple hellène est à l'origine d'un héritage scientifique considérable ; héritage que les latins, dont l'art médical était alors de plus modeste prétention, adoptent dès 156 avant J.C.¹⁰, malgré les craintes qu'en retiendra l'encyclopédiste Pline l'Ancien, deux siècles plus tard :

« Medicoque tantum hominem occidisse impunitas summa est. Quin immo transit conuicium et intemperantia culpatur, ultroque qui periere arguuntur. »¹¹

Les médecins du monde romain sont grecs, sinon d'origine grecque, et pour la plupart des
10 Date correspondant au sac de la ville de Corinthe, premier repère de la domination romaine en Grèce, laquelle s'étend jusqu'à la reconstruction de Byzance par Constantin I^{er} en 330 après J.C.

11 « Au seul médecin est assurée l'impunité absolue pour le fait d'avoir tué un homme. Mieux encore, il y a transfert du blâme, on incrimine l'indiscipline (du malade) : et, par dessus le marché, qui a trépassé est dans son tort. ».

GERVAIS (1964), pp. 197-198. Traduction et citation.

esclaves. Il faut attendre l'édit de Caracalla en 212 pour que l'ensemble des hommes vivant en *romania* se voient accorder le privilège de la citoyenneté. Peu d'auteurs latins auront finalement traité de médecine, pas plus que de mathématique ou d'astronomie, du moins jamais dans une perspective expérimentale. Aulus Cornelius Celsus (dit « Celse »), philosophe du I^{er} siècle de notre ère, rappellera toutefois dès la préface du *Artium liber sextus, idem medicinae primus*¹² l'inévitable parenté scientifique entre Rome et sa province :

*« Ideoque multos ex sapientiae professoribus peritos ejus fuisse accepimus ; clarissimos vero ex iis Pythagoram, et Empedoclem, et Democritum. Hujus autem, ut quidam crediderunt, discipulus Hippocrates Cos, primus quidem ex omnibus memoria dignis, ab studio sapientiae disciplinam hanc separavit, vir et arte et facundia insignis. »*¹³

Conséquemment, nous ne discourrons que des rapports des penseurs et praticiens grecs avec l'exercice de l'anatomie et, à plus grande considération, avec la connaissance et la conscience qu'ils avaient du corps humain.

1. L'anatomie : Art ou science raisonnée ?

Dans le vaste horizon des sciences médicales, l'anatomie occupe une place particulière en ce qu'elle est incontestablement primordiale à toute autre discipline. Avant de comprendre son fonctionnement (le fait de la physiologie) et ses souffrances (celui de la pathologie), il est inéluctable de connaître l'agencement du corps, par l'usage de textes, de planches, ou l'expérience de la dissection.

1.1. Définitions de l'anatomie

Qu'il s'agisse du médecin en charge d'interroger, d'ausculter, de palper et de manipuler dans le

¹² *Sixième livre des arts et premier de la médecine*, VEDRENES (1876) p. 21.

¹³ « Aussi apprenons-nous qu'un grand nombre de philosophes, et même des plus illustres, tels que Pythagore, Empédocle et Démocrite, furent très-versés dans la médecine. Mais Hippocrate de Cos, homme remarquable par le savoir et l'éloquence, et, selon certains auteurs, disciple de Démocrite, fut le premier, parmi ceux qui sont dignes de passer à la postérité, qui sépara cette science de la philosophie. ».

Ibidem., p. 23.

but d'établir un diagnostic précis, du chirurgien que l'on requiert d'amputer, de réséquer ou de greffer, ou de l'infirmier sollicité d'administrer les soins au patient, il est impérieux à tous, dans le processus de guérison qu'ils assurent, de savoir avec précision la constitution du corps humain ainsi que les mots affiliés à chaque région, membre et parties de ces membres. Rufus d'Éphèse, prédécesseur de Claude Galien, rappelle dès les premières lignes de son *Περὶ ὀνομασίας τῶν τοῦ ἀνθρώπου μορίων*¹⁴ l'importance, quel que soit l'art que l'on souhaite maîtriser, d'en connaître d'abord la nomenclature :

« Τί πρῶτον ἔμαθες ἐν καθαριστικῇ ; Κρούειν ἐκάστην τῶν χορδῶν καὶ ὀνομάζειν. Τί δὲ πρῶτον ἔμαθες ἐν γραμματικῇ ; Γνωρίζειν ἕκαστον τῶν γραμμάτων καὶ ὀνομάζειν. Οὐκοῦν καὶ τὰς ἄλλας τέχνας ὡσαύτως ἀπὸ τῶν ὀνομάτων ἄρχονται διδάσκειν {...}. »¹⁵

Comme il apparaît dans ses mots, l'anatomie est élevée au rang d'art, de « τέχνη » {technê}, au même titre que la musique et l'éloquence. Pourtant, dans ce que nous en avons dit précédemment, celle-ci se présente comme un savoir préliminaire au diagnostic et à la guérison. C'est là sa complexité que d'aucuns verront tantôt comme une ambiguïté, tantôt comme une richesse. Ainsi, l'anatomie fait l'objet d'une dualité épistémologique en ce sens qu'on la peut entrevoir comme une pratique expérimentale ou la connaissance théorique qui en résulte. La mention de « τέχνη » par Rufus d'Éphèse embrasse cette dualité, du moins c'est ce que permet la définition qu'en donne le *Dictionnaire grec français*¹⁶ d'Anatole Bailly :

« I. art manuel {...}, II. art, habilité à faire qqe ch. {...}, III. moyen, expédient {...}, IV. produit d'un art, œuvre d'art, œuvre {...}, V. traité sur un art {...}. »

Ce n'est pour autant pas ce que laisse entendre la morphologie même du mot « anatomie »,

14 « Du nom des parties du corps humain », in DAREMBERG & RUELLE, *op. cit.*, p. 133.

15 « Qu'apprenez-vous d'abord pour savoir jouer de la lyre ? À toucher et à dénommer chacune des cordes. Par quoi débutez-vous dans l'étude de la grammaire ? Par connaître et par nommer chaque lettre. De même aussi pour tous les autres arts, on en commence l'apprentissage par la nomenclature {...}. »

Supra.

16 BAILLY (2000), p. 1923. Il eut été trop encombrant de restituer les entrées dans leur totalité. De ce fait, nous n'en montrons ici que les traits de sens principaux, délestés de leurs exemples et références.

construit selon « ἀνά » {ana} (*de bas en haut*) et « τομή » {tomê} (*coupure*)¹⁷, référant donc à l'acte de dissection du corps, non pas à la science que l'on en retire. Son aspect polysémique est rappelé par les encyclopédistes et les historiens, corrélé à son étymologie, afin d'étouffer toute confusion, voire omission :

« D'après son étymologie, l'anatomie serait l'art de séparer, à l'aide du scalpel, ou par d'autres procédés, les diverses parties dont se compose l'être vivant, de mettre en évidence la forme de ces parties, et d'en pénétrer la structure. Envisagée à ce point de vue restreint, l'anatomie aurait exactement la valeur du mot dissection. C'est, il est vrai, à l'aide de la dissection que la connaissance de l'anatomie peut surtout s'acquérir ; mais il ne faut pas prendre le moyen pour le but. L'anatomie n'est pas seulement un art, elle est avant tout une science {...}. L'anatomie est l'introduction nécessaire de toutes les sciences qui ont pour objet l'étude des êtres vivants. »¹⁸

Qu'elle réfère à la pratique artistique, donc l'apprentissage d'une technique conjoint à l'emploi d'outils spécifiques à cet art, ou à la connaissance qui en a été retenue, l'anatomie, telle qu'elle a été établie par les médecins de l'antiquité, reste encore aujourd'hui à la fois expérimentation (celle que l'on fait) et expérience (celle que l'on retient). Or, comme le précise Celse dans l'extrait que nous avons présenté plus haut, Hippocrate « fut le premier {...} qui sépara cette science de la philosophie. », ce qui sous-entend qu'elle en faisait auparavant partie.

1.2. La place de l'anatomie dans le naturalisme grec

Nous entendons par « naturalisme » l'ensemble des sciences, arts et pensées qu'embrasse la notion de φύσις {physis}. De fait, cette notion, sous l'influence de la *natura* latine¹⁹, désigne tant le dynamisme de naissance, de génération que le statut même de la constitution de ce qui a été généré, sa propriété, voire son essence. Tout être ou chose qui est, qu'elle soit animée ou non, issue de la génération ou capable de celle-ci, dépend donc du domaine de la *physis*, ce que corroborent les nombreuses entrées du *Bailly* concernant ce terme :

17 *Ibidem.*, respectivement, p. 116 (entrée III. 1.) et p. 1945.

18 DECHAMBRE (1866) p. 190.

19 COULOUBARITSIS (2012), pp. 352-353.

« Les noms des os du corps humain : une brève histoire du corps anatomisé »

« I. action de faire naître, formation, production {...}, II. nature, manière d'être {...}, 1. nature du corps, formes, traits, taille, attitude {...}, 2. nature de l'esprit ou de l'âme, caractère naturel {...}, 3. état naturel, disposition naturelle {...}, 4. condition de nature (liens du sang, âge, sexe, condition sociale) {...}, III. au sens philos. nature : 1. au sens act. nature c.à.d. force de production, force productrice et créatrice {...}, 2. au sens pass. substance des choses {...}, 3. particul. organes naturels, organes de la génération, parties sexuelles {...}. »²⁰

Le naturalisme est l'expression de l'harmonie, de la symbiose des entités entre elles et de leurs composants primitifs. C'est sur cette conception, selon laquelle toute matière s'inscrit dans un « tout » uni, presque indissociable, et que cette matière est composée d'unités primitives (à savoir les quatre éléments fondamentaux : l'eau, le feu, la terre et l'air), que les penseurs grecs appuient leur compréhension du monde *physique* et *métaphysique*, y compris, donc, l'objet de notre recherche : la conscience et la connaissance du corps humain en rapport avec les réalités qui l'entourent. Hippocrate, dans le premier livre du *Régime*, avance que tout ce que consomme l'humain dans le but de sa conservation propre est nécessairement similaire à ce qui le constitue, donc qu'on ne saurait se nourrir de ce qui nous est pleinement étranger :

« Ἐσέρπει δὲ ἐς ἄνθρωπον ψυχὴ. πυρὸς καὶ ὕδατος ζύγκρησιν ἔχουσα, μοῖραν σώματος ἀνθρώπου. {...} ἀνάγκη δὲ τὰ μέρη εἶχει πάντα τὰ ἐσιόντα. Οὐδὲν γὰρ μὴ ἐνεῖν, μοῖρη ἐξ ἀρχῆς οὐκ ἂν ἀξήθειν οὔτε ποικίλης ἐπιούσης τροφῆς οὔτε ὀλίγης, οὐ γὰρ ἔχει τὸ προσαυξόμενον. ἔχον δὲ πάντα, αὐξεται ἐν χώρῃ τῇ ἑαυτοῦ ἕκαστον, τροφῆς ἐπιούσης ἀπὸ ὕδατος ζηροῦ καὶ πυρὸς ὑγροῦ, τὰ μὲν εἶσω βιαζόμενα. »²¹

Ce fondement inspirera Aristote, tout juste contemporain d'Hippocrate, notamment au cinquième livre de la *Métaphysique*, à l'article concernant la *physis*, selon lequel tout objet de

20 BAILLY, *op cit.*, p. 2108.

21 « En l'homme pénètre une âme, ayant une mixture de feu et d'eau, qui est la part du corps humain. {...} Il est nécessaire que ce qui entre ait toutes les parties ; autrement, pour cette partie qui manquerait, la portion primitive ne recevrait aucun accroissement, qu'il vînt beaucoup ou peu de nourriture ; car elle n'aurait pas de quoi s'accroître ; mais, ayant tout, chaque partie s'augmente en son lieu, grâce à la nourriture d'une eau sèche et d'un feu humide, ceci étant poussé au dedans et cela au dehors. ».

LITTRÉ (1849), t. 6, pp. 480-481.

la nature est l'association d'une matière et d'une forme :

« Φύσει μὲν οὖν τὸ ἐξ ἀμφοτέρων τούτων ἐστίν, οἷον τὰ ζῷα καὶ τὰ μόρια αὐτῶν. φύσις δὲ ἢ τε πρώτη ὕλη (καὶ αὕτη διχῶς, ἢ ἡ πρὸς αὐτὸ πρώτη ἢ ἡ ὅλως πρώτη, οἷον τῶν χαλκῶν ἔργων πρὸς αὐτὰ μὲν πρῶτος ὁ χαλκός, ὅλως δ' ἴσως ὕδωρ, εἰ πάντα τὰ τηκτὰ ὕδωρ) καὶ τὸ εἶδος καὶ ἡ οὐσία· τοῦτο δ' ἐστὶ τὸ τέλος τῆς γενέσεως »²²

De fait, l'association des éléments primitifs à ce qu'Aristote nomme les « objets naturels » se fait autant par analogie caractéristique (forme, consistance, solidité...) que substantielle (révélée par un changement d'état, ici l'exemple de la fusion du métal). C'est ainsi la matière qui prédomine toute réalité : matière apparente, matière cachée ; composée par une association d'éléments à laquelle l'être humain ne fait pas défaut. Bien que plusieurs siècles séparent Aristote de Rufus d'Éphèse (Aristote ayant vécu pendant la période dite « classique », soit au IV^{ème} siècle avant J.C., et Rufus d'Éphèse pas moins de cinq siècles plus tard), ce dernier affirmera dans son *Περὶ ὀνομασίας τῶν τοῦ ἀνθρώπου μορίων* la place de l'humain comme miroir de son environnement :

« {...} ἔοικε γὰρ κατὰ τοὺς σοφοὺς οἶονεὶ μικρὸς κόσμος ὁ ἀνθρώπος, ἀντίμιμος τῆς οὐρανόου τάξεως, ποικίλην ἔχων δημιουργίαν ἀποτελεσμάτων ἐν τε τῇ τῶν μερῶν κατασκευῇ, καὶ τῇ τῶν ἔργων ἐκβάσει {...}. »²³

Or, si tous les objets naturels sont liés les uns aux autres par la simple idée qu'ils sont constitués des mêmes éléments primitifs et que l'humain, ne pouvant se dresser comme une altérité à cette harmonie puisque répondant à la même élaboration, s'inscrit de fait comme création et continuité de son environnement, il n'est pas surprenant que les parties qui le

22 « Un objet naturel vient donc de l'union de la matière et de la forme : c'est le cas, par exemple, pour les animaux et leurs parties. Ceci dit, est une nature, non seulement la matière première (elle est première de deux manières : ou première relativement à l'objet même, ou absolument première : ainsi, pour les objets d'airain, l'airain est premier relativement à ces objets, mais, absolument, c'est sans doute l'eau, si on admet que tous les corps fusibles sont de l'eau), mais encore la forme ou substance, car elle est la fin du devenir. ».

Voir ARISTOTE, *Métaphysique*, en sitographie. Texte grec et traduction.

23 « {...} l'homme, en effet, aux yeux des philosophes, passe pour un petit monde (microcosme) ; il est une représentation du bel arrangement des choses célestes, manifestant un art varié dans la construction de ses parties et dans l'accomplissement de ses fonctions {...}. ».

DAREMBERG & RUELLE, *op. cit.* p. 168.

composent, jusqu'alors dissimulées sous sa peau et sa chair, soient nommées selon les objets de leur ressemblance. L'on trouvera ainsi, dès l'Antiquité grecque, une multitude de termes anatomiques évoquant explicitement un lien de ressemblance morphologique ou fonctionnelle avec un *reale*²⁴. Ces *realia* renvoient autant à des domaines des sciences naturelles tels que la botanique (ἀστράγαλος²⁵), la zoologie (κόκκυξ) l'océanographie (λαγόνων οσια), que des domaines inhérents à l'humain (ἐφήβαιον) ou à ses inventions (ταρσός).

Le naturalisme grec pose ainsi les fondements de la théorie du macrocosme – microcosme, théorie que nous retrouvons par la suite tant au Moyen Âge qu'à des périodes historiques qui nous sont presque contemporaines, en des travaux scientifiques portant sur la médecine, l'astronomie, la philosophie, autrement dit tout ce qui découle, de près ou de loin, de la *physis* grecque.

2. Expériences et théories anatomiques

Le naturalisme étant une doctrine théorique de l'appréhension du monde par le peuple hellène, il convient désormais de présenter les travaux majeurs d'une de ses applications pratiques – en ce qui nous concerne, il est question d'anatomie – d'autant que certains d'entre eux ont fait autorité scientifique pendant plus d'un millénaire.

2.1. Hippocrate de Cos : la théorie des humeurs

En continuité de la pensée concernant les éléments primitifs de tout objet naturel (l'être humain n'y échappant pas eu égard de sa constitution), Hippocrate, père fondateur de la médecine, avance que ce dernier subit en son corps l'influence des saisons et qu'à l'instar du cycle auquel elles répondent, les fluides et tempéraments qui nous animent varient conséquemment à notre place dans ce même cycle. Par cela, il suggère que l'équilibre qui

24 Nous avons préféré employer ce terme en ce qu'il renvoie à une notion culturelle que « réalité » ou « objet » n'exprime ni ne sous-entend, à considérer par cela que l'environnement naturel fait partie des réalités culturelles d'une civilisation ou d'un peuple.

25 Successivement « astragale », « coccyx », « os des îles », « éphébee » et « tarse », in DAREMBERG & RUELLE, *op. cit.* pp. 186-193. Les motivations analogiques concernant ces mots seront expliquées dans un temps ultérieur.

régit toute vie à la surface de notre monde est semblable à celui qui permet au corps et à l'esprit une conservation durable :

« Ἐχει μὲν οὖν ταῦτα πάντα αἰεὶ τὸ σῶμα τοῦ ἀνθρώπου, ὑπὸ δὲ τῆς περισταμέμης ὥρης ποτὲ μὲν πλείω γίνεται αὐτὰ ἐουτέων, ποτὲ δὲ ἐλάσσω, ἕκαστα κατὰ μέρος καὶ κατὰ φύσιν. Ὡς γὰρ ὁ ἐνιαυτὸς μετέκει μὲν πᾶς πάντων καὶ τῶν θερμῶν καὶ τῶν ψυχρῶν καὶ τῶν ὑγρῶν ἄν μείνειε τουτέων οὐδὲν οὐδένα χρόνον ἄνευ πάντων τῶν ἐνεόντων ἐν τῷ κόσμῳ, ἀλλ' εἴ ἔν τι γε ἐκλίποι, πάντ' ἄν ἀφανισθεῖν. ἀπὸ γὰρ τῆς αὐτέης ἀνάκης πάντα ζυνέστηκέ τε καὶ τρέφεται ὑπ' ἀλλήλων. οὕτω δὲ καὶ εἴ τι ἐκ τοῦ ἀνθρώπου ἐκλίποι τουτέων τῶν ζυγγεγονότων, οὐκ ἄν δύναίτο ζῆν ὄνθρωπος. Ἰσχύει δὲ ἐν τῷ ἐνιαυτῷ ποτὲ μὲν ὁ χειμῶν μάλιστα, ποτὲ δὲ τὸ ἦρ, ποτὲ δὲ τὸ θέρος, ποτὲ δὲ τὸ φθινόπωρον. οὕτω δὲ καὶ ἐν τῷ ἀνθρώπῳ ποτὲ μὲν τὸ φέγμα ἰσχύει, ποτὲ δὲ τὸ αἷμα, ποτὲ δὲρ ἢ χλῆ, πρῶτον μὲν ἢ ζανθῆ, ἔρπειτα δ' ἢ μέλαινα καλεομένη. »²⁶

À ces humeurs correspondent donc respectivement une saison, un élément, des qualités (inhérentes à l'élément) et un organe, estimé à l'origine de ladite humeur, organisés comme suit²⁷ :

26 « Donc toutes ces humeurs existent constamment dans le corps humain ; seulement elles y sont, par l'influence de la saison actuelle, tantôt en plus grande, tantôt en moindre quantité, chacune selon sa proportion et selon sa nature. L'année ne manque en aucune saison d'aucun des principes, chaud, froid, sec, humide ; nul, en effet, de ces principes ne subsisterait un seul instant sans la totalité des choses existant dans ce monde, et, si un seul venait à faire défaut, tous disparaîtraient ; car, en vertu d'une seule et même nécessité, tous sont maintenus et alimentés l'un par l'autre. De même dans l'homme, si manquait une des humeurs congénitales, la vie ne pourrait continuer. Dans l'année règnent tantôt l'hiver, tantôt le printemps, tantôt l'été, tantôt l'automne ; semblablement dans l'homme prévalent tantôt la pituite, tantôt le sang, tantôt la bile, d'abord celle qu'on nomme jaune, puis celle qu'on nomme noire. ».

LITTRÉ, *op. cit.* pp. 48-51.

27 Ce tableau, auquel nous avons retranché quelques rangs que nous estimions de moindre pertinence pour notre développement, est emprunté à HECKETSWEILER (2010).

« Les noms des os du corps humain : une brève histoire du corps anatomisé »

| Éléments | Air | Terre | Eau | Feu |
|--------------|-----------------|--------------|-----------------|--------------|
| Qualités | Chaud et humide | Froid et sec | Froid et humide | Chaud et sec |
| Humeurs | Sang | Atrabile | Pituite | Bile |
| Organes | Coeur | Rate | Cerveau | Foie |
| Tempéraments | Sanguin | Mélancolique | Lymphatique | Bilieus |
| Saisons | Printemps | Automne | Hiver | Été |

Il faut comprendre « humeur » non pas comme synonyme de « tempérament » mais plutôt comme « fluide », en ce que, selon cette théorie, le sang, l'atrabile, la pituite (ou phlegme ou lymph) et la bile (aussi dite bile jaune) sont des fluides dont l'équilibre dans le corps régit la bonne santé physique et psychologique. Bien que ces hypothèses soient largement dépassées par la médecine moderne, elles sont longtemps restées un socle fondamental des arts de la guérison. Pour qu'un intérêt plus rigoureusement scientifique soit porté sur le corps humain, il faut attendre le début du troisième siècle avant notre ère.

2.2. Hérophile et Erasistrate d'Alexandrie : la vivisection

Même si l'on attribue à Hippocrate de Cos quelques travaux d'anatomie, son intérêt ne fut porté que sur des corps humains inanimés, voire essentiellement sur des animaux ; de fait les spéculations sur la physiologie qu'il en put tirer furent nécessairement inexactes. En Alexandrie ptolémaïque, les deux médecins Hérophile de Chalcédoine et Erasistrate de Céos furent les premiers à entreprendre des vivisections, c'est-à-dire des dissections sur des sujets vivants. Ces expériences avaient pour objectif de comprendre le fonctionnement du corps en bonne santé, conséquemment les découvertes que firent les deux médecins influencèrent largement la science médicale et ses praticiens, ainsi que le reconnaît Celse, près de trois siècles plus tard :

« {...} longaque optime fecisse Herophilum et Erasistratum, qui nocentes

homines, a regibus ex carcere acceptos, vivos inciderint, considerarintque, etiamnum spiritu remanente, ea, quae natura ante clausisset, eorumque positum, colorem, figuram, magnitudinem, ordinem, duritiem, mollitiem, laevorem, contactum ; processus deinde singulorum et recessus, et sive quid inseritur alteri, sive quid partem alterius in se recipit. Neque enim, quum dolor intus incidit, scire quid doleat, eum, qui, qua parte quodque viscus intestinumve sit, non cognoverit : neque curari id, quod aegrum est, posse ab eo, qui, quid sit, ignoret. »²⁸

En plus de la découverte de la prostate et de la division des parties de l'oeil, l'on doit surtout aux médecins d'Alexandrie un approfondissement considérable en matière d'anatomie physiologique et de physiologie même (distinctions entre veines et artères, des tendons et du système nerveux en général, du fonctionnement du cœur et de ses valves, entre autres). Toutefois, il ne reste plus rien sinon que des fragments largement incomplets de leurs travaux, ceux d'Hérophile ayant complètement disparus lors de l'incendie de la Grande Bibliothèque d'Alexandrie.²⁹ Ceux d'Erasistrate ont été conservés (en moindre mesure) grâce aux commentaires qu'en fera Galien au deuxième siècle après Jésus Christ.

2.3. Rufus d'Éphèse : le premier grand anatomiste

Bien qu'il n'ait pas pratiqué de dissection sur des sujets humains³⁰, l'œuvre de Rufus d'Éphèse constitue une charnière décisive en matière d'anatomie. De fait, et ce malgré les travaux de ses

28 « {...} qu'Hérophile et Erasistrate ont été on ne peut mieux inspirés, en ouvrant, tout vivants, les criminels que les rois retiraient des prisons pour les leur livrer, et en examinant, pendant qu'ils respiraient encore, la position, la couleur, la forme, la grosseur, l'arrangement, la consistance, le poli et les rapports des organes que la nature tenait cachés auparavant ; les saillies et les dépressions de chacun d'eux, et la manière dont l'un s'insère dans l'autre, ou en reçoit une partie dans son intérieur. En effet, lorsqu'il survient une douleur interne, comment en apprécier le siège, si l'on ne reconnaît pas la place respective de chaque viscère, de chaque intestin ? Comment guérir un organe malade, si l'on ignore ce qu'il est ? ».

VEDRENES, *op cit.*, p. 27. Texte latin et traduction.

29 Il existe plusieurs hypothèses concernant sa destruction, mais l'on retient particulièrement celle qui situe les événements en -48 av. J.C., lors de la guerre civile de César, durant l'affrontement de Ptolémée XIII face à sa sœur et épouse Cléopâtre VII, alors ralliée par Jules César.

30 On lui reconnaît des dissections sur des singes, puisque particulièrement semblables aux humains d'un point de vue morphologique.

prédécesseurs alexandrins, on considère son *Περὶ ὀνομασίας τῶν τοῦ ἀνθρώπου μορίων* comme le premier véritable livre d'anatomie.³¹ Plusieurs raisons³² tendent vers cette conclusion : que les termes employés par Rufus d'Éphèse sont pour certains encore en vigueur de nos jours et sous leur sens premier (concernant notre corpus, nous citerons *ἠθμοειδές* {éthmoéides}, *στερνόν* {sternon}, *ωμοπλάτα* {ômo-plata}, *μετακαρπίον* {metakarpion} et *ταρσός* {tarsos})³³, que certains termes, bien que n'étant pas concernés par la condition précédente, ont servi d'étymon pour la création d'autres termes (nous citerons, toujours en relation avec notre corpus, *γναθος* {gnathos} et *πλευρόν* {pleuron})³⁴, enfin que les descriptions faites même des parties que ses prédécesseurs estimèrent accessoires furent aussi précises et profuses que celles des parties qu'ils considéraient primordiales. La réputation dont a pu jouir son œuvre tient probablement aussi de la didactique employée par Rufus d'Éphèse en ce qu'il s'adresse au lecteur comme un maître à son élève, à l'instar de Platon déroulant sa maïeutique à travers le personnage de Socrate, et invite le lecteur, qu'il soit initié ou non, à comprendre par un discours simple toute la complexité du corps humain :

« Ἀκούων δὴ καὶ ἀποβλέπων εἰς τὸν παῖδα τοῦτον διαμνημονεύσεις τὰ ἐπιφανῆ πρῶτον. Ἐἶτα ὡς χρὴ καλεῖν τὰ ἔνδον, ζῶόν τι, ὃ μάλιστα ἀνθρώπω ἔοικε, διελόντες, διδάσκειν σε πειρασόμεθα. οὐδὲν γὰρ ἐμποδῶν, εἰ μὴ καὶ παντάπασιν εἰκόσιν, τὸ γοῦν κεφάλαιον ἐκάστου διδάξαι. Πάλα δὲ γενναιότερον ἐπὶ ἀνθρώπων ἐδίδασκον τὰ τοιαῦτα. »³⁵

31 « Following the introduction, Rufus wrote what can be considered as the first textbook of anatomy. »
SPRUMONT (2016) p. 260.

32 « Most of the employed terms are today still in use with the same meaning {...} » ; « Some other terms used by Rufus have provided the etymological root of numerous Latin and/or modern anatomical words {...} » ; « What is remarkable is that Rufus' surface anatomy also included detailed denominations for features currently considered as accessory {...} ».
Ibidem, pp. 260-261.

33 Respectivement : *ethmoïde*, *sternum*, *omoplate*, *metacarpe* et *tarse*.

34 Respectivement : *gnatos*, désignant la mandibule inférieure, que l'on retrouve dans le terme « prognathe », lequel désigne une mâchoire proéminente, et *pleuron*, désignant ici les côtes, que l'on reconnaît en le terme « plèvre », à savoir la membrane entourant les poumons, à l'instar des côtes.

35 « Si vous regardez cet esclave et si vous écoutez ce que je vais dire, vous mettrez d'abord en votre mémoire le nom des parties apparentes ; ensuite, disséquant l'un des animaux (*le singe*) qui ressemblent le plus à l'homme, je tâcherai de fixer dans votre esprit la nomenclature des parties internes ; car rien n'empêche, bien que tout ne paraisse pas absolument semblable chez l'homme et chez cet animal, de vous faire connaître

2.4. Galien de Pergame : le rejet de l'anatomie

Tel qu'il l'entend, Galien n'aurait jamais pratiqué la dissection, du moins n'en voyait-il pas l'intérêt dans l'apprentissage théorique du médecin. De ce fait, s'il avance que la médecine repose tant sur l'expérience que le raisonnement³⁶, il ne semble pas inclure l'anatomie ni dans l'une ni dans l'autre. Dès l'entrée en matière de son deuxième livre des « administrations anatomiques³⁷ », Galien rappelle son désintérêt pour l'anatomie, non sans lui trouver une utilité pratique :

« ὡς μάλιστα δέ μοι πάντων ἔξεστι λέγειν, ἄχρηστ' εἶναι τὰ τοιαῦτα τῆς ἀνατομῆς εἰς ἰάσεις τε καὶ διαγνώσεις παθῶν καὶ προγνώσεις {...} »

« ἄλλη μὲν γάρ ἀνδρὶ φυσικῶν χρεῖα τῆς ἀνατομικῆς ἐστὶ θεωρίας, αὐτὴν δι' ἑαυτὴν ἀγαπῶντι τὴν ἐπιστήμην. ἄλλη δὲ τῶ μὴ δι' ἑαυτὴν, ἄλλη ἵνα ἐπιδείξῃ {...} »

« καὶ πρὸς τούτοις ἄλλη τῶ σκόλοπας ἢ βελῶν ἀκίδας ἐξαιρήσειν μέλλοντι καλῶς ἢ ἐκκόπτειν τι προσηκόντως, ὅστ' οὖν ἢ κόλπους, ἢ σύριγγας, ἢ ἀποστήματα χειρουργήσειτ ὀρθῶς. ταῦτα γὰρ, ὡς ἔφην, εἰσὶν ἀναγκαιότατα, καὶ χρὴ μάλιστα ἡσκηθῆσαι περὶ αὐτὰ τὸν ἄριστον ἰατρόν. {...} »³⁸

L'influence de Galien de Pergame sur l'art anatomique s'étend sur plus d'un millénaire et ses œuvres feront foi d'autorité – nous le verrons – parfois absurde. Une telle pérennité tiendrait

chaque partie, au moins sommairement. Dans les temps anciens c'est sur l'homme même qu'on enseignait hardiment l'anatomie et avec plus de succès. ».

DAREMBERG & RUELLE, *op. cit.*, p. 134.

36 GOUREVTICH (1995) p. 116.

37 KÜHN (1821) pp. 285-286.

38 « J'assure ici que la dissection n'est utile ni pour guérir ni pour connaître les maladies, ni pour prédire ce qu'il en adviendra {...} ».

« L'anatomie sert autrement au physicien qui aime cette connaissance pour la seule raison qu'elle est belle et qu'elle mérite d'être aimée et approfondie {...} ».

« Autrement, à celui qui doit méticuleusement retirer les épines, éclats de bois et pointes de flèches logés dans notre corps, en couper une partie, et soigner par des opérations manuelles les abcès, fistules et ulcères. Pour faire ces choses là, l'anatomie est par-dessus tout nécessaire et implique du médecin qu'il soit principalement formé à la dissection des membres extérieurs {...} ».

Traductions modernisées, à partir de RIGAUD (1572) pp. 30-31.

« *Les noms des os du corps humain : une brève histoire du corps anatomisé* »

des traductions contemporaines de ses travaux en langue latine³⁹ (bien qu'il vivait à Rome, Galien rédigeait en langue grecque) dont la popularité lui assura a posteriori de devenir médecin au service l'Empereur Marc-Aurèle.⁴⁰ Il faudra attendre la fin du Moyen Âge pour que l'autorité de Galien soit enfin remise en cause et ses erreurs rectifiées.

39 Bien que datée de 1821, l'édition du « *Claudii Galeni, Opera omnia* » de Kühn ne mentionne pas la traduction latine comme un travail postérieur. Il s'agit donc d'une traduction contemporaine du texte grec.

40 SPRUMONT, *op. cit.*, p. 262.

CHAPITRE DEUXIÈME

Le Moyen Âge : de la barbarie à l'Antiquité exhumée

L'on réduit généralement la fin de la période antique soit au sac de Rome par les Wisigoths d'Alaric I^{er} en 410, soit à la déposition du dernier empereur romain d'Occident, Romulus Auguste, en 476. En vérité, l'agonie de cette moitié d'Empire amputé prend racine dès le début du IV^{ème} siècle avec l'échec de la deuxième Tétrarchie (303-306), que suivront deux décennies de guerres intestines, d'une part les guerres civiles tétrarchiques (306-313), d'autre part les guerres constantiniennes (313-324). La reconstruction de Constantin I^{er} (324-337) n'aura finalement pas suffisamment consolidé l'Empire face aux invasions multiples des peuples barbares⁴¹, sans compter la scission définitive entre l'Orient et l'Occident à la mort de Théodose I^{er} en 395. Suite aux incursions des Huns sur l'Europe, Goths, Alamans, Francs, Vandales, Angles, Saxons et Burgondes (entre autres) déferlent sur le territoire d'une nation déjà au bord de la rupture. Rome est pillée en 410, puis en 455 par les Vandales ; l'Empire romain d'Occident s'effondre et marque ainsi le seuil d'une nouvelle ère : le Moyen Âge.

En conséquence, les peuples germaniques s'établissent en *romania*, les Wisigoths en Hispanie,

41 Du grec βάρβαρος, « étranger ». Voir BAILLY (2000) p. 347.

Expression certes populaire mais pourtant inexacte. L'on parle plutôt de grandes migrations de populations, accueillies en territoire romain pour assurer la défense des zones frontalières, au terme desquelles se sont formulées des revendications territoriales armées. Voir REY *et al.* (2007) p. 38.

Nous parlerons plus convenablement de « peuples germaniques ».

les Francs en Gaule, les Angles en Bretagne, et se convertissent à la vie romaine en adoptant notamment la langue latine, les systèmes politiques et juridiques, et même la religion catholique (dont le culte fut autorisé dans l'Empire en 313 par l'édit de Milan, sous le règne de Constantin I^{er}, puis proclamée religion unique en l'an 380 par l'édit de Thessalonique, sous Théodose I^{er}). En dépit de ce conformisme culturel, l'unité romaine cède à la fracture : la langue s'altère et se divise sous l'influence de ses nouveaux locuteurs et les cartes du pouvoir sont redistribuées dans les mains de nations naissantes et belliqueuses. Sur le sol gaulois, la fédération franque profite de la déposition de Romulus Auguste (476) pour assujettir Lutèce (Paris), puis l'actuelle Loire après la victoire de Soissons en 486, enfin la prise des terres du Sud-Ouest aux mains des Wisigoths en 507. Baptisé en 498, Clovis fonde le premier royaume de France, un royaume chrétien et de langue latine⁴², puisqu'il établit en 507-511 la *Pactus Legis salicae*, la « loi salique », rédigée en latin. Malgré cette nouvelle unité étatique, le règne mérovingien ne marquera en aucun cas un renouveau pour la culture romaine, bien au contraire. Celle-ci vivote, assimilée, métissée par un peuple qui ne peut ni n'envisage d'en assurer une parfaite continuité, cariée par ce que François Quesnay⁴³ nommera la « barbarie intellectuelle ».

1. Le Haut Moyen Âge, du V^{ème} au X^{ème} siècle, ou « la barbarie intellectuelle »

Nous empruntons le terme à Quesnay dans un sens plus large que celui-ci l'entend. Dans son *Histoire de l'origine et des progrès de la chirurgie en France*, l'auteur comprend par « barbarie » l'état de l'enseignement de la médecine et de la chirurgie dans les universités du Moyen Âge – donc à partir des règnes carolingiens – après le VIII^{ème} siècle :

« Il n'est donc pas surprenant que l'Art de guérir qui n'étoit alors qu'un Art fans art, n'ait pû d'abord trouver une place dans l'Université ; peut-être même que le mépris qui bannit la Médecine de cette Académie, ne fut pas inutile à cet Art. Ceux qui se chargerent du foin des maladies eurent honte de leur ignorance ; ils penferent au moins à la cacher sous les apparences

42 L'ancien bas francique laissera tout de même quelques traces de son métissage avec le gallo-roman du peuple et le latin de l'administration politique, notamment dans les vocabulaires des domaines militaires, les toponymes et noms de baptême.

43 QUESNAY (1749).

du fçavoir : des esprits curieux trouverent des attraits dans cette Science fi utile & fi néceffaire, elle leur parut un champ vaste, fécond & négligé {...}. »⁴⁴

Telle que nous l'entendons, cette barbarie intellectuelle était déjà effective avant le VIII^{ème} siècle, et ce pour des raisons que nous avons segmentées ainsi : le fait linguistique, le fait politique et le fait religieux. Aussi nous permettons-nous d'étendre les bornes temporelles de cette notion en ce que, comme nous l'avons dit précédemment, l'auteur latin Pline l'Ancien présentait d'ores et déjà ses réserves concernant l'art médical, et qu'aucun citoyen romain qui ne fût d'ascendance grecque n'ait véritablement trouvé d'intérêt pratique en la matière.

1.1. Le fait linguistique

À considérer que la communauté médicale de l'Empire romain était composée essentiellement – sinon à grande majorité – de citoyens d'origines grecques, il est peu probable qu'après sa chute les peuples germaniques se soient encombrés de leurs arts et de leur langue en plus du latin. Bien que Daremberg⁴⁵ souligne l'absurdité que serait celle de négliger « la science la plus utile et dont les applications sont de tous les jours », n'oublions pas la place laissée par les latins à la médecine. Nous ne penchons pas non plus en faveur de ce qu'avance Hecketsweiler⁴⁶ à propos d'un Empire romain « presque bilingue » que les peuples germains auraient dépossédé de sa culture linguistique. D'une manière plus simple, les maîtres archiâtres étaient fort peu et les livres plus rares encore. Les prémices de la barbarie intellectuelle résidaient déjà en l'idée que la médecine fut dès la fin le troisième siècle de notre ère une science végétante, un art que trop peu cherchent à enrichir de nouveaux préceptes. Après Galien, dont les travaux furent – presque à titre exceptionnel – traduits de son temps en latin, l'art de guérir stagne avant un déclin prémédité. Les compilations d'Oribase (v. 325 – v. 403) *Τα των Οριβασιου ιατρικῶν συναγωγῶν*⁴⁷, traduites en latin au V^{ème} siècle, connaîtront un grand succès, mais s'apparentent plus à une encyclopédie commentée des travaux de Galien, Hippocrate et d'autres médecins de l'Antiquité, qu'à un texte novateur pour la médecine. De

44 QUESNAY, *op. cit.*, p. 7.

45 DAREMBERG (1870) p. 255.

46 HECKETSWEILER, *op. cit.*

47 « Compilations médicales d'Oribase » traduction personnelle.

« *Les noms des os du corps humain : une brève histoire du corps anatomisé* »

plus, l'exercice de traduction n'est pas sans risque vis-à-vis de la pertinence et de l'exactitude du texte. Jacques Le Goff émet à cet égard une remarque certes caustique :

« *Ce que le Moyen-Âge a connu de la culture antique lui a été légué par le Bas-Empire qui avait remâché, appauvri, disséqué la littérature, la pensée et l'art gréco-romains de telle sorte que le Haut Moyen-Âge put l'assimiler plus aisément.* »⁴⁸

Peu nous permet de réellement imputer aux traducteurs la volonté de trahir la scientificité ou la littéarité des traités de médecine de langue grecque, toutefois la question de la langue, du moins de la transcription d'une langue vers une autre, apparaît comme un obstacle périlleux à la juste transmission et conservation des savoirs. Aussi la langue de Cicéron porte en elle les fruits d'une discorde que le cours de l'histoire n'aura pas arrangée.

Déjà sous l'Empire la langue latine faisait l'objet de variations conséquentes : il est question de latin classique (celui des lettres) et de latin vulgaire, ou impérial, (celui de la *romania*, mêlé aux langues des peuples conquis). Suite aux grandes migrations, s'est donc ajouté à un latin préalablement galinisé un superstrat francique que plusieurs siècles d'histoire n'ont pu laisser intact. D'une part, les moines lisant la Vulgate⁴⁹ se heurtent à l'évolution phonétique, parfois même sémantique, d'une langue renflée de nouveaux sons mais à l'alphabet inchangé, aux variations régionales trop importantes et à l'illettrisme généralisé. Les Gloses de Reichenau⁵⁰, datées de 750, témoignent de la fragilité du latin à ce moment de l'histoire. D'autre part, un gouffre s'installe progressivement et au gré des métissages avec les dialectes proto-romans entre la sphère politique et le peuple, entre lettrés et indigents. Le manque d'éducation littéraire des individus de basse extraction gangrène la communication verticale, qu'il s'agisse d'ordonnances d'État ou – puisque la religion occupe une place grandissante dans la société pré-féodale – lors de la restitution des Mystères et des hagiographies :

« *{...} au moment de l'oralisation de la vie, les lecteurs devaient adapter leur prononciation à celle du public. {...} L'intercompréhension reste provisoirement assurée tant bien que mal par un phénomène*

48 LE GOFF (1962) pp. 93-94.

49 Bible traduite du grec et de l'araméen vers le latin par Jérôme de Stridon à la fin du IV^{ème} siècle.

50 Voir l'annexe 3, p. 10 du second volume.

d'« accommodation », mais la conscience linguistique est désormais une conscience de crise, d'autant que la compréhension n'est que la phase passive de la communication. »⁵¹

Il faut attendre le règne de Charlemagne (768-814) et les réformes d'Alcuin d'York pour que surgisse la volonté d'instruire le peuple et de mieux encadrer l'apprentissage du latin aux ecclésiastiques. En 789, le capitulaire *Admonitio generalis*, un ensemble d'articles (82) adressé à tous les sujets du royaume franc, propulse la religion catholique au premier plan des décisions politiques. Les cultes païens sont effacés, leurs idoles détruites, et pour que le peuple assimile plus convenablement les préceptes religieux, les écoles presbytérales ouvrent leurs portes aux jeunes enfants, peu importe leur condition sociale. Toutefois, comme le rappelle Alain Rey⁵², quand bien même les réformes sur le plan linguistique aident à une meilleure communication verticale, l'objectif premier est avant tout de « plaire à Dieu » par le bon usage de la grammaire latine, donc de l'enseignement qui en est fait par les ecclésiastiques :

« Et ut scolae legentium puerorum fiant. Psalmos, notas, cantus, compotum, grammaticam per singula monasteria vel episcopia et libros catholicos bene emendate : quia saepe, dum bene aliqui Deum rogare cupiunt, sed per inemendatos libros male rogant. Et pueros vestros non sinite eos vel legendo vel scribendo corrumpere ; et si opus eut euangelium, psalterium et missale scribere, perfectae aetatis homines scribant cum omni diligentia. »⁵³

Cette intention de plaire avant tout à Dieu est soulignée dans l'*Epistola de litteris colendis* (la Lettre sur la pratique des belles-lettres), en laquelle Charlemagne, Évangile selon saint Matthieu⁵⁴ à l'appui, intime à tous la nécessité de bien parler, en contraire duquel cas la

51 REY *et al.*, *op. cit.*, p. 52.

52 *Ibidem*, p. 55.

53 « Et pour que les enfants deviennent bons lecteurs, corrigez comme il convient les Psaumes, notes, chants, récits et grammaires dans les monastères, évêchés et livres catholiques : parce que souvent certains désirent demander bien à Dieu, mais à cause de livres non corrigés, ils demandent mal. Et ne laissez pas vos enfants les corrompre en lisant ou en écrivant ; et s'il leur faut écrire l'Évangile, le psautier et le missel, qu'ils soient écrits par une personne d'âge mûr et en toute diligence. »

BORETIUS & KRAUSE (1883) p. 60. Traduction personnelle.

54 Chapitre 12, « Jésus, le serviteur de l'Éternel contesté », verset 37.

punition reçue serait d'ordre divin :

« {...} qui Deo placere appetunt recte vivendo, ei etiam placere non negligant recte loquendo. Scriptum est enim : 'Aut ex verbis tuis iustificaberis, aut ex verbis tuis condemnaberis.' »⁵⁵

Malgré les efforts fournis par Charlemagne, ceux-ci s'essoufflent en même temps que son règne, si bien qu'à sa mort en 814 l'entreprise linguistique fondée autour du latin de la Vulgate tombe dans l'oubli. Dès 813, le concile de Tours promulguait dans son dix-septième canon⁵⁶ que les homélies soient faites en langue intelligible pour le peuple, conclusion acerbe de l'échec de sa latinisation. Bien que cette prescription ne concerne que les locuteurs de l'ancienne province de Tours (d'autres conciles eurent lieu en 813 et l'archidiocèse de Tours serait le seul à avoir fait une telle mention), l'état linguistique se morcelle sur l'ensemble de l'Empire franc, des Pyrénées et du Latium aux frontières bretonne et danoise, de la côte atlantique à la Saxe, la Bavière et le nord de la Croatie. Le latin réformé par Alcuin (dit « latin médiéval ») demeure une langue sans peuple, réservée aux instances religieuses et juridiques, aux hommes de science et de lettres, avant que les dialectes romans ne le supplantent dans chacun de ces domaines. À la mort de Louis le Pieux en 840, ses trois descendants entrent en conflit à cause de la répartition des territoires qui leur sont respectivement légués. Les Serments de Strasbourg (842)⁵⁷, alliance prononcée par Charles le Chauve et Louis le Germanique à l'encontre des ambitions de leur aîné Lothaire I^{er}, ainsi que le Traité de Verdun (843)⁵⁸, accord frontalier qui suivit la défaite de Lothaire face à ses puînés, dénotent l'abandon progressif du latin « lettré » (issu de la réforme) par les sphères politiques franques, au profit

55 « {...} quiconque veut plaire à Dieu se doit de vivre droitement de même que, pour lui plaire, il ne doit pas négliger de parler droitement. Car il est écrit : 'Soit tu seras acquitté par tes paroles, soit par tes paroles tu seras condamné.' ».

BORETIUS & KRAUSE, *op. cit.*, p. 79.

Cette dernière phrase est tirée de la Vulgate, Evangile selon saint Matthieu, chapitre 12, verset 37.

56 « Easdem homilias quisque episcopus aperte transferre studeat in romanam rusticam linguam aut theosticam, quo facilis cuncti possint intelligere quae dicuntur ».

« Que chaque évêque s'applique à traduire lesdites homélies d'une manière intelligible, soit dans la langue rustique romane, soit dans la langue théostique. ».

LE ROUX DE LINCY (1841) p. VI, texte latin en notes et traduction française en corps de l'introduction.

57 Voir annexe 4, p. 11 du second volume.

58 Voir annexe 5, p. 12 du second volume.

non pas du latin « illettré » (alors parlé par le peuple), mais d'un juste milieu entre les aspirations des réformes d'Alcuin et ce qu'en peut saisir le peuple franc.⁵⁹ À ce propos, Michel Banniard⁶⁰ nuance l'idée complaisante d'une dichotomie opposant une élite lettrée à un peuple indigent en échelonnant sur cinq paliers les degrés de mixité linguistique – formant ce qu'il qualifie de *continuum* – entre le latin réformé et le « protofrançais » (la *lingua romana rustica* du concile de Tours). Toutefois, la perte graduelle du grec puis des variations du latin de l'Empire n'est en rien la cause la plus éminente de la réprobation des sciences médicales.

1.2. Le fait politique

D'autres éléments viennent corroborer l'idée que la barbarie intellectuelle fut à l'œuvre bien avant les bornes temporelles que lui attribue François Quesnay. Nous entendons le terme « politique » ici selon deux ordres de grandeur : le premier concerne les lois et ordonnances d'un gouvernement à l'attention de ses sujets, le second le contexte géopolitique global (en l'occurrence, sur le pourtour méditerranéen), puisque ces deux manifestations de relation d'une autorité sur une autre ont considérablement influencé le développement de la médecine.

Tel que le rappelle André Finot⁶¹, les rois mérovingiens, dès Clovis, comptaient à leur cour un voire plusieurs médecins – appelés *archiâtres* conformément à la tradition grecque. Toutefois, il est fort possible qu'un tel nom fut donné plus par apparat que de renom. Outre Réaval (ou Réoval), alors au service de Clothaire I^{er}, petit-fils de Clovis, qui mit à profit ce qu'il avait appris lors de son séjour à Constantinople⁶², il semble que les archiâtres ne prodiguaient de soin que des pratiques théurgiques sinon des conseils d'ordre alimentaire. Anthimus, pourtant originaire de Constantinople⁶³, n'aurait laissé de travaux qu'un traité diététique : *De*

59 REY *et al.*, *op. cit.*, pp. 68-69.

60 BANNIARD (2007).

61 FINOT (1970).

62 Saint Grégoire rapporte à son sujet l'opération qu'il assura sur un serviteur de la reine Radegonde : « {...} le médecin Réoval se présenta, et dit : {...} Celle-ci m'appela et m'ordonna de le soulager si je pouvais. Alors, comme je l'avais vu faire à Constantinople par les médecins, je lui coupai les testicules, et je le rendis guéri à sa mère affligée. ».

SAINT GREGOIRE (1838) p. 75.

63 Exilé par l'Empereur Zénon, Anthimus entra au service de Thierry I^{er}, fils de Clovis.

« *Les noms des os du corps humain : une brève histoire du corps anatomisé* »

*observatione ciborum*⁶⁴, en lequel il répertorie les bienfaits thérapeutiques et digestifs de certains aliments (notamment les fruits, légumes, viandes, etc), et propose même des conseils de préparation⁶⁵. Les premières lignes de ce traité ne sont pas sans rappeler la philosophie naturaliste grecque :

« {...} *quoniam prima sanitas hominum in cibis congruis constat {...}* »⁶⁶

De fait, la partie orientale de l'Empire romain a plus longuement conservé – et surtout entretenu ! – l'héritage qu'elle avait reçu des anciens. Cependant, et comme nous l'avons mentionné précédemment, ce que nous estimons comme de la barbarie intellectuelle est le fait que la médecine fut traitée en l'état comme une connaissance figée, pleinement aboutie, que trop peu s'inquiétèrent d'approfondir. Tel que Braunstein paraphrase Daremberg, lequel s'opposait pourtant à attribuer au Moyen Âge la part d'obscurantisme qu'on lui atteste : « les progrès de l'histoire de la médecine sont ainsi rythmés par ceux de la physiologie {...} »⁶⁷. Or, il n'en est rien avant le XVII^{ème} siècle, de même pour l'anatomie qui devra attendre le XIV^{ème} siècle pour qu'on y porte à nouveau de l'intérêt. De fait, si l'anatomie fut déjà rejetée par Galien (tant la pratique que la connaissance elle-même), les médecins francs ne s'en sont pas plus encombrés, d'autant que la loi salique (507) déclare :

« *Si quis corpus occisi homini antequam in terra mittatur expoliaverit in furtum, {...} hoc est MMD dinarios, qui faciunt solidos LXIII, culpabilis*

64 «Traité sur l'alimentation».

65 Ceux-ci concernent surtout les modes de cuisson, ainsi qu'en dissertait Hippocrate, visiblement déterminants à l'époque mérovingienne puisque opposant d'une part les barbares « crudivores » et la *coctio* du monde civilisé, comme le souligne PLOUVIER (2004).

66 « {...} parce que la santé première de l'homme réside en une bonne alimentation {...} ». ANTHIMUS (1877) p. 7.

Nous y voyons une continuité du *Régime* d'Hippocrate en l'idée de la « bonne » alimentation. S'alimenter ne suffit pas. Il faut donc consommer ce qui est bénéfique au corps et à l'esprit (selon Hippocrate, ce qui leur ressemble). Anthimus parle notamment des « humeurs froides » (*crudos humores*), des « brûlures écoeurantes » (*acedias carbunculos*) et des « éructations sévères » (*ructus graves*) qui surviennent si les aliments consommés n'ont pas été correctement cuits. Celles-ci, par l'évocation des éléments naturels (l'eau pour les humeurs, le feu avec les brûlures et l'air par les éructations), rappellent la théorie du microcosme-macrocosme chère aux naturalistes.

67 BRAUNSTEIN (2005) p. 383.

judecitur. »⁶⁸

La médecine gréco-byzantine, au même titre que sa civilisation, connaîtra après un âge d'or de près de deux siècles, soit autant de temps que l'agonie de Rome. À l'instar d'Oribase, Alexandre de Tralles et Paul d'Égine s'adonneront eux aussi à l'élaboration d'ouvrages encyclopédiques, en plus d'être particulièrement qualifiés respectivement en pathologie et en chirurgie⁶⁹. Après cela, les conquêtes arabes sous le Califat Rachidoune (632-661) retrancheront à l'Empire byzantin une bonne moitié de son territoire (actuels Égypte, Jordanie, Israël, Liban et Syrie). La dernière hypothèse concernant la destruction de la bibliothèque d'Alexandrie serait attribuée au général arabe Al-as-Amrou, en 641, qui aurait alors déclaré :

« Si tous ces livres sont conformes au Coran, ils sont inutiles ; s'ils ne sont pas conformes, ils sont dangereux. »⁷⁰

Nous verrons en un temps ultérieur le rôle capital qu'eut la civilisation arabe dans la Renaissance européenne. Le fait est qu'après plus d'un siècle d'expansion militaire (622-750), le monde arabe se consolide de l'intérieur. La dynastie des Abbassides alors au pouvoir fonde Bagdad en 762 et en fait sa capitale en plus du plus grand carrefour culturel du Proche-Orient. C'est dans cette nouvelle Alexandrie, mitoyenne de l'Europe et de la Chine, que les productions de l'Antiquité seront traduites du grec, syriaque ou copte vers l'arabe. Il en va ainsi pour d'autres domaines scientifiques tels que l'astronomie, l'alchimie ou les mathématiques, l'Islam étant, à cette période de l'histoire, fort souple à l'égard des autres cultures et religions.

Par ailleurs, l'on retrouve à la cour de Charlemagne, sacré Empereur d'Occident en 800, à la

68 « Quiconque aura dévalisé le corps d'un homme mort, avant qu'il ait été confié à la terre, sera condamné à payer 2.500 deniers, ou 62 sous d'or et demi. ».

Traduction de PEYRÉ (1828).

69 L'on reconnaît d'ailleurs dans la première partie du Moyen Âge un certain développement de la pratique chirurgicale (jamais à corps ouvert, cependant), notamment : « trépanation, réduction des fractures, opération de la fistule anale, ligature des hémorroïdes, hémostase par cautérisation, extraction des corps étrangers métalliques à l'aide d'un aimant, création d'instruments nouveaux, sutures des plaies pénétrantes de poitrine. ».

IMBAULT-HUART (1983) p. 17.

70 HECKETSWEILER, *op cit.*

fois un archiâtre juif (Wintanus) et un arabe (Buhahylyba Bingezla). Aucun qui ne soit byzantin. C'est une première à la cour franque et une dernière puisque il n'y eut, après lui, aucun autre médecin arabe – du moins qui fut élevé au rang d'archiâtre ou de premier médecin. Cette occurrence tout à fait exceptionnelle dépend d'une part de l'essor scientifique arabe⁷¹, d'autre part de la situation politique entre les empires d'Orient et d'Occident. En effet, le sacre impérial de Charlemagne repose sur un ensemble de conditions somme toute particulières : le titre impérial d'Orient étant détenu par une femme (Irène l'Athénienne), ce que Charlemagne ne reconnaît pas, la place d'empereur romain est ainsi vacante et, surtout, légitime. De plus, le pouvoir papal (sous l'égide de Léon III) ne jouissant pas encore de l'ampleur qu'on lui connaîtra quelques siècles plus tard, celui-ci a besoin de s'appuyer sur une nation puissante afin de tenir tête à l'orthodoxie byzantine, d'autant que Rome est comprise dans le territoire franc. Cela pourrait aussi s'interpréter comme un tour de force de la part de Charlemagne, une prise de position sévère exprimant sa résolution à tenir tête à l'Empire byzantin, en invitant à sa cour un représentant du monde arabe, alors bourreau de Constantinople. De plus, la rupture avec le monde greco-byzantin se concrétise au terme des réformes d'Alcuin par la création des écoles palatines au sein desquelles seront formés tous les futurs médecins de la cour. À compter du règne de Louis le Pieux (814-840), les archiâtres seront exclusivement originaires du royaume franc et instruits sur ce même territoire.

1.3. Le fait religieux

Les croyances, qu'elles soient l'objet d'un culte ou relèvent de la superstition, ont toujours gravité autour de la question de la guérison, puisque, par essence, celle-ci interroge notre rapport au vivant. Tout ce dont usent médecins et chirurgiens prolonge ou restaure notre intégrité donc déjoue – certes temporairement – la fatalité qui nous échoit. Mais concernant ce que la science ne peut expliquer ni comprendre, la place du *savoir* est souvent laissée au *croire*. Dès les fondements du rationalisme médical par Hippocrate, l'on attribuait des causes

71 « Dass der Araber Buhahylyba Bingezla als Arzt bei Karl d. Gr. wirkt, ist eine Seltenheit, die mit dem Aufkommen der arabischen Heilkunde in Beziehung steht ; [...] ».

« Que l'arabe Buhahylyba Bingezla travailla comme médecin auprès de Charlemagne est une rareté résultant de l'émergence de la médecine arabe ; [...] ».

HEYNE (1903) p. 176. Texte et traduction.

célestes à certaines pathologies (notamment l'épilepsie), hypothèse que le médecin de Cos réfute catégoriquement :

« Περὶ μὲν τῆς ἱερῆς νόσου καλεομένης ὧδ' ἔχει. Οὐδὲν τί μοι δοκέει τῶν ἄλλων θειοτέρη εἶναι νόσων οὐδὲ ἱερωτέρη, ἀλλὰ φύσιν μὲν ἔχει ἣν καὶ τὰ λοιπὰ νοσήματα, ὅθεν γίνεται. Φύσιν δὲ αὐτῆ καὶ πρόφασιν οἱ ἄνθρωποι ἐνόμισαν θεῖόν τι πρῆγμα εἶναι ὑπὸ ἀπειρίας καὶ θαυμασιότητος, ὅτι οὐδὲν ἔοικεν ἐτέρησι νοσοῖσιν. »⁷²

Malgré plusieurs siècles de traditions médicales, les médecins du Moyen Âge, parfois rendus aux limites de leur art et incapables de soulager certains maux, n'hésitent pas à se tourner vers des remèdes moins terrestres. Ainsi que le mentionne Finot⁷³, Tranquillinus, médecin de Clovis, alors dépassé par la santé déclinante du souverain, fit appel à Severinus, abbé de Saint-Maurice d'Agave. C'est par force de prières que ce dernier aurait obtenu le bon rétablissement du roi, ou, selon le *Dictionnaire historique de la Suisse*⁷⁴, en le revêtant de son manteau.

Le rôle de l'Église pendant la première moitié du Moyen Âge est marqué par une dualité singulière. D'une part, les monastères conservent les quelques manuscrits hérités de l'ère antique et en entretiennent l'apprentissage. D'autre part, la foi s'impose dans les méthodes de guérison et force un retour à des pratiques primitives. En effet, selon Daremberg, Ozanam et de Renzi⁷⁵, la médecine a été, dès l'époque carolingienne, sous l'égide de l'Église catholique (entre autres sphères politiques et savantes), ainsi pérennisée. Traduite et transmise à tous. Daremberg énumère une éminente liste d'œuvres, de médecins et de lieux illustres, autant d'arguments que Nicaise réfute quelques années plus tard :

« D'après Ozanam, de Renzi et Daremberg, on trouve donc beaucoup de

72 « Voici ce qu'il en est de la maladie dite sacrée : elle ne me paraît pas avoir rien de plus divin ni de plus sacré que les autres, mais la nature et la source en sont les mêmes que pour les autres maladies. Sans doute c'est grâce à l'inexpérience et au merveilleux qu'on en a regardé la nature et la cause comme quelque chose de divin ; en effet elle ne ressemble en rien aux autres affections. ».

LITTRÉ, *op. cit.*, pp. 352-353.

73 FINOT, *op. cit.*

74 WILDERMANN (2011) en sitographie.

75 DAREMBERG, *op. cit.*, pp. 257-259.

« *Les noms des os du corps humain : une brève histoire du corps anatomisé* »

manuscrits qui tendraient à prouver que, pendant la première partie du moyen âge, la médecine n'était pas si absolument délaissée qu'on le croit généralement. Mais la plupart de ces écrits se rapportent à des travaux d'écrivains méthodistes et sont des extraits de la Somme médicale {...}. »⁷⁶

L'Église a certes recueilli le patrimoine médical antique mais n'en a pour autant pas transcrit les enseignements avant plusieurs siècles – encore moins furent-ils dispensés et appliqués tels que nous les connaissons aujourd'hui – sans quoi la « Renaissance médicale » qui eut lieu à la fin du Moyen Âge eut été parfaitement anecdotique.⁷⁷ De fait, les manuscrits étaient, à ce moment, fort rares, et les productions contemporaines d'un moindre intérêt. Si nous avons précédemment cité Anthimus, archiâtre de Thierry I^{er}, et son traité diététique *De observatione ciborum*, il apparaît que ce modèle intellectuel fut largement emprunté (calqué sur le *Régime hippocratique*) tel que le rappelle Nicaise :

« Au début du moyen âge, ceux qui ont écrit sur la médecine {...} ont été les intermédiaires entre les Grecs et les néo-Latins ; leurs ouvrages contiennent surtout des recettes médicales et des formules superstitieuses, qui ont donné naissance à la plupart des Réceptaires chrétiens du moyen âge. »⁷⁸

Abbayes et monastères servaient essentiellement d'« hôpitaux »⁷⁹ et comptaient des jardins de plantes médicinales. Il n'était pas rare de trouver des moines et des clercs alors instruits des remèdes, potions et onguents, parfois même de chirurgie – ce qu'il en restait – mais avant les réformes carolingiennes, ces savoirs ne sortaient guère de leurs lieux de réclusion.

« Depuis la chute de l'empire romain, les lambeaux de sciences qui subsistaient étaient surtout dans les mains du clergé, et il n'en faisait guère profiter que ses membres. »⁸⁰

76 NICAISE (1891) p. 3.

77 Il faut attendre le XI^{ème} siècle pour que naisse un véritable intérêt autour des manuscrits de l'Antiquité et que l'état de la médecine en Occident s'améliore concrètement. Ce sujet est laissé à un développement ultérieur.

78 NICAISE, *op. cit.*, p. 2.

79 Terme anachronique puisque le principe d'hôpital fut intégré bien plus tardivement. Il s'agissait plutôt d'infirmes. Selon Hecketsweiler (*op. cit.*), les malades y étaient surtout soignés par la prière et la confession.

80 NICAISE, *op. cit.*, p. 8.

L'état de la connaissance médicale est ainsi au plus bas, lapidaire et avarement scellée, si bien que la religion catholique instille peu à peu ses croyances dans l'art de guérir. La méthode et le diagnostique laissent place à la superstition, le médecin au prêtre. Les enseignements d'Hippocrate – même les plus fondamentaux – cèdent au culte des idoles et la vénération des reliques. La rémission des péchés devient alors une affaire de santé plus que de piété et l'on trouve plus de satisfaction dans l'accession à la vie éternelle qu'à repousser sa propre mortalité. Ainsi, en lieu et place de bonne alimentation et de remède, l'on intime à prier divers thaumaturges selon le mal qui sévit⁸¹ :

| | |
|-------------------------|--|
| Saint Antoine du Rocher | Soigner les dermatoses |
| Sainte Apolline | Apaiser les maux de dents |
| Saint Avertin | Diminuer les migraines et les vertiges |
| Saint Brice | Soulager les maux de ventre |

Quant aux reliques, le fait de leur attribuer un pouvoir guérisseur tient de la loi de contagion, principe sympathique⁸² selon lequel un simple contact avec un objet renfermant un pouvoir permet d'acquérir ledit pouvoir. Ainsi, terrassé par une maladie que son archiâtre ne parvenait pas à apaiser, l'évêque Grégoire de Tours demanda à ce que lui soit administrée dans de l'eau de la poussière du tombeau de saint Martin, remède par lequel il guérit aussitôt.

Autrement, la superstition perdure dans l'idée d'une communion entre l'humain et son environnement, que ses actes s'inscrivent dans une forme d'harmonie cosmique, donc entre le monde macrocosme et l'être microcosme, Dieu étant la puissance supérieure et la foi la vertu primordiale. Ce principe, déjà présent dans la philosophie naturaliste grecque, se manifeste plus sensiblement par la vie spirituelle. Richard Cœur de Lion, alors en partance pour la troisième croisade et bloqué en Sicile par de violents orages, fait pénitence pour racheter ses

81 Voir « SAINTS THAUMATURGES » en sitographie.

82 Au sens de la « magie sympathique », soit la mise en rapport entre deux éléments selon un postulat établi, ici la loi de contagion concernant les vertus prétendues des reliques.

péchés en se flagellant le dos afin que les cieux soient apaisés.

S'il faut attendre le XII^{ème} siècle pour que la science investisse le champ religieux, certains ecclésiastiques tentent de redonner à la médecine ses lettres de noblesse. Dès le VII^{ème} siècle, avant la fondation des universités carolingiennes et même l'école de Salerne⁸³, Isidore de Séville écrit en 636 ses *Etymologies*, dont le livre XI est l'un des rares textes – si ce n'est le seul – du Haut Moyen Âge à interroger l'anatomie. Les observations faites par l'évêque wisigoth relèvent essentiellement de la linguistique, les principes anatomiques étant relayés au second plan, utilisés dans la seule intention de justifier ses interprétations. La pertinence médicale des *Etymologies* reste de moindre mesure, malgré la justesse de sa démarche étymologique, telle que rappelée par Spevak.⁸⁴

Au terme du premier millénaire et cinq siècles après la chute de l'Empire romain d'Occident, l'état de la médecine (et de la connaissance scientifique en général) en Europe est profondément empreint d'obscurantisme. Les rares bribes héritées des latins n'ont que peu survécu tant aux évolutions linguistiques qu'aux diverses situations et décisions politiques ainsi qu'aux dogmes religieux grandissants. Les quelques sursauts visant à restaurer le prestige de l'art de guérir sont vites essoufflés. Il faut attendre le XI^{ème} siècle pour que la barbarie intellectuelle cesse, du moins prenne un autre visage pour les cinq siècles à venir.

2. Le « Moyen Âge heureux », à partir du XI^{ème} siècle

De nombreux facteurs ont conduit l'art médical à se frayer une place légitime dans le paysage occidental alors fortement empreint des croyances bibliques. L'engouement grandissant que celui-ci connaît aux premiers siècles du deuxième millénaire est rapidement perçu comme un danger par et pour les autorités religieuses, et à plus large mesure pour les valeurs morales des civilisations européennes. La barbarie dont nous avons discoursé précédemment prend alors une forme nouvelle : celle de la censure et de la condamnation. Il n'en faudra pas plus pour

83 École médicale fondée par quatre savants : Hélinus (juif), Pontus (grec-byzantin), Adela (arabe) et Salernus (néo-latin). Cette école, au rayonnement pourtant salué par les historiens, fut fondée au IX^{ème} siècle, ce qui n'en fait pas une précurseuse au yeux des universités carolingiennes, son âge d'or correspondant à celui de la médecine, de manière générale, lors de la redécouverte des textes antiques.

84 SPEVAK (2009).

que l'Église impose sur la connaissance une autorité redoutable, laquelle ne restera pas sans conséquences sur les siècles à venir.

2.1. Redécouverte et traduction des textes de l'Antiquité

L'intérêt de l'Occident pour la culture arabe – en ce qui nous concerne, ses arts et sa langue – résulte de nombreux contacts entre les civilisations européennes et du proche Orient.⁸⁵ Depuis plusieurs siècles, le territoire musulman s'étend au Nord-Ouest jusqu'aux Pyrénées et au Nord-Est en Anatolie, aux portes de Constantinople. De fait, le monde arabe s'impose depuis le VII^{ème} siècle comme un rouage important de la politique méditerranéenne que les royaumes et empires voisins ne peuvent ignorer pas plus qu'ils ne peuvent le contenir. Cette présence inéluctable du monde musulman dans les consciences européennes pousse naturellement à ce que des liens se tissent entre les différentes civilisations, par la diplomatie, le commerce ou la guerre. Ce n'est qu'au XI^{ème} siècle que l'on recense les premières traductions latines d'œuvres arabes et grecques, en Italie et en Espagne. Constantin l'Africain (1020-1087), chrétien originaire de Carthage, entre dans les ordres au monastère du Mont-Cassin où il traduit de nombreux ouvrages médicaux traitant de pathologie, de diététique et de pharmacologie, ainsi que l'encyclopédie médicale de Ali Ibn Abbas Al-Majusi, censée compiler l'ensemble des connaissances nécessaires à l'exercice de la médecine. Concomitamment, les normands prennent la Sicile aux mains des musulmans (qui l'avaient prise aux byzantins en 878) et l'administrent de 1060 à 1090. C'est un lieu parfait pour l'entreprise de traduction, puisque l'île a longtemps été de tradition grecque⁸⁶ puis latine avant les conquêtes musulmanes. On y transcrit *L'Optique* de Ptolémée, des travaux de Galien et le *Canon* d'Ibn Sina (Avicenne), entre autres. Un siècle plus tard, les normands s'emparent de l'Ifriqiya (actuelle Tunisie) et en font le « royaume d'Afrique » de 1146 à 1160. Ils en importent d'éminents travaux arabes. À Padoue, on traduit Ibn Rushd (Averroès) et Al-Razi (Rhazès) et Platon de Tivoli le traité de

85 Nous tâcherons de nuancer autant que faire se peut, puisqu'il serait malvenu de parler de civilisation arabe au singulier, le monde musulman étant un large conglomérat de nations (kurdes, turcs, arabes, berbères, maures...).

86 À la fois durant l'Antiquité, pendant laquelle la Sicile était source de conflit entre les cités grecques et Carthage, voire même entre les cités elles-mêmes puisqu'elle fut le théâtre d'affrontements entre la ligue du Péloponnèse (dirigée par Sparte) et la ligue de Délos (dirigée par Athènes) lors de la guerre du Péloponnèse (431 – 404 av. J.C.), et durant le Moyen Âge puisque les musulmans l'ont retranchée à l'Empire byzantin.

trigonométrie *De la mesure du cercle* d'Archimède.

En Espagne, la *Reconquista*⁸⁷ amorcée dès 722 connaît un sursaut conséquent au XI^{ème} siècle. Deux motifs principaux sont en cause : d'une part, le sac de la ville de Saint-Jacques de Compostelle en 999, d'autre part, la mort du vizir Al-Mansur en 1002, connu pour ses démonstrations de force (notamment le sac de Saint-Jacques de Compostelle et celui de Barcelone en 985), point de départ de la guerre civile andalouse qui mènera à sa perte le califat hammudite en 1031. En 1062, le pape Alexandre II publie une bulle en laquelle il déclare :

*« Eos qui in Hispaniam proficisci destinarunt paternitate karitate hortamur ut, que divinitus admoniti cogitaverunt ad effectum perducere, summa cum sollicitudine procurent ; qui iuxta qualitatem peccaminum suorum unusquisque suo episcopo vel spirituali patri confiteatur, eis que, ne diabolus accusare de inpenitentia possit, modus penitentie imponatur. Nos vero auctoritate sanctorum apostolorum Petri et Pauli et penitentiam eis levamus et remissionem peccatorum facimus. »*⁸⁸

Bien que l'interprétation de cette lettre ne fasse pas l'unanimité, nous nous accordons aux propos de Jean Flori⁸⁹, à savoir qu'il s'agit effectivement d'une exhortation à mener un combat armé envers les musulmans d'Espagne par lequel la rémission des péchés est possible, à l'instar des croisades. Les comtés de la Marche⁹⁰ s'engagent ainsi face à un califat gangrené par l'insurrection. En 1085, le royaume de Tolède est repris et avec lui la moitié du territoire espagnol, mais les conflits sont encore loin d'arriver à leur terme puisque la *Reconquista* ne sera totale qu'en 1492. C'est notamment à Tolède que se concentre l'activité de la communauté savante européenne. Gérard de Crémone (1114-1187) y traduit Aristote, l'*Al-Tasrif* d'Abu Al-

87 Mouvement de « reconquête » des territoires annexés durant l'expansion du monde arabe de 711 à 726.

88 « Nous encourageons ceux qui ont résolu d'aller en Espagne pour l'amour du Saint-Père, qui sont divinement résolus à le mettre en œuvre et avec grand soin ; ceux qui se confient à leur évêque ou leur père spirituel selon la teneur de leurs péchés pour que pénitence leur soit accordée et afin que le diable ne puisse le leur reprocher. Par la sainte autorité des apôtres Pierre et Paul, Nous levons sur eux cette pénitence et leur accordons la rémission des péchés. ».

LOEWENFELD (1885) p. 43. Traduction personnelle.

89 Voir FLORI, p. 320.

90 Comtés indépendants d'outre-Pyrénées sous tutelle franque.

Quasim (Albucacis) ou *Chirurgia*, en plus des œuvres traduites en Italie et citées précédemment (notamment Rhazès, Euclide, Ptolémée et Avicenne). Ces traductions de l'arabe vers le latin seront corroborées avec les manuscrits grecs suite au sac de Constantinople lors de la quatrième croisade (1202-1204), redirigée à l'encontre de l'Empire byzantin. Mais outre les œuvres de sciences et de philosophie, le travail de la traduction devient une affaire hautement politique lorsque Pierre le Vénérable (1092/94-1156), abbé de Cluny, demande une copie latine du Coran. En 1142, le *Corpus de Tolède* voit le jour, comprenant, entre autres, la *Lex Mahomet pseudoprophete* ou *Lex Sarracenorum*⁹¹, qui n'a pour seul but que d'instruire l'Occident de la teneur païenne de l'Islam, donc à instrumenter la propagande croisée.

2.2. Diffusion, développements et points de rupture

L'influence des textes récemment traduits se fait peu à peu conséquente, tant positivement que négativement. De fait, on ne peut contester l'impact qu'ont pu avoir des traités d'optique, de mathématiques, d'astronomie et de chimie sur une civilisation qui en savait alors si peu à ce moment de son histoire. La médecine connaît elle aussi un essor considérable grâce aux traités exhumés et traduits (cf. énumération de la sous-partie précédente) qui font de l'art de guérir autre chose qu'une science de la diététique. D'une part, l'on tente – certes maladroitement – d'interconnecter les connaissances du domaine scientifique à la manière des *physiciens* grecs en prenant les mathématiques comme point d'harmonie entre les sciences et les arts :

« Avec ces penseurs, se systématise toute une recherche de concordances numériques construisant une nouvelle vision du réel (correspondance des 4 éléments, des 4 humeurs, des 4 points cardinaux, des 7 planètes⁹², des 7 métaux, des 7 intervalles musicaux...) qui marque profondément la médecine du Moyen-Âge. »⁹³

91 « Loi du pseudo-prophète Mahomet » ou « Loi des sarrasins ».

92 Au Moyen Âge on ne dénombre que six des huit planètes de notre système solaire (Pluton en étant exclue par nature, Uranus ayant été découverte en 1781 et Neptune en 1846). Les « sept planètes » renverraient au Soleil, la Lune et les cinq planètes observables à l'œil nu : Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne (ce qui soustrait *de facto* la Terre du compte), associés respectivement à l'or, l'argent, le mercure, le cuivre, le fer, l'étain et le plomb.

93 IMBAULT-HUART, *op. cit.*, p. 11.

« *Les noms des os du corps humain : une brève histoire du corps anatomisé* »

Cette mouvance donnera vie à l'alchimie, elle même tributaire de la médecine astrologique⁹⁴, corrélation ultime des sciences et des croyances au service de la théorie du microcosme-macrocosme⁹⁵. Si Théophile Perrier ne manque pas d'en rappeler la place au sein des universités françaises – notamment à partir de la Renaissance –, il s'en revendique même, alors à l'aube du XX^{ème} siècle :

« {...} mais nous pensons que rien de ce qui intéresse l'homme et l'humanité dans le cours des siècles ne doit rester ignoré du médecin. Au début, régnaient les sciences abstraites, absolues : mathématiques, mécanique, astronomie, etc... {sic} La médecine est un art empirique qui a profité de toutes ces sciences. »⁹⁶

D'autre part, les médecins s'accordent le nom de *physicien* sans véritablement porter un grand intérêt sur les œuvres des anciens et les universités s'enflent de ces manuscrits qui font leur renom. Plutôt que de chasser la barbarie intellectuelle, l'arrivée des traités antiques n'a fait qu'enorgueillir ceux qui s'en croyaient instruits et caré encore plus et pour plus longtemps l'esprit logique qui en dû épanouir :

« Pour former un Médecin, l'étude étoit un secours inutile ; la hardieffe & la témérité donnoient feules le droit de décider de la vie des hommes. Ceux qui se vantaient d'être initiés dans les myftères de la Médecine, n'avoient befoin pour perfuader que de leur propre témoignage : l'Art de guérir, de même que la fuperftition, trouve toujours une reffource affurée dans la crédulité : la foibleffe, la crainte & la douleur foumettent les hommes à ceux qui leur promettent du foulagement, ou qui les menacent de malheurs cachés dans l'avenir. »⁹⁷

Or, avant même que ces doctrines ne surviennent dans le paysage universitaire, l'état de l'enseignement y était déjà fortement inégal. De plus, l'apport de nouveaux préceptes n'a fait que noyer plus encore ceux auparavant dispensés dans les écoles. L'on entrait à l'université sans avoir pleinement étudié les différentes matières – notamment les matières logiques –

94 Voir annexe 6, illustration de « l'homme zodiac », p. 13 du second volume.

95 Voir annexe 7, p. 14 du second volume.

96 PERRIER (1905) pp. 7-8.

97 QUESNAY, *op. cit.*, p. 7.

donc sans d'autre formation que celle des lettres et des enseignements bibliques. En plein XIII^{ème} siècle, seuls les arts et la théologie occupent une place avantageuse :

« Des quatre facultés dont se composait l'Université de Paris, deux, celle de médecine et surtout celle de décret, {...} eurent à Paris beaucoup moins d'importance que les deux autres, la faculté des arts et la faculté de théologie. »

« Les sept arts qu'enseignaient les écoles dont était sortie la faculté des arts n'y étaient plus enseignés en réalité au XIIIe siècle. Le quadrivium n'était étudié que quand il restait du temps pour le faire, et ce temps restait rarement. Le trinium lui-même s'était réduit à peu près à la logique ou dialectique ; mais celle-ci avait peu à peu usurpé toutes les questions philosophiques et était devenue en fait synonyme de philosophie {...}. »⁹⁸

De fait, dialectique et philosophie se confondent, d'une part l'art de l'argumentation, d'autre part la connaissance et l'appréhension que l'on a de soi et du monde autour. Les œuvres d'Aristote ont assurément influencé – voire amorcé – ce dualisme puisque ses travaux de logique furent vite appréciés des écoles et de l'Église, servant à l'étude des mythes (donc des mœurs) de la Bible. La philosophie est alors un outil de bonne piété sans toutefois égaler ni surpasser la foi elle-même :

« La philosophie n'a donc de valeur que comme auxiliaire de la foi ; par suite {sic} toute opinion philosophique contraire à la foi doit être rejetée sans examen. »⁹⁹

Plusieurs éléments viennent chahuter cet état de faits et profondément inquiéter l'Église sur la place laissée aux auteurs antiques, Aristote étant ici principalement en cause. Initialement, la redécouverte des civilisations grecques et latines perturbe les postulats catholiques. De fait, ces civilisations sont antérieures au Christ et à la Révélation de Dieu, de confession polythéiste de surcroît, et dont la conception du monde est bien étrangère aux Évangiles. À

98 LUQUET (1904) respectivement p. 2 et p. 16.

Le *quadrivium* correspond à l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie et la musique. Le *trinium* à la grammaire, la rhétorique et la dialectique.

99 LUQUET, *op. cit.*, p. 5.

« *Les noms des os du corps humain : une brève histoire du corps anatomisé* »

constater les relations conflictuelles entre catholiques, juifs, orthodoxes et musulmans, qu'elles soient encouragées ou populaires¹⁰⁰, il paraît peu probable que l'Église ait fait publicité d'un texte de culture païenne, du moins qui revendiquât un mode de pensée alors considéré païen. Les travaux de logique d'Aristote (*l'Organon* et la *Logique*, par exemple) furent les premiers concernés – puisque les premiers traduits – et furent censurés par le concile de Sens dès 1140 jusqu'à ce que la scolastique réconcilie philosophie et théologie plus d'un siècle plus tard.¹⁰¹ Les traités *Physique* et *Métaphysique* soulèvent une émulation plus vive encore et pour lesquels le cardinal légat Robert de Courson prendra des mesures plus que sévères en 1210 à l'issue du concile provincial de Paris. Les lecteurs desdits traités, considérés hérétiques, sont soumis à l'enfermement perpétuel, voire au bûcher, et les œuvres d'Aristote définitivement écartées,¹⁰² afin de préserver l'Église de toute influence qui serait néfaste à ses enseignements :

« Mais lorsqu'on connut, – et par l'intermédiaire des Arabes, – des œuvres nouvelles d'Aristote, lorsque les hommes d'étude cherchèrent chez lui non seulement la forme, mais encore la matière du savoir humain, lorsque cette renommée qui le faisait appeler le Philosophe eut fait accepter comme une nouvelle révélation tout ce qui se présentait sous son nom, l'Église ne put voir sans émotion cet Evangile selon Aristote d'où l'on tirait des dogmes opposés au dogme chrétien. Plus de Dieu créateur, puisque la matière, le mouvement, le temps et par la suite le monde sont éternels ; plus d'immortalité de l'âme, en vertu de la théorie de l'intellect actif universel. »¹⁰³

De fait, les peurs des hautes instances ecclésiastiques ne sont pas infondées puisque nombre des membres du clergé abandonnent tout intérêt pour l'étude des mystères, des mythes et des morales bibliques. Outre le fait que la *logos* grecque impose une incompatibilité d'ordre méthodique dans la réflexion de Dieu, vers Dieu et du principe de vérité révélée, clercs et

100 Encouragées en ce qui concerne directement les croisades et les tensions entre la papauté et le culte orthodoxe, populaires pour ce qui est de la persécution des juifs lors de la première croisade, notamment du massacre de Worms en 1096, pourtant proscrite par l'Église.

101 Par les travaux d'Albert le Grand et de son disciple Thomas d'Aquin au XIII^{ème} siècle.

102 HAURÉAU (1872) p. 528.

103 LUQUET, *op. cit.*, p. 18.

religieux se consacrent pleinement à l'étude des manuscrits retrouvés, à l'exercice de la médecine et de la chirurgie, tournant ainsi le dos aux croyances de la thaumaturgie et de la guérison par l'absolution :

« Les leçons qui confissoient dans l'interprétation des anciens Livres des Grecs, ne furent pas inutiles. La curiosité, les honneurs, les récompenses réveillèrent l'émulation : les attrait qu'offroit l'Art de guérir, porta dans les Cloîtres mêmes un empreffement qu'il fallut modérer : les Clercs & les Religieux accouroient de toutes parts. Au lieu d'étudier les préceptes du Maîtres des Sentences, ils s'attachoient aux leçons d'HIPPOCRATE & d'ALBUCASIS. L'émulation fut fi vive, qu'elle caufa une espece de défertion dans les Monasteres ; il fallut qu'un Concile rappellât à leurs exercices ces Sectateurs fi finguliers d'HIPPOCRATE {...} »¹⁰⁴

Une telle désertion ne passe pas inaperçue des autorités religieuses. L'étude et la pratique de la médecine sont ainsi incriminées, considérées comme une dépravation et source du péché capital d'avarice au sein des membres de l'ecclésiast. En 1130, pendant l'âge d'or des traductions de Tolède, le concile de Clermont dresse dans son cinquième canon le constat suivant :

« Prava autem consuetudo, prout accepimus, & detestabilis inolevit, quoniam monachi & regulares Canonici post susceptum habitum & professionem factam, sprete bonorum magistrorum Benedicti & Augustini regula, leges temporales & medicinam gratia lucri temporalis addiscunt. Avaritiae namque flammis accensi se patronus causarum faciunt. Et cum psalmodiae & hymnis vacare deberent, gloriosae vocis freti munimine allegationum suarum varietate justum & injustum fasque nefasque confundunt. »¹⁰⁵

104 QUESNAY, *op. cit.*, pp. 10-11.

105 « Mais la coutume dépravée, telle que nous l'avons reçue, s'est développée de façon plus détestable encore, puisque les moines et chanoines, après avoir revêtu l'habit et fait leur profession, se sont écartés des enseignements des bons maîtres Benoît et Augustin. Ils apprennent les lois temporaires de la médecine dans le seul but d'un bénéfice temporaire. Car lorsqu'ils sont brûlés par les flammes de l'avarice, ils se font défenseurs de leur propre cause. Et tandis qu'ils s'exemptent des psaumes et des hymnes en s'appuyant sur la protection de leur voix glorieuse, ils confondent ce qui est juste et conjoint à la volonté divine de ce qui ne l'est pas. ».

MANSI (1776) p. 438. Traduction personnelle.

En réaction, les conciles se multiplient sur le territoire et le pouvoir papal affirme son autorité par des décrets sévères à l'attention des membres du clergé investis de médecine. Les XII^{ème} et XIII^{ème} siècles sont ainsi marqués par la censure, la multiplication des interdits et des sentences, avec pour mot d'ordre la préservation des valeurs de l'Église et la juste conduite de ses serviteurs.

2.3. L'autorité religieuse : « *Ecclesia abhorret a sanguine* »

Moins d'un siècle après leur apparition dans l'horizon universitaire, les textes des auteurs antiques soulèvent une inquiétude grandissante au sein de l'Église. Comme nous l'avons dit, le concile provincial de Paris de 1210 proscrit les œuvres d'Aristote et condamne fermement ses lecteurs suite au constat dressé par l'évêque Étienne de Tournai dans une lettre au pape Innocent III en 1203 :

*« Lapsa sunt apud nos in confusionis officinam sacrarum studia litterarum, dum et discipuli solis novitatibus applaudunt, et magistri gloriae potius invigilant quam doctrinae, novas recentesque summulas et commentaria firmantia super theologica passim conscribunt, quibus auditores suos demulceant, detineant, decipiant, quasi nondum sufficerint sanctorum opuscula patrum, quos eodem spiritu sacram Scripturam legimus exposuisse quo eam composuisse credimus apostolos et prophetas ».*¹⁰⁶

Pour Tournai, la faute relevée est le questionnement de la théologie à la lumière de la philosophie grecque par l'écriture de sommes et de commentaires aux Évangiles. Du reste, les travaux de Thomas d'Aquin, compilés dans la *Somme théologique*, réconcilient un tant soit peu les ecclésiastiques avec la méthode aristotélicienne, mais la réception de son œuvre sera équivoque à celle du prince des philosophes et les condamnations semblables à quiconque

106 « Les études des lettres sacrées sont tombées chez nous dans le champ de la confusion : les élèves applaudissent aux seules nouveautés et les maîtres se préoccupent de gloire plutôt que de science, écrivant de surprenantes nouvelles petites sommes et des commentaires qui s'appuient sur des réflexions théologiques, avec lesquels ils s'efforcent de séduire, de captiver et de tromper, comme si ne suffisaient pas les opuscules des saints Pères, dont nous lisons qu'ils ont expliqué l'Écriture sainte avec la même inspiration qui, croyons-nous, a incité les Apôtres et les Prophètes à la rédiger. ».

Texte latin in DAHAN (2007) en note et traduction dans le corps de l'article.

préfère Hippocrate à saint Matthieu. En 1277, suite à une missive du pape Jean XXI, Étienne Tempier, évêque de Paris, censure deux-cent dix-neuf œuvres de l'Université des arts de Paris. Plusieurs paramètres sont mis en cause¹⁰⁷ : d'une part, les ouvrages traitant de sorcellerie, de nécromancie et de géomancie ; d'autre part, ceux reprenant, citant ou théorisant les textes récemment découverts des auteurs grecs et arabes ; enfin ceux questionnant les dogmes catholiques tels que l'omnipotence de Dieu, l'éternité du monde, le libre arbitre, les relations entre théologie et science, la doctrine eucharistique et la moralité humaine.

Parallèlement à la condamnation des œuvres, les membres du clergé ayant trouvé loisir à apprendre et dispenser la médecine sont sommés d'en réprimer tout intérêt sous peine d'excommunication. De nombreux conciles se tiennent en France et s'appuient sur le même argumentaire qu'à Clermont (1130)¹⁰⁸. Les interdictions qui y étaient adressées essentiellement aux clercs sont étendues à l'ensemble du clergé en 1162 et 1163, aux conciles de Montpellier et de Tours, tous deux présidés par le pape Alexandre III :

*« Prohibuit praeterea sub omni feveritate ecclesiasticae disciplinae, ne quis monachus vel canonicus regularis, aut alius religiosus, ad faeculares leges vel physicam legendas accedat. Alioquin juxta decretum sub domino Alexandro in concilio apud Montempeffulanum & Turonis super hoc articulo promulgatum, a dioecesanis episcopis canonice puniantur. »*¹⁰⁹

Il n'est donc plus question de veiller à ce que les jeunes lettrés ne profitent pas de leur situation pour s'écarter des enseignements religieux mais de conserver même les plus fervents au seul service du Seigneur. La motivation d'un tel décret aurait été d'empêcher toute culpabilité devant la mort d'un souffrant que les soins n'ont pas suffi à guérir ou que le soin même qui lui a été conféré fut la cause de son trépas. L'Église catholique se retire – certes pas totalement – de l'administration de la mort. À ce propos, le quatrième concile provincial de

107 THIJSSSEN (2003) en sitographie.

108 AMUNDSEN (1978) p. 28.

109 « Il {Alexandre III} prohibe avec toute la sévérité de la discipline ecclésiastique aux moines, aux réguliers du Canon et tout autre religieux d'étudier le droit séculier ou la physique (médecine). De plus, selon le décret promulgué par seigneur Alexandre aux conciles de Montpellier et de Tours et selon cet article, qu'ils soient punis comme l'entend le canon par l'évêque de son diocèse. ».

MANSI, *op. cit.*, p. 1160. Traduction personnelle.

Latran (1215) impose dans son dix-huitième canon les restrictions suivantes, cette fois-ci encore non plus seulement aux clercs mais à tout le clergé :

« Sententiam sanguinis nullus clericus dictet aut proferat. Sed nec sanguinis vindictam exerceat, aut ubi exercetur, intersit. Si quis autem hujusmodi occasione statuti ; ecclesiis, aut ecclesiast, personis aliquod dispendum praesumserit inferre, per censuram ecclesiast compescatur. Ne quisdam clericus litteras scribat, aut dictet, pro vindicta sanguinis destinandas. Unde in curiis principum haec sollicitudo, non clericis, sed laicis committatur. Nullus quoque clericus ruptariis, aut ballistariis, aut hujusmodi viris sanguinum praeponatur ; nec illam chirurgiae partem subdiaconus, diaconus, v. sacerdos exerceant, quae ad ustionem, v. incisionem inducit. »¹¹⁰

Cette abhorration pour « le sang qui coule », quelle que soit l'implication des ecclésiastes dans un tel processus ou de sa seule constatation, s'impose durablement dans les dogmes catholiques¹¹¹. Toute blessure ou altération de l'intégrité physique est ainsi proscrite, même si elle a pour but la guérison de l'intéressé.¹¹² Bien qu'il soit faussement rattaché au concile de

110 « Aucun clerc ne dictera ni ne prononcera de sentence de sang ni ne fera couler le sang où que ce soit. S'il agit dans le cadre de la loi et inflige des frais à l'Église ou à ses membre, qu'il soit retenu par les sens de l'Église. Aucun clerc n'écrira ni ne dictera de lettre destinée à faire couler le sang. C'est pourquoi à la cour ces charges sont laissées à des laïcs et non aux clercs. À aucun clerc ne sera présenté de fracture, d'arbalétrier* ou d'autres hommes aussi sanguinaires ; pas plus que le sous-diacre, le diacre ou le prêtre n'exercera la partie de la chirurgie qui induit la cautérisation et l'incision. ».

MANSI (1778) pp. 1006-1007. Traduction personnelle.

* Le GAFFIOT (2016) propose « balistaire » à l'article 'ballistarius', les entrées de 'ballista' renvoyant à l'arme de siège ou à ses projectiles. Toutefois nous estimons plus juste de traduire par 'arbalétrier', puisque c'est lors du deuxième concile de Latran (1139) que l'arbalète fut condamnée à l'anathème, au vingt-neuvième canon : « *Artem autem illam mortiferam & Deo odibilem balliftariorum & fagittariorum adversus Christianos & catholicos exerceri de caetero fub anathemate prohibemus.* ».

« Nous interdisons l'art du tir à l'arc et de l'arbalète, mortel et horrible à Dieu, à l'encontre des chrétiens et des catholiques et désormais sous anathème. ».

MANSI, *op. cit.* (1776) p. 533. Traduction personnelle.

111 L'on retrouve ces mêmes proscriptions, étendues de quelques clauses, dans le *Dictionnaire de droit canonique et de pratique bénéficiale*, t. 2, 1761, p. 116. Voir DURAND DE MAILLANE (1761).

112 Michèle Bordeaux (cf. BORDEAUX, 1994) étend l'adage à un nombre plus vaste de pratiques et d'individus, notamment à la notion de « mélange des sangs » par la célébration de mariages consanguins ou entre 'races',

Tours de 1163¹¹³, l'adage « *Ecclesia abhorret a sanguine* »¹¹⁴ imprègne les consciences pendant plusieurs siècles et oriente nombre de décisions autour de la question du corps, des pratiques que l'on peut ou non lui réserver, et de qui peut effectuer lesdites pratiques. Cette sentence marque la séparation des membres du clergé avec la chirurgie, donc l'avènement des barbiers-chirurgiens dans le paysage médical, puisque les seuls autorisés – et surtout aptes – à inciser et réparer les corps. Précisons que la pratique de l'anatomie n'en est pour autant pas interdite, du moins aucun document n'en fait mention. La raison principale à ce qu'aucun praticien ni de la médecine ni de la chirurgie n'ait entrepris la dissection ou la vivisection dépend – à notre sens – de l'influence des œuvres de Galien sur les penseurs arabes, puis *de facto* sur les occidentaux. De fait, la doctrine galénique, en plus d'être sensiblement plus contemporaine que celle d'Aristote ou d'Hippocrate¹¹⁵, ne reconnaît aucun intérêt pratique dans l'anatomie. S'il s'agissait de nommer les régions internes du corps, qu'elles furent molles ou dures, les travaux de ses prédécesseurs¹¹⁶ suffisaient amplement à cela.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, aucune interdiction d'État ou papale, n'a proscrit l'ouverture des corps – du moins des macchabées – durant la seconde partie du Moyen Âge. Toutefois, l'anatomie s'est trouvée concernée, même restreinte, en 1299 par la bulle du pape Boniface VIII « *Detestandae feritatis* » :

« Praefati namque fideles hujus improbandae utique consuetudinis vitio intendentes, si quisquam ex eis genere nobilis vel dignitatis titulo insignitus, praesertim extra suarum partium limites debitum naturae persolvat, in suis, vel alienis remotis partibus sepultura electa ; defuncti corpus ex quodam impiae pietatis affectu truculenter exenterant, ac illud membratim, vel in frustra immaniter concidentes, ea subsequenter aquis immersa exponunt ignibus decoquenda ; et tandem, ab ossibus tegumento carnis excusso, eadem ad partes praedictas mittunt seu deferunt tumulanda ; quod non solum divinae majestatis conspectui abominabile plurimum redditur, sed

l'onanisme, les pratiques coïtales « hors du vase de la génération », la profanation des lieux consacrés par l'effusion de fluides corporels, etc.

113 TALBOT (1967) p. 55.

114 « L'Église hait le sang qui coule ».

115 Hippocrate ayant vécu aux V^{ème} et IV^{ème} siècles av. JC, Aristote au IV^{ème} siècle av. JC, Rufus d'Ephèse dans la première moitié du II^{ème} siècle ap. JC, et Galien lors de la deuxième moitié du II^{ème} siècle ap. JC.

116 Notamment ceux de Rufus d'Ephèse.

« *Les noms des os du corps humain : une brève histoire du corps anatomisé* »

*etiam humane considerationis obtutibus occurrit vehementius abhorrendum. »*¹¹⁷

Bien qu'il s'agisse ici de bannir le *mos teutonicus* pratiqué lors des croisades, l'excarnation des membres par ébullition était un recours nécessaire à l'observation plus juste de certains os du corps humain, notamment les os internes du crâne. Si la bulle du pape ne s'adresse pas directement aux curieux de l'anatomie, cet usage ou tout autre qui y ressemblerait (*hujusmodi abusus vel similis nullatenus observetur*), y compris le dépeçage des corps (*corpora humana dilaceret*) condamne son auteur à l'excommunication. C'est assurément la mention du dépeçage qui peut s'interpréter comme une interdiction formelle de toute incision sur la peau des cadavres, obligatoire à celui ou celle qui voudrait révéler à l'œil ce que renferme le corps.

Les mesures prises par l'Église ont ainsi largement freiné le développement de la médecine, de la chirurgie et de l'anatomie. Quand bien même les interdictions promulguées par de nombreux conciles et la publication de bulles sont adressées aux membres du clergé ou ne concernent que des pratiques précises, il en ressort que toute atteinte à l'intégrité du corps, qu'il soit celui d'un individu vivant ou passé à trépas, est sacrilège donc sévèrement punie. Par la suite, la responsabilité de sa guérison incombe aux laïcs, alors que la chirurgie, séparée de la médecine et brimée par les praticiens de celle-ci, peine à affermir sa légitimité.

2.4. Les débuts de la chirurgie en France : entre institution et conflits

Que nous interrogeons l'anatomie en tant que connaissance du corps ou dissection de ce dernier, il paraît difficile d'en ignorer – même minimiser – l'intérêt lorsqu'il est question de chirurgie. Si la médecine du Moyen Âge s'en est si peu préoccupée, c'est assurément que les archiâtres, voulant à tout prix corroborer leur science à la *physis* des antiques, ont placé tous

117 « Lorsqu'un des leurs, soit noble, soit haut dignitaire, meurt loin de son pays (c'est le cas le plus fréquent), alors qu'il avait choisi sa sépulture dans son pays ou loin de l'endroit de sa mort, les chrétiens soumis à cette coutume perverse, mus par un soin sacrilège, le vident sauvagement de ses entrailles et, le démembrant horriblement ou le coupant en morceaux, le jettent dans l'eau pour le faire bouillir au feu. Quand enfin l'enveloppe de chair s'est détachée de l'os, ils ramènent les os vers la région choisie pour les inhumer. Voilà qui est parfaitement abominable lorsqu'on prend garde à la majesté divine, mais qui doit horrifier presque encore plus en regard du respect qu'on doit à l'homme. ».

Texte latin suivi de la traduction de Jean-Daniel MOREROD, voir annexe 8, pp. 15-16 du second volume.

leurs espoirs (et ceux de leurs patients) en la diététique. Dans la deuxième moitié du XIII^{ème} siècle, alors qu'Étienne Tempier censure les œuvres d'Aristote, l'Italie amorce un renouveau conséquent pour l'art de guérir. À Bologne, la chirurgie occupe une place toute particulière si bien que le renom de l'université Émilienne-Romagnole surpasse celui de Salerne.¹¹⁸ Les maîtres chirurgiens tels que Brunus, Theodoric Borgognoni ou Guillaume de Salicet développent et diffusent toute une littérature de *Petite* et de *Grande Chirurgie* qui inspirera moins d'un siècle plus tard Henri de Mondeville, premier maître en chirurgie français, puis Guy de Chauliac. De fait, la situation en France est autrement plus complexe. Comme nous l'avons expliqué précédemment, la chirurgie est écartée du champ médical par les autorités religieuses, ce qui s'ensuit d'un rejet généralisé dans les universités françaises et par la communauté des médecins. L'enseignement qu'on en fait est ainsi de moindre mesure, à considérer les propos d'Édouard Nicaise à ce sujet :

« D'après le choix des livres, on remarque que dans l'enseignement des Universités, il n'y a pas de place pour l'anatomie, la chirurgie et la clinique. L'enseignement est surtout dogmatique ; il s'occupe des généralités, ou fait de la scolastique sur les théories, sur les tempéraments, sur les fièvres, le pouls, les urines, le régime. {...} Cela dure jusqu'en 1634. »¹¹⁹

À la demande de Jean Pitard¹²⁰, Louis IX (Saint-Louis) fonde la confrérie de Saint-Côme et Saint-Damien en 1268, première institution officielle de chirurgie en France, mais cela ne fait que compliquer les rapports entre les différents praticiens. De fait, l'on distingue dans cette confrérie les chirurgiens dits « de robe longue »¹²¹ des barbiers dits « de robe courte », les premiers étant chargés d'effectuer les opérations les plus complexes (trépanations, cures des hernies, thromboses, fistules, amputations, ...), les autres n'intervenant que pour la « petite chirurgie » (saignées, accouchements, arrachages des dents, traitements des entorses, pansement des plaies, ...). Quand bien même Louis IX apporte son effort à ce que les chirurgiens soient dignement considérés, jeunes licenciés, maîtres et docteurs en médecine ne manquent jamais de railler leurs concurrents ni de s'insurger dès qu'un privilège leur est

118 NICAISE (1893) p. XXXV.

119 NICAISE, *op. cit.*, (1891) p. 16.

120 Premier chirurgien de Louis IX, Philippe le Hardi et de Philippe le Bel.

121 En rapport avec la longue soutane noire qu'ils portaient.

« *Les noms des os du corps humain : une brève histoire du corps anatomisé* »

accordé.¹²² La réputation des chirurgiens s'améliore sous le règne de Philippe le Bel, lequel s'entoure de nombreux chirurgiens :

« *Le roi avait ainsi désormais dans son entourage médical immédiat de nombreux praticiens, plusieurs médecins mais aussi divers chirurgiens : en 1301, le titre de chirurgien du roi était porté conjointement par un certain Ambroise, Jean de Padoue, Jacques de Sienne, {...} Jean Pitard {...} et Henri de Mondeville, et pour l'année 1313, par exemple, on sait que le roi s'était attaché aussi les services de Quarreure Nebularius et Arnoul de Mappis qui figurent comme 'chirurgiens de l'hôtel du roi' dans les sources* ». ¹²³

Médecins et chirurgiens sont ainsi d'importance égale à la préservation de la santé aux yeux de leur souverain, tant à la cour que sur les champs de bataille. Lors de la campagne de Lyon menée par Charles de Valois (frère de Philippe le Bel) en 1310, les armées royales assiègent la ville trois mois durant afin de mater la rébellion de l'archevêque Pierre IV de Savoie. À cette occasion, Jean Pitard et Henri de Mondeville s'essayaient à une nouvelle méthode de cicatrisation, pratique qui leur vaudra les sévices moraux tels que rapportés par Mondeville :

« *Maître Jean Pitard et moi, qui avons les premiers apporté cette méthode en France, et l'avons employée les premiers à Paris, dans le traitement des blessures et dans plusieurs campagnes de guerre, contre la volonté et l'avis de tous, en particulier des médecins, nous avons enduré bien des dédains et des paroles honteuses de la part du peuple {...}. De certaines personnes et des médecins, tous les jours et à chaque nouveau traitement, nous avons supporté des discussions et des paroles si violentes, qu'à demi vaincus et fatigués de tant d'opposition, nous avons presque renoncé à ce traitement et nous l'eussions complètement abandonné – Dieu le sait. Mais le sérénissime Prince Charles, comte de Valois, nous est venu en aide ainsi que quelques autres, qui nous avaient vus auparavant dans les camps, soigner les plaies suivant cette méthode. [...] mais si nous n'avions pas été forts en la foi, renommés auprès du roi, médecins royaux et quelque peu lettrés, il nous eût*

122 Afin de ne pas perdre en pertinence, nous ne nous étendrons pas pleinement sur ce sujet et n'en évoquerons que l'essentiel. Pour plus de précisions, voir la thèse de GATTI (2014).

123 MOULINIER (2013).

fallu nécessairement abandonner ce traitement. »¹²⁴

L'année suivante, assurément en réaction à cet épisode et afin de contrer les cas de fraude et de charlatanisme, Philippe le Bel promulgue une ordonnance en laquelle il impose à quiconque veut devenir chirurgien d'être reconnu apte et digne de pratiquer par les maîtres de son ordre ainsi que de prêter serment. Dans l'introduction de la *Chirurgie* de Mondeville, Édouard Nicaise intègre dans un chapitre intitulé les « Pièces justificatives » l'ordonnance en question (entre autres documents royaux). Bien que l'auteur ne précise pas son intention, on peut supputer qu'il a voulu rendre état de la place réservée alors aux chirurgiens et l'importance capitale qu'eut l'œuvre de Mondeville à sa parution :

« Par le présent Edit, {nous} décidons – que dans la Ville et Vicomté de Paris, aucun chirurgien ou aucune chirurgienne ne se permette d'exercer d'une façon quelconque l'art ou l'œuvre de Chirurgie et de s'en mêler publiquement ou en secret dans quelque juridiction ou terre que ce soit, – à moins qu'ils n'aient été d'abord examinés avec soin et approuvés en cet art même, par les Maîtres Chirurgiens Jurés demeurant à Paris, appelés par Maître Jean Pitard notre affectionné Chirurgien Juré de notre Chatelet de Paris, en son vivant, ou par ceux qui lui succéderont en cette charge, qui seront tenus par le lien de leur serment d'appeler les autres Chirurgiens susdits selon le cas et toutes les fois qu'il sera nécessaire {...}. Ceux qui auront été examinés et approuvés par lui et ses successeurs, de la manière indiquée, seront tenus avant d'exercer, de prêter serment, en présence de notre Prévôt de Paris, qu'ils exerceront consciencieusement cet office, que de plus ils ne visiteront ou ne panseront un blessé quelconque dans les lieux sacrés et privilégiés, si ce n'est seulement la première fois {...}. »¹²⁵

Ce n'est que bien plus tard que les barbiers se voient investis officiellement de charges plus conséquentes. Face aux nombreux privilèges accordés aux chirurgiens et l'estime qu'on leur accorde depuis la protection royale de Philippe le Bel, les confrères « de robe courte » entreprennent de soigner des maux plus avancés que ceux qui leur étaient réservés. Si les chirurgiens « de robe longue » rapportent ces faits comme une concurrence méprisable, Charles V accorde dans sa lettre du 3 Octobre 1372 le droit aux barbiers d'intervenir en lieu et

124 CHÉREAU (1862) p. 58.

125 NICAISE, *op. cit.* (1893) p. LXV.

« *Les noms des os du corps humain : une brève histoire du corps anatomisé* »

place des chirurgiens, à la condition que le motif de leurs opérations ne soient pas vital ou si aucun chirurgien n'est disposé à pratiquer l'un des offices suivants :

« *Savoir faisons à tous presens et avenir, que Nous, par le rapport et advis de nostredit Conseil {...} que lesdiz Barbiers et tous leurs successeurs Barbiers demourans en nostredite bonne Ville et Banlieuë de Paris, et chascun d'eulz, se ilz sont pour ce appellez et requis, puissent doresenavent bailler et administrer à tous nos subgez, emplastres, ongnemens et autres medecines convenables et necessaires pour guerir et curer toutes manieres de cloux, boces, apostumes et toutes plaies ouvertes, en la manière que dit est dessus, et qu'il ont usé et acoustumé de faire ou temps passé, sans ce qu'ils soient ou puissent estre doresenavent molestez, troublez ou empeschiez en ceste partie, par lesdiz cirurgiens et Mires Jurez {...}* »¹²⁶

La jalousie des chirurgiens envers les barbiers grandit encore à mesure que de nouveaux droits leur sont accordés, réduisant ainsi l'écart de légitimité, de prestige ou de virtuosité entre eux. En 1427, les barbiers obtiennent le droit de s'assembler en confrérie. C'est à ce moment qu'on leur confère le titre de « barbiers-chirurgiens », ce qui n'est pas pour ravir les chirurgiens. Dix années plus tard, ces derniers obtiennent de l'école de médecine l'autorisation d'y suivre des cours. L'enseignement de la chirurgie se fait en latin, il faut donc qu'ils soient instruits de ladite langue, aussi apprennent-ils le grec afin de mieux lire les traités antiques. De fait, les statuts de la confrérie de Saint-Cosme et Saint-Damien, initialement promulgués par Jean Pitard en 1268, font mention de l'importance de la langue latine dans l'apprentissage de la chirurgie – même de son bon devenir ! L'article XXX des ajouts de 1396 mentionne à cet effet :

« *Item, que nulz Maistres ne Bachelier ne prengent nuls apprentiz se ils ne sont clerks grammairiens pour faire et parler bon latin, car la science de chirurgie pourroit autrement venir au neant : car ce sera le prouffict et honneur de la science {...}*. »¹²⁷

Jouissant désormais des mêmes enseignements que les médecins, les chirurgiens ne manquent pas de moquer les barbiers-chirurgiens, au même titre que les médecins avaient méprisé tant

126 *Ibidem*, p. LXXX.

127 *Ibidem*, p. LXXIV.

les uns que les autres. Mais les conflits entre les trois institutions ne se bornent pour autant pas à cela, et la Faculté de médecine de Paris, non contente de voir les chirurgiens se hisser plus haut qu'elle ne l'aurait entendu, prend le parti des barbiers-chirurgiens à des fins éminemment politiques. Les membres de la Faculté, qui s'étaient octroyé l'exclusivité sur les ordonnances médicales, regardent d'un mauvais œil la liberté prise par les chirurgiens d'en dispenser à leur tour, d'autant que les maîtres en médecine considèrent que les chirurgiens n'ont à intervenir qu'à l'occasion d'opérations manuelles, c'est à dire ce que la médecine a exclu de son champ d'étude. À cet effet – et pour punir non sans ironie leur orgueil – la Faculté ouvre ses portes aux barbiers-chirurgiens, tel que rapporté par Malgaigne :

« Elle imagina donc de se servir de la corporation des barbiers comme d'un spectre menaçant qu'elle pouvait à son gré susciter ou faire évanouir ; et d'abord ce furent quelques maîtres en médecine qui ouvrirent en faveur des barbiers des cours d'anatomie en langue vulgaire. L'effet fut produit ; le 17 novembre 1491, les chirurgiens adressèrent à la Faculté assemblée à l'église Saint-Yves, une plainte fort humblement formulée, dans laquelle ils priaient la Faculté de daigner les soutenir dans leur privilèges, et notamment contre les barbiers, comme elle le leur avait promis. »¹²⁸

La Faculté répond favorablement aux chirurgiens et supprime l'accès aux cours d'anatomie aux barbiers-chirurgiens, du moins temporairement puisqu'en 1494 ces derniers sont conviés à des lectures des travaux de Guy de Chauliac, cette fois-ci en latin, commentées en français au bon vouloir des maîtres médecins et accompagnées de dissections, si les barbiers-chirurgiens faisaient l'achat du corps d'un supplicié. Il s'agit encore là d'un acte à finalité politique à l'encontre des chirurgiens, d'autant que, tel que le précise Malgaigne : *« Il ne s'agissait plus maintenant de montrer aux barbiers un peu d'anatomie ; c'était la chirurgie tout entière qu'on allait leur livrer. »¹²⁹* À nouveau, la réaction des chirurgiens est tant immédiate qu'houleuse. La Faculté accepte à nouveau de ne plus soutenir les barbiers-chirurgiens à la seule condition que les chirurgiens cessent définitivement de dispenser des ordonnances, ce qu'ils n'ont eu d'autre choix que d'accepter.

Quelles qu'aient été les intentions de la Faculté de médecine de Paris dans les conflits d'intérêt

128 MALGAIGNE (1840) p. CXLVIII.

129 *Ibidem*, pp. CXLVIII-CXLIX.

et d'orgueil entre médecins, chirurgiens et barbiers-chirurgiens, il en résulte que l'anatomie à par cela-même connu un essor considérable. Par 'essor', nous entendons là un regain d'appétence en la matière plus qu'un développement de la connaissance anatomique, les dissections universitaires servant avant tout d'illustrations aux lectures des œuvres.¹³⁰ Bien que les médecins laissaient aux chirurgiens et barbiers-chirurgiens les interventions de la main sur les corps (à l'exception des dissections, pratiquées par un maître de la Faculté), ils ne négligeaient pour autant pas la portée didactique de la dissection dans l'enseignement de la médecine et portaient un jugement moins sévère à l'égard de la chirurgie (malgré les querelles avec ses praticiens), allant même jusqu'à faire des lectures des maîtres en chirurgie qui leur étaient presque contemporains, à savoir Mondeville et Chauliac. De ce fait, l'anatomie, tant la pratique que la connaissance qui en est déduite, se développe à partir de la fin du Moyen Âge, à en croire l'apparition de nouveaux termes, qu'ils soient destinés à des os d'ores et déjà recensés ou à des os que les anatomistes avaient jusque là ignorés.

2.5. État de l'art anatomique à la fin du Moyen Âge

Le développement progressif des séances de dissection (en Italie, comme nous l'avons mentionné précédemment puis dans les universités françaises) questionne l'interdit religieux de la profanation des corps. Plusieurs facteurs se confrontent autour de la nécessité de révéler ce que cèlent les chairs, et avec eux plusieurs conceptions de l'anatomie.

Premièrement, la bulle du pape Boniface VIII, bien qu'elle n'ait pas formellement proscrit la dissection, dissuade certains esprits curieux de s'y risquer. De fait, ce flou juridique (voire moral) conduit les anatomistes à soit se rabattre sur des solutions plus conformes à ce qu'ils interprètent comme un interdit soit à braver ledit interdit et encourir l'anathème au profit de la science. En Italie, l'on dissèque des porcs, en ce que l'on considère que l'agencement de leurs viscères est semblable à celui de l'humain.¹³¹ À partir de 1241, Frédéric II, empereur du Saint-Empire et roi de Sicile (entre autres titres), oblige quiconque veut devenir chirurgien à suivre des cours d'anatomie :

Auch bestimmen wir als gesundheitsförderliche Einrichtung, dass kein

¹³⁰ POUCHELLE (1976) p. 271.

¹³¹ MITCHELL (2016).

Chapitre deuxième. Le Moyen Âge : de la barbarie à l'Antiquité exhumée.

*Chirurg zur Ausübung zugelassen werde, falls er nicht ein schriftliches Zeugnis der an der jenen Theil der Medicin gelernt hat, welcher die Anleitung zur Ausübung der Chirurgie gibt, und dass er vor allem die Anatomie der menschlichen Körper an der Schule gelernt hat, und in diesem Theil der Medicin ausgebildet ist, ohne welchen weder Schnitte erfolgreich vorgenommen noch erlittene geheilt werden können.*¹³²

Quoique nous trouvions la formulation quelque peu détournée, l'ordonnance de Frédéric II implique que l'anatomie doit être autant apprise en tant que connaissance (*gelernt sein*¹³³) que pratique manuelle (*ausgebildet sein*¹³⁴), donc de disséquer des sujets humains. Mondino de Luzzi, auteur de *Anathomia corporis humani* (1316), rapporte, malgré les autorisations souveraines, qu'il s'est interdit de faire bouillir les os du rocher (os temporaux) par crainte d'excommunication.¹³⁵ Plus tard, dans sa *Chirurgia magna* (1363), Guy de Chauliac déclare sans tourment avoir bouilli les os de la tête pour les étudier plus convenablement :

*Sunt ergo septem ossa ollae capitis : & ita inveniuntur in capitibus mortuorum coctis & diuifis aqua bulliente.*¹³⁶

En France, les considérations à l'égard de la dissection sont plus sévères. Outre l'audace de Guy de Chauliac (pour laquelle, à notre connaissance, il ne fut pas condamné), peu se sont essayés à l'exercice du scalpel en son siècle. Son prédécesseur, Henri de Mondeville, fait mention qu'une dispense de l'Église est nécessaire à l'incision des corps.¹³⁷ Guido de

132 « Aussi, en tant que garant de la bonne santé, nous ordonnons qu'aucun chirurgien ne sera autorisé à exercer s'il n'a pas de certificat écrit attestant qu'il a appris cette partie de la médecine, celle qui donne les instructions pour pratiquer la chirurgie, et surtout qu'il a étudié l'anatomie du corps humain à l'école, et qu'en cette partie de la médecine il a été formé, sans laquelle les incisions qu'il effectue ne pourraient être réussies et celles subies être soignées. ».

VON TÖPLY (1898) p. 98. Traduction personnelle.

133 « être apprise ».

134 « être formé à ».

135 POUCHELLE, *op. cit.*, p. 264.

136 « Il y a donc sept os au pot de la tête, tels qu'on les trouve une fois la tête des morts cuite et divisée dans l'eau bouillante. ».

DE CHAULIAC (1585) p. 28. Traduction personnelle.

137 « {...} si debeant servari ultra 4 noctes aut circa et exinde a Romana Ecclesia speciale privilegium habeatur, findatur paries ventris anterior a medio pectoris usque ad pectinem {...} ».

Vigevano, disciple de Mondino de Luzzi, contemporain de Mondeville et alors au service de la reine Jeanne de Bourgogne, affirme pour sa part que l'Église prohibe la pratique de l'anatomie sur le corps humain sans faire allusion à quelque autorisation que ce soit.¹³⁸ Toutefois, nous n'avons trouvé aucune trace d'une telle interdiction et, comme le souligne von Töply¹³⁹, l'idée que l'anatomie fut condamnée d'excommunication est tout à fait infondée et fausse.

Mais quand bien même l'Église n'eût pas interféré dans les affaires des anatomistes et des chirurgiens, s'adonner à la dissection – même dans un but purement intellectuel – était loin d'être considéré de bonne mœurs. Pratique marginale, nécessité sacrilège, l'anatomie est associée au vice de *libido sciendi*, le péché de curiosité, et force ses disciples à agir dans le secret. Ainsi, malgré l'ordonnance en 1376 de Louis I^{er}, duc d'Anjou, l'anatomie peine à s'affirmer comme une part légitime de la connaissance médicale et *a fortiori* de se développer et s'enrichir :

« L'ordonnance de Louis d'Anjou (de 1376), permettant la diffection publique du cadavre d'un criminel, doit faire sans doute époque dans l'histoire de la Faculté de Montpellier, mais ne put exercer qu'une influence bien faible sur le progrès des études. »

Cette diffection, autorisée par les lois, trouva, même dans les mœurs ou les opinions populaires, les plus grands obstacles. On s'y livrait pendant la nuit, à la lueur des flambeaux, & pendant le plus grand silence.

{...}

L'ordonnance du duc d'Anjou n'apporta que de bien faibles changements à cette culture de l'anatomie, & il faut s'avancer assez dans l'époque suivante, après la renaissance des lettres, pour découvrir un commencement de progrès dans cette partie des connoissances. »¹⁴⁰

« Si les cadavres doivent être conservés plus de quatre nuits et qu'on ait un *privilège spécial de l'Église romaine*, on incisera la paroi antérieure du ventre du milieu de la poitrine au pubis {...} ».

PAGEL (1892) p. 392. Traduction in NICAISE, *op. cit.* (1893) p. 572.

138 WICKERSHEIMER (1913) p. 13.

139 VON TÖPLY (1903) pp. 204-205.

140 VICQ-D'AZYR & MOREAU (1821) pp. 231-232.

Secondement, l'on peut corréliser cette indignation populaire pour l'anatomie à la cruauté exercée à ses sujets. De fait, il n'est pas anodin que les corps fournis aux universités soient ceux de suppliciés. Ce n'est en aucun cas par tradition de l'École d'Alexandrie mais bien par souci moral puisque la dissection parachève l'exécution du condamné, voire s'y substitue dans certains cas. Infliger au corps la perte de son intégrité même dans la mort revient à le torturer de son vivant, en plus du crime de révéler au monde l'œuvre que le Créateur avait scellée. Le chirurgien alors en charge d'ouvrir le corps, s'apparente plus au bourreau qu'au scientifique, à une figure plus sanglante que raisonnée :

« D'autre part, bourreaux et chirurgiens ont entre eux une relation officielle et institutionnalisée : les premiers délivrant des cadavres aux seconds, et ceux-ci n'opérant que sur des corps de suppliciés, de sorte que la dissection est en réalité un prolongement du supplice subi par le criminel. Il arrive même que le personnage du chirurgien se confonde avec celui du bourreau, soit que les criminels soient exécutés de la façon choisie par les anatomistes qui le disséqueront ensuite, soit que des expériences soient tentées sur des condamnés, auxquels on promet la vie sauve s'ils en réchappent {...} »¹⁴¹

Le développement de l'anatomie, ainsi largement dépendant des dissections universitaires, tarde à s'amorcer en Europe, sinon de manière tout à fait asymétrique selon comment les différentes ordonnances papales et royales sont reçues par les anatomistes et la bienséance populaire. Parmi les grands noms qui ont fait renaître l'art anatomique, Guy de Chauliac est le premier à véritablement en approfondir le champ théorique, du fait qu'il est également le premier à avoir bouilli certains os pour les séparer, les mieux dénombrer et les mieux étudier. *De facto*, la *Chirurgia Magna* de Chauliac intègre les premières mentions des osselets de l'oreille moyenne (bien qu'ils ne soient ni dénombrés ni nommés), de l'os hyoïde, des carpes (bien qu'il n'en dénombre que sept sur les huit admis depuis Celse et ne les nomme pas), différencie le *processus xiphoïde* du sternum (en tant que cartilage et non saillie osseuse dudit os) et la *crista galli* (que Rufus d'Éphèse considérait comme partie de l'os ethmoïde) et dénombre trois os dans les hanches et non plus un seul comme ses prédécesseurs (aucun consensus n'est encore unanime à ce jour sur ce sujet). Naturellement, ses travaux comportent

141 POUCHELLE, *op. cit.*, p. 274.

Voir également l'annexe 9, p. 18 du second volume.

« Les noms des os du corps humain : une brève histoire du corps anatomisé »

des erreurs que la Renaissance corrigera. En tout état de cause, l'anatomie connaît un essor non négligeable à mesure qu'elle s'extirpe peu à peu de sa condition sacrilège, sans pour autant s'affranchir du sacré. Les ouvrages de chirurgie et d'anatomie du XIV^{ème} siècle et des siècles à venir rendent grâce au Créateur et en célèbrent la toute puissance incarnée en la perfection du corps humain, afin de plaire à celui-ci et assurément pour justifier la dissection comme un acte de foi, comme le témoignage du pouvoir divin, et non plus comme une insolence envers sa création.

« Ad honorem, laudem et gloriam Domini Jesu Christi et Beatissimae Virginis Matris ejus et Sanctorum Martyrum Cosmae et Damiani ac illustrissimi Domini nostri Philippi, Dei gratia Francorum regis {...} »¹⁴²

« Medicinam diuino munere mortalibus conceffam effe, nemo ambigit : id vniuersa antiquitas cum exploratum haberet, hoc autem profitentes non abfque magna ratione in Deos retulit, hinc factum eft, vt medici à prifcis illis maximis, & proprè diuinis honoribus afficerentur. »¹⁴³

La transition vers la Renaissance est ainsi entamée alors qu'à Bologne, Montpellier, Salerne, Padoue et Paris l'on tient des séances publiques de dissection et que le champ terminologique est renflé de nouveaux mots et de nouveaux *realia*. Si l'on associe souvent la Renaissance au temps de la découverte (le Nouveau Monde, l'essor des sciences et des machines) et de la redécouverte (les courants artistiques de la Pléiade et du Classicisme, par exemple), force est de constater que, concernant la médecine, ce renouveau n'eût pu être qu'une continuité de ce que l'Antiquité avait légué au Haut Moyen Âge, continuité que les altérités culturelles et confrontations civilisationnelles ont paralysée pendant plus d'un millénaire.

142 « À l'honneur, la louange et la gloire de notre Seigneur Jésus-Christ et de sa Mère la Sainte Vierge et aux saints martyrs Côme et Damien et de notre très illustre souverain Philippe, par la grâce de Dieu roi des Francs {...} ».

PAGEL, *op. cit.*, p. 10. Traduction personnelle.

Voir également l'annexe 10, p. 19 du second volume.

143 « Nul ne doute que la médecine ait été accordée aux mortels par un don divin : tandis que l'Antiquité en avait constaté toute l'étendue mais en en faisant profit sans la rendre à Dieu, par conséquent, l'on donnait à ces médecins de l'ancien temps tous honneurs que l'on doit au Divin {...} ».

DE CHAULIAC, *op. cit.*, p. 3. Traduction personnelle.

CHAPITRE TROISIÈME

Les Temps Modernes : l'âge d'or anatomique

Ce dernier chapitre historique regroupe sous l'intitulé « Temps Modernes » les siècles de la Renaissance jusqu'aux Lumières, soit de la fin du XV^{ème} à celle du XVIII^{ème} siècle. À l'instar du Moyen Âge, les bornes temporelles varient selon les repères ; qu'il s'agisse de la chute de l'Empire romain d'Orient face aux invasions ottomanes en 1453 ou de la découverte des Amériques par Christophe Colomb en 1492, en vérité la Renaissance naît en Italie dès le XIV^{ème} siècle. C'est un mouvement à la fois artistique et intellectuel, un renouveau à la lumière de l'Antiquité auquel s'ajoute l'essor des sciences et des techniques (invention du gouvernail, de la boussole et de l'imprimerie, entre autres). L'histoire s'accélère à mesure que les barrières du Moyen Âge cèdent à la pensée Humaniste.

Cette « leçon des ruines » que tiennent les « apôtres de l'Antiquité »¹⁴⁴ s'articule sur plusieurs points : d'une part l'émergence du rationalisme, alors nourri des cultures de peuples antérieurs au Christ – donc au Dieu révélé – et d'autre part la Réforme, qui prône un retour aux sources du Christianisme et interroge la légitimité du pouvoir papal et du Saint Empire romain Germanique. À terme, la médecine sort du champ religieux et s'affirme en tant que science raisonnée¹⁴⁵ et les mouvances protestantes, amorcées par Luther et Calvin, en plus d'aboutir à

144 DACHEZ (2008) p. 350.

145 HECKETSWEILER, *op. cit.*.

une scission avec l'Église catholique, s'opposent aux institutions universitaires car trop imprégnées de Scolastique.

Nous limitons notre introduction historique à la fin du XVIII^{ème} siècle pour plusieurs raisons : la première étant que l'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert nomme l'intégralité des os du corps humain, soit que la conscience autour de ce champ scientifique est pleinement arrêtée¹⁴⁶, la seconde que le corpus que nous avons collecté à partir de cette période s'articule essentiellement autour de données lexicographiques, donc que notre étude s'apparente plus à une affaire de linguistique que d'histoire à proprement parler et à laquelle nous réservons un développement dans un temps ultérieur.

1. L'anatomie : expérience et preuve du divin

Tel que nous l'avons dit, c'est d'abord en Italie que fleurit le courant Humaniste et que l'autorité de l'Église est peu à peu détricotée des sphères savantes. Après la chute de Constantinople en 1453, de nombreux intellectuels fuient les incursions ottomanes et se réfugient en Europe, notamment en Italie, emportant avec eux les ouvrages conservés de l'Antiquité. L'on redécouvre ainsi, à l'aune de leur langue initiale, les travaux des penseurs grecs que l'on peut *de facto* traduire plus justement vers le latin (les traductions du Moyen Âge ayant été produites selon celles des arabes). Ces redécouvertes inspirent un souffle neuf aux arts et aux sciences, aussi n'est-il pas surprenant que l'Italie s'impose comme précurseuse en matière d'astronomie, de médecine, de musique, de peinture et de sculpture (entre autres) grâce à d'illustres figures telles que Galilée, De Luzzi, De Vigevano, Vésale, Lully, Vivaldi, Rafaël, De Vinci, etc. La révolution intellectuelle s'exporte du Nord de l'Italie vers la France, l'Angleterre, puis dans l'intégralité de l'Europe¹⁴⁷.

1.1. « L'anatomie des beaux arts »

Qu'il s'agisse de littérature, d'art picturaux ou de musique, l'art a toujours eu pour sujet de

146 Hormis le cas des hanches qui forment, selon les sources, un seul ou trois os, les variations sur la nomenclature ostéologique ne sont plus une affaire de contexte historique ou de progrès technique mais bien de choix éminemment linguistiques.

147 DACHEZ, *op. cit.*, pp. 350-351.

représenter l'humain, de mettre en avant ses gloires et ses exploits, sinon de rappeler ses faiblesses, sa révérence à Dieu, aux péchés et leur rémission. À l'instar du théâtre, qui par la comédie ou le drame, invite à la *mimèsis* et à la *catharsis*¹⁴⁸, l'art pictural s'investit à son tour de représenter l'humain de la façon la plus fidèle possible, et pour cela se nourrit d'anatomie. La quête de l'authenticité est ainsi identique qu'il s'agisse de mettre en mots la condition humaine ou de la figer sur une toile ou dans le marbre. L'artistique se fait ainsi l'étendard de la pensée Humaniste : non seulement l'on dissèque mais en plus cela n'est plus réservé qu'aux hommes de sciences ou aux bourreaux et l'on donne à voir le corps, intact ou supplicié, à tout œil qui en fait le souhait.

Dans cette quête du beau, du « canon », les artistes se mêlent d'anatomie et de mathématiques (comprenant la géométrie), dont la combinaison donne naissance à l'anthropométrie, la « mesure du corps humain »¹⁴⁹. Ainsi, du XIV^{ème} au XVII^{ème} siècle, nombreux sont les peintres et sculpteurs qui étudient l'anatomie, voire dissèquent de leurs mains, afin de mieux saisir l'agencement du corps humain et d'en mieux restituer les traits : Stefano da Verona, Ugolino di Nerio, Donatello, Simone Ghini, Pietro Della Francesca, Antonio Del Pollaiuolo, Leonardo da Vinci, Bastiano da Sangallo, Raffaello Sanzio, Rosso Fiorentino, Michelangelo Buonarroti, Baccio Bandinelli, Sebastiano del Piombo, Fra Giovan-Agnolo Montorsoli, Domenico Beccafumi, Giovan-Antonio Lappoli, Francesco de Salviati, Taddeo Zuccheri, Francesco Primaticcio, Tiziano Vecellio.¹⁵⁰

Qu'on la nomme « anatomie des formes » ou « anatomie des beaux arts »¹⁵¹, celle-ci semble autant servir aux artistes qu'aux médecins et chirurgiens, les uns et les autres y trouvant chacun ce que leur art seul ne permet pas :

« {...} le dessinateur, le peintre, le sculpteur, le graveur y cherchent des formes à imiter, des caractères à rendre, des passions à exprimer et à

148 BRECHT (1978).

149 Voir notamment DÜRER (1528).

Voir annexe 13, p. 22 du second volume.

150 VASARI (1839-1842).

Pour plus d'uniformité, nous avons choisi de restituer les noms des artistes tels qu'ils sont originellement en italien et non tels que certains sont plus connus sous un patronyme francisé.

151 GERDY (1829) p. X.

« *Les noms des os du corps humain : une brève histoire du corps anatomisé* »

animer ; le médecin et le chirurgien y cherchent des guides pour les diriger dans les sentiers souvent obscurs et toujours difficiles de leur art ; {...} . »¹⁵²

Ainsi, les collaborations entre médecins-anatomistes et artistes sont nombreuses, les deux partis s'enrichissant mutuellement de leur expérience. Le développement de l'imprimerie apporte également l'opportunité d'agrémenter les livres d'illustrations, très souvent des gravures sur bois, procédé dont s'emparent rapidement les anatomistes. Les traités sur le corps, plus que seulement décrire ses parties, les donnent à voir directement aux lecteurs. Cette composition naturellement efficace est reprise par les dictionnaires encyclopédiques, notamment l'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert qui compte onze volumes de planches et l'*Encyclopédie méthodique* de Panckoucke qui en compte huit et dont est tiré l'extrait suivant :

« Il est universellement reconnu que l'anatomie a toujours offert des difficultés insurmontables aux personnes qui ne l'ont étudiée dans les livres qu'à l'aide de descriptions. Pour donner un degré de perfection de plus à cet ouvrage, les éditeurs ont, avec juste raison, profité du moyen qui se présente naturellement pour en rendre l'étude aussi agréable que facile. Ils ont emprunté le secours de la peinture et parlé aux yeux en même temps qu'à l'esprit, en éclaircissant des descriptions souvent insuffisantes par des figures exactes. »¹⁵³

En 1538, lorsque Vésale publie ses *Tabulae anatomicae*, la moitié des illustrations sont de sa main, les autres de Jan van Calcar, élève de Titien.¹⁵⁴ Quelques années plus tard, en 1543, il publie le *De humani corporis fabrica*, œuvre compilant près de trois-cents planches, gravées par un groupe d'artistes de l'école de Titien, et dont les écorchés sont aujourd'hui connus de tous. Le frontispice de l'ouvrage est réalisé par Véronèse¹⁵⁵, qui concevra également celui du *De re anatomica* de Realdo Colombo en 1559.

De nombreux anatomistes, éminemment influencés par la démarche d'André Vésale, joignent à leurs traités des représentations graphiques nombreuses et signées des mains d'artistes reconnus. C'est le cas d'André du Laurens dans son *Historia anatomica* (1600), de Giulio

152 *Ibidem*, p. IX.

153 CLOQUET (1823) p. vii.

154 DACHEZ, *op. cit.*, p. 361.

155 Voir le frontispice de la *Fabrica* à l'annexe 11, p. 20 du second volume.

Chapitre troisième. Les Temps Modernes : l'âge d'or anatomique.

Casseriis et de son *Theatrum anatomicum* (1627) et du *Anatomia corporis humani* (1685) de Godfried Bidloo, dont, pour le dernier, les planches d'illustrations sont attribuées au peintre Gérard de Lairese.

Autrement, il est des artistes – comme nous l'avons dit – qui s'essaient personnellement à la dissection ; c'est le cas de Léonard de Vinci. Au cours de ses années italiennes (1490-1511), il aurait disséqué plus d'une trentaine de cadavres d'hommes et de femmes, du nourrisson au vieillard¹⁵⁶, et ainsi dessiné deux cent vingt-huit planches d'une précision rarement égalée par ses contemporains. Toutefois, ses travaux, bien que pétris de découvertes et d'innovations, n'en demeurent pas moins des travaux à but essentiellement artistique, donc sans influence sur la communauté scientifique. Si ces prédécesseurs ont parfois accusé l'Église de freiner les progrès de l'anatomie¹⁵⁷, de Vinci confie dans ses carnets un tout autre obstacle à l'ouverture des corps :

*« Tu en seras peut-être empêché par une répugnance de l'estomac ou, si cela ne t'en détourne pas, peut-être auras-tu la crainte de passer les heures nocturnes en compagnie de cadavres taillés et lacérés, horribles à voir. »*¹⁵⁸

Par la connaissance de sa complexité et le désir de percer les secrets qu'il renferme, le corps apparaît comme une célébration, le nu un idéal canonique. On montre l'humain tel que Dieu l'a primitivement fait et non tel que la société humaine l'a scellé derrière une étoffe ou une armure. La Vénus de Botticelli n'a ainsi que sa chevelure pour camoufler son intimité. Le David de Michel-Ange, fronde à la main, défie d'un simple regard un imaginaire Goliath florentin. Qu'il y ait eu ou non de vives restrictions émanant de l'Église à l'encontre des anatomistes durant le Moyen Âge, le fait est qu'au tournant de la Renaissance le corps humain incarne la toute puissance de Dieu ; l'ouvrir pour en dévoiler les mystères n'apparaît plus alors comme un sacrilège mais comme un acte de foi et les livres d'anatomie ne manquent pas de rendre grâce au Créateur.

156 *Ibidem*, p. 354.

157 Voir le chapitre 2.5 à partir de la page 70.

158 DE VINCI (1942) pp. 122-123.

1.2. Les traités d'anatomie : hommage à la Création et au Créateur

Les relations de comparaisons entre le corps humain et ses parties avec des *realia* de son environnement physique ou social sont courantes. Sous la plume de Henri De Mondeville, certains organes sont métaphorisés en agents domestiques, l'intimité du corps référant ainsi à l'intimité du foyer¹⁵⁹. Le corps s'apparente alors à cette bâtisse, primordiale à la survie, qui nous garde de l'hiver, du danger qui rôde et des regards curieux, que l'on entretient, protège et honore.

« Dans le corps-forteresse, tout orifice était une faille par laquelle le monde extérieur menaçait sans cesse l'intégrité de la personne, et par laquelle, en sens inverse, risquait de s'échapper l'esprit vital, voire l'âme elle-même. »¹⁶⁰

Dans le langage courant, pléthore d'expressions projettent le corps sur le plan de la métaphore (ou de la métonymie) : la *tête*, ou *chef*, point culminant du système nerveux d'où toutes les directives sont émises ; le *bras droit*, souvent armé et aux ordres de son supérieur ; le *cœur*, de ville, de meule ou d'une cible ; le *cerveau* d'une opération ou d'une organisation ; les *artères* où les voitures font office de globules sanguins ; etc. L'on dira aussi de quelqu'un qu'il est « bien bâti », voire « charpenté », sinon que c'est une brindille. Que la comparaison soit orientée de façon à ce que le monde extérieur fournisse les éléments comparants et le corps les comparés ou l'inverse, peu d'objets du discours ont échappé à ce processus déjà employé par les naturalistes grecs. L'anatomie s'est ainsi nourrie de tout ce que le Créateur a semé dans son environnement et de tout ce que l'humain en a déduit de science, de savoir-faire et d'ouvrage. Tel que l'énonce l'anatomiste André du Laurens, l'être humain a de particulier qu'il est constitué à l'image de toutes les créations de Dieu, un condensé de tout ce qui gît et peuple la Terre et les Cieux¹⁶¹, autrement dit, un microcosme :

« Comme l'ame de l'homme est la plus noble forme qui foit fous la voûte du

159 Voir les travaux de POUCHELLE (1983)

160 *Ibidem*, p. 154.

161 Les cieux (domaines du ciel ou du divin) sont d'une importance particulière aux yeux d'André du Laurens en ce qu'il considère les humeurs comme la « météorologie du petit monde », le corps étant lui-même composé de quatre régions à l'image des structures cosmiques : l'âme (partie *intellectuelle* ou *angélique*), le cœur et le ventre (parties *célestes*) et le bas-ventre (partie *sous-lunaire* ou *élémentaire*). Voir GAILLE (2007 a).

Voir annexe 14, p. 23 du second volume.

Chapitre troisième. Les Temps Modernes : l'âge d'or anatomique.

Ciel, ainfi le corps humain qui luy fert de domicile, excelle tellement par deffus les autres corps, qu'il peut à bon tiltre estre dit la mesure & la reigle de toutes les chofes corporelles. Plufieurs chofes démontrent fon excellence, mais entre toutes les autres celles-cy. 1. La figure droite & qui s'e fleue vers le Ciel. 2. La temperature mediocre. 3. La proportion égale & iufte des parties. 4. Et l'embranchement admirable de toutes les chofes qui font contenuës dans l'estenduë & fous l'empire de la Nature. Car on peut voir en iceluy, dépeinte cõme en vn miroir, ou en vn petit tableau la viue image de cõt Vniuers que nous voyons de nos yeux. »¹⁶²

« Ces chofes que nous venons de déduire touchant la figure, temperature, & proportion du corps humain font tres-belles, mais cette derniere-cy furpaffe toute admiration. C'eft qu'il contient en foy toutes les chofes que ce grand monde comprend en fa cauité tres-ample ; tellement que ce n'a point efté fans bonne raifon que les Anciens l'ont nommé petit monde & patron, ou abregé de l'Vniuers. »¹⁶³

« Je paffe fous filence les douze fignes du Zodiaque, dépeints elegamment par les Aftrologues au corps humain ; Car ce font des chofes communes & assez vulgaires ; mon intention eft de méditer chofes plus grandes, & d'e fleuer la force de mon entendement vn peu plus haut. »¹⁶⁴

À l'instar des intervalles musicaux, de l'astronomie, de la physique et de la géométrie, le corps humain n'échappe pas aux principes d'harmonie mathématique.¹⁶⁵ Langage universel puisqu'échappant aux affres de la langue, les mathématiques s'imposent encore aujourd'hui comme la démonstration logique par excellence. En intégrant l'algèbre à l'anatomie, l'anthropométrie s'intéresse à l'agencement méthodique des membres du corps, des traits du visages et de leurs proportions, et formule ainsi la preuve que l'être humain n'a rien laissé de sa constitution au hasard, donc qu'une puissance invisible est, nécessairement,

162 DU LAURENS *et al.*, *op. cit.*, p. 2.

163 *Ibidem*, p. 4.

164 *Ibidem*, p. 5.

165 Cette hypothèse de « l'harmonie des sphères » ou « musique des sphères », héritée de Philolaos et reprise par Platon dans le Livre X de la *République*, est reformulée au Moyen Âge par Boèce dans son *De institutione musica* et ainsi étendue au corps et à l'âme humaine. Les travaux de Johannes Kepler *Harmonices Mundi* (1619) sont notamment fondés sur ce principe d'harmonie musicale entre les planètes du système solaire.

primordialement, à l'œuvre. Ces rapports mathématiques, énoncés dans le *De Architectura* de Vitruve, sont repris par la plume de Léonard de Vinci qui les accompagne d'un dessin bien célèbre.¹⁶⁶ Ce rapport à l'*architecture* du corps est rappelé par Marie Gaille selon deux points : le premier, littéral, au sens que le corps humain est un monument délivré à Dieu ; le second, si la métaphore nous est permise, au sens d'« architecture sociale », tel que l'établit André du Laurens :

« {...} l'anatomiste a pour objet le corps humain, présenté comme ouvrage de Dieu, que la médecine donne à connaître et à contempler. On a souligné que l'expression de « fabrique », qui apparaît par exemple dans le titre du célèbre traité de Vésale, crée le lien linguistique et intellectuel entre le déploiement du savoir anatomique sur l'homme et la fabrique des cathédrales, ces merveilles d'art mécanique, ouvrages humaines {sic} et minéraux, offerts à Dieu. »¹⁶⁷

« {...} le corps politique, à l'égal du corps humain, est divisée {sic} en parties hiérarchisées entre elles. Il justifie le régime monarchique et explicite les fonctions de chacun, en déduisant de l'ordonnement du corps celui de la cité {...}. »¹⁶⁸

L'anatomie ainsi rendue à la lumière dès la fin du Moyen Âge, le corps humain recèle de moins en moins de secrets pour ceux qui en font l'étude. L'anatomie se fait anthropologie : on ne cherche plus à comprendre le corps, objet froid et macabre, on cherche à mieux connaître l'humain dans son intimité la plus chère, à résoudre le labyrinthe du vivant. Toutefois, malgré ce sursaut d'intérêt pour l'art et la connaissance anatomique, la médecine est en ce temps trop empreinte de la littérature des Anciens pour aller pleinement de l'avant. Les découvertes sont le plus souvent tues, sinon considérées comme des erreurs, tant l'œuvre de Galien impose sur ses successeurs une autorité sévère.

166 Voir annexe 12, p. 21 du second volume.

167 GAILLE (2007 a).

168 *Ibidem*. Voir « Le corps et la cité » en annexe.

2. Les révolutions anatomiques : entre théorie, pratique et académisme

Si l'on attribue à Vésale les premières étincelles de la révolution anatomique face aux doctrines galéniques, cela n'est pas pleinement correct. De fait, Mondino de Luzzi, dès le XIV^{ème} siècle, procède déjà à des dissections didactiques, donc sans l'appui des textes de Galien. D'autres médecins de la fin du Moyen Âge prônent, à l'image de Mondino, des séances de dissection « libérées » de telles lectures : Alessandro Benedetti, à qui l'on doit la réputation de l'école de Padoue ; et Thomas Linacre, formé à Padoue puis médecin d'Henri VIII d'Angleterre et fondateur du College of Physicians, qui importe sur les îles britanniques ce principe de séance anatomique didactique. Cette première rupture avec l'enseignement traditionnel, alors porté par la Scolastique, ne se poursuit pour autant pas à son terme avant Vésale.

2.1. Vésale et la doctrine galénique

Certes, l'Italie se fait le fleuron du renouveau dans l'art d'ouvrir et de comprendre les corps, mais les doctrines de Galien sont trop profondément ancrées dans la communauté médicale pour que quiconque les remette impunément en question. La libération intellectuelle, si chère à la pensée humaniste, est ainsi incomplète, étouffée presque dans l'œuf. Alors qu'il apparaît comme un véritable précurseur en matière d'anatomie, Mondino ne se garde pas de taire – sinon de tempérer – les rares incohérences qu'il relève dans les œuvres fraîchement exhumées de Galien.¹⁶⁹ Les anatomistes vont jusqu'à nier toute parenté à leurs découvertes et se confondent en éloges pour celui qu'ils élèvent en père de toute la médecine, à qui ils rendent grâce dès les premières pages de leurs travaux :

« {...} au frontispice de leurs livres, ils proclament que leurs écrits ne sont qu'une nouvelle mouture des théories de Galien et ils vont jusqu'à lui attribuer ce qui émane d'eux. Tous accordent un si complet crédit à Galien qu'il serait impossible de trouver un médecin qui admette que la plus légère erreur ait jamais été relevée dans ses livres d'anatomie et, moins encore, la possibilité d'en relever une. »¹⁷⁰

169 GRMEK (1997) pp. 8-9.

170 GAILLE (2007 b).

Partiellement formé à la médecine à l'Université de Paris, Vésale, originaire de Bruxelles, quitte la France pour l'Italie. Il est fait docteur en 1537 à Padoue où il administre la chaire conjointe de lecteur en anatomie et en chirurgie. L'année suivante paraissent ses *Tabulae anatomicae*, premiers travaux publiés avant son œuvre majeure. Alors qu'il compose la *Fabrica*, Vésale souhaite faire de l'anatomie une véritable recherche dans le corps et non une simple démonstration qui n'a d'autre but que de confirmer sans interroger. À cette fin, il acte de réformer d'une part la nomenclature anatomique en la latinisant dans sa totalité¹⁷¹, d'autre part l'organisation des séances de dissection et d'aller jusqu'à proposer aux jeunes élèves l'opportunité de manier le scalpel lors de séances privées, le plus important étant ce que l'on voit et non ce que l'on donne à voir.

En 1540, il se rend à l'Université de Bologne où il assiste à un cours d'anatomie. Il y aurait été fait réfutation de ses travaux, ce après quoi Vésale, questionnant le professeur à ce sujet, aurait souhaité faire démonstration de sa pensée devant l'assemblée. Les éléments rapportés par un des étudiants¹⁷² dénotent l'empreinte du galénisme dans la pensée médicale dont fait preuve Curtius, l'opposant, malgré la démarche didactique de Vésale. Les deux hommes finiront par en venir à l'*argumentum ad personam* avant de se saluer et quitter l'amphithéâtre. Cet épisode – qui peut sembler n'être qu'anecdotique – montre bien à quel point la pensée humaniste est cariée par l'adulation aveugle pour son fer de lance : l'héritage antique. Malgré le renouveau auquel elle aspire, celui-ci ne sera pleinement possible qu'en dépassant cet héritage.

En 1543, André Vésale fait publier le *De humani corporis fabrica*, premier ouvrage d'anatomie véritablement novateur puisque fondé sur des observations personnelles et non guidé par la doxa de Galien et d'Hippocrate. Les réactions sont sans appel : ses détracteurs

171 « He completed it with a qualitative commentary and replaced all the Greek and Arabic terms with Latin ones only, adopting terms used by previous authors. {...} He formed the Latin specialized language, which had never been used before. »

« Il la compléta d'une critique qualitative et remplaça tous les termes grecs et arabes par des termes latins, en adoptant ceux qu'utilisaient des auteurs anciens. {...} Il forma la langue de spécialité latine, laquelle n'avait jamais été employée auparavant. »

KACHLIK *et al.* (2008) p. 460. Traduction personnelle.

172 Voir le texte (anglais) et sa traduction en français à l'annexe 15, pp. 24-25 du second volume.

s'indignent, son ancien mentor, Sylvius, le répudie et le moque¹⁷³, et Vésale est contraint de s'installer en Espagne. Il trouve refuge auprès de Charles Quint, à qui il dédicace son traité, et entre à son service ainsi qu'à celui de son successeur après abdication, Philippe II. Dans sa préface, il jette l'opprobre sur ses opposants non sans rappeler leur étroitesse logique :

« Licet interim non me lateat, quam conatus iste meae aetatis, qua uigesimum octuum annum nondum excessi, nomine, parum, autoritatis habebit, ac quam minime ob crebram non uerorum Galeni dogmatum indicationem, ab illorum morsibus erit tutus, qui mihi Anatomem docenti non astitere, aut ipsi hanc sedulo non sunt aggressi, primaque fronte uarias rationes in Galeni defensionem commiscentur {...}. »¹⁷⁴

En Italie, les travaux de Vésale sont heureusement reçus et ses principes diffusés et enseignés dans les universités de la péninsule transalpine. Realdo Colombo prend sa succession à la chaire de Padoue en plus de Pise et de Rome. Par la même approche d'une dissection active, ou didactique, il complète – voire révisé – l'œuvre de Vésale. Il en va de même pour Gabriele Falloppia, professeur aux universités de Ferrare et de Padoue, que Grmek désigne comme « le plus illustre représentant de l'anatomie nouvelle »¹⁷⁵. Celui-ci « dépasse {Vésale} par l'exactitude de ses observations et par le nombre de ses découvertes »¹⁷⁶, notamment autour de l'anatomie de l'œil (emplacement du cristallin, fonction de l'uvée, description du corps ciliaire) et de l'appareil génital féminin (il découvre les tubes utérins – plus communément les *trompes de Fallope* – et distingue le col de l'utérus des culs-de-sac vaginaux). Par la suite, Fabrici d'Aquapendent succède à Falloppia et fonde le théâtre anatomique de l'Université de Padoue en 1594 (point de départ de l'anatomie descriptive). D'autres universités italiennes connaissent un essor similaire, notamment Rome et Bologne, sous les enseignements de Bartoloméo Eustachi et de Giulio Cesare Aranzio.

173 CAZES (2019) p. 131.

174 « Il ne m'échappe pas qu'à cause de mon âge – je n'ai pas encore vingt-huit ans révolus – mon ouvrage aura peu d'autorité, et qu'aussi souvent qu'il pointe les doctrines erronées de Galien, il ne sera pas à l'abri des morsures de tous ceux qui n'ont pas assisté à mes enseignements d'anatomie ou ne les ont pas diligemment attaqués, et qu'ils préféreront élaborer diverses raisons de défendre Galien {...}. »

VESALE (1543), préface folio 4r°. Traduction personnelle.

175 GRMEK, *op. cit.*, p. 15.

176 *Supra*.

« *Les noms des os du corps humain : une brève histoire du corps anatomisé* »

Ambroise Paré, alors contemporain d'André Vésale, fait le renom de la France en matière de chirurgie, notamment dans le traitement des blessures infligées par les armes à feu pendant les guerres d'Italie (1495-1559) et de Religion (1562-1598) ainsi que pour les guérisons (ou tentatives de guérison) de patients éminents¹⁷⁷. Toutefois, aussi novateurs soient-ils au sujet des prothèses, opérations et outils de chirurgie, ses travaux ne témoignent pas d'un esprit audacieux en terme d'anatomie. La même année que la parution de ses œuvres complètes (1550), l'Université de Montpellier inaugure son théâtre d'anatomie, le premier en France, mais la pensée vésalienne n'ayant pas (encore) épousseté la doctrine de Galien, les dissections qui y sont tenues ne font que suivre les préceptes de ce dernier. De fait, la France entrera plus tardivement dans l'air du renouveau.

Bien que l'Humanisme soit à ce moment encore trop emprunt d'anthropocentrisme grec, les pouvoirs d'Angleterre et de Prusse (par exemple) sont plus souples à l'égard des scientifiques. Ainsi, si Galilée a manqué de peu l'emprisonnement pour ses travaux (dans la continuité de ceux de Copernic sur le modèle héliocentrique stable du système solaire) et se voit contraint d'abjurer, il n'en est pas autant de William Harvey, qui découvre la circulation du sang¹⁷⁸ et pose les fondements de l'anatomie physiologique et pathologique, ou plus tard d'Isaac Newton, qui établit la loi de la gravitation universelle. Quand bien même ces savants jouissent d'une certaine liberté, ils ne renient pour autant pas le legs qu'ils ont reçu des antiques ; preuve en est dans les premières pages de l'œuvre d'Harvey. Alors qu'il exprime son approbation des travaux de Copernic, il ne manque pas de les investir de la pensée naturaliste grecque du microcosme-macrocosme dans sa dédicace à Charles I^{er} d'Angleterre :

« *Sereniffime Rex, Cor animalium, fundamentum est vitae, princeps omnium, Microcofmi Sol, à quo omnis vegetatio dependet, vigor omnis & robur emanat. Rex pariter regnorum fuorum fundamentum, & Microcofmi fui Sol, Reipublicae Cor est, à quo omnis emanat potestatis, omnis gratia provenit.* »¹⁷⁹

177 Par exemple, Henri II de France, blessé à l'œil lors d'un tournoi, qui succombe malgré le succès de l'opération.

178 La circulation avait été théorisée au XIII^{ème} siècle par Ibn-Al-Nafis dans le *Sharah Tashrih al Qanun* ou *Commentaires anatomiques du Canon d'Avicenne*, mais l'idée de cette circulation était alors contraire à la pensée aristotélicienne (il est besoin du vide pour le mouvement, or le vide, ou « non-être », ne peut exister dans le corps).

179 « Majesté sérénissime, le cœur des animaux est le fondement de leur vie, le souverain de toute chose en eux,

La découverte d'Harvey plonge l'anatomie dans le registre scientifique si bien que de nombreuses avancées technologiques et techniques investissent le champ anatomique. De la même manière que les artistes ont étudié les proportions de l'être humain et l'harmonie de ses formes, l'on associe les outils de la science au corps. Sont ainsi effectuées les premières mesures de pression, de température et du temps sur l'humain. Santorio Santorio (1561-1636), médecin italien, invente une ébauche de thermomètre inspiré du thermoscope d'Héron d'Alexandrie, puis un pulsiloge pour mesurer la fréquence du pouls. Cette invention sera rapidement dépassée par les travaux de Christian Huygens, à savoir l'horloge à pendule en 1657 et la montre à ressort en 1675.

Petit-à-petit, le rationnel l'emporte sur la croyance, l'innovation sur le conservatisme. *La logique ou l'art de penser* de Leibnitz (1662) dépasse l'*Organon* d'Aristote et les *Principes mathématiques de la philosophie naturelle* de Newton (1686) sa *Physique* ou son *Traité du ciel*. La dissection étant à l'anatomiste ce que la pensée est au philosophe ou l'observation à l'astronome, la création des théâtres d'anatomie permet au tournant du XVII^{ème} siècle de sortir définitivement de la doctrine galénique.

2.2. Théâtres anatomiques et dissection active : un exemple français

Comme nous l'avons évoqué précédemment (p. 83), la dissection active n'est pas le propre d'André Vésale puisque pratiquée dès la fin du Moyen-Âge par Mondino de Luzzi. C'est toutefois Vésale qui ose le premier affirmer les errances de Galien et montrer, à force de démonstrations et d'illustrations, la véritable nature de ce qui a échappé au médecin de Marc-Aurèle. Il s'agit, pour Vésale et ses successeurs, de confronter parole et pédagogie à un livre que médecins et anatomistes tiennent pour évangile depuis sa redécouverte. L'adoration qui est faite des travaux de Galien n'est d'ailleurs pas sans rappeler celle que porte Joachim Du Bellay pour les Antiques :

« *Qui voudroit figurer la Romaine grandeur*

le Soleil de leur microcosme, dont dépend toute croissance et provient tout pouvoir. Le Roi, en telle façon, est le fondement de son royaume, le Soleil sur le monde qui l'entoure, le cœur de la République, la fontaine d'où jaillit tout pouvoir et toute grâce. ».

HARVEY (1628) p. 3. Traduction personnelle.

« *Les noms des os du corps humain : une brève histoire du corps anatomisé* »

*En ses dimensions, il ne luy faudroit querre
A la ligne, et au plomb, au compas, à l'équerre
Sa longueur et largeur, hauteur et profondeur :
Il luy faudroit cerner d'une egale rondeur
Tout ce que l'Ocean de ses longs bras enserre,
Soit où l'Astre annuel eschauffe plus la terre,
Soit où souffle Aquilon sa plus grande froideur.
Rome fut tout le monde, et tout le monde est Rome.
Et si par mesmes noms mesmes choses on nomme,
Comme du nom de Rome on se pourroit passer,
Le nommant par le nom de la terre et de l'onde :
Ainsi le monde on peut sur Rome compasser,
Puis que le plan de Rome est la carte du monde. »¹⁸⁰*

Alors que les séances d'anatomie et les théâtres se multiplient en Europe, beaucoup de ces démonstrations n'ont pour objectif que de vérifier les préceptes de Galien. Certes l'imprimerie aura permis dès son invention (1450) de diffuser de nombreuses œuvres médicales, qu'elles soient de la main d'auteurs antiques (*De Medicina*, d'Aurelius Cornelius Celse en 1478) ou contemporains (*Guidon de la pratique en chirurgie* de Guy de Chauliac en 1478 ; *Gart des Gesundheit*, de Johannes de Cube en 1485). Le livre, alors primordial à la connaissance – tant sa conservation que son enseignement –, devient rapidement une preuve figée, immuable, de dogmes millénaires auxquels nul ne saurait déroger.

Les « anatomies » universitaires se déroulent ainsi¹⁸¹ :

- Un *lector in cathedra* lit le manuel (très souvent le *De anatomicis administrationibus* de Galien) en latin.
- Un *demonstrator* (ou *ostensor*) le traduit en langue vulgaire.

180 DU BELLAY (1558), « XXVI », p. 13.

181 Voir annexe 16, p. 27 du second volume.

- Un *sector* (il peut s'agir d'un chirurgien, d'un barbier ou d'un médecin) ouvre le corps du supplicié et illustre la lecture.

Il est donc question de montrer, de mettre une image sur le texte de Galien, en aucun cas d'une véritable recherche active. Les quelques points obscurs ou imprécis sont éludés, même si la mauvaise foi est de mise.

En France, Jacques Dubois, dit « Sylvius », mentor français de Vésale et premier professeur libre d'anatomie à la faculté de médecine de Paris, amorce en 1531 un renouveau dans la conceptualisation des séances de dissection. Refusant de faire de l'anatomie une illustration passive, il prône une démarche active, didactique, du corps, non sans porter pour les travaux de Galien une adoration certaine. De fait, malgré ses découvertes qu'il baptise selon son alias (notamment « l'artère sylvienne », soit *arteria media cerebri* et « l'osselet de Sylvius », soit *processus lenticularis incudis*)¹⁸², Dubois considère que l'être humain était parfait au temps de Galien et que les nouveautés qu'on lui découvre ne sont le fruit que de sa dégénérescence :

« Corporis primùm nostrri magnitudinem diminutam multùm effe, ex veterum scriptis & superstitibus adhuc sarcophagis ac sceletis comprobarem, nisi otiosa hæc testimonia vobis putarem, qui etiam hodie hæc plurimùm imminui certinis {...}. »

*« Partium verò internarum quarundam magnitudinem, numerum, figuram, situm, mutata multis effe regionibus, nec eadem omnibus nostris corporibus superesse quæ veteribus sunt obseruata, illorum scripta, nostraque corpora abundè testantur. »*¹⁸³

À l'image de nombreux anatomistes de son temps – et de leurs prédécesseurs – Dubois

182 Termes latins issus de la *Terminologia Anatomica*. En français, il s'agit respectivement de « l'artère cérébrale moyenne » et du « processus lenticulaire de l'enclume » ou « apophyse lenticulaire ».

183 « Premièrement que la taille de notre corps a considérablement diminué, selon les écrits des Anciens et je pourrais le prouver par des sarcophages et des squelettes, à moins que ces témoignages soient vains pour vous qui, aujourd'hui encore, êtes bien diminués par cette certitude. ».

« La taille, le nombre, la forme et l'emplacement de certaines parties internes ayant été modifiés dans de nombreux endroits, nos corps n'ayant pas survécu dans un temple, ils ont été conservés dans ce qu'ont observé les Anciens, dans leurs écrits, et nos corps en témoignent abondamment. ».

DUBOIS (1555) p. 1A. Traduction personnelle.

« *Les noms des os du corps humain : une brève histoire du corps anatomisé* »

attribue à Galien ses propres découvertes, puisque résultant de l'enseignement qu'il a tiré de son œuvre, en précisant que toute erreur – si erreur il devait y avoir – ne serait imputable qu'à lui-même :

« {...} *fed lectorem rogamus, vt quicquid laude dignū in his laboribus noftris commendarit, Galeno præcipue tribuat, vitia autem noftro affuat capiti.* »¹⁸⁴

Malgré cette inclination dès le XVI^{ème} siècle pour une anatomie véritablement didactique, il faut attendre le milieu du siècle suivant pour qu'une telle démarche soit soutenue publiquement – et sans l'ombre de Galien pour en obscurcir le contenu. En 1635, sous l'impulsion de Louis XIII et de son médecin ordinaire Guy de La Brosse, le Jardin royal des plantes médicinales¹⁸⁵ voit le jour à Paris (pour concurrencer celui de Montpellier, fondé sous Henri IV). Un théâtre provisoire y est installé, pouvant accueillir jusqu'à cinq-cents spectateurs désireux d'assister à des séances publiques d'anatomie.¹⁸⁶ C'est sous l'enseignement de Pierre Dionis, formé par le Collège de Saint-Côme et Saint-Damien, que le renom des anatomies du Jardin du Roi s'élève. Alors que la Faculté de médecine refuse les découvertes outre Manche de William Harvey, Dionis est surnommé « démonstrateur en anatomie humaine suivant la circulation du sang »¹⁸⁷ et voit ses séances rémunérées par le pouvoir royal. Et Dionis d'affirmer par la suite sa posture clairement anti-galénique dès la préface de son premier ouvrage :

« *On a eſté pluſieurs ſiecles dans une foûmiſſion tellement aveugle pour ces premiers Anatomiftes, qu'il n'étoit pas permis de s'éloigner de leurs ſentimens : & l'on admettoit pour vray, que ce qui ſe trouvoit dans leurs écrits, & principalement dans ceux de Galien, pour lequel on avoit une eſtime & une veneration toute particulière.* »¹⁸⁸

Les séances sont organisées à l'image des séances « ordinaires », à savoir qu'un *lector in*

184 « {...} mais nous supplions le lecteur qu'il attribue à Galien tout ce qu'il salue digne de louanges dans nos travaux et les défauts à notre chef. ».

DUBOIS (1548) p. 110. Traduction personnelle.

185 Aujourd'hui Muséum d'histoire naturelle, toutefois les jardins ont été conservés.

186 VONS (2019) p. 9.

187 DIONIS (1690), « épître au Roy », p. 4.

188 *Ibidem*, préface (non paginée).

Chapitre troisième. Les Temps Modernes : l'âge d'or anatomique.

cathedra lit ce que le *sector* montre, cadavre à l'appui. Il n'y a toutefois pas de *demonstrator* (ou *ostensor*) puisque le texte lu est initialement en langue vulgaire (ici, en français), s'agissant des cours personnels de Dionis. Ces cours, rassemblés dans l'ouvrage *L'anatomie de l'homme*, sont publiés en 1690, une décennie après avoir quitté ses fonctions au Jardin du Roi suite à sa nomination comme chirurgien de la reine Marie-Thérèse d'Autriche. En 1707, il fait également publier ses *Cours d'opérations de chirurgie démontrées au Jardin royal*.

Bien que les séances d'anatomie du Jardin royal se prêtent à une organisation traditionnelle, la Faculté de médecine de Paris, déjà courroucée qu'un chirurgien du Collège y professe et non un de ses membres, se trouve en désaccord vis-à-vis du contenu enseigné. Le Roi (Louis XIV) s'opposant au monopole de la Faculté en matière d'anatomie, ce projet de démonstrations publiques hors de la juridiction de la Faculté ne fait que nourrir une discorde depuis longtemps exacerbée entre médecins et chirurgiens-barbiers et se fait l'emblème de l'opposition entre Anciens et Modernes. La Faculté ayant saisi la Justice auprès du Parlement et obtenu gain de cause, le Roi réplique en octroyant aux démonstrateurs du Jardin royal « de faire toutes opérations chirurgicales, dissections et démonstrations anatomiques » ainsi que la priorité pour l'obtention des corps suppliciés « par préférence à tous autres, même aux doyen et docteurs de la Faculté de médecine de Paris, nonobstant tous privilèges à ce contraires. »¹⁸⁹

Du fait de ce privilège royal, l'anatomie en France sort de l'obscurantisme et se développe véritablement en tant que science, comme objet non-figé du savoir humain, et les prétextes qu'avançaient les disciples aveugles de Galien sont ainsi époussetés par Dionis :

*« Il ne faut pas croire que les nouvelles Découvertes que l'on a faites ayent rien changé à la composition de l'homme, ni que les Modernes y ayent, rien ajouté de nouveau : Il est tel qu'il a toujours été, ils y ont seulement trouvé nouvellement ce que l'on n'avoit pas encore découvert : Il en est arrivé de même qu'à ces terres que l'on a découvertes depuis quelques siècles dans l'Amérique ; l'on fçait qu'elles ne font pas produites depuis peu, mais de tout tems, comme le reste du monde ; elles étoient seulement inconnuës aux autres hommes, de même que ces parties l'étoient aux premiers Anatomistes. »*¹⁹⁰

189 LES PROFESSEURS DE CET ETABLISSEMENT (1803) p. 14, cité par VONS, *op. cit.* p. 8.

190 DIONIS, *op. cit.*, préface (non paginée).

Pour autant les querelles entre médecins et chirurgiens ne s'arrêtent pas là. Malgré les évidentes avancées dans la connaissance et la compréhension du corps, les rivalités sont plus que doctrinales et relèvent de la légitimité des uns et des autres à exercer et à professer, et de la réputation – ou de l'orgueil qu'ils en retirent. Plusieurs événements vont ainsi bousculer d'une part la considération de l'anatomie et de la chirurgie en France et d'autre part les statuts et privilèges des médecins et chirurgiens.

2.3. Académies et dictionnaires

Au sortir de la Renaissance et à l'aube de l'Époque Contemporaine, les progrès du Rationalisme et de l'esprit des Lumières sont florissants. La France de Louis XIV rayonne sur les cours européennes et jusqu'au Nouveau Monde où la Louisiane s'étend sur près d'un tiers des actuels Etats-Unis d'Amérique. La rencontre des peuples outre-asiatiques soulève la question de l'identité humaine, de ses altérités et de son universalité, malgré les affres de la colonisation. L'essor des sciences voit apparaître la nécessité des savants à se réunir en laboratoires, en sociétés, en académies, à l'instar des gens de lettres. C'est sous la main de Jean-Baptiste Colbert qu'est ainsi fondée en 1666 l'Académie royale des sciences de Paris, soit trente-deux ans après l'Académie française (fondée en 1634 sous l'impulsion de Richelieu), où se retrouvent mathématiciens (astronomes, mathématiciens et physiciens) et physiciens (anatomistes, botanistes, zoologistes et chimistes)¹⁹¹. Colbert fonde par la suite l'Observatoire de Paris (1666) et l'Académie royale d'architecture (1671). Concernant la médecine, les différends entre médecins et chirurgiens prennent une tournure presque radicale dès la fin du XVII^{ème} siècle. En 1692, le Roi promulgue un édit qui a pour effet de séparer les barbiers-chirurgiens des barbiers-perruquiers et d'interdire à ces derniers l'exercice de la chirurgie.

« Pour opérer plus sûrement la distinction des Barbiers-Perruquiers, d'avec les Barbiers-Chirurgiens ; & même pour faciliter la féparation de la

191 « ACADÉMIE DES SCIENCES » en sitographie.

La co-occurrence de « physiciens » en tant que, d'une part, hyponyme de « mathématiciens » et d'autre part hyperonyme de « anatomistes, etc » est assurément due à un anachronisme. De fait, le premier terme désigne les scientifiques adeptes de la physique telle que nous la connaissons aujourd'hui comme l'étude de la matière et de l'énergie (en simplifiant). Le second emploi est à comprendre selon la tradition héritée de la Grèce antique, à savoir que le physicien étudie le vivant, comprenant ainsi les végétaux, les animaux et l'humain.

Chapitre troisième. Les Temps Modernes : l'âge d'or anatomique.

Barberie de la Chirurgie, il a été mis dans les Reglemens des difpofitions relatives aux Elèves de la Chirurgie. L'article 5 de l'Edit de Février 1692, défend de recevoir à la Maîtrise de Chirurgie, ceux des Garçons qui ont fervi les Barbiers-Perruquiers dans les Villes de Communauté : & pour éviter les abus qui naîtroient du mélange de ces deux fervices dans les deux Professions, il enjoint aufd. Barbiers defd. Villes, de déclarer au Greffe de la Communnauté des Chirurgiens, les Garçons qu'ils prendront à leur fervice, par noms & furnoms, & leurs pais, à peine de 50 liv. d'amende. »¹⁹²

En 1720, sous le règne de Louis XV, le métier de barbier-chirurgien est peu à peu mis au ban tandis que l'on enseigne la chirurgie au sein de la Faculté de médecine de Paris. Seuls restent de cette confrérie d'artisans du corps les barbiers-perruquiers jusqu'à ce que le Collège de Saint-Côme et Saint-Damien soit remplacé par la Société académique chirurgicale en 1731, qui devient en 1748 l'Académie royale de chirurgie. Bien que la Faculté de médecine doive attendre trente années supplémentaires pour que soit fondée sa propre Académie (en 1778, donc), ces changements affectent profondément le milieu des barbiers-chirurgiens. De fait, la réforme amorcée par Georges Mareschal, alors premier chirurgien du Roi, ne s'arrête pas au remplacement du Collège. Il fonde un enseignement public de chirurgie, indépendamment de la Faculté de médecine, et fait de la chirurgie une pratique libérale demandant la soutenance d'une thèse latine à l'image des docteurs de la Faculté ou « philiâtres ». Il n'est donc plus tant question du chirurgien comme d'un artisan mais comme l'égal du médecin.

« De manouvrier, le chirurgien devenait un gentleman. »¹⁹³

La Révolution française et la période de Terreur qui s'en suit voient toutes les institutions royales être démantelées, y compris les académies scientifiques. Il faut attendre la Restauration sous Louis XVIII pour que soit fondée l'Académie de médecine de Paris (1820), laquelle inclut médecins et chirurgiens sous la même enseigne. Toutefois, cela ne dure pas et les tensions se ravivent entre les deux partis.¹⁹⁴

Parallèlement au développement des académies et sociétés savantes, les dictionnaires connaissent en France un essor fulgurant dès la fin du XVII^{ème} siècle. De nombreux ouvrages

192 VERDIER (1764).

193 BEDEL & HUARD (1986) p. 192.

194 Le fin mot de cette querelle est d'un moindre intérêt pour notre sujet. À cet effet, lire MARRE (2020).

« Les noms des os du corps humain : une brève histoire du corps anatomisé »

lexicographiques voient ainsi le jour, dictionnaires de langue, encyclopédies, ou lexiques¹⁹⁵, à commencer par le *Dictionnaire Universel* d'Antoine Furetière en 1690, suivi de la première édition du *Dictionnaire de l'Académie française (DAF)* en 1694. Au cours du XVIII^{ème} siècle, quatre éditions du *DAF* sont publiées, respectivement en 1718, 1740, 1762 et 1798, toutefois les termes techniques (relatifs aux *lexiques* tel que délimité précédemment) ne sont pas représentés avant la quatrième édition :

« C'est dans cet estat où la Langue Françoise se trouve aujourd'huy qu'a esté composé ce Dictionnaire; & pour la représenter dans ce mesme estat, l'Académie a jugé qu'elle ne devoit pas y mettre les vieux mots qui sont entierement hors d'usage, ni les termes des Arts & des Sciences qui entrent rarement dans le Discours; Elle s'est retranchée à la Langue commune, telle qu'elle est dans le commerce ordinaire des honnestes gens, & telle que les Orateurs & les Poëtes l'employent; Ce qui comprend tout ce qui peut servir à la Noblesse & à l'Elegance du discours. »¹⁹⁶

Selon la Bibliothèque Numérique Medica¹⁹⁷, le premier lexique spécialisé en médecine à paraître est le *Dictionnaire oeconomique* de Noël Chomel, publié en 1709. Il s'agit cependant d'une collection de remèdes rangés dans l'ordre alphabétique des ingrédients, maladies à curer et parties du corps à soulager, donc plus d'un recueil pharmaceutique organisé que d'un véritable ouvrage de médecine au sens large. Il n'y est pas question – à moins de mention – d'anatomie, de chirurgie, de pathologie ou de physiologie. Pour cela, il faut attendre le *A medicinal dictionary* de Robert James, œuvre en trois volumes publiée en Angleterre de 1743 à 1745 et comprenant anatomie, chirurgie, botanique, chimie, en plus d'explications sur les grandes théories médicales, de l'histoire des remèdes et leur pharmacopée. La traduction française, des mains de Diderot, Eidous et Toussaint, paraît de 1746 à 1748 sous l'intitulé *Dictionnaire universel de médecine*, en six volumes. À partir de 1751 et jusqu'en 1772 paraissent les volumes de l'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert, premier ouvrage d'une aussi large envergure où tous les savoirs et savoir-faire humains trouvent une place, y compris la médecine et ses spécialités. Il s'agit du premier ouvrage initialement en langue française où

195 Ici préféré à « dictionnaire(s) de spécialité ».

196 Préface du *Dictionnaire de l'Académie française*, première édition.

Voir « ACADEMIE FRANCAISE » en sitographie.

197 Voir « MEDICA » en sitographie.

l'intégralité des os est nommée¹⁹⁸.

Les ouvrages lexicographiques spécialisés de médecine du reste du siècle sont, à une exception près, centrés sur une seule de ses disciplines – jamais dans son entièreté. Ainsi Gissey (1750) ne traite que des aliments et leurs différentes utilisations, Dufieu (1766) d'anatomie et de physiologie, Levacher *et al.* (1767) de chirurgie et Eloy (1778) de l'histoire de la médecine. Seul Levoisien (1793) dresse une représentation plus globale de la médecine dans son dictionnaire portatif. Outre les publications encyclopédiques générales (telle que l'*Encyclopédie méthodique* de Vicq-d'Azyr et Moreau parue de 1787 à 1830), il faut attendre la fin du XIX^{ème} siècle pour que voie le jour une encyclopédie de médecine, le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, œuvre en cent volumes, sous la direction d'Amédée Dechambre, parue de 1864 à 1889.

Les discours sur la médecine n'ont de cesse de se multiplier si bien que les nomenclatures elles-mêmes sont, pour certains domaines, aussi nombreuses que les œuvres qui les compilent. Face à cette large diversité de lexiques – l'on peut même parler de « trop-plein » – des anatomistes du monde occidental fondent l'*Anatomische Gesellschaft* (la *Société Anatomique*) qui établit en 1895 la première nomenclature internationale, du moins la première tentative d'une telle nomenclature.

Ainsi les Temps Modernes ont été le lieu d'un renouveau considérable pour la médecine et l'anatomie, tant du point de vue pratique que théorique. La popularisation des théâtres anatomiques et la démocratisation du discours sur le corps, d'abord auprès des artistes désireux de restituer les corps dans leurs œuvres aussi justement que Dieu les a faits, puis – à plus large considération – à tout citoyen, ont permis de profondes avancées et poursuites en la matière. L'anatomie est alors passée de simple architecture de l'humain à l'étude de son fonctionnement profond, outre mécanique, par l'essor de la physiologie et de la pathologie.

198 Outre certaines errances qui conduisent à considérer comme un os ce que nous ne considérons pas comme tel aujourd'hui (par exemple les os dits *écailleux* et *pierreux*, que la *Terminologia Anatomica* intègre dans l'os temporal sous les lexies respectives *pars squamosa ossis temporalis* et *pars petrosa ossis temporalis*, que les phalanges des doigts n'y soient pas segmentées et que celles du pied soient ainsi nommées de façon inductive. De fait, l'entrée lexicographique « Orteil » mentionne la similarité de la structure des doigts du pied avec ceux de la main et renvoie spécifiquement à l'entrée « doigt » en fin de définition. L'on peut supputer que « phalange » s'applique *de facto* aux os des orteils, du fait de leur ressemblance aux doigts.

« *Les noms des os du corps humain : une brève histoire du corps anatomisé* »

Ces croisements théoriques ont rendu l'anatomie encore plus essentielle à l'exercice de la médecine et de la chirurgie. Il ne s'agit plus de localiser le mal mais de le comprendre, de rationaliser sa présence, son développement et les cures à son encontre. La transition vers une littérature scientifique de langue non plus latine mais française a aussi largement contribué à cette ouverture sur le monde, incarné par l'*Encyclopédie*, bien loin des manuscrits qu'une rare élite est en mesure de consulter et de déchiffrer. La dimension sacrée du corps n'en est pour autant pas diminuée du fait de sa banalisation. De plus, si la dissection était jusqu'à ce temps pratiquée sur les cadavres de suppliciés, de nos jours les universités s'approvisionnent selon le bon vouloir des citoyens à léguer leur dépouille à l'étude scientifique. Il n'est donc plus question d'une sentence post-mortem (voire d'une substitution de la mise à mort comme nous l'avons mentionné), ni de faire offense à Dieu, mais bien d'une démarche volontaire, d'un don de soi à la formation des jeunes médecins.

CONCLUSION

L'histoire de la médecine est une histoire bi-millénaire, si riche et complexe qu'on ne saurait l'abréger justement et en si peu de pages. Tel que nous l'avons observé, l'anatomie s'est imposée dès l'Antiquité comme une préoccupation primordiale pour l'art de guérir. Le corps, temple de l'âme et incarnation condensée de l'Univers, dicterait par lui-même – selon les grecs – les remèdes nécessaires à sa conservation et les raisons de ses affections. Outre les recherches conduites sur des suppliciés en Égypte ptolémaïque, peu de traces nous sont parvenues concernant la pratique de la dissection sur sujet humain lors des siècles antiques. Par manque de moyens ou par interdit formel, les raisons pour lesquelles l'on a vraisemblablement peu entrepris d'ouvrir les corps à des fins scientifiques à cette période de l'histoire restent incertaines. Si Rufus d'Éphèse s'explique de disséquer des singes pour leur ressemblance à l'humain, il ne précise jamais pourquoi il refuse (ou ne peut) anatomiser un être de son espèce.

Par la suite, si le Moyen Âge a été le lieu d'un obscurantisme indéniable, la médecine y a pourtant eu sa place jusqu'aux cours des rois et empereurs, de même pour la chirurgie. L'idée d'une communion symbolique entre l'humain et le reste de la Création est conservée en partie par les alchimistes et astrologues, en moindre substance dans la pensée médicale alors réduite à la diététique et occultée par la pensée magique des adorations et prières. Contrairement à ce qui en ressort dans l'inconscient populaire, l'Église n'a jamais statué d'opposition à la pratique de la dissection, du moins pas en ce qui concerne les membres extérieurs au clergé.

Au gré des inventions et de la précision grandissante des outils et des machines, le corps ne recèle bientôt guère de secret à l'esprit qui l'habite. Il n'est pas un recoin sous notre chair,

même derrière la dure paroi de nos os, que nous ne connaissions ni n'ayons désormais nommé. L'anatomie reste aujourd'hui un enseignement fondamental dans les études universitaires de médecine : anatomie descriptive, physiologique, pathologique, étude du corps, de son fonctionnement et de ses affections. La planche gravée sur bois a cédé aux visualisations en trois dimensions, aux images radiographiques, scanners et imageries par résonance magnétique (IRM) suivant plusieurs points de vue de représentation : coupe sagittale, axiale ou frontale. Les progrès de l'imagerie n'ont toutefois pas condamné la dissection à la désuétude puisqu'encore dispensée aux étudiants dès le premier cycle universitaire (approche théorique et pratique). De fait, la répugnance – voire la peur – qu'exprimait Léonard de Vinci à l'égard des corps incisés étant le quotidien des chirurgiens, médecins et infirmiers, il est nécessaire de les y préparer durant leur cursus post-scolaire.

Aujourd'hui, les débats autour de l'anatomie sont moindres¹⁹⁹, toutefois existants. Certes, il est des évidences que l'expérience et l'observation n'ont plus besoin de démontrer. L'on sait délimiter et nommer chaque os ainsi que chacune de leurs parties sans risquer le doute ou la mésinterprétation (cas d'homonymie ou de surcharge synonymique, par exemple). À cet effet, la FIPAT²⁰⁰ met régulièrement à jour la nomenclature anatomique internationale afin de faciliter les échanges et lectures scientifiques. Quelques interrogations subsistent dans la sphère des anatomistes notamment concernant la nature des os sur laquelle un consensus n'est pas entièrement fixé.²⁰¹ Toutefois, ces controverses sont moindres et d'une ampleur minime sur le devenir de l'anatomie.

199 Nous entendons par cette tournure tout ce qui concerne l'anatomie dite « générale ». Il y a certainement de nombreux progrès à faire en anatomie pathologique et physiologique, propos que nous ne pouvons ni affirmer ni infirmer du fait que notre expertise commence et s'arrête aux nomenclatures des os.

200 Federative International Programme on Anatomical Terminology, un groupe d'experts de l'IFAA (International Federation of Associations of Anatomists) chargé d'établir la nomenclature anatomique internationale *Terminologia Anatomica*.

201 C'est le cas de l'os pisiforme, actuellement considéré comme le dernier de la première rangée des carpes et dont certains disent qu'il s'agit d'un os sésamoïde (voir THEVENIN (2012)), donc n'étant pas compris dans la structure articulée du squelette (à l'instar de la patella). Cette suspicion n'est pas un fait récent : déjà en 1363 Guy de Chauliac dénombrait sept os dans le carpe et non huit, aussi l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert ne manque pas de l'appeler « hors de rang » en plus de « pisiforme », comme pour symboliser qu'on peut à juste titre le considérer comme un carpe ou un sésamoïde.

DEUXIÈME PARTIE

Étymologies et sémantiques néologiques

Il convient désormais de nous intéresser plus particulièrement au corpus de nomenclatures anatomiques que nous avons choisi d'étudier. Plusieurs points nous semblent importants à souligner : tout d'abord que la sélection desdites nomenclatures a été guidée par certains critères déterminants.

En premier lieu : le critère de représentativité. On ne saurait réduire la pensée anatomique d'une époque à un seul de ses auteurs, encore eut-il fallu en trouver un qui fit unanimité en son temps et qui méritât qu'on n'eût ni rien à lui critiquer ni à ajouter à ses travaux. Pour chaque grande période de notre histoire, nous avons jugé bon de toujours sélectionner plusieurs noms parmi les plus grands de la médecine ou de la lexicographie en veillant à ce que leurs dates de vie ne soient pas trop éloignées les uns des autres.

En deuxième lieu : le critère d'exhaustivité. Même si nous ne pouvons discourir de l'intégralité des productions anatomiques qui ont existé à ce jour pour des raisons tout à fait entendues, nous avons entrepris d'ouvrir autant que possible le champ d'étude de notre corpus, à savoir ne pas le limiter qu'à un certain type de discours. Il nous a paru naturel de traiter les nomenclatures telles que représentées dans les sociétés humaines, dans un texte de médecine réservé à une minorité instruite, des compilations savantes encyclopédiques, des traités de

chirurgie et dictionnaires de spécialité. L'histoire de la nomenclature telle que nous la connaissons aujourd'hui provient de la richesse et de la variété des textes que deux millénaires de progrès, querelles, controverses et évolutions ont engendrées.

En troisième lieu : le critère d'accessibilité. Les bienfaits de la numérisation et de l'accès libre à des ressources si précieuses en ligne ont grandement aidé à la constitution de notre corpus. Toutefois, il est des œuvres que nous aurions aimé intégrer dans notre étude et qui, faute de moyens, de temps ou de droits, ont été écartées.²⁰² Les textes du Moyen Âge arabe auraient eux aussi tout à fait eu leur place dans ledit corpus, mais notre méconnaissance de cette culture et surtout de la langue nous a astreint à les en exclure²⁰³.

Ainsi, l'Antiquité comprend trois auteurs : Aurelius Cornelius Celse, Rufus d'Éphèse et Claude Galien. Bien qu'Hippocrate soit un nom incontournable de la médecine européenne, plusieurs siècles le séparent des noms que nous venons de lister. Il eût donc été plutôt hasardeux de l'intégrer dans notre étude, malgré son importance capitale pour la pensée médicale antique.

Concernant le Moyen Âge, bien qu'il s'étende sur plus d'un millénaire de l'histoire occidentale, peu de textes d'anatomie ont été produits avant sa fin. Nous avons discoursé des raisons de cette nescience dans la partie précédente (cf. p. 40). Les *Etymologies* d'Isidore de Séville ne sont certes pas de la main d'un médecin, encore moins d'un anatomiste, mais il s'agit du seul texte traitant des parties qui composent le corps humain et ayant été composé dans la première moitié du Moyen Âge que nous ayons trouvé. Pour ce qui est du Bas Moyen Âge, nous avons retenu deux grands noms de la chirurgie française du XIV^{ème} siècle : Henri de Mondeville, chirurgien de Philippe le Bel, et Guy de Chauliac, chirurgien des papes.

Les Temps Modernes ayant propulsé la connaissance et le rationalisme en fer de lance de la pensée Humaniste, nous avons choisi d'étudier un plus large panel d'ouvrages : d'une part, les travaux anatomiques d'André Vésale, médecin de Charles Quint, et Ambroise Paré, chirurgien

202 Entre autres, les œuvres de Guido da Vigevano, Sylvius, André du Laurens, les travaux d'anatomistes anglais tels que Harvey, ou allemands pour Albinus. S'ajoutent également des ouvrages lexicographiques comme le dictionnaire de médecine de Robert James, ou certaines éditions des *Nomina Anatomica*.

203 Notamment les travaux d'anatomie d'Abu Bakr Mohammad Ibn Zakariya al-Razi (Rhazès) et le *Kitab al-Tasrif* d'Abu Al-Qasim (d'Aboulcassis).

de Charles IX, d'autre part des compilations encyclopédiques telles que *L'Encyclopédie* de Denis Diderot et Charles D'Alembert, et les travaux de Pierre-Hubert Nysten, François Chaussier et Amédée Dechambre.

Enfin, pour ancrer nos travaux dans notre propre modernité, nous avons collecté les termes recensés dans la nouvelle nomenclature internationale, la *Terminologia Anatomica* de 1998²⁰⁴ ainsi que, pour contraster avec cette dernière les termes de la première et de la cinquième édition des *Basiliensia Nomina Anatomica*, première tentative d'une nomenclature de telle envergure.

Pour des raisons pratiques, telles que nous les avons évoquées dans l'introduction générale, les documents annexes sont disponibles dans le deuxième tome de la présente thèse, afin d'en faciliter la consultation parallèle.

Concernant l'approche linguistique que nous avons choisi d'adopter dans le traitement du corpus, plusieurs points sont à expliciter avant d'entrer spécifiquement en matière. Tout d'abord que le principe de néologie sémantique ne s'applique pas à chaque occurrence d'un même terme. De fait, cela concerne surtout son premier emploi, que les raisons en soient explicitées ou non par l'auteur (ou par un auteur ultérieur), à moins d'un emploi néologique d'un terme déjà ancré dans la nomenclature. De plus, malgré les indices de citation qu'offrent les dictionnaires de langue, cela n'est pas parfaitement fiable pour dater un terme ou un emploi en particulier. De fait, encore aujourd'hui les dictionnaires et autres formes de texte n'emploient ni ne recensent dès leurs premières occurrences les mots que nous produisons oralement. L'épreuve du temps est nécessaire à la pérennisation écrite d'un terme, qu'il soit formellement néologique ou non.

Les rapports analogiques que nous allons traiter dans la présente partie ne s'opèrent pas tous selon le même schéma. Il est des os qui ont été nommés selon un référent préalablement existant et d'autres qui ont servi d'élément comparant à un comparé ultérieur. Peu importe le chemin sémantique qui a mené à la nominalisation de chaque os, nos travaux ne s'intéressent pas de savoir lequel de l'os et de son analogue (voire ses analogues) est le comparé et l'autre le

204 La première version de la nomenclature internationale de la FIPAT (Federative International Programme for Anatomical Terminology) date de 1998, mais le document en ligne qu'elle met à disposition est régulièrement mis à jour. Au moment de la rédaction, il s'agit de la version de Août 2021. Le lien est en sitographie.

comparant, mais bien du rapport sémantique que les deux (voire plus) éléments entretiennent.

L'étude de notre corpus a révélé que l'intégralité des os du corps humain, dans l'ensemble des textes que nous avons sélectionnés, présente un cas d'analogie avec un *reale* extérieur au domaine médical. Si les travaux de Bazin-Tachella²⁰⁵ expriment que « Dès l'origine, les termes anatomiques proviennent de comparaisons avec des objets usuels {...} ou la forme des lettres de l'alphabet {...} ou encore d'observations sur l'aspect. » nous nous permettons de nuancer, même de compléter cette proposition en ouvrant à un plus grand champ des possibles la nature des éléments comparants et des relations analogiques qui les lient aux os du corps humain.

C'est en toute conscience que d'autres approches auraient été d'une égale pertinence concernant le déroulement de cette partie que nous avons jeté notre dévolu sur une articulation mettant au premier plan les éléments comparants, classés selon la nature de la relation analogique et regroupés sous différents taxèmes.

Nous avons ainsi regroupé les termes de notre corpus selon cinq axes de relations analogiques :

1. Les analogies morphologiques, à savoir les os identifiés selon une ressemblance visuelle avec un élément comparant hors du registre anatomique.
2. Les analogies fonctionnelles, à savoir les os nommés selon leur utilité pratique ou leur comportement articulaire.
3. Les analogies locatives, à savoir les os dont le nom dépend de leur emplacement dans le corps ou de leur situation articulaire.
4. Les analogies hybrides, qui combinent ainsi deux des trois premières, sous l'ordre de relations morpho-fonctionnelles, morpho-locatives ou fonctio-locatives.
5. Les analogies supposées, à savoir les os n'ayant pas d'étymologie officiellement vérifiée ou ceux pour lesquels des suppositions ont été avancées mais n'ont pas été retenues ou approfondies.

205 BAZIN-TACHELLA, *op. cit.* (2007) p. 73.

Certains des termes de notre corpus ne font pas l'objet d'une quelconque analyse ou développement en ce qu'il y avait fort peu à dire à leur sujet. C'est le cas par exemple de l'*os nasale* (TA), que Galien nomme *ρινος οστα* {rinos osta} et Ambroise Paré *os du nez, os nasal* ou *naseau*, qu'un moindre effort suffit à relier au nez sans non plus manquer la moindre information à son égard, là où l'*os temporal* recèle un secret qui mérite une attention plus approfondie. Les termes de notre corpus sont ainsi triés selon le rapport analogique qu'entretiennent comparants et comparés puis réunis en cliques sémantiques. Concernant les illustrations, nous prions le lecteur de se référer au volume d'annexes. Il nous a semblé plus agréable à la lecture que les supports visuels soient consultables parallèlement au texte et sans que les premiers s'interposent sur les seconds. Il s'agit majoritairement d'une représentation de l'os, en contexte articulaire sinon isolé, et de l'élément avec lequel il entretient une relation analogique. Dans certains cas, le support visuel n'étant d'aucune aide ou utilité, seul l'os est représenté (notamment en ce qui concerne les analogies fonctionnelles ou locatives).

D'un point de vue purement linguistique, il convient également de justifier certains choix qui ont largement guidé nos recherches ainsi que leur restitution. L'approche que nous avons initialement envisagée (sur un corpus qui restait alors encore à définir) était d'identifier et quantifier les manifestations de néologie sémantique au sein des nomenclatures des os du corps humain. Cette approche n'a en rien interféré avec le choix des éléments du corpus puisque l'analyse des relations analogiques est intervenue plus tard dans la chronologie de nos travaux. Il s'est avéré par la suite que l'ensemble des termes recensés étaient concernés par ce principe néologique, plus précisément selon la matrice interne syntactico-sémantique²⁰⁶, hormis quelques rares exceptions et cas d'homonymie lexicale. Ces derniers sont d'ailleurs traités dans le cinquième chapitre, où les analogies que nous leur supposons sont majoritairement des transferts de relation de l'homonymie à la polysémie.

Deux manifestations d'homonymie sont à dissocier ici : les cas entre l'os et un référent analogue dans sa langue d'origine (par exemple *calx, calcis*, qui désigne soit le talon soit une formation rocheuse sans que les deux n'aient été préalablement apparentés), et les cas d'emplois différés d'un même terme selon les nomenclatures, voire dans une même nomenclature (par exemple *astragale* qui peut désigner tantôt un os du tarse, tantôt les vertèbres, parfois les deux). Dans le cas présent, il sera précisé entre parenthèses à côté du

206 SABLAYROLLES (2006).

terme étudié à quelle partie du corps le rattacher. Pour reprendre l'exemple d'*astragale*, celui-ci ne désigne pas l'os du tarse ou les vertèbres selon les mêmes motivations sémantiques, donc ne sera pas traité sous le même taxon.

Concernant les termes de notre corpus, pour des raisons de clarté ceux-ci ont été retranscrits de la façon la plus aisément identifiable possible. Ainsi, les termes grecs ont été transcodés en alphabet latin, sans égard de leur dimension polytonique (accents et esprits²⁰⁷). Il en va de même pour les termes latins dont l'accentuation a été laissée de côté et des termes français originellement écrits selon des codes graphiques anciens que nous avons modernisés. Conformément à ce que nous avons dit en introduction de la première partie, les citations sont conservées au plus proche de leur version d'origine, pour les mêmes raisons que nous avons alors mentionnées (voir p. 23). Toutefois, nous avons pris la liberté d'alléger les entrées lexicographiques des références littéraires et variations contextuelles (donc mineures) de sens, afin de n'en garder que l'essentiel, à savoir les sens et sous-sens principaux.

Le postulat à l'origine de notre étude étant le concept de la pensée analogique, selon lequel nous estimons que la pensée humaine intègre toute nouveauté en la comparant avec ce qui lui est antérieurement connu, nous avons été surpris de constater que l'intégralité des termes de notre corpus en était concernée :

| Types d'analogie | Valeur | Pourcentage |
|--------------------------|--------|-------------|
| Morphologiques | 494 | 47,32% |
| Fonctionnelles | 56 | 5,36% |
| Locatives | 328 | 31,42% |
| Morpho-fonctionnelles | 48 | 4,60% |
| Morpho-locatives | 89 | 8,52% |
| Fonctio-locatives | 24 | 2,30% |
| Aucune | 4 | 0,38% |
| Morpho-fonctio-locatives | 1 | 0,10% |
| Total des termes | 1044 | |

207 Tableau en annexe.

Pour expliquer pourquoi nous considérons que l'intégralité des termes recensés est construite selon une relation analogique, nous tâcherons de préciser en quoi les quatre occurrences exclues des différents champs analogiques que nous avons identifiés ne sont pas à prendre en compte. Parmi ces occurrences, nous trouvons :

1. L'acromion²⁰⁸, dans *Le traité de médecine de Aurelius Cornelius Celse*²⁰⁹, que celui-ci décrit sans jamais le nommer.

*« At a summa costa paulo interins, quam ubi ea media est, os excrescit, ibi quidem tenue, procedens vero, quo propius lato scapularum ossi fit, eo plenius latiusque et paulum in exteriora curvatum, quod altera verticis parte modice intumescens, sustinet jugulum. »*²¹⁰

2. L'os barré, dans les *Oeuvres complètes d'Ambroise Paré*²¹¹, que celui-ci nomme également *pubis* ou *os du pénil* sans toutefois en justifier la motivation. Dans l'ensemble des textes que nous avons consultés, il n'est nulle part ailleurs fait telle mention.
3. Les phalanges des orteils, dans *L'Encyclopédie*²¹² où ils sont comparés avec les doigts de la main. Bien que les os n'y soient pas explicitement nommés, la comparaison semble induire qu'il serait naturel de les appeler tels qu'ils le sont dans la main.

ORTEILS : « nom donné aux doigts du pié. » « Les orteils de chaque pié sont composés de quatorze os ; le gros orteil en ayant deux, & les autres chacun trois. Ces os ressemblent à ceux des doigts de la main, sinon qu'ils sont plus courts. Voyez Doigt. »

4. L'os innominé, dans la première édition du *Dictionnaire de médecine*²¹³, également

208 Il s'agit en réalité à la fois de l'acromion et de la *spina scapulae*.

209 VEDRENES (1876).

210 « Un peu en dedans de la partie moyenne de la première côte, surgit un os, étroit en ce point, il est vrai, mais qui en se rapprochant de l'os large des épaules, devient plus épais, plus large, se courbe un peu en dehors, se renfle légèrement à son extrémité, et soutient la clavicule. ».

Supra p. 564. Texte et traduction.

211 MALGAIGNE (1840).

212 DIDEROT & D'ALEMBERT (1765 b), p. 667.

213 NYSTEN (1814).

désigné comme *os coxal*, *os de la hanche*, ou *os iliaque*.

Ces rares exceptions sont ainsi à exclure du champ terminologique, puisque soit restées sans dénomination précise (l'acromion chez Celse), soit tacitement apparentées à un terme analogue (les phalanges des orteils dans *L'Encyclopédie*), soit faisant partie d'un champ co-synonymique (l'os barré chez Paré et l'os innominé chez Nysten). D'autres cas d'incongruité restent à relever au sein de notre corpus, mais nous laissons cela à un développement ultérieur, notamment en ce qui concerne les os désignés par un chiffre (les os du carpe chez Guy de Chauliac et André Vésale, voir p. 218).

Du reste, nous pouvons observer que les analogies morphologiques concernent près de la moitié des termes de notre corpus (47,43%) et que celles-ci sont presque invariablement les plus représentées dans les différentes nomenclatures. De fait, hormis la *Fabrica* de Vésale²¹⁴ et les *Planches anatomiques* de Chaussier²¹⁵ (où dominent les analogies locatives), toutes les autres sources témoignent d'une préférence pour la motivation morphologique.

214 VESALE (1543).

215 CHAUSSIER (1823).

| | Total | M | F | L | MF | ML | FL | Ø | MFL |
|------------------------|-------|-------|-------|-------|------|-------|------|------|------|
| Total | 1044 | 494 | 56 | 328 | 48 | 89 | 24 | 4 | 1 |
| | | 47,32 | 5,36 | 31,42 | 4,60 | 8,52 | 2,30 | 0,38 | 0,10 |
| A. C. Celse | 35 | 17 | 2 | 12 | 0 | 0 | 3 | 1 | 0 |
| | | 48,57 | 5,71 | 34,29 | 0,00 | 0,00 | 8,57 | 2,86 | 0,00 |
| Rufus d'Ephèse | 55 | 29 | 1 | 24 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | | 52,73 | 1,82 | 43,64 | 1,82 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Galien | 55 | 29 | 1 | 21 | 2 | 2 | 0 | 0 | 0 |
| | | 52,73 | 1,82 | 38,18 | 3,64 | 3,64 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Isidore de Séville | 32 | 18 | 5 | 7 | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 |
| | | 56,25 | 15,63 | 21,88 | 3,13 | 0,00 | 3,13 | 0,00 | 0,00 |
| Mondeville | 45 | 21 | 2 | 17 | 0 | 4 | 1 | 0 | 0 |
| | | 46,67 | 4,44 | 37,78 | 0,00 | 8,89 | 2,22 | 0,00 | 0,00 |
| Chauliac | 58 | 28 | 2 | 20 | 0 | 7 | 1 | 0 | 0 |
| | | 48,28 | 3,45 | 34,48 | 0,00 | 12,07 | 1,72 | 0,00 | 0,00 |
| Vésale | 65 | 16 | 4 | 37 | 5 | 2 | 1 | 0 | 0 |
| | | 24,62 | 6,15 | 56,92 | 7,69 | 3,08 | 1,54 | 0,00 | 0,00 |
| Paré | 78 | 34 | 5 | 30 | 6 | 2 | 0 | 1 | 0 |
| | | 43,59 | 6,41 | 38,46 | 7,69 | 2,56 | 0,00 | 1,28 | 0,00 |
| Diderot & D'Alembert | 96 | 51 | 5 | 29 | 4 | 4 | 2 | 1 | 0 |
| | | 53,13 | 5,21 | 30,21 | 4,17 | 4,17 | 2,08 | 1,04 | 0,00 |
| Nysten | 88 | 54 | 4 | 20 | 4 | 3 | 2 | 1 | 0 |
| | | 61,36 | 4,55 | 22,73 | 4,55 | 3,41 | 3,45 | 1,14 | 0,00 |
| Chaussier | 74 | 28 | 2 | 34 | 3 | 5 | 2 | 0 | 0 |
| | | 37,84 | 2,70 | 45,95 | 4,05 | 6,76 | 2,70 | 0,00 | 0,00 |
| Dechambre | 70 | 42 | 4 | 16 | 4 | 2 | 2 | 0 | 0 |
| | | 60,00 | 5,71 | 22,86 | 5,71 | 2,86 | 2,86 | 0,00 | 0,00 |
| BNA 1ère édition | 67 | 30 | 5 | 14 | 5 | 11 | 2 | 0 | 0 |
| | | 44,78 | 7,46 | 20,90 | 7,46 | 16,42 | 2,99 | 0,00 | 0,00 |
| BNA, 5e édition | 69 | 33 | 5 | 13 | 3 | 13 | 2 | 0 | 0 |
| | | 47,83 | 7,25 | 18,84 | 4,35 | 18,84 | 2,90 | 0,00 | 0,00 |
| TA francisée* | 70 | 33 | 4 | 15 | 5 | 11 | 2 | 0 | 0 |
| | | 47,14 | 5,71 | 21,43 | 7,14 | 15,71 | 3,45 | 0,00 | 0,00 |
| Terminologia anatomica | 87 | 31 | 5 | 19 | 5 | 23 | 3 | 0 | 1 |
| | | 35,63 | 5,75 | 21,84 | 5,75 | 26,44 | 3,45 | 0,00 | 1,15 |

Une version colorisée de ce tableau se trouve dans le volume d'annexes.²¹⁶

Alors que les analogies locatives représentent pas loin d'un tiers des termes (31,41%), les fonctionnelles sont d'une bien moindre importance avec seulement un terme sur vingt de concerné (5,39%). Pour ce qui est des analogies hybrides, soit le tableau suivant²¹⁷ :

| Analogies | | MF | ML | FL | MFL | Total | % |
|-----------|------|----|----|----|-----|-------|-------|
| M | 494 | 48 | 89 | | 1 | 632 | 60,54 |
| F | 56 | 48 | | 24 | 1 | 129 | 12,36 |
| L | 328 | | 89 | 24 | 1 | 442 | 42,34 |
| Total | 1044 | | | | | | |

²¹⁶ Voir annexe 18, p. 29 du second volume.

²¹⁷ Idem que pour le tableau précédent, une version colorisée se trouve dans le volume d'annexes, voir p. 30 du second volume.

En tenant compte des combinaisons d'analogies, la représentativité de chaque catégorie en ressort nécessairement accrue. De fait, le nombre de termes construits, tout ou partie, selon une relation analogique morphologique s'élève désormais à 628 (soit 60,50% du corpus). Pour les fonctionnelles, leur nombre est maintenant plus que doublé et concerne 129 termes (soit 12,43% du corpus), et les locatives augmentent d'un tiers, à 440 termes (soit 42,39%).

Il faut toutefois apporter une nuance importante : la nomenclature de la *Terminologia Anatomica* de 1998 n'a été que partiellement incluse dans notre corpus. Celle-ci sert principalement de témoin vis-à-vis des autres nomenclatures, notamment de la façon qu'avaient leurs auteurs d'appréhender le concept d'os et de leurs parties. La *Terminologia Anatomica* dans son intégralité comprend autant les os du squelette que leur parties. Ainsi, par exemple, nous avons intégré la *lamina orbitalis labyrinthi ethmoidei* (lame orbitale du labyrinthe de l'ethmoïde) en ce que Vésale la considère comme un os à part entière (qu'il nomme « tertium maxillae os »), alors qu'aujourd'hui nous la considérons comme une partie de l'os ethmoideum.

Prendre en compte l'intégralité des termes propres à la désignation des parties et régions des os dans l'ensemble des textes qui constituent notre corpus eut été une bien trop ambitieuse affaire, à n'en juger que par leur multitude. Par exemple, la description de l'os humerus²¹⁸ dans la *Terminologia Anatomica* repose sur pas moins de trente termes²¹⁹, tous sujets à analogie, tels que : *caput humeri* (tête de l'humérus), *tuberculum majus* (tubercule majeur), *crista supracondylaris medialis* (crête supracondylaire médiale), *trochlea humeri* (trochlée de l'humérus), *fossa coronoidea* (fosse coronoïde), etc. À elle seule, la *Terminologia Anatomica* compile mille neuf-cents soixante-treize termes²²⁰ propres au discours des os, sans compter les synonymes admis en latin et en langue anglaise. Ce serait ainsi un euphémisme de dire que les analogies sont nombreuses au sein de notre corpus. Il s'agit désormais d'identifier lesquelles.

218 Choisi de façon tout à fait arbitraire.

219 Voir FIPAT, pp. 46-47, en sitographie.

220 Au moment d'écriture de ces pages, fin 2022.

CHAPITRE PREMIER

Les analogies morphologiques

Tel que nous l'avons dit, les relations analogiques morphologiques sont pléthores dans les nomenclatures anatomiques et concernent 494 des 1044 termes de notre corpus (soit 47,32%). Les domaines de la connaissance affectés par ses relations analogiques sont nombreux et variés, principalement les végétaux, animaux, formations naturelles, artisanats et symboles. Pour faire continuité à l'idée de macrocosme-microcosme, les analogies avec des manifestations du monde naturel concernent 264 des termes du corpus (soit 25,28% de celui-ci et 41,77% du total des analogies morphologiques, en incluant donc les analogies hybrides morpho-locatives et morpho-fonctionnelles). Du reste, il s'agit d'éléments issus de l'artisanat humain, d'outils, de machines, de constructions, ou inspirés de divers domaines de connaissance : les lettres de l'alphabet et les formes géométriques.

1. Le domaine de la botanique

Il est vrai que lorsqu'on s'interroge sur la nature des os, leur ressemblance avec des items du monde végétal n'est pas des plus évidentes. En vérité, bien des choses les opposent : les végétaux sont des organismes vivants complexes tout à fait étrangers au concept de squelette et la solidité que l'on attribue instinctivement aux os est bien contraire à la souplesse que l'on reconnaît aux jeunes pousses ou même à certains bois. Pourtant, les analogies sont

nombreuses, et pour certaines intégrées depuis longtemps à l'inconscient collectif.

1.1. Des plantes vivaces

Ἀστράγαλος {Astragalos} (vertebra)²²¹

Utilisé par le médecin et anatomiste grec Rufus d'Éphèse, il s'agit de la seule occurrence de ce terme référant aux vertèbres. Jusqu'alors, et même dans les travaux de Galien et des auteurs latins du Moyen Âge, on lui préfère *spondyle* (et autres variantes). Rufus d'Éphèse – qui emploie également *spondyle* sous sa forme grecque *σφονδυλοι* {sphondyloi} – précise que ce terme est emprunté à l'auteur grec Homère :

« Τῆς δὲ ῥάχεως τὰ ὀστᾶ σφόνδυλοι. Ὅμηρος δὲ καὶ ἀστράγαλους αὐτὰ καλεῖ. »²²²

« On appelle sphondyles (vertèbres) les os du rachis ; Homère (II. XXIV {sic}²²³, 466) les nomme aussi astragales (dés) ; »

Toutefois, tel que nous le voyons ici, la traduction de Charles Daremberg propose « dés » comme équivalent à *astragales*, ce qui, nous le verrons plus tard, convient mieux à l'un de ses homonymes (voir p. 224), malgré les entrées lexicographiques proposées par le Bailly :

ἀστράγαλος, ου (ὀ) [ἄγᾶ]

I. vertèbre ; au plur. d'où talon ;

II. osselet — p. anal. :

1. astragale, ornement au chapiteau des colonnes d'ordre ionique ;

2. prisme (en bois) ;

3. astragale (*astragalus Baeticus* L.) plante.²²⁴

221 Voir annexe 31 « astragale », p. 52 du second volume.

222 DAREMBERG & RUELLE, *op. cit.*, pp. 147-148. Texte grec et traduction.

223 Il s'agit du chant XIV et non du chant XXIV.

224 BAILLY (2020) p. 417.

De fait, le lien analogique de l'osselet vers la plante *astragalus Bæticus* reste tout à fait obscur. À considérer l'aspect de la plante, il serait préférable de la relier à la mention plurielle de « vertèbre », en ce que la tige et l'agencement des feuilles (ainsi que leur grosseur amoindrie à mesure que l'on s'approche de l'extrémité extérieure de la tige) ne sont pas sans rappeler l'agencement même des vertèbres (et de leur taille variable selon que l'on plonge dans les lombes ou s'élève vers le cou). De plus, la forme des vertèbres se prête peu à en faire usage comme d'un dé, en ce que les apophyses épineuses et transverses en empêcheraient rapidement le roulement, pourtant essentiel à l'idée que l'on se fait de l'usage d'un dé, non sans rappeler que la surface des vertèbres présentent peu de faces différentes (hormis les apophyses, le corps vertébral s'étend sur une surface uniforme, ronde et plane).

Il est ainsi plus naturel de comparer l'ensemble de la colonne vertébrale à la plante que l'on nomme *astragale*, voire de comparer par un jeu de métonymie double, les apophyses transverses aux feuilles de ladite plante pour leur agencement symétrique, combinée à l'apparence rectiligne de la tige et des corps vertébraux assemblés.

Σφονδυλοι {sphondyloi} ; Σπονδυλων {spondylôn} (vertebra)²²⁵

Ce terme, employé par Rufus d'Éphèse et Claude Galien pour désigner les vertèbres, ouvre un ensemble très large de relations analogiques. Pour ce qui concerne la présente partie, bien que les objets du discours que désigne *sphondyloi* soient nombreux, nous pouvons leur attribuer plusieurs sèmes communs. Tout d'abord, considérons les formes attestées par le Bailly pour *spondylôn* :

σπονδύλη, ης (ή) {ῥ}

c. σπονδύλη.²²⁶

σπόνδυλος, ου (ό) {ῥ}

tête d'artichaut.²²⁷

225 Voir annexe 31 « berce », p. 53 du second volume.

226 *Ibidem*, p. 2110.

227 *Supra*.

La première forme recensée renvoie à un terme paronomastique que nous étudierons plus avant, quand la seconde propose une traduction quelque peu éloignée de notre référence source. Aucune mention n'est ainsi faite au terme tels que l'entendent Rufus d'Éphèse et Galien, du moins pas selon la variante orthographique en *σπ-*. En suivant plus fidèlement le terme proposé par Rufus d'Éphèse (*σφονδυλοι*, donc), un plus grand nombre d'entrées et de traductions sont ainsi soumises :

σφονδύλιον, ου (τὸ) {ῥ}

*berce, plante.*²²⁸

σφονδύλις, ἴδος (ἡ) {ῥ}

*berce, plante (cf. σφονδύλιον).*²²⁹

σφονδύλιος, ου (ὁ) {ῥ}

*vertèbre (σφόνδυλος, δινέω).*²³⁰

σφόνδυλος, ου (ὁ, p. exc. ἡ, v. ci-dessous) {ῥ}

I. *vertèbre ; particul. vertèbre cervicale ; particul. la seconde vertèbre du cou, appelée aussi μέγας σφόνδυλος ; d'où, seul. en poésie, p. ext. colonne vertébrale ;*

II. *p. anal. :*

1. *queue du scorpion ;*

2. *épine dorsale du κεστρεύς ;*

3. *bouton au bas du fuseau, peson ;*

228 *Ibidem*, p. 2225.

229 *Supra*.

230 *Supra*.

Chapitre premier : les analogies morphologiques

4. *Pierre ronde ;*
5. *tête d'artichaut ;*
6. *ornement de colonne imitant les verticilles des plantes ;*
7. *mécanisme pour mouvoir une trappe.²³¹*

Si les trois premiers termes que nous avons trouvés dénotent d'un cas d'homonymie entre la berce et les vertèbres, le quatrième les inscrit au rang de la polysémie, entre autres sèmes de domaines variés. Zoologie, botanique, mécanique, artisanat, architecture, les analogies sont nombreuses mais répondant à plus ou moins deux traits sémantiques communs : un corps droit érigé vers le ciel et une masse plus imposante à son extrémité supérieure (sauf pour la pierre ronde et la tête d'artichaut, qui par métonymie ne désignent que cette dernière, bien que la tige de l'artichaut, même si elle n'est pas mentionnée, s'apparenterait à ce corps droit). À cet égard, les analogies sont fondées sur le principe même de la colonne vertébrale, en ce qu'elle s'érige vers le ciel et supporte la tête, plus imposante, sur sa partie supérieure. Ainsi en va-t-il de la berce, traduction donnée des termes *σφονδύλιον* et *σφονδύλις*.

Ἰσχιὸν ὄσθα {iskhiôn osta} (os coxae)²³²

Le terme *ischion* (et autres formes) est lieu de polysémie selon les nomenclatures auxquelles on se réfère. En effet, aucun consensus sur la nature des os des hanches n'est encore établi : certains considèrent – tel que le faisait Galien et de nombreux anatomistes après lui – que les hanches sont constituées de trois os soudés en un (*ilium, ischii* et *pubis*), soit d'un seul (*coxae*) divisé en trois régions. Dans le présent développement, nous faisons référence au terme (et donc à l'os) comme l'entend Rufus d'Éphèse, c'est à dire comme un seul.

ἰσχιόν, ον (τὸ) :

1. *os du bassin où s'emboîte le fémur ;*
2. *p. suite, au pl. parties charnues autour de l'os du bassin, hanches ;*
3. *partie saillante de l'os des fesses.*

231 *Supra*.

232 Voir annexe 31 « aubépine », p. 54 du second volume.

Étym. cf. ἰζύς.²³³

ἰζύς, ὄος (ή) [*v̄ nom. et acc. sg. ; ũ aux cas trisyll.*]

région du corps au-dessus des hanches, hanche, en parl. de femmes, de centaures, d'hommes ; au pl. *ai* ἰζύες, les reins.

Étym. cf. ἰσχία.²³⁴

ἰσχιάς, ἄδος, adj. f. :

1. de la hanche ; subst. ἡ ἰ. (s.-e. νόσος) maladie de la hanche, goutte sciatique ;
2. autre n. de l'aubépine, ; v. λευκάκανθα.

Étym. Ἴσχιον.²³⁵

Quand bien même le terme *ισχιον* n'est pas directement concerné par l'analogie que nous lui attribuons (il n'y est fait aucun rapprochement polysémique ou homonymique) et que de surcroît son étymon n'en témoigne pas non plus, il apparaît que sa forme adjectivale se prête à la polysémie en se rapportant tant à l'os des hanches qu'à l'aubépine. Une nouvelle fois par un jeu de métonymie, nous pouvons constater une ressemblance morphologique entre la forme des hanches de celle de la feuille d'aubépine, les lobes inférieurs (les plus larges) rappelant l'*ilium* et les supérieurs, soit au *pubis* et à l'*ischion* soit au sacrum, auquel cas le dernier lobe central (dans le cas d'une feuille à trois lobes et non à cinq) s'apparenterait au coccyx. Par ailleurs, l'autre nom donné à l'aubépine est *λευκάκανθα* {leukakantha}, qu'une brève analyse morphémique suffit à traduire en « épine blanche ». Outre la blancheur apparente des os, cette forme d'épine, n'est pas sans rappeler celle du coccyx (même si Rufus d'Éphèse l'appelle *κοκκυγα* {kokkyga}, citons toutefois Isidore de Séville qui nomme ledit os *spina sacra* « épine sacrée », puis Mondeville, Chauliac et Paré *os caudae* « os de la queue », ce qui

233 *Ibidem*, p. 1203.

234 *Ibidem*, p. 1188.

235 *Ibidem*, p. 1203.

implique une extrémité fine et pointue, à l'instar d'une épine).

1.2. De la structure arborescente

a) Des racines

Ταρσός {tarsos} ; Ταρσός του ποδός {tarsos tou podos}

Les os du tarse sont situés sous la cheville et joignent les os de l'avant-jambe aux métatarses de la même façon que les carpes joignent les os de l'avant-bras aux métacarpes. Cette comparaison entre les membres supérieurs et inférieurs est courante dès les premiers textes traitant du corps. Concernant l'étymologie que nous concédons aux tarses, il nous faut nous référer à Hippocrate, bien que nous l'ayons exclu de notre corpus, tel que précisé en introduction. De fait, Rufus d'Éphèse et Claude Galien différencient clairement les tarses, métatarses et phalanges des doigts du pied. Pour les métatarses, le premier les désigne par la périphrase *πεδιον εχον οστα πεντε* {pedion echon osta pente} soit « les cinq os qui portent le pied », et le second *πεντε συγκειμενοι οστον* {pente synkéimenoí oston} soit « les cinq os allongés ». Pour les os des orteils, ils les nomment respectivement *σκυταλιδες* {skytalides} et *φαλαγγων* {phalangôn}, soit de la même façon qu'ils désignent les os des doigts de la main. Quelques siècles plus tôt, Hippocrate entend par « tarse » tout le pied lui-même, tel que nous le comprenons dans son traité *Περι οσσεων φυσιος* « *De la nature des os* » :

« Αὐτή δὲ ὑποδεδράμηκε κάτωθεν τοῦ ποδὸς ὑπὸ τὸν ταρσόν. Καὶ ἐνταῦθα διαπλέξασα καὶ εἰς τὸν μέγαν δάκτυλον ἐνερείσασα διπλὴν ἔναιμον φλέβα, ἄνωθεν ὑπὸ τὸ δέρμα ἐκ τοῦ ταρσοῦ ἀνακέκαμπται, καὶ πέφανται παχυνθεῖσα παρὰ τὸ ἐκτὸς τοῦ σφυροῦ {...}. »²³⁶

Cela corrobore mieux avec les définitions que donne le Bailly concernant les termes gravitant autour de *ταρσός* :

ταρσός, néo-att. ταρρός, οὔ (ὀ) au pl. οἱ ταρσοί ou τὰ ταρσά (v. ci-dessous) :

236 « Cette veine court en bas du pied sous le tarse, et là, s'étant enlacée et appuyant sur le gros orteil une double veine pleine de sang, elle quitte le tarse pour se réfléchir en haut sous la peau ; elle se montre grossie en dehors à la malléole {...}. ».

Voir HIPPOCRATE en sitographie. Texte et traduction.

« *Étymologies et sémantiques néologiques* »

I. *claie pour égoutter les fromages, p. ext. claie, en gén. clayon, natte ;*

II. *p. anal. :*

1. *entrelacement de racines ;*
2. *rangée des doigts au bout du pied, d'où plat du pied,; le pied lui-même ;
particul. serres d'un aigle ;*
3. *rangée des grosses plumes au bas de l'aile ; p. ext. Aile ;*
4. *rangée de dents d'une scie ;*
5. *rangée de cils, paupière ;*
6. *rangée de rames, sur le côté du navire, (au pl. les rangées de rames de
plusieurs navires) ; p. ext. rame, ; particul. le plat de la rame.²³⁷*

ταρσόω-ῶ, néo-att. ταρπόω-ῶ, tresser une claie, d'où au pass. :

1. *s'entrelacer en forme de claie ;*
2. *être penné, càd. avoir les feuilles disposées comme les grosses plumes d'une aile
d'oiseau ;*
3. *être garni d'une rangée de rame ;*

*Étym. p.-é. R. indo-europ. *ters-, sécher ; cf. τέρω.²³⁸*

Qu'il s'agisse de la claie à fromage ou d'une des autres analogies proposées, force est de constater que la relation sémantique entretenue entre les différents *realia* n'est en rien analogue aux os du tarse, mais plutôt relative aux orteils (tel qu'exprimé en II. 2. de la première entrée), voire aux métatarses. Même l'entrelacement des racines ne convient pas à désigner les tarses. Certes, ces os sont imbriqués les uns dans les autres et ne laissent aucun espace creux entre eux, mais l'on parlerait difficilement d'entrelacement. À cet égard, il est

237 BAILLY, *op. cit.*, p. 2244.

238 *Ibidem*, p. 2225.

Chapitre premier : les analogies morphologiques

fort possible que le sens de *ταρσος* ait glissé par métonymie de l'intégralité du pied (chez Hippocrate) à sa partie postérieure (depuis Rufus d'Éphèse). Étrangement, la traduction de ses travaux par Daremberg conserve (à tort donc) la claié pour désigner les os du tarse :

« La claié (tarse) se compose de huit osselets (voy. notes) à angles inégaux. Après le tarse vient le champ (métatars), qui se compose de cinq os, minces au centre, plus épais à leur extrémité, voûtés à leur face supérieure, de sorte que cette face paraît concave quand on la regarde en dessous. »²³⁹

En partant donc du terme tel qu'Hippocrate l'entend, les relations sémantiques avec les différents analogues sont plus clairement définies, de même que le rapport étymologique. Mais si le Bailly propose « claié » comme sens premier à *ταρσος*, celui-ci puise son origine dans une langue bien antérieure au grec, à en croire le terme parent de *ταρσος* :

τέρσω (f. *τέρσω*, ao. *ἔτερσα*, pf. Inus.) :

faire égoutter, faire sécher ; au pass. τέρσομαι (impf. Ἐτερσόμην, ao.2 ἔτέρσην, pf. Inus.) se sécher, sécher : ἠελίῳ, , par l'action du soleil ; ἐν ἠλίῳ, au soleil.

*Étym. R. indo-europ. *ters-, sécher ; cf. ταρσός, τρασιά, τερσιά, lat. torreo, sscr. tṛṣyati, avoir soif, tarṣah, soif, all. Dürre.²⁴⁰*

La racine indo-européenne proposée par le Bailly étant restée sans écho dans le *Dictionnaire sanskrit-français*²⁴¹, nous avons tout de même trouvé une forme sensiblement similaire :

Tarṣa- m.

soif, désir ; fils du Soleil et de Vāsanā ; -ā- f. soif.²⁴²

Certes, il serait difficile de relier les os du pied à quelque sensation de soif ou de conséquence d'exposition au soleil, ce qui implique que « claié » soit le sens principal de *ταρσος*, toutefois, notons que « soif » est quelque peu éloigné de l'objet destiné à sécher le fromage, bien que

²³⁹ DAREMBERG & RUELLE, *op. cit.*, pp. 193-194.

²⁴⁰ BAILLY, *op. cit.*, p. 2265.

²⁴¹ STCHOUPAK (1959).

²⁴² *Ibid*, p. 279.

« avoir soif » et « sécher » s'intègrent dans un même champ sémantique. L'on pourrait considérer le verbe « sécher » comme un équivalent de « donner soif », sinon de « drainer », à l'instar des racines qui drainent l'eau du sol et donnent leur nom à la claie, puis la claie son nom aux métatarses par analogie visuelle. Nonobstant le trait commun entre les racines et les pieds qui s'ancrent dans le sol et permettent au tronc de se dresser solidement. Cela n'est sûrement que le fruit d'un heureux hasard, toutefois, comme nous l'avons énoncé plus haut, la structure des os du pied étant considérée l'égale de celle des os de la main, une telle dénomination aurait dû également désigner les métacarpes et phalanges des doigts, ce qui n'est le cas, ni chez Hippocrate, ni chez Rufus d'Éphèse, ni chez Galien.

b) Des nœuds et tiges

Κνημην {knêmên} (tibia et fibula)

Le terme employé par Rufus d'Éphèse et Galien désigne dans leurs textes l'os tibia, toutefois Rufus cite Hippocrate en précisant que ce dernier use de ce même terme pour désigner la fibula (péroné). À ce sujet, si Galien ne fait mention que du terme *περονη* {peronê}, lequel perdure encore aujourd'hui, Rufus d'Éphèse recense trois termes différents pour cet os : *κερκις* {kerkis}, *κνημην* (emprunté à Hippocrate) et *περονες* {perones}, donnant ainsi lieu à un cas de doublon terminologique pour le second, désignant à la fois le tibia et la fibula. Quoiqu'il en soit, le raisonnement étymologique derrière le terme *κνημην* peut autant s'appliquer à l'un ou à l'autre os de la jambe.

κνήμη, ης (ή) :

1. *jambe, particul. bas de la jambe (p. opp. à μηρός) ;*
2. *p. anal. partie de la tige d'une plante entre deux nœuds.*²⁴³

Certes, une pareille relation analogique tient mieux d'un rapport locatif que purement morphologique, cependant nous avons préféré l'inclure dans la présente partie pour appuyer la série de termes suivant, lesquels concernent le « nœud » dont fait mention l'entrée ci-dessus. Aussi, l'aspect locatif de l'analogie repose principalement sur la comparaison de la structure de la jambe avec les composés botaniques cités plus haut, comparaison sans laquelle

243 BAILLY, *op. cit.*, p. 1341.

l'analogie locative ne tiendrait pas.

Επιγονατις {epigonatis}; Επιγονατιδα {epigonatida}, oculus genu, os genu (patella)

Ανω γενυος {anô genuos} ; Genae ; Gene os ; Gena (maxilla ou os zygomaticum)

Dans le cas présent, plusieurs os situés sur différentes parties du corps sont désignés par une série de termes plutôt proches linguistiquement parlant, tant sur le plan de la phonologie que de la sémantique. Ces différents os sont répartis, en l'occurrence, en première rangée pour les termes référant à la patella (rotule) et en deuxième rangée pour les os de la face (il s'agit du maxillaire et de l'os zygomatique).

S'il est courant encore aujourd'hui de parler du « genou » lorsqu'il s'agit de l'articulation entre la cuisse et la jambe, force est de constater que nul n'associe ce terme à un quelconque os de la face. Le terme, en voyageant du grec vers le latin et évoluant du latin vers le français moderne, a quelque peu perdu de sa valeur sémantique première.

γόυυ, *gén. γόνυατος (τò) :*

- I. *genou, en parl. de l'homme, des animaux, plier le genou, s'agenouiller devant qqn ;*
- II. *Nœud d'une tige, point d'arrêt de sa pousse annuelle, en parl. du roseau, etc. (cf. lat. geniculum).²⁴⁴*

gěnu, ūs, n. (cf. γόνυ) :

genou, genuum orbis, la rotule ; || nœud [d'une tige].²⁴⁵

Bien que ni le Bailly ni les textes d'anatomie ne relient en aucun cas les deux entités, l'idée d'une rotondité reste prééminente à chacune. Toutefois, la notion de nœud entre deux tiges n'est possible qu'en parlant de la patella, les tiges étant ainsi les os de la jambe (tibia et fibula) et de la cuisse (fémur), là où la face ne présente aucune surface analogue à une « tige »

²⁴⁴ *Ibidem*, p. 556.

²⁴⁵ GAFFIOT, *op. cit.*, p. 635.

(hormis le processus zygomatique de l'os temporal, mais il n'en est jamais fait mention selon une telle comparaison).

Au cours du Haut Moyen Âge, l'évêque wisigoth Isidore de Séville, connu pour ses *Etymologies*, nous renseigne sur l'existence d'une telle comparaison dans les textes des anciens selon la raison suivante :

« *Genua funt comiffiones femorum & crurium, & dicta genua quod eo in utero funt genis opposita. Cohaeret eni fibi ibi, & cognata funt oculis lacrymarum indicibus & misericordi. Nam a genis genua dicuntur.* »²⁴⁶

La probabilité d'un lien d'ordre linguistique (ou d'un quelconque autre ordre) entre les termes « zygomata / zygoma » et « gena » est moindre, sinon nulle. Aucune mention, même vaguement similaire à « gena » n'a été faite ni avant ni après les travaux d'Isidore de Séville. Seul Guy de Chauliac, huit-cents ans plus tard, désigne le maxillaire supérieur par *superioris genae os* ou *gene os*, mais le reste de sa nomenclature étant tout à fait distinct de celle de l'évêque, il est peu probable que celui-ci ait fait figure de modèle dans les travaux de Chauliac. Une fois encore, la seule rotondité des os permet selon nous une telle appellation, qu'il s'agisse d'un nœud ou d'un tout autre comparant (voir p.123).

Par ailleurs, Rufus d'Éphèse emploie un terme quelque peu similaire : γένειον {*gêneion*} pour désigner le menton, et γνάθοι {*gnathoi*} pour la mâchoire, que la langue française a conservé notamment dans *prognathe* « qui a une mâchoire proéminente ».

Ἀπὸ δὲ τῶν μῆλων αἱ παρειαί. Καλοῦνται καὶ σιαγόνες, καὶ γνάθοι. Καὶ προσέτι γένυς ἢ μὲν κάτω, ἢ δὲ ἄνω. Καὶ τὸ ἄποζυ τῆς κάτω γνάθου, γένειον καὶ ἀνθερεών.²⁴⁷

246 « Les genoux sont à la jonction du fémur et du tibia et sont ainsi nommés car, *in utero*, ils sont placés contre les os gena (os zygomatique). Ils sont reliés les uns aux autres, et l'on sait qu'ils se rapportent aux yeux larmoyants et à la miséricorde. Ainsi les genoux sont nommés selon les os gena. ».

SAINT ISIDORE DE SEVILLE (1483), livre XI, p. 56b. Traduction personnelle.

247 « Après les pommettes viennent les *côtés* {*du visage*}, ou *siagones* ou *gnathes* ; ce dernier mot désigne aussi les mâchoires supérieure et inférieure ; la pointe de la mâchoire inférieure est appelée soit *gêneion*, soit *anthéréon* (*menton*). ».

DAREMBERG & RUELLE, *op. cit.*, p. 139. Texte et traduction.

Cependant, les définitions ne font mention aucune d'une telle analogie morphologique, encore moins d'une ressemblance avec le genou, ni pour *γνάθοι* ni pour *γένειον* (voir p. 204).

c) Des branches

Σκυταλίδες {skutalides} ; Φαλαγες {phalages} ; Δακτυλων φαλαγγας {daktylôn phalangas} ; Phalanx ; Phalanges

À considérer – tel que nous l'avons observé jusque là – certains constituants du corps humain comme ceux d'un arbre, la logique voudrait que l'on estime les bras comme la continuité du tronc : des branches. Aucun élément linguistique ne témoigne d'une telle conceptualisation, seulement quelques représentations picturales y sont par ailleurs dédiées. Néanmoins, l'on remarque dans la nomenclature anatomique – et ce dès l'Antiquité – que la dénomination des doigts de la main repose sur leur ressemblance avec de jeunes branches. Deux mots sont ainsi employés : *σκυταλίδες* et *δακτυλων φαλαγγας*.

σκυταλίς, ἴδος (ή) [ῥᾱῖδ] :

I. petit bâton, petite baguette ; particul. :

1. *petit rouleau, petit cylindre ;*
2. *bras ou levier d'un treuil ;*
3. *engin de pêcheur pour enrouler le filet et le fixer à terre ;*
4. *petite scytale (v. σκυτάλη) ;*

II. p. anal. :

1. *phalange des doigts ;*
2. *plant de vigne, provin.*

*Étym. dim. de σκυτάλη.*²⁴⁸

248 BAILLY, *op. cit.*, p. 2097.

σκυτάλη, ης (ή) [ῥᾶ] :

- I. *branche, scion ;*
- II. *p. suite, bâton, particul. :*
 - 1. *bâton à gros bout ;*

*Étym. cf. lat. scutula.*²⁴⁹

φάλαγξ, αγγος (ή) [φᾶ] :

A. *gros morceau de bois rond, gros bâton ; particul. :*

- 1. *rouleau pour faire avancer de lourds fardeaux sous lesquels on glisse l'instrument ;*
- 2. *fléau de balance ;*

B. *rang ou ordre de bataille, troupe rangée, ou flotte rangée ; p. suite :*

- I. *ligne de bataille, front d'une troupe ;*
- II. *p. ext. :*
 - 1. *armée, en gén. ; particul. centre d'une armée, p. opp. aux ailes ;*
 - 2. *armée en marche ;*
 - 3. *armée campée, d'où camp ;*
 - 4. *section de 64 éléphants de guerre ;*

III. *p. anal. :*

- 1. *rangée d'arbres ;*
- 2. *phalange, articulation des doigts, aux mains et aux pieds ;*

249 *Supra.*

3. *faucheux, araignée à longues pattes, ; d'où toile d'araignée.*²⁵⁰

Quand bien même la relation analogique se concentre sur un comparé et deux éléments comparants presque identiques²⁵¹, celle-ci s'opère selon deux traits sémantiques distincts : pour *σκυταλιδες*, il s'agit d'une ressemblance directe entre les doigts et une jeune pouce (ou scion), soit un mince bâtonnet en extrémité du corps. Pour *δακτυλων φαλαγγας*, c'est moins la forme elle-même que l'agencement qui a motivé l'analogie. De fait, la forme des doigts (tant de la main que du pied) rappelle la formation militaire ordonnée en plusieurs rangées de soldats, elle-même calquée sur le concept d'un rouleau qui avance sans que rien ne freine sa route, voire les lances macédoniennes mêmes, dressées en avant de la formation selon des distances variables²⁵², à l'instar des doigts.

d) Des fruits

Μηλα αποφυσεισ {mêla apophyséis} ; Male ; Os malum ; Os malaire (os zygomaticum)

Os male (maxilla)

Bien que Celse appelle par *os male* le maxillaire en son entier, il emprunte ce mot à la langue grecque, comme beaucoup d'autres de sa nomenclature, et en fait un usage métonymique, à savoir qu'il désigne tout le maxillaire selon le relief formé par *l'os de la pommette*. Rufus d'Éphèse le nomme *μηλα αποφυσεισ* soit « apophyse malaire », du fait du processus zygomatique qui joint l'os temporal (l'appellation *zygomatique*, déjà préférée par Galien, l'emporte sur cet os vers le XVI^{ème} siècle et perdure encore aujourd'hui). Durant le Moyen Âge et jusqu'aux travaux de Diderot et d'Alembert, l'on retrouve des termes tels que *male*, *os malum* et *os malaire* pour désigner ce même os. Quand bien même l'analogie voudrait que les fruits de l'arbre soient situés aux extrémités de ses branches, ce n'est pas le cas de cet os ; notons toutefois qu'il se trouve sur la partie haute du corps (pour une meilleure continuité

²⁵⁰ *Ibidem*, p. 2415.

²⁵¹ Certes, la mention des articulations pour *φάλαγγς* est faite sous l'entrée B. « rang ou ordre de bataille {...} », toutefois les entrées A. et B., si elles semblent traitées comme homonymes, relèvent éminemment de la polysémie.

²⁵² Puisque les formations de lanciers comprenaient plusieurs rangées successives de soldats, les pointes étaient ainsi réparties pour ne pas laisser aux ennemis la moindre chance d'approcher.

analogique, voir les os suivants « carpes »). Une telle dénomination tient, de la même façon que pour l'os du genou, de sa rotondité, cette fois-ci comparée à celle de la pomme :

μῆλον¹, ου (τὸ) :

I. pomme ou fruit semblable à une pomme, d'où :

1. *pomme, pommes d'or ou des Hespérides, càd. oranges ou citron ; abricot ; coing ; ou citron ; pêche ; p. anal. au plur. formes arrondies et fermes des joues ; au sg. ; ou des seins ; pomme d'or ou d'argent (à l'extrémité d'une lance, d'un bâton, etc.) ;*
2. *pommier ;*

II. fruit d'arbre fruitier, en gén.²⁵³

3 mālum, ī, n. (μῆλον) : pomme [désigne aussi : coing, grenade, pêche, orange, citron], aristoloche.²⁵⁴

En grec, le Bailly fait mention des joues comme région du corps à défaut de citer l'os qui en forme le relief alors que le Gaffiot ne les mentionne nullement, quand bien même il fait référence au terme grec plus haut et malgré les occurrences dans les différentes nomenclatures anatomiques de langue latine (notamment Celse et Isidore de Séville). En plus de leur rotondité, Rufus d'Éphèse leur attribue un second trait sémantique commun avec le fruit, à savoir leur couleur :

« Μῆλα δὲ τὰ ὑπὸ τοῖς ὀφθαλμοῖς ἐξάρματα τοῦ προσώπου, ἃ δὴ καὶ αἰδομένων ἡμῶν ἐρυθραίνεται. »²⁵⁵

Bien que la teinte rougeâtre n'élimine pas la totalité des autres fruits mentionnés dans l'entrée du Bailly (notamment la pêche, la grenade et l'abricot), le traducteur a conservé *pomme* pour

²⁵³ *Ibidem*, p. 1536.

²⁵⁴ GAFFIOT, *op. cit.*, p. 825.

²⁵⁵ « Les *pommes* (*pommettes*) sont les parties qui proéminent au-dessous des yeux et que l'émotion colore en rouge. »

DAREMBERG & RUELLE, *op. cit.*, p. 139. Texte et traduction.

désigner l'os concerné. En langue portugaise, le coing a primé sur la pomme sous la forme *marmelo*, qui donnera *marmelade* en français, soit une confiture à base d'agrumes, excluant ainsi la pomme de l'horizon sémantique.

Καρπου {karpou} ; Carpus ; Carpes ; Os du carpe

À l'instar de *κνημην* {knêmên} (voir p. 118), la résolution de l'analogie des termes ci-présents ne relève pas exclusivement du domaine morphologique. L'on serait tenté d'opter pour une relation sémantique locative, voire fonctionnelle, ce que nous tâcherons d'éclaircir au mieux. Nous avons tenu à l'inclure dans la présente partie pour la même raison : la participation à la comparaison entre humain et arbre. Effectivement, à considérer les bras comme une continuité plus horizontale du corps (identiquement aux branches pour les arbres) les poignets à leurs extrémités pourraient s'apparenter aux définitions suivantes :

καρός, οὔ (ὄ) :

I. fruit, au propre, càd. :

1. *fruit de la terre ou des plantes ; p. ext. produit des biens de la terre, les produits liquides (vin, huile) et les produits secs ;*
2. *grain, graine, semence ;*
3. *produit, rejeton d'animal ;*
4. *fig. en parl. du produit des champs, des bestiaux, etc. (cf. lat. fructus) produit, revenu, profit ; d'où, en parl. d'actions, produit, résultat, effet, en b. et en mauv. part. ;*

II. jointure de la main et du bras, carpe, poignet.

*Éty. p.-ê. emprunt à un substrat pré-indo-europ. ; selon d'autres, R. indo-europ. *kerp-, cueillir ; cf. lat. carpō, all. Herbst.²⁵⁶*

De fait, de quelque entrée la logique voudrait que l'on rapproche les os du poignet, aucune ne semble faire pleinement sens dans la continuité de l'analogie principale. Tel que nous l'avons

²⁵⁶ BAILLY, *op. cit.*, pp. 1246-1247.

vu, les phalanges sont associées aux petites branches, au bout desquelles l'on devrait trouver les fruits. Or, le schéma est ici renversé, plaçant le fruit en amont de la branche. Il serait donc plus judicieux d'écarter les carpes de l'analogie globale humain-arbre, sinon d'admettre une certaine souplesse dans l'agencement de ses constituants.

Autrement, l'on peut envisager les os du carpe comme ressemblant à une « grappe » de fruits, en ce qu'ils sont soudés les uns aux autres et de forme tuberculeuse. Proprement, seulement l'entrée I. 1. pourrait s'y apparenter, mais le Bailly émet une toute autre éventualité : un rapprochement avec la racine indo-européenne **kerp-*, *cueillir*, mais cela serait admettre que Galien, alors le premier à nommer les os du poignet, ait eu conscience que ces derniers permettent une meilleure amplitude articulaire des métacarpes et phalanges, ce dont il ne discourt nullement²⁵⁷.

1.3. Lentilles, pois et graines

La dernière catégorie botanique pour laquelle l'anatomie use d'analogies est celles des graines. Nous prions quiconque qui ne soit profane en botanique de nous excuser pour le raccourci taxinomique que nous empruntons ici, en ce que « graine » est un mot fort peu scientifique. Cela étant, les variétés empruntées dans la dénomination des os ne sont pas cataloguées selon la même famille botanique : les lentilles et pois sont des légumineuses (ou fabacées), alors que le sésame est une pédaliacée. Néanmoins, l'emploi de ces *realia* est fait selon la même intention d'analogie morphologique.

Lenticulaire ; Lenticulé ; Pisiforme (processus lenticularis incudis)

Pisiforme ; Os pisiforme (carpe)

Deux choses sont à distinguer ici : la première, que l'os mentionné en premier lieu n'est aujourd'hui plus considéré comme un os mais comme une partie de l'os *incus* de l'oreille moyenne (ou *enclume*). La seconde, que le terme *pisiforme* comme désignant un des os du carpe relève d'un cas de polysémie hapactique au sein de la nomenclature de Diderot et

257 Si Galien décrit avec précision la nature des articulations entre les os de l'avant-bras, des carpes et métacarpes, il ne leur attribue aucun bénéfice particulier.

Voir KÜHN (1821), pp. 770-771.

Chapitre premier : les analogies morphologiques

D'Alembert (entre autres exemples dans la nomenclature concernée). De fait, des textes de notre corpus, seule l'*Encyclopédie* emploie *pisiforme* pour désigner l'os de l'oreille moyenne, en plus de *lenticulaire* et *orbiculaire*.

lentīcūla, æ, f., dim. de *lens* 2, *lentille* [plante] :

lentille [graine] : petit vase à huile [en forme de lentille] : pl.,
lentilles, taches de rousseur.²⁵⁸

ῥῖsum, ī, n. (*πίσον*), pois [légume].²⁵⁹

πίσον, ου (τὸ) [ῖ] c. *πίσος*.²⁶⁰

πίσος, ου, mieux que *πισός*, οὔ (ὁ) [ῖ] pois, légume.

Étym. cf. *πίσον* et lat. *ῥῖsum*.²⁶¹

Qu'il s'agisse du *processus lenticularis incudis* (processus lenticulaire de l'incus) ou du dernier os de la première rangée des carpes, ceux-ci sont de petite taille, de forme arrondie et aplatie, à la manière d'une lentille ou d'un pois cassé. L'on retrouve ces mêmes traits sémantiques dans la définition du cartilage, *χόνδρος* {chondros} en grec, assurément en ce que certains d'entre eux sont souvent confondus avec les os.

χόνδρος, ου (ὁ) :

I. *petit corps dur et rond, grain, grain de sel, grain d'encens ; particul. :*

1. *grain de froment ou d'épeautre mondé et concassé, gruau ; p. suite, tisane de gruau ;*

258 GAFFIOT, *op. cit.*, p. 789.

259 *Ibidem*, p. 1022.

260 BAILLY, *op. cit.*, p. 1859.

261 *Supra*.

2. *p. ext. froment, épeautre, en gén. céréales dont on fait du gruau ;*
3. *cartilage, particul. cartilage de la poitrine terminant le sternum par devant entre l'emboîtement des fausses côtes ; cartilage de l'oreille ; au pl. cornes naissantes des jeunes cerfs.*²⁶²

Σησαμοειδη {sêsamoéidê} ; Sêsamoïde ; Sisamina ; Sesamina ; Sesamoidea

La mention « sêsamoïde » concernant un os, en plus de faire référence à sa forme, désigne également sa nature « flottante », à savoir qu'il n'est pas articulé ou relié avec le squelette. Ceux-ci sont souvent intégrés dans les tissus tendineux (par exemple, les os sêsamoïdes du premier métatarsien) et sont des restes de ligaments calcifiés. Sont notamment concernés, en plus de ceux que nous avons cités, la *patella* (ou rotule) et, à certains égards²⁶³, ainsi que des os dits « inconstants » (qui apparaissent selon un certain pourcentage), à savoir : la *fabella* (région fémorale) et la *cyamelle* (région supérieure arrière du tibia). Le lien analogique entre les os et leur référant botanique est évidemment d'ordre morphologique et ne concerne pas leur nature flottante. Galien est le premier à faire mention qui s'est rapidement stabilisée en latin puis en français (à l'exception d'Isidore de Séville, tous les auteurs de notre corpus de textes emploient ce terme et sous la même acception sémantique).

*I sēsānum ou sīsānum, ī, n. (σήσαμον) : sésame [plante].*²⁶⁴

σήσαμον, ον (τὸ) [ᾶ] :

1. *sésame, plante oléagineuse ;*
2. *grain de sésame.*²⁶⁵

262 *Ibidem*, p. 2520.

263 Voir la note de bas de page n°323, p. 153.

264 GAFFIOT, *op. cit.*, p. 1220.

265 BAILLY, *op. cit.*, p. 2070.

2. Le domaine de la zoologie

Les rapports anatomiques entre humains et animaux sont forts, imprégnés dès l'Antiquité de la ressemblance entre notre corps de celui du singe. Tel que nous l'avons mentionné en première partie (voir p. 34), les seules anatomies sur sujets humains ont été recensées sous l'Égypte ptolémaïque, notamment les vivisections d'Hérophile et Érasistrate, et plus tard, en moindre mesure et sur des corps inanimés, par Rufus d'Éphèse. C'est, quelque part, le fondement précoce de l'anatomie comparée, pierre angulaire de la phylogénèse et de la théorie évolutionniste.

Toutefois, les liens entre les espèces humaine et animales s'ancrent jusque dans la nomenclature anatomique par le jeu d'analogies morphologiques concernant la forme, l'aspect ou l'agencement de certains os. Bien que l'être humain soit exclusivement réservé à une vie terrestre, les anatomistes lui ont trouvé des concordances avec les règnes célestes et marins, et ce dès les premiers textes de notre héritage médical.

2.1. Oiseaux

Χονδροδων πτερυγια {khondrôdôn pterygia} ; Cristae gallinae ; Os cristae ; Crista galli

Cette partie du corps, originellement considérée comme un cartilage, a par la suite été estimée comme un os avant d'être réévaluée (encore à ce jour) comme une lame osseuse. Tel que nous entendons le concept de cartilage aujourd'hui, il s'agit d'un : « Tissu conjonctif blanchâtre, élastique, résistant et parfaitement lisse. »²⁶⁶ Le terme grec propre à désigner ces mêmes objets est *χονδροδων*, soit – tel que nous l'avons expliqué précédemment – analogue à une graine pour leur taille modeste et leur dureté caractéristique (notamment les osselets de l'oreille moyenne et le processus xiphoïde, alors cités dans l'entrée du Bailly). Après la mention de Galien (qui fut la première), il faut attendre le XIV^{ème} siècle pour que ce cartilage resurgisse comme un os dans les nomenclatures anatomiques, notamment avec la *Chirurgia Magna* de Guy de Chauliac, Mondeville ayant soit omis de le mentionner, soit ne l'ayant pas observé. Deux siècles plus tard, en 1550, sous la plume d'Ambroise Paré, la *crista galli* est toujours

266 Voir TLFi "Cartilage" en sitographie.

considérée comme un os mais concerne une moindre partie des os de la cavité nasale. En 1754, dans le quatrième volume d'entrées de l'*Encyclopédie*, alors francisée en « crête de coq », celle-ci est identifiée comme une « éminence de l'os ethmoïde »²⁶⁷. Il ne s'agit donc plus ni d'un cartilage ni d'un os, mais bien d'une partie d'un os, telle que nous l'estimons de nos jours.

Si sa ressemblance avec une crête de coq dépend certes d'une analogie préemptoire avec la crête comme relief orographique, nous ne nous concentrons ici que sur le rapport établi avec le gallinacé, et à plus large considération toute espèce aviaire à propos du terme de Galien. Seul Paré emploie le terme *crista* « crête » indépendamment du complément *galli* « de coq », mais nous ne développerons pas ce point en particulier. Par ailleurs, Galien identifiant le cartilage comme une ailette (*πτερυγία* {pterygia}), la référence analogique est ainsi double. L'on peut se figurer que, le concernant, ce cartilage s'étend sur toute la longueur du nez, alors que Chauliac se limite aux lames osseuses de l'ethmoïde (la *crista galli* étant un os dans sa nomenclature), l'ailette du nez le seul cartilage dans cette région du corps et le *vomer* assurément compris dans le *maxilla* (maxillaire supérieur) :

« Τὸ κάτω δὲ τῶν ὀστέων τούτων πέρας ἐπίφυσιν ἔχει χονδρωδῶν σωμάτων λεπτῶν, ἃ καλεῖται πτερύγια. »²⁶⁸

« {...} & colatoria narium partita per quandam additionem offeam ad modum cristae gallinae, cui inferitur cartilago diuidens nares. »²⁶⁹

Κοκκυγα {kokkyga} ; Coccyx ; Os coccyx ; Os coccygis

Les grecs voyaient également un rapprochement entre les dernières vertèbres de la colonne vertébrale et une espèce précise d'oiseaux : le coucou, appelé *κοκκυξ* {kokkux}. Le terme est

267 DIDEROT & D'ALEMBERT (1754) p. 458.

268 « Après ces os et l'extrémité des épiphyses se trouve un corps cartilagineux fin que l'on appelle 'ailette'. ».

KÜHN, *op. cit.*, p. 750. Traduction personnelle.

269 « {...} les colatoires du nez sont divisés par une sorte d'addition osseuse en forme de crête de coq de laquelle se poursuit le cartilage séparant les narines. ».

DE CHAULIAC (1585) p. 27. Traduction personnelle.

Chapitre premier : les analogies morphologiques

par la suite latinisé et conservé dans la plupart des nomenclatures (il en est écarté par Isidore de Séville qui le joint au *sacrum* sous la mention *spina sacra* et Chauliac qui le rebaptise *os caudae* « os de la queue » à l'instar de Mondeville, bien que ce dernier conserve le terme grec pour former un doublet synonymique).

κόκκυζ, υγοζ (ὄ) [ῶγ]

I. coucou, oiseau ; fig. débauché, adultère ;

II. p. anal. ou p. ext. :

1. grondin, poisson de mer ;
2. figue sauvage (qui mûrit à l'époque où chante le coucou) ;
3. os du coccyx.

Étym. κόκκυ.²⁷⁰

Les sens collectés sous la mention « par analogie » ont chacun un rapport différent avec la première entrée : si le grondin semble entretenir peu de liens avec l'oiseau, on peut le rapprocher de la figue selon leur couleur. Le fruit devenant d'un rouge pourpre une fois mûr (à la saison où chante le coucou), le grondin (plus communément appelé « rouget »), porte la même teinte sur ses écailles. L'os du coccyx, bien entendu, ne partage pas ce trait sémantique, et Vésale de préciser :

« {...} & quae coccygis seu cuculi avis rostro comparentur, ut sacro ossi suppositum os, quod coccyx nuncupatur {...} »²⁷¹

Ainsi, la forme légèrement recourbée du bec du coucou rappelle l'extrémité basse de la colonne vertébrale.

270 BAILLY, *op. cit.*, p. 1348.

271 « {...} comme l'os placé au dessus du sacrum, que l'on appelle 'coccyx', qui est comparé au bec du coucou {...} ».

VESALE, *op. cit.*, p. 1. Traduction personnelle.

Osse rostrali

Cette partie du squelette a été nommée dès l'Antiquité par Galien sous le terme *ακρωμιον* {akrômion}, latinisé plus tard en *acromion*, et qu'il dit emprunter à « quelques anatomistes » sans toutefois les nommer (des ressources que nous avons parcourues, Rufus d'Éphèse n'en fait pas mention dans ses propres travaux). Mais si Galien la reconnaît comme une partie de l'omoplate²⁷² et non comme un os à part entière (à l'image de ces « quelques anatomistes »), Mondeville poursuit cette dernière possibilité en lui attribuant le nom d'*os rostrali* « os en bec d'oiseau » :

« *Cum dictis ossibus ad dictas juncturas fortificandas venint duo parva ossa similia rostro avis, scilicet ad singulum humerum singulum os, quae infiguntur inter ossa spatulae et extremitates furculae ossis sicut si quodlibet esset cuneus locum firmans.* »²⁷³

2.2. Poissons et coquillages

Même si les poissons (en grande majorité) s'opposent à l'humain en ce que leur squelette est fait d'arêtes et non d'os, la comparaison avec les vertébrés terrestres reste toutefois plus admise qu'avec les crustacés. Néanmoins, les nomenclatures anatomiques ont trouvé quelques convergences entre certaines des parties de notre corps avec les organismes marins qui nous

272 « Καί τινες μὲν τῶν ἀνατομικῶν αὐτὴν τὴν σύνταξιν αὐτῶν ὀνομάζουσιν ἀκρώμιον ἀρμονίαν. ἔνιοι δὲ τρίτον ἕτερον παρ' ἀμφοτέρα τὰ συζευγνόμενά φασιν ὅστω ὑπάρχειν, ἐν ἀνθρώποις μόνος εὐρισκόμενον, ὃ κατακλειδᾷ τε καὶ ἀκρώμιον προσαγορεύουσιν. ὑπὸ δὲ τοῦτο τὸ χωρίον ἀπόφυσις τις ὑπόκειται τῇ ὠμοπλάτῃ. ὀνομάζεται δὲ αὐτὴν ὠμοπλάτης, ᾧ κατὰ τὸ πέρασ εἰς κοτύλην τινὰ τελευτῶντι τοῦ βραχίονος ἡ κεφαλὴ διαρθροῦται. ».

« En effet, la structure de ces parties est appelée *acromion* par quelques anatomistes. Mais d'autres, en plus des deux qui s'unissent, parlent d'un troisième os, lequel ne se trouve que dans l'humain, et l'appellent *cataclida* ou *acromion*. Dans cette région, on appelle 'col de l'omoplate' l'apophyse qui soutient celle-ci, au bout de laquelle la tête de la diarthrose se joint à l'emboîtement du bras. ».

KÜHN, *op. cit.*, p. 766. Traduction personnelle.

273 « À ces os, pour fortifier les dites articulations, venaient deux petits os en forme de bec d'oiseau, donc un os pour chaque épaule, qui sont fixés entre les os spatulaires {*spina scapula*} et les extrémités des os furculaires {clavicules} comme si chacun fut un coin pour renforcer l'endroit. ».

Voir PAGEL (1892) p. 39. Traduction personnelle.

semblent les plus éloignés d'un point de vue morphologique. Celles-ci n'étant pas toutes documentées dans la présente partie, certaines ont été indexées parmi les analogies morpho-locatives, notamment la *concha nasalis inferior* et l'*ossibus pectinis manus* (voir p. 228).

Os écailleux

Comme bon nombre de termes des différentes nomenclatures – et à plus forte raison de l'*Encyclopédie* – l'os écailleux fait l'objet d'une mention hapactique (du moins dans notre corpus). Certes, l'épithète est présente dès les premiers textes de la médecine occidentale, notamment chez Rufus d'Éphèse, mais désigne la suture qui unit l'os temporal au coronal :

« {...} ἄλλαι δὲ δύο παρά τὰ ὠτα, περὶ τοὺς τῶν κροτάφων τόπους, λεπιδοειδεῖς λεγόμεναι {...} »²⁷⁴

Plus d'un millénaire et demi plus tard, Diderot et D'Alembert mentionnent dans l'*Encyclopédie*, à l'article 'Temporal', le glissement métonymique qui a induit de nommer non plus la suture mais l'os directement (en tout cas la région concernée de l'os temporal) sous le lemme « écailleux » :

TEMPORAL, le, adj. en Anatomie

1. *ce qui appartient aux tempes, est un os de chaque côté de la tête, ainsi nommé à cause de sa situation dans les tempes. Voyez Tempes.*
2. *La figure de cet os est presque circulaire. La partie antérieure & la supérieure sont très-minces, & ne sont composées que d'une seule table. La partie inférieure & la postérieure sont épaisses, dures & inégales. Voyez Crane.*
3. *L'os temporal est joint à l'os coronal par la suture écailleuse ; c'est pourquoi il est appelé en cet endroit os écailleux.*²⁷⁵

Cela est d'autant plus étonnant que la désignation selon la ressemblance avec des écailles avait depuis un temps presque aussi conséquent cédé à d'autres mentions plus admises : Galien

274 « {...} les deux autres se trouvent aux oreilles, près de la région des *crotaphes* (*tempes*) ; elles sont dites *écailleuses* {...} ».

DAREMBERG & RUELLE, *op. cit.*, p. 186. Texte et traduction.

275 DIDEROT ET D'ALEMBERT (1765 f), p. 90.

nous parle d'une apparence « pierreuse » (λιθοειδης {lithoeides}), reprise par Mondeville, Chauliac et Paré en *os petrosa* ou *os pétreux*, pour désigner cette partie des tempes que l'on appelle communément le *rocher* et qui protège le système auditif. Nous évoquons cela plus en détail p. 153.

Os pectoris ; Pectus ; Pectoris os (sternum)

Os pectinem ; Os pectinis (os pubis)

Pecten (métacarpes)

Pectine ; Pectinem ossa (metatarsi)²⁷⁶

Nombreux sont les os que les nomenclatures ont cherché à désigner selon leur ressemblance avec ce même *reale* au fil des siècles. Bien qu'il s'agisse d'os répartis sur différentes régions du corps (le torse, la ceinture pelvienne, les mains et les pieds), ceux-ci présentent des similitudes – certes pas invariables – mais que l'on retrouve tantôt chez les premiers, tantôt chez les autres os concernés. Plusieurs de ce que nous appellerons « degrés étymologiques » sont à considérer ici : les termes faisant référence directement à l'étymon originel entretiennent avec celui-ci une relation de premier degré. Le pont entre ces deux termes ne passe par aucun autre, ce qui est le cas des relations de second degré, soit lorsqu'un terme est référé à un étymon, lui-même entretenant une relation de premier degré avec l'étymon originel.

Bien que les dictionnaires de langues anciennes et d'étymologie²⁷⁷ ne nous renseignent pas sur la potentielle relation entre les termes suivants, force est de constater qu'ils sont, d'une manière ou d'une autre, interdépendants :

pecten, ĩnis, m. (pecto), ¶ 1 peigne : ¶ 2 peigne [dans le tissage] ; [fig.] = l'art de peigner ; le tissage égyptien ¶ 3 carde ; ¶ 4 râteau ; ¶ 5 plectre [de lyre] ; [fig.] lyre, chant, chanter en vers élégiaques ¶ 6 peigne de mer ; ¶ 7 poils sur le pubis ; les os pubis ; ¶ 8 veines [du bois], peigne de Vénus, plante inconnue ¶ 9 [fig.] disposition en forme de peigne, doigts entrecroisés

276 Voir annexe 31 « pétoncle », p. 55 du second volume.

277 Voir GAFFIOT, *op. cit.* et ERNOUT & MEILLET (1985).

Chapitre premier : les analogies morphologiques

*en forme de peigne, danse où les danseurs s'entrecroisent.*²⁷⁸

*pectūs, ōris, n., ¶ 1 poitrine [de l'h. et des anim.] ; [pl. poét. en parl. d'une pers.] ; ¶ 2 [fig.] a) cœur, aimer de tout son cœur ; lire à cœur ouvert dans qqn ; b) siège de l'intelligence, de la pensée, se présenter à la pensée de qqn, penser de toute son intelligence, parler sans réflexion.*²⁷⁹

*pectuncūlus, ī, m., dim. de pecten, petit peigne de mer, sorte de coquillage.*²⁸⁰

Dans un premier temps, constatons que des os concernés dans les différentes nomenclatures un seul d'entre eux est directement intégré dans les entrées du Gaffiot (il s'agit du pubis), les autres le sont de manière induite, voire ne le sont pas. Le terme *pectūs* porte ses sens sur le corps (tant sur le plan littéral que métaphorique) ; ce terme est par ailleurs employé par Isidore de Séville pour désigner le torse (du moins ce que nous avons identifié comme la région sternale²⁸¹). Quant à *pecten*, le sens figuré établit un rapprochement entre la disposition des doigts de la main de ceux d'un peigne. Il n'en est rien à propos des métatarses, et quand bien même nous venons de discourir des doigts, les os concernés seraient plutôt les phalanges que les métacarpes, or il est bien question de ces derniers dans notre corpus (notamment chez Mondeville et Chauliac). Cette lacune de représentativité est assurément due au fait que le Gaffiot ne s'intéresse pas au latin du Moyen Âge ; le glossaire de Du Cange nous renseigne ainsi mieux à ce sujet :

3. *PECTEN, Metacarpus. Pecten in pede est metatharsus.*²⁸²

Ensuite, plusieurs soucis de réalisation sémantique s'imposent au vu des données lexicographiques et textuelles que nous confrontons. Tout d'abord, que l'entrée *pecten* mentionne les os du pubis comme pluriels (donc que la ceinture pelvienne prend le nom de *pubis*, sinon que la région du pubis est formée de plusieurs os distincts sans que soient précisés lesquels), or les nomenclatures que nous avons recueillies précisent que l'os pubis conserve toujours son identité propre et n'est pas confondu avec les autres os des hanches.

278 GAFFIOT, *op. cit.*, p. 977.

279 *Supra*.

280 *Supra*.

281 SAINT ISIDORE DE SEVILLE, *op. cit.*, p. 56a.

282 Voir DU CANGE "Pecten" en sitographie.

Celse réunit l'*ilium* et l'*ischii* sous le nom de *os coxae* et laisse à part l'*os pectinem*²⁸³ (le pubis, donc), de même pour Mondeville qui nomme les deux premiers *ossa hancarum* (ou « os des hanches ») et le pubis *os pectinem*²⁸⁴, et Chauliac de nommer indépendamment les trois os *ilia* (*os ilium*), *femoris* (*os ischii*) et *pectinis* (*os pubis*)²⁸⁵. De toutes les nomenclatures de notre corpus, seul Rufus d'Éphèse a considéré que les hanches n'étaient formées que par un seul os, le reste de ses contemporains et successeurs ayant suivi le modèle à deux ou trois os. Par la suite, il faut attendre les travaux de Nysten en 1814 pour basculer vers le concept d'os unique dont les trois parties sont distinguées d'un point de vue terminologique. Qu'il s'agisse d'un ou trois os, la comparaison avec le terme vedette de *pecten* « peigne » semble peu probable en ce qu'aucune relation analogique (morphologique ou fonctionnelle) ne saurait faire la lumière sur un tel emploi. De fait, les différentes entrées n'étant pas classées selon leurs interdépendances sémantiques, il convient de résoudre la nature de cet emploi polysémique. De ce que nous estimons, le peigne de mer (coquillage plus couramment appelé « pétoncle ») semble un élément pertinent pour dresser une comparaison morphologique, en ce que sa forme (base rectiligne et développement en arc de cercle, parcouru de reliefs en stries longitudinales) rappelle celle de la région pubienne (l'alignement des hanches, le bas ventre délimité par les cuisses et la pilosité qui recouvre sa surface). Le peigne de Vénus, alors mentionné au huitième point, aurait pu également présenter une possibilité de résolution, bien qu'il soit cité ultérieurement, mais ce terme fait référence au domaine botanique, à une plante visiblement inconnue du lexicographe et non au *murex pecten*, mollusque dont la coquille rappelle la forme du peigne ainsi que celui de la cage thoracique, ce qui aurait ainsi élucidé le vide étymologique concernant *pectūs*. Mais cette réflexion eut été anachronique puisque le *murex pecten* vit dans les eaux indo-pacifiques, hors de la portée de l'Empire romain en ce temps de l'histoire.

Concernant les métacarpes et métatarses, l'analogie réside en la ressemblance des stries rectilignes qui parcourent le peigne de mer avec les os qui traversent de tout leur long la main ou le pied et disposés « en éventail » sur sa surface.

Pour ce qui est du torse, il s'agit du même rapport analogique, cette fois appliqué aux os de la

283 VEDRENES, *op. cit.*, pp. 566-567.

284 PAGEL, *op. cit.*, p. 55.

285 DE CHAULIAC, *op. cit.*, p. 45.

cage thoracique : le *sternum* ferait office de « base rectiligne » à laquelle les stries – ici, les côtes – se rattachent les unes à la suite des autres et parcourent le thorax sans se croiser ni dévier.

Spondylus

Si nous avons déjà vu ce terme dans la partie consacrée aux analogies botaniques, il se trouve que *spondylus* étend son champ sémantique au règne animal. Encore une fois, il s'agit de dresser une comparaison avec les vertèbres, non plus pour leur agencement ni pour le fait qu'elles permettent à l'humain de se tenir droit, mais pour ce qu'elles sont fortement unies les unes aux autres.

*spondylus, ī, m. (σπόνδυλος), vertèbre, joint de l'huître, sorte de mollusque.*²⁸⁶

De fait, la jointure entre les deux valves de l'huître (qui protègent le mollusque de son environnement) rappellerait la jointure qui soude les vertèbres.

3. Formations naturelles

Si l'étude de la phylogénétique, suppléée par les travaux d'anatomie comparée et des théories évolutionnistes, a depuis longtemps établi que l'être humain faisait partie d'un « tout » dans le monde du vivant sans se hisser plus haut que ses cousins génétiques (aussi lointains soient-ils), force est de constater que l'anatomie s'est moins référée à des *realia* des règnes vivants qu'à d'autres domaines de l'expérience sensible. De fait, à étendre jusqu'à ses limites l'idée du microcosme-macrocosme, s'il faut considérer l'humain à l'image du monde qui nous entoure, toute formation naturelle y ayant sa place peut ainsi être suggérée dans notre corps. Cela s'étend, tel que nous l'allons voir, des items les plus infimes aux manifestations les plus imposantes, de la pierre à la voûte céleste, du creux des vagues aux reliefs qui se dressent tout autour de nous.

286 GAFFIOT, *op. cit.*, p. 1251.

3.1. Voûte céleste

Depuis les premières civilisations, l'être humain a projeté dans les astres des items de son environnement et de son histoire : animaux, symboles, héros et divinités se dessinent sur les zodiaques et constellations, et les planètes et satellites naturels de notre système solaire d'être nommés selon le panthéon greco-romain.²⁸⁷ De la même façon que l'on cherche un reflet d'humanité jusqu'aux confins de l'univers, les anatomistes ont trouvé un peu de ce cosmos dans certaines des parties du corps, et ce dès l'Antiquité.

Palatum ; Palais

En plus de désigner le voile membraneux de la partie supérieure de la cavité buccale (autrement nommé *velum* ou *palais mou*), le « palais » renvoie également aux deux os pairs en forme de L, joint l'un à l'autre au-dessus de l'uvule (le muscle uvulaire s'accrochant à l'extrémité inférieure de la lame horizontale de chacun des deux os) et dont les lames verticales forment comme deux piliers renforçant l'assise du sphénoïde. La partie qui nous intéresse ici est la conjonction des os du palais (*palatinum*) avec le *maxilla*, qui forment ce que l'on appelle le *palais dur*, situé sur la partie antérieure de la bouche. Le terme apparaît dès la première moitié du premier siècle de notre ère sous la plume de Celse et est repris moins de deux décennies plus tard par Cicéron dans le deuxième livre du *De natura Deorum* (« De la nature des Dieux ») :

pālātum, ī, n. (pālātus, m.) ¶ 1 voûte de la cavité buccale, palais ; se verrouiller le palais = se taire ¶ 2 [fig.] : sed dum palato, quid sit optimum, judicat, cæli palatum, ut ait Ennius, non suspexit Cic. Nat. 2, 49, mais pendant qu'il [Épicure] jugeait avec son palais ce qui était le meilleur, il n'a pas vu en haut le palais du ciel, comme dit Ennius [jeu de mot : palatum cæli = voûte du ciel].²⁸⁸

Ce jeu de mot ouvre l'interprétation polysémique de *pālātum*, sans lequel le terme renverrait exclusivement au palais de la bouche, malgré sa ressemblance avec un autre terme bien connu

287 À l'exception de la terre, la lune, et des planètes naines Haumea et Makemake et certaines de leurs lunes encore inconnues.

288 *Ibidem*, p. 956.

Chapitre premier : les analogies morphologiques

des latins (l'on notera surtout leurs formes génitives alors presque identiques) :

pālātium, ū, n., ¶ 1 le mont Palatin, palais [des Césars sur le mont Palatin, à partir d'Auguste] ; ¶ 2 [fig.] palais [en gén.], le palais des dieux, la quatrième région de Rome : Varro L. 5, 53.²⁸⁹

Bien que le Gaffiot n'en fasse pas mention, un lien évident se dresse entre la forme voûtée du palais et celle du ciel, de la même manière qu'à Rome les hauteurs du mont Palatin accueillent temples (notamment le temple à la Victoire et le temple de la Magna Mater) et demeures des patriciens (par exemple, Cicéron) et des éminences politiques (Auguste, Marc Antoine, Octavien), jusqu'à la construction du palais impérial *domus Tiberiana*, sous le règne de Tibère, à l'instar des Cieux en lesquels résident les entités divines.

Plus d'un demi millénaire plus tard, Isidore de Séville reprend cette analogie dans ses *Etymologies*, en précisant que le terme latin est emprunté à la langue grecque :

« *Palatum nostrum ficit caelum furfum est pofitum, et inde palatum a polo per derivationem. Sed et Graecis fimiliter palatum uranon appellant, eo quod pro fui concavitate caeli fimilitudinem habeat.* »²⁹⁰

Le terme grec aura sûrement inspiré la création des deux que nous avons cités précédemment, en plus du calque *pōlus* (voir plus bas). Ce dernier ayant conservé les traits sémantiques en rapport avec le domaine astronomique, c'est assurément en ce sens que *pālātum* et *pālātium* s'en sont délestés pour étendre le sens I. 2. à des *realia* propres au monde latin et à l'anatomie. Tel que le dit Isidore de Séville, le terme grec servant à désigner la voûte du palais et du ciel est « ouranos », que nous étudions à la suite de celui ci-présent.

πόλος, ον (ό) :

I. pivot sur lequel tourne une chose, d'où :

1. pôle, axe du monde ; p. suite, étoile polaire ;

289 *Supra*.

290 « Notre palais est placé, comme les cieux, sur le dessus, et de fait, palais (*palatum*) est dérivé du ciel (*polus*).

De la même manière, les grecs nommaient le palais « *ouranos* » à cause de sa forme concave qui le fait ressembler au ciel. ».

SAINT ISIDORE DE SEVILLE, *op. cit.*, p. 55. Traduction personnelle.

« Etymologies et sémantiques néologiques »

2. *cercle décrit autour de cet axe (par un astre, par le soleil) ; d'où le ciel, la voûte céleste ;*
3. *instrument d'astronomie pour décrire ou mesurer ce cercle, particul. sphère terrestre ou céleste ; cadran solaire, sel. d'autres, instrument astronomique pour indiquer les changements de saisons ; au fém. ;*
4. *ressort sur l'essieu d'une voiture sur lequel repose la caisse ;*

II. *pass. ce qu'on retourne, particul. terre retournée, labourée.*²⁹¹

*I pōlus, ī, m. (πόλος), ¶ 1 pôle [du monde] ¶ l'étoile polaire ¶ 2 le ciel.*²⁹²

Ossa coronali ; Ossa coronale

La mention *os coronal* a désigné ce que l'on appelle aujourd'hui l'*os frontal* du Moyen Âge à la première moitié de l'époque moderne. De fait, après l'*Encyclopédie*, le terme *frontal* l'emporte définitivement sur ses co-synonymes. Seul Vésale y fait exception – du moins dans les nomenclatures que nous avons collectées – en ce qu'il souhaitait une nomenclature exclusivement de langue latine (assurément pour entériner définitivement la tradition galénique) et nomme cet os l'*os frontis* « os du front ». Ces termes sont dans la continuité des travaux de Celse qui nommait *fronte* la partie avant du crâne et qu'Isidore de Séville appelait *frons*. De fait, dans les trois textes que nous avons collectés pour l'Antiquité (donc Celse, Rufus d'Éphèse et Galien), la nomenclature des os du crâne dépend particulièrement (et dans la plupart des cas) de leur orientation (l'*os frontis* puisque vers l'avant du crâne) ou de leur emplacement soit articulaire (*os medium*) soit sutural (le cas présent).

Bien que Celse parle d'os concernant la formation du crâne, il ne leur donne pas de nom à proprement parler, du moins pas à tous ; ainsi en va-t-il dans les textes des auteurs grecs, notamment de Galien qui parle ainsi de l'os du front :

« Ὀνομάζουσι δὲ τὴν μὲν ἐν τοῖς πρόσω στεφανιαίαν, ἐπειδὴ κατὰ τοῦτο

291 BAILLY, *op. cit.*, p. 1892.

292 GAFFIOT, *op. cit.*, p. 1031.

Chapitre premier : les analogies morphologiques

μάλιστα τὸ μέρος τῆς κεφαλῆς οἱ στέφανοι περυτίθενται {...} »²⁹³

La mention adjectivale « coronale » (*στεφανιαίαν* {stephaniaian}) relève ici du fait que l'os frontal est séparé des os pariétaux par la suture dite « coronale » puisque, tel que l'explique Galien, c'est celle-ci qu'entoure une couronne une fois posée sur la tête. Les œuvres de Galien désignant l'os du front par le lemme complexe²⁹⁴ *το κατα μετωπον* {to kata metôpon} « {l'os} du front »²⁹⁵ et les définitions suivantes excluant toute notion relative au squelette, la mention « coronale » désigne ainsi bien la suture et non un des os du crâne. De plus, puisque la suture en question n'emprunte pas sa forme à celle de la couronne (éminemment circulaire), la désinence adjectivale n'est pas ici attributive mais démonstrative.

στέφανος, ου (ὁ) [ᾶ] tout ce qui entoure :

I. *en gén. d'où :*

1. *cercle d'une armée sur le champ de bataille ;*
2. *enceinte d'une ville ;*
3. *fig. en parl. d'enfants qui forment comme une couronne autour de qqn ;*

II. *couronne de feuillage, de fleurs ou de métal ; avec le gén. de matière (gazon, olivier, etc.) ; particul. :*

1. *couronne décernée à un vainqueur ; ceindre qqn d'une couronne ; fig. honneur, gloire, récompense ;*
2. *dans l'Église chrétienne, couronnes nuptiales, que le prêtre posait sur la tête des deux époux, et que le garçon d'honneur (σύντεκνος) tenait au moment de la consécration ;*
3. *p. anal. Couronne boréale, constellation.*²⁹⁶

293 « En effet, ils l'appellent « coronale » puisque que c'est cette partie de la tête que la couronne entoure {...} ».

KÜHN, *op. cit.*, p. 740. Traduction personnelle.

294 En ce que le syntagme s'articule autour du noyau *μετωπον*, « front » (en parlant de la région du corps).

295 KÜHN, *ibid.*, p. 744. Traduction personnelle.

296 BAILLY, *op. cit.*, p. 2123.

στέφανος, εως-ους (τὸ) :

1. *couronne* ;
2. *guirlande* ;
3. *bandelette, particul. bandelette sacrée* ;
4. *libation*.²⁹⁷

Le terme n'ayant pas eu une forte représentativité dans les textes d'anatomie (assurément en ce que la forme lemmatique complexe a moins d'impact qu'une forme lemmatique simple), celui-ci n'a pas été emprunté dans les terminologies ultérieures, en tout cas pas comme référent direct de l'os auquel il se rapporte. Il en va autant pour tous les autres lemmes complexes : *το κατ ινιον* {to kat inion}, *ινιον οστος της κεφαλης* {inion ostos tês kephalês}, *κατα το βρεγμα* {kata to bregma}, *δυο τουτων κατωθεν* {duo toutôn katôden}.²⁹⁸

Bien que Celse et Isidore de Séville se soient retrouvés sur les termes *frontis* et *frons*, les anatomistes du Bas Moyen Âge que nous avons retenus (Mondeville et Chauliac) s'accordent sur *os coronale*. Mais si l'on peut estimer que les latins n'ont pas intégré le grec *στέφανος* par la préexistence de *cōrōna* (dont les traits sémantiques sont sensiblement proches, donc ne laissant aucune pertinence à un emprunt), il apparaît que ce dernier est lui même emprunté à la langue grecque, à un terme pourtant tout autre que *στέφανος* :

*cōrōna, α, f. (κορώνη), ¶ 1. couronne : vendre des prisonniers de guerre [on les exposait en vente couronnés de fleurs] ; ¶ 2 [fig.] a) cercle, assemblée, réunion ; b) ligne d'une armée assiégeante, cordon de troupes ; c) ligne de soldats qui défendent une enceinte ; d) larmier, corniche ; e) circuit, pourtour d'un champ ; f) couronne [art vétérinaire] ; g) cercle lumineux autour du soleil, halo.*²⁹⁹

²⁹⁷ *Supra*.

²⁹⁸ Toutefois la *Terminologia Anatomica* reconnaît les termes noyaux de ces lemmes complexes, même sous une forme empruntée : ainsi l'on trouve parmi les constituants du crâne (voir FIPAT en sitographie, p. 24) *inion*, *bregma*, entre autres points du crâne (*pterion*, *asterion*...) et la mention latine *sutura metopica* (*ibid*, p. 58), synonyme latin agréé par la FIPAT qui désigne la suture de l'os frontal avec les os triangulaire du nez.

²⁹⁹ GAFFIOT, *op. cit.*, p. 410.

Chapitre premier : les analogies morphologiques

κορώνη, ης (ή) :

I. *corneille, à cause de la longévité de la corneille ;*

II. *tout objet recourbé, particul. :*

1. *extrémité recourbée (d'un marteau de porte, d'un arc, d'une charrue) ;*
2. *poupe (recourbée) d'un navire ;*
3. *apophyse d'un os, particul. saillie du coude ;*
4. *rebord d'un objet arrondi ;*
5. *fig. couronnement, càd. fin, achèvement d'une chose.³⁰⁰*

Par emprunt au grec, la langue latin a effacé le sens premier de *κορώνη* {korônê} « corneille » au profit du second. Bien qu'il y soit fait mention de « l'apophyse d'un os », nous ne nous intéressons dans la partie présente qu'à l'os frontal, qui doit également son nom à sa forme courbée. Cela étant, il apparaît que la forme substantivée de l'adjectif *κορωνίς* {korônīs}, issu de *κορώνη*, se prête mieux au sens premier du latin *cōrōna*.

κορωνίς, ἴδος [ἴδ] adj. f. recourbé à l'extrémité : vaisseau à poupe recourbée, génisse à cornes recourbées ;

subst. ἡ κορωνίς :

1. *ligne recourbée, coronis, qu'on trace à la fin d'un livre, d'un chapitre, etc. ; d'où fig. fin, achèvement, conclusion, depuis le commencement jusqu'au trait recourbé, càd. jusqu'à la fin ; et p. ext. sommet, point culminant, mettre le couronnement à une œuvre ;*
2. *couronne ;*
3. *signe recourbé, coronis, analogue à l'esprit doux pour indiquer une crase.³⁰¹*

300 BAILLY, *op. cit.*, pp. 1361-1362.

301 *Ibidem*, p. 1362.

Sans aller jusqu'à les qualifier de doublet synonymique, *κορώνη* et *στέφανος* partagent néanmoins la majeure partie de leurs traits sémantiques. Mais à en rester ici, l'os coronal devrait son nom au fait qu'il est l'os que recouvrent les couronnes, donc n'aurait pas sa place dans le présent chapitre. À cet effet, la définition de *οὐρανός* {ouranos} recèle une particularité. Si Isidore de Séville associe la forme du palais avec celle du ciel³⁰², il se peut qu'en vérité le terme propre à désigner le ciel ait également engendré celui de l'os du front :

οὐρανός, οὐ (ὄ) :

I. ciel, càd. :

1. *la voûte du ciel, p. opp. à la terre, (tout ce qui existe) sous le ciel, le ciel et le ciel du ciel, càd. le plus haut des cieux ; au plur. οἱ οὐρανοί, les cieux ;*
2. *le ciel comme demeure des dieux ;*
3. *l'air en gén. ;*
4. *p. ext. l'univers ;*

II. p. anal. :

1. *tente des rois de Perse, à cause de la forme voûtée ;*
2. *voile de la bouche, palais ;*
3. *dôme ou chapeau d'une pâtisserie. Par crase att. Κούρανῶ {...}.³⁰³*

Même si le Bailly ne mentionne pas de lien entre *κορώνη* {korônê} et *κούρανῶ* {kouranô}, il n'est pas exclu que le second (obtenu par crase avec *οὐρανός*, tel que mentionné à l'entrée II. 3.) ait influencé le premier et ainsi fabriqué l'entrée homonyme de « corneille » de l'article *κορώνη*³⁰⁴, voire de la forme substantivée de *κορωνίς*. De fait, l'on reconnaît les mêmes traits sémantiques chez *κούρανῶ* et les deux autres termes (expression d'une extrémité qu'elle soit sur la partie supérieure ou non et que celle-ci présente une forme arrondie ou « recourbée »).

302 Voir note n°233 p.114.

303 *Ibidem*, p. 1706.

304 Le Bailly n'attribue d'étymologie à aucune des deux entrées, mais WHARTON (1890) p. 73 relie le sème « corneille » au grec *κόραξ* « corbeau ».

Ainsi, l'os coronal serait nommé en ce que sa forme voûtée (et potentiellement son emplacement sur la partie haute du crâne) rappelle celle du ciel.

Os semi-lunaire ; Lunatum

La dénomination des os du carpe intervient tardivement dans la chronologie des nomenclatures anatomiques. Étrangement, il apparaît que les osselets de l'oreille moyenne ont été nommés plusieurs siècles avant les os du poignet. Même si Vésale dénombre les huit os qui forment le carpe, il ne leur attribue qu'un numéro, là où il confère à deux des osselets de l'appareil auditif une analogie morphologique³⁰⁵. Si, au sein de notre corpus, l'*Encyclopédie* fait foi de premier texte à consacrer aux os du carpe un nom respectif, des recherches complémentaires nous ont permis de nuancer cette information : quelques années auparavant, le médecin et anatomiste allemand Bernhard Siegfried Albinus et le médecin britannique Robert James les avaient d'ores et déjà nommés³⁰⁶.

À part quelques rares variations, la terminologie des os du carpe a peu fluctué au cours des siècles, Chaussier se démarquant particulièrement en la matière. Parmi eux, l'*os lunatum*, ou *semi-lunaire*, doit son nom à sa forme analogue au satellite naturel de la Terre. La mention « semi » dans la variante française du terme dépend de ce qu'une des faces de l'os creuse comme une demi-lune pour mieux s'imbriquer avec les os de la seconde rangée. Le terme latinisé *lunatum* réduit à l'essentiel le référant, puisque communément l'on caractérise la lune en ce qu'elle nous apparaît le plus souvent qu'à une certaine proportion de sa surface.

3.2. Relief

De nombreux termes relatifs au domaine de l'orographie nourrissent les nomenclatures anatomiques, qu'ils soient plus ou moins diffusés dans l'usage courant de la langue. L'on parle communément de *gorge*, de *col*, et pour les moins profanes de *crête*, de *saillie* et de *promontoire*. Outre l'orographie, les reliefs en général ont leur place, même minime, dans les relations analogiques que dressent les différentes nomenclatures anatomiques. Trois os sont

305 Il s'agit des osselets *incus* et *malleus* (enclume et marteau). Vésale n'identifie pas le troisième osselets *stapes* (étrier).

VESALE, *op. cit.*, p. 1.

306 Voir ALBINUS, *op. cit.* & JAMES (1746).

ainsi concernés : la partie supérieure du crâne, les os du tarse et un os du carpe, en plus de la région des vertèbres lombaires.

Νῶτον {nôton}

Bien qu'il ne s'agisse pas d'un os mais du nom que Galien attribue au bas du dos, nous avons choisi d'intégrer ce terme dans la présente partie. Quel que soit le relief auquel l'analogie fait référence, il y est question de comparer la courbe de la région lombaire avec le tracé d'une vague, une éminence de la terre, voire la voûte céleste. Il se peut que Galien l'ait employé comme une analogie locative (pour ce que tous les autres segments de la colonne vertébrale sont ainsi désignés par ses soins), soit « l'endroit où les vertèbres forment un relief similaire à ... ».

νῶτος, ου (ὁ) ου νῶτον, ου (τὸ) :

1. *dos, en parl. des hommes et des animaux ; tourner le dos, montrer le dos, s'enfuir ; par derrière ; prendre qqn à dos, par derrière ;*
2. *fig. surface convexe, arrondie (surface de la mer ; de la terre ; voûte du ciel ; sommet d'une montagne ; moyeu de roue, d'où roue d'un char.³⁰⁷*

Vertice ; Vertex ; Calvaria ; Verticis os

Bien que ce terme dénote une analogie locative, Rufus d'Ephèse nomme *κορυφήν* {koruphên} la partie avant du sommet du crâne. Le Bailly³⁰⁸ précise qu'il s'agit de la région comprise entre le bregma (point de jonction des sutures sagittale et coronale) et l'inion (point le plus en avant du crâne), toutefois rien ne vient spécifier l'aspect polysémique du terme, d'autant que le bregma correspondrait mieux au « sommet » du crâne que la partie supérieure de l'os frontal. De fait, Galien nomme *κατα το βρεγμα* {kata to bregma} cette même région haute du crâne et l'associe plus aux os pariétaux qu'à l'os frontal. Malgré tout, l'on trouve une certaine correspondance entre le terme grec (celui de Rufus) et celui qu'emploie Celse prêt d'un siècle plus tôt : *vertice*.

κορυφή, ἤς (ή) [ῥ] sommet :

³⁰⁷ BAILLY, *op. cit.*, pp. 1608-1609.

³⁰⁸ *Infra*.

Chapitre premier : les analogies morphologiques

I. *au propre* :

1. *sommet de la tête, en parl. d'un cheval, d'un homme ; particul. la région entre le βρέγμα et l'ίvίον ;*
2. *sommet d'une montagne ;*
3. *sommet d'un angle, ou d'un triangle, du Delta, d'un cône ; t. techn. extrémité, pointe, about (d'une pièce) ;*
4. *sommet, en gén. ; jets de pierre tombant verticalement ; en parl. du soleil : au zénith ;*

II. *fig.* :

1. *sommet, couronnement, achèvement ; d'où point capital d'un discours ;*
2. *période aiguë ou critique d'un mal ;*
3. *le point culminant, ce qu'il y a de plus élevé, de plus noble, de meilleur.*³⁰⁹

*vertex (vortex), ἴκισ, m. (verto), ¶ 1 tourbillon d'eau, [de vent, de feu] : ¶ 2
sommet : a) [de la tête] ; [poét.] tête : c. ; b) Ætnæ vertex, sommet de l'Etna ;
c) cæli, point culminant du ciel, pôle ; d) [fig.] = le plus haut degré : [poet.]
les douleurs à leur paroxysme, les officiers supérieurs.*³¹⁰

Si de prime abord les entrées 1. et 2. de *vertex* peuvent s'apparenter à un cas d'homonymie, il s'agit bien de polysémie par métonymie. En effet, si les auteurs grecs se sont focalisés autour du *bregma* pour désigner la région du crâne qu'occupent le frontal et les pariétaux, Celse axe l'analogie plutôt en arrière de ces derniers, presque à leur jointure avec l'os occipital. Il est ainsi moins question de situer cette région du crâne selon qu'elle est la plus élevée du corps mais bien selon une ressemblance morphologique, ici dressée avec le tourbillon. Celse ne s'exprimant pas au sujet de cette analogie dans son livre consacré aux os³¹¹, celle-ci est

309 BAILLY, *op. cit.*, p. 1361.

310 GAFFIOT, *op. cit.*, p. 1408.

311 Treizième livre des arts, huitième de la médecine, notamment le chapitre premier « De la position et de la forme de tous les os du corps humain ». Voir VEDRENES, *op. cit.* p. 560.

expliquée par Isidore de Séville :

« *Vertex est ea pars qua capilli capitis colliguntur; et in qua caesariae vertitur ; unde et nuncupatur.* »³¹²

Pour ce qui est de *calvaria*, les raisons de son emploi dans la nomenclature anatomique (sous la plume d'Isidore de Séville) sont plus complexes que pour *vertex*. De fait, les termes latins développés autour du noyau *-calv-* s'articulent autour de trois *realia* : le crâne (*calva*, *calvaria*), l'adjectif « chauve » (*calvus*) et le Golgotha (*calvariae locus*). Naturellement, l'on dresse un pont sémantique entre les référés « crâne » et « chauve » en ce que ce dernier implique la présence du premier pour se manifester (hors emploi analogique ou métaphorique). Entre le Golgotha et les deux autres termes, les ponts semblent plus complexes, sinon plus confus. Avec l'objet « crâne », sachant que le Golgotha est un relief aux abords de Jérusalem, l'on pourrait y voir une analogie morphologique selon leur forme concave (tout comme le Palatin se reflète dans la voûte du palais dur). Pour ce qui est du rapport entretenu entre le Golgotha et le qualificatif « chauve », à moins d'un emploi métaphorique (dans le sens où le relief serait dépourvu de végétation), cela s'apparenterait plutôt à de l'homonymie. Pourtant, en étudiant plus en profondeur, il s'avère que les trois lexèmes interagissent sémantiquement.

Plusieurs pistes s'entremêlent parmi les raisons d'un tel éventail sémantique. Tout d'abord, celle qui voudrait que le Golgotha soit ainsi nommé « *calvariae locus* »³¹³ selon qu'un effet de paréidolie laisse apparaître un crâne sur un flanc rocailleux du mont, gravé par une main humaine sinon causé par l'érosion. L'idée selon laquelle la périphrase attenante au Golgotha proviendrait du fait de l'absence de vie végétale, qui lui vaudrait donc d'être adjectivée comme « chauve », nous semble bien moindre à l'éventualité précédente. De fait, rien n'atteste que le Golgotha fut effectivement dépourvu de végétation, et quand bien même, un tel lexème eût aisément désigné d'autres reliefs qui s'y seraient apparentés, or la séquence « *calvariae locus* » est propre au Golgotha seulement.

312 « Le vertex est l'endroit de la tête où les cheveux sont réunis et où ils croissent en spirale. ».

SAINT ISIDORE DE SEVILLE, *op. cit.*, p. 54b. Traduction personnelle.

313 « Le lieu du crâne ». Traduction issue de l'Évangile selon saint Matthieu, 27. 33. Voir SEGOND (1874).

Chapitre premier : les analogies morphologiques

En effet, le *Dictionnaire étymologique de langue latine*³¹⁴ apporte des précisions cruciales pour la compréhension des relations sémantiques des termes construits autour de *-calv-* :

« *calua, -ae f. : crâne. Mot populaire, attesté depuis Pomponius, passé en irl. calb.*

Dérivés et composés : **calvaris*, adjectif non employé, dont dérivent ; 1° *calvare* (surtout au pluriel *calvaria*) : sorte de poisson sans écailles ; 2° *calvaria (-rium n), -ae f. : tota pars capitis ab auribus incipiens. M. L. 1529.* Dans la langue de l'Église, *locus Calvariae* ou *Calvarium* traduit le gr. *κρανίου τόπος, κράνιον*, c'est-à-dire le Golgotha. – *decalvo, -as* : Ps. Ruf. in Psalm. 41, 1, *locus... calvaria... quia rei solebant ibi decalvari et decapitari.* »³¹⁵

La locution, alors calquée sur le grec, est bien afférente exclusivement au Golgotha, visiblement dérivée de *calva* et associé au sens anatomique de *calvaria*, soit tel que présenté dans l'entrée ci-dessus : « toute la partie {supérieure} du crâne qui part depuis les oreilles ». La dernière citation est un commentaire de l'historien ecclésiastique Rufin d'Aquilée (*ca.* 345 - *ca.* 411) sur le quarante-deuxième psaume de l'Ancien Testament (quarante et unième de la Vulgate) et a été partiellement retranscrit dans le dictionnaire de ERNOUT & MEILLET. En voici la version complète :

« *Locus vero ille, sicut quidam dicunt, ideo calvaria appellatus est, quia rei solebant ibi decalvari et decapitari.* »³¹⁶

C'est donc pour la portée symbolique macabre du lieu que l'on a attribué au Golgotha le surnom de *calvaire*. De fait, puisqu'il a été le lieu de la crucifixion du Christ, tout relief où se dresse une croix (parfois trois, pour rappeler le bon et le mauvais Larron) porte le même nom de *calvaire*, voire la (ou les) croix elles-mêmes, et dans le langage courant, *calvaire* désigne une tâche difficile à accomplir, euphémisme populaire rappelant le martyr du Christ. Compte tenu de l'utilité faite de ce lieux, *calvaria locus* porte ironiquement jusque dans son nom la

314 ERNOUT & MEILLET, *op. cit.*.

315 *Ibidem*, p. 88.

316 « Cet endroit, comme le disent certains, est appelé « calvaire » car on y était scalpé et décapité »

partie du corps concernée par les châtiments qui y sont infligés : le scalp³¹⁷ (*decalvari*) et la décapitation (*decapitari*). La construction affixale *de-calvari* montre bien que l'on ôte à un individu le *calv*, soit donc les cheveux (pour le cas où la sentence serait de les tondre), soit en plus le cuir chevelu de la partie supérieure du crâne (pour le cas d'un scalp). Cette dernière possibilité semble ainsi plus probable puisque *calva* réfère à la boîte crânienne. Bien qu'on ne retire pas cette dernière, un scalp laisserait apparaître après incision les os pariétaux du supplicé, environ du bregma jusqu'au lambda (jointure de la suture sagittale et de la suture lambdoïde). Quoi qu'il en soit, *calvaria* renvoie à l'objet d'un crâne dégarni, voire décharné, dont la rotondité des os n'est pas camouflée.

Planta

Les définitions de langue latine concernant ce terme évoquent des rapports analogiques avec la pousse d'une plante, d'une tige érigée sur un axe vertical. Communément, lorsqu'on plante un objet dans le sol, l'on retient très souvent sa partie restée en surface, plus ou moins perpendiculaire à la surface impactée.

*planta, æ, f., ¶ 1 plant, rejeton, bouture ¶ 2 plante, herbe, végétal ¶ 3 plante du pied, pied.*³¹⁸

La « plante » des pieds serait donc la partie ancrée au sol qui permet au reste du corps de se

MIGNE (1849) p. 804. Traduction personnelle.

317 Nous avons préféré cette traduction à « tondre » que propose le Gaffiot pour ce que « scalper » reflète mieux la violence de l'acte et en ce que le peuple Scythe avait déjà pour usage de scalper les têtes de ses ennemis plusieurs siècles avant l'apparition de la civilisation latine, usage documenté par Hérodote dans le *Melpomène*, livre quatrième de ses *Histoires* :

« LXIV. Quant à la guerre, voici les usages qu'ils observent. Un Scythe boit du sang du premier homme qu'il renverse, coupe la tête à tous ceux qu'il tue dans les combats, et la porte au roi. Quand il lui a présenté la tête d'un ennemi, il a part à tout le butin; sans cela, il en sera privé. Pour écorcher une tête, le Scythe fait d'abord une incision à l'entour, vers les oreilles, et, la prenant par le haut, il en arrache la peau en la secouant. Il pétrit ensuite cette peau entre ses mains, après en avoir enlevé toute la chair avec une côte de boeuf ; et, quand il l'a bien amollie, il s'en sert comme d'une serviette. Il la suspend à la bride du cheval qu'il monte, et s'en fait honneur : car plus un Scythe peut avoir de ces sortes de serviettes, plus il est estimé vaillant et courageux. {...} ».

Voir HERODOTE en sitographie.

318 GAFFIOT, *op. cit.*, p. 1024.

Chapitre premier : les analogies morphologiques

tenir droit. Or, ce serait inclure ladite partie de notre anatomie dans la conception arborescente de l'être humain (tel que nous l'avons vu au début du présent chapitre), ce dont il n'est pas question ici. Mais à considérer l'étymon grec *πλατύς* {platus}, il semblerait que l'ancrage lui-même soit plus propre à désigner la partie inférieure du pied et non ce qui résulte dudit ancrage sur le corps.

πλατύς, εἶα, ὅ [ᾗ]

I. *large et plat, p. opp. à στρογγύλος ; αἱ πλατεῖαι (s.-e. χεῖρες) AR. Ran. 1096, le plat des deux mains ;*

II. *p. ext. large :*

1. *de large dimension (baudrier, fossé, etc.) ; πλατεῖα ὁδός, ou subst. πλατεῖα, grande rue (cf. lat. platea) ; subst. τὸ πλατύ, la plaine, p. opp. à τὰ στενά ; en parl. de pers. large, épais, massif ; p. anal. πλ. κατάγελως, grosse plaisanterie ; πλατὸν γελᾶν, ou καταγελᾶν, rire largement ; fig. fort, solide (serment) ;*
2. *répandu ou disséminé sur un large espace, en parl. de pâturages ; d'où fig. répandu, commun, usuel (p. opp. à σπάνιος, rare) ;*
3. *largement ouvert : πλατεῖαι πύλαι, portes toutes grandes ouvertes ; {...}*³¹⁹

Bien qu'il soit fait mention du plat des mains dans le Bailly, lorsqu'emprunté par la langue latine, le sens glisse pour ensuite désigner le plat du pied, tel qu'il en est dans la nomenclature de Mondeville. *Planta* y fait référence aux phalanges du pied, parallèlement à Rufus d'Ephèse qui attribue aux métatarses un lemme complexe de même motivation analogique :

« Ὅκτῶ δὲ τὸν ἀριθμὸν ὀστάρια τὸν ταρσὸν ἀποτελοῦνται ταῖς γωνίαις ὄντα ἀνόμαλα. Μετὰ δὲ τὸν ταρσὸν ὑπόκειται τὸ πεδίον ἔχον ὀστᾶ πέντε, {...} »³²⁰

Qu'il s'agisse de *plaine* ou de *champ*, les différences qu'impliquent les altérations du sol par la

319 BAILLY, *op. cit.*, p. 1866.

320 « La claie (tarse) se compose de huit osselets (voy. notes) à angles inégaux. Après le tarse vient le champ (métatarse), qui se compose de cinq os {...} ».

DAREMBERG & RUELLE, *op. cit.*, p. 193. Texte et traduction.

main humaine et la végétation maîtrisée (par opposition à la végétation agreste que l'on associe à la plaine) n'occultent pas l'apparence nécessairement plane des deux reliefs. Cette proximité sémantique se ressent dans la langue grecque et suggère que son ancêtre linguistique dressait déjà ce rapprochement analogique entre *pied* et *plaine*. De fait, le terme qu'emploie Rufus d'Ephèse « πεδίων » {pedion} incarne cette dualité sémantique :

πεδίων, ου (τὸ) :

I. plaine :

1. *en gén. pays plat ; particul. avec un gén. de lieu : la plaine de l'Asôpos, de Troie, de Thèbes, du Kaystros, etc. ; avec un adj. : la plaine de Thessalie, etc. ; particul. en parl. de la plaine de l'Attique ;*
2. *particul. terre labourée, champ ;*
3. *au pl. surface unie, plaine liquide (cf. lat. æquora ponti) ;*

II. p. anal. :

1. *plante du pied ;*
2. *parties de la femme.*³²¹

Triquetrum

Concernant cet os, il ne s'agit pas à proprement parler d'un relief tel que nous avons pu en discuter précédemment mais d'une formation autrement plus imposante. Cela étant, l'os triquetrum du carpe partage bien une ressemblance morphologique avec les formations suivantes :

*triquētrus, a, um, qui a trois angles, triangulaire ; [forme de la Grande Bretagne] || relatif à la Sicile [à cause des 3 pointes de cette île], Sicilien.*³²²

Le terme latin n'inclut pas l'os du carpe parmi ses entrées ni ne laisse d'indice sémantique relatif à l'anatomie pour la raison que les os du carpes n'ont été dénombrés qu'à la fin du

321 BAILLY, *op. cit.*, p. 1794.

322 GAFFIOT, *op. cit.*, p. 1359.

Moyen Âge (assurément en ce qu'ils n'avaient jusque alors pas été détachés par ébullition). Il sera employé par Albinus pour nommer l'os que Diderot et D'Alembert appellent alors *télocide* (voir p. 239), soit le troisième os de la première rangée des carpes.

« *Namque ad posteriorem offis lunati partem os triquetrum, atque id parvum, applicatum est, superficie ampla ac place conveniente, & laevi cartilagine crustata.* »³²³

Toutefois, Albinus ne justifie pas les motivations d'un tel emploi. Certes, l'entrée *triquētrus* mentionne « triangulaire » mais l'analogie avec l'Angleterre et la Sicile semble l'emporter sur la forme en elle-même. L'on peut supposer que si Albinus (ou quelque autre anatomiste avant lui) avait voulu nommer cet os selon une ressemblance formelle avec le triangle, il aurait plutôt employé l'adjectif latin *triangulāris*.

3.3. Pierre

Tel que nous l'avons dit en introduction, certains os présentent des caractéristiques analogues à des *realia* d'autres domaines de l'expérience humaine mais ne s'inscrivent dans aucune des catégories de comparaison que nous avons dressées (morphologiques, fonctionnelles et locatives). C'est en quelque sorte le cas de l'os pierreux puisque cette analogie repose essentiellement sur l'attribut que partagent l'os et la pierre, à savoir leur solidité. De fait, cette partie du crâne (que l'on nomme parfois « le rocher ») se trouve être son endroit le plus résistant afin de protéger au mieux l'appareil acoustique situé dans l'oreille moyenne et interne. Bien qu'il s'agisse plutôt d'une analogie que l'on pourrait qualifier d'attributive, nous avons souhaité la conserver dans notre développement en ce qu'elle renvoie tout de même à un item du monde naturel.

Λιθοειδὼν ὀστέων {lithoéidôn ostôn} ; Ossa petrosa ; Os pétreux ; Os pierreux

Depuis l'Antiquité, l'on attribue à cet os (ou à cette partie d'os, selon les nomenclatures³²⁴) une

323 « De fait, l'os triquetrum s'applique sur la partie postérieure de l'os lunatum, étant petit, avec une surface large et parfaitement ajustée, et recouvert de cartilage lisse. »

ALBINUS, *op. cit.*, p. 262. Traduction personnelle.

324 Galien considère qu'il s'agit d'un os à part entière, de même que Paré et plus tard Diderot et D'Alembert,

analogie avec la pierre pour sa résistance supérieure. Qu'il s'agisse d'un mot construit selon le terme grec *λίθος* {lithos} ou de son équivalent latin *pētra* (lui-même calqué sur le grec *πέτρα* {petra}), il est toujours question de symboliser la solidité de l'os. Cela peut donc prendre une forme lexicalisée selon une adjectivation comme le font Galien, Chauliac, Paré, Diderot et D'Alembert (respectivement, les termes mis en vedette de la présente partie), ou d'une périphrase comme le fait Mondeville (bien que ce dernier le lexicalise selon une parenté sémantique avec *mendāx* « mensonger ». Traduit ici en « trompeur ») :

« *Supra duo ossa verrualia, quae cerebrum cooperiunt lateraliter et superius, sunt ossa duo addita, supra unumquodque unum, quae vocantur mundosa, quia juncturae eorum sunt mundosae et dicuntur similiter petrosa, quantum ad partem, per quam transeunt in eis foramina aurium, quia ibi sunt dura et spissa sicut petra.* »³²⁵

Selon les nomenclatures, il est plus ou moins question des mêmes parties de l'os temporal, et la terminologie en subit certaines altérations. De fait, si Galien sépare bien la *pars squamosa ossis temporalis* (« partie écailleuse de l'os temporal », dont nous avons parlé p. 133), ce n'est pas le cas ni de Mondeville qui unit et la *pars squamosa* et la *pars petrosa* sous la mention que nous venons de citer plus haut (*ossa mundosa*), ni de Chauliac qui entend l'os temporal et l'ensemble de ses parties sous le doublet synonymique *ossa petrosa* et *ossa mendosa*, lesdites parties étant les *pars squamosa*, *pars petrosa* et le *processus styloideus ossis temporalis* (« processus styloïde de l'os temporal », que Mondeville semble rattacher au maxillaire supérieur). À ce sujet, le terme *ossa mundosa* qu'emploie Henri de Mondeville est considéré comme une altération issue de *mendāx* « trompeur »³²⁶, assurément en ce que les sutures ne

tandis que d'autres auteurs du Moyen Âge, et la grande majorité des autres après Nysten, l'incluent dans le temporal. La *Terminologia Anatomica* l'intègre sous le lemme complexe *pars petrosa ossis temporalis*, soit « partie pierreuse de l'os temporal ».

325 « Par-dessus les os temporaux, qui recouvrent le cerveau sur son dessus et ses côtés, on trouve deux os supplémentaires, au-dessus de chacun, que l'on appelle trompeurs, car leurs jonctions sont trompeuses et qu'on les dit semblables à la pierre, notamment à la partie par laquelle passe le foramen auditif car elle est dure et épaisse comme la pierre. »

PAGEL, *op. cit.*, p. 28. Traduction personnelle.

326 Selon la traduction française d'Henri de Mondeville lui-même, que Guy de Chauliac corrige de *mundosa* vers *mendosa*.

Voir BOS (1847) p. 51.

sont pas nettement définies comme sur le reste du crâne. Toutefois, un rapprochement avec le latin *mendōsus* « plein de défauts, défectueux »³²⁷ conviendrait mieux aux déclinaisons qu'en donne Mondeville. Par exemple, dans le segment « {...} *quia juncturae eorum sunt mundosae* {...} », « mundosae », si employé selon *mendāx*, donnerait plutôt « mendaces » (au nominatif pluriel de la forme féminine). Cela étant, d'un point de vue sémantique, les deux termes sont issus du même étymon *mendum* « faute, erreur {dans un texte, dans la manière d'agir}, défectuosité physique ».³²⁸

Autre subtilité piégeuse, concernant cette fois-ci le lemme « os pierreux », sa lexicalisation dans l'*Encyclopédie* est quelque peu hasardeuse. De fait, à l'entrée dédiée à l'os temporal, il est fait mention de l'os pierreux qui, malgré la qualité d'os qu'on lui attribue, est décrit comme une partie du temporal et non un os à part entière, au même titre d'ailleurs que l'os écaillé (la *pars squamosa ossis temporalis*). Néanmoins, ni l'un ni l'autre n'ont d'article respectif dans les tomes de Diderot et D'Alembert, malgré les références qui y sont faites. Les particularités lexicographiques attenantes à l'*Encyclopédie* seront traitées avec plus d'attention dans la troisième partie du présent ouvrage (voir p. 289).

TEMPORAL, le, adj. en Anatomie

1. *ce qui appartient aux tempes, est un os de chaque côté de la tête, ainsi nommé à cause de sa situation dans les tempes. Voyez Tempes.*
2. *La figure de cet os est presque circulaire. La partie antérieure & la supérieure sont très-minces, & ne sont composées que d'une seule table. La partie inférieure & la postérieure sont épaisses, dures & inégales. Voyez Crane.*
3. *L'os temporal est joint à l'os coronal par la suture écaillée ; c'est pourquoi il est appelé en cet endroit os écaillé. Sa partie inférieure est jointe à l'os occipital & au sphénoïde. Il est joint à ce dernier, comme aussi aux os de la mâchoire supérieure, par le moyen de certaines apophyses, & en cet endroit il porte le nom d'os pierreux. Voyez l'article Pierreux.*³²⁹

327 GAFFIOT, *op. cit.*, p. 844.

328 *Supra*.

329 DIDEROT & D'ALEMBERT, *op. cit.* (1765 f), p. 90.

3.4. Houle

La dernière formation naturelle que nous avons intégrée au sein de cette partie relie les os de la ceinture pelvienne (tout ou partie selon les nomenclatures) avec la houle, soit le relief qui agite les mers et océans. Que l'on considère la houle comme une succession de crêtes ou de creux sur la surface des eaux (la présence des uns nécessitant de fait celle des autres), l'on peut y voir une analogie avec les os de la hanche (os coxae) ou avec l'un de ses trois constituants (en l'occurrence, l'os ilium).

Λαγονον οστα {lagonon osta} ; Os iliaque (os coxae)

Λαγονων οστα {lagonôn osta} ; Iliā ; Ossa ilium ; Iliion ; Os ilium (os ilium)

D'un point de vue diachronique, certains de ces termes sont sujets à la co-référence en ce qu'ils désignent tantôt chez un anatomiste l'ensemble des os qui forment la ceinture pelvienne, tantôt chez un autre l'un desdits os. C'est le cas du lemme grec *λαγονον οστα* dont l'emploi sémantique diffère entre Rufus d'Ephèse (qui entend par celui-ci désigner la ceinture pelvienne) et Claude Galien (pour lequel il désigne l'os ilium). Le terme *ilia* se prête à la polysémie pour ce que son utilisation dans la nomenclature d'Isidore de Séville diffère de tous les autres puisqu'elle s'inscrit dans un cadre fonctionnel et non morphologique (voir p. 195).

λαγών, όνος (ή) [ǎ]

1. *cavité, creux : d'un précipice, creux d'une coupe ; au plur., creux d'un carquois ;*
2. *particul. creux de chaque côté du corps sous les côtes, d'où creux des flancs, flanc, en parl. de l'homme ; au pl. les flancs ; en parl. d'animaux ; p. anal. flanc d'une montagne, côtés d'un tombeau.³³⁰*

Bien que les entrées du Bailly ne laissent pas de place à l'expression d'un item anatomique, les relations sémantiques qui relient *λαγών* à la ceinture pelvienne sont clairement identifiables. De fait, à entendre le terme comme référent de l'os coxae, il s'agirait plutôt de la première entrée lexicographique, l'ensemble des os de cette région formant un creux, rappelant ainsi le

330 BAILLY, *op. cit.*, p. 1407.

Chapitre premier : les analogies morphologiques

« bassin »³³¹ plus communément répandu. Pour ce qui concerne le lien avec l'os ilium, la deuxième entrée convient mieux en ce qu'elle désigne plus précisément les bords qui forment ledit creux, ici donc les éminences osseuses de l'os ilium.

Le terme même « ilium » trouve son origine dans la langue grecque :

*Ἴλιος, ου (ή) [ἰλ] Ilios ou Ilion, anc. n. de Troie.*³³²

ἰλλάς, άδος (ή) :

1. *lien tordu, corde, lacet ;*
2. *sorte de grive (Turdus Iliacus L.) oiseau.*

*Étym. ἴλλω.*³³³

ἴλλω (seul. prés.) rouler, d'où au pass. :

1. *être mû d'un mouvement circulaire ou de va-et-vient ;*
2. *être enroulé, d'où être enveloppé, entouré (de liens) ; p. anal. être pressé (par la foule).*

*Étym. Εἰλέω.*³³⁴

Encore une fois, il n'est nullement fait mention du domaine anatomique dans les définitions précédentes. De fait, ni Galien ni Rufus d'Ephèse n'emploient de forme analogue à *ἴλιος* {ilios}, *ἰλλάς* {illas} ou *ἴλλω* {illô}. Les emprunts effectués par les latins de ces termes concernent principalement la première entrée que nous venons de citer, à savoir celle référant à la ville de Troie (*īlīācus*, *ilīum*, *ilīos*, *ilīus*, *īlīādēs*³³⁵). S'il existe un lien entre le grec ἴλιος et

331 La dualité sémantique entre la région du corps et un relief contenant de l'eau se retrouve tant dans le terme grec que français.

332 *Ibidem*, p. 1184.

333 *Supra*.

334 *Supra*.

335 Dans le Gaffiot, seul *īlīa* (p. 683) semble ne pas être associé à la ville de Troie et renvoie à un domaine presque exclusivement anatomique et désigne les flancs ou le ventre, le fait d'haleter, les entrailles, et, par

ses continuités latines avec *ίλλάς* et son étymon *ίλλω*, cela ne nous apparaît pas clairement. Peut-être que la ville de la péninsule anatolienne fut ainsi nommée par les hélènes pour sa forme circulaire, toutefois rien de tel n'est mentionné dans les entrées du Bailly. Ce qui est plus sûr est que les anatomistes ont vu dans la forme des hanches ce qu'exprime le verbe *ίλλω*, notamment dans l'aspect recourbé des os ilium et du creux formé entre les deux crêtes osseuses, de la même manière que l'iléus (occlusion intestinale) témoigne d'un mauvais entortillement de l'intestin dont résulte un dysfonctionnement (voire un arrêt) du transit.

4. Artisanat

Outre les ressemblances notoires avec les diverses manifestations naturelles, certains os présentent dans leur rapport au microcosme-macrocosme des analogies avec des éléments de l'artisanat, allant du plus petit outil aux grandes œuvres du génie humain. Cette fois encore, il s'agit de nuancer notre approche en ce que tous les os faisant référence à l'artisanat ne sont pas compris dans le présent chapitre. De fait, tel que nous l'avons jusque là expliqué, nous collectons dans ce chapitre les analogies morphologiques. Certains os présentent un rapport analogique fonctionnel avec des éléments de l'artisanat, lesquels sont donc renseignés dans le chapitre dédié (voir p. 195). Nous partons ainsi du principe que les os présentés dans cette sous-partie n'ont pas, à notre connaissance, été employés par la main de l'humain en substitut de l'élément comparé, ou ne sont en tout cas pas nommés explicitement selon cette raison. Si quelque hésitation subsiste quant à l'emploi de certains os (de cette sous-partie) comme d'un outil, cela sera précisé en temps voulu. Sont également joints au domaine de l'artisanat les os référant aux fondations, c'est-à-dire à des constructions de plus grande ampleur, aux navires et aux armes (lesquelles nous dissociions des outils).

4.1. Outils

En partant du principe que les nomenclatures anatomiques sont ainsi constituées pour donner à voir par la seule force des mots (et plus tard des gravures et autres supports d'illustration) des *items* jusqu'alors restés secrets, cachés sous la peau et la chair, il convient de les nommer, sinon de les décrire, selon d'autres *items* plus communs. Dans une société humaine où

analogie, les flancs d'un navire).

l'artisanat est omniprésent et où chaque corps de métier compte de nombreux outils, il est tout naturel que les anatomistes s'emparent de ces mots alors largement connus et s'en servent comme socle descriptif pour une nomenclature neuve.

Ossa verrualia³³⁶

C'est ainsi que Henri de Mondeville nomme les os pariétaux du crâne ainsi que les os temporaux, qu'il confond en une seule paire d'os. Cela est plutôt inopiné, d'autant que ses prédécesseurs³³⁷ considèrent ces os comme distincts. Assurément l'interdiction – certes erronée – de bouillir les corps l'aura empêché de défaire la suture des os pariétaux et temporaux. Mondeville en fait la description suivante :

*« Dicuntur autem haec ossa verrualia a sua commissura quae dicitur verrualis quando conjungitur cum commissura coronali, quia hujusmodi commissurae duae sic conjunctae habent similitudinem manubrii verrui, sive fraculae, quod est instrumentum cum quo carpentatores perforant sua ligna et est sic. »*³³⁸

*« Quia in ossibus verrualibus sunt aurium foramina. »*³³⁹

Bien que nous n'ayons pas trouvé de trace d'un tel outil dans les pages du Gaffiot, l'on sait que dès l'Antiquité les charpentiers utilisaient la vrille (entre autres outils)³⁴⁰, dont la forme du manche aurait inspiré Mondeville au XIV^{ème} siècle pour nommer la partie supérieure centrale du crâne. En excluant les vrilles à manche en bois (alors plus semblables à une tarière), ne restent que celles dont le manche est la continuité de la même tige métallique qui forme la pointe vrillée, recourbée sur elle même pour permettre de la mieux saisir et employer. Cette

336 Voir annexe 31 « vrille de menuisier », p. 55 du second volume.

337 L'on peut supposer que deux siècles après les premières traductions des textes grecs et arabes, Mondeville en ait fait lecture lors de ses années de formation.

338 « Ces os sont appelés « vervaux » selon la suture qui les joint entre eux et qui est dite « vervale » lorsqu'elle rejoint la suture de l'os coronal car ces deux sutures ainsi conjointes ressemblent au manche d'une vrille, instrument que les charpentiers utilisent, à l'aide d'un marteau, pour percer leur bois. ».

PAGEL, *op. cit.*, p. 27. Traduction personnelle.

339 « Car les conduits auditifs sont dans les os vervaux. ».

PAGEL, *ibid*, p. 28. Traduction personnelle.

340 HUSSON (1903) p. 17.

forme arrondie, du moins telle que nous la connaissons aujourd'hui, est certainement similaire à ce qu'elle était à l'époque de Mondeville et rappelle la structure du crâne en coupe frontale (ou coronale).

Vomer³⁴¹

Le vomer est une lame osseuse de la partie inférieure de la cavité nasale et qui joint le sphénoïde au maxillaire. Son apparence laminaire lui vaut ainsi d'être nommée selon un objet de même forme : le soc de charrue.

*vōmer et vōmis, ěris, m., soc de la charrue.*³⁴²

C'est ainsi que le Gaffiot lexicalise le terme, sans faire mention du domaine anatomique, puisqu'avant l'*Encyclopédie*, le vomer a souvent été confondu avec d'autres os (Galien et Chauliac l'incluent avec la *crista galli*, la *lamina orbitalis labyrinthi ethmoidei* et la *lamina perpendicularis ossis ethmoidei*, Vésale et Celse avec cette dernière seulement). C'est à partir des travaux d'Ambroise Paré que le vomer est identifié sans amalgame avec les autres lames osseuses de la cavité nasale, pour lequel il attribue le nom de mur-metoyen ou septum du nez. C'est Pierre Dionis, anatomiste français, qui baptise l'os selon le terme qu'on lui connaît aujourd'hui, dans ses travaux de 1690.³⁴³

Ἠθμοειδὲς {êthmoeides}, Ethmoïde ; Ethmoïdale ; Ethmoideum ; Cribleux

L'os ethmoïde est un des os internes du crâne situé en amont de la cavité nasale qui reçoit une partie des sinus. Sa nature éminemment poreuse (pour qu'y circule l'air) lui vaut dès les textes antiques d'être nommé *Ἠθμοειδὲς*, calqué par les anatomistes de la fin du Moyen Âge en « ethmoïde » (et autres variantes). Paré le nomme également « os cribleux », assurément instruit de la nature du terme employé par Rufus d'Ephèse et de son équivalent dans la langue française. Ce dernier est construit à partir de *ἤθμος* {êthmos} (voir la traduction ci-bas) et de *εἶδος* {eidos} « en forme de ».

341 Voir annexe 31 « soc », p. 56 du second volume.

342 GAFFIOT, *op. cit.*, p. 1433.

343 DIONIS, *op. cit.*, 1690.

Chapitre premier : les analogies morphologiques

ἤθμός, anc. att. ἤθμός, οἰ (ό) :

I. *passoire, crible ; prov. τῶ ἤθμῳ ἀντλεῖν, puiser avec le crible, càd. se donner une peine inutile ;*

II. *p. anal. :*

1. *les cils ;*

2. *os ethmoïde (v. ἤθμοειδής) ;*

3. *corbeille d'osier.³⁴⁴*

Stapés ; Stapes ; Stapédien ; Étriers

Les os de l'oreille moyenne ont fait leur apparition relativement tard dans l'histoire de l'anatomie, à savoir vers la fin du Moyen Âge. Sous la plume de Vésale, deux des trois osselets sont recensés selon une comparaison morphologique : le *malleus* (marteau) est notifié comme suit « *malleolo assimilatum* »³⁴⁵ et l'*incus* « *incudi & mollari denti comparatur* »³⁴⁶. Ce n'est que quelques années plus tard, en 1550 (soit sept ans après la publication de la *Fabrica* de Vésale), que Paré intègre pour la première fois les trois osselets de l'appareil auditif moyen dans une nomenclature anatomique. Il s'appuie sur les comparaisons de son prédécesseur sous une forme lexicalisée à la fois en latin et en français (Paré parle tant d'*incus* et d'*enclume*, de *malleolus* et de *marteau* pour les os concernés). Ainsi en va-t-il du récemment intégré *stapés* ou *étrier*, qui doit sa forme à l'équipement d'équitation et directement nommé selon le terme latin *stāpīa* « étrier ». Contrairement aux autres osselets de l'oreille, les *stapés* entretiennent une relation analogique exclusivement morphologique avec leur comparé (voir p. 228).

Scapula ; Scapulum

Le terme *scapula* est aujourd'hui favorisé dans les milieux spécialisés – en tout cas porté par

344 BAILLY, *op. cit.*, p. 1100.

345 « Similaire à un marteau ».

VESALE, *op. cit.*, p. 34. Traduction personnelle.

346 « Que l'on peut comparer à une enclume ou à une dent molaire ».

Ibidem, p. 35. Traduction personnelle.

la *Terminologia Anatomica* et les ambitions de la FIPAT – au profit de *omoplate*. Si ce dernier demeure plus répandu dans la conscience collective, il s'avère que *scapula* découle d'une tradition anatomique d'une même importance. Dès la première moitié du Moyen Âge, Isidore de Séville emploie *scapula* et le motive par une analogie locative, ce pour quoi nous émettons quelques réserves :

« *Scapula a scandendo dicitur. Interscapilium est spacium quod inter scapulas est, unde et nominatum. Pale sunt dorsi dextra levaque eminentia membra dicta quod in luctando eas primimus, quod Greci palin dicunt.* »³⁴⁷

Il nous apparaît étrange que l'on puisse nommer un os – ou quelque autre *item* – selon une connotation culturelle extérieure à la civilisation de celui qui lui attribue ce nom. Même dans le cadre d'un emprunt formel, le domaine de l'anatomie ne peut se prêter au xénisme car ce serait quelque part ne pas assimiler cette science et sa nomenclature. De plus, les différents sèmes intégrés dans le Gaffiot à l'article « *scăpŭlă* » montrent bien que le rapport avec la lutte grecque n'a pas été retenu lors de l'emprunt (à considérer que le terme a bien été emprunté au grec, ce que le Gaffiot ne mentionne pas :

*scăpŭlă, ārum, f., ¶ 1 épaules || dos ¶ 2 [fig.] bras [d'une machine] ||
croupe [d'une montagne].*³⁴⁸

Il apparaît d'après le Gaffiot que le mot soit formellement réservé à désigner la région supérieure (ou arrière) du tronc et autres emplois figurés, ce qui ne nous informe pas au sujet de ses origines. À cet effet, l'ouvrage d'ERNOUT & MEILLET recèle de précisions complémentaires :

« *scapulae, -ārum f. pl. (singulier rare et tardif, Vulg.) : épaules ;
sens techniques : bras d'une machine (Vitr.) ; croupe d'une montagne (Tert.)
Ancien (Cat., Plt.), usuel ; sert de cognomen : Scapula, d'où Scapulānus. Peu
représenté dans les langues romanes, cf. M. L. 7657, où il a été remplacé par
spatula, v. B. W. épaule. Dérivés tardifs : scapulāre n., irl. scabal*

347 « La scapula est dite 'à grimper'. La région interscapulaire est l'espace entre les scapula, d'où son nom. Les *pale* {autre mot pour *scapula*} sont les éminences à gauche et à droite du dos ainsi appelée car on les opprime en pratiquant la lutte, que les Grecs appelaient *palin*. ».

SAINT ISIDORE DE SEVILLE, *op. cit.*, p. 36a. Traduction personnelle.
348 GAFFIOT, *op. cit.*, p. 1193.

Chapitre premier : les analogies morphologiques

« scapulaire » ; *scapulātus, interscapulae* = μεταφρένιον (Cael. Aur.).

En ombrien, on lit une fois *destrame scapla* « in dextram scapulam ». L'explication du mot par la racine de gr. *σκάπτω* « je creuse », etc., qu'on justifie par le fait que les os des omoplates servaient de bûches à creuser la terre, est évidemment hypothétique ; cf. la substitution postérieure de *spatula* à *scapula*. V. *scabō* ; les omoplates ont pu, du reste, être nommées d'après leur ressemblance avec des bûches. {...} »³⁴⁹

Tel que nous l'avons précisé en début de sous-partie, les os concernés par une analogie fonctionnelle avec des *items* de type « outil » sont développés plus avant dans le présent ouvrage. Pour ce qui est de *scapula*, aucun consensus ne semble être établi sur le fait qu'on eût pu utiliser l'os comme d'une pelle (ou d'une bûche), comme le peut suggérer son affiliation avec le terme grec *σκάπτω* {skaptô} « je creuse ». À défaut d'être prouvée ou démentie, nous avons préféré à l'analogie fonctionnelle celle morphologique, laquelle donc émet une ressemblance entre l'os plat de l'épaule et le godet de la pelle (ou bûche). Bien que l'entrée réservée à *scāpūlæ* ne concerne pas spécifiquement le domaine de l'ostéologie ni n'exprime les éléments apportés par le *Dictionnaire étymologique du latin*³⁵⁰, il n'en est rien de l'entrée suivante, qui embrasse à la fois les domaines de l'anatomie et des outils de travail du sol (en plus d'autres acceptions) :

I pāla, æ, f., bûche : || pelle || van || chaton [de bague] || omoplate [au pl.].³⁵¹

Os spatulae ; Os spatulare ; Palleron ; Paleron³⁵²

Ces termes sont des équivalents de *scapula* que l'on retrouve surtout dans les nomenclatures d'auteurs français du Moyen Âge : Henri de Mondeville parle d'*os spatulae* pour désigner la *scapula* et la *spina scapulae* (qu'il sépare de l'acromion, ou *osse rostrali* dans sa nomenclature), et Guy de Chauliac appelle l'ensemble de ces trois constituants *os spatulare*. Deux siècles plus tard, Ambroise Paré emploie trois termes francisés alors co-synonymes du

349 ERNOUT & MEILLET, *op. cit.*, p. 600.

350 *Ibidem*

351 GAFFIOT, *op. cit.*, p. 955.

352 Voir annexe 31 « battoir », p. 56 du second volume.

même os : *palleron*, *paleron*³⁵³ et *omoplate*. Cependant, nous ne les avons pas joints au développement dédié à *scapula* en ce qu'ils renvoient à des éléments référés différents quoique sensiblement identiques. En effet, l'*os spatulae* (et autres), désigne une surface plane sise à l'extrémité d'un manche. Si l'analogie est faite avec les outils *pelle* et *bêche* pour *scapula*, comme nous venons de le voir, il en va autrement pour les termes qui nous intéressent ici :

spātha, *æ, f.* (σπάθη), ¶ 1 battoir [dont les anciens tisserands se servaient pour battre la trame au lieu de la peigner] ¶ 2 spatule ¶ 3 spathe [du palmier] ¶ 4 sorte de palmier ¶ 5 épée longue, sorte de latte.³⁵⁴

spāthūla (*spātū-*), *æ, f.*, *dim.* de *spatha* ¶ 1 spatule ¶ 2 branche de palmier ¶ 3 sorte de borne, en forme de *spatha* ¶ 4 *omoplate*.³⁵⁵

σπάθη, ης (ή) [ᾶ]

I. morceau de bois large et plat dont se servent les tisserands pour serrer le tissu ;

II. *p. anal.* :

1. spatule de chirurgien et de pharmacien ;
2. partie aplatie de la rame (cf. πλάτη) ;
3. épée à extrémité large et plate ;
4. instrument de chirurgie ;
5. *omoplate* ;
6. large côte ;

353 L'on pourrait penser que l'une des deux graphies est une coquille de l'autre, mais la première comptant quatre occurrences et la seconde cinq dans le premier tome des œuvres compilées par MALGAIGNE (1840), l'on ne peut trancher ni pour l'une ni pour l'autre.

354 GAFFIOT, *op. cit.*, p. 1244.

355 *Supra*.

Chapitre premier : les analogies morphologiques

7. tige de la feuille et de la fleur mâle du palmier.³⁵⁶

L'os *spatulae* ou *spaturale* renvoie ainsi à un outil large et plat, qu'il s'agisse d'un battoir pour les grecs ou d'une spatule pour les latins. Il est peu probable que l'omoplate ait été employée à tels desseins. Ces mêmes traits sémantiques sont identifiés dans l'analogie entre le dernier co-synonyme employé par Paré, à savoir *palleron* (ou *paleron*) et ses référents d'autres domaines de l'artisanat humain³⁵⁷ :

PALERON, subst. Masc. :

A. ANAT. ANIM. Partie plate et charnue située près de l'omoplate de certains animaux (boeuf, cheval, porc). P. méton., BOUCH. Pièce de viande située autour de l'omoplate chez le boeuf et le porc.

B. Ailette d'un agitateur. Synon. pale¹, palette¹.

Étymol. et Hist. 1. a) 1394 «omoplate» ; b) 1690 anat. anim. ; 2. 1680 bouch. Dér. de pale¹; suff. -(er)on¹*, avec une évol. sém. qui rappelle celle de épaule*.³⁵⁸

PALE¹, subst. Fém.

A. Vanne d'une écluse, d'un réservoir.

B. Extrémité plate d'une rame, d'un aviron, qui repousse l'eau. Synon. moins usuel palette¹.

C. Petite planche, plaquette (de métal ou de plastique) fixée ou articulée sur un axe. Synon. Palette¹.

1. Partie d'une hélice ou d'un ventilateur formée d'ailettes disposées en vrille autour d'un axe et qui agit sur un fluide.

356 BAILLY, *op. cit.*, p. 2103.

357 Les définitions suivantes sont extraites du Trésor de la Langue Française Informatisé. Dans le même souci de clarté et de lisibilité, celles-ci ont été retranchées de leurs citations et autres informations que nous avons estimées non-essentiellles.

358 Lien en sitographie. Voir TLFi "Paleron".

2. *Petite planchette plate à l'extrémité de chacun des bras d'une roue de bateau ou de moulin à eau. Synon. aube*³.

Étymol. et Hist. 1. a) 1360-70 «rame de bateau» ; b) α) 1702 «extrémité plate d'une rame qui agit sur l'eau» ; β) «aube de la roue d'un bateau à vapeur» ; γ) 1929 «partie d'une hélice qui est entraînée par le moyeu et agit sur l'air» ; 2. 2^e moitié du XV^es. «pièce de bois qui retient les eaux d'une écluse». *Var. prob. d'orig. dial. (du prov. pala «pelle», att. début du XIII^es., v. FEW t.7, p.476a-b), de pele, forme anc. de pelle*, du lat. pala «pelle».*³⁵⁹

Alors que pour les antiques le sens anatomique de *spāthūla* et *σπάθη* {spathê} n'était pas l'entrée vedette de ces termes, la tendance s'est inversée pour *paleron*. À la fin du XVII^{ème} siècle, alors que *omoplate* supplante ses co-synonymes concurrents (avant que *scapula* ne s'impose au XIX^{ème}), *paleron* glisse du domaine anatomique général à celui de l'anatomie animale et au vocabulaire de la boucherie, acception encore d'usage aujourd'hui. À l'instar du battoir des tisserands ou de la spatule des cuisiniers, le paleron (en tant qu'objet) présente un manche longitudinal à l'extrémité duquel se trouve une surface plane et élargie. Il dérive de « pale », qui n'est pas sans rappeler la « partie palmaire de la rame » dont il est question dans l'entrée dédiée au terme grec *σπάθη*, et que le TLFi affine au latin *pala* « pelle ».

Κερκίς {kerkis} ; Radius ; Rayon ; Petit rayon (radius & fibula)³⁶⁰

Si pour les grecs l'omoplate s'apparentait au battoir du tisserand, ils compareraient également un des os du membre supérieur (le radius) avec un autre outil de ce corps de métier : la navette³⁶¹ en laquelle s'enroule le fil à tisser. Selon nos observations, cette comparaison serait fondée sur la concavité que présentent les deux *items*. Le creux de la navette à tisser reçoit en elle et protège la bobine de fil de la même manière que la concavité de la face antérieure du radius loge le muscle long fléchisseur du pouce. Cette concavité, alors étendue sur la largeur de l'os et sise en son milieu, permettrait de relier ces deux *items*. Quand bien même les autres os longs du corps humain (humérus, ulna, fémur, tibia) présentent eux aussi des concavités où

³⁵⁹ Lien en sitographie. Voir TLFi "Pale".

³⁶⁰ Voir annexe 31 « navette à tisser », p. 57 du second volume.

³⁶¹ Il existe une certaine variété de navettes, notamment depuis l'essor de l'industrie et des machines à tisser.

Nous parlons ici de la navette d'artisanat.

Chapitre premier : les analogies morphologiques

logent certains muscles, celles-ci s'étendent plus conséquemment sur leur diaphyse, ce qui leur exclue derechef toute ressemblance avec la navette à tisser. Seule la fibula serait ainsi comparable au radius pour ce qu'elle expose une concavité similaire (quoique située plus en amont de l'os qu'en son milieu), ce qui lui vaudrait d'être désignée par le même terme apprêté au radius dans la nomenclature de Rufus d'Ephèse (entre autres co-synonymes).

κερκίς, ἴδος (ἦ) [ἴδ]

I. *navette ; d'où métier de tisserand ; p. ext. tissu, toile ;*

II. *p. anal. :*

1. *tibia, gros os de la jambe ;*³⁶²
2. *piquant de la raie ;*
3. *mollet ;*
4. *cuiller de bois ;*
5. *épingle à cheveux ;*
6. *peuplier à cime pyramidale ;*
7. *baguette pour mesurer ;*
8. *loge ou galerie de théâtre.*³⁶³

Pourtant, un demi-siècle plus tard, Galien conserve *κερκίς* pour désigner le radius et renomme la fibula *περονη* {peronê}, terme parent de sa forme francisée « péroné » encore conservée

362 Le tibia est ici recensé dans l'article *κερκίς* pour ce qu'il est employé par Apollonius de Rhodes dans ses *Argonautiques*, mais à mieux l'entendre selon les travaux de médecins anatomistes tels que Rufus d'Ephèse et Galien plutôt que du poète sus-nommé, nous substituons « fibula » en lieu et place de « tibia ». Pour désigner ce dernier, il lui a toujours été préféré *κνημην* (voir p. 118) depuis Hippocrate.

Le passage des *Argonautiques* utilisé pour sourcer l'emploi du terme concerne la mort soudaine de Mopsus, compagnon de Jason, alors mordu au « *κερκίδα* » par un serpent. Il s'agit ici de nommer plutôt la partie du corps, à savoir le bas des jambes, que l'os tibia.

Voir APOLLONIUS DE RHODES en sitographie. Vue n°335.

363 BAILLY, *op. cit.*, p. 1315.

aujourd'hui dans l'usage populaire (à l'instar de *rotule* pour la patella). Cela étant, il apparaît que la traduction de Bailly serait quelque peu anachronique en ce que la navette à tisser telle que nous la connaissons aujourd'hui, même dans sa forme artisanale la moins complexe, n'existait pas lors de la période antique. Il ne s'agirait que de l'aiguille autour de laquelle s'enroule le fil³⁶⁴, plus tard logée dans le creux de la navette, ce qui expliquerait les sens analogiques « piquant de la raie », « épingle à cheveux » et « baguette pour mesurer » de *κερκίς*. Toutefois, Landercy³⁶⁵ propose cette interprétation en considérant l'artisanat en son état au quatrième siècle avant notre ère, alors que la nomenclature de Rufus d'Ephèse apparaît un demi millénaire plus tard (aux alentours de 150 ap. J. C.). Un glissement tardif du terme vers un rapport analogique tel que nous l'avons précédemment exprimé est peu probable, Rufus et Galien ne s'exprimant pas sur les motivations d'un tel emploi. Le huitième sens analogique « loge ou galerie de théâtre » est référencé comme étant usité par Alexis de Thuriium, poète comique du IV^{ème} siècle avant Jésus Christ, et ne saurait découler du même cheminement sémantique que « épingle », « baguette » ou « piquant de la raie ». De fait, il est plus sensé d'y retrouver des traits communs avec ce que nous avons premièrement avancé, à savoir l'expression d'une cavité, d'un creux dans l'os. De quelque os il s'agisse de nommer selon *κερκίς*, la mention d'une pointe – ou d'un objet longiligne et fin – semble l'emporter, et ce jusque dans sa traduction latine :

rādīus, ἴν, m., I ¶ 1 baguette, piquet ¶ 2 baguette du géomètre, v. pulvis ¶
3 rayon de roue || rayon du cercle ¶ 4 navette de tisserand ¶ 5 [zoologie]
a) ergot de certains oiseaux, éperon b) épine, dard d'un poisson ¶
6 [botanique] espèce d'olive longue ¶ 7 [anatomie] le radius II [fig.], ¶
1 rayon projeté par un objet lumineux ¶ 2 rayons de la foudre ¶ 3 rayons
d'une couronne.³⁶⁶

Pour les nombreux sens que nous lui connaissons aujourd'hui (qu'il s'agisse de polysémie ou d'homonymie dans certains cas, du moins selon le TLFi), le terme a conséquemment évolué depuis son intégration au lexique latin puis au français. Tant en grec que dans la langue de Plinie, il s'agit avant tout d'un objet d'artisanat selon lequel on accepte d'entendre d'autres *realia*. Dans la langue française, les référés changent de nature : il ne s'agit plus de désigner

³⁶⁴ LANDERCY (1933) p. 361, note n°5.

³⁶⁵ *Ibidem*

³⁶⁶ GAFFIOT, *op. cit.*, pp. 1121-1122.

Chapitre premier : les analogies morphologiques

un objet complet (comme c'était le cas de la baguette du géomètre ou de la navette du tisserand) mais la partie d'un objet, laquelle est toujours longiligne mais issue d'un "centre" :

1. RAYON, s. m. jet isolé de lumière :

Rai, ou rayon de soleil ;

– *Par analogie, ce qui diverge à partir d'un centre :*

Ung soleil a reons ;

Rayon d'une roue ;

– *Radius :*

L'os nommé rayon, autrement petit du bras.³⁶⁷

Il n'est ainsi plus question d'une quelconque ressemblance avec une aiguille ou de chercher dans les os une concavité similaire avec celle que présente la navette à tisser, mais bien de rapprocher conceptuellement le rayon de la roue et l'os radius des rais de lumières émanant du soleil. À la manière des ondes émises par notre étoile, les rayons de la roue se concentrent autour du moyeu, et l'os radius (en admettant qu'il puisse s'agir de l'os de l'avant-bras ou de la fibula, voire du tibia comme nous venons de l'observer) profile un prolongement similaire au départ du coude (ou de la patella, pour les os des jambes). Bien que cette analogie soit plus évidente pour ce qui concerne les os de la jambe (en ce que la patella présente une rotondité que l'on peut assimiler au moyeu de la roue ou au soleil, ce que l'on pourrait plus difficilement dire du coude), celle-ci n'a pas été conservée au profit de *tibia* et *péroné* (puis *fibula*).

Πηχus {pêchus} ; Cubitus

Si l'on aurait tendance à attribuer à *cubitus* et *cuboïde* l'idée d'un os « en forme de cube » ou « qui forme un cube », les os référés n'ont pas toujours exprimé de rapport direct avec la figure géométrique en question. Qu'il s'agisse du bras (*cubitus*) ou d'un des tarses (*cuboïde*), l'étymologie de leurs termes afférents nous confirme que l'on aurait ainsi tort de les désigner selon une pareille ressemblance.

³⁶⁷ Voir GODEFROY en sitographie.

« *Etymologies et sémantiques néologiques* »

Concernant l'os du bras, celui-ci est référencé selon le terme *πῆχυς* dans les nomenclatures de Rufus et de Galien. Le Bailly lui attribue les sens suivants :

πῆχυς, εως (ό) :

I. *coude ; p. ext. bras ; fig. coudée, aune ;*

II. *p. anal. :*

1. *équerre, instrument de géomètre ;*

2. *angle ;*

3. *courbure du milieu de l'arc ;*

4. *milieu recourbé du fléau d'une balance ;*

5. *montants ou bras d'une lyre, réunis par une barre transversale ;*

6. *figurines de petits hommes grands comme le coude, càd. des Pygmées représentés sur les tableaux du dieu Nil comme folâtrant autour de lui.*

*Étym. indo-europ. *bheh₂ǵ-u-, avant-bras, coude ; cf. sscr. Bāhú-.³⁶⁸*

Les nombreux sèmes afférents sont régis par le trait sémantique de la courbure, qu'il s'agisse donc de l'arc, de la lyre ou de l'équerre, ladite courbure étant plus ou moins prononcée selon les *realia*. Seule la figurine fait défaut à ce trait, répondant à la mesure du coude (assurément à celle de l'os et non de la courbure du bras elle-même). Le terme latin correspondant à ce même os fournit un champ sémantique correspondant peu ou prou au grec :

1 cūbītus, ī, m. (cubo), ¶ 1 cubitus [anat.] || coude ¶ 2 coude, inflexion, courbure ¶ 3 coudée, mesure de longueur.³⁶⁹

L'étymon référencé par l'édition de 2016 du Gaffiot est ainsi « *cubo* » qui signifie « être couché, être étendu », ce qui ne traduit pas l'inflexion caractéristique de l'arc, de la lyre ou de l'équerre, mais correspond mieux à exprimer la mesure de longueur. L'édition de 2000 donnait pour ce terme les mêmes entrées sémantiques mais un étymon différent :

³⁶⁸ BAILLY, *op. cit.*, p. 1852.

³⁶⁹ GAFFIOT, *op. cit.*, p. 423.

Chapitre premier : les analogies morphologiques

« *1 cūbītus, ī, m. (cf. cūpa, al. Hüfte, plutôt que cubo ; it. gomito, fr. coude, gr. κόδοιτον)* » ¶ **1** *cubitus [anat.]* || *coude* ¶ **2** *coude, inflexion, courbure* ¶ **3** *coudée, mesure de longueur.*³⁷⁰

Le rapprochement avec le latin *cūpa* offre deux possibilités, en l'occurrence deux homonymes, selon les éditions du Gaffiot que nous consultons. De fait, celle employée pour sa version en ligne (2016) le rapproche de sa première acception :

*1 cūpa ou cuppa, æ, f., ¶ 1 grand vase en bois, tonneau ¶ 2 sarcophage.*³⁷¹

Le coude est alors identifié par sa courbure analogue à celle d'un contenant et rappelle bien les traits sémantiques sous-tendus par le terme grec *πήχυς*. Quant à l'édition de 2000, celle-ci le rapproche de la deuxième acception de *cūpa* :

*2 cūpa, æ, f. (κόπη), manivelle [de moulin à huile].*³⁷²

En plus de compléter la première entrée par une référence étymologique (il s'agit de *κόμελλον* {*kumellon*}, absent des pages du Bailly), l'édition de 2000 établit une analogie entre le coude et le bras articulé d'une machine – ici du moulin à huile – sous la parenté d'un nouveau terme grec :

κόπη, ης (ή) poignée, manche :

1. *manche de rame ; d'où rame ;*
2. *garde d'une épée ;*
3. *bout intact d'un tison ;*
4. *anneau d'une clé ;*
5. *manivelle de meule, d'où meule.*

*Étym. R. indo-europ. *k(e)h₂p-, prendre, tenir ; cf. κάπτω, lat. capiō, capulus.*³⁷³

370 GAFFIOT (2000) p. 452.

371 GAFFIOT (2016) p. 428.

372 *Supra.*

373 BAILLY, *op. cit.*, p. 1403.

Tous les différents sens exprimés par *κώπη* {kôpê} reflètent la partie d'un objet manipulable qui rend son utilisation plus ergonomique. À moins de considérer la main comme l'équivalent de la partie utile de chacun des objets cités dans la définition précédente (en ce qu'elle est au bras ce que le tranchant est à l'épée, ce que le panneton est à la clé), nous ne savons comment estimer une telle analogie.

Le rapprochement que fait l'édition 2000 du Gaffiot entre le latin *cūbītus* et le grec *κύβιτον* {kubiton} ne nous informe pas plus sur l'origine linguistique du mot, puisque l'entrée réservée à *κύβιτον* dans le Bailly renvoie à *cūbītus* sans plus d'explications.

κύβιτον, ου (τὸ) [ῥῖ] coude.

*Étym. cf. lat. cubitus.*³⁷⁴

Quand bien même l'édition de 2016 du Gaffiot privilégie la parenté étymologique de *cūbītus* via *cubo* « être couché, être étendu », que l'édition de 2000 avait écarté au profit de *ἰ κύβα*, nous avons démontré que la comparaison ne suffit pas pour ce qui est d'inclure des objets recourbés tels que l'arc, la lyre et l'équerre, donc que nommer le coude pour ce qu'il aide à mesurer la coudée est bien insuffisant. Malgré tout, le Gaffiot ne fournit pas d'étymon référent pour *ἰ κύβα*. Au hasard des pages du Bailly, nous avons trouvé un terme phonétiquement et sémantiquement proche de ce dernier :

κύβδος, ου (ὁ) vase creux, coupe.

*Étym. cf. κύβδη.*³⁷⁵

κύβδη, ης (ἡ) :

I. *litt. objet creux, particul. :*

1. *vase, tasse, coupe ;*

2. *petite barque ;*

³⁷⁴ *Ibidem*, p. 1387.

³⁷⁵ *Ibidem*, p. 1392.

II. sorte d'oiseau.

Étym. cf. κόμβος.³⁷⁶

En suivant ce déroulement étymologique, le *cubitus* doit son nom à sa courbure analogue à certains outils de différents corps de métier, courbure également assimilable au creux d'un vase ou d'une coupe, soit la continuité volumique en trois dimensions de ce qu'un arc bandé esquisse sur un plan en deux dimensions.

Cunéiforme (tarse)

Les os cunéiformes sont trois os du tarse joints – à l'instar du cuboïde – avec les phalanges des orteils. Ils ont été distingués les uns des autres de différentes façons par les anatomistes. La nature de ces distinctions est développée dans un autre chapitre de la présente partie (voir p. 208 pour les analogies locatives). Peu importe duquel de ces os il est question, les trois sont de forme similaire, « en forme de coin », le coin faisant notamment référence à un outil du travail du bois :

*I cūnēus, ī, m., ¶ 1 coin [à fendre, ou à caler] ¶ 2 [fig.] a) formation de bataille en forme de coin, de triangle b) section de bancs au théâtre, tous les gradins = toute l'assemblée ; c) figure triangulaire, triangle.*³⁷⁷

À considérer la solidité des os du corps humain, il est bien peu probable que ces tarse aient servi à fendre le bois. Seule leur forme triangulaire (ou plutôt pyramidale) est ici la raison d'une telle appellation. Le Gaffiot n'intègre pas de sens propre à les désigner pour ce que leur première observation semble attribuée à Galien. Plus d'un millénaire plus tard (1363), Guy de Chauliac mentionne leur présence mais ne leur attribue pas de nom et l'on suppose que Mondeville les intègre dans ce qu'il nomme *talo*, à savoir l'intégralité des os du tarse. Et bien que Vésale les intitule individuellement, son contemporain Ambroise Paré – à l'image de Chauliac – les dénombre sans les baptiser.

Manubrium

Ce terme apparaît dans notre corpus comme un hapax en ce que seul Henri de Mondeville

³⁷⁶ *Supra*.

³⁷⁷ GAFFIOT, *op. cit.*, p. 428.

l'intègre dans sa terminologie des os. C'est ainsi qu'il nomme la partie supérieure du sternum au sein d'un ensemble de sept os, les *ossa thoracis* « os du thorax ». Ceux-ci rassemblent donc le manubrium (auquel sont jointes les clavicules et les deux premières côtes), cinq corps sternaux (la partie inférieure du sternum, à laquelle sont jointes les cinq autres côtes sternales) et le processus xiphoïde.

*mānūbrīum, ī, n. (manus), manche, poignée || clef de robinet.*³⁷⁸

La rotondité de l'os permet en effet de le comparer à la poignée d'une porte ou d'un tout autre objet, bien qu'il n'en ait pas la fonction. Quoi qu'il en soit, cet emploi est propre aux travaux de Mondeville, et le terme *manubrium* persiste aujourd'hui dans la *Terminologia Anatomica*³⁷⁹ où il désigne la même structure osseuse, toutefois selon l'idée que cette dernière est une partie du sternum et non un os à part entière.

Os furculae

Pupille d'Henri de Mondeville, Guy de Chauliac compte aussi dans sa nomenclature des termes propres à lui-même ou qu'il a hérité de son maître. C'est le cas de l'*os furculae*, emprunté à Mondeville qui l'employait sous une forme complexe (*furcula gulae* ou « fourche de la gorge »). Toutefois, la comparaison des clavicules avec une fourche est propre au domaine de la zoologie, notamment pour ce qui est de l'étude des squelettes d'espèces aviaires, où la comparaison est plus évidente que pour l'humain. Cela repose sur deux arguments déterminants : les clavicules ne sont pas jointes l'une à l'autre directement (mais par l'intermédiaire du manubrium) et leur agencement reflète bien peu la forme « V » que l'on reconnaît bien aux espèces volatiles.

***Ζυγῶμα* {zygōma} ; Os iugale ; Zygoma ; Zygomatique ; Zygomaticum (os zygomaticum)**

Os jugale ; *Ζυγῶματα* {zygōmata} ; Os iugal ; Os jugal ; Apophyse zygomatique du temporal (processus zygomaticus ossis temporalis)

Nous avons précédemment mentionné cet os mais sous l'un des autres noms qui lui a été

³⁷⁸ *Ibidem*, p. 829.

³⁷⁹ L'on parle de *manubrium sterni* « poignée du sternum ».

Chapitre premier : les analogies morphologiques

attribué au gré des terminologies anatomiques et selon un rapport analogique avec un *reale* différent (il s'agit de l'os *malum*, voir p. 123). Le terme *zygomatique* a tantôt renvoyé à ce même os, tantôt à un processus osseux de l'os temporal qui se prolonge jusqu'à lui. Mais qu'il soit considéré comme un os ou comme le prolongement soit du zygomatique (ainsi nommé par métonymie) soit du temporal, ce processus a presque toujours été désigné selon le fait qu'il joigne les deux os sus-nommés.

ζύγωμα, ατος (τὸ) [v̄] tout ce qui sert à relier ou à assujettir, d'où :

1. verrou ;
2. barre de la Lyre, constellation ;
3. l'os zygoïde, partie du front ;
4. armature, éclisse, pièce de consolidation d'un assemblage.

Étym. ζυγῶω.³⁸⁰

ζυγῶω-ῶ [v̄] :

- I. joindre par une barre, d'où :
 1. atteler au joug ; p. ext. subjuguier, dompter ;
 2. ζ. κιθάραν, fixer sur une lyre la barre transversale ;
- II. peser dans une balance.

Étym. ζυγόν.³⁸¹

Les termes grecs employés par Rufus d'Ephèse et Galien témoignent bien de cette ressemblance entre le processus zygomatique et tout objet ayant pour fonction d'en relier un premier à un second, dans le but d'en interdire le mouvement (comme la pêne d'un verrou ou la barre supérieure de la lyre) ou d'en consolider la structure. Nous ne considérons pas cette

380 BAILY, *op. cit.*, p. 1089.

381 *Ibidem*, p. 1088.

analogie comme fonctionnelle pour ce que nous estimons ce processus osseux plus comme une jonction que comme un véritable renfort. Le terme latin *os jugale* (et ses variantes) provient du même étymon grec que ζύγωμα {zygôma}, à savoir ζυγόν {zygon} « tout ce qui sert à joindre deux objets ensemble ».³⁸²

*jŭgālis, e (jugum), de joug : animaux de trait, attelage || subst. m., gemini jugales, attelage de deux chevaux || qui a la forme d'un joug : jugale os, os jugal, os de la pommette || enroulé sur l'ensouple [du tisserand] || [fig.] conjugal, nuptial, d'hymen : jugales anni quindecim, quinze ans de mariage || subst. m. f., époux, épouse.*³⁸³

*jŭgum, ī, n. (jug-, jungo, cf. ζυγόν), ¶ 1 joug ¶ 2 attelage de bêtes de trait || couple de chevaux || le char [lui-même] ¶ 3 joug symbolique sous lequel défilaient les vaincus || une constellation [la Balance] || ensouple [partie du métier du tisserand] || banc de rameurs || crête, sommet d'une montagne ¶ 4 [fig.] liens du mariage || joug [de l'esclavage] || pari jugo niti, donner le même coup de collier ; [fig.] hauteur, cime.*³⁸⁴

Os Crochu ; Os unciforme ; Os hamatum

Ces trois termes désignent le quatrième os de la deuxième rangée des carpes, joint entre le triquetrum et les premiers métacarpiens de l'annulaire et de l'auriculaire. Il est ainsi appelé pour ce qu'il présente une apophyse recourbée, à la manière d'un crochet, l'*hamulus*. Hormis « crochu » que la langue française a emprunté à l'ancien bas francique *krok*, « uncus » et « hamatum » sont hérités du latin (bien que « uncus » ait lui-même été emprunté au grec par les latins). Cela étant, les traits sémantiques afférents à ces termes sont tout à fait identiques : il s'agit de désigner un objet recourbé, à l'extrémité parfois pointue, servant à accrocher ou manipuler un autre objet, voire un être animé.

Étymol. et Hist. 1. Ca 1120 « fer recourbé pourvu d'un long manche » ; 2. ca 1150 « grappin servant à accrocher quelque chose » ; 3. av. 1673 « dent de

³⁸² *Supra*.

³⁸³ GAFFIOT, *op. cit.*, p. 764.

³⁸⁴ *Ibidem*, p. 765.

Chapitre premier : les analogies morphologiques

certaines animaux ». De l'a. b. frq. *krok (correspondant à l'a. nord. krókr) passé en fr. à une époque relativement tardive, ce qui explique le maintien du -c, cf. lat. médiév. croccus « crochet ».³⁸⁵

2 uncus, ī, m. (ὄγκος), ¶ 1 crochet, crampon, grappin || [poét.] ancre ¶ 2 bâton terminé par un croc avec lequel on traînait aux gémonies, croc ¶ 3 instrument chirurgical.³⁸⁶

hāmātus, a, um (hamus), ¶ 1 qui a des crochets, crochu : hamata corpora, atomes crochus ¶ 2 qui a une pointe recourbée || [fig.] viscata hamataque munera, présents garnis de glu et d'hameçons, c.-à-d. présents intéressés.³⁸⁷

hāmus, ī, m., ¶ 1 crochet, croc || lorica conserta hamis, cuirasse aux jointures assujetties par des crochets ¶ 2 hameçon || [fig.] meus hic est, hamum vorat, il est à moi, il mord à l'hameçon ¶ 3 érigne [t. de chirurgie : petit instrument terminé par un crochet, dont on se sert pour élever et soutenir les parties qu'on veut disséquer] ¶ 4 objet crochu [en gén.] ¶ 5 sorte de pâtisserie.³⁸⁸

Dans un souci d'établir une terminologie d'origine éminemment latine, la *Terminologia Anatomica* retient aujourd'hui le terme « hamatum » pour désigner l'os en ce que contrairement à ses deux synonymes, il n'est hérité ni du grec ni de l'ancien bas francique.

Focile majus ; Focile minus ; Petit focile

Les os dits « focile » renvoient aux os de l'avant-bras dans les travaux d'Henri de Mondeville et de Guy de Chauliac, le « grand » étant l'*ulna* et le « petit » le *radius*. Après les travaux d'André Vésale où sont retenus *ulna* et *radius*, et malgré la renommée et l'influence qui leur

385 Lien en sitographie. Voir TLFi "croc".

386 GAFFIOT, *op. cit.*, p. 1377.

387 *Ibidem*, p. 655.

388 *Supra*.

sont attribuées, « petit focile » (francisation de *focile minus*) perdue quelques temps dans la nomenclature d'Ambroise Paré et dans le dictionnaire de Pierre-Hubert Nysten. « Focile » exprime également dans la nomenclature de Guy de Chauliac les os de la jambe, le « grand » étant le tibia et le « petit » la fibula. Contrairement à son maître à penser, Guy de Chauliac distingue les deux os qui constituent la jambe, lesquels Henri de Mondeville désignait comme un tout soit selon le terme *tibia* soit *crus*. Ambroise Paré emprunte de nouveau « petit focile » pour désigner cette fois la *fibula*, indépendamment du grand focile. Par la suite, « focile » ne sera plus employé pour désigner les os des membres inférieurs (ni supérieurs), progressivement entérinés par les termes qu'on leur connaît toujours aujourd'hui. Du fait de son intégration tardive dans la langue latine (vers 1320, si les écrits de Mondeville en sont bien la première mention), le Gaffiot ne réserve aucune entrée ni à *focile* ni à *focilis*, ni aucun mot à peu près similaire qui ne renvoie au domaine anatomique. Le *Dictionnaire du Moyen Français* l'intègre comme terme de médecine et en précise la polysémie, toutefois sans faire mention des distinctions adjectivales entre « petit » et « grand » :

FOCILE, subst. Masc.

{GDC : *focile* ; FEW III, 651a : **focilis*}

MED. « Désignation, pour le bras, ou du radius ou du cubitus, pour la jambe, ou du tibia ou du péroné »³⁸⁹

Tel que mentionné ci-dessus, le *Französisches etymologisches Wörterbuch* (FEW) « *Dictionnaire étymologique du français* » de Walther Von Wartburg renseigne l'étymologie de *focilis* :

***focilis**, zum feuer gehörig

- I. 1. feuerstein – Afr. *fuisil* « pierre sur laquelle on frappe pour faire jaillir une étincelle » ;
2. a. Feueurstahl – Afr. *Foisil* « pièce d'acier avec laquelle on bat un silex pour en faire jaillir des étincelles » ;
- b. Wetzstahl – Nfr. *Fusil* « baguette d'acier, de porcelaine, pour aiguiser, à l'usage des bouchers, des cuisiniers » ;

389 Lien en sitographie. Voir DMF "focile".

Chapitre premier : les analogies morphologiques

c. Gewehr – Nfr. *Fusil* « arme à feu portative, tube de fer monté sur un fût en bois muni d'un mécanisme dont le jeu enflamme la charge introduite dans le tube » ;

II. Mfr. Nfr. *Focile* m. « chacun des deux os de l'avant-bras ou de la jambe » ;

« *FÖCĪLIS ist ablt. von FÖCUS « feuer ». {...} – II. ist aus mtl. *fofile* übernommen (schone im jagdbuch Friedrichs II). Innerhalb des mlt. Ist das wort zu verstehen als übertragung aus *fofile* « feuerstein », das selben aus dem roman. überstetzt ist. Die übertragung erklärt sich durch die längliche form der zur verwendung gelangenden feuersteinsplitter. ».³⁹⁰

Επιμυλίδα {epimylida} ; Μύλην {mylên}

Ces deux termes sont attribués respectivement à Rufus d'Ephèse et à Claude Galien et désignent la patella, en doublon à επιγονατις {epigonatis} et επιγονατιδα {epigonatida} dont nous avons discoursu précédemment.³⁹¹ Hormis une résurgence dans les travaux de Vésale plus d'un millénaire plus tard sous la forme « molae » qu'il attribue au même os, ces termes n'ont guère perduré dans les nomenclatures anatomiques.

ἐπιμυλίδας, ἰδος (ή) [ῥ] rotule, articulation du genou ; cf. ἐπιγονατίς.

Étym. ἐπί, μύλη.³⁹²

μύλη, ης (ή) [ῥ]

I. meule à moudre le grain ; pierre meulière inférieure (pour la pierre supérieure, v. ὄνος) ;

II. p. anal. :

390 « *FÖCĪLIS est l'ablatif de FÖCUS « feu, foyer ». {...} – II. est nommé selon le latin médiéval *fofile* (déjà dans le livre de chasse de Frédéric II). En latin médiéval, le mot est à comprendre comme la continuité de *fofile* « silex », de la même façon qu'il est traduit en langue romane. Cette continuité s'explique par la forme allongée des silex utilisés. »

VON WARTBURG (1934) pp. 650-651. Traduction personnelle.

391 Voir p. 119.

392 BAILLY, *op. cit.*, p. 949.

1. *au plur. dents molaires ;*
2. *rotule du genou ;*
3. *embryon qui avorte, avorton.*³⁹³

Contrairement aux dents pour lesquelles l'attribution de ce terme est effectivement fonctionnelle³⁹⁴ (en ce qu'elles servent à broyer les aliments, de la même façon que la meule moule le grain), on ne peut en dire autant de l'os du genou. Le lien analogique établit entre la *patella* et la meule est d'ordre morphologique : il s'agit d'un disque robuste.

4.2. Fondations

La deuxième catégorie d'artisanat que nous avons collectée au sein des nomenclatures anatomiques concerne les fondations. Bien que les occurrences soient moindres pour ce qui est de l'ostéologie, ces analogies sont omniprésentes dans les mots du corps. L'on parle d'*étages* cérébraux, de la veine *porte* du foie, des *piliers* cardiaques (muscles papillaires), du *vestibule* de l'oreille interne, de la *rampe* tympanique ou encore du *labyrinthe* de l'ethmoïde. D'autres termes que nous avons retenus autour de ce taxème font l'objet d'un développement plus approprié à la nature de leur emploi (voir le chapitre des analogies fonctionnelles p. 195).

Os pariétale ; Os pariétal

Les os pariétaux sont des os pairs du crâne et recouvrent près de la moitié de sa surface, situés entre le frontal, l'occipital et les temporaux. De ce fait, ils sont les principales défenses du cerveau, ce qui leur vaut d'être ainsi nommés, les os de la boîte crânienne étant réputés pour être parmi les plus solides du corps humain.

pāriēs, ētis, m., mur [de maison], muraille : interiores templi parietes, les parois intérieures du temple ; intra parietes, dans l'enceinte de la maison, dans l'intimité || clôture [en osier], haie || [fig.] ego ero paries, je vais vous

393 *Ibidem*, p. 1567.

394 Bien que certaines nomenclatures intègrent les dents dans le squelette et les considèrent ainsi comme des os, nous avons choisi de les écarter de notre étude pour ce qu'elles sont aujourd'hui considérées comme des organes et non des os.

*séparer [me mettre entre vous deux comme un mur].*³⁹⁵

Dans les articles de l'*Encyclopédie*, la justification du terme est quelque peu altérée. Les os pariétaux devraient ainsi leur nom pour ce qu' « ils forment les parois ou les côtes de la tête ».³⁹⁶ De fait, « paroi » provient également de *pāriēs*, et bien que les sens de robustesse et de protection qu'entendait « muraille » ne soit pas exprimés, il n'y est pas moins question d'une fondation solide, d'un mur qui contient et préserve l'intime.

Mur-metoyen

Le mur-metoyen désigne chez Ambroise Paré ce que l'on nomme communément la « cloison nasale », soit l'ailette cartilagineuse qui divise les narines et coure de la lame perpendiculaire de l'ethmoïde jusqu'à l'extrémité du nez. Vésale lui attribue un terme latin tout à fait ressemblant mais qui recèle une particularité singulière, raison pour laquelle nous l'avons indexé dans les analogies morpho-locatives (voir p. 220 et p. 228).

4.3. Navires

Parmi les rapports analogiques qu'entretiennent l'ostéologie et la conception navale, certains termes concernent tant un os qu'un ensemble d'os, reflétant la structure complète d'une embarcation navale ou l'une de ses parties.

Os iliaque

Pour continuer ce que nous avons établi précédemment à propos de cet os (voir p. 156), l'os iliaque trouve dans la langue latine un écho avec la structure des navires. Nous avons soulevé que les os des hanches s'apparentaient à un creux, un espace vide ceint par des bords recourbés, à l'instar d'une coupe, mais cette dénomination repose – sinon soutient – sur la comparaison avec les flancs d'un navire. Ces flancs, recourbés, contiennent la cale (l'espace vide, ou « creux »).

2 īlīa, ūm, n., flancs, ventre ; ilia ducere ; trahere, haleter; être essoufflé

395 GAFFIOT, *op. cit.*, p. 966.

396 DIDEROT & D'ALEMBERT (1765 b) p. 943.

|| *entrailles* || *flanc [d'un navire]*.³⁹⁷

Σκαφίον

C'est ainsi que Rufus d'Éphèse nomme la partie antérieure du crâne en référence à la rotondité de l'os occipital qu'il compare à une « petite barque » :

« *Τὸ κρανίον τοίνυν, κατὰ τὸ λεγόμενον σκαφίον, ἐστὶ σφαιροειδὲς {...}* »³⁹⁸

Toutefois cette considération découle directement du choix des traducteurs qui ont choisi « petite barque » au détriment d'autres items. En effet, *σκαφίον* {skaphion} est sujet à polysémie et renvoie ainsi à un large panel d'objets et concepts :

σκαφίον, ου (τὸ) [ᾶ]

A. pass. :

I. *petit objet creusé et oblong ; particul. sorte de vase :*

1. *petite auge, petite cuvette ;*

2. *vase à boire ; particul. tasse ;*

II. *miroir concave avec lequel les Vestales allumaient le feu sacré ;*

III. *sorte de tonsure circulaire au bord de la tête, le sommet seul restant chevelu ; p. ext. sommet de la tête, crâne ;*

IV. *sorte de bandeau (cf. σκάφη) ;*

B. act. instrument pour creuser sorte de petite bêche, pioche.

*Étym. dim. de σκάφη.*³⁹⁹

397 GAFFIOT, *op. cit.*, p. 683.

398 « Le crâne est sphéroïdal à la partie appelée *petite barque (occiput)* {...} ».

DAREMBERG & RUELLE, *op. cit.*, p. 186. Texte grec et traduction.

399 BAILLY, *op. cit.*, p. 2082.

Chapitre premier : les analogies morphologiques

σκάφη, ης (ή) [ǎ] tout corps creusé, d'où :

I. bassin en terre ou en bois, particul. :

1. auge ;
2. huche à cuire, pétrin ;
3. baignoire ;
4. cuvette ;
5. crachoir ;
6. vase pour les sacrifices ;

II. sorte de corbeille pour exposer les enfants ;

III. canot, barque ;

IV. sorte de bandeau de tête.

Étym. σκάπτω.⁴⁰⁰

Si le sens insufflé par les traducteurs n'est pas recensé par l'entrée du Bailly, elle ne repose pas moins sur une logique linguistique fondée. De fait, les termes recensés par *σκαφίον* sont des diminutifs issus de *σκάφη* {skaphê}. Que cela soit un oubli dans les pages du Bailly ou une création néologique dans l'exercice de traduction, la sémantique du terme reste la même, et ce quel que soit le référent initialement pensé par Rufus d'Ephèse. Que l'on compare l'os occipital à une petite auge, un vase à boire ou une petite barque, il s'agit dans tous les cas d'un objet creux, recourbé, assurément en bois, et de petite taille.

Os de la proue ; Os de la poupe

C'est ainsi que l'*Encyclopédie* nomme respectivement l'os occipital et l'os frontal. Bien qu'il s'agisse de deux os différents, nous les rassemblons ici pour ce que le ressort analogique sur lequel repose leur dénomination est le même : l'un est appelé selon sa ressemblance avec la partie avant d'un navire, l'autre avec la partie arrière. De prime abord, l'on s'attendrait à ce que

400 *Supra*.

« *Étymologies et sémantiques néologiques* »

« os de la proue » correspondre au frontal et « os de la poupe » à l'occipital, puisque situés l'un en avant de la tête et l'autre à son extrême arrière, à l'instar de la proue et de la poupe d'un navire, mais il n'en est pas ainsi. De fait, cela aurait correspondu à une analogie locative ; et la nature du ressort analogique employé pour les désigner est bel et bien morphologique.

Proue, en Anatomie¹ ; os de la proue, est le nom d'un des os du crane, appelé aussi occipital. Voyez Occipital. ⁴⁰¹

Poupe, os de la, en Anatomie¹. Voyez Coronal. ⁴⁰²

Bien que l'*Encyclopédie* ne donne pas d'information complémentaire sur les raisons d'une telle dénomination, nous en retrouvons des justifications dans les travaux de François Chaussier et d'André Vésale. Dans ses *Planches*⁴⁰³, Chaussier dresse une liste comparative de noms « anciens et vulgaires » attribués aux parties du corps, en vis-à-vis de leurs équivalents modernes. Y figurent donc les os de la poupe et de la proue dans leur version latine, respectivement *os puppis* et *os proræ*. Chez Vésale⁴⁰⁴, ces os sont cités comme étant dits par « certains anatomistes ». Des justifications qu'il en donne, l'*os puppis* doit son nom selon que sa forme rappelle celle de la poupe d'un navire. Mais Vésale ajoute que la suture coronale porte également le nom de *sutura puppis* « suture en forme de poupe ». Il pourrait donc s'agir d'une analogie locative pour ce que l'*os puppis* serait ainsi nommé puisqu'il est adjoint à ladite suture. Ainsi en va-t-il pour l'*os proræ* à propos duquel Vésale ne dit pas qu'il ressemble effectivement à une proue de navire. C'est bien la suture lambdoïde, autrement nommée *sutura proræ*, pour ce que la lettre grecque Λ évoque une proue, qui donne son nom à l'os de la proue. Quand bien même il s'avère que sa dénomination relève d'une analogie locative, le terme participe à la comparaison du corps humain – du moins de certaines de ses parties – avec la conception navale.

Σκαφοειδες {skaphoïdes} ; Os naviculare ; Ossi cymbam ; Naviculaire ; Scaphoïde

L'os naviculaire est l'un des premiers tarse à avoir été nommé. Si les travaux de Celse ne

401 DIDEROT & D'ALEMBERT (1765 d) p. 509.

402 *Ibidem*, p. 243b.

403 CHAUSSIER, *op. cit.*, p. 46.

404 Lien en sitographie. Voir VESALE.

parlent alors que du calcaneum, ceux de Rufus d'Ephèse ajoutent ce que ce dernier nomme l'os *σκαφοειδης*. Bien qu'Isidore de Séville n'en fasse pas mention et que l'on ignore si Mondeville l'intègre dans la région qu'il appelle *talo*, l'os resurgit par la plume de Guy de Chauliac selon un terme très proche : « naviculare ». Il s'agit ici d'un calque sémantique, pour ce que les suffixes *-ειδος* {eidos} et *-āris*⁴⁰⁵ expriment la ressemblance et *σκαφο* et *navicula* une embarcation navale.

σκαφο-ειδής, ής, ές [ᾶ] qui ressemble à un bateau allongé.

*Étym. σκάφη, είδος.*⁴⁰⁶

*nāvicūla, æ, f., dim. de navis, petit bateau.*⁴⁰⁷

Deux siècles plus tard, Vésale emploie le terme latin *cymba*, alors hérité du grec et lui aussi inscrit dans le vocabulaire relatif aux embarcations navales. Malgré sa volonté d'asseoir sur l'anatomie une nomenclature éminemment latine, on ne sait pourquoi Vésale ne s'est pas contenté d'employer le terme de Guy de Chauliac *navicula*, pour ce que les deux ne se distinguent que par le trait sémantique de la petitesse (sinon Vésale entendait par *cymba* de désigner l'os selon sa ressemblance non pas avec une embarcation mais selon sa partie immergée, la carène).

*cymba (cumba), æ, f. (κύμδη), barque, canot, esquif, nacelle ; [fig.] ||
carène, partie du navire qui plonge dans l'eau.*⁴⁰⁸

4.4. Armes

Nous avons décidé d'écarter les armes du champ sémantique des outils pour ce que nous considérons ces derniers au service d'un artisanat, d'un art, ou d'une quelconque forme de

⁴⁰⁵ Ce suffixe est conservé en français sous la forme *-aire*, dans des mots tels que *triangulaire* « qui ressemble à un triangle » ou *circulaire* « qui a l'apparence d'un cercle ». Toutefois le suffixe *-aire* peut avoir de nombreux sens. Pour cela, voir TLFi « *-aire* » en sitographie.

⁴⁰⁶ BAILLY, *op. cit.*, p. 2082.

⁴⁰⁷ GAFFIOT, *op. cit.*, p. 885.

⁴⁰⁸ *Ibidem*, p. 434.

création, là où les armes sont au service de la destruction. Certes, cette distinction est tout à fait fondée sur la sémantique fonctionnelle de l'objet alors que le présent chapitre s'intéresse aux rapports analogiques morphologiques, mais c'est dans un souci de décence que nous avons opté pour cette dissociation.

Ξιφοειδὲς χονδρον {xiphoïdes chondron} ; Processus xiphoïde⁴⁰⁹

Bien qu'il ne soit pas considéré comme un os (sauf par Guy de Chauliac), le processus xiphoïde est le prolongement cartilagineux ossifié inférieur du sternum qui surplombe ainsi la région de l'épigastre. Galien est le premier à l'identifier et à le nommer, même s'il l'inclue (au même titre que le manubrium) dans le sternum. Plus tard, Mondeville et Chauliac lui attribueront des noms différents, l'un reposant sur une analogie morphologique, l'autre sur une analogie locative. Malgré sa petitesse, c'est bien selon sa forme allongée que Galien établit un lien avec l'épée, voire en combinant et sa forme et sa petite taille si l'on veut lui préférer une ressemblance avec le poignard :

ξίφος, εος-ους (τὸ) [ī]

I. *épée ou poignard ;*

II. *p. anal. :*

- 1. os en forme d'épée sur le dos de certains poissons ;*
- 2. partie supérieure et osseuse, en forme d'épée, de la bouche de certains poissons ;*
- 3. glaïeul, plante.⁴¹⁰*

Cartilagosum scutiforme (processus xiphoïde)

Scutula aperta (omoplate)⁴¹¹

Tel que nous venons de le dire concernant l'os précédent, le processus xiphoïde a connu divers

409 Voir annexe 31 « glaive », p. 57 du second volume.

410 BAILLY, *op. cit.*, p. 1614.

411 Voir annexe 31 « scutum », p. 58 du second volume.

Chapitre premier : les analogies morphologiques

noms selon les nomenclatures. Le second que nous avons référencé parmi les analogies morphologiques est celui attesté dans les travaux de Guy de Chauliac : *cartilagosum scutiforme*. Nous l'avons joint avec le terme qu'emploie Celse pour désigner les omoplates pour ce qu'ils fondent leur relation analogique selon le même référé : le *scūtum* latin.

scūtum, ī, n. (σκῦτος), bouclier [ovale et convexe, puis long et creux, c. une tuile faitière] || [fig.] = défense.⁴¹²

σκῦτος, εος-ους (τὸ) [v̄]

1. *peau d'un animal écorché, d'où peau travaillée, cuir ;*
2. *lanière de cuir, fouet, σκῶτη βλέπειν, avoir les yeux sur le fouet, càd. craindre d'être fouetté.⁴¹³*

Le *scūtum* doit ainsi son nom au cuir grec pour ce que le bouclier consistait en un panneau de bois renforcé de cuir. Si la forme qu'on lui connaît généralement est un rectangle convexe, il est à l'origine ovale (tel que l'atteste la définition du Gaffiot plus haut). De fait, tant la forme de l'omoplate – en omettant l'épine, l'acromion et le glène – que celle du cartilage scutiforme du plexus s'apparentent un ovale. Nous ne les avons pour autant pas intégrés parmi les analogies consacrées aux figures géométriques (voir p. 190) en ce que le terme réfèrent est bien celui usité pour désigner le bouclier de l'infanterie romaine⁴¹⁴ et non la figure géométrique qui le caractérise. Il ne s'agit pas non plus d'une analogie fonctionnelle, puisque le cartilage scutiforme ne s'étend que sur une moindre surface et que l'omoplate ne protège rien de vital que les côtes ne couvrent déjà.

412 GAFFIOT, *op. cit.*, p. 1201.

413 BAILLY, *op. cit.*, p. 2097.

414 Il est peu probable que Guy de Chauliac ait fait référence au fameux bouclier romain, toutefois la forme du cartilage scutiforme (ou processus xiphoïde), en ovale voire en amande n'est pas propre qu'aux protections militaires des latins. De fait, les boucliers ont été conçus selon de telles figures au moins jusqu'au Moyen Âge.

5. Formes et symboles

Il est question dans cette cinquième et dernière partie des analogies morphologiques de celles qui font références à des symboles culturels et des concepts géométriques dont on ne pourrait dire qu'ils sont à proprement parler des objets, contrairement à tout ce que nous avons vus jusque là. Parmi ces concepts, nous aurions pu intégrer les os qui répondent aux notions de mesures, mais hormis le *βραχίων* {brachiôn}, soit l'humérus chez Rufus d'Ephèse et Galien⁴¹⁵, il y avait fort peu à dire concernant, par exemple : l'os grand du carpe ou les « trois petits os » du tarse, sinon que le premier est plus grand que les autres os du poignet et que les os cunéiformes du tarse sont de moindre taille que le calcanéus, le cuboïde ou le naviculaire. Nous nous sommes ainsi résolu à ne garder que les os apparentés aux lettres de l'alphabet et aux figures géométriques.

5.1. Lettres

La part des nomenclatures fondées sur la ressemblance d'un os ou d'un de ses constituants avec une lettre de l'alphabet est essentiellement issue des travaux d'anatomistes grecs. De fait, même s'il ne s'agit pas directement de ces derniers, les sutures qui unissent les os du crâne ont été nommées dès l'Antiquité selon leur tracé similaire aux graphies de certaines lettres :

« {...} διότι τὸ σύμπαν αὐτῆς σχῆμα τῷ Λ γράμματι προσέοικεν. Αὐτὸ δὲ τὸ τῶν ραφῶν σχῆμα τῷ Η μάλιστα ὁμοίεται γράμματι. {...} καὶ γίγνεται καθ' ἑκάτερον αὐτῶν τὸ τῶν σωζομένων ραφῶν σχῆμα τῷ Τ γράμματι παραπλήσιον. Ἀμφοτέρων δ' ἀπολλυμένων τῶν ἐξοχῶν, αἱ σωζόμεναι δύο ραφαὶ πρὸς ὀρθὰς γωνίας ἀλλήλας τέμνουσιν εἰς ὁμοίτητα τῷ Χ γράμματι. »⁴¹⁶

Autrement, l'on parle du colon sigmoïde (en forme de sigma « ς ») à l'endroit où il débouche

415 Celui-ci est issu de *βραχυσ* {brachus} qui signifie « court, petit ». Voir BAILLY, *op. cit.*, p. 513.

416 « {...} car l'ensemble de ces formes ressemble à la lettre Λ. Et la forme de cette suture-ci est similaire à la lettre Η. {...} et la forme des sutures restantes est semblable à un Τ. Sur deux des éminences retirées, les deux sutures restantes se croisent en angle droit et forment la lettre Χ ».

KÜHN, *op. cit.*, pp. 740-71. Traduction personnelle.

sur la cavité rectale, ou encore du muscle deltoïde (en forme de delta « Δ ») sur les faces externes des épaules.

Os landa (os occipitale et hyoideum)

Ce terme qu'emploie Henri de Mondeville porte parfois à confusion au sein de ses travaux pour ce qu'il peut désigner soit l'os occipital (du fait de la suture lambdoïde) soit l'os hyoïde. De fait, selon le regard que l'on porte sur ce dernier, on peut aisément comparer sa forme à celle d'un Λ « lambda » ou d'un Υ « upsilon ». Une note présente dans la traduction d'Edouard Nicaise de ses œuvres chirurgicales commente la dualité dudit terme :

« Le texte latin est ici "lamda" ; ailleurs il est "landa", "lande". Le texte de Guy de Chauliac donne "lauda". Tous ces mots incorrects veulent indiquer le "lambda" des Grecs ; en tout cas, ils s'appliquent à l'os occipital, et à la suture lambdoïde. (V. Guy de Chauliac, p. 41, 715.) Dans les auteurs du moyen âge, on trouve aussi laude pour désigner l'os hyoïde. »⁴¹⁷

L'on sait toutefois qu'Henri de Mondeville entendait bien par ce terme (en tout cas à certaines de ces occurrences) l'os hyoïde :

« {...} in epygloto 1 scilicet os lande {...} »⁴¹⁸

Os lambdoides; Hyoides ; Υοειδες {uoéides} ; Hyoïde ; Hyoideum

Tel que nous venons de le voir, l'os hyoïde est aussi identifiable selon une autre lettre de l'alphabet grec, le lambda Λ. En effet, Guy de Chauliac use de ces deux référés pour désigner l'os de l'épiglotte, tel qu'il le précise dans l'*Interpretatio dictionum* adjoint à sa *Chirurgia Magna* :

« Os laude et laudiforme → à barbaris dictum, os est lambdoïdis it à Graecis nominatum à similitudine literae Λ, ab eis lambda vocata. Os illud est quod linguam sustinet, aliter dictum yoides vel ypsiloides, quoniam

417 NICAISE (1893) p. 32, en notes.

418 {...} un au niveau de l'épiglotte, à savoir l'os lande {...} ».

PAGEL, *op. cit.*, p. 59. Traduction personnelle.

similitudinem quoque refert literae ypsilon sic formatae Y {...} »⁴¹⁹

Malgré son intention d'unifier la nomenclature anatomique autour de la langue latine, Vésale cite directement le terme grec *βοειδες* dans sa graphie d'origine. Toutefois, nous ne l'avons pas recensé dans les travaux ni de Rufus d'Ephèse ni de Claude Galien⁴²⁰, et ces derniers n'auraient pas manqué de citer Hippocrate s'il eut donné à voir l'os dont il est ici question.

5.2. Formes géométriques

L'on ne saurait éluder les figures géométriques lorsqu'il s'agit de dresser un rapport d'analogie morphologique. De fait, s'il a été jusque là question de domaines plus ou moins communs comme socle de références pour la nominalisation des os, l'on ne pourrait faire plus universel que les repères essentiels de la géométrie.

Ossa triangula

Ces deux os pairs à la base supérieure du nez sont ensuite prolongés sur les ailettes par un cartilage souple et forment en quelque sorte la « racine » du nez. Bien que leur forme ne soit pas formellement celle d'un triangle (plutôt d'un trapèze), c'est ainsi que Henri de Mondeville et Guy de Chauliac ont choisi de les nommer.

Os pyramidal

Dans la continuité du triangle, la pyramide est son extension en trois dimensions. La flexion adjectivale « pyramidal » apparaît dans les travaux de Nysten, alors homonyme de « cunéiforme » pour ce qui est de désigner un des os du carpe. Après les travaux d'Amédée Dechambre (le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, œuvre en 100 volumes

419 « On dit vulgairement de cet os qu'il est *en forme de lambda*, tel que les grecs l'ont nommé selon sa ressemblance à la lettre Λ (lambda). Cet os qui soutient la langue est aussi appelé *yoïde* ou *ypsiloïde*, pour sa ressemblance avec la lettre ypsilon qui forme un Y {...} ».

DE CHAULIAC, *op. cit.*, p. 604. Traduction personnelle.

420 Le *Trésor de la langue française informatisé* attribue la parenté du terme à Galien, mais aucune référence bibliographique ni citation ne soutient cette affirmation. Après lecture intégrale de son *Traité des os* (voir KÜHN, *op. cit.*, pp. 732-777), si Galien a effectivement employé le terme « *βοειδες* », il se peut – bien que cela serait surprenant – qu'il l'ait fait dans un traité ultérieur et qui ne soit pas dédié aux os.

publiés de 1864 à 1889), « cunéiforme » désignera un os du tarse et « pyramidal » s'est ainsi imposé pour le carpe jusqu'à ce que *triquetrum* le remplace définitivement dès les premières tentatives de nomenclature internationale. Malgré quelques résurgences du terme (notamment dans la cinquième édition des *Basilencia Nomina Anatomica* de 1983), il est homonyme cette fois-ci de *triquetrum*. Bien que les deux termes désignent peu ou prou le même concept, *triquetrum* est favorisé au détriment de *pyramidal* pour ce qu'il est hérité formellement du latin.

**Os trapèze ; Trapézoïde ; Trapese ; Trapesoïde ; Trapezium ; Trapezoideum ;
Multangulum majus ; Multangulum minus**

Les os trapèze et trapézoïde sont deux os mitoyens dans la rangée distale des carpes. De toutes les nomenclatures où nous les avons recensés, ces os sont toujours désignés par un doublet terminologique. *Trapèze* désigne toujours le carpe articulé avec le premier métacarpe du pouce, et *trapézoïde* celui joint au premier métacarpe de l'index. Il apparaît que le trapèze est plus volumineux que le trapézoïde, mais cette information n'est pas inhérente aux termes qui les désignent. De fait, qu'il s'agisse de l'un ou de l'autre, les deux termes ne témoignent que de l'apparence des deux os, ainsi similaires à un trapèze.

Le *Dictionnaire de médecine et des sciences accessoires à la médecine* de Pierre-Hubert Nysten (1814) règle la question en les nommant respectivement *multangulum majus* et *multangulum minus*, soit « le grand aux nombreux angles » et « le petit aux nombreux angles ».

Σφηνοειδεις {sphénoïdes} ; Sphénoïde ; Os cunéo ; Os cunéiforme

Ces termes désignent dans les travaux de Vésale l'*os sphenoideum* du crâne. Si « os cuneo » est vite oublié au profit de la forme composée « cunéiforme », Ambroise Paré fait également usage du doublet sémantique *sphénoïde* + *cunéiforme* pour nommer cet os transversal de la boîte crânienne. Bien que nous ayons déjà discouru de *cunéiforme* dans la partie consacrée aux analogies fondée sur des outils d'artisanat (voir p. 173), ce terme ne concernait alors que les os du tarse. Ici, en tant que référent de l'os interne du crâne, le lien analogique qui relie les deux concepts s'en trouvent changés. De fait, là où les os du tarse rappelaient effectivement la forme d'un coin à fendre le bois, celui du crâne apparaît à la jonction de l'os frontal et du

zygomatique, jonction creusée sur la face latérale supérieure et qui suggère un coin là où s'attache la grande aile du sphénoïde.

Il ne nous échappera pas que *cunéiforme* et *sphénoïde* sont construits selon la même intention sémantique, à ceci de différence que l'un est composé de morphèmes latins et l'autre de morphèmes grecs (soit *cuneus* + *forme* // *σφην* + *ειδος* = en forme de coin).

Os orbiculaire

La seule mention de ce terme (du moins dans le corpus que nous avons recueilli) figure dans l'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert et désigne le *processus lenticularis incudis* (processus lenticulaire de l'os incus). Contrairement à ce qui a été statué dans les *Nomina Anatomica* (première édition en 1895), ce processus était auparavant considéré comme un os à part entière de l'oreille moyenne, au même titre que le *stapes* (étrier), l'*incus* (enclume) et le *malleus* (marteau).

Bien que la composition du mot laisse supposer qu'il s'agit d'un os en forme de petite orbe (de *orbis* « orbe », *-culus* « petite » et *-aire* {adjectivation}), l'*Encyclopédie* en donne la description suivante :

« L'os orbiculaire est le plus petit de tous les os du corps humain, semblable à une graine de laitue {...} »⁴²¹

Nous ne l'avons pour autant pas indexé parmi les analogies au domaine végétal pour ce qu'il s'agit de la description du terme et non du terme lui-même qui dresse ladite analogie.

Les analogies morphologiques sont ainsi à la fois nombreuses et fondées sur divers domaines de la connaissance et de la culture humaine. Elles ne sont pas l'apanage d'une époque, ni d'une quelconque civilisation, mais bien le lieu commun des nomenclatures des os. Qu'il s'agisse de formes communes telles que les figures de géométrie et lettres de l'alphabet ou de références à d'autres domaines de spécialité comme la botanique, la zoologie et divers artisanats, le corps humain n'en demeure pas moins le reflet de son environnement, à l'image de tout ce qui lui

421 DIDEROT & D'ALEMBERT (1765 b) p. 575.

Chapitre premier : les analogies morphologiques

octroie la vie et de tout ce à quoi il donne vie à son tour. Le fait que l'analogie morphologique soit le recours le plus courant dans le processus de nominalisation des os tient assurément du fait que le rapport établi entre le terme signifiant et le référent sur lequel s'appuie l'analogie est essentiellement visuel, donc aisément appropriable par la pensée, ce qui est moins le cas des analogies fonctionnelles. Quant aux analogies locatives – que nous verrons plus avant – celles-ci sont aussi en grand nombre dans les différentes nomenclatures. Si le rapport dressé repose alors sur l'emplacement de l'os dans le corps, même un profane en anatomie comprendra aisément où se situe « l'os du bras », « l'os du coude », ou « l'os de la pommette ». Tel que nous venons de le dire, nous verrons cela en détail plus en avant du présent ouvrage.

CHAPITRE DEUXIÈME

Les analogies fonctionnelles

Dans la présente étude, nous avons recensé selon la formulation “analogies fonctionnelles” les os pour lesquels le processus de nominalisation est fondé selon leur utilité au sein du système articulaire, voire – pour un seul d’entre eux – l’usage artisanal qui lui est réservé. Cette catégorie analogique est moindre dans le paysage anatomique, de fait les nomenclatures que nous avons collectées n’en présentent que 56 au total, soit 5,36% de notre corpus. Ces utilités fonctionnelles invoquent cinq rôles sémantiques majeurs : les protections, les socles, les pivots, les tranchants et enfin le domaine artisanal.

Bien que la structure que nous avons choisie pour restituer nos travaux ne les associe pas directement, certains des os que nous avons indexés dans le présent chapitre sont en lien direct avec des conceptions analogiques morphologiques que nous avons décrites dans le chapitre précédent. En effet, l’on ne saurait voir de continuité entre l’idéalisations du corps humain en tant que structure organisée – à l’instar d’une bâtisse ou d’un objet d’artisanat – et le concept de socle sur lequel repose ladite structure, ni intégrer les pivots dans la conception du squelette comme système articulé. Il ne faut donc pas exclure les différentes manifestations analogiques au sein des nomenclatures mais bien les comprendre comme des réseaux de références intrinsèquement connectés les uns aux autres.

1. Protections

Cette première fonction a la particularité d'être applicable à la quasi-intégralité du squelette pour ce que beaucoup de nos os sont destinés à protéger ce qu'ils renferment. C'est le cas notamment de la boîte crânienne, de la cage thoracique et de la ceinture pelvienne en lesquelles sont préservés nombre d'organes essentiels à notre survie (cerveau, cœur, poumons, foie, système génital, etc.). Toutefois, cette fonction n'a engendré que peu des termes des nomenclatures ostéologiques. Tel que nous venons de les citer, *boîte* et *cage* impliquent sémantiquement que quelque chose y est scellé, mais n'étant pas à proprement parlé des os nous ne leur avons guère consacré de place dans la présente étude. En revanche, l'os *ilia* semblent être nommé selon cet attribut fonctionnel.

Ilia (os ilium)

Ce terme désigne dans la nomenclature d'Isidore de Séville l'*os coxae*, à savoir les trois os de la ceinture pelvienne (*os ilium*, *ischii* et *pubis*). Bien que nous ayons vu précédemment que le terme *ilium* pouvait être rapproché de l'enroulement de la houle (voir p. 157), Isidore de Séville lui préfère une comparaison avec la pudicité qui veut que l'on enveloppe cette partie du corps dans un tissu afin de la soustraire au regard :

« *Ilium Graeco sermone appellatum, quod ibi obvolvamus nos. Graece enim ilios obvolvere dicitur.* »⁴²²

Il relie ainsi *ilios* non pas à ἴλλω mais à εἰλόω :

εἰλόω (f. ὕσω [ῶ], ao. et pf. inus. ; pass. ao. εἰλόθην, pf. εἴλυμαι, pl.q.pf. εἰλόμην [ῶ])

I. *traîner en décrivant des circuits, d'où au pass. se traîner en rampant ;*

II. *enrouler, envelopper, d'où :*

1. *couvrir tout autour ; au pass. être enveloppé de ; avec double rég. βοέησ' εἰλυμένω ὄμους, ayant tous deux les épaules couvertes de peaux de bœuf ;*

422 « Les Grecs appellent ainsi l'ilium car nous enveloppons cette partie. En grec, *ilios* veut dire *envelopper* »

SAINT ISIDORE DE SEVILLE, *op. cit.*, p. 56b. Traduction personnelle.

« *Étymologies et sémantiques néologiques* »

νεφέλη ειλυμένος ὄμους, ayant les épaules enveloppées d'une nuée ;

2. *envelopper, cacher ; au pass. être caché.*

*Étym. R. indo-europ. *uel-u-, envelopper, couvrir ; cf. lat. volvō.⁴²³*

L'on pourrait s'accorder à dire qu'une telle analogie dépend plutôt d'un rapport locatif pour ce que l'os serait ainsi nommé selon le fait que l'on enroule un vêtement autour de la région qu'il consolide, mais ce serait laisser pour compte la forme même de l'*ilium*. Il ne nous semble pas non plus légitime de l'indexer parmi les analogies morphologiques en ce que l'os n'est pas comparé au-dit vêtement. De ce fait, bien que cela ne soit qu'implicite, il nous apparaît plus sensé – assurément au même titre qu'Isidore de Séville – de rapprocher la pudicité d'envelopper la région génitale avec la forme recourbée de l'*ilium* qui s'enroule autour des organes internes de la génération et les contient et les protège.

2. Socles et renforts

Parmi les différentes fonctions que nous avons dégagées de notre corpus, la seconde et plus recensée est celle de socle. C'est une fonction passive, non articuloire, pour ce qu'elle concerne les os servant d'assise à d'autres os. C'est à cet effet que nous avons nuancé le titre de la présente sous-partie en « socles et renforts », en ce que l'un et l'autre séparément n'embrassaient pas cette fonction sous leurs différents aspects. Des quatre os intéressés par cette catégorie fonctionnelle, trois sont désignés (parfois entre autres) par le même terme, sinon une de ses variations, selon les nomenclatures. L'ensemble *basilaire, basilare, basillare*, désigne tantôt chez Henri de Mondeville une région de l'os occipital, tantôt chez Guy de Chauliac et Ambroise Paré l'os sphénoïde du crâne, tantôt dans l'*Encyclopédie* à la fois le sphénoïde du crâne et l'os sacrum. Seule la première vertèbre cervicale échappe à cette fixité terminologique.

Os basillare ; Os basilare (*pars basilaris ossis occipitalis*)

Ce que Henri de Mondeville nomme *os basillare* correspond à la *pars basilaris ossis occipitalis*, soit la partie inférieure de l'os occipital. C'est en cet endroit que se trouve le

423 BAILLY, *op. cit.*, p. 754.

foramen magnum, lequel reçoit les vertèbres cervicales. Selon l'anatomiste, c'est sur cet os que repose le crâne, lui servant ainsi de socle. Alors qu'aujourd'hui nous considérons cette partie du squelette comme une aire de l'os occipital, Mondeville l'exclut de son décompte des os du crâne :

« Numerus praedictorum ossium capitis dicitur a diversis ; omnes tamen, si recte intelliguntur, sunt concordēs ; aliqui enim numerant 4 ossa, intelligentes solum de pincipalibus, scilicet de coronali, de landa, de duobus verrualibus ; aliqui numerant 6, addentes praedictis dua ossa petrosa ; alii numerant 5 non addentes petrosa, sed solum os basilare ; alii numerant 7, addentes petrosa et basilare ; alii etiam dividunt coronale in duo secundum longum et sic est aliquando ; alii sicut Avicenna addunt super ipsum duo, in quolibet tympore unum, quae vocantur ossa paris, et sic ossium numerus augmentatur. Veritas autem est, quod ossa capitis sunt 4 pincipalia, coronale, landa et duo verrualia. »⁴²⁴

« {...} unde in craneo sunt 6, in naso 2, in maxillis 4, in epygloto 1 scilicet os lande, in collo est os basillare et spondiles 7 {...} »⁴²⁵

Os paxillare ; Os baxillare ; Os basilare ; Os basilaire (os sphenoideum)

Malgré leurs ressemblances sur le plan morphologique et sur le plan phonétique avec « basillare », les termes ci-dessus ne désignent pas les mêmes os que dans les travaux de

424 « Le nombre des susnommés os du crâne est discuté par diverses personnes ; cependant, tous concordent s'ils sont bien compris ; car certains en dénombrent 4, comprenant seulement les principaux, à savoir le coronal, le lambda et les deux temporaux ; certains en dénombrent 6, ajoutant aux précédents les deux os pétreux ; certains en dénombrent 5 en n'ajoutant pas les pétreux mais seulement le basilaire ; certains en dénombrent 7, ajoutant les pétreux et le basilaire ; certains divisent même le coronal en deux selon sa longueur tel qu'on le voit parfois ; certains, à la manière d'Avicenne, en ajoutent deux au-dessus, un sur chacune des tempes, qu'ils appellent les os pairs, et augmentent ainsi le nombre des os. La vérité est que les os principaux de la tête sont au nombre de 4 : le coronal, le lambda et les deux temporaux. ».

PAGEL (1802) p. 26. Traduction personnelle.

425 « {...} dont 6 sont dans le crâne, 2 dans le nez, 4 dans le maxillaire, 1 dans l'épiglotte à savoir l'os lande, dans le cou se trouvent l'os basilaire et 7 vertèbres {...} ».

Supra., p. 59. Traduction personnelle.

Mondeville. Il s'agit, dans les oeuvres de Guy de Chauliac (pourtant pupille de Mondeville) et d'Ambroise Paré de l'os sphénoïde du crâne, et dans les volumes de l'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert à la fois du sphénoïde et de l'os sacrum.

Concernant le sphénoïde, l'on retrouve dans l'idée de comparer l'os à un socle une intention légèrement différente que pour la *pars basilaris ossis occipitalis* chez Mondeville, pour ce que l'os sphénoïde traverse le crâne de part en part et joint le frontal, le zygomatique, les deux pariétaux et temporaux, le vomer, l'ethmoïde et les palatins. Comparé à un papillon ou à une chauve-souris (du fait de ses grandes et petites « ailes »), sa forme rappelle également celle d'un étai. Cet os sert ainsi de renfort à la structure globale du crâne et de certains os internes de la face, leur garantissant une cohésion plus efficace.

Le terme « sphénoïde » renvoie certes à une analogie morphologique telle que nous l'avons étudiée au sujet des os cunéiformes du tarse, l'un (construit à partir de morphèmes grecs) étant l'équivalent du second (formé selon des morphèmes latins). On leur reconnaît aisément la structure suivante :

- $\sigma\phi\eta\nu + \epsilon\tilde{\iota}\delta\omicron\varsigma$ = « coin » + « en forme de »
- $c\ddot{u}n\acute{e}us + forme$ = « coin » + « en forme de »

Malgré tout, c'est moins cette ressemblance morphologique assumée que sa fonction de renfort pour les os de la voûte crânienne qui prime dans l'intention de sa dénomination, tel que l'exprime Guy de Chauliac :

« *Septimum os est paxillare feu basillare : quòd velut cuneus est, firmans & fuftinens omnia dicta offa supra palatum {...}* »⁴²⁶

Os basilaire (os sacrum et os sphenoideum)

De quelque os il s'agisse ici entre les deux que proposent l'*Encyclopédie*, ils sont ainsi nommés selon la même motivation sémantique. Concernant le sphénoïde, nous venons d'en exposer la raison plus haut. Pour ce qui est de l'os sacrum, celui-ci étant un agglomérat de

426 « Le septième os est le paxillaire ou basillaire qui est comme un coin qui affermit et soutient tous les os cités au-dessus du palais {...} ».

DE CHAULIAC, *op. cit.*, p. 28. Traduction personnelle.

vertèbres sub-lombaires – donc plus épais et large que ces dernières – il permet de mieux soutenir l'épine dorsale. L'article consacré à « basilaire » dans les pages du deuxième volume de l'*Encyclopédie*, bien que n'explicitant pas les intentions terminologiques qui s'y rapportent, témoigne bien de la valeur fonctionnelle du doublet sémantique :

« *BASILAIRE*, adj. puis s. en Anatomie, épithètes de différentes parties considérées comme servant de bases : c'est dans ce sens que l'os sacrum & l'os sphénoïde ont été appelés os basilaires. »⁴²⁷

Atlas ; Atloïde

Le dernier os que nous intégrons aux socles et renforts est la première vertèbre cervicale, communément appelée *atlas*, plus rarement *atloïde*⁴²⁸. Ce nom est issu de la mythologie grecque où il est attribué au titan contraint de supporter la voûte céleste, tel que le raconte Hésiode dans sa *Théogonie* :

« *Et Atlas, contraint par une puissante nécessité, soutient le ciel, aux frontières de la terre, en face des Hespérides à la voix sonore, debout, de sa tête et de ses bras inlassables ; telle est la part que lui a assignée le prudent Zeus.* »⁴²⁹

Et la suite du mythe de narrer qu'après avoir refusé l'hospitalité à Persée, celui-ci l'a transformé en pierre, donnant ainsi naissance aux montagnes de l'Atlas en Afrique du Nord. C'est par cette justification mythologique que Diderot et D'Alembert fondent la motivation du terme dans l'*Encyclopédie*, lieu de sa première mention (du moins dans notre corpus) :

« *ATLAS*, s. m. en Anatomie², est le nom de la première vertèbre du cou qui soutient la tête. Elle est ainsi appelée par allusion au fameux mont Atlas en Afrique, qui est si haut qu'il semble soutenir le ciel ; & à la fable où il est dit qu'un roi de ce pays-là nommé Atlas, portoit le ciel sur ses épaules. »⁴³⁰

427 DIDEROT & D'ALEMBERT (1752) p. 116.

428 Cette formulation n'apparaît qu'une seule fois dans notre corpus, dans la nomenclature de François Chaussier de 1823.

429 Voir HESIODE p. 43 en sitographie.

430 DIDEROT & D'ALEMBERT (1751) p. 819a.

Cela n'est pas sans rappeler que la voûte crânienne est associée à la voûte céleste par les étymologies des os palatins et de l'os coronal (voir p. 138). Et tel qu'il est cher à Platon d'insuffler aux noms des divinités du panthéon grec dans le *Cratyle*, le titan Atlas se prête également à l'exercice, bien qu'il ne soit pas commenté par l'auteur athénien :

Ἄτλας, ἀντοσ (ὁ)

I. Atlas, dieu de la théogonie primitive des Grecs, qui soutient les colonnes du ciel ;

II. n. géogr. :

1. Atlas, mt. d'Afrique, identifiée avec le dieu ;

2. La mer Atlantique ;

3. L'Atlas, affl. de l'Ister.

{...} (Rapprochement traditionnel avec τλήναι, etc)⁴³¹

L'édition de 2000 du Bailly propose d'apparenter le nom du titan au terme τλήναι⁴³² {tlênai} dont l'entrée nous redirige directement sur la forme verbale τλάω {tlaô} :

τλάω

I. supporter, souffrir, en parl. de souffrances morales (φέρω en parl. de charges matérielles ou de souffrances physiques ou morales) ;

II. avec un acc. prendre la force de ; oser ;

III. avec un inf. :

1. se résigner à, avoir le courage de ;

2. avoir la hardiesse ou la cruauté de.⁴³³

À considérer le point médian qui sépare le ᾶ de τλας à l'entrée du Bailly comme la marque du morphème privatif (que l'on retrouve dans ἄτομος {atomos} « qu'on ne peut couper »,

431 BAILLY (2000) p. 302.

432 *Ibidem* p. 1941.

433 *Supra*.

ἄ·τονος {atonos} « sans vigueur », ἀ·τραφής {atraphês} « non nourri » ou encore ἀ·τρικής {atrekês} « qui ne tourne pas »⁴³⁴), ἄ·τλας signifierait ainsi « qui ne peut en supporter plus », « qui ne peut plus supporter » ou « résigné ». L'on peut également établir un rapprochement entre les deux verbes τλάω et θλάω {thlaô} :

θλάω

*meurtrir, froisser, broyer, différent de ρήγνυμι « briser ».*⁴³⁵

ainsi qu'entre les dérivés affixaux ἄ·τλας et ἄ·θλαστος⁴³⁶ « qu'on ne peut briser ». Le titan serait donc ainsi nommé pour ce qu'il ne peut guère porter plus que la voûte céleste (s'il était toutefois quelque chose de plus imposant à y ajouter) mais aussi pour ce que malgré la charge, celui-ci ne fait pas défaut à son sort, à l'instar de la première vertèbre sur laquelle repose le crâne.

Si la formulation « atloïde » suppose effectivement une relation par analogie morphologique, nous avons préféré l'intégrer dans le développement consacré à *atlas*, puisque l'os ne saurait ressembler ni au titan ni aux montagnes d'Afrique du Nord.

3. Pivots

Les pivots concernent les os remplissant une fonction articulaire liée à un mouvement de rotation circulaire. Bien que d'autres systèmes de notre squelette auraient pu en être intéressés (la ceinture scapulaire, notamment), seules les vertèbres et l'articulation coxo-fémorale le sont – du moins du point de vue de la terminologie.

Vertebra ; Vertèbre (vertebra)

Malgré la charge qui incombe à l'épine dorsale de maintenir le corps humain droit sur son axe vertical, ses vertèbres n'en restent pas moins légèrement mobiles et souples. À cet effet, le terme *vertebra* témoigne de cette mobilité, comme nous l'avons dit précédemment, selon un axe de rotation certes restreint (sauf pour ce qui est de la seconde cervicale dont nous

434 BAILLY (2020) p. 303.

435 *Ibidem*, p. 1151.

436 *Ibidem*, p. 121.

parlerons plus avant). *Vertebra* est issu de *vertō*⁴³⁷ « tourner, faire tourner », également parent de *vertex* dont nous avons discuté dans le chapitre précédent (voir p. 105).

Vertebra (acetabulum)

Ce même terme est employé par Isidore de Séville pour désigner l'acétabulum, soit la cavité articulaire qui reçoit la tête supérieure du fémur. Il s'agit d'appliquer la même intention sémantique que pour les vertèbres (pour lesquelles Isidore de Séville préfère le terme *spondilium* issu du grec). Le mouvement circulaire de l'articulation est par ailleurs nourri d'un vocabulaire fourni au sujet de la rotondité de la tête du fémur : l'on parle de *zone orbiculaire*, de la *surface semi-lunaire de l'acétabulum*, ou encore d'articulation dite *sphéroïde*.

Axe ; Axis ; Axoïde ; Épistropheus

L'axe, ou axis, est la deuxième vertèbre cervicale. Elle confère à la tête toute sa mobilité, à grand renfort de muscles et ligaments puissants. De la même manière que pour le terme *atloïde*, nous avons décidé de joindre *axoïde* ainsi que certaines comparaisons morphologiques attribuées à *axis* au présent développement pour ce que la dénomination de l'os repose éminemment sur une analogie fonctionnelle. Tel que nous le voyons, plusieurs noms ont été donnés à cette vertèbre, à commencer par *axe* dans les pages de l'*Encyclopédie* :

*Axe, en Anatomie, est le nom de la seconde vertebre du cou. On la nomme ainsi, parce que la premiere vertebre avec la tête tourne sur elle comme sur un axe. (L)*⁴³⁸

Au siècle suivant, Pierre-Hubert Nysten intègre également ce terme avec le synonyme *axoïde*. L'on s'attendrait à ce que *atloïde* y soit aussi indexé, puisque Nysten justifie la présence de *axoïde* dans son dictionnaire par sa mention dans les travaux de Chaussier, mais tel n'est pas le cas.

« *AXIS, s. m. mot latin dérivé du grec ἄξων, et qui proprement signifie essieu : on appelle ainsi la seconde vertèbre du cou, parce qu'elle sert en quelque sorte de pivot aux mouvemens de la tête. M. Chaussier la nomme*

437 GAFFIOT, *op. cit.*, p. 1408.

438 DIDEROT & D'ALEMBERT, *op. cit.*, p. 906.

Chapitre deuxième : les analogies fonctionnelles

axoïde. »⁴³⁹

« *AXOÏDE*, adj. *axoides*, de ἄξων, ace, et de εἶδος, ressemblance, qui ressemble à un axe ou un essieu : nom de la seconde vertèbre du cou. »⁴⁴⁰

Concernant le terme *epistropheus*, celui-ci provient d'une ascendance étymologique similaire à *axe*, *axis* et *axoïde*, puisque emprunté à l'équivalent grec du latin *axis* :

ἐπιστροφή, ἤς (ή) :

A. (ἐπιστρέφω) action de faire tourner, de tordre, de tresser ;

B. (ἐπιστρέφομαι) action de se tourner, d'où :

I. action de se diriger vers, action de tourner son esprit vers, d'où attention, soin, sollicitude, d'ord. en prose, ἐπιστροφήν ποιεῖσθαι, faire attention à, s'occuper de ;

II. action de se tourner contre, d'où fig. réprimande, blâme, châtement, joint à κόλασις ;

III. action de se retourner, d'où :

1. tour, évolution d'une troupe, mouvement de conversion de navires, fig. au plur. attaques répétées ;

2. t. de méd. nouvelle évolution, d'où rechute ;

3. en parl. d'événements, évolution vers un but, tournure que prend une chose, dénouement, résultat ;

4. t. eccl. retour sur soi-même, conversion, repentir ;

IV. action de se tordre, d'où torsion ; p. suite, fig. véhémence du style ;

V. endroit vers lequel on se dirige, lieu de halte, séjour (cf. lat. *deversorium*) : ἐπ. πατρῶων δωμάτων, séjour de la maison paternelle : ξενότιμοι ἐπ. δωμάτων, séjour hospitalier d'une maison ; βούνομοι ἐπ., pâturages.⁴⁴¹

439 NYSTEN, *op. cit.*, p. 79.

440 *Supra*.

441 BAILLY, *op. cit.*, pp. 964-965.

quel quesoit le terme qui lui est attribué, c'est bien la fonction mobile de la vertèbre, comme pivot de la tête, qui est le principal facteur de sa dénomination.

4. Tranchantes

La fonction de trancher est plutôt attribuable aux dents, que certains anatomistes ont considéré comme des os et intégrés à leurs nomenclatures. Ce n'est pas notre cas étant donné que nous les catégorisons aujourd'hui comme des organes et non des constituants du squelette. Les os qui nous intéressent dans la présente sous-partie sont les maxillaires supérieurs et inférieurs (*maxilla* et *mandibula*), soient les agents principaux de la mastication, en lesquels sont sertis les dents.

Γνάθος {gnathos} ; Ἄνω γενυός {anw genuos} ; Gene os (mandibula et maxilla)

Le terme de Rufus d'Ephèse γνάθος ne désigne que le maxillaire inférieur : la *mandibula*. De fait, à considérer les rôles des deux os de la mâchoire dans la mastication, c'est bien celui-ci qui agit comme agent actif du processus et qui permet ainsi de débiter la nourriture par le biais des organes dentaires. Bien qu'au fil des nomenclatures les formes grecques aient été effacées au profit des latines, γνάθος n'a pour autant pas été écarté du vocabulaire scientifique puisqu'il a engendré le mot construit *prognathe*, lequel désigne une mâchoire proéminente.

γνάθος, ου (ή) [ǎ]

I. mâchoire, en parl. de l'homme ; en parl. du cheval ;

II. p. anal. :

1. tranchant (d'un coin) ;

2. morsure (du feu) ; (d'un mal) ;

III. p. ext. :

1. joue, au plur. ;

2. bouche, d'où fig. passage, détroit.⁴⁴²

442 *Ibidem*, p. 551.

Chapitre deuxième : les analogies fonctionnelles

Quant au terme de Galien *ανω γενυος*, celui-ci désigne les deux maxillaires dans sa nomenclature. Par ailleurs, *γενυος* est très similaire de *γνάθος* pour ce qu'ils désignent en premier lieu la mâchoire de l'humain et des animaux. La mention de *ανω* « de bas en haut »⁴⁴³ le différencie bien du terme de Rufus d'Ephèse et permet d'en donner diverses traductions telles que : « qui coupe de haut en bas » ou « qui coupe en haut et en bas ».

γένυς, υος (ή) [ῥ, mais v. ci-dessous]

I. mâchoire, particul. :

1. mâchoire inférieure (p. opp. à *γένειον*) ; au plur. les mâchoires, en parl. des animaux ;
2. p. ext. la bouche extérieure, càd. les lèvres, le menton et les joues ;
3. particul. menton, en parl. d'un lièvre ; ou joue, en parl. d'une pers. ;

II. p. anal. :

1. tranchant d'une hache ;
2. crochet d'un hameçon ;
3. fourche.

Étym. Cf. *γένειον*, lat. *gēna*.⁴⁴⁴

Mais contrairement à *γνάθος* et assurément grâce à la postérité de l'œuvre de Galien, *γενυος* a laissé une empreinte plus vivace dans le paysage anatomique européen puisque Guy de Chauliac l'intègre à sa nomenclature plus d'un siècle plus tard. Le latin *gena*, alors apparenté au grec *γενυος*, bien qu'en ayant altéré la sémantique, conserve quelque peu l'idée véhiculée par le terme de Galien.

*gēna, α, f. [rare au sing.], ¶ 1 joue ¶ 2 paupière || v. *genæ*.⁴⁴⁵*

gēnæ, ārum, f. pl., ¶ 1 joues [propremt la partie qui est sous les yeux] ¶ 2

⁴⁴³ *Ibidem*, p. 303.

⁴⁴⁴ *Ibidem*, p. 537.

⁴⁴⁵ GAFFIOT, *op. cit.*, p. 633.

*paupières ¶ 3 yeux || orbite.*⁴⁴⁶

L'on pourrait y voir une analogie locative pour ce qu'en désignant les joues, le *maxilla* serait ainsi « l'os des joues » (en le joignant ainsi au *zygomaticum*, mais Guy de Chauliac nommant ce dernier *os paris* ou *os temporis*, nous rejetons une telle éventualité). Nous lui préférons l'idée selon laquelle la continuité de l'analogie fonctionnelle perdure par la désignation des paupières qui, à l'instar de la mâchoire, s'ouvrent et se ferment sur le plan vertical.

5. Artisanales

Tel que nous l'avons dit en introduction du présent chapitre, les analogies fonctionnelles de type artisanales diffèrent de toutes celles que nous avons jusque là présentées pour ce qu'elles ne concernent pas la fonction reconnue des os dans le système articulé du squelette mais bien la fonction que l'on a attribuée à un os (ici le tibia) hors de ce système.

Tibia⁴⁴⁷

Dans les cultures grecques et romaines, certains os (plus communément des os d'animaux) étaient utilisés dans la conception d'objets d'artisanat. C'est le cas du tibia, os long du membre inférieur, que les anciens perçaient, taillaient et dont ils extrayaient les parties molles pour en faire une flûte. Le Gaffiot conserve dans ses entrées cet usage :

*tībīa, æ, f., ¶ 1 os antérieur de la jambe, tibia || jambe ¶ 2 flûte || souv. au pl., parce qu'on jouait de deux flûtes à la fois ; tibiæ dextræ, sinistræ, flûte de dessus, flûte de basse ; tibiæ pares, deux flûtes de même partie, dessus ou basse ; tibiæ impares, l'une de dessus, l'autre de basse ; [prov.] apertis, utaiunt, tibiis, à pleine flûte, comme on dit (= à pleine voix) ¶ 3 petit tube d'une seringue à clystère.*⁴⁴⁸

L'usage simultané de deux flûtes, tel que mentionné ci-haut, n'est pas sans rappeler l'*aulos* grec. Il ne s'agit donc pas d'un os en forme de flûte (auquel cas nous l'aurions intégré au chapitre dédié aux analogies morphologiques) mais bien d'un os dont on se sert à la

446 *Supra*.

447 Voir annexe 31 « flûtes en os », p. 59 du second volume.

448 *Ibidem*, p. 1335.

fabrication de flûtes.

Peu d'os sont ainsi nommés selon une motivation fonctionnelle pour une raison principale : il ne s'agit pas du procédé lexical le plus intuitif. Bien que le squelette soit un ensemble articulé, tous les os ne remplissent pas une fonction autre que leur rôle articulaire (qu'il s'agisse d'os longs comme l'*humerus* ou le *femur* ou d'os plats comme l'*os frontale* ou les *cuneiformes*). Cela est plutôt le fait des muscles, pour lesquels les désinences fonctionnelles sont pléthores, par exemple : l'élevateur de la scapula, l'extenseur radial du carpe, le fléchisseur ulnaire du carpe, le long adducteur ou le rond pronateur. L'on peut aisément reconnaître la fonction à laquelle ils répondent, respectivement d'élever, d'étendre, de fléchir, de permettre l'adduction ou la pronation. À cet effet, il apparaît plus aisé de nommer les os selon leur ressemblance à des objets du commun (tel que vu dans le chapitre précédent) sinon selon la place qu'ils occupent sur le corps.

CHAPITRE TROISIÈME

Les analogies locatives

Les analogies locatives concernent près d'un tiers des éléments de notre corpus (31,42% soit un total de 328 lexies). Si dans toutes les autres nomenclatures les analogies morphologiques sont en plus grande proportion, les locatives sont majoritairement employées dans les travaux de Celse, Vésale et de Chaussier (voir le tableau en annexe). Pour introduire ces analogies, l'on distingue plusieurs leviers syntaxiques et lexicaux :

- L'adjectivation épithète : à distinguer parmi elles les adjectivations locatives (*os occipital, os carpiens, os medio, os maxillaire inférieur*) des adjectivations attributives (*petit focile, os grand du carpe, maxillaire majeur*) ;
- La complétion du nom : *os des hanches, vertèbres du col, ossa thoracis* « os du thorax », *το κατα μετωπον* {to kata metôpon} « l'os en haut du front » ;
- La substantivation de l'adjectif : *le frontal, les tarsiens, le palatin* ;
- La composition : *os sus-maxillaire, os sous-ethmoïdal, métacarpes, avant-pied* ;
- Les structures complexes : *os internes du palais, os cunéiforme médial*.

Malgré ces différents leviers linguistiques, nous avons décidé de structurer notre plan autour des trois indices locatifs que nous avons relevés. Premièrement, les indices corporels, qui s'intéressent donc aux os nommés selon la région qu'ils occupent dans le corps. Deuxièmement, les indices articulaires et suturaux, qui s'intéressent aux os nommés selon leur emplacement dans le système articulé du squelette. Enfin, nous avons réunis dans le dernier sous-chapitre les os faisant l'objet non pas d'une nominalisation mais d'une numération.

L'attention que nous portons aux os collectés dans le présent chapitre ne relevant pas d'une étude « au cas par cas » comme cela a pu être fait pour les analogies morphologiques, nous ne pourrions les intégrer tous. Et afin de ne pas répétitivement renvoyer à ce que nous avons développé précédemment sans pouvoir en dire véritablement plus dans le présent chapitre, nous avons décidé de conséquemment épurer les termes qu'il concerne. De fait, nous ne porterons d'intérêt que pour les termes dont nous n'avons jusque là pas eu l'opportunité de discourir et pour lesquels nous estimons avoir matière à exposer.

1. Indices corporels

Les analogies locatives par indice corporel sont les plus représentées dans ce chapitre et s'intéressent à presque tous les os du corps humain, peu importe donc la région en laquelle ils sont situés. Certaines des analogies proposées – bien que nous les ayons cataloguées comme locatives – participent à certaines considérations morphologiques que nous avons étudiées précédemment, sinon y font explicitement référence. Les frontières entre les différents ressorts analogiques sont ainsi perméables, poreuses, tel que nous le verrons particulièrement au chapitre dédié aux analogies hybrides (voir p. 223).

Vertèbres

Au cours des nomenclatures, les vertèbres ont été nommées de multiples façons. Il ne s'agit pas ici des vertèbres de manière générale mais bien des noms qui leur ont été attribués selon la partie du corps où elles se trouvent. Dès l'Antiquité, l'on distinguait les cervicales des thoraciques et des lombaires, mais d'un anatomiste à l'autre, d'une langue à l'autre, ces noms ont souvent varié. Le tableau ci-dessous rassemble l'intégralité des termes attribués aux

vertèbres selon leur région, des occurrences les plus nombreuses à celles qui le sont moins. Aussi nous avons distingué les termes latins des français en écrivant les premiers en italique.

| | | | |
|---|---|--|--------------------------------|
| <i>In cervice</i> <i>Cervici</i> Cervicale <i>Cervicalis</i> | <i>Thoracis</i> Du thorax Thoracique Thorachique Thoracales <i>Thoracica</i> | <i>Lumbus</i> <i>Lumborum</i> <i>Lumbalis</i> Des lombes Des lombes Lombaires Lumbales | <i>Hancarum</i> |
| <i>Collum</i> <i>Colli</i> Du col | <i>Dorsi</i> Du dos Dorsale | Οσφυος {osphyos} Οσφυν {osphyn} | Ιερον οστουν {ieron ostoun} |
| Επωμιδες {epōmides} | <i>Metaphrenum</i> Du métaphrène | <i>Renum</i> | |
| Τραχηλον {trachêlon} | <i>Ad costas</i> | | |

Il n'y a guère à dire à propos des termes comptant pour chacun le plus d'itérations. Les vertèbres cervicales – ou du col – sont nommées selon les termes latin *cervix*⁴⁴⁹ et *collum*⁴⁵⁰ « le cou », les thoraciques selon le thorax. Les lombaires, du latin *lumbus*⁴⁵¹ « reins » ou « organes génitaux » réfèrent aux organes proches de la région que ces vertèbres renforcent, de même que *renum*. Ainsi en va-t-il pour les termes des nomenclatures grecques, où *τραχηλος*⁴⁵² désigne la nuque, et *οσφυς*⁴⁵³ les flancs. Quant à *επωμιδες*⁴⁵⁴, il s'agit d'une construction du morphème *επι* « au-dessus » et de *ωμος* « l'épaule ». Ces vertèbres sont donc celles que l'on décompte au-dessus de l'épaule, soit au niveau de la nuque. Le terme

449 *Ibidem*, p. 298.

450 *Ibidem*, p. 339.

451 *Ibidem*, p. 811.

452 BAILLY, *op. cit.*, p. 2305.

453 *Ibidem*, p. 1696.

454 *Ibidem*, p. 986.

« métaphrène », bien que d'origine grecque⁴⁵⁵, désigne également en latin la partie supérieure du dos⁴⁵⁶, et la mention *ad costas* de rappeler que c'est à ces vertèbres que s'accrochent les côtes. Alors que nul avant lui ne l'avait intégré parmi les vertèbres, Henri de Mondeville attribue à l'os sacrum le nom de *spondiles hancarum*, soit « spondyles des hanches », en plus de nommer le coccyx *os caudae*. De fait, ces deux os sont un agglomérat de vertèbres, mais celles-ci sont si ossifiées qu'elles sont parfaitement immobiles, donc écartées des vertèbres (ou spondyles) par les autres anatomistes.

Ἱερον ὀστρον {ieron ostoun} ; Os sacrum ; Sacrum ; Spina sacra

La dimension sacrée du corps lui est reconnue depuis l'Antiquité. Au-delà de la conception que nous avons souhaité soutenir pour la présente étude, à savoir la dualité micocosme-macocosme entre le corps humain et l'univers alentour, il est une part intime en notre corps que les Anciens considéraient ainsi comme sacrée, comme le fait et le dû des dieux : la région du sacrum.

Deux possibilités s'offrent à nous pour éclairer les raisons de cette part intrinsèquement divine : la première, que c'est en cette partie du corps que l'on ôtait les parties grasses des animaux lors des sacrifices avant de les offrir aux entités célestes par l'intermédiaire du feu.⁴⁵⁷ La seconde, que cet os contient et protège, en plus des os des hanches, les organes féminin de la génération : les ovaires ainsi que l'utérus.

Os caudae ; Ossa caudae ; Os de la queue

L'os de la queue désigne les vertèbres ossifiées sur la partie inférieure du sacrum, soit le coccyx. Selon Alain Froment⁴⁵⁸, il s'agit là de vestiges de notre ancêtre génétique. La condition évolutive qui a fait l'humain se relever sur ses pattes arrières ayant progressivement anéanti l'utilité de la queue, alors essentielle à l'équilibre et l'agilité des primates, les vertèbres dudit membre se sont réduites au cours des millénaires d'évolution. Les théories darwinistes étant conséquemment postérieures aux travaux de Mondeville, Chauliac et Paré, il apparaît

455 *Ibidem*, p. 1524.

456 GAFFIOT, *op. cit.*, p. 849.

457 DURAND (1987) p. 61.

458 FROMENT (2013) p. 175.

néanmoins plausible qu'une telle analogie entre le squelette humain et des espèces simiesques ait déjà été soulevée pour ce que leurs ressemblances ont été démontrées dès les traités anatomiques de Galien au début du premier millénaire (bien que Galien préfère *κοκκυγα* {kokkuga} à toute référence à quelque primate pour l'os en question). L'histoire aura *a posteriori* avéré la légitimité de ces comparaisons. Les trois anatomistes qui emploient cette mention « os de la queue » ou « caudae » en latin, ne fournissant aucune justification quant à la motivation de ces lexies, nous ne pouvons que supposer l'intention que nous y voyons aujourd'hui.

Στερνον {sternon} ; Ossa thoracis (sternum)

Le sternum est l'os central du thorax auquel les côtes se joignent de part et d'autre. La plupart des anatomistes le considèrent comme un seul os, sinon trois s'ils considèrent le *manubrium* et le *processus xiphoïde* indépendamment. Or, Claude Galien, Henri de Mondeville et Guy de Chauliac le divisent en sept parties : le *manubrium*, le *processus xiphoïde* et les cinq sternèbres du corps sternal. Ainsi Galien, bien qu'il ne nomme pas les sternèbres, attribue au *manubrium* le nom de *λαρυγγος οστω* {laryngos ostô} « os du larynx »⁴⁵⁹. Et Mondeville et Chauliac de nommer le corps sternal *ossa thoracis* « les os du thorax », le *manubrium* respectivement *os superius thoracis* « os supérieur du thorax » et *partis superioris ossium thoracis* « la partie supérieure de l'os du thorax ». Concernant le *processus xiphoïde*, Mondeville procède de la même façon que pour le *manubrium* et le nomme *os inferius thoracis* « os inférieur du thorax », alors que son élève, Guy de Chauliac, lui préfère une analogie morphologique par la lexie *cartilagosum scutiforme* « cartilage en forme de bouclier », mention par laquelle il soutient qu'il ne s'agit pas d'un os.

Εφηβαιον {ephêbaion} ; Ηβης οστα {êbês osta} ; Pubis ; Os pubis ; Os du pénis

Le pubis correspond à la fois à l'os inférieur de la ceinture pelvienne et à la région charnue qui surplombe la zone génitale (en-dessous de laquelle région se trouve donc l'os). Le terme *pubis* est la forme déclivée au génitif de *pubes* et peut ainsi se traduire de différentes façons : « os de l'aine » ou par métonymie « os viril » ou « os de la puberté ».

2 *pūbēs, is, f.*, ¶ 1 *signe de la virilité, poil* ¶ 2 *aine, pubis* ¶ 3 *jeunesse,*

459 Même si Galien l'intègre parmi les os de la ceinture scapulaire.

jeunes gens || *gens, peuple, foule*.⁴⁶⁰

Cette mention de virilité est également impliquée par les termes de Rufus et de Galien, tous les deux construits selon ἡβή {êbê} :

ἡβή, ἡς (ἡ) :

I. *jeunesse, d'où :*

1. *adolescence, jeunesse ;*
2. *p. suite, vigueur de la jeunesse, vigueur ;*
3. *ardeur de la jeunesse ;*
4. *signes de puberté, d'où organes de la virilité ;*

II. *au sens collect. la jeunesse, les jeunes gens*.⁴⁶¹

La pilosité sur la région pubienne étant une des manifestations de la puberté chez les jeunes individus, l'os de cette région a ainsi été nommé selon cet état de faits.

Il existe de nombreux autres os dont les termes dénotent de cette indication par région du corps mais pour des raisons de pertinence, nous n'avons pas souhaité les inclure dans nos travaux et laissons à chacun de comprendre ce que nous avons jugé inutile d'expliquer.

2. Indices articulaires et suturaux

Un autre indice d'analogie locative est celui s'appuyant sur les contextes articulaires et suturaux. Celles-ci sont employées en moindre mesure pour ce qu'elles demandent une certaine connaissance de l'anatomie et peuvent parfois prêter à confusion. Ces cas n'ont alors que peu perduré, contrairement à d'autres que l'on emploie encore de nos jours, puisque n'étant le lieu d'aucune confusion possible.

460 GAFFIOT, *op. cit.*, p. 1092.

461 BAILLY, *op. cit.*, p. 1094.

Os landa (os occipitale)

Si nous avons déjà croisé ce terme dans la nomenclature de Mondeville où il désignait l'os hyoïde (voir p. 188) pour sa ressemblance avec la lettre grecque Λ (lambda, assimilable à Y, upsilon), il désigne ici l'os occipital. Le jeu de ressemblance morphologique ne s'applique cette fois pas à l'os lui-même mais bien à la suture dite « lambdoïde » qui le joint aux pariétaux :

« Quartum os capitis, quod in ejus parte posteriori est et in puppi conjungitur cum duobus veruulibus in suis extremitatibus posterioribus in commissura lande, vocatur os lande. »⁴⁶²

Κατα το βρεγμα {kata to bregma} ; Os bregmatis (os parietale)

Το κατ ινιον {to kat inion} ; Ινιον οστος της κεφαλης {inion ostos tês kephalês} (os occipitale)

Certains points du crâne portent encore aujourd'hui le nom que les anatomistes grecs leur ont attribués aux premiers siècles de notre ère. Il s'agit d'extrémités du crâne ou de jonctions de différentes sutures comme l'inion (protubérance externe de l'occipital), le gnathion (saillie du menton), le lambda (jointure des sutures sagittale et lambdoïde) ou le bregma (jointure des sutures coronale et sagittale). C'est selon ces points que Galien nommait certains des os du crâne, à savoir : *κατα το βρεγμα* « {l'os} du bregma » pour le pariétal et *το κατ ινιον* « {l'os} de l'inion » ou *ινιον οστος της κεφαλης* « l'os de l'inion de la tête » pour l'occipital.

462 « Le quatrième os de la tête, qui est dans sa partie postérieure et au niveau de la poupe, est joint sur ses extrémités postérieures aux deux veruaux (pariétaux) par la suture lambdoïde (lande), ce pourquoi on l'appelle l'os lande. »

PAGEL, *op. cit.*, p. 27. Traduction personnelle.

**Maxilla superiores ; Mandibula superiores ; maxillaire majeur ; Os sus-maxillaire ;
Maxillaire supérieur**

**Maxilla inferiores ; Mandibula inferiores ; Ossa mandibulae inferioris ; maxilla
inferior ; Maxillaire mineur ; Mandibule inférieure ; Os de la mâchoire inférieure ;
Maxillaire inférieur**

Concernant les deux os de la mâchoire, nous avons décidé de les présenter en regard l'un de l'autre, puisque les spécifications terminologiques employées pour les distinguer se répondent. De fait, lorsqu'il ne s'agit pas d'opposer *maxilla* à *mandibula* ou *maxillaire* et *mandibule*, l'on retrouve systématiquement un jeu de construction autour d'une précision d'ordre locatif. Quel que soit le terme employé, l'on retrouve soit des marques d'opposition telles que *supérieure / inférieure* (ou *superiores / inferiores* en latin) ou *majeur / mineur* (*maius / minus*). L'on retrouve également des cas où seul un des deux termes porte un indice locatif, comme dans la nomenclature de Chaussier qui propose *os maxillaire* pour la *mandibula* et *os sus-maxillaire* pour le *maxilla*, ou celle de Diderot et D'Alembert qui propose *os de la mâchoire inférieure* pour la *mandibula* et *maxillaire* pour le *maxilla*. D'autres cas plus spécifiques sont à relever, notamment dans les travaux d'Ambroise Paré où *mandibule inférieure* est proposée en synonymie de *maxillaire mineur*, alors opposé à *maxillaire majeur*, ou l'encyclopédie de Dechambre qui propose à son tour *os sus-maxillaire* et *maxillaire supérieur* en opposition à *maxillaire inférieur*. Il n'y a donc pas de forme composée pour la *mandibula* (l'on aurait pu supposer un *os infra-maxillaire* ou *sub-maxillaire*). Guy de Chauliac propose également une paire de termes dépareillés avec *superioris genae os* ou seulement *genae os* pour le *maxilla* et *ossa mandibulae inferioris* pour la *mandibula*. Il paraît incongru de différencier les deux termes ainsi puisque rien sinon la spécification locative ne permet de les rapprocher d'un point de vue terminologique, alors que dans les cas où l'on retrouve, par exemple, *maxillaire supérieur* et *maxillaire mineur*, la spécification locative est primordiale pour les départager.

Os adjutorii (humerus)

C'est ainsi que Henri de Mondeville nomme l'os humérus, selon la flexion dative du terme latin *adjūtōr* :

2 *adjūtōr, ōris, m. (adjuvo), ¶ 1 celui qui aide, aide, assistant ¶ 2 aide [à*

« *Etymologies et sémantiques néologiques* »

titre officiel], *adjoint* || *doublure [au théâtre]* || [*sous les empereurs*]
*ministre, ou commis d'un chef de service.*⁴⁶³

adjŭvō, jŭvī, jŭtum, āre, tr., aider, seconder, ¶ 1. aider, secourir quelqu'un ;
¶ 2. {fig} activer, alimenter {en parlant du feu} ; ¶ 3. {en médecine} aider,
*activer.*⁴⁶⁴

*adjŭnctus, a, um, ¶ 1. part. de adjungo ; ¶ 2. adj., lié, attaché.*⁴⁶⁵

Au regard des traductions proposées par le Gaffiot pour le terme *adjūtōr* – lesquelles nous n'estimons pas convenables pour désigner l'os du bras – nous avons décidé d'interroger son étymon ainsi qu'un autre terme de sa famille lexicale. Bien que le terme choisi par Mondeville suppose un rôle sémantique fonctionnel⁴⁶⁶, la flexion dative semble mettre de côté l'éventualité d'une traduction telle que « os joignant », ou toute autre forme verbale, au profit d'une forme épithète comme « os joint » ou « os auxiliaire ».

Ossi ulnae (humerus)

Alors que le terme *ulna* est employé aujourd'hui (et même recensé dès les travaux d'Isidore de Séville) pour désigner le cubitus, Guy de Chauliac le réserve à l'humérus sous sa flexion latine génitive. « Ossi ulnae » se traduit ainsi « os du coude », puisqu'il se prolonge en effet depuis la ceinture scapulaire jusqu'à l'articulation du coude qui le joint aux os de l'avant-bras. Plus généralement, le terme *ulna* est réservé au cubitus pour ce que son épiphyse proximale reçoit le chef inférieur de l'humérus et forme ainsi l'articulation du coude (là où l'humérus ne fait que s'y adjoindre, ce qui n'est pas sans rappeler ce que nous avons vu précédemment).

463 GAFFIOT, *op. cit.*, p. 91.

464 *Supra.*

465 *Supra.*

466 En effet, les mots latins qui se terminent en -tor ou -trix sont des formes dérivées construites sur une base verbale et réfèrent à un agent animé masculin (-tor) ou féminin (-trix) de ladite base verbale. Par exemple : *amator* « qui aime, qui a de l'amour » ; *amatrix* « amoureuse, amante » ; *lector* « lecteur » ; *lectrix* « lectrice ».

Carpes et tarse dans la nomenclature de Chaussier

Au regard des travaux d'anatomies des siècles précédents, les *Planches*⁴⁶⁷ de François Chaussier, publiées en 1829 chez Panckoucke, présentent une nomenclature tout à fait singulière, notamment pour ce qui concerne les os du carpe et du tarse. Certes, ces os ont été sujets à de vives variations depuis le XVIII^{ème} siècle, mais Chaussier est le seul – du moins de ce que nous avons collecté – à proposer pour les os du carpe une nomenclature essentiellement fondée sur leur place articuloire :

| Chaussier | <i>Terminologia Anatomica</i> |
|------------------------------------|-------------------------------|
| Grand radial | <i>Scaphoideum</i> |
| Petit radial | <i>Lunatum</i> |
| Cubital | <i>Triquetrum</i> |
| Palmaire | <i>Pisiforme</i> |
| Dicarpien du pouce | <i>Trapezium</i> |
| Dicarpien de l'index | <i>Trapezoideum</i> |
| Dicarpien du médius | <i>Capitatum</i> |
| Dicarpien des deux derniers doigts | <i>Hamatum</i> |

Dans la nomenclature de Chaussier, les os de la première rangée du carpe sont nommés selon les os de l'avant bras avec lesquels ils sont joints : les grand et petit radial avec le radius, le cubital avec le cubitus. Seul le palmaire fait ici défaut puisqu'il n'est pas articulé avec l'avant-bras. Concernant les os de la deuxième rangée (les « dicarpiens »), ils sont nommés selon les doigts de la main avec lesquels ils communiquent via les métacarpes.

Pour ce qui est des os du tarse, la nomenclature de Chaussier n'apporte de singularité

⁴⁶⁷ *Planches anatomiques à l'usage des jeunes gens qui se destinent à l'étude de la chirurgie, de la médecine, de la peinture et de la sculpture.*

qu'autour des os de la seconde rangée, à savoir donc les trois os cunéiformes et le cuboïde. Concernant les cunéiformes, ils ont toujours été dissociés soit selon une numérotation soit selon leur emplacement dans le pied : l'on parle du cunéiforme médial, de l'intermédiaire et du latéral, le médial étant le plus à l'intérieur du pied et le latéral à son opposé. Chaussier les nomme « ditarsiens » et leur attribue – à l'instar des os du poignet – l'orteil avec lequel ils communiquent :

| Chaussier | <i>Terminologia Anatomica</i> |
|-------------------------------------|-------------------------------|
| Ditarsien du premier orteil | <i>Cuneiforme mediale</i> |
| Ditarsien du deuxième orteil | <i>Cuneiforme intermedium</i> |
| Ditarsien du troisième orteil | <i>Cuneiforme laterale</i> |
| Ditarsien des deux derniers orteils | <i>Cuboideum</i> |

3. Numérotation

Un autre support concernant les analogies locatives réside en la numérotation des différents os qui constituent une région du corps. Cette méthode, comme nous allons l'observer, a surtout été appliquée pour les os du carpe et du tarse, mais également les os de la face, notamment dans la nomenclature de Vésale. Néanmoins, il s'avère que numéroter les os, bien qu'une solution de facilité pour l'anatomiste, peut prêter à confusion tant pour les profanes que les initiés.

3.1. Les carpes

Tel que nous l'avons souligné à plusieurs reprises, les os du carpes n'ont été nominalisés que tardivement. Une des premières nomenclatures à faire ainsi – et que nous n'avons certes pas retenue dans notre corpus – est celle de Siegfried Albinus⁴⁶⁸, au milieu du XVIII^{ème} siècle. Avant cela, les os étaient numérotés, tel que le fait Vésale, du premier au huitième.

« Octo his numeri characteribus octo brachialis ossa in omnibus sex

468 ALBINUS (1746).

Chapitre troisième : les analogies locatives

praesentibus figuris insigniuntur, si modò in illa superficie, in qua brachiale se offert, omnia in conspectum veniant. »⁴⁶⁹

Mais à moins de consulter et mémoriser grâce aux planches d'illustration par lequel commence le compte et par lequel il termine, il est peu aisé d'apprendre ainsi l'anatomie. Avant lui, Guy de Chauliac a également dressé un décompte des os du carpes. Cependant, celui-ci n'était pas attributif, dans le sens où il ne conférait pas un numéro spécifique à chaque os mais se contentait de les dénombrer :

« Et ubi terminantur ista duo focilia, & contigua sunt ofsibus manus, fit iunctura ipsius. Incipit ergo hic manus, in qua sunt tres acies ofsium : quorum inferiora suis rotunditatibus iunguntur foueis superiorum. In prima acie sunt tria offa : quia additio focilis quasi est defuper, tenens locum unius ofsis. In fecunda acie sunt quatuor, & in superiori est pyxis parua, in qua firmatur primum os pollicis. Offa istarum duarum acierum sunt curta. In tertia verò sunt quatuor offa, aliis longiora. Pars prima duarum acierum dicitur rasceta, aut carpus : pars alia dicitur pecten, aut metacarpus. »⁴⁷⁰

Guy de Chauliac n'en dénombre que sept pour ce que le *pisiforme*, que l'*Encyclopédie*⁴⁷¹ nomme également « hors de rang » est considéré par certains anatomistes comme un os sésamoïde, c'est-à-dire « flottant », donc qu'on peut ne pas l'intégrer aux autres carpes⁴⁷².

469 « Ces huit numéros désignent les huit os du carpe que l'on distingue sur les six figures présentes, ne serait-ce que sur cette surface où se joint le carpe, ils apparaissent tous. »

VESALE, *op. cit.*, p. 116. Traduction personnelle.

470 « Et là où terminent les deux fociles {ulna et radius} et sont contigus aux mains, une nouvelle articulation est faite. Ici commence donc la main en laquelle on trouve trois rangées d'os : ceux de la rangée inférieure sont arrondis et se joignent aux fosses de ceux de la rangée supérieure. Dans la première rangée, il y a trois os : car la jonction du focile {ulna} est comme désaxée et ne tient que sur un seul os. Dans la seconde rangée, il y en a quatre et l'os supérieur {trapezium} comprend une paroi semblable à une petite boîte laquelle reçoit le premier os du pouce. Les os de ces deux rangées sont courts. Dans la troisième, il y a quatre os, plus longs que les précédents. La première partie comprenant les deux premières rangées est appelée rasceta, ou carpes ; l'autre partie est appelée pecten, ou métacarpes. »

DE CHAULIAC, *op. cit.*, p. 36. Traduction personnelle.

471 DIDEROT & D'ALEMBERT (1752).

472 THEVENIN, *op. cit.*

3.2. Les tarses

Les os du tarse ont également été sujets à la numérotation ou au dénombrement, dans une proportion toutefois différente. Là où les carpes ont été intégralement soit désignés par un décompte numéraire soit par une nominalisation directe, les os du tarse ne l'ont été que partiellement, cependant par un plus grand nombre d'anatomistes.

Dès l'Antiquité, Celse nomme l'*os tali* « talo » et le *calcaneus* « os calcis » et ne porte aucun intérêt aux autres tarses, ni mêmes aux métatarses. Plus tard, Rufus d'Ephèse nomme l'*os tali* « αστραγαλον » {astragalon}, le *calcaneus* « πτερνης » {pternês} et l'*os naviculare* « σκαφοειδης » {skaphoéides}. Il en va de même pour Galien, sinon qu'il y ajoute l'*os cuboideum* « κυβοειδει » {kuboéidéi} et les trois *cuneiforme* qu'il paraphrase « οστα τρια μικρα » {osta tria mikra} soit « les trois petits os ».

Ces trois os restent innomés jusqu'à la fin du Moyen Âge, si bien qu'Ambroise Paré les intitulera les os « sans nom », et Vésale quelques années avant lui de les numéroter du premier au troisième « *intimi tarsi ossium* », « *secundi tarsi ossium* » et « *tertij tarsi ossium* », à l'image de Nysten dans son *Dictionnaire de médecine et des sciences accessoires à la médecine* de 1814 de les désigner par « cunéiforme 1 », « cunéiforme 2 » et « cunéiforme 3 ». Mais alors que Vésale commence son décompte depuis l'os le plus interne au pied vers celui à son extrémité, Nysten fait le contraire et nomme en premier l'os latéral. À la fin de son siècle, la première édition des *Basiliensia Nomina Anatomica* émet aussi un décompte des os cunéiformes du tarse, cette fois-ci calqué sur la méthode de Vésale, donc de l'intérieur vers l'extérieur.

3.3. Les os de la face

Certes, André Vésale a apporté aux savoirs anatomiques – jusque là pétris des nombreux égarements de la doctrine galénique – un souffle nouveau par une approche plus empirique et didactique de la dissection. Toutefois, et ce bien qu'il ait enrichi la connaissance notamment des os de la face, la nomenclature qu'il en dresse ne semble pas suivre la même justesse que par laquelle il a réfuté certains enseignements erronés de Claude Galien. De fait, plutôt que de nommer les os de la face – dont certains avaient déjà été nommés dans des travaux

Chapitre troisième : les analogies locatives

antérieurs – Vésale a attribué à chacun de ces os un chiffre selon une méthode visiblement arbitraire et les considère comme les parties d'un tout qu'il baptise le *maxilla superioris* soit « maxillaire supérieur ». De fait, si les carpes sont dénombrés en suivant leur rang et l'ordre dans lequel on les distingue dans ces mêmes rangs, il n'en est rien de semblable pour les os de la face, qui ne sont ainsi ni dénombrés selon leur emplacement, ni selon leur grosseur ou autre critère déterminant, du premier au huitième⁴⁷³ :

| <i>Fabrica, Vésale</i> | <i>Terminologia Anatomica</i> |
|--|---|
| Os iugale / primum maxillae superioris os | Os zygomaticum |
| | <i>Processus zygomaticus ossis temporalis</i> |
| Superioris maxillae secundum os | Os lacrymal |
| Tertium maxillae superioris os | <i>Lamina orbitalis labyrinthi ethmoidei</i> |
| Quartum maxillae superioris os | Maxilla |
| Nasi ossa / quintum maxillae superioris os | Os nasale |
| Sextum maxillae superioris os | Os palatinum |
| Narium septum | Vomer |
| Octavi capitis os | Os ethmoideum |
| | <i>Crista galli</i> |

Vésale attribue néanmoins un nom à deux de ces os comme co-référent à leur chiffre (voir dans le tableau ci-dessus). C'est assurément dû au fait que ces os sont solidement joints les uns aux autres que Vésale les considère comme formant un tout unique, que l'ébullition seule peut désunir.

473 Ce décompte est également influencé par quelques erreurs de la part de Vésale qui joint à l'*os zygomaticum* le *processus zygomaticus ossis temporalis*, à l'*ethmoideum* la *crista galli*, et qui fait de la *lamina orbitalis labyrinthi ethmoidei* un os à part entière.

Les os désignés selon une analogie locative sont ainsi nombreux et reposent sur plusieurs procédés linguistiques variés. Malgré leur nombre, beaucoup sont le fait de l'originalité et n'ont que peu perduré dans le temps. C'est notamment le cas des dénombrements et des analogies locatives construites selon le rôle ou la situation articulaire. De ce que nous avons observé, celles que les successions de nomenclatures ont conservées sont souvent les plus simples, à savoir celles faisant référence directe à la région du corps en laquelle se trouve l'os, lesquelles nous avons en grande partie éludées dans le présent ouvrage, puisque ne relevant pas d'un intérêt linguistique particulier. De plus, une partie non négligeable des termes de notre corpus reposant au moins en partie sur une analogie locative sont concernés par ce que nous avons intitulé les « analogies hybrides », puisque combinant deux mécanismes analogiques.

CHAPITRE QUATRIÈME

Les analogies hybrides

Les analogies hybrides regroupent les os dont la dénomination dépend non pas d'un seul motif analogique – tel que nous l'avons vu jusque là – mais bien d'une combinaison de plusieurs motifs. Il peut donc s'agir de lexèmes construits selon des rapports morpho-fonctionnels, morpho-locatifs ou fonctio-locatifs. Bien que leur nombre soit trois fois supérieur aux analogies fonctionnelles (l'on décompte 162 lexies concernées par une structure analogique hybride, soit 15,52% du corpus), nous n'en présenterons ici qu'un léger aperçu pour les mêmes raisons qui nous ont contraint à restreindre les exemples dans le chapitre dédié aux analogies locatives, à savoir la pertinence linguistique. La plupart des éléments recensés sont construits selon une combinaison de rapports que nous avons détaillés dans les chapitres précédents, ainsi ne souhaitons-nous pas palabrer sur ces mêmes sujets. Nous ne nous intéresserons donc majoritairement qu'aux lexèmes simples, et principalement ceux que nous n'avions jusqu'alors pas eu l'occasion de présenter.

De ce que nous avons pu remarquer, parmi les termes motivés par un double rapport analogiques, ceux qui ressortent en plus grand nombre sont ceux fondés en partie sur une analogie morphologique (138 des 162 termes hybrides, soit 13,22% du corpus global) et ceux en minorité sont fondés selon une analogie fonctionnelle (73 termes hybrides, soit 6,99% du

corpus global). Les analogies hybrides comprenant un rapport analogique locatif sont de peu derrière la majorité avec 114 termes, soit 10,92% du corpus global, mais l'ordre de grandeur statistique est ici très similaire à ce que nous avons observé pour les analogies simples.

1. Dénominations morpho-fonctionnelles

Κυβοειδει {kuboéidéi} ; Os Cuboïde ; Ossi cubum ; Ossi tesseract ; Cyboïde ; Os cuboideum

Ces termes désignent dans différentes nomenclatures un des os du tarse. Nous ne l'avons pas inclus parmi les analogies morphologiques pour ce que contrairement à ce que l'on pourrait penser, malgré sa formulation, il ne s'agit pas d'un os ressemblant formellement à un cube, au sens géométrique du terme. Certes, le terme grec est formé ainsi comme présenté ci-dessous, mais en regardant de plus près son étymologie, l'on observe qu'il s'agit moins de relier l'os à la figure de géométrie qu'à un objet ludique :

κυβο·ειδής, ής, ές [ũ]

en forme de cube.

Étym. κύβος, είδος.⁴⁷⁴

κύβος, ου (ό) :

I. t. de math. :

1. *cube, figure hexaèdre ;*
2. *cube, valeur numérique (par ex. 27, cube de 3) ;*

II. objets en forme de cube :

1. *dé à jouer marqué sur les six côtés, p. opp. à l'άσπράγαλος, marqué seul. de quatre côtés, jeter son dernier dé, càd. courir sa dernière chance ;*

474 BAILLY, *op. cit.*, p. 1387.

Chapitre quatrième : les analogies hybrides

2. *particul. coup d'as au jeu de dés ;*
3. *au pl. κόβοι, lieu où l'on joue aux dés ;*
4. *pain carré ;*
5. *tranche de poisson salé ;*
6. *vertèbre du cou ou des reins ;*
7. *cavité iliaque du mouton.*⁴⁷⁵

D'une part, l'on remarque que l'os qui nous intéresse n'est pas recensé dans les entrées du Bailly et d'autre part, que ce sont les vertèbres cervicales et lombaires qui sont mentionnées comme « objets en forme de cube ». Pourtant, à constater la forme desdites vertèbres, le cube de géométrie ne semble pas seoir à une telle comparaison. Calqué par la langue latine, le terme se détache de ses acceptions secondes et se restreint ainsi à ses valeurs mathématiques :

*I cūbus, ī, m. (κόβος), cube || sorte de mesure || nombre cubique.*⁴⁷⁶

C'est dans la nomenclature de Vésale que la piste étymologique concernant cet os s'oriente sur un autre référent que la figure géométrique. De fait, l'anatomiste propose *ossi tesseram* en synonymie de *ossi cubum*, lequel réfère directement à divers objets de forme cubique, dont le dé de jeu et la tessère :

*tessera, æ, f., ¶ 1 dé à jouer [marqué sur les six côtés], s'adonner aux dés
¶ 2 tessère [tablette portant le mot d'ordre ou les ordres dans l'armée] ¶ 3
tessère [servant de reconnaissance pour les hôtes entre eux], tessère
d'hospitalité ¶ 4 tessère [en échange de laquelle le peuple recevait de
l'argent ou du blé] ¶ 5 tessère [servant à la marqueterie ou à la
mosaïque].*⁴⁷⁷

Au regard de l'incompatibilité entre la forme géométrique et l'os du tarse, des sens relatifs aux dés de jeu que nous avons retrouvés au sujet de *κόβος* {kubos}, *ἀστράγαλος* {astragalos} et de

475 *Supra*.

476 GAFFIOT, *op. cit.*, p. 423.

477 *Ibidem*, p. 1325.

tessera, l'on peut avancer que ces petits os (vertèbres et tarse, en l'occurrence) ont pu servir de dés à jouer, notamment pour le jeu des osselets, populaire durant l'Antiquité.

Κλειδών {kleidôn} ; Clavicula ; Clavicule

Les clavicules sont deux os pairs de la ceinture scapulaire joints au *manubrium sterni* et à l'acromion de la *scapula*. Le terme grec mentionne parmi ses acceptions par analogie l'os en question pour ce qu'il emprunte sa forme à celle de la clé :

κλείς, κλειδός (ή) tout ce qui sert à fermer, particul. :

I. instrument pour fermer une porte, càd. :

1. *verrou, qu'on manœuvrait même du dehors, à l'aide de deux courroies, dont l'une servait à fermer et l'autre à ouvrir la porte ;*
2. *sorte de crochet, à l'aide duquel on pouvait du dehors soulever la barre (όχεύς) qui retenait la porte ;*
3. *clef ;*
4. *agrafe, particul. crochet d'une agrafe ;*

II. p. anal. :

1. *clavicule, os en forme de clef, formant le collet de la poitrine ; particul. gorge du thon, partie délicate et recherchée (cf. κλειδίον) ;*
2. *passerelle, détroit, sorte de clef qui donne accès dans une mer ;*
3. *p. anal. avec le verrou d'une porte assujéti par une courroie, tolet, cheville à laquelle était fixée la rame au moyen d'une courroie, pl. ;*
4. *crochet pour maîtriser les porcs.⁴⁷⁸*

Néanmoins, ce sens anatomique est perdu lorsque le latin calque le terme et l'astreint à une variété référentielle moindre que ce que propose la langue grecque :

478 BAILLY, *op. cit.*, p. 1332.

Chapitre quatrième : les analogies hybrides

*clāvīcūla, æ, f. (clavis), ¶ 1 petite clef ¶ 2 bonde, bouchon ¶ 3 sorte de fortification ¶ 4 vrille de la vigne.*⁴⁷⁹

*clāvis, is, f. (κλαῖς, κλείς), ¶ 1 clef || [fig.] la clef de la science ¶ 2 barre de fermeture, verrou ¶ 3 verge de fer pour faire tourner le trochus ¶ 4 barre du pressoir.*⁴⁸⁰

Certes, l'entrée lexicographique du Bailly explicite qu'il s'agit bien d'une analogie morphologique entre l'os et l'objet « clé », toutefois, d'un point de vue fonctionnel, la clavicule est le seul raccordement osseux de la ceinture scapulaire au reste du squelette. Elle permet d'une part sa stabilité et d'autre part sa mobilité.

*« Alors que l'ascension de l'épaule et la bascule de la scapula sont largement assurés par l'intermédiaire de la clavicule et des muscles qui s'y insèrent, les mouvements d'anté- et rétroposition sont contrôlés par les muscles scapulo-thoraciques. »*⁴⁸¹

À l'instar de sa forme qui rappelle certes celle d'une clé, la clavicule confère aux épaules et aux membres supérieurs une grande partie de leur mobilité et amplitude d'ouverture. Son nom prend alors une charge métaphorique plus qu'analogique à considérer son rôle biomécanique.

Mandibula ; Mandibule

La mandibule est ainsi nommée pour deux raisons, tel que nous l'indique le Gaffiot :

mandībŭla, æ, f. (2 mandō, cf. infundibulum), mâchoire {...}.⁴⁸²

L'os serait ainsi apparenté à deux autres termes latins, chacun référent à un de ses aspects analogiques : *mandō* « mâcher, manger, dévorer »⁴⁸³ pour le rapport fonctionnel et *infundibulum* « entonnoir, trémie de moulin »⁴⁸⁴ pour le rapport morphologique.

479 GAFFIOT, *op. cit.*, p. 324.

480 *Supra*.

481 BLAIMONT & TAHERI (2006) p. 67.

482 GAFFIOT, *op. cit.*, p. 954.

483 *Ibidem*, p. 955.

484 *Ibidem*, p. 826.

Incus ; Enclume

Malleus ; Marteau

L'*incus* et le *malleus*, ou « enclume » et « marteau », sont deux osselets de l'oreille moyenne et sont primordiaux à l'audition. Leur nominalisation est hybride pour ce que d'une part leur forme respectivement rappelle les objets auxquels ils réfèrent et d'autre part pour ce que, dans le processus de l'audition, le marteau vient frapper l'enclume. Certes, l'on peut supputer que l'enclume ne joue ici qu'un rôle passif puisque sa seule fonction est de recevoir les mouvements du marteau, mais qu'il s'agisse de l'oreille moyenne ou de la forge – à laquelle la référence est on ne peut plus évidente – l'enclume est conçue pour recevoir les coups du marteau, l'un n'allant ainsi pas sans l'autre.

2. Dénominations morpho-locatives

Narium septum

Dans sa nomenclature des os de la face, Vésale dresse un décompte des constituants du maxillaire supérieur, de premier au huitième os tel que nous l'avons vu p. 220. Parmi ces os, l'on retrouve le *narium septum* qui désigne le vomer. Toutefois, la mention de « septum » est particulière dans ce contexte puisque deux traductions lui sont imputables : la première, assumée selon le décompte des os, où *septum* renvoie au chiffre sept⁴⁸⁵ ; la seconde, selon laquelle *septum* vient de *sæptum* « clôture, barrière, enceinte »⁴⁸⁶ et se prête ainsi à désigner l'os qui sépare les deux conduits nasaux.

Os malaire

Comme beaucoup d'autres exemples de notre corpus, la spécification de l'os par l'emploi d'un épithète ouvre les possibilités de résolution sémantique. En l'occurrence, l'os malaire peut tant désigner, selon une analogie morphologique, un os qui a la forme d'une pomme, ou selon une analogie locative l'os qui est situé à l'endroit qui ressemble à une pomme (voir p. 123).

485 Bien qu'en réalité, « le septième {os} du nez » se dirait plutôt « *narium septima* ». Mais puisqu'il y a bien un huitième os dans le décompte, il s'agit là sûrement d'une originalité volontaire de la part de Vésale.

486 GAFFIOT, *op. cit.*, p. 1178.

Certains os laissent moins place à ces interprétations, comme l'os pétreux ou les vertèbres cervicales, où l'on est bien forcé pour le premier de conclure à une ressemblance morphologique et pour le second à un indice situationnel.

Phalange, phalangine, phalangette

Phalanx prima, secunda, tertia

Phalanges proximale, moyenne, distale

Dans le souci de distinguer les différentes phalanges qui composent les doigts, les anatomistes ont eu recours à diverses solutions. Tout d'abord, ces os sont tous nommés selon le même élément principal, lequel se trouve être le terme *phalange* qui repose sur une analogie morphologique et dont nous avons déjà discuté (voir p. 122). La seconde analogie, celle-ci d'ordre locatif, s'articule autour de trois motifs :

- Le motif linguistique : du corpus que nous avons dégagé, il s'agit de la première distinction historique des phalanges des doigts et orteils telle qu'établie par François Chaussier en 1823. Il ajoute à la base *phalange* les morphèmes grammaticaux *-ine* et *-ette*, le premier impliquant une relation d'inclusivité ou d'appartenance à la base et le second l'expression hypocoristique. La phalangine appartient donc au registre des phalanges, et l'on devine par la relation métonymique induite par le morphème *-ine* que l'élément inclus est nécessairement moindre que le tout dont il fait partie, et la phalangette une « petite phalange », laquelle est la plus extérieure à la main.
- Le motif numéraire : c'est ainsi que la première édition des *Basilencia Nomina Anatomica* de 1895 distingue les trois rangs de phalanges, les *prima* étant celles articulées directement avec les métacarpes et les *tertia* les plus extérieures à la main (les *secunda* étant derechef comprises entre les *prima* et *tertia*).
- Le motif articulatoire : le dernier motif, employé notamment dans la cinquième édition des *Nomina Anatomica* (1983) et encore en vigueur dans la *Terminologia Anatomica* (1998), consiste à préciser l'emplacement de la phalange selon son articulation avec le métacarpe ou le métatarse, de la proximale à la moyenne et enfin la distale.

3. Dénominations fonctio-locatives

Tempora ; Os temporal ; Os temporale

L'os temporal est sis dans la région du crâne, entre le sphénoïde, l'occipital et le pariétal. Sa partie pétreuse lui a valu d'être nommé par certains anatomistes (Mondeville et Chauliac notamment) « os pétreux », sinon « pierreux » ou « ossa petrosa », de même que, du fait de sa suture particulière avec l'os pariétal, d'être nommé « ossa mendosa ». Les raisons qui lui valent le nom de « temporal » sont complexes et relèvent d'une analogie hybride fonctio-locative.

En premier lieu, le terme *tempora* est une flexion de *tempūs* :

1 tempūs, ōris, n. (cf. τέμνω), ¶1 division de la durée, moment, instant, temps ¶2 le temps [en général] ¶3 époque favorable, occasion : ¶4 circonstance, conjoncture, situation : ¶5 temps prosodique, mesure, quantité : ¶6 [gramm.] temps d'un verbe : ¶7 expressions adverbiales {...}.⁴⁸⁷

*2 tempūs, ōris, n., tempe ; [surtout] tempora, les tempes.*⁴⁸⁸

Bien que les deux termes répondent aux mêmes déclinaisons et selon le même cas grammatical, le Gaffiot les indexe comme homonymes issus de deux étymons distincts (et non comme polysèmes d'un référent commun). La version en ligne du dictionnaire ne confère d'indice étymologique qu'au premier terme et l'apparente au grec τέμνω {temnô}. Toutefois, l'édition de 2000 (certes antérieure) propose de relier le deuxième homonyme⁴⁸⁹ au latin *temno* et au grec στέμβω {stembô}, et l'entrée *temno* de préciser :

*temnō, ĩs, ěre, -, - (contemno, cf. στέμβω, al. stampfen, an. stamp, plutôt que τέμνω ?), tr., mépriser, dédaigner.*⁴⁹⁰

Visiblement, l'étymologie proposée n'est pas certaine et hésite entre στέμβω et τέμνω. En

487 GAFFIOT, *op. cit.*, p. 1318.

488 *Supra*.

489 GAFFIOT (2000) p. 1579.

490 *Ibidem*, p. 1576.

Chapitre quatrième : les analogies hybrides

consultant le Bailly, il apparaît que *στέμβω* n'a pas d'entrée propre et renvoie directement à *στείβω* {stéibô} :

στείδω (seul. prés. et imparf.) :

I. fouler aux pieds une étoffe pour la nettoyer ;

II. *II p. suite* :

1. fouler aux pieds, en gén. acc. ;

2. fouler pour rendre solide, dur, compact ;

3. fouler un chemin, le parcourir, chemins battus, fréquentés ; *p. suite, courir, en parl. de chiens de chasse.*

Étym. R. indo-europ. *steib-, se raidir.⁴⁹¹

Certes, les termes affiliés à *temnō* (à savoir l'allemand *stampfen* et l'anglais *stamp*), les deux se traduisent par « piétiner », qui, par métaphore, embrassent l'idée de mépris et de dédain qu'exprime le terme latin, bien que cela ne soit pas le cas de l'étymon grec de ce dernier. Cela étant, ces informations ne nous renseignent nullement sur les motivations de *tempus* « tempes », ce pourquoi nous avons décidé d'approfondir nos recherches du côté de *τέμνω* que le Gaffiot (2000) hésitait à référencer comme ascendant de *temnō* – et donc, *a fortiori*, de *tempus* « tempes ».

τέμνω (imperf. ἔτεμνον, f. τεμῶ, ao.2 ἔτεμον, ion. ἔταμον [ᾶ], pf. τέμηκα ;
pass. ao. ἐτμήθην, pf. τέμημαι ; f. antér. τετμήσομαι)

I. couper, en gén. (avec un couteau, avec les dents, etc.) ;

II. enlever en coupant ; *p. suite* :

1. ravager, dévaster (particul. en coupant les arbres, les moissons, etc.) ;

2. mutiler, particul. châtrer, seul. en ion. et en parl. d'animaux ;

3. fig. trancher : décider la fin des combats, décider d'un hasard, d'un danger

491 BAILLY, *op. cit.*, p. 2118.

« *Étymologies et sémantiques néologiques* »

par le fer ;

III. *découper ;*

IV. *couper en perçant ou en piquant, d'où percer ;*

V. *préparer, fabriquer ou faire en coupant ;*

VI. *traverser en coupant, fendre ;*

1. *couper pour soi ;*
2. *couper ou abattre pour soi (des arbres, etc.) ;*
3. *couper en perçant ou en piquant, d'où égorger (une victime) : fig. prononcer des serments (v. ci-dessus) ;*
4. *ouvrir en coupant, particul. ouvrir des sillons, labourer pour soi ;*
5. *traverser en coupant.*⁴⁹²

À nouveau, cela n'est que trop peu convaincant concernant les raisons de la nominalisation de l'os temporal, puisque n'ayant pas pour fonction de couper (à l'instar des mandibules) et n'ayant pas la réputation d'être aisément sécable – c'est bien le contraire d'ailleurs qui lui a valu le surnom de « rocher » ou « os pierreux » etc. Néanmoins, *τέμνω* a engendré le terme *τέμενος* {temenos} :

τέμενος, εως-ους (τὸ) :

1. *primit. portion de territoire qu'on réservait aux chefs, enclos servant de résidence ;*
2. *portion de territoire (champ ou bois), avec un autel ou un temple, consacrée à une divinité.*

*Étym. R. indo-europ. *temh₁-, couper, séparer ; cf. τέμνω.*⁴⁹³

La notion de « couper » ou « séparer » telle qu'entendue par *τέμνω* revient ici à diviser une

⁴⁹² *Ibidem*, pp. 2261-2262.

⁴⁹³ *Ibidem*, p. 2261.

Chapitre quatrième : les analogies hybrides

surface en plusieurs portions, l'une étant consacrée à ériger un autel ou un temple. De fait, le terme latin *templum* est issu de *τέμενος* – donc de *τέμνω* par la même occasion – et désigne autant ce même espace que l'on délimite et réserve à des pratiques sacrées que, par métonymie, le temple qui y est bâti (entre autres) :

templum, ī, n. (cf. τέμνω, τέμενος), ¶ 1 espace circonscrit, délimité ; espace tracé dans l'air par le bâton de l'augure comme champ d'observation en vue des auspices ¶ 2 espace que la vue embrasse, champ de l'espace, enceinte, circonscription || [fig.] les régions humides de la langue, le palais ¶ 3 espace consacré, inauguré [en parl. de la tribune aux harangues] || [en parl. de la curie] || = asile || [fig.] le sanctuaire de la pensée ¶ 4 temple || temple élevé ¶ 5 traverse, solive placée sur les chevrons.⁴⁹⁴

Le sens figuré « sanctuaire de la pensée » n'est par ailleurs pas sans rappeler que l'os temporal est justement situé dans le crâne, soit là où réside la pensée, et que André du Laurens nomme *temples* cette même région :

« Av deffous des deux pariétaux ioignant les oreilles, il y a deux autres os, vn de chaque costé, appelez les os des temples {...}. »⁴⁹⁵

Tel que le concevait Celse, le crâne était un assemblage uniforme d'os soudés les uns aux autres, ainsi le segmentait-il en régions et non en distinguant les chacun de ces constituants osseux : il y est question de *occipitium* pour sa partie arrière, de *fronte* pour l'avant, de *vertex* pour sa partie supérieure, et de *tempora* ou *aures tempora* pour le contour des oreilles⁴⁹⁶. Si le médecin latin exprime que certains crânes ne présentent pas de suture osseuse, il porte un intérêt marqué aux tempes pour deux raisons apparentes : la première que les sutures squameuses se distinguent particulièrement des autres et la seconde que les tempes bordent la plus grande suture de la tête.

« Ex his cetera quideta suturæ in unguem committuntur : eæ vero, quæ super aures transversæ sunt, totis oris paulatim extenuantur ; atque ita

494 GAFFIOT (2016) p. 1317.

495 DU LAURENS, *op. cit.*, p. 67.

496 CELSE, *op. cit.*, p. 560.

inferiora ossa superioribus leniter insidunt. »⁴⁹⁷

« At facies suturam habet maximam ; quæ a tempore incipiens, per medios oculos naresquæ transversa pervenit ad alterum tempus. »⁴⁹⁸

Les tempes sont ainsi la région du crâne dont l'on distingue particulièrement les bordures (à savoir les sutures squameuses) et qui délimitent le crâne de part et d'autre (l'on suppose qu'il s'agit de la continuité des sutures pariéto-squameuse, sphéno-pariétale et sphéno-frontale). De ce fait, la région temporale est un espace ostensiblement délimité – contrairement, à lire Celse, aux autres régions du crâne – et sert elle-même de repère à délimiter toute la boîte crânienne. Bien que cela ne soit pas explicitement énoncé, la comparaison avec le sens figuré de *templum* « sanctuaire de la pensée » nous pousse à croire que le terme *tempora* (et autres) ne dépend pas seulement du fait que les sutures squameuses sont particulièrement visibles mais que les tempes, comme point de repère pour le contour de la boîte crânienne, délimitent le dit sanctuaire, conférant ainsi une charge divine à notre *logos*.

Os femoris ; Os femina ; Fémur

Ces termes désignent l'os de la cuisse, sauf dans la nomenclature de Chauliac où il est assigné à l'*os ischii* (et le fémur nommé *coxa*, tel que le faisait son maître Henri de Mondeville). Les réflexions sur son étymologie s'orientent vers l'idée que le fémur donne à l'humain sa stabilité (sa part fonctionnelle) ou qu'il est situé non loin des organes de la génération (sa part locative). Isidore de Séville tient à son sujet les propos suivants :

« Femora dicta sunt, quod ea parte a femina sexus viri discrepet. Sunt autem ab inguinibus usque ad genua. Femina autem per derivationem femorum

497 « De ces sutures, la plupart, il est vrai, se joignent par engrenure, mais celles qui passent transversalement au-dessus des oreilles ont leurs bords taillés en biseau, de façon que les os d'en bas appuient légèrement sur ceux d'en haut. ».

Supra. Texte et traduction.

498 « Mais la face offre la plus grande suture ; elle commence à une tempe et finit à l'autre, en passant transversalement au milieu des yeux et des narines. ».

Supra. Texte et traduction.

Chapitre quatrième : les analogies hybrides

partes sunt, quibus in equitando tergis equorum adhaeremus. »⁴⁹⁹

La stabilité invoquée n'est pas ici la posture naturelle de l'humain à se tenir debout sur ses jambes mais bien d'user de ces dernières pour s'accrocher au dos du cheval, ce que, pour notre part, nous n'estimons pas être l'argument le plus instinctif. Nous préférons ainsi les mots de Pierre-Hubert Nysten dans la définition qu'il donne du fémur :

« FEMUR, s. m. Mot latin conservé en français pour désigner l'os de la cuisse. Il dérive peut-être du verbe *ferre*, porter, parce que cet os porte tout le corps. »⁵⁰⁰

Certes, l'étymologie donnée par Nysten n'est que supposée, toutefois pas invraisemblable puisque *ferre* se rapporte effectivement à *fero* :

« *fērō, tūlī, lātum, ferre* (φέρω), tr. ¶ 1. porter ; ¶ 2 {fig} porter le nom de qqn ; ¶ 3. supporter ; ¶ 4. porter, présenter ; ¶ 5. comporter : ¶ 6. porter sur le livre de comptes ; ¶ 7. rapporter, raconter, colporter ; ¶ 8. obtenir, emporter ; ¶ 9. porter, produire ; ¶ 10. porter, mettre en mouvement, déplacer ; ¶ 11. {fig.} porter, diriger, mener ; ¶ 12. {poét.} emporter. »⁵⁰¹

« φέρω

A. tr. porter :

I. porter une charge :

1. porter sur soi ou avec soi ;
2. p. ext. Porter avec soi, avoir ;

499 « Les cuisses sont ainsi appelées car le sexe masculin diffère de celui de la femme. Elles s'étendent de l'aîne jusqu'au genou. Par dérivation de *femorum*, *femina* désigne la partie avec laquelle on s'accroche au dos des chevaux lorsqu'on les monte. »

SAINT ISIDORE DE SEVILLE, *op. cit.*, p. 56b. Traduction personnelle.

500 NYSTEN, *op. cit.*, p. 269.

501 GAFFIOT, *op. cit.*, pp. 596-597.

« *Etymologies et sémantiques néologiques* »

3. *porter en soi ou sur soi, produire ;*

4. *fig. supporter, trouver supportable.*

II. *porter d'un lieu à un autre :*

1. *porter, transporter ;*

2. *porter, conduire ;*

3. *porter çà et là, faire mouvoir, déplacer ;*

4. *porter, lancer, asséner ;*

5. *apporter ;*

6. *emporter, emmener ;*

7. *porter çà et là, circuler de main en main, de bouche en bouche, célébrer .
{...} »⁵⁰²*

Le fémur (entre autres os des membres inférieurs) porte ainsi le reste du corps au sens littéral. Mais concernant l'emploi du mot que lui réserve Chauliac, à savoir comme référent à l'*os ischii*, l'on ne peut lui attribuer la fonction de porter le corps, quand bien même il accueille l'articulation de la tête du fémur. *Femina* désignant également le genre féminin, l'on pourrait entendre « porter » au sens métaphorique, et considérer que l'os fémur chez Chauliac (donc l'*os ischii*) est ainsi nommé pour ce qu'il est situé près des organes de la génération, là où les femmes portent l'enfant pendant la gestation.

Les supports analogiques hybrides sont pléthores au sein des nomenclatures anatomiques, qu'il s'agisse de formes simples (celles que nous avons présentées dans ce chapitre) ou de formes complexes (que nous avons écartées). Cette hybridité tient parfois, comme nous l'avons observé, de la flexibilité de certains termes à être entendus selon différents rapports analogiques, à leurs nombreux possibles sémantiques, ce qui nous a poussé à les présenter exclusivement. Les formes complexes quant à elles combinent le plus souvent une analogie

502 BAILLY, *op. cit.*, pp. 2426-2428.

Chapitre quatrième : les analogies hybrides

morphologique et une analogie locative qu'il ne faut guère de temps ni d'effort à décrypter. À cet effet, nous renvoyons le lecteur aux chapitres dédiés respectivement à ces deux supports analogiques. Il est toutefois des lexies qu'anatomistes et lexicographes ont intégrées à leurs travaux et pour lesquelles nous n'avons pas recensé d'explications officielles concernant leur motivations sémantiques.

CHAPITRE CINQUIÈME

Les analogies supposées

Ce dernier chapitre s'intéresse aux lexies pour lesquelles nous n'avons trouvé aucune justification au sujet de leur motivation à désigner spécifiquement un os plutôt qu'un autre ou, dans certains cas, d'os pour lesquels des hypothèses ont été émises et que l'histoire n'aura pas retenues (et que nous avons jugé bon d'intégrer dans nos travaux). Telles que nous les intitule, il s'agit d'analogies supposées. Ainsi, bien que nous avons tâché de fonder notre raisonnement sur des faits et données, les interprétations que nous en tenons ne sont en rien définitives. Les os et relations analogiques attenantes que nous avons compilés dans le présent chapitre ne sont pas triés selon la nature desdites relations ni selon un autre motif ; cela ne nous a pas semblé utile à préciser ni pertinent au regard du peu d'items concernés.

Ischion (cf. notes Nysten)

Si nous avons déjà conféré à l'os ischion une analogie morphologique (pour ce que sa forme et ses ancêtres étymologiques nous ont orienté vers une comparaison avec la feuille d'aubépine), Pierre-Hubert Nysten confie une autre piste étymologique à son sujet dans le *Dictionnaire de médecine, de chirurgie, de physique, de chimie et d'histoire naturelle* (1814) :

« *ISCHION*, subst. m. *ischium*, du grec *ἰσχίον* {...} Les anciens, selon Hésychius, donnoient le nom d'*ischion* au ligament qui retient la tête du

Chapitre cinquième : les analogies supposées

fémur dans la cavité cotyloïde. Hippocrate paroît aussi entendre par ce mot, dans son traité *de Articulis*, l'articulation entière de la cuisse ou peut-être la tête du fémur. On fait dériver le mot grec *ischion* d'*ἴσχις*, la région lombaire : ne pourroit-il pas venir du verbe *ἴσχω*, j'arrête, je retiens, puisque cet os sert de point fixe à une des plus grandes articulations ? »⁵⁰³

Conférer à l'ischion un terme relatif à son rôle articulaire n'est pas une idée folle pour ce que de nombreux muscles s'insèrent dans la région ischio-pubienne et la consolident. La cavité cotyloïde, qui accueille la tête du fémur, se voit alors renforcée et contient ainsi mieux l'os, lui interdisant de sortir de ses gonds, à la manière de l'épaule et des muscles qui maintiennent l'humérus. Il s'agirait donc, à suivre les mots de Nysten, d'une analogie fonctionnelle.

Télocide

Tel que nous l'avions présenté dans un article paru en 2022⁵⁰⁴, le terme « télocide » fait exception au sein du paysage anatomique selon plusieurs degrés d'aliénation, ainsi que nous les y avons intitulés. Nous ne repasserons pas en détail ce que l'article présente déjà clairement ; nous en suggérons la lecture afin d'éclairer plus distinctement les parts d'ombre qui s'en dégagent et que nous allons présenter. De fait, si l'orthographe du terme apparaît amphigourique à tout locuteur français natif (du fait de la voyelle trématisée en contexte vocalique simple), sa présence même dans la nomenclature historique des os du carpe est parfaitement hapactique et les raisons de sa création inconnues. On ne lui dédie pas même une entrée dans les nombreux volumes que compte l'*Encyclopédie*, seulement une mention à l'article 'Carpe' dans le deuxième volume⁵⁰⁵. D'autres lexies de la nomenclature des os apparaissent comme des termes fantômes, comme « bregmatis », « os malaire » ou encore « os (propres) du nez »⁵⁰⁶ ; ce n'est ainsi pas un cas isolé. Aucune trace antérieure d'un tel terme n'ayant été trouvée, l'on suppose que celui-ci a été forgé pour l'*Encyclopédie*. Si l'on sait

503 Nysten, *op. cit.*, p. 340.

504 FAVRE-MARINET (2022).

505 DIDEROT & D'ALEMBERT (1752).

506 Le mot « propres » est ici entre guillemets pour ce que l'*Encyclopédie* nomme les os en question tantôt « os du nez » tantôt « os propres du nez ». Nous n'avons pas recensé d'entrée ni pour l'une ni pour l'autre acception.

que Denis Diderot a participé à la traduction du *Dictionnaire universel de médecine* de James⁵⁰⁷ parue en France en 1746, ce n'est pas dans ses pages qu'il y a trouvé le terme qui nous intéresse. Pierre Tarin, médecin et contributeur à l'élaboration des entrées d'anatomies et de médecine, n'emploie pas même le terme dans ses propres travaux⁵⁰⁸ pourtant publiés ultérieurement au volume comprenant l'entrée 'Carpe' et donc à la mention de « télocide ». Le terme est également remplacé (au même titre que d'autres) dans le volume de planches dédié à l'anatomie⁵⁰⁹ au profit de « cuboïde », dix ans après la parution du volume d'entrée.

L'on recense malgré tout deux occurrences semblables à « télocide » dans la littérature médicale : le terme « télocide » chez Morenas⁵¹⁰ et « téloïde » dans la traduction de Lavater⁵¹¹ par Gauthier de la Peyronie, en doublet synonymique avec « cunéiforme ». Dans notre article, nous nous sommes interrogé sur l'éventualité que Morenas ait pu mal recopier le terme de l'*Encyclopédie*, auquel cas la présence du tréma est problématique, ou s'il n'avait pas justement corrigé cette errance en l'orthographiant ainsi. Nous n'avions alors pas pris connaissance des travaux de Lavater, aussi portons-nous cette même réflexion : Gauthier de la Peyronie a-t-il justement corrigé « télocide » en « téloïde », ou s'agit-il d'une autre erreur ?

Au regard des potentielles combinaisons morphémiques qui pourraient avoir engendré « télocide », « télocide » et « téloïde », et en ne prenant en compte que les morphèmes hérités des langues latines et grecques, nous avons retenu les suivantes :

| | | |
|----|-------------------|-------------------------------------|
| 1) | τέλειος + (c)οῖδε | « qui forme la fin », « qui ferme » |
| 2) | τέλειος + cide | « qui tue la fin » |
| 3) | θηλή + (c)οῖδε | « en forme de mamelon » |
| 4) | θηλή + cide | « qui tue le mamelon » |

507 JAMES, *op. cit.*.

508 TARIN (1752) & (1753).

509 DIDEROT & D'ALEMBERT (1762). Voir la seconde figure de la planche n° V de l'article 'Anatomie' à la page 4.

510 MORENAS (1760). Voir l'article 'Carpe'.

511 LAVATER (1797) p. 72.

Les éléments linguistiques que nous invoquons sont : les grecs *τέλειος* {teléios} « dernier, qui complète »⁵¹², *θηλή* {thêlê} « bout du sein, mamelon »⁵¹³ et *εἶδω* {éidô} « forme »⁵¹⁴ et le suffixe latin *-cide* « qui tue »⁵¹⁵.

À considérer que le « i » soit correctement trématisé, l'on peut émettre les suppositions suivantes à l'égard du terme de l'*Encyclopédie* : premièrement, qu'une lettre a été omise lors de l'impression, et, au regard des morphèmes que nous avons réunis, que le mot complet serait « télocoïde », le « c » étant ici épenthétique ; secondement que le « c » soit un rajout hasardeux et qu'il s'agirait donc de « téloïde » tel qu'on le trouve chez Lavater. À considérer que le tréma fasse défaut, cela nous ramène donc à la forme « télocide » émise par Morenas. Puisqu'une seule occurrence n'a été relevée pour chacun des termes, l'on ne peut user de statistique pour décider de laquelle des trois graphies est conforme à l'usage et lesquelles ne le sont pas.

Pour ce qui est du sens assigné aux différentes combinaisons, il apparaît que les formes composées avec le suffixe latin *-cide* « qui tue » ne correspondent guère à désigner un os, encore moins lorsqu'il s'agit d'un des carpes. Nous les écartons ainsi et ne conservons que les combinaisons d'ascendance essentiellement grecque : « télocoïde » et « téloïde ». Se pose donc la question de savoir si l'os en question est plus propre à l'analogie locative, à savoir « qui forme la fin, qui ferme » ou l'analogie morphologique « en forme de mamelon ». Plusieurs arguments vont en faveur de ces deux éventualités.

L'os *triquetrum*⁵¹⁶, tel qu'il est nommé dans la *Terminologia Anatomica*, se trouve être l'avant-dernier os de la première rangée du carpe, le dernier de ladite rangée étant le *pisiforme*. Toutefois, le débat persiste encore de nos jours concernant la nature de l'os *pisiforme*, que certains rattachent donc aux carpes et d'autres aux sésamoïdes⁵¹⁷, donc de le considérer comme « flottant », à l'instar de la *patella*. À cet égard, l'*Encyclopédie* propose « hors de

512 BAILLY, *op. cit.*, p. 2256.

513 *Ibidem*, p. 1146.

514 *Ibidem*, p. 748.

515 Que l'on retrouve notamment dans « parricide », « fratricide », etc.

516 Puisque l'on ne peut départager entre « télocoïde » et « téloïde », nous avons préféré employer un terme neutre pour la suite de nos explications.

517 THEVENIN, *op. cit.*

rang » comme lexie synonyme à « pisiforme ». Chauliac, en 1363, comptait sept os dans la région du carpe et non deux rangées de quatre ; ainsi l'on peut présumer que l'os écarté soit le *pisiforme*. De fait, si le *pisiforme* est considéré « hors de rang », le *triquetrum* clôt donc la rangée des carpes et le sens « qui forme la fin, qui ferme » est tout à fait admissible. Toutefois, à considérer que le *pisiforme* fait bel et bien partie des carpes, alors l'analogie locative est caduque. Du point de vue morphologique, le *pisiforme*, comme son nom l'indique, a l'aspect d'un petit pois, et ainsi adjoint au *triquetrum*, l'on peut comparer leur association avec une protubérance pectorale (mammaire ou non), d'où la proposition de sens « en forme de mamelon ».

L'on ne peut donc pas trancher à la faveur de l'une ou l'autre de ces possibilités, toutefois, quel que soit le référent initialement pensé lors de la création de ce néologisme formel, celui-ci est né d'une intention éminemment analogique, qu'elle repose sur un ressort morphologique ou locatif.

Ulna⁵¹⁸

L'ulna est le terme retenu par la *Terminologia Anatomica* pour désigner le cubitus. S'il a longtemps été écarté des nomenclatures anatomiques, on le trouve dès le VII^{ème} siècle dans les *Etymologies* d'Isidore de Séville, puis dans les travaux d'André Vésale au XVI^{ème} siècle :

« *Cubitus dictum, quod ad cibos sumendos in ipso cubamus. Ulna secundum quosdam utriusque manus extensio est, secundum alios cubitus ; quod magis verum est, quia Graece ὄλενος cubitus dicitur.* »⁵¹⁹

Bien qu'Isidore de Séville lui attribue une origine grecque (et une motivation à son sens), nous n'avons trouvé nulle trace d'un tel terme dans les travaux de Galien et de Rufus d'Ephèse, lesquels lui préfèrent *πηχυς* {pêchus}. Malgré son implémentation dans le vocabulaire anatomique, le Gaffiot lui attribue les définitions suivantes :

518 Voir annexe 31 « région d'Olénos », p. 59 du second volume.

519 « Le cubitus est ainsi appelé car on s'allonge dessus lorsqu'on prend le repas. Certains appellent cette extension de la main *ulna*, d'autres *cubitus* ; cela est grandement vrai car les Grecs appelaient le cubitus *ὄλενος*. ».

SAINT ISIDORE DE SEVILLE, *op. cit.*, p. 55b. Traduction personnelle.

Chapitre cinquième : les analogies supposées

Ulna, ae, f. ¶ 1 *l'avant bras* ; ¶ 2. {poét.} *bras* ; ¶ 3. {mesure de longueur} *brasse*.⁵²⁰

Le seul sens anatomique recensé se rapporte à l'avant-bras mais pas précisément à l'un de ces constituants osseux. Si le terme est effectivement emprunté à la langue grecque, cela n'est nullement mentionné, du moins dans cette édition. Dans l'édition de 2000⁵²¹, une paternité hellénique lui est conférée :

ὠλένη, ης (ῆ) :

I. *le haut du bras, le coude ;*

1. *le bras ;*

2. *la main ;*

II. *brassée, faisceau (cf. lat. ulna).*⁵²²

La parenté étant certes avérée, cela ne nous renseigne pas sur la motivation du terme à désigner l'un des os de l'avant-bras, si motivation il y a. La mention de la mesure « brassée » n'est pas bonne candidate puisque déduite de la longueur du bras et non l'inverse. La forme du coude mentionnée dans la première entrée du Bailly est ici propre au domaine anatomique (il ne s'agit pas de désigner tout objet en forme de coude, mais bien le coude lui-même). S'il se fut agit d'un sens aussi générique, l'on eut pu s'attendre à ce que le terme fut plus largement employé, dans divers domaines de la connaissance, et ainsi plus sujet à la dérivation, ce qui n'est pas le cas.

Bien qu'aucun lien n'y soit établi nulle part, l'on pourrait rapprocher *ὠλένη* « le coude » de l'ancienne ville d'Achaïe Ὠλενος selon deux arguments :

- Le premier, que la forme adjectivale issue des deux termes, *ὠλένιος* {ôlenios}, se trouvent être homonymes et suivent le même schéma de déclinaisons.
- Le second, que ladite ville du nord du Péloponnèse est sise dans un golfe de la mer

⁵²⁰ GAFFIOT, *op. cit.*, p. 1375.

⁵²¹ GAFFIOT (2000) p. 1649.

⁵²² BAILLY, *op. cit.*, p. 2560.

ionienne, dans le « creux du coude », au sud de Patras.

Par jeu de métonymie puis d'analogie, le terme *ὠλένιος* aurait pu désigner non plus ce qui est relatif à la ville mais au relief dans lequel elle s'insère, puis à la partie du corps ressemblant à ce même relief, de la même façon que l'on a attribué à l'os *triquetrum* la même association de forme qu'avec la Grande Bretagne et la Sicile (voir p. 152).

Fibula

Le terme *fibula* désigne chez Vésale et les nomenclatures internationales (*Basiliencia Nomina Anatomica* et *Terminologia Anatomica*) le péroné. Son intégration au domaine anatomique ne datant que de la fin du Moyen Âge, il n'est pas surprenant que le Gaffiot ne lui concède pas de telle acception sémantique :

*fibŭla, æ, f., (*fivibula, fivo), ce qui sert à fixer; ¶ 1. agrafe; ¶ 2. crampon ;
¶ 3. aiguille de chirurgien.⁵²³*

Le lemmatiseur du *Dictionnaire du Moyen Français*⁵²⁴ ne reconnaît aucun terme ni à « fibula » ni à « fibule », toutefois celui-ci est recensé par le *Lexique de l'ancien français*⁵²⁵ et renvoie directement à *agrafe*. Or, ce lexique n'intègre pas une telle entrée. Celle-ci se trouve dans le premier tome de compléments au *Dictionnaire de l'ancienne langue française*⁵²⁶, huitième de la série complète, mais ne lui confère pas de sens anatomique.

L'analogie faite avec l'agrafe ne résulte pas du fait que l'os, à la manière de l'outil, sert à lier ou fixer deux entités matérielles l'une à l'autre. C'est là le principe de tous les os qui nous composent : être liés les uns aux autres et par ce fait former le squelette. Nous préférons pour la *fibula* une analogie morphologique, pour ce que l'os est fin, droit et ses chefs supérieurs et inférieurs en forme de pointe, à la manière d'une aiguille ou d'une agrafe. Le terme *péroné* répond lui-même à ces combinaisons polysémiques, puisqu'en grec il réfère, entre autres, à des *realia* similaires à ceux de *fibula* :

523 GAFFIOT (2016) p. 599.

524 Voir DMF « Focile » en sitographie.

525 GODEFROY (1982) p. 231.

526 GODEFROY (1965) p. 48.

Chapitre cinquième : les analogies supposées

περόνη, ης (ή) :

I. toute pointe qui traverse un objet, particul. :

1. pointe d'une agrafe ou ardillon dans l'anneau d'une boucle ou d'une agrafe ; d'où agrafe ;
2. sorte de cheville pour fixer ;
3. clavette d'une roue ;

II. p. anal. :

1. péroné, le plus mince des deux os de la jambe ; en parl. d'un cheval ;
2. os radius du bras ;
3. épiphyse ;
4. excroissance, tumeur des os.

Étym. *πείρω*.⁵²⁷

Esperon ; Os de l'esperon

Calcaneum ; Os calcis ; Calcanéus

Si nous venons de discourir du terme qui l'a aujourd'hui supplanté, le péroné compte d'autres synonymes historiques pour lesquels aucun indice étymologique n'a été formellement explicité. C'est le cas de *esperon* ou *os de l'esperon*, doublet employé par Ambroise Paré, pour le *Dictionnaire du Moyen Français* n'attribue pas de sens relatif au domaine anatomique :

Eperon, subst. Masc.

{*T-L : esperon ; GDC : esperon ; AND : esporon ; DECT : esperon ; FEW
WVII, 185b : *sporo ; TLF : VIII, 1312b : éperon*}

A. - 'Pointe de métal adaptée au talon avec laquelle le cavalier pique sa monture pour la faire avancer, éperon.'

527 BAILLY, *op. cit.*, p. 1843.

« Etymologies et sémantiques néologiques »

B. - {Comme insigne}

1. {Insigne du cavalier}
2. {Insigne du docteur en droit} *Esperons dorés*

C. - P. anal. 'Pointe de qqc.⁵²⁸

Le *Trésor de la langue française informatisé*⁵²⁹ nous renseigne sur l'ascendance germanique de « éperon » et l'apparente à « *sporo* », usité en bas latin au IX^{ème} siècle selon « *calcar* : *sporonus, spora* ». L'association du terme germanique avec son homologue latin « *calcar* » nous permet d'introduire l'os *calcaneus* dans le présent développement. De ce fait, « *calcar* » et « *sporonus* » désignent tout deux, avant que le premier ne soit supplanté par le second, l'objet *éperon* ou l'action d'éperonner, de stimuler du pied :

calcār, āris, n. (calx 1), éperon, éperonner un cheval || [fig.] *éperonner = stimuler qqn* || *éperon, ergot de coq.*⁵³⁰

*Sporo 33, ahd., sw. M. (n) : nhd. Sporn, Stachel, Antrieb, Flügelschuh ; ne. spur (N.), ÜG. : lat. calcar G1, periscelides armillae in pedibus (=sporon) G1, (talarium) G1 ; Vw. : s. meidum- ; Hw. : s. spor, lang. *sporo ; vgl. as. sporo ; Q. : G1 (Mitte 9 ? Jh.) ; E. : germ. *spurō, *spurōn, *spura-, *spuran, sw. M. (n), Sporn ; s. idg. *sper- (5), *sperǝ-, v., zucken, stoßen, zappeln, schnellen, Pokorny 992.*⁵³¹

*Spor 17, ahd., st. N. (a) : nhd. Spur, Fährte, Tritt, Fuß, Zeichen ; ne. footprint, sign (N.) ; ÜG. : lat. calcar G1, calx (F.) {...}.*⁵³²

528 Voir DMF « Eperon » en sitographie.

529 Voir TLFi « Eperon » en sitographie.

530 GAFFIOT, *op. cit.*, p. 254.

531 KÖBLER (1993) p. 1010.

532 *Supra*.

Chapitre cinquième : les analogies supposées

Spurnōn 7, *spurnōn*, *ahd.*, *sw. V. (2)* : *nhd.* *sich auflehen, mit dem Fuß stoßen, sträuben* ; *ne.* *resist* ; *ÜG.* : *lat.* *calcitare GI, NGI, (collidere) GI, recalcitare N* ; *Q.* : *GI (10. Jh.), N, NGI* ; *E.* : *germ.* **spurnōn, sw. V. ausschlagen* ; *s. idg.* **sper- (5), *sperə, v. zucken, stoßen, zappeln, schnellen {...}*.⁵³³

Cela vaut donc à l'os du talon *calcaneus* d'être ainsi nommé pour ce qu'il est la partie du pied avec laquelle on stimule sa monture et où l'on situe l'éperon métallique qui remplit cette même fonction.

Concernant la *fibula*, l'analogie est la même que celle que nous avons présentée précédemment. « Esperon », ou « éperon », désigne un objet pointu, une broche (tel qu'exprimé dans les entrées du *Dictionnaire du Moyen Français* plus haut). Il en va donc de la forme de l'os elle-même, que nous rappelons fine, droite et pointue à chacun de ses chefs.

Il est d'autres termes que nous aurions souhaité intégrer à ce développement, or trop peu d'indices nous permettaient de légitimer nos hypothèses. C'est le cas notamment de *περνῆς* {pternês}⁵³⁴ qui désigne le *calcaneus* chez Rufus d'Ephèse (ou *περνα* {pterna} chez Galien) ou de *ὠμος* {ômos}⁵³⁵ pour désigner la cavité glénoïde de l'articulation scapulo-humérale. Quoi qu'il en soit, les éléments que nous avons avancés dans le présent chapitre ne sont pas des résolutions définitives mais bien des pistes étymologiques potentielles. Les chemins néologiques qu'empruntent lexicographes, médecins et anatomistes pour nominaliser les os sont nombreux et variés : qu'il s'agisse des natures des relations analogiques ou des domaines de l'expérience et de la connaissance humaine auxquels elles renvoient, les nomenclatures témoignent du foisonnement du monde alentour ainsi confiné dans la chair, jusqu'au moindre os qui nous compose.

533 *Supra*.

534 À son égard, nous avons songé le rapprocher de *πτερόν* {pteron} « plume d'aile, aile d'oiseau » pour ce que les ailes d'Hermès sont souvent représentées comme attachées à l'arrière du pied (où se trouve le *calcaneus*), mais aucun indice dans la littérature grecque ne laisse, à notre connaissance, présager une telle motivation pour cet os.

535 Concernant l'articulation de l'épaule, la forme de la cavité glénoïde rappelle quelque peu celle de la lettre oméga « Ω ». mais encore une fois, rien n'a pu jusque là étayer cette intuition.

CONCLUSION

Des nombreux termes de notre corpus, il apparaît que les nomenclatures anatomiques des os reposent non pas majoritairement mais bien essentiellement sur le principe de néologie sémantique, à quelques rares exceptions près. Ces supports analogiques, tels que nous les avons réunis dans la présente étude, s'intéressent à divers domaines de la connaissance humaine et reposent sur les trois grands principes référentiels que nous avons dégagés : les analogies morphologiques, locatives et fonctionnelles. Cela participe, consciemment ou non, à ancrer l'humain dans ce Tout qui l'entoure, de porter sur le corps le même regard que l'artiste sur son œuvre ou que l'ingénieur sur sa machine. Ce rapport microcosme-macrocosme, s'il est primordialement philosophique – tel que nous l'avons présenté avec le naturalisme grec – s'inscrit également dans une démarche d'ergonomie pédagogique. De fait, il est plus aisé d'appeler un os selon sa ressemblance avec un référentiel commun – voire même spécialisé – plutôt que de lui attribuer un terme neuf, construit de rien, purement néologique, et de n'y rien donner à voir. Si les anatomistes, alors investis du travail du terminologue, avaient donné aux os et toute autre partie du corps, pathologies et instruments de leur art, un nom de leur propre originalité, la médecine en aurait pour sûr été une science éternellement végétante, imperméable, mourante ou morte. Nuançons ainsi les mots de Meyet, qui proclamait que « Les hommes qui exercent une même profession ont à désigner un grand nombre d'objets et de notions pour lesquels la langue commune n'a pas de noms parce que le commun des hommes ne s'en occupe pas. »⁵³⁶. Certes, il existe – dans le cas de la médecine – nombre de termes, locutions et acronymes dont les profanes ne sont pas instruits. Mais, ainsi que nous l'avons vu, les nomenclatures anatomiques des os ont pour fondation cette même langue

536 MEYET (1906).

commune, ces mots du commun des hommes. Les frontières entre langue commune et langue de spécialité sont alors poreuses du fait de leur intercommunication, de l'investissement du commun dans les domaines professionnels et vice versa. Il en va de même entre les langues de spécialité elles-mêmes, puisque l'on retrouve, pour le cas des nomenclatures des os, des termes issus – entre autres – de la botanique et de la zoologie.

Les structures analogiques hybrides sont en très grand nombre dans les différentes nomenclatures ostéologiques, surtout sous des formes complexes, lesquelles nous avons préféré écarter de notre étude, pour ce qu'elles assemblaient deux ressorts référentiels d'ores et déjà explicités dans les chapitres portant sur les motifs analogiques simples.

Certes, nous n'avons consulté qu'une maigre portion de l'ensemble des nomenclatures que l'histoire de la médecine ait engendré en plus de deux millénaires, aussi nous sommes-nous efforcé de ne pas conclure de généralité sur la connaissance anatomique et les fondements de ses nomenclatures, pour ce qu'une telle entreprise nécessiterait de consulter sans exception tous les travaux d'anatomistes et lexicographes. Cela serait, sans s'y méprendre, d'une ambition démesurée. Néanmoins, de toutes les nomenclatures que nous avons consultées et collectées, il en ressort que, malgré quelques fluctuations inévitables, une grande majorité des termes sont stables et ne connaissent que de rares variations d'un anatomiste à l'autre. Seule la nomenclature de Chaussier se démarque particulièrement en conférant une valeur analogique locative à des termes qui jusque là étaient généralement désignés selon une ressemblance morphologique : c'est le cas de certains os de la face (os sous-ethmoïdal, os sus-maxillaire), des carpes (grand et petit radial, cubital, palmaire et dicarpiens) et des tarses articulés avec les métatarses (ditarsiens). Malgré ces ruptures dans une continuité terminologique pluricentenaire – et qui, de surcroît, n'eurent pas grand retentissement – la nomenclature de Chaussier reste très fidèle à son héritage. Il en va ainsi de Paré, dont la nomenclature est en langue française et toutefois transparente vis-à-vis des anciens latins et grecs. L'idée d'une nomenclature anatomique formellement néologique, c'est-à-dire qui ne fasse écho à aucun autre domaine de la connaissance humaine, est à exclure. Il ne nous est pas permis de vérifier cela dans les traités de médecine de langue arabe ou des civilisations asiatiques, mais il fait peu de doutes que cela se révélerait être un écueil délétère à l'apprentissage, la transmission et la conservation du savoir scientifique. À cet égard, les nomenclatures anatomiques

internationales ont exclu les termes éponymes, qui reflétaient pauvrement les éléments signifiés. Le tubercule de Gerdy est ainsi renommé « tubercule infra-condyloire », les trompes de Fallope « trompes utérines » et le tendon d'Achille⁵³⁷ « tendon calcanéen », entre autres.

Mais, si la continuité terminologique des nomenclatures des os est globalement stable (surtout depuis les entreprises de nomenclatures internationales) il n'en demeure pas moins que de nombreuses errances linguistiques carient tant les traités de médecine que les lexiques spécialisés, et ce sur toute l'étendue de son historicité.

537 Bien que celui-ci demeure dans la langue populaire.

TROISIÈME PARTIE

Errances terminologiques au sein des nomenclatures anatomiques des os

Les processus néologiques à l'origine des différentes nomenclatures anatomiques (pour ce qui nous concerne, celles des os) ont induit de nombreuses errances⁵³⁸ que nous avons pour certaines d'ores et déjà relevées. Il s'agit notamment de cas d'homonymies (lorsqu'une même lexie est amenée à désigner des os pourtant distincts, pour des raisons tantôt identiques, tantôt similaires), de cas – plus rares – où les os n'étaient que dénombrés dans un ordre parfois tenant de la volonté propre de l'anatomiste (notamment les os de la face chez Vésale), ou de cas – ceux-ci encore plus rares – où la motivation de la nominalisation était laissée au bon entendement du lecteur (particulièrement concernant le télocide dans l'*Encyclopédie*). Le cours de l'histoire des civilisations du pourtour méditerranéen, l'essor scientifique et de la conscience morale, l'évolution naturelle des langues ou encore les fluctuations entre usages et interdits ; tout cela a eu son lot de répercussions sur le regard que les anatomistes et autres

538 Il nous a été signifié lors du colloque « Lexiques, dictionnaires et encyclopédies au service des sciences médicales » qui s'est tenu à CY Université Cergy-Paris en Juin 2023 que le terme « errance » pouvait n'être pas formellement neutre, voire était déplacé dans cadre de cette étude. Nous approuvons cette remarque mais, faute de mieux, nous sommes résigné à conserver ce terme pour ce que ses parasyonymes (« égarement », « erreur », « instabilité », etc) nous paraissaient trop éloignés du concept que nous voulions aborder (et moins neutres).

personnes de sciences et de lettres ont accordé au corps humain, à ses objets et aux noms qui leur ont été attribués. Nous avons vu cela précédemment, certes pas dans le détail que nous eûmes espéré.

Cette partie, tierce et finale à nos travaux, n'a pas pour but de revenir sur ce que nous avons déjà explicité mais s'intéresse à différentes errances terminologiques que nous avons pu relever dans notre corpus. Ces errances sont des manifestations directement induites et produites par les processus de nominalisation néologique, alors massivement employés par les médecins, anatomistes, chirurgiens et lexicographes. Loin de tenir d'une intention volontaire, ces errances sont le fruit souvent du hasard, quoique certaines sont le résultat direct de diverses personnes à nommer de telle ou telle autre façon un os alors déjà baptisé, de rediscuter l'agencement, la nature et le nombre des composants du squelette.

Bien que leur nombre soit d'une moindre envergure vis-à-vis de ce que nous avons jusque là présenté, nous avons tenu à diviser cesdites errances en trois chapitres : d'une part les cas d'homonymies lexicales, qu'elles soient recensées dans un même texte ou dans l'ensemble de notre corpus, d'autre part les imprécisions terminologiques, qu'il s'agisse de nominalisations hasardeuses ou d'errances orthographiques, enfin les asymétries et discontinuités représentatives, que nous focalisons essentiellement sur les ouvrages lexicographiques de notre corpus et sur des points particulièrement propres à la lexicographie.

Les ressorts étymologiques des termes étudiés dans la présente partie ayant déjà été clarifiés dans la précédente, nous ne reviendrons pas en détail sur ce sujet. En effet, il ne s'agit plus tant d'explicitier pourquoi tel os a été affublé de tel ou tel autre nom, mais bien de constater l'ampleur et les risques de la néologie sémantique, voire même de l'absence de néologie dans une moindre mesure.

CHAPITRE PREMIER

Polysémies et homonymies en contexte intratextuel et intertextuel

Il n'aura échappé à personne, au regard de ce que nous avons jusque là présenté, que certains os sont amenés à être désignés par une même lexie, pour des raisons tantôt distinctes, tantôt similaires. Ces emplois, ainsi homonymiques ou polysémiques, se retrouvent parfois dans une même nomenclature (contexte intratextuel), sinon dans des nomenclatures différentes (contexte intertextuel). La chronologie importe peu sur ces occurrences : que les lexies concernées soient employées dans un cadre diachronique restreint ou étendu, cela ne change guère lesdits rapports d'ascendance sémantique ni leur fréquence. Il faut bien distinguer les cas homonymiques, fort peu nombreux, qui concernent les os partageant un même référent via des chemins sémantiques distincts, de ceux relevant de la polysémie, donc des lexies référents à deux os différents mais en empruntant le même chemin sémantique.

Nous appelons « chemin sémantique » le processus par lequel Greimas⁵³⁹ entend produire les sémèmes ou « effets de sens » d'un lexème, à savoir l'association d'un noyau sémique et d'un ou plusieurs sème(s) contextuel(s) :

539 GREIMAS (1966) pp. 44-45.

$$S_m = N_s + C_{s_x} (+ C_{s_y} \dots)$$

En contexte intertextuel (au sein de différents textes), les raisons de ces manifestations lexicales ne sont pas explicitées par les auteurs que nous avons convoqués. Certains avouent que le terme qu'ils emploient était usité autrement par leurs prédécesseurs, sans toutefois jeter le tort ni sur ces derniers ni sur eux-mêmes. Qu'il s'agisse du seul fruit du hasard, d'une mésinterprétation semi-avouée *a posteriori*, d'une correction timide ou d'une véritable intention néologique, il n'en résulte pas moins qu'en donnant à une graphie référente déjà en usage un nouveau référent, un néologisme sémantique donc, l'on fabrique une nouvelle signification : un polysème ou un homosème. Du temps où les figures anatomiques n'étaient alors que trop peu – voire absolument pas – développées, l'interprétation d'un texte ne se faisait alors que par son seul biais. Cela mêlé aux tabous, interdits légaux et/ou moraux à disséquer, démembrer et bouillir les corps humains, même des suppliciés, il n'est pas hasardeux de trouver dans les productions des auteurs de l'Antiquité et du Moyen Âge de telles errances terminologiques. Cela ne saurait cependant pas s'appliquer aux occurrences que nous avons recensées en contexte intratextuel, à savoir qu'une graphie pourrait s'appliquer à des os pourtant distincts dans un même texte. Lorsqu'il s'agit de lexies complexes, le noyau grammatical et sémique est certes identique, mais les sèmes contextuels soutenus par les compléments et épithètes du noyau aident à préciser, le cas échéant, à quel membre ou partie du corps rattacher l'élément polysémique.

Bien qu'ils ne soient pas toujours commentés (voire rarement), nous avons dégagé trois motifs différents à l'origine des cas de polysémie et d'homonymie que nous allons présenter :

- Les doublets analogiques, à savoir les os nommés selon un rapport analogique, qu'il soit similaire ou non, avec un même *reale*.
- Les analogies de système, lesquelles concernent essentiellement les membres supérieurs et inférieurs pour ce que l'agencement de leurs constituants osseux est le même.

- Les désinences par métonymie, à savoir les os nommés selon un terme préalablement attribué à la région osseuse dans laquelle ils se trouvent, sinon à un de leurs constituants.

Pour ce qui est des lexies que nous interrogeons, nous avons choisi de les répartir d'une part selon le cadre de leurs itérations, à savoir d'une part celles recensées en intratextualité et d'autres part celles en intertextualité. Au sein de ces deux ancrages chronologiques, nous les avons classées selon la date de leur mention, plus précisément de leur première mention pour les cas intertextuels. Tout comme nous l'avons fait pour la partie précédente, les termes issus de textes grecs et latins sont restitués tels quels, diacritiques mis à part. Nous avons également jugé bon de joindre aux dites lexies des citations des auteurs qui les emploient, une pour chaque acception, dans leur langue d'origine et traduite en bas de page.

1. Polysémies et homonymies intratextuelles

Contrairement à ce que nous avons intuitivement pensé, il y a plus de cas d'homonymies et de polysémies au sein d'un même texte que nous n'en avons trouvés en croisant les éléments de notre corpus. Assurément, en convoquant un plus large paysage d'ouvrages les résultats statistiques en auraient été altérés et peut-être la tendance renversée, mais sans pour autant réduire le nombre des occurrences qui nous intéressent ici, bien au contraire.

« Κερκίς » {kerkis} chez Rufus d'Ephèse

Le terme « κερκίς » désigne chez Rufus d'Ephèse à la fois l'os radius du bras et la fibula (péroné), dans l'idée assurément de comparer les deux os pour ce qu'ils occupent la même place dans le système anatomique des membres supérieurs et inférieurs. Aussi ces deux os sont-ils plus fins que leur voisin (le cubitus et le tibia), comme nous l'avons dit dans la partie précédente, et rappellent la forme d'une aiguille. Galien corrigera ce doublet en n'attribuant le terme qu'au radius et conférera à la fibula un autre nom : *περονη* {peronê}.

« Τῶν δὲ ὀστέων τοῦ ἀγκῶνος, τὸ μὲν ὑποτεταγμένον, πηχυς, τὸ δὲ ἐπικείμενον, κερκίς • περαίνει δὲ ταῦτα πρὸς τὸν καρπὸν. »⁵⁴⁰

540 « Des deux os du coude (*avant-bras*), l'un, l'inférieur, se nomme *pêchus* (*cubitus*) ; l'autre, le supérieur, *rayon* (*radius*) ; ces deux os se terminent au carpe. ».

« Τῶν δὲ ὀστέων τὸ μὲν ἔσω, κνήμη, καὶ τούτου τὸ ἔμπροσθεν, ἀντικνήμιον •
[τὸ δὲ ἔξω, κερκίς •] {...} »⁵⁴¹

La traduction faite par Charles Daremberg et Emile Ruelle ne déroge pas à cette polysémie et restitue les deux os sous le même terme, le latin « *radius* ».

« Pectinis » et « pectine » chez Henri de Mondeville

Dans les travaux d'Henri de Mondeville, « *pectinis* » désigne aussi bien, selon le contexte, l'os pubis que les métacarpes et métatarses. Nous l'avons vu, l'analogie invoquée est toujours celle du peigne de mer (ou pétoncle) et s'applique au pubis selon la forme « en éventail » de la région pubienne et aux métacarpes et métatarses selon les stries qui marquent le coquillage, non sans que la disposition desdites parties du corps se fassent écho entre elles. Pour ces trois régions du corps, le terme est employé par métonymie, puisque ce n'est pas le pubis en lui-même qui ressemble au pétoncle mais bien la zone pubienne en surface (alors que le « *pectinis* » désigne l'os directement), de même pour les métacarpes et métatarses, les premiers étant nommés « *ossibus pectinis manus* » (*les os de la paume*) et les seconds compris dans la mention « *pectine* », laquelle renvoie à la partie du pied comprise entre les orteils et le talon.

« *Cum ossibus dictis hancarum et extremitatibus anterioribus continuantur os pectinis, quod secundum quosdam est eorum pars, secundum alios est unicum os ab aliis divisum, secundum alios sunt duo ossa.* »⁵⁴²

DAREMBERG & RUELLE, *op. cit.*, pp. 143-144. Texte et traduction.

541 « Des deux os de la jambe, l'un, interne, se nomme *cnêmé (tibia)* ; la face antérieure est dite *anticknêmion* ; l'autre os, externe, est appelé *rayon (radius)* ; {...} ».

Ibidem, p. 149. Texte et traduction.

542 « Aux os des hanches et à leur extrémité antérieure se soude l'os du pubis, qui suivant les uns est une de leurs parties, suivant d'autres est un os unique, distinct des autres, suivant d'autres enfin, est composé de deux os. ».

PAGEL, *op. cit.*, p. 55, texte latin. Traduction in NICAISE, *op. cit.* (1893) p. 79.

Chapitre premier : polysémies et homonymies

« *Ista duo focilia continuantur in junctura manus in suis extremitatibus inferioribus cum ossibus rachetae manus, quae sunt 8, quorum 4 superiora continuantur cum 4 juncturis quae sunt versus manum, et haec 4 inferiora continuantur cum 4 ossibus pectinis manus {...}* »⁵⁴³

« *Pes componitur ex tribus partibus, scilicet inter cavillam et articulus, ex talo, pectine et planta.* »⁵⁴⁴

« Os lande » chez Henri de Mondeville

L'« *os lande* » ou « *landa* » est le nom conféré par Henri de Mondeville à l'os occipital ainsi qu'à l'os hyoïde. Cette désinence repose sur l'analogie morphologique que dresse le médecin avec la lettre grecque lambda « Λ », s'agissant de l'os lui-même pour le hyoïde et, par métonymie, de la suture lambdoïde (en forme de lambda, donc) qui joint l'occipital aux pariétaux. Il rapproche également la forme du lambda à celle du chiffre sept, dans une mention presque similaire qu'il fait au sujet des deux os susdits :

« *Quartum os capitis, quod in ejus parte posteriori est et in puppi conjungitur cum duobus verrualibus in suis extremitatibus posterioribus in commissura lande, vocatur os lande. Cujus forma est secundum formam commissurae lande, quae est facta sicut lamda littera graeca, aut sicut figura 7 in algorismo sic : Λ , scilicet sola superior medietas commissurarum suarum duarum.* »⁵⁴⁵

543 « Ces deux fociles s'unissent au niveau de l'articulation de la main, aux os du poignet, qui sont au nombre de 8 dont les 4 supérieurs se reliaient aux 4 inférieurs qui sont du côté de la main et ceux-ci s'unissent aux quatre os de la paume {...} ».

PAGEL, *op. cit.*, p. 40, texte latin. Traduction in NICAISE, *op. cit.* (1893) p. 52.

544 « Le pied entre la cheville et les orteils, se compose de trois parties : le talon, le métatarse (pectine) et la plante. ».

PAGEL, *op. cit.*, p. 58, texte latin. Traduction in NICAISE, *op. cit.* (1893) p. 83.

545 « Le quatrième os de la tête, qui se trouve à sa partie postérieure et à sa poupe, se joint au bord postérieur des deux os pariétaux par la commissure lambdoïde (commissura lande), il s'appelle l'*os occipital* (os lande). Sa forme est déterminée par celle de la commissure lambdoïde qui ressemble à la lettre grecque lambda, ou à la figure 7 en algorisme. Elle a cette forme Λ , c'est-à-dire que la partie supérieure est seule commune aux deux commissures. ».

« Errances terminologiques au sein des nomenclatures anatomiques des os »

« Ossia totius corporis humani sunt 249 praeter ossa sisamina et praeter os lande, quod radicatur in epigloto et quod est simile landae literae graecae et figurae 7 in algorismo sic Λ. »⁵⁴⁶

« Petit focile » chez Ambroise Paré

Dans les œuvres d'Ambroise Paré, nous avons une démonstration que jusque là nous n'avions pas recensée, à savoir que « petit focile » désigne, à l'instar de la *κερκις* de Rufus d'Ephèse, à la fois la fibula et le radius, mais selon un emploi restreint pour le premier os et étendu pour le second. Les deux sont faites selon la lexie complexe « petit focile » où le substantif est complété d'un épithète, ici « petit », bien que nous n'ayons recensé ni de « focile » ni de « grand focile » par opposition.

« Il faut maintenant venir aux os de la Jambe spécialement prise, lesquels sont deux, un plus gros, nommé particulièrement l'Os de la jambe : l'autre plus petit, nommé l'Os de l'Esperon ou petit Focile. »⁵⁴⁷

Ambroise Paré complète cette lexie d'un syntagme prépositionnel lorsqu'il s'agit du radius et précise donc « petit focile » en « petit focile du bras » afin d'éviter toute confusion. Toutefois, il n'est pas de « petit focile de la jambe » dans ses travaux, ce qui place ainsi la fibula comme élément source de comparaison avec le radius, comparaison à la fois morphologique (le rapport avec le *reale* convoqué) et articulaire (la comparaison des systèmes osseux des membres supérieurs et inférieurs).

« Et pourtant disons qu'il est fait de deux os, vn nommé Rayon, autrement petit Focile du bras ; l'autre proprement et spécialement dit l'Os du coude. »⁵⁴⁸

PAGEL, *op. cit.*, p. 27, texte latin. Traduction in NICAISE, *op. cit.* (1893) pp. 31-32.

546 « Les os du corps humain tout entier sont au nombre de 249, sans compter les os sésamoïdes et l'os hyoïde, qui prend naissance dans le larynx ; il est semblable à la lettre grecque lambda et à la figure 7 en algorisme, et a cette forme Λ. ».

PAGEL, *op. cit.* p. 59, texte latin. Traduction in NICAISE, *op. cit.* (1893) p. 85.

547 MALGAIGNE, *op. cit.* p. 299.

548 *Ibidem*, p. 280.

« Os des îles » chez Ambroise Paré

La deuxième occurrence polysémique dans les travaux d'Ambroise Paré concerne les os de la ceinture pelvienne qu'il nomme « os des hanches » ou « os des îles », toutefois cette dernière mention désigne également l'os ilium quelques pages plus loin. Il s'agit donc d'un emploi métonymique, l'os prenant le nom du tout qu'il constitue avec l'ischion et le pubis, ou l'inverse, les hanches prenant le nom de leur plus grand constituant :

« {...} commençant aux os ioints à la partie superieure de l'os Sacrum, qui sont deux, vn de chacun costé, lesquels sont appelés vulgairement les os de la Hanche ou des Iles.

Chacun d'iceux est composé de trois os, vn superieur, l'autre inferieur et anterieur, et le tiers moyen et aucunement posterieur.

Le superieur est nommé spécialement Os des Iles, et est fort ample et grand {...} »⁵⁴⁹

« Astragale » chez Diderot & D'Alembert

L'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert confère deux sens au terme « astragale » : le premier référant à l'os *tali* du tarse, le second comme terme générique pour désigner les vertèbres du cou. Certes, l'entrée précise que l'aède grec Homère employait ce terme à ce dernier effet, mais l'on peut supposer que la mention « quelques-uns » réfère à des usages du mot plus contemporains. L'on suppose que la polysémie est ici permise par la forme des os concernés, ceux-ci étant petits et de forme irrégulière.

ASTRAGALE, ἀστράγαλος, en Anatomie I, est un os du tarse, qui a une éminence convexe, articulée par ginglyme avec le tibia. L'astragale est le plus supérieur de tous les os du tarse. Voyez Tarse.

Quelques-uns appliquent le nom d'astragale aux vertebres du cou. Homere dans son Odyssée, employe ce terme dans ce sens. Voyez Vertebre. On peut distinguer dans l'astragale cinq faces, qui sont presque toutes articulaires & revêtues d'un cartilage. {...}⁵⁵⁰

549 *Ibidem*, p. 294.

550 DIDEROT & D'ALEMBERT, *op. cit.* (1751) p. 777.

« Pisiforme » chez Diderot & D'Alembert

Si l'*Encyclopédie* est le premier texte de notre corpus à avoir nommé les os du carpe, ce n'est pas sans introduire différentes errances terminologiques, notamment des cas de polysémie, ici concernant le terme « pisiforme ». Celui-ci, alors attribué à l'un des carpes (terme retenu par la majorité des nomenclatures suivantes), est également conféré à l'un des osselets de l'oreille moyenne, nommés pourtant depuis (au moins) Ambroise Paré⁵⁵¹.

PISIFORME, adj. (Anat.) *Il nom de deux os qui ont à-peu-près la forme d'un pois, dont l'un appartient à l'organe de l'ouïe, & se nomme aussi orbiculaire, ou lenticulaire ; & l'autre est un des huit du carpe. Voyez Oreille & Carpe.*⁵⁵²

Bien que les rapports analogiques induits par les différents synonymes que l'*Encyclopédie* attribue à l'osselet de l'oreille reposent également sur son aspect et invoquent – pour *lenticulaire* seulement – le champ lexical de la botanique, ceux-ci ne sont pas attribués à l'os du carpe.

« Basilaire » chez Diderot & D'Alembert

Tel que nous l'avons vu précédemment, le terme « basilaire » repose sur une analogie fonctionnelle. Dans l'*Encyclopédie*, il désigne deux os auxquels on attribue la fonction de socle à un ensemble d'autres os, à savoir le sacrum (sur lequel repose la colonne vertébrale) et l'os sphénoïde du crâne (qui soutient la voûte formée par le frontal, les pariétaux, les temporaux et l'occipital). Bien que l'analogie ne soit pas parfaitement similaire, pour ce que le sphénoïde sert plus de renfort à la structure du crâne que de reposoir, ce qui est bien le contraire du sacrum, l'idée reste globalement la même : ces deux os permettent un meilleur maintien des structures assises sur eux.

BASILAIRE, adj. pris s. en Anatomie *l, épithetes de différentes parties qui sont considérées comme servant de bases : c'est dans ce sens que l'os*

551 Nous le verrons plus tard, les nominations que leur attribue Vésale sont quelque peu problématiques, d'autant que ses travaux omettent l'étrier ou *stapes*. L'os pisiforme, dont il est question ici, en tant qu'osselet de l'organe de l'audition, a été par la suite déclassé comme partie de l'enclume (*incus*), ce qui lui vaut assurément d'avoir été écarté par les nomenclatures de Vésale puis de Paré.

552 DIDEROT & D'ALEMBERT (1765 c) p. 658.

Chapitre premier : polysémies et homonymies

*sacrum & l'os sphénoïde ont été appelés os basilaires. Voy. Os Sacrum & Sphénoïde.*⁵⁵³

« Cunéiforme » chez Diderot & D'Alembert

Le terme « cunéiforme » présente dans l'*Encyclopédie* un certain nombre d'errances, dont, d'une part, la polysémie, puisqu'il est employé à désigner tant l'os sphénoïde du crâne que trois des os du tarse. Toutefois, l'entrée « cunéiforme » orthographiée avec un iota simple et en lettres capitales ne renvoie qu'à l'os du crâne et redirige le lecteur à l'entrée appropriée :

*CUNÉIFORME, os du crâne, voyez Sphénoïde.*⁵⁵⁴

SPHÉNOÏDE, os, (Anatomie.) l'os du crâne, autrement dit l'os basilaire ou cunéiforme ; il est situé au milieu de la base du crâne, & a une figure approchante de celle d'une chauve souris, dont les ailes sont étendues. On distingue à cet os un corps & deux branches communément appelées les apophyses plates du sphénoïde. {...}⁵⁵⁵

C'est en consultant l'entrée dédiée au tarse qu'apparaît le terme « cunéiforme », sous cette même orthographe, où il désigne les trois os du pied que l'*Encyclopédie* précise être innominés. La mention « cunéiforme » est alors empruntée à Fallope, un anatomiste italien et contemporain de Vésale, qui enseignait l'anatomie aux universités de Ferrare et de Padoue.

TARSE, s. m. en Anatomie l, est ce qu'on appelle communément le cou du pié. C'est le commencement du pié, ou l'espace qui est entre la cheville du pié & le corps du pié, qu'on appelle métatarse. Voyez Pied & Métatarse.

Le tarse répond au carpe ou poignet de la main. Il est composé de sept os, dont le premier est appelé astragale, & par les Latins, talus & os balistæ. (Voyez Astragale) ; le second calcaneum ; le troisième est l'os naviculaire, que les Grecs appellent scaphoïde ; le quatrième, cinquième & sixième sont innominés, & appelés par Fallope cunéiformes, à cause de leur figure ; le

553 DIDEROT & D'ALEMBERT, *op. cit.* (1752) p. 116.

554 DIDEROT & D'ALEMBERT, *op. cit.* (1754) p. 567.

555 DIDEROT & D'ALEMBERT (1765 f) p. 452.

« *Errances terminologiques au sein des nomenclatures anatomiques des os* »

septieme est le cuboïde. Voyez chacun de ces os décrit dans son article propre, Naviculaire, Cunéiformes, &c.⁵⁵⁶

L'on pourrait donc croire que Diderot et D'Alembert (ainsi que Pierre Tarin, médecin et consultant pour l'élaboration des termes de médecine de l'*Encyclopédie*) leur préféreraient le nom « innominés » et se refusaient, pour des raisons diverses, à ne pas officialiser le terme de Fallope. Toutefois, l'entrée réservée à ce terme ne révèle rien de tel :

INNOMINE, adj. en Anatomie, nom de différentes parties du corps humain, auxquelles les Anatomistes n'avoient point donné de nom.

La glande innominée, voyez Lacrymal.

Les os innominés, voyez Hanche & Iles.

*Les nerfs innominés, voyez Trijumeaux.*⁵⁵⁷

En vérité, l'association de « cunéiforme » avec les os du tarse fait l'objet d'une entrée secondaire, en lettres minuscules, sous l'entrée éponyme dédiée au sphénoïde (laquelle n'est, nous le rappelons, qu'un simple renvoi), selon une variante orthographique qui confère au « i » un iota double, en plus de lemmatiser le mot sous sa flexion au pluriel, et cette fois sans la moindre mention de Fallope :

*Cunéiformes, (Anatom.) Os du tarse. C'est le nom qu'on donne aux trois derniers os du tarse, à cause de quelque ressemblance qu'ils ont avec des coins. Dans un fœtus de neuf mois, les trois os cunéiformes ne sont tous encore que des cartilages qui s'ossifient dans la suite : ils sont situés entre les trois premiers os du métatarse, le cuboïde & le scaphoïde : leur grosseur & leur grandeur n'est point la même dans tous les trois ; car le premier ou le plus intérieur est le plus grand ; le troisième l'est plus que le second, & il a moins de volume que le premier. {...}*⁵⁵⁸

En définitive, l'*Encyclopédie* ne confère pas d'entrée propre à ces trois os du tarse et relègue leur présence au second plan, bien que leur aspect soit brièvement décrit et la motivation

⁵⁵⁶ *Ibidem*, p. 918a.

⁵⁵⁷ DIDEROT & D'ALEMBERT (1765 a) p. 755.

⁵⁵⁸ DIDEROT & D'ALEMBERT, *op. cit.* (1754) p. 567.

analogique de Fallope explicitée. Celle-ci diffère quelque peu de celle de l'os sphénoïde, puisque les os du tarse partagent une analogie morphologique avec le coin (voir *cuneo*⁵⁵⁹) et l'os du crâne une analogie fonctionnelle, pour ce qu'il affermit, à l'instar d'un coin⁵⁶⁰.

Les variantes orthographiques, notamment au sein de l'*Encyclopédie*, feront l'objet d'un développement ultérieur (voir p. 278).

« Cunéiforme », « pyramidal » et « trapézoïde » chez Nysten

Si nous venons de voir que le terme « cunéiforme » était sujet à polysémie dans l'*Encyclopédie*, notre corpus montre qu'il l'est tout autant dans le *Dictionnaire de médecine* de Nysten (1814), couplé avec les termes « pyramidal » et « trapézoïde ». En premier lieu, notons que l'article 'TRAPÉZOÏDE' fait mention seule de l'os du carpe tel qu'il est nommé encore de nos jours (la *TA* le nomme *trapezoideum*, mais le terme *trapézoïde* reste courant dans les manuels et leçons d'anatomie) :

*TRAPÉZOÏDE, adj. trapezoides (même étymologie) ; qui ressemble à un trapèze. – Os trapézoïde (os multangulum minus) : c'est le second os de la seconde rangée du carpe. {...}*⁵⁶¹

Si l'article fait mention d'un synonyme en langue latine pour l'os référé (*os multangulum minus*), le *Dictionnaire de médecine* de Nysten ne confère pour autant pas d'entrée à cette lexie. Toutefois, à la consultation d'autres articles de ce même dictionnaire, l'on constate qu'un autre synonyme lui est conféré, celui-ci déjà employé à désigner un autre os. Tel est le cas de « pyramidal », qui fait ainsi référence à deux os distincts du carpe :

« {...} Enfin on a appelé os pyramidal tantôt le troisième os de la première rangée du carpe : c'est le cunéiforme ; tantôt le second os de la deuxième

559 GAFFIOT, *op. cit.*, p. 428.

560 L'on pourrait aussi y voir une analogie morphologique pour ce que cet os du crâne, à sa jonction avec le temporal, le frontal et le zygomatique, forme comme un coin. Toutefois, à considérer les justifications apportées à l'entrée dédiée à « sphénoïde », terme d'origine grecque sur lequel « cunéiforme » est calqué, il est peu probable que la sémantique impliquée ait été bousculée pour la seule raison que la langue source du terme usité ne soit pas la même, d'autant que l'entrée réservée à « cunéiforme » comme os du crâne ne fait que renvoyer à « sphénoïde », donc assurément que rien n'est à rajouter concernant l'os susdit.

561 NYSTEN, *op. cit.* (1814) p. 588.

« Errances terminologiques au sein des nomenclatures anatomiques des os »

*rangée du carpe : c'est le trapezoïde. »*⁵⁶²

Et l'article 'CUNÉIFORME' de référer à son tour à trois os distincts du corps humain, à savoir un os du crâne, le carpe dont nous venons de discourir ainsi que de trois des os de la région du tarse :

*CUNÉIFORME, adj. cuneiformis, qui a la forme d'un coin. Ce nom a été donné à plusieurs os, savoir {sic} : 1° à un os du crâne, plus connu sous le nom de sphénoïde ; 2° à un os du carpe appelé ainsi pyramidal ; 3° à trois os du tarse qui s'articulent en arrière avec le scaphoïde, et en devant avec les trois premiers os du métatarse : on distingue ceux-ci en premier, second et troisième, en comptant de deans en dehors.*⁵⁶³

« Scaphoïde » chez Diderot & D'Alembert, Nysten et Chaussier

Le dernier terme de notre corpus qui présente un cas d'homonymie ou de polysémie est « scaphoïde » dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, mais aussi dans le *Dictionnaire de médecine* de Nysten et les *Planches anatomiques* de Chaussier. Dans l'*Encyclopédie*, le terme d'anatomie renvoie, pour sa ressemblance avec une petite barque, tant à l'un des os du tarse qu'à un os du carpe.

SCAPHOÏDE, terme d'Anatomie, est un os du pié, qu'on appelle autrement naviculaire. Voyez Naviculaire.

*Ce mot est formé du mot σκάφη, barque, esquif, lequel vient de σκάπτω, creuser; parce qu'originellement les barques étoient faites de troncs d'arbres creusés, comme le sont encore les canots chez bien des peuples sauvages.*⁵⁶⁴

Encore une fois, cet ouvrage manque de justesse et n'intègre dans l'entrée dédiée à « Scaphoïde » que le sens lié aux os du tarse, et la mention d'un os ainsi nommé dans la région du poignet n'est faite que sous l'entrée « Carpe ».

CARPE, καρπός, s. m. (terme d'Anatomie.) Le poignet, ou la partie qui est

⁵⁶² *Ibidem.*, p. 497.

⁵⁶³ *Ibidem.*, p. 197.

⁵⁶⁴ DIDEROT & D'ALEMBERT (1765 e) p. 743.

Chapitre premier : polysémies et homonymies

entre la paume de la main & la partie inférieure de l'avant-bras. Voyez Planche Anat. & leur explication. Voyez aussi Main.

Le carpe est composé de huit os de figure & grosseur différentes, placés en deux rangs, quatre à chaque. Le premier rang s'articule avec les deux os de l'avant-bras, & le second avec les os du métacarpe. Ces os sont fortement liés ensemble par des ligamens qui viennent du radius, & par le ligament annulaire, par lequel passent les tendons qui font mouvoir les doigts. Quoique ce ligament passe pour être unique, il fournit une gaine à chaque tendon qu'il reçoit.

Les Arabes l'appellent rasceta, & les Latins quelquefois carpismus.

Les os du carpe sont le scaphoïde, le semi-lunaire, le telocïde, le pisiforme ou hors de rang, le trapese, le trapesoïde, le grand, & le crochu. Voyez Scaphoïde, &c.⁵⁶⁵

Dans les autres références que nous avons introduites, le terme renvoie aux mêmes os et les raisons de leur dénomination semblent les mêmes, alors fondées sur la ressemblance morphologique des os susdits avec une petite barque. Nysten propose par ailleurs la même alternative terminologique que l'*Encyclopédie* par la mention de l'équivalent latin à *scaphoïde* « *navicularia* » ou « *naviculaire* » :

SCAPHOÏDE, s. et adj. scaphoïdes, de σκάφη, nacelle, et d'εἶδος, forme, ressemblance. Les anatomistes ont appelé, à cause de leur forme, os scaphoïdes, ossa navicularia, deux petits os convexes d'un côté et concaves en sens opposé, placés l'un à la partie externe de la rangée anti-brachiale des os du carpe, l'autre à la rangée métatarsienne des os du tarse.⁵⁶⁶

Ainsi en va-t-il dans les travaux de Chaussier, lequel ajoute le synonyme « cotyloïde » pour désigner l'os du carpe uniquement :

Os scaphoïde du carpe (naviculaire, cotyloïde), le premier de la rangée supérieure du carpe.

⁵⁶⁵ DIDEROT & D'ALEMBERT, *op. cit.* (1752) p. 694.

⁵⁶⁶ NYSTEN, *op. cit.*, p. 526.

*Os scaphoïde ou naviculaire du pied, le troisième os du tarse.*⁵⁶⁷

Ces homonymies et polysémies intratextuelles réfèrent donc à des os présentant soit une analogie structurelle ou situationnelle (les os du bras et de la jambe, par exemple), soit une analogie morphologique (tel que nous venons de le voir, les scaphoïdes du carpe et du tarse). Ces occurrences sont moindres, toutefois présentes, et n'ont guère perduré au fil des siècles.

2. Les relations homonymiques en diachronie

Le second contexte dans lequel nous avons relevé des cas d'homonymies et de polysémie est le cadre diachronique ou intertextuel. Notre corpus en recense un moindre nombre. Il s'agit tantôt d'auteurs citant un de leurs prédécesseurs, que ce dernier fût anatomiste ou non, tantôt d'emplois de certains termes à « contre-courant » de ce qu'ont produit les discours anatomiques jusqu'alors, en quelque sorte des emplois hapactiques (dans notre corpus, du moins). L'historicité de la nomenclature des os est ainsi interrogée selon un angle particulier : si un os ou ensemble d'os avait d'ores et déjà été nommé d'une certaine façon, il apparaît saugrenu de citer cette mention sans s'inscrire dans sa continuité et plus encore de ne s'en pas justifier, ce qui est le cas pour les occurrences que nous avons relevées. Et quand bien même l'on trouve dans l'étymologie une explication à ces néologies, il apparaît peu efficace de détourner ainsi le sens de certains termes alors installés, sinon largement répandus, au profit d'os alors eux aussi déjà connus et nommés par les anatomistes.

« Αστραγαλος » {astragalos} chez Homère et Rufus d'Ephèse

L'astragale, en grec *αστραγαλος*, a longtemps désigné l'os talus (région des tarse) et ce dès les travaux de Rufus d'Ephèse :

« {...} καὶ ἔδτι τῆς μὲν μείζονος ὑπεροχῆς ὁ ἔσωθεν κόνδυλος • ὁ δὲ τῆς ἄλλης κρυπτόμενος σαρκὸς ἐπιφύσει • συνήρμωσται δὲ τῷ τῆς περόνης ἀπολήγοντι, ὃ καὶ ἐπιπροδὸν τὸν ἔξω κόνδυλον, ὡς ἔφαμεν, ἀποδείκνυσιν • ὅστε εἶναι τὸ μεταξὺ διάστημα τοῖν δυοῖν ὀστοῖν σιγματοειδές. – Ἐν ᾧ

567 CHAUSSIER, *op. cit.*, p. 47.

Chapitre premier : polysémies et homonymies

διαστήματι ὁ ἀστράγαλος ἔγκειται {...} »⁵⁶⁸

Toutefois, quelques pages en amont, Rufus confie que ce terme a été précédemment employé par le célèbre aède Homère, notamment dans *Illiade*, où il désigne non pas un des tarses mais les vertèbres :

« τῆς δὲ ρᾶχεως τὰ ὀστᾶ σφόνδυλοι • Ὀμηρος δὲ καὶ ἀστραγάλους αὐτὰ καλεῖ
{...} »⁵⁶⁹

Daremberg confère à ces os une ressemblance avec les dés à jouer (pas tels que nous les connaissons aujourd'hui, certes, mais plus semblables aux osselets du jeu éponyme, désuet de nos jours) du fait de l'irrégularité de leurs traits et des quatre faces qu'ils présentent (voir p. 224).

Et Rufus d'Ephèse d'ajouter que ce même terme est employé « vulgairement » (que l'on peut entendre comme « populairement ») pour désigner non pas un os mais la partie d'un os, à savoir la malléole externe de la fibula. Tel qu'il l'explique (voir le premier fragment cité plus haut), c'est l'intervalle entre les malléoles internes et externes (qu'il nomme « sigmoïde », pour sa ressemblance avec la lettre Σ sigma) qui reçoit l'astragale. Populairement, le mot a glissé par métonymie pour désigner cette région de l'articulation du pied :

« Ὑπέσταλται δὲ κατωτέρω • καὶ ἔστιν αὐτῆς τὸ πέρασ ὁ ἔξω κόνδυλος, ὃν
ἔνιοί φασι τῶν ιδιωτῶν ἀστράγαλον προσαγορεύεσθαι. »⁵⁷⁰

568 « {...} le condyle interne (*malléole interne*) appartient à la proéminence la plus grande ; le condyle formé par l'autre proéminence est caché par une couche de chair ; il s'unit à la partie descendante du péroné qui porte en saillie, comme nous l'avons dit (plus, l. 3-4), le condyle externe (*malléole externe*) ; il en résulte qu'il existe entre les deux os un intervalle en forme de sigma (*mortaise articulaire*). – Dans cet intervalle est logé l'*astragale* {...} ».

DAREMBERG & RUELLÉ, *op. cit.*, pp. 147-148. Texte et traduction.

569 « On appelle *sphondyles* (*vertèbres*) les os du rachis : Homère (Il. XXIV[sic]*, 466) les nomme aussi *astragales* (*dés*) {...} ».

*Il s'agit du chant XIV et non du chant XXIV.

Ibidem, pp. 192-193. Texte et traduction.

570 « Plus bas le péroné se porte en arrière ; son extrémité inférieure, au côté externe, se renfle en un condyle (*malléole externe*) que le vulgaire appelle *astragale*. ».

Ibidem, p. 192. Texte et traduction.

« Errances terminologiques au sein des nomenclatures anatomiques des os »

« Κνήμην » {knêmên} chez Hérophile et Rufus d'Ephèse

L'anatomiste grec emprunte également le terme *κνήμην* au médecin de l'Égypte ptolémaïque Hérophile. Celui-ci attribue le terme au *rayon*, soit ici la fibula, alors que Rufus préfère nommer ainsi l'os de la jambe voisin de ce dernier, à savoir le tibia.

« Ἡροφίλος δὲ καὶ τὴν κνήμην κερκίδα ὀνομαζέει. »⁵⁷¹

Rufus d'Ephèse nomme alors la fibula selon deux termes : *κερκίς* « rayon », ainsi qu'il nomme le radius du bras, et *περόνες* « péroné », tel que nous l'avons longtemps retenu et que nous l'appelons encore populairement.

« Coxa » chez Aurelius Cornelius Celse, Henri de Mondeville et André Vésale

La coxa dérive du grec *κοκκυγα* « coccyx » et se prête à désigner, par métonymie, divers os ou parties osseuses de la région pelvienne chez les anatomistes Celse, Mondeville et Vésale. Pour le latin Celse, ce terme désigne les os des hanches (pour rappel : l'ilium, l'ischion et le pubis) :

« *Ima vero spina in coxarum osse desidit : quod transversum longeque valentissimum, vulvamivesicam, rectum intestinum tuetur.* »⁵⁷²

Près d'un millénaire et demi plus tard, le médecin français Henri de Mondeville attribue à l'os non pas un référent dans la ceinture pelvienne mais qui y est toutefois rattaché, en l'occurrence l'os du fémur. De fait, il s'en justifie en précisant que l'os fait la jonction entre les hanches et le genou :

« *Coxa est pars illa, quae durat a junctura hanchae usque ad genu.* »⁵⁷³

Deux siècles plus tard, André Vésale resitue le terme à la région pelvienne, non pas au profit des hanches dans leur ensemble mais à l'un de leurs constituants : l'os ischium. Cet os, comme

571 « Hérophile nomme *rayon* la *cnêmé*. ».

Ibidem, p. 149. Texte et traduction.

572 « L'extrémité inférieure de l'épine s'enfonce dans l'os des hanches, qui est transversal, de beaucoup le plus puissant, et qui protège la matrice, la vessie et le rectum. ».

VEDRENES, *op. cit.* p. 566. Texte et traduction.

573 « La *cuisse* (coxa) est la partie qui s'étend de l'articulation de la hanche au genou. ».

PAGEL, *op. cit.*, p. 58, texte latin. Traduction in NICAISE, *op. cit.* (1893) p. 83.

nous avons pu en discourir dans le présent ouvrage, reçoit la tête du fémur dans la cavité articulaire nommée « acétabulum ». Le fragment de la *Fabrica* de Vésale ci-bas permet de situer précisément l'os dont il est question (et que Vésale appelle donc « *coxa* ») pour ce qu'il y parle du ligament sacro-épineux et du sacro-tubéral, lesquels s'accrochent à l'ischium :

« {...} quorum alterum ab elatiori sede coxedis {sic} ossis processu enasci docebitur, alterum ab elatiori sede appendicis, qua coxendicis os donari audies. »⁵⁷⁴

« Vertebra » chez Isidore de Séville

Tel que nous l'avons dit dans la partie précédente (voir p. 201), le terme « vertèbre » est issu du latin *vertebra*, forme substantive elle-même issue du verbe *vertō* « tourner, faire tourner ». C'est ce qui a valu aux vertèbres d'être ainsi nommées pour ce qu'elles sont – certes peu – mobiles (à l'exception de l'axis, la seconde vertèbre cervicale, qui est bien plus mobile que les autres). Cependant, Isidore de Séville préfère le terme d'ascendance grecque *spondilium* pour désigner les vertèbres et destine *vertebra* à désigner l'acétabulum :

« *In ipsis eni femora moventur – quorum concava vertebra vocant – qua in eis capita femorum vertuntur.* »⁵⁷⁵

Ce n'est toutefois pas la cavité de l'os ischium qui est sujette à un mouvement rotatoire mais bien la tête du fémur qu'elle reçoit. Par métonymie, *vertebra* désigne donc la cavité osseuse en laquelle l'os de la jambe pivote ou « se meut », plutôt que cet os lui-même ou seulement son chef supérieur. Sauf erreur de notre part, *vertebra* ne s'applique pas à l'articulation de l'épaule, ce qui eût été tout à fait admissible.

« Os basilare » chez Henri de Mondeville et Guy de Chauliac

Nous l'avons vu quelques pages en amont, le terme « basilare » renvoie à deux os différents

574 « {...} vous apprendrez que l'un a son insertion d'origine sur le processus épineux de l'os coxal, l'autre sur la face supérieure de l'appendice de l'os coxal. ».

Voir VESALE en sitographie, p. 84. Texte et traduction.

575 « En elles [acétabulum] se meuvent les fémurs – ce pourquoi on les appelle les vertèbres concaves – car les têtes des fémurs tournent en elles. ».

SAINT ISIDORE DE SEVILLE, *op. cit.*, p. 36. Traduction personnelle.

dans les pages de l'*Encyclopédie* : le sacrum et le sphénoïde. Quelques siècles plus tôt, Henri de Mondeville nommait « basilare » une autre partie du crâne, à savoir la partie inférieure de l'os occipital, que la *Terminologia Anatomica* appelle *pars basilaris ossis occipitalis* « partie basilaire de l'os occipital » :

« *Sub osse lande est os, scilicet basilare, durum, grossum, breve, quod est in medio perforatum, cujus foramen recte suppositum est et oppositum foramini ossis lande, et istud os basillare sustinet totum caput et immediate conjungitur cum primo colli spondili, ut postea patebit.* »⁵⁷⁶

Cela étant, son élève Guy de Chauliac emploie ce même terme mais non pas pour désigner cette partie de l'os occipital mais bien le sphénoïde (lequel Mondeville n'a pas nommé, pour ce qu'il ne l'a pas observé) :

« *Septimum os est paxillare feu basillare : quòd velut cuneus est, firmans & fuftinens omnia dicta offa supra palatum {...}* »⁵⁷⁷

De notre corpus, seul Mondeville considère la *pars basilaris ossis occipitalis* comme un os à part entière. La raison de cette nomination est à l'image de toutes les autres : si le sphénoïde affermit la voûte crânienne et que le sacrum sert de socle à la colonne vertébrale, la région inférieure de l'os occipital, recevant alors les premières vertèbres cervicales, sert de reposoir au crâne.

« Os femoris » chez Guy de Chauliac

Le dernier os concerné par l'homonymie intertextuelle est l'os du fémur, dit « os femoris » dans les travaux de Guy de Chauliac. Si l'on a toujours attribué cette lexie à l'os de la jambe (telle qu'attestée chez Celse et Isidore de Séville), il n'en est rien pour Guy de Chauliac qui nomme ledit os à l'instar de son maître Henri de Mondeville « coxa » et réserve « os femoris »

576 « Sous l'os occipital se trouve l'*os basilaire*, dur, épais, court, perforé dans son milieu ; ce trou est placé droit au-dessous du trou de l'occipital et lui est opposé. L'os basilaire soutient toute la tête, et s'articule immédiatement avec la première vertèbre du cou, comme on le verra plus bas. ».

PAGEL, *op. cit.*, p. 28, texte latin. Traduction in NICAISE, *op. cit.* (1893) p. 32.

577 « Le septième os est le paxillaire ou basilaire, qui est comme un coin qui affermit et soutient tous lesdits os au-dessus des os palatins. ».

DE CHAULIAC, *op. cit.*, p. 28. Traduction personnelle.

(non pas comme son maître, cette fois-ci) à l'os ischium, lequel reçoit la tête du fémur dans l'acétabulum :

« *Et licet reapse fit vnum os, tres tamen habet nomenclaturas : & ideo tria offa dicuntur ab aliquibus, fcilicet os ilij à parte fuperiori, os pectinis five pubis ab anteriori, os femoris in medio.* »⁵⁷⁸

Bien que ce phénomène soit moindrement répandu au sein des différentes nomenclatures anatomiques que nous consultons, celui-ci est toutefois présent, qu'il s'agisse d'homonymie ou de polysémie dans un même texte ou dans une rupture du continuum terminologique. Pour beaucoup, il s'agit d'hapax, de tentatives originales sinon d'égarements, de mauvaises lectures des œuvres des prédécesseurs. Du fait de la variété des exemples que nous avons recensés, tant en matière de langues, d'époques et de supports, on ne peut émettre de facteurs déterminants à l'homonymie et à la polysémie dans les nomenclatures des os. Les langues de spécialité se devant d'écarter toute forme d'errance terminologique, la *Terminologia Anatomica* propose aujourd'hui une nomenclature parfaitement mono-référentielle pour ce qu'aucun de ces termes ne se prête ni à la polysémie ni à quelque forme d'homonymie, et permet des échanges plus clairs et sans ambiguïté au sein de la communauté scientifique internationale. Toutefois, polysémie et homonymie ne sont pas les seules errances qui s'instillent dans les nomenclatures anatomiques, d'autres restent encore à discuter, qu'elles soient d'une ampleur moindre ou plus conséquente.

578 « Et bien qu'il s'agisse en réalité d'un seul os, les nomenclatures lui en confèrent trois : et donc certains nomment les trois os, à savoir l'os ilium sur la partie supérieure, l'os pectiné ou pubis à l'inférieure et l'os femoris au milieu. ».

DE CHAULIAC, *op. cit.*, p. 45. Traduction personnelle.

CHAPITRE DEUXIÈME

Les imprécisions terminologiques

Les « imprécisions terminologiques » regroupent dans le présent chapitre différentes manifestations de ce que nous avons recensé comme, d'une part, des cas de nominalisation imprécise (à savoir les os lexicalisés sous des formes souvent complexes et pour lesquels seul le contexte d'élocution donne parfois un indice d'identification) et d'autre part des imprécisions orthographiques. Bien qu'il s'agisse pour ces dernières de constater un écart selon la norme linguistique en vigueur (si norme il y a) au moment de leur itération, les nominalisations imprécises tiennent plutôt d'une appréhension moins formelle de la langue. Quoi qu'il en soit, ces imprécisions marquent les différentes nomenclatures et questionnent les notions de pertinence et de précision alors nécessaires à leur élaboration. Or, c'est la clarté des nomenclatures qui entretient la compréhension d'un art ou d'une science ainsi que le discours de cet art ou de cette science tenus par ses pratiquants et défenseurs, tel que le rappelle Guilbert⁵⁷⁹.

L'indexation des os dans le présent chapitre est différente de la méthode que nous avons jusque-là appliquée. De fait, pour la partie dédiée aux imprécisions terminologiques, nous ne référençons pas la lexie concernée comme vedette mais bien l'os dont il est question et l'auteur chez lequel l'os est imprécisément désigné. Concernant les errances orthographiques, nous

579 GUILBERT (1973).

avons placé en vedette les termes dont nous questionnons l'orthographe tels que nous les avons trouvés, toujours suivis des auteurs qui les emploient.

1. Nominalisations imprécises

Nous avons regroupés ici les termes des nomenclatures que nous avons estimé ne pas refléter avec rigueur ou justesse l'os auquel ils réfèrent. Ainsi que nous l'avons vu, une très grande majorité des termes relatifs aux noms des os est investie par un rapport analogique, lequel permet – dans la quasi totalité des cas – d'identifier précisément l'os désigné, sans quoi le rapport analogique ne serait que fantaisie futile. Or, les termes qui nous intéressent ici ne présentent pas de tel rapport, sinon ne sont pas lexicalisés en conséquence. Si une comparaison est dressée entre l'os et un référent extérieur, celle-ci n'occupe pas une place sémantique aussi déterminante que ce nous avons jusque-là observé.

L'acromion chez Aurelius Celse

L'acromion est une apophyse osseuse de la scapula jointe à la clavicule et participant à l'articulation du membre supérieur. Si aujourd'hui nous le considérons comme faisant partie de la scapula, cela n'a pas toujours été le cas, notamment dans les travaux du médecin latin Aurelius Cornelius Celse. Mais bien que ce dernier considère l'acromion comme un os à part entière, il ne lui confère pas de nom et se contente de l'identifier selon le terme « os » :

« At a summa costa paulo interius, quam ubi ea media est, os excrescit, ibi quidem tenue, procedens vero, quo propius lato scapularum ossi lit, ea plenius latiusque et paulum in exteriora curvatum, quod altera verticis parte modice intumescens, sustinet jugulum. »⁵⁸⁰

La traduction de la main de Jean-Alix Vedrenes reste fidèle au texte original en ne conférant pas de nom audit os. La note assignée à ce terme en tant que référant à l'acromion ne fait qu'avancer ce que nous avons dit plus haut :

580 « Un peu en dedans de la partie moyenne de la première côte, surgit un os, étroit en ce point, il est vrai, mais qui en se rapprochant de l'os large des épaules, devient plus épais, plus large, se courbe un peu en dehors, se renfle légèrement à son extrémité, et soutient la clavicule. ».

VEDRENES, *op. cit.*, p. 564. Texte et traduction.

« Errances terminologiques au sein des nomenclatures anatomiques des os »

« Acromion et épine de l'omoplate. Les anciens considéraient l'acromion comme un os distinct. »⁵⁸¹

L'imprécision est ici flagrante du fait que l'os n'est identifié que selon sa nature évidente de constituant du corps humain, sans indice ni de forme, ni de fonction ni d'emplacement, et désigné selon l'holonyme générique « os ».

Les métacarpes chez Aurelius Celse

Le membre supérieur fait l'objet de deux autres cas d'imprécision terminologique dans la nomenclature de Celse, lesquels concernent les métacarpes et les phalanges des doigts. Tout d'abord, les métacarpes ne sont pas nommés selon le terme que nous leur connaissons aujourd'hui ni par quelque équivalent latin, mais par la lexie complexe *recta quinque ossa* « cinq os droits » :

« *Verum ex manu duo exigui processus in sinum radii conjicitur. Tum ex altera parte recta quinque ossa, ad digitos tendentia, palmam explent.* »⁵⁸²

Si la traduction française adjoint (d'un point de vue grammatical) « dirigés vers les doigts » à la lexie complexe pour ce qu'aucune ponctuation ne sépare les deux syntagmes, le texte latin effectue cette séparation syntaxique et exclue donc « *ad digitos tendentia* ». La lexie désignant les métacarpes étant ainsi identifiée, il convient de dire que « cinq os droits » ne désigne pas optimalement lesdits os. De fait, si leur aspect rectiligne exprimé par « droits » ne fait que les catégoriser comme des os longs (à l'instar du radius, du tibia, etc), la mention de leur nombre apporte plus de précision à leur identification. Toutefois, cela ne les différencie guère des métatarses, qui sont tout autant et d'une forme similaire. Le syntagme adjoint « *ad digitos tendentia* » (« dirigés vers les doigts ») dont nous avons parlé plus haut permet seulement de les distinguer des métatarses, mais cette mention est exclue de la lexie complexe pour les raisons syntaxiques que nous avons évoquées plus haut.

581 *Ibidem*, p. 685. Note rattachée à "os".

582 « La main est pourvue à l'une de ses extrémités, de deux petites saillies qui s'enfoncent dans l'évidement du radius ; et à l'autre, de cinq os droits dirigés vers les doigts, qui forment la région palmaire. ».

Ibidem, p. 566. Texte et traduction.

Les phalanges des doigts chez Aurelius Celse

Pour ce qui est des phalanges, qui succèdent aux métacarpes dans l'agencement du membre supérieur, Celse n'en dresse qu'une description sommaire sans les nommer d'aucune sorte :

*« A quibus ipsi digiti oriuntur ; qui ex ossibus ternis constant : omniumque eadem ratio est. Interis os in vertice sinuantur, recipitque exterioris exiguum tuberculum ; nervique ea continent. »*⁵⁸³

Le médecin latin en dénombre trois assignées à chaque doigts, or le pouce n'en compte que deux (et l'on a vu précédemment qu'il lui reconnaissait un métacarpe, donc qu'il n'assimile pas faussement ce dernier aux phalanges de ce doigt). L'on ne pourrait non plus considérer les segments « *interis os* » et « *exterioris [os]* » pour les désigner proprement puisque celles-ci ne s'appliquent qu'en contexte de l'une par rapport à l'autre dans leur situation articulaire. Il ne s'agit pas, comme le fait la *Terminologia Anatomica*, de nommer les phalanges selon leur ordre depuis la jointure avec le métacarpe, mais bien des phalanges entre elles. Hormis que la plus interne ne peut être la phalange externe d'une précédente et vice versa pour la plus externe, aucune fixité terminologique n'est proposée par Celse concernant ces os.

Les vertèbres lombaires chez Aurelius Celse

La dernière imprécision que notre corpus a révélé dans les travaux de Celse concerne les vertèbres lombaires. S'il attribue aux cervicales et aux costales une identification claire par le biais d'une indice situationnel (voir ci-bas), il désigne les lombaires d'une façon moins méthodique, disons-le, plus approximative :

*« Caput autem spina excipit. Ea constat ex vertebris quatuor et viginti. Septem in cervice sunt, duodecim ad costas, reliquae quinque sunt proximae costis. »*⁵⁸⁴

583 « De ces os naissent les doigts, qui sont chacun composés de trois os, tous disposés de la même manière.

L'os intérieur, évidé au sommet, reçoit le petit tubercule de l'os extérieur, et ces os sont assujettis par des nerfs. ».

Supra. Texte et traduction.

584 « La tête repose sur l'épine dorsale. Celle-ci se compose de vingt-quatre vertèbres : sept cervicales, douze costales, et les cinq autres très-voisines des côtes. ».

Ibidem, p. 562. Texte et traduction.

Ainsi les cervicales sont dites « *in cervice* », les costales « *ad costas* », mais les lombaires « *proximae costis* », ce qui les différencie finalement peu des précédentes. Une mention plus rigoureuse sur leur position vis-à-vis des côtes eut évité cette imprécision, puisque d'une certaine façon les vertèbres costales sont elles-mêmes « proches des côtes », et les cervicales ne sont pas plus éloignées des côtes que ne le sont les lombaires. De fait, dans le contexte, l'on comprend bien que ces vertèbres proches des côtes ne sont ni les cervicales ni les costales puisque celles-ci ont été précédemment nommées.

Les os cunéiformes du tarse chez Guy de Chauliac et Ambroise Paré

Si les os du carpe ont fait l'objet d'une nominalisation tardive puisqu'elle n'intervint qu'au tournant de la Renaissance⁵⁸⁵, il n'en est pas autant des tarses. De fait, Celse et Rufus d'Ephèse nommaient dès les premiers siècles de notre ère le calcaneus (certes, celui-ci seulement), et Galien de les identifier tous au début du troisième siècle. Pour des raisons que nous avons expliquées dans notre partie consacrée à une brève de l'anatomie, les noms assignés à ces os ont été longtemps oubliés et n'ont ressurgi que plus d'un millénaire plus tard. Le maître à penser de Guy de Chauliac, Henri de Mondeville, ne s'est alors que peu intéressé à leur étude et résume sous le terme *talo* les os qui composent la partie postérieure du pied. Ce n'est pas le cas de Chauliac qui les nomme plus en détail, en empruntant *cahab* à la langue arabe pour désigner l'*os tali*, au latin *calcaneus* et *naviculare* pour les suivants et *grandinosum* pour le cuboïde. Toutefois, il laisse en reste les os cunéiformes qu'il élude sans peine :

« *Poft naviculare immediatè est fecundus ordo offium pedis, in quo sunt quatuor offa fatis curta : & vnum ipforum dicitur grandinosum, à parte exteriori versus paruum articulum.* »⁵⁸⁶

Nulle mention n'est ainsi faite de leur aspect ni de leur agencement ; rien qui n'eût aidé à les situer dans le pied ni à les reconnaître, si ce n'est qu'ils sont non loin d'un os que l'on appelle « grand » et qu'ils ne sont ni le *cahab*, ni aucun autre des os de cette région.

Il en va de même dans les travaux d'Ambroise Paré, alors contemporain de Vésale (lequel

585 En excluant le dénombrement qu'en a fait Vésale dans sa *Fabrica*.

586 « Immédiatement après le naviculaire se trouve la deuxième rangée des os du pied, en laquelle sont quatre os assez courts : et l'un d'eux est appelé *le grand* [cuboïde], articulé sur la paroi extérieure. ».

DE CHAULIAC, *op. cit.*, p. 49. Traduction personnelle.

nomme en détail lesdits os), qui élude leur description et nominalisation à la manière de Chauliac :

« Des sept os du Tarse, quatre sont nommés, et trois n'ont point de nom. »⁵⁸⁷

Rien qui n'aide donc à clairement identifier les trois os en question.

Les osselets de l'oreille chez André Vésale

Le dernier cas de nominalisation imprécise que nous avons relevé dans notre corpus concerne la nomenclature de Vésale, notamment la description qu'il fait des osselets de l'audition. Dans le détail qu'il joint aux illustrations qu'il a commandées pour nourrir sa *Fabrica*, Vésale paraphrase autour des osselets de l'oreille moyenne en les comparant à des outils d'artisanats. Si ces comparaisons seront retenues plus tard sous une forme lexicalisée plus simple (en l'occurrence par le biais de l'adjectivation), il n'en est rien ici :

« *Vnum auditus organi oficulum, malleolo afimilatam.* »⁵⁸⁸

« *Sedes orbicularem circum referens, cuius anteriori fedi alterum auditus organis oficulum committitur, quod incudi et molari denti comparatur [...]* »⁵⁸⁹

Les imprécisions terminologiques sont ainsi peu nombreuses et surtout recensées lors des premières mentions de certains os. À mesure que la connaissance anatomique s'affine, que les techniques se développent et que les tabous s'apaisent, ces imprécisions régressent et disparaissent. Telles que nous les avons présentées, celles-ci sont en plus grand nombre dans les textes des antiques, moindres au Moyen Âge (malgré les inexactitudes et vides

587 MALGAIGNE, *op. cit.* p. 302.

588 « Un des osselets de l'organe de l'audition, il ressemble à un petit marteau. »

Voir VESALE en sitographie, p. 34. Texte et traduction.

589 « Surface arrondie ressemblant à une sphère ; sur sa face antérieure est placé un autre osselet de l'organe de l'audition, comparable à une enclume et à une dent molaire [...] ».

Supra.

terminologiques), et fort rares à la Renaissance. Bien entendu, cela est à comprendre selon la composition de notre corpus. La fixité terminologique et l'évolution perpétuelle des nomenclatures induit que ces errances ne durent guère, et qu'en lisant ses prédécesseurs tout anatomiste perçoit un nouveau vide à combler, un os à distinguer d'un autre, un nom à attribuer à ce qui n'avait jusque-là pas été nommé.

2. Imprécisions orthographiques

La seconde manifestation d'imprécision terminologique que nous avons identifiée concerne les codes graphiques de la langue française. Nous ne retracerons pas son parcours historique, de la profusion des possibles avant que n'aient été dictées règles et remarques par Malherbe⁵⁹⁰ et Vaugelas⁵⁹¹ à la faveur du « bon usage du français » cher à l'Académie française, cela n'est pas le sujet du présent ouvrage. Toutefois, puisque toute erreur ou errance d'ordre orthographique se considère selon un référent que la majorité ou quelque instance qualifie de juste, nous nous sommes tenus à prendre comme témoin les dictionnaires de l'Académie française lorsque cela était possible, sinon de confronter d'autres sources textuelles contemporaines. Ainsi avons-nous écarté tout ce qui est antérieur à l'Académie. Peu d'occurrences ont ainsi échappé à ce filtre historique : trois, dont deux figures dans les volumes de l'*Encyclopédie* et la dernière dans les planches didactiques de Chaussier.

« Trapese » et « Trapesoïde » chez Diderot & D'Alembert

Si le dictionnaire est l'ouvrage en lequel on recense les mots tels que la norme a voulu les figer, la cohérence se doit être de mise dans l'ensemble de l'œuvre et assurer qu'un mot soit justement orthographié tant à l'entrée qui lui est dédiée qu'à toutes ses autres mentions. Tel que nous l'avons dit, l'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert fait défaut à cette doctrine, à commencer par le doublet « trapèze » et « trapézoïde » que l'on retrouve tantôt ainsi

590 Qui épura la langue de nombreux archaïsmes, néologismes et régionalismes, au profit du français courant et du parler de Paris.

591 Qui, bien que se justifiant de n'émettre que des remarques sur la langue et non des lois ou quelques injonctions, intima un « bon usage » qu'il distingue de l'usage courant : « *Mon deffein n'est pas de reformer nostre langue, ny d'abolir des mots, ny d'en faire, mais feulement de monfrer le bon ufage de ceux qui font faits, et s'il est douteux ou inconnu, de l'efclaircir, et de le faire connoifre.* ».

FAVRE DE VAUGELAS (1647) préface non paginée.

Chapitre deuxième : imprécisions terminologiques

orthographiés, tantôt sans accent et le « z » cédant à un « s » : « trapese » et « trapesoïde ». À l'article 'CARPE', on les retrouve transcrits comme suit :

« {...} Les os du carpe sont le scaphoïde, le semi-lunaire, le telocïde, le pisiforme ou hors de rang, le trapese, le trapesoïde, le grand, & le crochu. Voyez Scaphoïde, &c. (L) »⁵⁹²

Sous cette graphie, l'on ne trouve nulle entrée assignée à ces os, toutefois on leur en reconnaît une sous l'orthographe aujourd'hui conservée :

TRAPÈZE, nom qu'on donne en Anatomie¹ à un muscle de l'omoplate ; on l'appelle trapèze à cause de sa vraisemblance avec la figure géométrique de ce nom. Voyez nos Planches d'Anatomie & leur explication. Voyez aussi Omoplate.

Les fibres de ce muscle ont différentes insertions & différentes actions. Il vient de la partie inférieure de l'occipital, du ligament cervical, des apophyses épineuses de la dernière vertèbre du col, des huit, quelquefois dix & même douze des vertèbres du dos, & s'insère à la levre supérieure de l'épine de l'omoplate tout-au-tour du rebord postérieur de l'acromion & de la portion humérale de la clavicule. Voyez Occipital, Vertèbre, &c.

Trapèze est aussi le nom que l'on a donné au premier des os du second rang du carpe. Voyez Carpe.

Cet os a une éminence & un sinus à sa face interne ; il a quatre faces articulaires par lesquelles il est articulé avec l'os scaphoïde, avec la première phalange du pouce, avec l'os du métacarpe qui soutient l'index, & avec la trapézoïde. Voyez Trapézoïde, &c.⁵⁹³

TRAPEZOÏDE, en Anatomie¹, nom du second os du second rang du carpe, lequel est articulé avec l'os scaphoïde, avec le second os du métacarpe, avec le trapèze & avec le grang ; sa pointe est tournée en-dedans de la main. On

592 DIDEROT & D'ALEMBERT, *op. cit.* (1752) p. 694.

593 DIDEROT & D'ALEMBERT, *op. cit.* (1765 g) p. 565.

« Errances terminologiques au sein des nomenclatures anatomiques des os »

*le nomme aussi pyramidal.*⁵⁹⁴

L'entrée 'TRAPÈZE' renvoie ainsi à 'CARPE' où le mot n'est pas – comme nous l'avons vu – proprement cité en cet état. Cette hésitation entre les deux orthographes n'est toutefois pas inhérente à l'*Encyclopédie*. De fait, le *Dictionnaire Universel* d'Antoine Furetière, alors antérieur d'un peu moins d'un siècle, intègre pour sa part les entrées 'TRAPESE' et 'TRAPESOÏDE' :

TRAPESE f. m. Terme de Geometrie. C'est une figure quadrangulaire, qui a deux de ses costez compofez de lignes paralleles, & les deux angles égaux fur la bafe.

TRAPESE, en termes de Medecine, fe dit d'un mufcle qui fert au mouvement de l'épaule. On l'appelle autrement capuchon, parce qu'il reffemble à un froc de Moine.

*TRAPESOÏDE. f. m. C'est une figure quadrangulaire, qui n'a ni les angles, ni les costez égaux, ni aucun des costez paralleles.*⁵⁹⁵

Certes, il n'est pas question ici de désigner les os du tarse, mais cela est sans incidence sur l'orthographe, les os étant nommés selon leur ressemblance à la figure de géométrie. Mais inversement à Diderot et d'Alembert, Furetière écrit l'un des deux mots sous une orthographe différente⁵⁹⁶ :

*CENTRE, fe dit auffi dans les figures polygones du point où fe coupent leurs diagonales, quoy qu'il ne foit pas également éloigné des extremités, comme dans les quarrés longs, les trapezes hexagones, &c.*⁵⁹⁷

TETRAGON. {sic} adj. m. & f. Terme de Geometrie. Qui a quatre angles. Un quarr {sic}, un parallelogramme, un rhombe, un trapeze, font des figures

594 *Supra*.

595 FURETIERE (1690 a) p. 728.

596 Nous n'avons pas trouvé d'autre occurrence pour « trapesoïde » ou « trapezoïde ».

597 FURETIERE (1690 b) p. 413.

Chapitre deuxième : imprécisions terminologiques

tetagrone {sic}.⁵⁹⁸

Là encore se pose la question de laquelle des deux acceptions répond à la norme, si norme il y a. Quelques décennies avant la publication du dictionnaire de Furetière paraît le traité *La Logique ou l'Art de penser* où il est notamment question de géométrie et dont la première édition recense « trapèze » écrit comme suit :

« {...} & le quadrilatere qui est vn genre au regard du parallelograme & du trapefe, est vne espece au regard de la figure. »⁵⁹⁹

Néanmoins, deux années plus tard paraît une nouvelle édition de ce traité de logique. Dans la préface de cette réédition, les auteurs confient avoir pris note des retours de leurs lecteurs et avoir corrigé quelques fautes et expressions impropres au bon usage :

« On a fait néanmoins ce qu'on a pu : Et l'on a ajouté, retranché & corrigé plusieurs choses fuivant les pensées de ceux qui ont eu la bôté de faire fçavoir ce qu'il y trouvoient à redire.

Et premierement pour le langage, on a fuiuy prefque en tout les avis de deux perfonnes qui se font donnez la peine de remarquer quelque fautes qui s'y estoient gliffées par mégarde, & certaines expreffions qu'ils ne croyaient pas estre du bon usage. »⁶⁰⁰

C'est ainsi que, quelques dizaines de pages plus avant, le « trapefe » de la première édition est corrigé en « trapeze » :

« {...} & le quadrilatere qui est vn genre au regard du parallelograme & du trapeze, est vne espece au regard de la figure. »⁶⁰¹

La faute semble donc courante depuis au moins la deuxième moitié du XVII^{ème} siècle et persiste jusqu'à l'*Encyclopédie*. Afin de référer au « bon usage » alors invoqué dans la réédition de *La Logique ou l'Art de penser* et de trancher définitivement cette question d'ordre orthographique, nous avons consulté le *Dictionnaire de l'Académie française*, dont la

598 FURETIERE, *op. cit.* (1690 a) p. 675.

599 ARNAULD & NICOLE (1662) p. 64.

600 ARNAULD & NICOLE (1664) p. 24.

601 *Ibidem*, p. 71.

« Errances terminologiques au sein des nomenclatures anatomiques des os »

première édition de 1694 est contemporaine de Furetière, à peine postérieure au traité de logique cité précédemment, et bien antérieure à l'*Encyclopédie*. Toutefois, la préface de l'ouvrage nous confie que seuls les termes courants y sont collationnés, excluant donc – entre autres – les termes de géométrie :

« L'Académie en banissant de son Dictionnaire les termes des Arts & des Sciences, n'a pas cru devoir étendre cette exclusion jusques sur ceux qui sont devenus fort communs, ou qui ayant passé dans le discours ordinaire, ont formé des façons de parler figurées {...} »⁶⁰²

C'est aussi selon une forte doctrine conservationniste que l'Académie stipule n'employer que « l'ancienne orthographe », celle des gens de lettres, et d'écarter alors toutes les formulations fantaisistes et inventées :

« L'Académie s'est attachée à l'ancienne Orthographe recüe parmi tous les gens de lettres, parce qu'elle ayde à faire connoître l'Origine des mots. C'est pourquoy elle a cru ne devoir pas autoriser le retranchement que des Particuliers, & principalement les Imprimeurs ont fait de quelques lettres, à la place desquelles ils ont introduit certains figures qu'ils ont inventées, parce que ce retranchement ôte tous les vestiges de l'Analogie & des rapports qui sont entre les mots qui viennent du Latin ou de quelque autre Langue. Ainfi elle a écrit les mots Corps, Temps, avec un P, & les mots Teste, et Honneste avec une S, pour faire voir qu'ils viennent du Latin Tempus, Corpus, Testa, Honestus. Et si un mesme mot se trouve écrit dans le Dictionnaire de deux manieres différentes, celle dont il sera écrit en lettres Capitales au commencement de l'Article est la seule que l'Académie approuve. »⁶⁰³

Thomas Corneille, alors membre de l'Académie, fait paraître la même année le *Dictionnaire des arts et des sciences* œuvre en deux tomes qui compile ainsi les termes écartés du *Dictionnaire de l'Académie française*. Étant publié par un de ses membres, l'on peut attendre que ce dictionnaire suive les préceptes instillés par l'Académie au nom du « bon usage » d'une langue française des lettres et des lettrés. Toutefois, la préface de ce *Dictionnaire des arts et*

602 ACADEMIE FRANÇAISE (1694) préface (non paginée).

603 *Supra*.

Chapitre deuxième : imprécisions terminologiques

des sciences ergote essentiellement sur la quantité de fautes qui se sont glissées dans l'ouvrage du fait de l'ignorance linguistique de son auteur :

« On feroit trop long si on rapportoit les autres fautes qu'on a remarquées dans cet Ouvrage [...] »⁶⁰⁴

Ce dictionnaire intègre donc au titre de terme de géométrie « trapèze » et « trapézoïde » sous l'orthographe qu'on leur connaît aujourd'hui (l'accentuation n'étant pas faite sur les lettres capitales, nous ne nous prononcerons pas là-dessus). Malgré le laïus concernant la qualité orthographique prononcé en préface, l'on peut s'assurer que la transcription du ζ « zeta » grec en « z » latin ne soit en rien problématique et nettement plus conforme au « s », même si le rendu phonétique est le même (à savoir le son /z/) :

TRAPEZE. f. f. Terme de Geometrie. Figure irreguliere enfermée par quatre lignes droites, dont deux coftez oppofez font paralleles & inégaux, & les deux autres égaux. Ce mot vien du Grec τράπεζα, Table.

*TRAPEZOIDE. f. m. Figure quadrilatere irreguliere, qui n'a ny les angles ny les coftez égaux, ny aucun des coftez paralleles.*⁶⁰⁵

L'Académie confirmera cette orthographe dans le *Nouveau Dictionnaire de l'Académie française*, soit la deuxième édition de son dictionnaire, en l'année 1718. Bien que les termes des arts, métiers et des sciences n'y soient toujours pas intégrés, l'on retrouve à l'article 'FIGURE' quelques lignes concernant les figures de géométrie, dont le trapèze (le trapézoïde n'étant nullement mentionné) :

« On appelle, Figures de Mathematique. L'espace renfermé dans les lignes que tracent les Mathematiciens sur un plan pour faire leurs demonstrations. Figure carrée. figure triangulaire. figure circulaire. le Trapeze est une figure de Mathematique. faire une figure de Mathematique. Il se dit auffi des lignes mefmes. La ligne Spirale & la Cicloïde font des figures de Mathematique. »⁶⁰⁶

604 CORNEILLE (1694 a) préface (non paginée).

Un plus grand extrait de la préface se trouve à l'annexe 33, p. 64 du second volume du présent travail.

605 CORNEILLE (1694 b) p. 514.

606 ACADEMIE FRANÇAISE (1718) p. 661.

Certes, nous n'avons pas recueilli de référence officielle contemporaine de l'*Encyclopédie*, néanmoins l'Académie recense bien les termes « trapèze » et « trapézoïde » conforme à son étymologie dans ses différents dictionnaires, et si l'hésitation entre les deux graphies « s » et « z » a fait l'objet d'une correction dans certains ouvrages, ceux-ci étaient bien antérieurs aux travaux de Diderot et D'Alembert. À l'instar des *Dictionnaire de l'Académie française*, la graphie employée dans l'entrée correspondante est celle qui prévaut à la norme, quelle que soit la raison de l'emploi d'une graphie différente ailleurs dans l'ouvrage.

« Astragal » chez Diderot et D'Alembert

Le deuxième cas d'errance orthographique que nous avons relevé concerne également les volumes de l'*Encyclopédie*, notamment l'os du tarse que l'on nomme *astragale*. De fait, dans les volumes d'entrées, l'os est orthographié avec un « e » final, tant à son entrée assignée que lorsqu'il est mentionné ailleurs (à l'article 'TARSE' par exemple) :

*ASTRAGALE, ἀστράγαλος, en Anatomie I, est un os du tarse, qui a une éminence convexe, articulée par ginglyme avec le tibia. L'astragale est le plus supérieur de tous les os du tarse. Voyez Tarse.*⁶⁰⁷

TARSE, s. m. en Anatomie I, est ce qu'on appelle communément le cou du pié. C'est le commencement du pié, ou l'espace qui est entre la cheville du pié & le corps du pié, qu'on appelle métatarse. Voyez Pied & Métatarse.

*Le tarse répond au carpe ou poignet de la main. Il est composé de sept os, dont le premier est appelé astragale, & par les Latins, talus & os balistæ. (Voyez Astragale) [...]*⁶⁰⁸

Toutefois, en consultant les volumes de planches, notamment le premier (en lequel se trouvent les planches d'anatomie), alors parus une dizaine d'années après le premier volume d'entrées (où l'on retrouve l'article 'ASTRAGALE') et quelques années avant le volume quinze (où l'on recense l'article 'TARSE'), l'os est écrit à chacune de ses occurrences sans « e » final :

607 DIDEROT & D'ALEMBERT (1751) p. 777.

608 DIDEROT & D'ALEMBERT (1765 f) p. 918.

Chapitre deuxième : imprécisions terminologiques

« 38 le tarse. + l'astragal. ≠ le calcaneum. # le naviculaire. □ les trois cunéiformes. »⁶⁰⁹

Dans le premier volume d'entrées, l'on retrouve pareille mention à l'article 'ANATOMIE' (p. 416a), s'agissant alors du même descriptif que dans le volume de planches. Possiblement, une coquille ce serait glissée à cet extrait, celui-ci ensuite repris pour les volumes de planches dix années plus tard, comprenant ainsi ladite coquille, certes par trois fois et sur trois pages à la suite.

« Coccix » chez François Chaussier

De toutes les nomenclatures que nous avons consultées, seule une d'entre elles (celle de François Chaussier dans ses *Planches anatomiques* de 1823) orthographie l'os le plus bas de la colonne vertébrale « coccix ». Dans la graphie qu'on lui connaît encore aujourd'hui, le « y » apparaît comme une lettre étymologique, témoin du upsilon et de l'emprunt du mot *κοκκυξ* à la langue grecque via le latin. Certes, la prononciation des voyelles « i » et « y » est identique dans beaucoup de contextes, toutefois la langue étant en constante évolution et réformation, l'on peut se demander si cette variation graphique tient moins de la coquille que d'une véritable intention linguistique propre à son époque.

Tout d'abord, notons que la sixième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*⁶¹⁰ datée de 1835 fixe le terme « coccyx », orthographié avec le « y » étymologique et que cela ne change pas ultérieurement, ni dans les rééditions de ce dictionnaire ni dans les nomenclatures d'anatomie du XIX^{ème} siècle que nous avons recueillies, à savoir : le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales* d'Amédée Dechambre (1864-1889) et la première édition des *Basileus Nomina Anatomica* (1895). À cet égard, la graphie qu'emploie Chaussier apparaît fautive. Toutefois les éditions antérieures du *Dictionnaire de l'Académie française*, notamment la quatrième⁶¹¹ et la cinquième⁶¹², intègrent le terme sous la même graphie que Chaussier, soit « coccix ».

609 DIDEROT & D'ALEMBERT (1762) p. 1 description de la planche I ; p. 2 description de la planche III & p. 3 description de la planche IV.

610 ACADEMIE FRANÇAISE (1835) p. 333.

611 ACADEMIE FRANÇAISE (1762) p. 322.

612 ACADEMIE FRANÇAISE (1798) p. 255.

« Errances terminologiques au sein des nomenclatures anatomiques des os »

La quatrième édition étant le lieu de la première intégration de « coccix » dans les dictionnaires de l'Académie, sa préface nous renseigne quelque peu sur les motivations attenantes à son orthographe :

« D'autres raifons introduifent auffi divers changemens dans l'orthographe. Si l'ignorance & la pareffe mettent quelquefois en vogue certaines manières d'écrire, quelquefois c'est la raifon qui les établit. On les adopte, foit pour adoucir la prononciation de quelque mot, foit afin de n'être pas réduit à fe fervir d'un même caractère pour exprimer des fons différens, ou de caractères différens pour exprimer le même fon. »⁶¹³

« Nous avons encore mis, comme dans l'Édition précédente, un I fimple à la place de l'Y, partout où il ne tient pas la place d'un double I, ou ne fert pas à conferver la trace de l'étymologie. Ainfi nous écrivons Foi, Loi, Roi, etc. avec un I fimple ; Royaume, Moyen, Voyez, etc. avec un Y, qui tient la place du double I ; Physique, Synode, etc. avec un Y, qui ne fert qu'à marquer l'étymologie. Si l'on ne trouve pas une entière uniformité dans ces retranchemens, fi nous avons laiffé dans quelques mots la lettre fuperflue que nous avons ôtée dans d'autres, c'est que l'ufage le plus commun ne nous permettoit pas de la fupprimer. »⁶¹⁴

Cette quatrième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* affirme donc se conformer autant que possible à l'étymologie qu'aux principes phonétiques de « i » simple et double, et aussi bien à l'usage commun des mots qu'il collationne et ordonne. Mais, si nous avons auparavant employé l'argument par l'étymologie pour légitimer « coccyx », il semblerait que l'usage l'ait ici emporté, puisque la littérature scientifique de cette époque ne manque pas non plus d'exemples pour illustrer l'emploi de la graphie « coccix ». Quand bien même il est écrit avec un « y » étymologique dans les pages de l'*Encyclopédie*, ce n'est pas le cas dans d'autres travaux de Denis Diderot parus entre les deux éditions du *Dictionnaire* de l'Académie que nous venons de mentionner (la quatrième et la cinquième, parues respectivement en 1762 et en 1798) :

613 ACADEMIE FRANÇAISE, *op. cit.*, (1762), p. vi.

614 *Ibidem*, p. vii.

Chapitre deuxième : imprécisions terminologiques

« Le sphincter externe est un muscle propre à cette partie, il est large, charnu, et composé de deux plans de fibres demi-elliptiques, se croisant vers le coccix et les parties génitales. »⁶¹⁵

Quelques années auparavant, Diderot usait du même mot dans un roman libertin anonyme :

« {...} il tire de sa poche un ruban couleur de rose pâle ; avec le pouce de sa main gauche, il fixe un bout à la pointe du coccix {...} »⁶¹⁶

La même année que paraît la quatrième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, le philosophe naturaliste genevois Charles Bonnet témoigne encore de l'usage tout à fait répandu de « coccix » dans ses travaux :

« Mais, en retranchant la queue au mâle, on ne lui retranche pas la partie des organes de la génération que je suppose correspondre au coccix. »⁶¹⁷

Enfin, dès le début du siècle suivant, l'on trouve une autre mention de « coccix » dans les travaux d'anatomie de Georges Cuvier :

« Enfin les os de la queue ou du coccix sont fermement attachés à l'os sacrum par des capsules articulaires et des ligaments qui les revêtent entièrement. »⁶¹⁸

Ainsi, si le terme usité par Chaussier apparaît comme fautif par la comparaison des autres éléments de notre corpus, force est de constater que, pour l'époque, la graphie « coccix » n'avait rien d'une coquille, bien au contraire.

Aussi rares que sont ces imprécisions terminologiques, qu'il s'agisse de soucis de nominalisation ou d'orthographe, celles-ci n'ont jamais perduré et ne sont le fruit que de leur époque. Toutes les nomenclatures, l'une après l'autre, n'ont eu de cesse de reprendre et d'augmenter ce que les précédentes avaient établi, nommant des os qui étaient alors demeurés

615 DIDEROT (1964) p. 155.

616 DIDEROT (1748) p. 45.

617 BONNET (1779) p. 461.

618 CUVIER (1805) p. 341.

« Errances terminologiques au sein des nomenclatures anatomiques des os »

cachés ou omis, ajustant et révisant la connaissance anatomique à force de dissection, de mesures et de moyens toujours grandissant. Il n'est aucun écueil de la sorte qui ait vivement perduré, la priorité étant, pour une nomenclature scientifique, toujours réservée à la rigueur et la justesse.

CHAPITRE TROISIÈME

Les asymétries et discontinuités représentatives dans les ouvrages lexicographiques

Ce dernier chapitre concerne exclusivement les ouvrages lexicographiques que comprend notre corpus, à savoir : l'*Encyclopédie* de Denis Diderot et Charles D'Alembert (1751-1772), le *Dictionnaire de médecine, et des sciences accessoires à la médecine* de Pierre-Hubert Nysten (1814) et le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales* (1864-1889) d'Amédée Dechambre. En continuation de ce que nous avons présenté dans l'introduction de la partie précédente et en introduction générale de notre travail, le choix de ces œuvres tient du critère de représentativité. Non pas d'exhaustivité, puisque les dictionnaires et encyclopédies sont pléthores du XVIII^{ème} au XIX^{ème} siècle et qu'il eut été trop conséquent (et assurément peu pertinent) d'en collationner davantage. La représentativité s'exprime ici par la variété des ouvrages que nous avons choisis : une encyclopédie générale, un dictionnaire de spécialité et un dictionnaire encyclopédique de spécialité. Certes, les différences sont nombreuses entre ces outils lexicographiques, tant du point de vue macrostructurel que microstructurel⁶¹⁹, mais il nous intéresse moins ici d'étudier le discours que ces derniers tiennent sur notre corpus de recherche que notre corpus lui-même. Seules les nomenclatures qui y sont dressées auront donc retenu notre attention, notamment les errances dans le

619 PRUVOST (1999-2000) pp. 277-278.

traitement lexicographique opéré dans ces dictionnaires de mots et de choses⁶²⁰.

Quel que soit l'ethos des auteurs de ces recueils alphabétisés ou le public auquel ils ont dédié ces derniers, force est d'admettre que le discours (la microstructure, donc) est l'élément le plus sensible à la variation d'un ouvrage à l'autre parmi les trois que nous avons retenus. De fait, on ne peut attendre d'une encyclopédie générale qu'elle nourrisse d'autant d'informations et de détails un item du domaine médical que ne le doit une encyclopédie spécialisée.

Par exemple, s'agissant ni plus ni moins d'un dictionnaire, le *Dictionnaire de médecine* de Nysten expédie en quelques lignes l'article consacré au crâne et n'en rappelle que l'étymologie et le sens global, à savoir sa fonction, son emplacement et son aspect :

*CRANE, s. m. cranium, calva, calvaria en grec κρανίον, de κρανος, casque, ou de κάρηνον, tête ; le test de l'animal, l'assemblage des os qui renferment le cerveau et le garantissent comme un casque.*⁶²¹

L'*Encyclopédie* donne quant à elle son lot de détails au sujet de la boîte crânienne et lui consacre trois entrées distinctes : la première, générale, relative au domaine anatomique, une deuxième dédiée à ses blessures (donc au domaine chirurgical) et une troisième au domaine des matières médicales, le tout courant de la fin de la page 430 au milieu de la page 433 du quatrième volume⁶²². L'article 'ANATOMIE' rappelle ainsi les informations générale sur cette partie du corps en détaillant ces os (nombre, nature et noms), ce qu'ils contiennent (dure-mère, système cérébral), leurs sutures et foramen, ainsi que ses variations chez l'enfant ou certains sujets adultes, cela à grand renfort d'anecdotes parfois personnelles de l'auteur de l'article M. le Chevalier DE JAUCOURT. Toutefois, si beaucoup de ce que contient l'article s'inscrit dans les domaines de connaissances des métiers du corps humain, d'autres sont pour le mieux – tel que nous l'avons dit – proprement anecdotiques.

Pour ce qui est du *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales* d'Amédée Dechambre, l'article 'CRÂNE' s'étend sur deux-cent-soixante-deux pages⁶²³ et collationne ainsi une vaste connaissance à son sujet, notamment en anatomie descriptive et chirurgicale, concernant le

620 QUEMADA (1968) pp. 76-77.

621 NYSTEN (1814) p. 188.

622 DIDEROT & D'ALEMBERT, *op. cit.* (1754).

623 DECHAMBRE (1879 a) pp. 379-641.

« *Chapitre troisième : Les asymétries et discontinuités représentatives dans les ouvrages
lexicographiques* »

développement et l'évolution de ces constituants, selon le regard de l'anatomie comparée et enfin en anatomie philosophique, et cela à grand renfort d'illustrations.

L'on peut considérer que la notion de nomenclature anatomique ne se prête pas parfaitement à l'objectif premier du dictionnaire ou de l'encyclopédie (dont le but est de collationner les mots employés par les locuteurs et non d'imposer l'emploi de certains termes au détriment d'autres). Si la série de volumes de Dechambre s'en trouve moindrement concernée, le dictionnaire de Nysten et l'*Encyclopédie* sont quant à eux plus largement enclins à admettre et indexer un voire plusieurs synonymes pour certains os. Certes, si ceux-là sont effectivement usités par les anatomistes de leur temps, alors les lexicographes n'ont fait que donner la même lumière à chacun de ces termes sans effectuer de sélection en faveur du plus populaire, mais cela implique également que la nomenclature dressée dans ces ouvrages compte de nombreuses entités lexicales et variables pour désigner un simple os – ce qui diverge de la notion d'efficacité de laquelle toute nomenclature doit répondre.

Quelle que soit la nature de ces ouvrages et des subtilités attenantes à leur conception, nous avons relevé plusieurs manifestations d'errances terminologiques lors de leur consultation. Celles-ci s'articulent autour de trois points : en premier lieu, les entrées vides (à savoir les entrées lexicographiques attestant d'un terme dans la nomenclature du dictionnaire mais pour lesquelles aucune donnée n'est présentée) ensuite les termes fantômes (soit ceux que le dictionnaire mentionne sans pour autant lui réserver d'entrée propre) enfin, et ne concernant que l'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert, les discontinuités entre les volumes d'entrées et les volumes de planches.

1. Les entrées vides dans le *Dictionnaire encyclopédique* de Dechambre

Nous avons songé à nommer « vides lexicographiques » les manifestations que nous allons présenter, mais c'eut été suggérer que les termes n'eussent en aucun cas été représentés dans les ouvrages concernés, ce qui n'est pas exactement le cas. Cette partie concerne les os pour lesquels une entrée a été consacrée mais ladite entrée ne servant que de renvoi à une autre. Tel est ce que nous avons relevé massivement (et exclusivement) dans le dictionnaire encyclopédique d'Amédée Dechambre.

Deux cas se dégagent principalement. Dans le premier cas, l'entrée donne une information lacunaire sur l'os référé puis renvoie le lecteur à une entrée complémentaire, s'agissant souvent de son méronyme. Par exemple :

PARIÉTAL. *Os pariétal*, un des os du crâne (*Voy.* CRANE). Suture pariétale (*Voy.* CRANE).⁶²⁴

Dans le second cas, l'entrée est complètement vide, à l'exception du renvoi vers le méronyme, alors plus substitutive que complémentaire. Par exemple :

FRONTAL. (*Os*). *Voy.* CRANE.⁶²⁵

Ce phénomène concerne vingt-quatre des soixante-neuf termes que nous avons retenus comme la nomenclature des os dressée par Dechambre (soit 34,78% de cette dernière). Il s'agit majoritairement des os du crâne, de la face, des carpes et des tarses. Dans la plupart des cas, l'entrée est mise en forme selon le deuxième exemple que nous avons cité plus haut. Cela n'est pour autant pas uniforme et certains os bénéficient d'un développement indépendant, aussi les renvois ne sont-ils pas toujours parfaitement cohérents.

1.1. Concernant les os du crâne, de la face et de l'audition

En effet, « frontal », « occipital », « pariétal », « temporal » et « ethmoïde » ne comptent guère qu'un renvoi à l'article « crâne » en lequel ils sont vastement décrits. Exception faite de « pariétal » que nous avons cité précédemment et dont l'entrée est – certes peu – rédigée, et de « occipital » qui compte un second renvoi, celui-ci à « basilaire », du fait de l'apophyse basilaire. Mais contrairement à tous ces os, « sphénoïde » voit son entrée plus conséquemment enflée de détails et informations au sujet de l'os auquel il réfère, non sans renvoyer lui aussi à l'article 'CRÂNE'. Cette asymétrie ne prend racine en aucun fondement exprimé par l'un des auteurs, et il n'y a guère matière à développer de discours plus considérable sur cet os que sur les autres, qui plus est hors de l'article 'CRÂNE', d'autant que « sphénoïde » y occupe une place respectable qu'un paragraphe de plus n'eut pas encombré.

624 DECHAMBRE (1885) p. 186.

625 DECHAMBRE (1880 a) p. 231.

« Chapitre troisième : Les asymétries et discontinuités représentatives dans les ouvrages
lexicographiques »

L'intention onomasiologique de ce dictionnaire encyclopédique – pour ce qu'il développe notamment les constituants dans l'entrée consacrée à la partie du corps attenante – n'est pas ainsi pas uniformément respectée. Cela ne transparaît pas seulement à l'étude des os du crâne. De fait, l'on remarque que l'article 'VOMER' renvoie à l'article 'FACE' mais que les « os nasaux » et les « cornets nasaux » renvoient quant à eux à 'NEZ'. Pourtant le vomer est un os interne – certes de la face – mais pas moins situé dans la cavité nasale puisqu'il participe à la séparation des conduits nasaux. Aussi les autres os de la face, à savoir les os malaïres et maxillaires, ne comptent aucun renvoi vers l'article 'FACE' où ils sont pourtant développés. Les entrées propres à ces os sont par ailleurs fortement détaillées, à l'image de « sphénoïde », et donc tout à fait indépendantes de leur méronyme (et « vomer » de compter parmi ce que nous avons présenté comme les « entrées vides »).

Enfin concernant le chef du corps humain, les osselets de l'audition souffrent des mêmes asymétries dont nous avons jusqu'alors discoursu. Des quatre os recensés, le lenticulaire⁶²⁶ ne jouit pas d'une entrée comme le font l'étrier, l'enclume et le marteau. Aussi remarque-t-on que si l'étrier et le marteau renvoient à l'article 'OREILLE', l'enclume quant à elle renvoie à 'OREILLE INTERNE', alors que les trois osselets ne sont pas à séparer du fait de leur implication inter-complémentaire dans l'audition.

1.2. Concernant les vertèbres

Les vertèbres n'échappent pas non plus au phénomène. L'entrée consacrée au terme « vertèbre » ne concerne que l'anatomie philosophique. Il n'y est donc pas question de détailler ses constituants du point de vue purement anatomique. La consultation de l'article 'CERVICALES' nous renvoie directement à 'RACHIS', toutefois 'DORSALE', lequel discourt plus largement de la région dorsale et non proprement des vertèbres, renvoie à 'THORACIQUE', entrée vide qui ne fait que renvoyer à son tour à 'POITRINE' où il n'est nullement fait mention des vertèbres dorsales. Quant à 'LOMBAIRE', l'entrée ne concerne que l'artère lombaire, et 'LOMBES' – certes classée comme entrée d'anatomie – ne laisse guère de

626 « *Processus lenticularis incudis* » dans la *Terminologia Anatomica*, soit « processus lenticulaire de l'enclume ».

place aux vertèbres. Ainsi 'DORSALE' et 'LOMBAIRE' semblent écarter tout lien avec les vertèbres et ne renvoient jamais à 'RACHIS' comme le fait pourtant 'CERVICALES'.

1.3. Concernant les os du carpe et du tarse

Les nomenclatures des carpes et des torses sont elles aussi sujettes à ces asymétries lexicographiques. Des huit os du carpe, seul trois comptabilisent une entrée : le semi-lunaire, le pisiforme et le crochu (à l'entrée « unciforme »). Ces entrées redirigent le lecteur à l'article 'MAIN' où les os sont plus largement détaillés. Toutefois, cet article met également le lecteur en déroute, puisqu'il l'invite à consulter les entrées afférentes aux différents os, dont – pour rappel – seulement trois comptabilisent une entrée dans le dictionnaire encyclopédique, et l'un d'eux selon un synonyme que l'article 'MAIN' n'évoque pas :

« Les os, dont la réunion forme le massif carpien, sont au nombre de huit. Ils sont disposés en deux rangées transversales, dans chacune desquelles on compte quatre os. La rangée supérieure, ou rangée antobrachiale, comprend, de dehors en dedans, le scaphoïde, le semi-lunaire, le pyramidal et le pisiforme. La rangée inférieure, ou métacarpienne, comprend, en procédant dans le même sens, le trapèze, le trapézoïde, le grand os et l'os crochu. (Voy. ces mots). »⁶²⁷

Ainsi en va-t-il des torses, certes en moindre mesure puisque seulement deux des sept os ne comptent pas d'entrée : le scaphoïde et le cuboïde. Concernant les autres (les trois cunéiformes, l'astragale et le calcanéum), leur traitement reste aussi le lieu de certaines asymétries. De fait, si les trois cunéiformes (petit, grand et moyen) sont réunis sous la même entrée ('CUNÉIFORMES'), l'article reste très succinct et renvoie rapidement à 'PIED', là où les entrées attribuées à « astragale » et « calcanéum » sont bien plus fournies, non sans renvoyer à 'PIED' également. Mais là où les carpes sont détaillés dans un contexte restreint, les os du tarse sont répartis selon leur situation dans le pied : l'astragale et le calcanéum dans la région tibio-tarsienne et le cuboïde, le scaphoïde et les trois cunéiformes dans la région plantaire, laissant ainsi plusieurs pages d'écart entre les deux groupes d'os.

627 DECHAMBRE (1871) p. 5.

Si la macrostructure et la microstructure des entrées du *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales* de Dechambre répond à une logique différente des dictionnaires sémasiologiques traditionnels, cette logique – nous l'avons vu – n'est pas parfaitement équilibrée. Dans une autre mesure, si les os du crâne, de la face, du nez, de l'audition, du rachis de la main et du pied sont plus largement détaillés à l'entrée de leur méronyme commun qu'à leur entrée propre (pour ceux qui en comptent une), l'on peut se demander pourquoi il n'en va pas de même pour les os des membres supérieurs et inférieurs (les bras et les jambes). De fait, l'humérus, le cubitus, le radius, le fémur, le tibia, le péroné et la rotule échappent à ce traitement et sont parfaitement décrits et détaillés dans leurs articles référents.

2. Les termes fantômes

Les mots fantômes regroupent plus généralement ceux que les ouvrages lexicographiques ont indexés selon une graphie erronée, un sens qui ne convient pas, ou qui n'existent pas pour diverses raisons. L'ATILF en recense près de sept-cent⁶²⁸. Dans le cadre de nos travaux, nous avons favorisé l'emploi de « terme » en lieu et place de « mot » pour ce que notre corpus est composé de termes – puisqu'il y est question des terminologies des os – aussi avons-nous étendu le concept d'entité dite « fantôme » ici aux termes de notre corpus cités dans diverses entrées d'un ouvrage lexicographique et auxquels ce même ouvrage ne consacre pas d'entrée. Si la première partie de ce dernier chapitre se focalisait essentiellement sur les travaux d'Amédée Dechambre, la présente partie réunit des termes des trois œuvres lexicographiques que nous avons retenues.

Plusieurs contextes sont à dégager parmi les termes fantômes que nous avons collectés : d'une part les termes que les lexicographes usent comme synonymes d'un autre, ce dernier jouissant d'une entrée lexicographique contrairement auxdits synonymes ; d'autre part les termes étant les seuls référents à l'os qu'ils désignent, donc exclus de toute synonymie avouée par l'auteur, et qui ne disposent d'aucune entrée.

Dans le premier cas de figure, l'on peut suggérer que l'auteur a favorisé l'un des synonymes (celui qu'il aura estimé le plus largement usité, le plus contemporain, ou répondant mieux à

628 Voir « ATILF » en sitographie.

quelque autre critère), et laissé au rang de second-choix les lexies restantes. Dans le second cas de figure, il peut s'agir soit d'oublis de la part de l'auteur soit d'une intention d'éclipser certains termes selon qu'il y avait fort peu à dire à leur sujet ou selon d'autres justifications que nous peinons à entrevoir. D'autant que – nous le verrons – l'argument selon lequel il n'y avait guère à développer au sujet de certains os ne s'applique que difficilement pour nombre d'entre eux, cela pour des raisons que nous expliquerons en temps voulu.

Malgré ces distinctions, nous avons préféré segmenter notre développement selon les œuvres lexicographiques en lesquelles nous avons recensé les manifestations de termes fantômes, aussi les avons-nous regroupées selon les différentes parties du corps concernées afin de donner plus de cohérence à notre propos. Les trier selon les deux cas de figure que nous avons expliqués plus haut eut – selon notre estimation – engendré plus de confusion que d'ordre.

2.1. Dans l'*Encyclopédie* de Diderot & D'Alembert

L'œuvre lexicographique des Lumières recèle de nombreux termes fantômes parmi ceux de la nomenclature des os qu'elle dresse. Cette nomenclature compte un grand nombre de synonymes pour certains os. C'est notamment le cas de l'os frontal, que l'*Encyclopédie* admet également comme « os coronal » et « os de la poupe », ou encore des os pariétaux, aussi appelés « os bregmatis » et « os sincipitis ». Toutefois – tel que nous l'avons dit précédemment – le traitement lexicographique de ces synonymes n'est pas toujours égal. En complément de ce que nous allons avancer dans les pages suivantes, nous prions le lecteur de se référer au tableau correspondant dans le volume d'annexes⁶²⁹.

a) Les os du crâne, de la face et de l'audition

Si l'os frontal voit ses synonymes intégrés à l'*Encyclopédie* comme des entrées séparées, ce n'est pas le cas de l'os pariétal, pour lequel seul « pariétal » est indexé, et « bregmatis » et

629 Voir annexe 32, pp. 60-63 du second volume.

« Chapitre troisième : Les asymétries et discontinuités représentatives dans les ouvrages
lexicographiques »

« sincipitis » ainsi écartés.⁶³⁰ Et si l'entrée 'POUPE, os de la'⁶³¹ renvoie directement à l'article 'CORONAL', ce dernier est moindrement développé par rapport à 'FRONTAL', lequel s'étend sur plus d'une demie page⁶³².

Ainsi en va-t-il des os unguis et de la mâchoire inférieure, pour lesquels un seul de leur référent est indexé en tant qu'entrée lexicographique. On ne relève donc pas, pour l'os unguis, d'entrée dédiée à « lacryman » ni à « orbitaire », et pour la mâchoire inférieure à « mandibule »⁶³³.

Un cas intermédiaire à ceux que nous avons avancés précédemment se dégage lorsque l'on s'intéresse aux os de la pommette, au cornet inférieur du nez et à l'os orbiculaire. De fait, parmi les différents termes proposés pour y référer, plusieurs d'entre eux comptabilisent une entrée dans les volumes de l'*Encyclopédie*, sans que ce compte soit à chaque fois complet. Pour l'os de la pommette, on trouvera ainsi une entrée à « pommette » et à « malum », mais pas pour « os des joues », « zigomatique » ni « malaire », à « cornet », « conque », « coquille » et « lame inférieure » mais pas pour « lame spongieuse », à « orbiculaire » et « pisiforme » mais pas pour « lenticulaire ».

Autrement, et pour répondre au deuxième cas de figure présenté plus haut, les lexies « écailleux »⁶³⁴, « pierreux » et « os du nez » n'ont pas d'entrée alors qu'ils sont pour chaque os auquel ils renvoient le seul référent intégré dans l'*Encyclopédie*.

b) Les os des hanches

630 L'on trouve toutefois une entrée pour 'BREGMA' et 'SINCIPUT' qui désignent la région supérieure du crâne.

Aussi, 'SINCIPUT' renvoie le lecteur à 'BREGMA' et 'CRÂNE', et 'BREGMA' directement à 'PARIÉTAUX'.

DIDEROT & D'ALEMBERT, *op. cit.* (1752) p. 410 ('BREGMA').

DIDEROT & D'ALEMBERT, *op. cit.* (1765 f) p. 207 ('SINCIPUT').

631 DIDEROT & D'ALEMBERT (1765 d) p. 243.

632 DIDEROT & D'ALEMBERT (1757) p. 339.

633 Précisons qu'il existe une entrée « mandibule » dans le dixième volume, mais celle-ci renvoie directement à « mâchoire » et concerne la région de visage et non l'os en lui-même.

634 On trouve une entrée pour « écailleux » comme terme d'anatomie au cinquième volume, mais celle-ci ne concerne que la suture éponyme et non l'os situé le long de cette suture.

Les errances concernant les os des hanches sont nombreuses dans les volumes de l'*Encyclopédie*. À l'article « anatomie »⁶³⁵, dans le descriptif de la première planche, il est question de « l'os iléum », toutefois aucune entrée n'est attribuée à un tel terme. L'article 'HANCHE'⁶³⁶ avance que les « os des hanches » sont au nombre de deux⁶³⁷, divisés chacun en trois pièces : l'ilium, l'ischion et le pubis, or l'article parle pourtant d'os ilium, d'os ischion et d'os pubis, ce qui est quelque peu contradictoire avec les propos avancés un paragraphe plus haut. Et l'article de renvoyer à l'entrée de chacun des os énumérés, toutefois l'on ne trouve aucune entrée pour « ilium ». Par ailleurs, la version numérisée de l'*Encyclopédie*⁶³⁸ effectue un renvoi par hyperlien à 'ILIUM', or celui-ci à l'article 'HANCHE' nous redirige vers 'ILES, os des'. À l'article 'ISCHION', l'hyperlien vers 'ISCHIUM' est désactivé malgré le renvoi. Enfin, à l'article 'PUBIS', l'hyperlien indique : « Ce renvoi cible un article, Ilium, qui n'existe pas dans l'*Encyclopédie*. ».⁶³⁹

c) Les os du carpe et du tarse

Enfin concernant l'*Encyclopédie*, les os du carpe et du tarse sont aussi fortement impactés par le phénomène des termes fantômes. De fait, seulement deux des huit os du carpe jouissent d'une entrée lexicographique : il s'agit du pisiforme et de l'os crochu. Bien qu'ils soient tous énumérés à l'article « carpe », le scaphoïde, le semi-lunaire, le télocide et le grand os du carpe sont ainsi laissés pour compte. Certes, le trapèze et le trapézoïde en disposent d'une, mais selon une graphie différente de celle employée à l'article 'CARPE' (où ils sont orthographiés respectivement *trapese* et *trapesoïde*). Ces derniers rentrent ainsi dans la catégorie des mots fantômes tels que nous les avons définis précédemment (voir p. 295). L'on trouve effectivement une entrée dédiée à « scaphoïde » toutefois celle-ci ne concerne exclusivement que l'os du tarse. Ainsi en va-t-il de « cunéiforme » dont l'entrée ne s'intéresse qu'à sa référence à l'os du crâne et nullement en tant que tarse.

635 DIDEROT & D'ALEMBERT, *op. cit.* (1751) p. 416.

636 DIDEROT & D'ALEMBERT, *op. cit.* (1765 a) p. 36.

637 Chez un sujet d'âge moyen, les hanches sont constituées – selon l'*Encyclopédie* – de deux os. Chez un jeune sujet, ils sont au nombre de trois et d'un seul chez les sujets d'un âge plus avancé.

638 « Édition Numérisée Collaborative et Critique de l'*Encyclopédie* ».

Voir « ENCCRE » en sitographie.

639 Voir chacun de ces mots (« hanche », « ischion » et « pubis ») à « ENCCRE » en sitographie.

« Chapitre troisième : Les asymétries et discontinuités représentatives dans les ouvrages
lexicographiques »

Les termes fantômes sont ainsi nombreux dans l'*Encyclopédie* et le symptôme d'un traitement lexicographique à la fois très inégal et incomplet. En plus d'invisibiliser certains os en ne leur octroyant pas d'entrée propre (surtout lorsque l'os ne compte qu'un seul terme référent), ces asymétries de traitement deviennent plus critiques lorsque les termes lemmatisés répondent à des codes graphiques différents de leurs autres mentions⁶⁴⁰ ou que, dans un cas plus restreint, il s'agit d'une entrée néologique qu'il aurait convenu de justifier⁶⁴¹.

2.2. Les os du carpe dans le *Dictionnaire de médecine* de Nysten

Parmi la nomenclature des os que dresse le *Dictionnaire de médecine* de Nysten (1814) seulement quelques os du carpe sont concernés par la notion de mot fantôme. Premièrement l'os grand du carpe ne compte ni d'entrée à 'GRAND' ni à 'OS GRAND' ni de quelque autre façon. Il est le seul parmi les huit du carpe à n'être pas du tout lemmatisé dans cet ouvrage. Autrement, le trapèze et le trapézoïde comptent chacun une entrée, ce qui n'est pas le cas des synonymes qui leur sont respectivement attribués (*multangulum majus* et *multangulum minus*). S'agissant de synonymes et bien que mentionnés à l'article 'CARPE', la mise de côté de ces termes paraît de fait anecdotique. De même, la synonymie assumée entre « trapézoïde » et « pyramidal » à l'article 'CUNÉIFORME' est laissée sous silence dans les entrées respectives des termes précédemment cités⁶⁴².

2.3. Dans le *Dictionnaire encyclopédique* de Dechambre

Enfin, l'on trouve aussi dans la série d'ouvrages dirigée par Dechambre plusieurs cas de termes fantômes concernant la nomenclature des os. Pareillement à ce que nous avons présenté jusque là, il s'agit soit de synonymes pour lesquels seul un des référents a été indexé comme entrée, soit de termes sans équivoque – du moins qui ne soit mentionné – et qui sont ainsi complètement écartés du traitement lexicographique.

640 C'est le cas des os trapèze et trapézoïde. Voir p. 278.

641 C'est le cas de l'os télécide dont nous avons discoursu p. 239.

642 Voir p. 263.

a) Les os de la face et de l'audition

Premièrement, l'os malaire est dit à l'entrée correspondante qu'il accepte trois synonymes pour des raisons que l'auteur de l'article explicite ainsi :

« On l'appelle aussi os jugal ou zygomatique, puisqu'il complète l'espèce d'arc-boutant osseux qui unit le crâne à la face, et os de la pommette, à cause de la saillie des téguments qu'il détermine. »⁶⁴³

Bien que ces synonymes soient mentionnés au même rang que « malaire », ces termes ne jouissent d'aucune entrée propre.⁶⁴⁴

Ainsi en va-t-il d'autres os de la face tels que « lacrymal » pour lequel « unguis » aura été préféré, malgré la mention du premier à l'entrée du second. Dans une autre mesure, l'article 'FACE' fait mention de deux paires d'os que le dictionnaire encyclopédique n'indexe pas – du moins pas selon la même lexie :

« Parmi les treize os de la mâchoire, six sont pairs ; ce sont les os sus-maxillaires, les os palatins, les os malaires, les os propres du nez, les os unguis, les cornets inférieurs {...} »⁶⁴⁵

De fait, il n'existe d'entrée ni pour 'SUS-MAXILLAIRE' ni pour 'CORNET INFÉRIEUR'. L'os sus-maxillaire (ou maxillaire supérieur) est traité pareillement au maxillaire inférieur à l'entrée 'MAXILLAIRE' ou ce traitement est tout à fait assumé, puisque anticipant la partie de l'article dédié aux pathologies afférentes :

« Nous décrirons ici, en même temps que le maxillaire supérieur le maxillaire inférieur et l'articulation temporo-maxillaire, dont la connaissance est indispensable à l'histoire de la luxation et même des

643 DECHAMBRE, *op. cit.* (1871) p. 293.

644 Deux choses sont à mentionner ici : la première que, si l'on recherche « jugal » dans l'outil de recherche de Medica (voir en sitographie), le résultat de recherche indique qu'il existe une entrée 'JUGAL (OS)'. Toutefois, à la consultation de la page référée, cette entrée n'existe pas. La seconde que 'ZYGOMATIQUE' compte effectivement une entrée, mais celle-ci ne s'intéresse qu'à l'arcade éponyme et non proprement à l'os qui est un de ses constituants.

645 DECHAMBRE (1877 b) p. 20.

« Chapitre troisième : Les asymétries et discontinuités représentatives dans les ouvrages lexicographiques »

*fractures de la mâchoire inférieure. »*⁶⁴⁶

Néanmoins les cornets inférieurs (du nez) ne jouissent pas d'une telle facilité, puisque si aucune entrée ne leur est consacrée, ceux-ci sont tout à fait écartés de l'article 'NEZ' :

*« La charpente du nez est constituée en haut par les os nasaux,) sa partie moyenne par les cartilages latéraux ou triangulaires et par le tissu fibreux, en bas par les cartilages des narines ; il faut encore citer le cartilage de la cloison qui continue, jusqu'au dos du nez, la séparation établie dans les fosses nasales par le vomer et la lame verticale de l'ethmoïde. »*⁶⁴⁷

Certes, l'on considère aujourd'hui que les cornets supérieurs et médians sont des constituants de l'os ethmoïde. Cela étant, ils n'en restent pas moins localisés dans les fosses nasales, donc des éléments directement concernés par sa « charpente » telle que décrite plus haut, description qui ne les mentionne pourtant pas (à moins qu'il s'agisse des cartilages des narines évoqués dans la citation précédente, auquel cas la notion de « lame osseuse » serait totalement erronée). Et si telle était cette considération en ce temps, l'article consacré aux cornets nasaux, en plus de mentionner l'ethmoïde, redirigerait le lecteur à ce terme, ce qui n'est pas le cas ici :

CORNETS NASAUX. *Lames osseuses roulées sur elles-mêmes en forme de cornets et situées dans les cavités nasales. On en compte quatre de chaque côté [voy. NASALE (région) et NEZ].*⁶⁴⁸

L'article 'NASALE' fait mention des cornets en les distinguant selon leur hauteur dans les fosses nasales⁶⁴⁹ (inférieurs, médians et supérieurs, donc), distinction omise par l'article 'CORNETS NASAUX' cité précédemment.

b) Les os du carpe et du tarse

Pareillement que dans les différents ouvrages que nous avons présentés jusque là, l'œuvre de Dechambre offre un traitement largement inégal aux os des régions du carpe et du tarse. De

646 DECHAMBRE (1874) pp. 265-266.

647 DECHAMBRE (1879 b) p. 3.

648 DECHAMBRE (1877 a) p. 396.

649 DECHAMBRE (1875) p. 430.

fait, parmi les huit os du carpe, seuls trois bénéficient d'une entrée, et parmi les cinq du tarse (nous regroupons ensemble les trois cunéiformes), deux ne sont pas indexés dans le fameux dictionnaire.

L'article 'MAIN' que nous avons cité quelques pages en amont (voir p. 294) énumère les huit os du carpe et renvoie le lecteur à consulter les entrées consacrées à chacun d'eux. Toutefois, tel que nous l'avons présagé plus haut, seuls le semi-lunaire⁶⁵⁰ et le pisiforme⁶⁵¹ sont ainsi indexés. Ces articles n'étant que de simples renvois à 'MAIN', l'invitation à les consulter se révèle alors peu utile. L'os crochu bénéficie aussi d'une entrée dans les volumes de Dechambre, cependant pas sous la lexie que l'article 'MAIN' lui confère. De fait, l'on trouve effectivement une entrée à 'UNCIFORME (OS) ou OS CROCHU'⁶⁵² mais pas à 'CROCHU' directement. L'article mentionne seulement la nature de l'os interrogé puis renvoie à 'MAIN'. Le choix de cette lexie est surprenant puisque si « unciforme » est effectivement mentionné dans l'article 'MAIN' cela n'a pas lieu dans l'énumération des constituants du carpe mais bien à la page suivante et dans le cadre d'une citation des travaux de Marie Phillibert Constant Sappey (lequel ne figure pas dans la liste des contributeurs de l'œuvre) :

« De cette continuité résultent deux courbes à concavité interne qui divisent les os du carpe en trois rangées verticales : une moyenne, comprenant le semi-lunaire et le grand os ; une interne, composée de trois os : l'unciforme, le pyramidal et le pisiforme ; une externe, composée aussi de trois os : le scaphoïde, le trapèze et le trapézoïde (Traité d'anat., t.1. p. 631). »⁶⁵³

Le reste de l'article emploie « os crochu » chaque fois qu'il est question de cet os et ne présente en aucun cas « unciforme » comme un synonyme ouvertement reconnu. C'est toutefois « unciforme » qui bénéficie d'une entrée, laissant ainsi « os crochu » en seconde mention afférente à l'os du carpe.

Dans une moindre mesure, les os du tarse sont aussi concernés par la notion de terme fantôme. De fait, trois des cinq termes relatifs aux os du pied bénéficient d'une entrée

650 DECHAMBRE (1880 b) p. 575.

651 DECHAMBRE (1886 a) p. 448.

652 DECHAMBRE (1886 b) p. 56.

653 DECHAMBRE, *op. cit.* (1871) p. 6.

« Chapitre troisième : Les asymétries et discontinuités représentatives dans les ouvrages
lexicographiques »

(astragale⁶⁵⁴, calcaneum⁶⁵⁵ et cunéiformes⁶⁵⁶) et deux sont ainsi écartés de toute forme d'indexation (le cuboïde et le scaphoïde), pourtant mentionnés dans d'autres entrées et n'étant nullement considérés comme de moindre intérêt que les premiers.

Les ouvrages que nous avons consultés témoignent ainsi d'une certaine présence de termes fantômes, au gré des nombreux conflits synonymiques, oubliés ou incohérences. Quel que soit le modèle macro-structural choisi par les lexicographes, force est de constater que l'établissement d'une nomenclature n'est pas chose si aisée, ni de garantir une parfaite uniformité de traitement des différents articles. Du moins, le *Dictionnaire des sciences médicales* de Nysten semble plus épargné par ce phénomène, assurément du fait de son ambition moindre comparée à celle des ouvrages encyclopédiques.

3. Discontinuités entre les volumes d'entrées et de planches de l'*Encyclopédie*

Le dernier point concernant ce chapitre s'intéresse aux discontinuités dans la nomenclature des os que dresse l'*Encyclopédie*, à savoir les points de divergence entre les volumes d'entrées et les planches d'anatomie. En effet, si la publication des derniers volumes d'entrées et des premiers volumes de planches se chevauchent, la cohésion concernant les noms attribués aux os du corps humain n'en est pour autant pas optimale. Nous avons déjà montré que la nomenclature établie par les volumes d'entrées présentait des cas d'errances orthographiques et de termes fantômes, aussi ces remarques ne sont pas les seules que nous pourrions – et allons – imputer à ces compilations savantes. De fait, en veillant à ne pas réitérer ce qui a été précédemment dit, nous discuterons de l'état de la nomenclature dans les volumes d'entrées avant de la comparer avec celle des planches d'anatomie du premier volume de planches de l'*Encyclopédie*, en dégagant d'une part les améliorations que cette dernière apporte, puis d'autre part les confusions qu'elle y rajoute⁶⁵⁷.

654 DECHAMBRE (1876) pp. 3-13.

655 DECHAMBRE (1870) p. 603-637.

656 DECHAMBRE (1880 c) p. 382.

657 Pour plus de clarté, nous invitons le lecteur à se référer à l'annexe correspondant à cette partie, à savoir un tableau dans lequel nous avons indexé les deux nomenclatures en vis-à-vis.

3.1. Etats de la nomenclature dans les volumes d'entrées

Comme nous l'avons dit, nous avons déjà quelque peu dégagé certaines imprécisions concernant le recensement et l'indexation des termes nominalisant les os du corps humain dans l'*Encyclopédie*, notamment des cas d'homonymie intratextuelle, d'imprécisions orthographiques et de termes fantômes. Ce ne sont toutefois pas les seules errances que nous avons recensées. De fait, s'ajoutent à celles-ci des cas de surcharges synonymiques, lesquels déséquilibrent d'autant plus la représentativité des différents os lorsqu'on y ajoute les cas de vides lexicographiques (dont nous avons discuté quelques pages en amont), et enfin des imprécisions ou lacunes à la fois dans le traitement lexicographique et dans le processus de nominalisation.

a) Surcharges synonymiques

Certes, c'est bien là un moindre défaut que de donner plusieurs noms à une même chose, d'autant que la nomenclature que nous présentons n'est non pas issue d'un traité d'anatomie ou quelque autre type de discours médical mais bien d'une encyclopédie. Tel que son nom l'indique, l'encyclopédie fait « le tour » de la connaissance et des savoirs et se doit ainsi d'être exhaustive. Même si celle-ci se trouve derechef plus fournie (et bien que les sources des termes indexés soient rarement signifiées) nous avons souhaité tout de même attribuer le terme de « nomenclature » à la liste de tous les noms indexés dans les ouvrages de l'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert, au même titre que pour les autres ouvrages lexicographiques qui composent notre corpus.

Les cas de surcharges synonymiques se révèlent plus problématiques lorsque l'on compare les os pour lesquels l'on trouve plusieurs référents cités et indexés dans les volumes d'entrées avec ceux qui n'en comptent qu'un, parfois cité mais non indexé (un mot fantôme, en somme, tel que nous en avons discuté précédemment). Pour illustrer ces surcharges, nous avons retenus plusieurs os du crâne, de la face et de l'organe auditif, lesquels comptent entre deux et cinq termes pour les désigner. Ces synonymes sont à chaque fois présentés au même titre, sans mention qui pourrait les estimer comme « inférieurs », plus rares, vieillissés ou impropres de

Voir annexe 34, pp. 65-70 du second volume.

« Chapitre troisième : Les asymétries et discontinuités représentatives dans les ouvrages
lexicographiques »

quelque autre façon. Nous conseillons au lecteur de prendre connaissance du tableau récapitulatif des entrées de l'*Encyclopédie* dans le volume d'annexes pour plus de précisions.

| |
|---|
| Os coronal / frontal / de la poupe |
| Os occipital / de la proue |
| Os pariétaux / bregmatis / sincipitis |
| Os sphénoïde / basilaire / cunéiforme |
| Os de la pommette / des joues / zygomatique / malum / malaire |
| Orbiculaire / lenticulaire / pisiforme |

Ces os comptent ainsi, pour l'*Encyclopédie*, divers termes pour y référer, ce qui n'est pas le cas, par exemple, des os des membres supérieurs et inférieurs tels que l'omoplate, l'humérus, le radius, le cubitus, le fémur, le tibia et le péroné. Pourtant, l'on trouve dans des nomenclatures antérieures (Vésale, Paré, Du Laurens, etc.) d'autres termes pour ces mêmes os : paleron, scapula, focile, rayon, ulna, fibula, etc. L'on ne sait véritablement quels ont été les critères de sélection pour définir quels termes seraient indexés dans les volumes de l'*Encyclopédie* et lesquels ne le seraient pas. Si certaines entrées attestent que certains os étaient ainsi nommés par « certains anatomistes » voire des figures plus anciennes⁶⁵⁸, cela ne nous informe que trop peu sur lesdits critères. De plus, si ces « certains anatomistes » s'avèrent être des figures contemporaines des Lumières, l'on peut davantage s'interroger sur le fait que certains os ne soient ainsi pas nommés, sinon nommés d'une tout autre façon qu'ils le sont dans les travaux d'anatomistes et médecins de ce temps⁶⁵⁹ ou d'illustres prédécesseurs.

b) Vides lexicographiques

Nous avons déjà discuté des cas de vides terminologiques (ou « entrées vides ») ainsi que des

658 C'est le cas par exemple de la première vertèbre du cou, aussi nommée « astragale » :

« Quelques-uns appliquent le nom d'*astragale* aux vertèbres du cou. Homère dans son Odyssée, employe ce terme dans ce sens. »

DIDEROT & D'ALEMBERT, *op. cit.* (1751) p. 777, article 'ASTRAGALE'.

659 Nous présentons un cas particulier plus avant concernant le terme « télocide ». Voir p. 308.

« Errances terminologiques au sein des nomenclatures anatomiques des os »

termes fantômes dans l'*Encyclopédie* au cours des chapitres précédents, aussi passerons-nous rapidement sur ce sujet. Nous tenons toutefois à les évoquer à nouveau pour ce qu'ils illustrent mieux – tel que nous l'avons dit – les inégalités dans la représentativité des os déjà amorcées par les surcharges synonymiques.

Ainsi, des os que nous avons présentés dans le tableau précédent, certains ne jouissent pas d'une entrée dans les volumes de l'*Encyclopédie*, ce qui est d'une moindre incidence puisqu'au moins un des termes cités en compte une.

| |
|---|
| Os coronal / frontal / de la poupe |
| Os occipital / de la proue |
| Os pariétaux / bregmatis / sincipitis |
| Os sphénoïde / basilaire / cunéiforme |
| Os de la pommette / des joues / zygomatique / malum / malaire |
| Orbiculaire / lenticulaire / pisiforme |

Cela n'est toutefois pas le cas des os du poignet, ainsi énumérés à l'article 'CARPE'⁶⁶⁰ et pour lesquels seule la moitié d'entre eux bénéficie d'une entrée, l'article invitant pourtant le lecteur à consulter les entrées respectives des huit os.

| | |
|-------------------------------------|--------------------------|
| Scaphoïde | Trapese / trapèze |
| Semi-lunaire | Trapeseoïde / trapézoïde |
| Téloëïde | Grand |
| Pisiforme / hors de rang | Crochu |

c) Imprécisions et lacunes

Les volumes d'entrées comptent aussi des imprécisions et lacunes lexicographiques et conceptuelles (ces dernières n'étant pas du fait des lexicographes, sinon dans une moindre mesure).

⁶⁶⁰ DIDEROT & D'ALEMBERT, *op. cit.* (1752) p. 694.

L' os basilaire et l'apophyse basilaire de l'occipital

De fait, si le terme « basilaire » sert à nommer autant l'os sphénoïde du crâne que l'os sacrum (du fait qu'ils servent de socle respectivement aux os du crâne et aux rachis), il est également employé pour désigner une apophyse de l'os occipital, celle-ci en contact avec l'os du même nom. L'autre terme proposé pour désigner tant l'apophyse que l'os apparaît être le même, à savoir « sphénoïde », ce qui implique donc qu'aucun terme tiers ne permet de les distinguer proprement.

BASILAIRE, adj. pris f. en Anatomie, épithètes de différentes parties qui font considérées comme fervant de bafes : c'est dans ce sens que l'os sacrum & l'os sphénoïde ont été appelés os basilaires. Voy. OS SACRUM & SPHÉNOÏDE.

BASILAIRE, ou CUNÉIFORME, apophyse de l'os occipital, qui s'articule avec l'os sphénoïde. Voyez OCCIPITAL & SPHÉNOÏDE.⁶⁶¹

CUNÉIFORME, os du crâne, voyez SPHÉNOÏDE.⁶⁶²

SPHÉNOÏDE, os, (Anatomie.) os du crâne, autrement dit l'os basilaire ou cunéiforme {...}.⁶⁶³

L'os télécide

Nous avons donné au terme de la deuxième partie du présent ouvrage des pistes de résolution concernant les motivations sémantiques du terme « télécide » (voir p. 239). Toutefois, nous n'étions pas rentré plus en détail concernant le contexte d'énonciation dudit os. Ayant amorcé quelques pages en amont le fait que nous ne connaissions pas les critères de sélection des auteurs des différents volumes apposés aux termes cités et indexés dans l'*Encyclopédie*, il

661 *Ibidem.* p. 116.

662 DIDEROT & D'ALEMBERT, *op. cit.* (1754) p. 567.

663 DIDEROT & D'ALEMBERT, *op. cit.* (1765 f) p. 452.

nous semble à propos de développer ledit contexte.

Nous avons choisi d'approfondir nos recherches concernant ce terme pour ce que l'*Encyclopédie* en fait la première mention dans toute la littérature scientifique – la seule, si l'on exclue « télocide » et « téloïde » qui ne sont proprement pas identiques et que nous avons déjà commentés. De fait, au regard de son aspect purement néologique, l'absence d'entrée lui étant consacrée apparaît ici comme une errance certaine, de même que l'absence de toute justification quant à son élaboration et l'exclusion de tout équivalent dans les entrées d'anatomie.

En effet, l'on trouve dans des travaux antérieurs à l'*Encyclopédie* d'autres termes associés à l'os du carpe aujourd'hui appelé « triquetrum ». Soit le tableau suivant⁶⁶⁴ :

| Albinus (1746) | D&D (1752) | Morenas (1760) | Dufieu (1766) | Von Soemmerring (1800) | Adelon (1821-1828) |
|---------------------------|---|---------------------------|---------------------------|-----------------------------------|----------------------------------|
| Triquetrum | Télocide | Télocide | Cunéiforme | Triquetrum | Pyramidal / cunéiforme |
| Cunéiforme | Cuboïde (cunéiforme / triquetrum) | Cuboïde | Téloïde | Pyramidal / cunéiforme | Cubital |
| James (1746) | Tarin (1753) | D&D (1762) | Lavater (1797) | Nysten (1814) | Chaussier (1864-1889) |

Nulle mention n'est ainsi faite des travaux de Bernhard Siegfried Albinus ni de Robert James (ce dernier ayant vu ses travaux traduits par Denis Diderot), ni ultérieurement dans les travaux de Pierre Tarin (contributeur de l'*Encyclopédie*, notamment de l'article 'CARPE') ou dans les volumes de planches où il est remplacé par « cuboïde » (cette fois-ci le terme retenu dans les travaux de Pierre Tarin). Outre les reprises certes non identiques du terme dans les traités de François Morenas et de Johann Heinrich Lavater, celui-ci n'apparaît dans aucun traité ni dictionnaire de médecine ni quelque autre élément d'aucune littérature (nous n'en avons mis qu'un échantillon non exhaustif dans notre tableau, faute évidente de place). Même le terme

⁶⁶⁴ Voir les références en bibliographie.

Faute de place, nous avons dû intégrer le tableau complet dans les annexes. Voir l'annexe 35, p. 74 du second volume.

que retiendra le volume de planches, « cuboïde », ne sera que peu usité ultérieurement.

Les os cunéiformes du tarse

Nous avons cité plus haut l'entrée 'CUNÉIFORME', laquelle concerne l'os du crâne auquel réfère le terme au même titre que « basilaire » et « sphénoïde ». C'est aussi le terme attribué à trois os de la région du tarse, néanmoins l'entrée n'en fait nulle mention, ni aucune autre. Ce terme est pourtant attesté à l'entrée 'TARSE' mais comme synonyme propre à un auteur (du moins il n'est pas dit que d'autres anatomistes que Fallope l'aient usité après lui) :

« {...} le quatrième, cinquième & sixième sont innominés, & appellés par Fallope cunéiformes, à cause de leur figure. {...} »⁶⁶⁵

Cette nomination apparaît alors comme anecdotique et l'idée que ces trois os restent sans nom semble l'emporter sur celle de leur attribuer le nom de « cunéiforme » alors déjà employé dans l'*Encyclopédie* pour désigner un os du crâne (les cas d'homonymie ne manquent pour autant pas concernant les os du corps humain). L'article 'INNOMINÉ', indexé dans le domaine anatomique, ne fait néanmoins pas mention de ces os mais renvoie à 'HANCHE' et 'ILES'. Ironiquement, en ne nommant pas les trois derniers torses, l'*Encyclopédie* fait du terme « innominé » un cas d'homonymie.

3.2. Ajustements intégrés dans les planches d'anatomie

Le premier volume de planches de l'*Encyclopédie* accueille donc les planches d'anatomie et y dresse une nomenclature évidemment moins foisonnante que les volumes d'entrées. De fait, l'on ne peut, faute de place, décemment intégrer sous une représentation graphique d'un corps décharné ou du détail d'un os, les nombreux termes afférents à chaque os et chaque partie d'os sans perdre l'intérêt didactique et clair de la planche. Le choix est donc à la concision et à la cohésion, ce pourquoi les contributeurs ont dû mettre de côté toute forme d'ambiguïté ou d'errance. Nous suggérons au lecteur de prendre connaissance du tableau récapitulatif des os dans les volumes d'entrées et dans les planches de l'*Encyclopédie* dans le volume d'annexes afin d'avoir une vue d'ensemble des changements opérés.

665 DIDEROT & D'ALEMBERT, *op. cit.* (1765 f) p. 918.

a) Réductions des synonymies et homonymies

Premièrement, l'on remarque que la nomenclature des os, telle qu'établie au fur et à mesure des planches d'anatomie, réduit considérablement les cas de synonymies et d'homonymies. En effet, la plupart des termes que nous avons présentés plus haut et qui comptent plusieurs référents dans les volumes d'entrées n'en comptent plus qu'un seul dans les commentaires des planches.

| Volumes d'entrées | Planches d'anatomie |
|---|---------------------|
| Os occipital / de la proue | L'occipital |
| Os pariétaux / bregmatis / sincipitis | Le pariétal |
| Os sphénoïde / basilaire / cunéiforme | Os sphénoïde |
| Os de la pommette / des joues / zygomatique / malum / malaire | Os de la pommette |

Aussi remarquons-nous que le terme « basilaire » disparaît totalement et ne réfère ainsi plus ni à l'os sphénoïde du crâne ni à l'os sacrum, que « astragale » renvoie certes toujours à l'un des os du tarse mais aucunement à la première cervicale, ce qui exclut donc toute homonymie entre ces deux os. Enfin, « cunéiforme » renvoie toujours aux os du tarse, cette fois sans mention qu'il s'agit d'un terme usité par Fallope (sous entendant par Fallope uniquement), ne désigne plus le sphénoïde du crâne. Toutefois, il renvoie nouvellement à l'os crochu du carpe, puisque tel n'était pas le cas dans les volumes d'entrées.

b) Précisions et révisions

Secondement, quelques précisions et révisions de la nomenclature sont insufflées au travers de ces planches, notamment que les os trapèze et trapézoïde du carpe sont ainsi écrits, conformément à leurs articles respectifs dans les volumes d'entrées, et non « trapese » et « trapesoïde » comme on les y a pu identifier.

Tel que nous l'avons signifié précédemment, les os cunéiformes sont officiellement nommés

ainsi et délaissent donc le nom d'« os innominés », d'autant que « cunéiforme » ne réfère désormais plus qu'à ces trois os uniquement. Aussi les trois os sont-ils distingués selon leur grosseur ; l'on parle donc du *petit*, du *moyen* et du *grand cunéiforme*.

Dans une autre mesure, l'on observe que ce que les contributeurs nommaient jusqu'alors « os écailléux » a été renommé « portion écailleuse de l'os des tempes », ce qu'elle est effectivement, n'étant pas proprement un os mais bien la partie d'un os, en l'occurrence du temporal.

3.3. Empirements et divergences induits par les planches d'anatomie

Malgré ces quelques ajustements, l'on constate des cas d'empirements⁶⁶⁶ et de nombreux points de divergence concernant certains aspects de la nomenclature des os. Pour commencer, nous souhaitons mettre la lumière sur élément mineur – que nous n'avons pas estimé valoir une sous-partie du présent développement. En effet, si le terme « astragale » apparaissait sous deux orthographes différentes dans les volumes d'entrées (« astragale » et « astragal »), la forme que nous avons établie comme fautive (ou irrégulière) « astragal » l'emporte dans les planches à toutes les occurrences du terme. Il est toutefois des empirements de plus grande envergure qu'impliquent les changements d'ordre terminologique qui nous intéressent.

a) Nouveaux cas d'homonymies

De fait, si certains os se voient attribuer un nouveau terme dans les volumes de planches, cela est parfois sans conséquence à l'instar du carpe « semi-lunaire » renommé « lunaire » ou entraînant parfois de nouveaux cas d'homonymie entre deux os distincts. Tel est le cas pour les os que les volumes d'entrées présentent respectivement comme le scaphoïde du carpe et le naviculaire, ou scaphoïde ou cymbiforme du tarse, que les planches nomment conjointement « naviculaire ». Certes, seul le carpe change proprement de référent lexical et l'os du tarse voit sa nominalisation simplifiée en ce que deux synonymes sont écartés des commentaires des

⁶⁶⁶ Nous avons conscience que le terme « empiement » puisse sembler démesuré dans le cadre de cette étude, toutefois nous l'avons estimé moins impactant sémantiquement que « aggravation » ou « détérioration », par exemple.

planches. Néanmoins, il en résulte que « naviculaire » renvoie désormais aux deux os et que seul le contexte d'énonciation véhicule ainsi la distinction entre eux, plutôt que de conserver « scaphoïde » pour désigner le carpe et « naviculaire » pour le tarse.

Ainsi en va-t-il de l'os télocide du carpe et de l'os cuboïde du tarse, le premier se voyant assigné le même référent que le second dans les planches d'anatomie. L'on remarquera que cet os du carpe s'est vu désigner par divers termes, le lien analogique induit faisant la plupart du temps référence à des figures de géométrie : « triquetrum » *triangle*, « cunéiforme » *coin*, « pyramidal » et enfin « cuboïde », ce dernier étant quelque peu divergent des trois premiers.

| Volumes d'entrées | Planches d'anatomie |
|---|---------------------|
| Scaphoïde (carpe) Naviculaire / Scaphoïde / Cymbiforme (tarse) | Naviculaire |
| Télocide (carpe) Cuboïde (tarse) | Cuboïde |

b) Nouveaux vides terminologiques

Enfin, les changements appliqués dans les planches d'anatomie impliquent de nouveaux cas de vide terminologique, ici concernant l'os de la mâchoire inférieure ou « mandibule » et la deuxième vertèbre cervicale que les volumes d'entrées nomment tantôt « axe », tantôt « épistrophéus » ou encore « vertèbre dentée ». Les planches ne réemploient nullement ces termes, au profit – pour ce qui est du premier – de « mâchoire inférieure » soit d'une synecdoque puisque l'on ne peut réduire la mâchoire seulement à son os, et – concernant la vertèbre – en ne la nommant en aucun cas.

« Chapitre troisième : Les asymétries et discontinuités représentatives dans les ouvrages lexicographiques »

| Volumes d'entrées | Planches d'anatomie |
|-----------------------------|------------------------|
| Mandibule | La mâchoire inférieure |
| Axe / Epistrophéus / Dentée | X |

Des différents ouvrages lexicographiques que nous avons consultés et compilés dans notre corpus, il apparaît que le *Dictionnaire de médecine* de Nysten est fort peu concerné par les différentes manifestations d'errances que nous avons observées. Qui du hasard ou de la macrostructure et l'ampleur moindre de l'ouvrage l'aura mieux gardé des termes fantômes, entrées vides et autres asymétries de traitement – ces errances étaient de fait en bien plus grand nombre dans les ouvrages d'intention encyclopédique tels que le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales* en cent volumes de Dechambre ou le projet très ambitieux de l'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert. Les points d'ombre sont en grand nombre dans ces œuvres, du fait des multiples contributeurs qui ont participé à leur élaboration et de la notion d'exhaustivité qu'embrasse l'intention encyclopédique.

CONCLUSION

Des différentes errances que nous avons relevées, il en résulte qu'aucune n'apparaît comme définitive ni propre à un auteur, une époque ou quelque autre facteur. Des cas de polysémie et d'homonymie, certains sont le fruit de résurgence d'un terme ancien, comme « astragale » que l'*Encyclopédie* intègre – peu ou prou⁶⁶⁷ – tel que l'avait employé Homère dans l'*Illiade*, soit à des conceptions tantôt similaires d'os différents (le cas de « basilaire » qui désigne tant le sacrum que l'occipital dans l'*Encyclopédie*) que de conceptions divergentes (notamment concernant les hanches, constituées tantôt d'un seul, tantôt de trois os selon les auteurs).

Les imprécisions terminologiques sont elles aussi fort rares et d'une ampleur moindre, qu'il s'agisse de soucis de nominalisation ou d'orthographe. Seule une poignée d'exemples aura été retenue parmi les quatorze nomenclatures que nous avons collectées. Quelque plus étendue ou reposant sur d'autres sources notre corpus eût pu être, ces imprécisions n'eussent à peine été en plus grand nombre ni plus retentissantes.

Concernant les asymétries et discontinuités représentatives, nous ne pouvons nous prononcer sur l'impact véritable qu'ont pu avoir ces errances sur les lecteurs de ces dictionnaires et encyclopédies, de ce que médecins et jeunes étudiants en médecine, anatomie, chirurgie ou quelque autre domaine de l'art de guérir ont pu s'y trouver soit confortés soit intrigués. De toute évidence, l'apprentissage des nomenclatures ne s'effectue pas par la consultation d'ouvrages lexicographiques, peu importe le domaine de la connaissance que l'on souhaite maîtriser. Cela n'interdit toutefois pas à ces ouvrages la même rigueur que l'on se doit insuffler

⁶⁶⁷ Homère l'emploie pour désigner les vertèbres de manière générale là où l'*Encyclopédie* le restreint à la première cervicale seulement.

aux travaux théoriques et pratiques qui régissent un art ou une science. Le travail du lexicographe est à l'image de celui de l'anatomiste : là où le second dissèque le corps, révèle ce qui avait jusque là été caché et nomme chaque item dans le but de les retenir et les mieux transmettre, le premier fouille dans les écrits du premier et porte la lumière sur chaque élément linguistique et les définit, hiérarchise et indexe. Des ouvrages que nous avons parcourus dans ce dernier chapitre, les lexicographes sont tous de formation médicale : Pierre Tarin, Louis de Jaucourt, Paul-Joseph Barthez, Pierre-Hubert Nysten et Amédée Dechambre⁶⁶⁸. Si cela explique la qualité avec laquelle les éléments d'anatomie sont exposés, nous préférons éviter de jeter sur eux le blâme quant aux différents écueils que nous avons identifiés. Ceux-là, comme nous l'avons vu, reposent en partie sur l'ambition encyclopédiques de certains ouvrages qui reposent donc non pas sur une mais plusieurs nomenclatures anatomiques, mais aussi, sans qu'on puisse rigoureusement l'estimer, sur des biais personnels propres aux médecins-lexicographes qui ont rédigé les articles. Concernant les écueils macrostructurels, l'on pourrait les imputer au fait que les auteurs des articles sont avant tout médecins et non lexicographes, mais ce serait porter un jugement hâtif et infondé, d'autant que le *Dictionnaire de médecine* de Nysten en est le parfait contre-exemple, puisque peu impacté par ces mêmes écueils.

668 À l'exception de Denis Diderot, auteur de l'article d'anatomie « écailleux » dans l'*Encyclopédie* (Vol. V, 1755, p. 218).

CONCLUSION GÉNÉRALE

La propension des anatomistes à avoir recours à la néologie sémantique dans le processus de nominalisation des os est sans conteste systématique. Plusieurs éléments ont induit cela, à commencer par la philosophie naturaliste grecque qui ne manquait pas d'établir des relations conceptuelles entre tous les objets du monde physique. De même, la portée éminemment didactique des traités de médecine et la quantité abondante de connaissances qu'impose l'art de guérir à ses maîtres impliquent que l'apprentissage (et de ce fait les nomenclatures) doivent reposer sur un socle initialement connu et perceptible. Qu'il est plus aisé de nommer un objet neuf avec un terme déjà ancré dans la langue qu'avec un mot sans histoire et sans signification ! Nous l'avons vu, les quelques tentatives de néologisme formel n'ont pas eu grand succès, de même que les termes reposant sur une analogie parfois peu évocatrice. Notons aussi que la question de continuum scientifique est un facteur déterminant. De fait, si la nomenclature de François Chaussier dans ses *Planches anatomiques* de 1823 constitue un ensemble cohérent et logique, son originalité à décrire nombre d'os selon un rapport analogique locatif (notamment pour les os du carpe et du tarse) n'aura guère connu de continuation. Quand bien même les analogies fondées sur la situation articulaire de l'os sont nombreuses, elles n'en demeurent pas moins en moindre nombre face aux analogies morphologiques. Ces leviers néologiques, alors inspirés des plantes, des espèces animales et

Conclusion générale

des reliefs, rappellent que l'humain fait partie d'un tout qu'il reflète certes partiellement. Ceux nourris d'artisanats et de géométrie que le corps n'est pas l'œuvre du désordre. Depuis ses premiers praticiens, l'anatomie a toujours emprunté aux autres domaines savants leurs mots. Et les civilisations grandissant, d'autres arts et pratiques se développant, c'est autant de mots que les anatomistes ont employé pour le bien de leurs travaux⁶⁶⁹. Le recours à des motifs hybrides est aussi d'une ampleur certaine puisque combinant l'efficacité de deux intentions sémantiques. Encore une fois, tel que nous l'avons montré en introduction de la deuxième partie du présent ouvrage, les analogies reposant sur un motif morphologique sont en majorité.

L'historicité des sciences anatomiques étant de fait indissociable des nomenclatures attenantes, nous ne pouvions alors écarter les éléments d'histoire fondamentaux à la création et au développement de l'anatomie ni d'en mieux comprendre les enjeux. Ainsi n'est-il pas anodin que les nomenclatures anatomiques ait longtemps été de langue latine, telle que l'est la *Terminologia Anatomica* aujourd'hui, à l'image de toutes les nomenclatures scientifiques. L'anatomie, telle qu'elle a été rejetée par Galien et ses partisans pendant plus d'un millénaire, au même titre que la chirurgie, est longtemps restée de côté, comme une sous-médecine que pouvait pratiquer les barbiers et perruquiers, hors des rangs des facultés de médecine. C'est par l'essor d'une pratique active et didactique de la dissection qu'anatomie et chirurgie se sont de nouveau imposées comme des agents de grande importance des sciences médicales, mais aussi par le fait de la langue, le latin étant alors la langue des traités et donc la langue des nomenclatures. Par la suite, si de nombreux anatomistes et chirurgiens ont préféré le français au latin (Ambroise Paré, Pierre Dionis, François Chaussier, par exemple), cela n'aura guère perduré. Le retour au latin dans les nomenclatures internationales est un vœu d'ouverture mondiale des productions scientifiques et donc à l'intercompréhension entre spécialistes de différentes origines. Certes, ce choix est éminemment centré sur la culture occidentale, mais il est de loin préférable à ce qu'aucun consensus ne soit proposé sur cette matière.

Les limites de ces nombreux recours à l'analogie, et par elle à la néologie sémantique, nous les

⁶⁶⁹ À cet égard, nous eussions voulu étudier les planches anatomiques de Guido de Vigevano, mais nombre d'entre elles demeurent perdues. À la fois médecin, anatomiste et ingénieur militaire, on lui attribue d'avoir comparé l'articulation du corps humain avec le fonctionnement des machines de guerre. Voir WICKERSHEIMER, *op. cit.*

Conclusion générale

avons discutées dans la dernière partie du présent travail. Des occurrences homonymiques et polysémiques, qu'elles apparaissent d'une œuvre à une autre ou dans une même œuvre, celles-ci sont en moindre nombre. Des errances de nominalisation ou d'ordre orthographique que nous avons recensées, celles-là aussi sont le fait de l'exception. Enfin, les littératures lexicographiques que nous avons consultées ont certes montré une forte tendance aux mots fantômes, aux faux renvois et entrées vides. Tel que nous l'avons vu, ces éléments dépendent surtout du modèle lexicographique entrepris, et donc de l'intention des lexicographes. Les sciences médicales sont un assemblage complexe de nombreuses pratiques et de nombreux enseignements, ainsi est-il périlleux de tenter de les compiler dans une œuvre exemptée de tout défaut.

L'idée selon laquelle l'on retrouve dans les mots du corps humain (dans le cas présent, des os) des concepts du monde naturel est de fait largement démontrée. Bien que nous n'y voyons rien de scientifique, la dualité microcosme-macrocosme est très présente dans les travaux anatomiques, plaçant alors l'humain au centre de la médecine, de toute connaissance et de toute observation. Cette intention qui veut que l'humain soit ainsi un résumé de la Création mais aussi le patron des fabrications artisanales n'échappe pas à la poésie, à l'harmonie du faire et de l'être. Ce sont ainsi les cieux, les plantes, les oiseaux et coquillages, les reliefs de la terre et des océans, les outils d'artisanats, les armes, les édifices et les figures primitives de géométrie que condense son squelette. À la fois matière et machine, élément mobile et stable, les analogies et métaphores ne manquent pas au sujet du corps humain, qu'elles s'inscrivent dans un cadre de spécialité tel que la médecine ou dans le langage courant à tel point que, les résultats de nos travaux ayant largement dépassé nos attentes, il nous a fallu à plusieurs reprises restreindre notre corpus d'étude.

Nous aurions pu nous intéresser plus en profondeur à ce que les discours et nomenclatures anatomiques proposent en matière d'analogies et de métaphores, mais cela aurait été d'une ambition bien trop grande compte tenu du corpus d'œuvres que nous avons retenu. Au fil de nos lectures, que n'avons-nous pas été conforté dans nos recherches d'y retrouver *gouttières, promontoires, sillons, fosses, cavités, chefs, têtes, cols, massifs, trochlées, fourchettes, acétabules, disques, cloisons*, etc ! Si tous ces éléments prolongent effectivement l'intention d'insuffler du macrocosme dans le microcosme humain, nous laissons leur étude à un temps

Conclusion générale

ultérieur sinon à quelque autre intéressé. Ces éléments sont sans compter les muscles et organes pour lesquels on a pu dénombrer quelques exemples au hasard de nos lectures (*porte, étage, canal, fissure, cul-de-sac, îlots, voie, piriforme, deltoïde, soléaire, rhomboïde, trapèze, rond*, etc.). La seule étude des os ne permet pas d'affirmer que le corps humain, dans sa complétude, reflète les entités du monde naturel qui nous entoure, des éléments que nous y avons bâtis et de ce nous avons façonné devers ses matières premières. Toutefois, de ce que nous avons pu lire lors de nos années de recherches, il apparaît que les discours anatomiques sur les différentes composantes du corps humain ne sont pas exempts d'analogies ni de références au macrocosme. Et si le présent travail a conclu que les os y répondent en grande majorité, nous ne pouvons nous prononcer avec la même précision quant auxdits constituants. De même pour les mots relatifs aux pathologies, aux manipulations et opérations chirurgicales, même à l'embryologie et la pharmacopée. Si nous avons çà et là repéré quelques éléments propices à la néologie sémantique, la médecine, au même titre que toutes les sciences, ont également eu recours au néologisme formel, de par la création d'entités lexicales par combinaison de morphèmes et dérivation notamment. Néanmoins, il n'en demeure pas moins que la médecine est profondément empreinte de toutes les sciences qui l'ont précédée et nourrie. Nous n'en avons exploré qu'une infime partie tant il reste à dire et à faire.

BIBLIOGRAPHIE

Concernant le référencement des ouvrages bibliographiques, nous souhaitons préciser que, lorsqu'il est question de séries d'ouvrages telles que des encyclopédies ou dictionnaires, nous avons tenu à détailler lesdites séries en indexant un à un les différents volumes consultés plutôt que de les regrouper sous une mention globale. De fait, certains volumes ayant été publiés sur une même année, il nous a semblé impérieux de miser plutôt sur la justesse que la lisibilité des éléments bibliographiques. Pour des raisons d'uniformisation, ce traitement a été appliqué à l'intégralité des séries d'ouvrages.

ACADEMIE FRANÇAISE, *Le Dictionnaire de l'Académie française*, tome premier, Paris, 1694

ACADEMIE FRANÇAISE, *Nouveau Dictionnaire de l'Académie française, deuxième édition*, tome premier, Paris, 1718

ACADEMIE FRANÇAISE, *Dictionnaire de l'Académie française, quatrième édition*, tome premier, Paris, 1762

ACADEMIE FRANÇAISE, *Dictionnaire de l'Académie française, cinquième édition*, tome premier, Paris, 1798

ACADEMIE FRANÇAISE, *Dictionnaire de l'Académie française, sixième édition*, tome premier, Paris, 1835

ADELON, Nicolas Philibert, et al., *Dictionnaire de médecine*, Paris, 1821-1828

ALBINUS, Bernhard Siegfried, *De ossibus corporis humani ad auditores suos*, Vienne, 1746

AMUNDSEN, Darrel W., « Medieval canon law on medical and surgical practice by the clergy », in *Bulletin of the History of Medicine*, vol. 52, n°1 (printemps) 1978, pp. 22-44

ANTHIMUS, *De observatione ciborum, epistula ad Theudericum regem francorum*, Iterum edidit Valentinus Rose, Lipsiae, 1877

ARNAULD, Antoine & NICOLE, Pierre, *La Logique ou l'Art de penser*, Paris, 1662

ARNAULD, Antoine & NICOLE, Pierre, *La Logique ou l'Art de penser*, Paris, 1664

BAILLY, Anatole, *Dictionnaire grec français, édition revue par L. SECHAN et P. CHANTRAINE*, Hachette, 2000 (première édition 1894)

BAILLY, Anatole, *Dictionnaire grec français, nouvelle édition revue et corrigée, dite BAILLY 2020 – HUGO CHÁVEZ, version du 15 Août 2021 établie sous la direction de GÉRARD GRÉCO*, 2020 (première édition 1894)

BANNIARD, Michel, « Niveaux de compétence langagière chez les élites carolingiennes : du

latin quotidien au latin d'apparat », in BOUGARD, François, *et al.*, *La culture du haut moyen âge, une question d'élites ?*, actes de colloque, Cambridge, du 6 au 8 Septembre 2007, Brepols

BAZIN-TACHELLA, Sylvie, « Constitution d'un lexique anatomique en français aux 15^e et 16^e siècles : l'exemple des noms des intestins et des os dans les traductions françaises de la *Chirurgia Magna* de Guy de Chauliac », in BERTRAND, O. *et al.*, *Lexiques scientifiques et techniques, constitution et approche historique*, Editions de l'Ecole Polytechnique, 2007 pp. 65-80

BEDEL, Charles & HUARD, Pierre, *Médecine et pharmacie au XVIII^e siècle*, Hermann, 1986

BERTRAND, Olivier, *Du vocabulaire religieux à la théorie politique en France au XIV^e siècle : Les néologismes chez les traducteurs de Charles V*, Connaissances et Savoirs, 2004

BLAIMONT, Pol & TAHERI, Albert, *Biomécanique de l'épaule, de la théorie à la clinique*, Springer, 2006

BONNET, Charles, *Collection complète des œuvres de Charles Bonnet*, tome troisième, 1779

BORDEAUX, Michèle, « Le sang du corps du droit canon ou des acceptions de l'adage « *Ecclesia abhorret a sanguine* », in *Droit et société*, n°28, 1994, pp. 543-563

BORETIUS, Alfred & KRAUSE, Victor, *Monumenta Germaniae historica, inde ab anno Christi quingentesimo usque ad annum millesimum et quingentesimum*, Bd. 1, Denuo edition, 1883

BOS, Alphonse, *La Chirurgie de maitre Henri de Mondeville. Traduction contemporaine de l'auteur, publiée d'après le ms. unique de la bibliothèque nationale*, t. 1, Paris, 1847

BRAUNSTEIN, Jean-François, « Daremberg et les débuts de l'histoire de la médecine en France in *Revue d'histoire des sciences*, t. 58, n°2, 2005, pp. 367-387

BRECHT, Bertold, *Petit organon pour le théâtre*, L'Arche, 1978

CAZES, Hélène, « La fabrique de la controverse : André Vésale (1514–1564) à la conquête des publics (ou Comment acquérir un nom immortel dans l'histoire des sciences en insultant

ses maîtres) » in *Renaissance and Reformation / Renaissance et Réforme*, 42 (1), 2019, pp.129-161

CHAUSSIER, François, *Planches anatomiques à l'usage des jeunes gens qui se destinent à l'étude de la chirurgie, de la médecine, de la peinture et de la sculpture...*, Deuxième édition, corrigée et augmentée, Paris, 1823

CHÉREAU, Achille, *Henri de Mondeville, chirurgien de Philippe le Bel, roi de France*, Paris, 1862

CLOQUET, Hippolyte, *Encyclopédie méthodique. Système anatomique. Dictionnaire raisonné des termes d'anatomie et de physiologie*, t. 1, Paris, 1823

CORNEILLE, Thomas, *Dictionnaire des arts et des sciences*, 1694 (a), tome 1, Paris

CORNEILLE, Thomas, *Dictionnaire des arts et des sciences*, 1694 (b), tome 2, Paris

COULOUBARITSIS, Lambros, « Les transfigurations de la notion de *physis* entre Homère et Aristote », in *KRITERION, Belo Horizonte*, n°122, Dez., 2010, pp. 349-375

CUVIER, Georges, *Leçons d'anatomie comparée*, tome 1, Baudouin, 1805

DACHEZ, Roger, *Histoire de la médecine de l'Antiquité au XXème siècle*, Tallandier, 2008

DAREMBERG, Charles Victor, *Histoire des sciences médicales*, Paris, 1870

DAREMBERG, Charles Victor & RUELLE, Charles-Emile, *Œuvres de Rufus d'Éphèse, texte collationné sur les manuscrits. Traduits pour la première fois en français, avec une introduction*, Paris, 1879

DE CHAULIAC, Guy, *Chirurgia Magna*, Lugduni (Lyon), 1585

DECHAMBRE, Amédée, *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, Paris, 1864-1889

DECHAMBRE, Amédée, *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, Paris, première série, tome 11, 1870

DECHAMBRE, Amédée, *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, Paris, deuxième série, tome 4, 1871

DECHAMBRE, Amédée, *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, Paris, deuxième série, tome 5, 1874

DECHAMBRE, Amédée, *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, Paris, deuxième série, tome 1, 1875

DECHAMBRE, Amédée, *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, Paris, première série, tome 7, 1876

DECHAMBRE, Amédée, *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, Paris, première série, tome 20, 1877 (a)

DECHAMBRE, Amédée, *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, Paris, quatrième série, tome 1, 1877 (b)

DECHAMBRE, Amédée, *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, Paris, première série, tome 22, 1879 (a)

DECHAMBRE, Amédée, *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, Paris, deuxième série, tome 13, 1879 (b)

DECHAMBRE, Amédée, *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, Paris, quatrième série, tome 6, 1880 (a)

DECHAMBRE, Amédée, *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, Paris, troisième série, tome 8, 1880 (b)

DECHAMBRE, Amédée, *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, Paris, première série, tome 24, 1880 (c)

DECHAMBRE, Amédée, *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, Paris, deuxième série, tome 21, 1885

DECHAMBRE, Amédée, *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, Paris,

deuxième série, tome 25, 1886 (a)

DECHAMBRE, Amédée, *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, Paris, cinquième série, tome 1, 1886 (b)

DE VINCI, Léonard, *Carnets*. Traduits par L. Servicen, NRF Gallimard, I et II, 1942, « Anatomie »

DIDEROT, Denis, *Les Bijoux indiscrets*, Amsterdam, 1748

DIDEROT, Denis, *Eléments de physiologie*, Didier édition, 1914 (première édition 1784)

DIDEROT, Denis & D'ALEMBERT, Charles, *Encyclopédie*, Paris, 1751, Vol. I

DIDEROT, Denis & D'ALEMBERT, Charles, *Encyclopédie*, Paris, 1752, Vol. II

DIDEROT, Denis & D'ALEMBERT, Charles, *Encyclopédie*, Paris, 1754, Vol. IV

DIDEROT, Denis & D'ALEMBERT, Charles, *Encyclopédie*, Paris, 1755, Vol. V

DIDEROT, Denis & D'ALEMBERT, Charles, *Encyclopédie*, Paris, 1757, Vol. VII

DIDEROT, Denis & D'ALEMBERT, Charles, *Encyclopédie*, Paris, 1762, *Planches* Vol. I

DIDEROT, Denis & D'ALEMBERT, Charles, *Encyclopédie*, Paris, 1765 (a), Vol. VIII

DIDEROT, Denis & D'ALEMBERT, Charles, *Encyclopédie*, Paris, 1765 (b), Vol. XI

DIDEROT, Denis & D'ALEMBERT, Charles, *Encyclopédie*, Paris, 1765 (c), Vol. XII

DIDEROT, Denis & D'ALEMBERT, Charles, *Encyclopédie*, Paris, 1765 (d), Vol. XIII

DIDEROT, Denis & D'ALEMBERT, Charles, *Encyclopédie*, Paris, 1765 (e), Vol. XIV

DIDEROT, Denis & D'ALEMBERT, Charles, *Encyclopédie*, Paris, 1765 (f), Vol. XV

DIDEROT, Denis & D'ALEMBERT, Charles, *Encyclopédie*, Paris, 1765 (g), Vol. XVI

DIONIS, Pierre, *L'anatomie de l'homme suivant la circulation du sang, et les dernières*

découvertes, démontrées au Jardin royal, Paris, Laurent d'Houry, 1690

DU BELLAY, Joachim, *Le premier livre des antiquitez de Rome contenant une générale description de sa grandeur, et comme une deploration de sa ruine*, Paris, 1558

DUBOIS, Jacques, *Methodus Medicamenta Componendi et ab aliis Composita Expendendi ac Judicandi*, Lugduni, 1548

DUBOIS, Jacques, *In Hippocratis et Galeni Physiologiae partem Anatomicam Isagoge*, Paris, 1555

DUFIEU, Jean-Férapie, *Dictionnaire raisonné d'anatomie et de physiologie*, Paris, 1766

DU LAURENS, André, GELEE, Théophile & SAUVAGEON, Guillaume, *Oeuvres de Me. André du Laurens*, Paris, 1639

DURAND, Jean-Louis, « Sacrifice et découpe en Grèce ancienne » in *Anthropozoologica*, Premier numéro spécial, pp. 59-65, 1987

DURAND DE MAILLANE, Pierre-Toussaint, *Dictionnaire de droit canonique et de pratique bénéficiale*, tome second, 1761, Paris

DÜRER, Albrecht, *Les proportions du corps humain*, 1528

ELOY, Nicolas François Joseph, *Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne*, Mons, 1778

ERNOUT, Alfred & MEILLET, Alfred, *Dictionnaire étymologique de langue latine*, 1985, Klincksieck, 4ème édition

EYCLESYMER ; Albert Chauncey, *Anatomical names, especially the Basle Nomina Anatomica « BNA »*, New York, 1917

FAVRE DE VAUGELAS, Claude, *Remarques sur la langue française utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire*, 1647, Paris

FAVRE-MARINET, Jean-François, « Ambiguïtés, impasses et asymétries terminologiques

dans la nomenclature des os du carpe dans l'*Encyclopédie* : le cas particulier de l'os télécide »
SHS Web of conferences 2022

FINOT, André, « Les médecins des rois Mérovingiens et Carolingiens » in *Histoire des sciences médicales*, n°1 Janvier-Mars, 1970, pp. 41-48

FLORI, Jean, « Réforme, *reconquista*, croisade. L'idée de reconquête dans la correspondance pontificale d'Alexandre II à Urbain II. », in *Cahiers de Civilisation Médiévale*, 40, 1997, pp. 317-336

FROMENT, Alain, *Anatomie impertinente*, Paris, 2013

FURETIERE, Antoine, *Dictionnaire universel*, tome 1, Arnout & Reinier Leers, 1690 (a)

FURETIERE, Antoine, *Dictionnaire universel*, tome 3, Arnout & Reinier Leers, 1690 (b)

GAFFIOT, Félix, *Le Grand Gaffiot, Dictionnaire latin-français, troisième édition revue et augmentée par Pierre Flobert*, 2000 (première édition 1934)

GAFFIOT, Félix, *Le Grand Gaffiot, Nouvelle édition revue et augmentée, dite GAFFIOT 2016, version V. M. Komarov, établie sous la direction de GÉRARD GRÉCO* (première édition 1934)

GAILLE, Marie, « Qu'est-ce que l'homme ? La réponse de l'anatomiste ou la médecine comme anthropologie chez André du Laurens » in *Le Français préclassique (1500-1650)*, Honoré Champion, 2007 (a), pp. 61-71

GAILLE, Marie, « 'Ce n'est pas un crime d'être curieux de l'anatomie' : la légitimation de la connaissance médicale du corps humain dans l'Europe catholique et protestante des XVI^e et XVII^e siècles » in HUMMEL, Pascale & GABRIEL, Frédéric, *La mesure du savoir, études sur l'appréciation et l'évaluation des savoirs*, Vrin, 2007 (b)

GATTI, Marie, *La querelle des barbiers, chirurgiens et médecins (XIII^e-XVIII^e siècles)*, 2014

GERDY, Pierre Nicolas, *Anatomie des peintres et Anatomie des formes extérieures du corps humain, appliquée à la peinture, à la sculpture et à la chirurgie*, 1829

GERVAIS, Alice, « Que pensait-on des médecins dans l'ancienne Rome ? » in *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, n°2, 1964, pp. 197-231

GISSEY, Henri-Simon-Pierre, *Dictionnaire des aliments vins et liqueurs...*, Bordelet, 1750

GODEFROY, Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, tome huitième, Kraus Reprint, Vaduz, 1965 (première édition, Paris, 1895)

GODEFROY, Frédéric, *Lexique de l'ancien français*, Paris 1982

GOUREVITCH, Danielle, « Les voies de la connaissance : la médecine dans le monde romain », in GRMEK, Mirko, *Histoire de la pensée médiévale en Occident*, volume 1, 1995, pp. 95-122

GREIMAS, Algirdas Julien, *Sémantique structurale*, Larousse « langue et langage », 1966

GRMEK, Mirko, *Histoire de la pensée médicale en Occident*, t. 2 « De la Renaissance aux Lumières », Seuil, 1997

GUILBERT, Louis, « La spécificité du terme scientifique et technique » , in GUILBERT, Louis & PEYTARD, Jean, *Langue française*, n°17, « Les vocabulaires techniques et scientifiques », 1973, pp. 5-17

HARVEY, William, *Exercitatio anatomica de motu cordis et sanguinis in animalibus*, Francfort, 1628

HAURÉAU, Jean-Barthélémy, « Grégoire IX et la philosophie d'Aristote » in *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres*, 16^e année, 1872, pp. 528-536

HECKETSWEILER, Philippe, *Histoire de la médecine, des malades, des médecins, des soins et de l'éthique biomédicale*, Ellipses, 2010

HEYNE, Moriz, *Körperpflege und Kleidung bei den Deutschen von den ältesten geschichtlichen Zeiten bis zum 16. Jahrhundert*, Nikosia, 2017, (Nachdruck des Originals von 1903)

- HUSSON, François, *Artisans français : Etude historique. Les charpentiers*, Paris, 1903.
- IMBAULT-HUART, Marie-José, *La médecine au Moyen-Âge à travers les manuscrits de la Bibliothèque Nationale*, Editions de la Porte Verte, Paris, 1983
- JAMES, Robert, *Dictionnaire universel de médecine*, Paris, 1746
- KÖBLER, Gerhard, *Wörterbuch des Althochdeutschen Sprachschatzes*, Verlag Schönigh, 1993
- KÜHN, Carolus Gottlob, *Claudii Galeni, Opera omnia*, Lipsiae, t. 2, 1821
- LANDERCY, Mathilde, « La destination de la κερκίς dans le tissage en Grèce au IV^e siècle », in *L'antiquité classique*, Novembre 1933, T. 2, Fasc. 2, pp. 357-362
- LAVATER, Johann Heinrich, *Elemens anatomiques d'ostéologie et de myologie à l'usage des peintres et sculpteurs*, Paris, 1797
- LAVOISIEN, Jean-François, *Dictionnaire portatif de médecine, d'anatomie, de chirurgie, de pharmacie, de chymie, d'histoire naturelle, de botanique et de physique*, Paris, 1793
- LE GOFF, Jacques, *La civilisation de l'Occident médiéval*, 1962
- LE ROUX DE LINCY, Antoine, *Les quatre livres des Rois*, Paris, 1841
- LES PROFESSEURS DE CET ETABLISSEMENT, *Annales du Muséum national d'histoire naturelle*, Paris, 1803
- LEVACHER DE LA FEUTRIE, Thomas, *et al.*, *Dictionnaire de chirurgie*, Paris, 1767
- LITTRÉ, Emile, *Œuvres complètes d'Hippocrate*, t. 6, 1849
- LOEWENFELD, Samuel, *Epistolae pontificum romanorum ineditae*, Graz, 1885, n°82
- LUQUET, Georges-Henri, « Aristote et l'Université de Paris pendant le XIII^e siècle », in *Bibliothèque de l'école des hautes études, sciences religieuses*, vol. 16, fasc. 2, Paris, 1904
- MALGAIGNE, Joseph-François, *Œuvres complètes d'Ambroise Paré*, t. 1, Paris, 1840

- MANSI, Johannes Dominicus, *Sacrorum conciliorum no, et amplissima collectio*, t. 21, 1776
- MANSI, Johannes Dominicus, *Sacrorum conciliorum no, et amplissima collectio*, t. 22, 1778
- MARRE, Philippe, « La chirurgie française et les deux académies », in *Bulletins de l'Académie nationale de Médecine*, vol. 204, n°8 Oct. 2020, pp. 905-908
- MEYET, Antoine, « Comment les mots changent de sens », in DURKHEIM, Emile, *L'année sociologique*, neuvième année (1904-1905), Félix Alcan, pp. 6-43, 1906
- MIGNE, Jacques-Paul, *Patrologiae cursus completus...*, vol. XXI, Paris, 1849
- MITCHELL, Piers, « Anatomy and surgery in Europe and the Middle East during the Middle Ages », in PERDICOYIANNI-PALEOLOGOU, Helene (ed), *Anatomy and Surgery from Antiquity to the Renaissance*, Amsterdam, 2016, pp. 309-324
- MORENAS, François, *Dictionnaire portatif comprenant la Géographie et l'histoire universelle, la chronologie, la mythologie, l'astronomie, la physique, l'histoire naturelle & toutes ses parties, la chimie, l'anatomie, l'hydrographie, et la marine*, L. Chambeau, 1760
- MOULINIER, Laurence, « Roi garant ou roi guérisseur ? Philippe le Bel et le corps, d'après le réceptaire mis sous son nom », in ANDRETTA, Elisa & NICOUD, Marilyn, *Etre médecin de cour (France, Italie, Espagne, XIIIe-XVIIIe siècle)*, SISMEL/Edizioni del Galluzzo, pp. 131-148, 2013
- NICAISE, Edouard, *L'enseignement de la médecine au moyen âge*, Paris, 1891
- NICAISE, Edouard, *Chirurgie de maître Henri de Mondeville, chirurgien de Philippe le Bel, composée de 1306 à 1320*. Traduction française, 1893
- NYSTEN, Pierre-Hubert, *Dictionnaire de médecine et des sciences accessoires à la médecine*, Paris, 1814
- PAGEL, Julius Leopold, *Die Chirurgie des Heinrich von Mondeville (Hermondaville) nach Berliner, Erfurter und Pariser Codices zum ersten Male herausgegeben*, Berlin, 1802
- PERRIER, Théophile, *La médecine astrologique*, Lyon, 1905

PEYRÉ, Jean-François Aymé., *La loi salique. Traduction et annotation*, éditions Firmin Didot, Paris, 1828

PLOUVIER, Liliane, « À la table des premiers mérovingiens » in *Villes et campagnes en Neustrie. Société, économie, territoires, christianisation : Actes des XXVIème Journées internationales d'archéologie mérovingienne de l'Association française d'archéologie mérovingienne*, Tournai, 2004, pp. 121-138

POUCHELLE, Marie-Christine, « La prise en charge de la mort : médecine, médecins et chirurgiens devant les problèmes liés à la mort à la fin du Moyen Âge (XIII^e-XV^e siècles), in *Archives Européennes de Sociologie*, XVII, 1976, pp. 249-278

POUCHELLE, Marie-Christine, *Corps et chirurgie à l'apogée du Moyen-Âge*, Flammarion, 1983

PRUVOST, Jean, *Des mots aux dictionnaires : lexicologie, lexicographie et dictionnaire*. Dossier d'Habilitation à Diriger des Recherches, Université de Cergy-Pontoise, vol. II, 1999-2000,

QUEMADA, Bernard, *Les dictionnaires du français moderne (1535-1863)*, Paris, Didier, 1968

QUESNAY, François, *Histoire de l'origine et des progrès de la chirurgie en France*, Paris, 1749

REY, Alain, et al., *Mille ans de langue française, histoire d'une passion. I. Des origines au français moderne*, Perrin, 2007 (édition originale), 2011 (édition revue et augmentée)

RIGAUD, Benoist, *Administrations anatomiques de Claude Galien. Traduites fidelement du Grec en François par M. Jacques Dalechamps ...*, Lyon, livre 2, 1572

SABLAYROLLES, Jean-François, « La néologie aujourd'hui », in GRUAZ Claude, *À la recherche du mot : De la langue au discours*, Lambert-Lucas, pp.141-157, 2006

SAINT GRÉGOIRE, *Histoire ecclésiastique des Francs*. Traduit par MM. J. Guadet et Taranne, t. 4, Paris, 1838

SAINT ISIDORE DE SEVILLE, *Etymologiae : add : De summo bono*, 1483 (texte manuscrit du 7^e siècle), éditions Peter Loslein

SEGOND, Louis, *La Sainte Bible*, Genève, 1874

SPEVAK, Olga, « Isidore de Séville ; le livre XIV des *Etymologiae* et la tradition étymologique », in *Revue des études latines*, t. 87, 2009, pp. 231-248

SPRUMONT, Pierre, « Anatomical Terms : towards Development of Terminologies (terminologogenesis) », in *European Journal of Anatomy*, vol. 20, n°3, 2016, pp. 249-280

STCHOUPAK, Nadine, NITTI, Luigia & RENOU, Louis, *Dictionnaire sanskrit-français*, Paris, 1959

TALBOT, Charles Hugh, *Medicine in Medieval England*, Oldbourne, 1967

TARIN, Pierre, *Ostéographie, ou description des os de l'adulte, du fœtus, &c.*, Paris, 1753

TARIN, Pierre, *Dictionnaire anatomiques, suivi d'une bibliothèque anatomique et physiologique*, Paris, 1754

THEVENIN, Fabrice, *et al.*, « Variantes anatomiques du coude, du poignet, et de la main », in *Revue du Rhumatisme, Monographies*, vol. 79, issue 3, 2012, pp.133-144

VASARI, Giorgio, *Vies des peintres, sculpteurs et architectes*, t. 1-9, 1839-1842. Traductions de Léopold Leclanche, Tessier, Paris

VEDRENES, Jean-Alix, *Traité de médecine de A. C. Celse. Traduction nouvelle*, Paris, 1876

VERDIER, Jean, *La Jurisprudence de la chirurgie en France*, vol. 1, Paris, 1764

VESALE, André, *De humani corporis fabrica*, Livre 1, Basileae, 1543

VICQ-D'AZYR, Félix & MOREAU, Pierre-Louis, *Encyclopédie méthodique*, t. 10, médecine, à l'article « Montpellier », Paris, 1821, pp. 231-232

VONS, Jacqueline, « De l'anatomie des plantes à l'anatomie de l'homme au Jardin royal des plantes de Paris (1618-1718) », in *Journal de botanique*, Société botanique de France, n°85,

mars 2019, pp. 41-51

VON SOEMMERRING, Samuel Thomas, *De corporis humani fabrica*, Varrentrappe et Wenner, Vol. 5, 1800

VON TÖPLY, Robert, *Studien zur Geschichte der Anatomie im Mittelalter*, 1898

VON TÖPLY, Robert, « Geschichte der Anatomie » in PUSCHMANN, Theodor, *Handbuch der Geschichte der Medizin, bd. Die neuere Zeit. I. teil* (Vol 2), 1903

VON WARTBURG, Walther & KELLER, Hans-Erich (éditeur scientifique), *Französisches etymologisches Wörterbuch : eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, vol. III D-F, Bâle, 1934

WHARTON, Edward Ross, *Etyma graeca* ; London, 1890

WICKERSHEIMER, Ernest, « L'« Anatomie » de Guido de Vigevano, médecin de la reine Jeanne de Bourgogne (1345) », in STEINER Franz, *Archiv für Geschichte der Medizin*, Bd. 7, H. 1, Mai 1913, pp. 1-25

SITOGRAFIE

ACADEMIE DES SCIENCES (consulté le 23.05.22) :

<https://www.academie-sciences.fr/fr/Histoire-de-l-Academie-des-sciences/histoire-de-l-academie-des-sciences.html>

ACADEMIE FRANCAISE (consulté le 24.05.22) :

<https://www.academie-francaise.fr/le-dictionnaire-les-neuf-prefaces/preface-de-la-premiere-edition-1694>

APOLLONIUS DE RHODES, *Argonautica, graece cum scholiis*, Florence, 1486 (consulté le 19.12.22) :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1095329q/f335.item>

ARISTOTE, *Métaphysique*, texte grec, Livre V, ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ Δ', §6-7 (consulté le 19.10.21) :

<http://remacle.org/bloodwolf/philosophes/Aristote/metaphysique5gr.htm>

ARISTOTE, *Métaphysique*. Traduction de J. Tricot, 1953, p. 114 (consulté le 19.10.21) :

<https://philosophie.cegeptr.qc.ca/wp-content/documents/M%C3%A9taphysique.pdf>

ATILF, Liste des mots fantômes (consulté le 08.06.23) :

<http://stella.atilf.fr/scripts/fantomes.exe>

BAILLY, Anatole, *Dictionnaire grec français*, édition HUGO CHÁVEZ 2020 (consulté le 17.12.22) :

<https://bailly.app/q=m%C3%A9taphysique>

BONIFACE VIII, « *Detestandae feritatis* », 1299 (consulté le 16.09.20) :

<http://telma-chartes.irht.cnrs.fr/aposcripta/notice-acte/26667>

DICTIONNAIRE DU MOYEN FRANÇAIS (DMF) (consulté le 28.09.22) :

<http://zeus.atilf.fr/dmf/>

« Eperon » :

http://zeus.atilf.fr/scripts/dmfX.exe?LEM=%E9peron;XMODE=STELLA;FERMER;;AFFICHAGE=0;MENU=menu_dmf;;ISIS=isis_dmf2020.txt;MENU=menu_recherche_dictionnaire;OUVRIR_MENU=1;ONGLET=dmf2020;OO1=2;OO2=1;s=s0e3112c8;LANGUE=FR;

« Focile » :

http://zeus.atilf.fr/scripts/dmfX.exe?LEM=focile;XMODE=STELLA;FERMER;;AFFICHAGE=0;MENU=menu_dmf;;ISIS=isis_dmf2020.txt;MENU=menu_recherche_dictionnaire;OUVRIR_MENU=1;ONGLET=dmf2020;OO1=2;OO2=1;s=s0b0a0cc8;LANGUE=FR;

DICTIONNAIRE D'ANCIEN HAUT ALLEMAND (consulté le 22.09.21) :

www.koeblergerhard.de/ahd/ahd_s.html

DU CANGE, *Glossarium mediae et infimae latinitatis* (consulté le 15.11.22) :

<http://ducange.enc.sorbonne.fr/>

"Pecten" :

<http://ducange.enc.sorbonne.fr/PECTEN3>

ENCCRE, « Edition Numérique Collaborative et CRitique de l'*Encyclopédie* » (consulté le 13.06.23) :

<http://enccre.academie-sciences.fr/encyclopedie/>

« Hanche »

<http://enccre.academie-sciences.fr/encyclopedie/article/v8-218-0/>

« Ischion »

<http://enccre.academie-sciences.fr/encyclopedie/article/v8-2858-0/>

« Pubis »

<http://enccre.academie-sciences.fr/encyclopedie/article/v13-1239-0/>

GODEFROY, Frédéric, *Compléments du dictionnaire de l'ancienne langue française*, 1895-1902, article « rayon » (consulté le 30.09.22)

<http://micmap.org/dicfro/search/complement-godefroy/rayon1>

FIPAT, *Terminologia Anatomica* (consulté le 25.10.22) :

<https://fipat.library.dal.ca/wp-content/uploads/2021/08/FIPAT-TA2-Part-2.pdf>

HERODOTE, *Histoires*, Livre IV « Melpomène » (consulté le 22.09.22) :

<http://remacle.org/bloodwolf/historiens/herodote/melpomene.htm>

HESIODE, *La Théogonie*. Traduction de E. BERGOUGNAN (consulté le 06.10.22) :

<http://ugo.bratelli.free.fr/Hesiod/Hesiod.pdf>

HIPPOCRATE, *De la nature des os*. Traduction de J. RIOLAN (consulté le 03.11.22) :

<http://remacle.org/bloodwolf/erudits/Hippocrate/os.htm>

MEDICA (consulté le 24.05.22) :

<https://www.biusante.parisdescartes.fr/histoire/medica/>

SAINTS THAUMATURGES (consulté le 25.01.22) :

<https://nominis.cef.fr/contenus/saint/thaumaturges.html>

THIJSSSEN, Hans, « Condemnations of 1277 », in *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, 2003 (consulté le 25.01.22) :

<https://plato.stanford.edu/entries/condemnation/>

TLFi (consulté le 15.11.22) :

<http://atilf.atilf.fr/>

« -aire » :

<http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?79;s=3977388000;r=4;nat=;sol=0;>

« Cartilage » :

<http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=284129925;>

« Croc » :

<http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?11;s=117002415;r=1;nat=;sol=0;>

« Eperon » :

<http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?12;s=1988754945;r=1;nat=;sol=1;>

« Pale » :

<http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?11;s=2473373010;r=1;nat=;sol=0;>

« Paleron » :

<http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=2456661330;>

VESALE (consulté le 24.01.23) :

<https://www.biusante.parisdescartes.fr/vesale/?e=1&p1=01167&a1=f&v1=003021543x01&c1=41>

WILDERMANN, Ansgar: "Séverin (saint)", in: *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, version du 23.11.2011. Traduit de l'allemand (consulté le 11.01.22) :

<https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/014779/2011-11-23/>

THÈSE DE DOCTORAT

dans le but de l'obtention du titre de docteur ès Sciences du langage

FAVRE-MARINET Jean-François

Soutenue le 21/12/2023

Sous la direction de M. BERTRAND Olivier

Professeur à l'Université de Cergy-Paris et à l'École polytechnique Paris Saclay

La place de la néologie sémantique dans la constitution d'une nomenclature
scientifique : les noms des os du corps humain.

Volume II – Annexes

MEMBRES DU JURY

| | | |
|------------------------|---|-------------------|
| LARDON, Sabine | Professeure à l'Université de Lyon 3 | Rapporteuse |
| STEUCKARDT, Agnès | Professeure à l'Université de Montpellier | Rapporteuse |
| REY, Christophe | Professeur à l'Université de Cergy-Paris | Président du jury |
| BAZIN-TACHELLA, Sylvie | Professeure à l'Université de Lorraine | Examinatrice |
| GOYENS, Michèle | Professeure à l'Université de Leuven | Examinatrice |
| PRUVOST, Jean | Professeur émérite de l'Université de Cergy-Paris | Examinateur |

*« La place de la néologie sémantique dans la constitution d'une nomenclature scientifique :
les noms des os du corps humain »*

Présentation des annexes

Le présent volume compile les documents annexes aux travaux que nous présentons dans le premier et principal volume de notre thèse. Nous avons choisi de les présenter dans un volume à part afin de permettre une lecture simultanée des deux documents.

Pour des raisons tantôt de droits d'exploitation, tantôt de qualité d'image, nous n'avons pas pu rassembler ici toutes les illustrations que nous eussions souhaité intégrer, surtout concernant les référents analogiques des os. Dans une autre mesure, nous avons choisi de ne pas intégrer d'illustration pour les référents les plus communs pour ce que tout lecteur n'a pas besoin de support visuel afin de se figurer un triangle, une pomme, un cube ou un bâton. Ainsi n'avons-nous conservé que les éléments les moins courants (dans la limite de ce que nous avons trouvé d'images librement exploitables et de bonne qualité), notamment les feuilles d'aubépine, la navette à tisser ou le soc d'une charrue, pour ne citer qu'eux.

Toujours concernant les os, nous avons tâché de présenter des éléments visuels pour l'ensemble du squelette, parfois selon différents points de vue, et dans le détail de certaines articulations voire de certains os quand nous avons estimé cela nécessaire. À notre grand dam, nous n'avons pas pu collecter nos illustrations dans une même langue. Celles-ci sont donc tantôt en latin, tantôt en français, tantôt en anglais. Pour autant, cela n'empêche nullement de les relier aux entités lexicales telles qu'elles sont citées dans le volume principal de thèse ni dans les tableaux récapitulatifs du corpus.

Nous n'avons pas intégré d'illustration concernant les motifs analogiques fonctionnels et

Volume d'annexes

locatifs pour ce que cela était – à notre appréciation – d'un intérêt moindre.

Les références sitographiques répondent souvent à la mention « éponyme(s) ». De fait, celles-ci sont classées par ordre alphabétique (selon le nom de l'annexe) puis les sous-annexes par ordre d'intégration dans le présent volume.

Sommaire des annexes

| | |
|--|----|
| Présentation des annexes..... | 2 |
| Annexe 1 : Corpus..... | 7 |
| Annexe 2 : Corpus colorisé..... | 8 |
| Annexe 3 : Glose de Reichenau..... | 10 |
| Annexe 4 : Serments de Strasbourg (texte)..... | 11 |
| Texte roman..... | 11 |
| Traduction en français moderne..... | 11 |
| Annexe 5 : Traité de Verdun (carte)..... | 12 |
| Annexe 6 : Homme zodiac (illustration)..... | 13 |
| Annexe 7 : Humain microcosme (illustration)..... | 14 |
| Annexe 8 : Bulle du pape Boniface VIII du 27 Septembre 1299, « Detestandae feritatis » (texte)..... | 15 |
| Texte latin..... | 15 |
| Traduction en français moderne..... | 16 |
| Annexe 9 : Dissection d'un pendu (illustration)..... | 18 |
| Annexe 10 : Saint-Côme & Saint Damien (illustration)..... | 19 |
| Annexe 11 : Frontispice de la Fabrica de Vésale (illustration)..... | 20 |
| Annexe 12 : Homme de Vitruve (illustration)..... | 21 |
| Annexe 13 : Anthropométrie d'Albrecht DÜRER (illustration)..... | 22 |
| Annexe 14 : Le corps et la cité, selon André du Laurens (texte)..... | 23 |
| Annexe 15 : Esclandre entre Vésale et Curtius (texte)..... | 24 |
| Texte anglais..... | 24 |
| Traduction en français moderne..... | 25 |
| Annexe 16 : Séance ordinaire de dissection (illustration)..... | 27 |

Volume d'annexes

| | |
|---|----|
| Annexe 17 : Tableau de transcription simplifiée du grec ancien..... | 28 |
| Annexe 18 : Tableau statistique du corpus..... | 29 |
| Annexe 19 : Tableau statistique combiné des analogies..... | 30 |
| Annexe 20 : Squelette complet du corps humain..... | 31 |
| Annexe 21 : Os du crâne..... | 32 |
| Vue de face..... | 32 |
| Vue de côté..... | 33 |
| Vue de dessous..... | 34 |
| Pars basilaris os occipitalis..... | 35 |
| Les sutures du crâne..... | 36 |
| Les os de la cavité nasale..... | 36 |
| Annexe 22 : Os ethmoideum..... | 37 |
| Annexe 23 : Os sphenoidium..... | 38 |
| Annexe 24 : Os hyoïde..... | 39 |
| Vue d'ensemble..... | 39 |
| Vue détaillée..... | 40 |
| Annexe 25 : Osselets de l'oreille moyenne..... | 41 |
| Annexe 26 : Os du torse..... | 42 |
| Cage thoracique..... | 42 |
| Rachis..... | 43 |
| Annexe 27 : Os de la ceinture scapulaire..... | 44 |
| Annexe 28 : Os du membre supérieur..... | 45 |
| Vue d'ensemble..... | 45 |
| Acromion..... | 46 |
| Os du carpe et de la main..... | 47 |

*« La place de la néologie sémantique dans la constitution d'une nomenclature scientifique :
les noms des os du corps humain »*

| | |
|--|----|
| Annexe 29 : Os de la ceinture pelvienne..... | 48 |
| Annexe 30 : Os du membre inférieur..... | 49 |
| Vue d'ensemble..... | 49 |
| Articulation coxo-fémorale..... | 50 |
| Os du tarse et du pied..... | 51 |
| Annexe 31 : Éléments analogiques..... | 52 |
| Astragale (colonne vertébrale)..... | 52 |
| Berce (colonne vertébrale)..... | 53 |
| Aubépine (ischion)..... | 54 |
| Pétoncle (os pectoris, os pubis)..... | 55 |
| Vrille de menuisier (suture pariétale)..... | 55 |
| Soc (vomer)..... | 56 |
| Battoir (os spatulae)..... | 56 |
| Navette à tisser (kerkis)..... | 57 |
| Glaive (sternum & processus xiphoïde)..... | 57 |
| Scutum (Scapula)..... | 58 |
| Flûtes en os (tibia)..... | 59 |
| Région d'Olénos (ulna)..... | 59 |
| Annexe 32 – Tableau comparatif des volumes d'entrées et de planches de l'Encyclopédie..... | 60 |
| Annexe 33 : Préface du Dictionnaire des arts et des sciences, tome 1, 1694..... | 64 |
| Annexe 34 : Contributeurs des articles d'anatomie de l'Encyclopédie..... | 65 |
| Annexe 35 : Tableau complémentaire pour l'os « télocide »..... | 71 |

Volume d'annexes

En rouge : Les os nommés selon une analogie morphologique.

En bleu : Les os nommés selon une analogie fonctionnelle.

En jaune : Les os nommés selon une analogie locative.

En violet : Les os nommés selon une analogie morpo-fonctionnelle.

En vert : Les os nommés selon une analogie fonctio-locative.

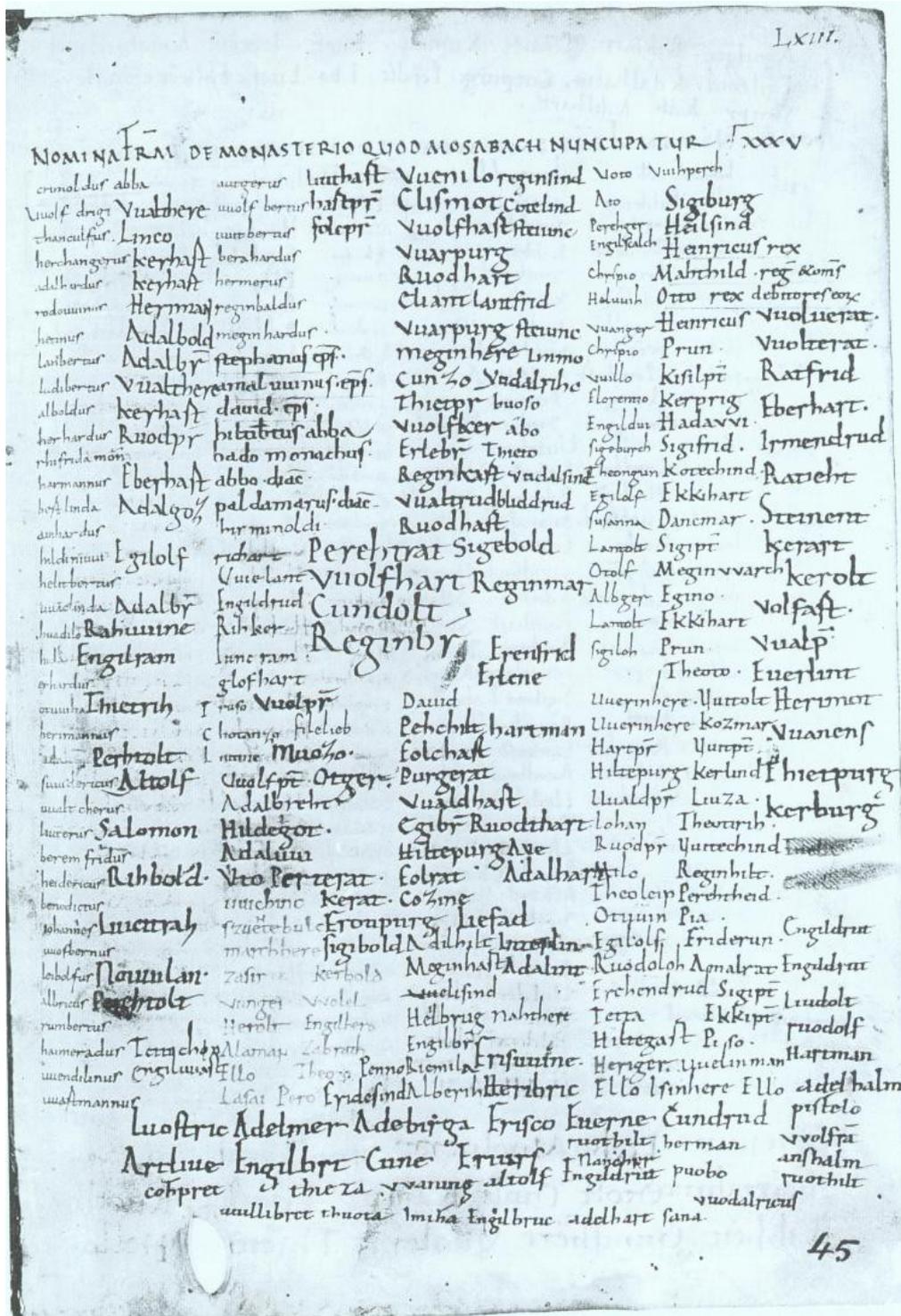
En orange : Les os nommés selon une analogie morpo-locative.

En gris : Les os nommés selon une analogie morpo-fonctio-locative.

En blanc : Les os nommés sans recours analogique.

« La place de la néologie sémantique dans la constitution d'une nomenclature scientifique :
 les noms des os du corps humain »

Annexe 3 : Glose de Reichenau¹



1 Lien en sitographie (éponyme).

Annexe 4 : Serments de Strasbourg (texte)²

Texte roman

Pro Deo amur et pro christian poblo et nostro commun salvament, d'ist di in avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvarai eo cist meon fradre Karlo et in aiudha et in cadhuna cosa, si cum om per dreit son fradra salvar dift, in o quid il mi altresi fazet et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai qui, meon vol, cist meon fradre Karle in damno sit.

Si Lodhuvigs sacrament que son fradre Karlo jurat conservat, et Karlus, meos sendra, de suo part non los tanit, si io returnar non l'int pois, ne io ne neuls cui eo returnar int pois, in nulla aiudha contra Lodhuvig nun li iv er.

Traduction en français moderne

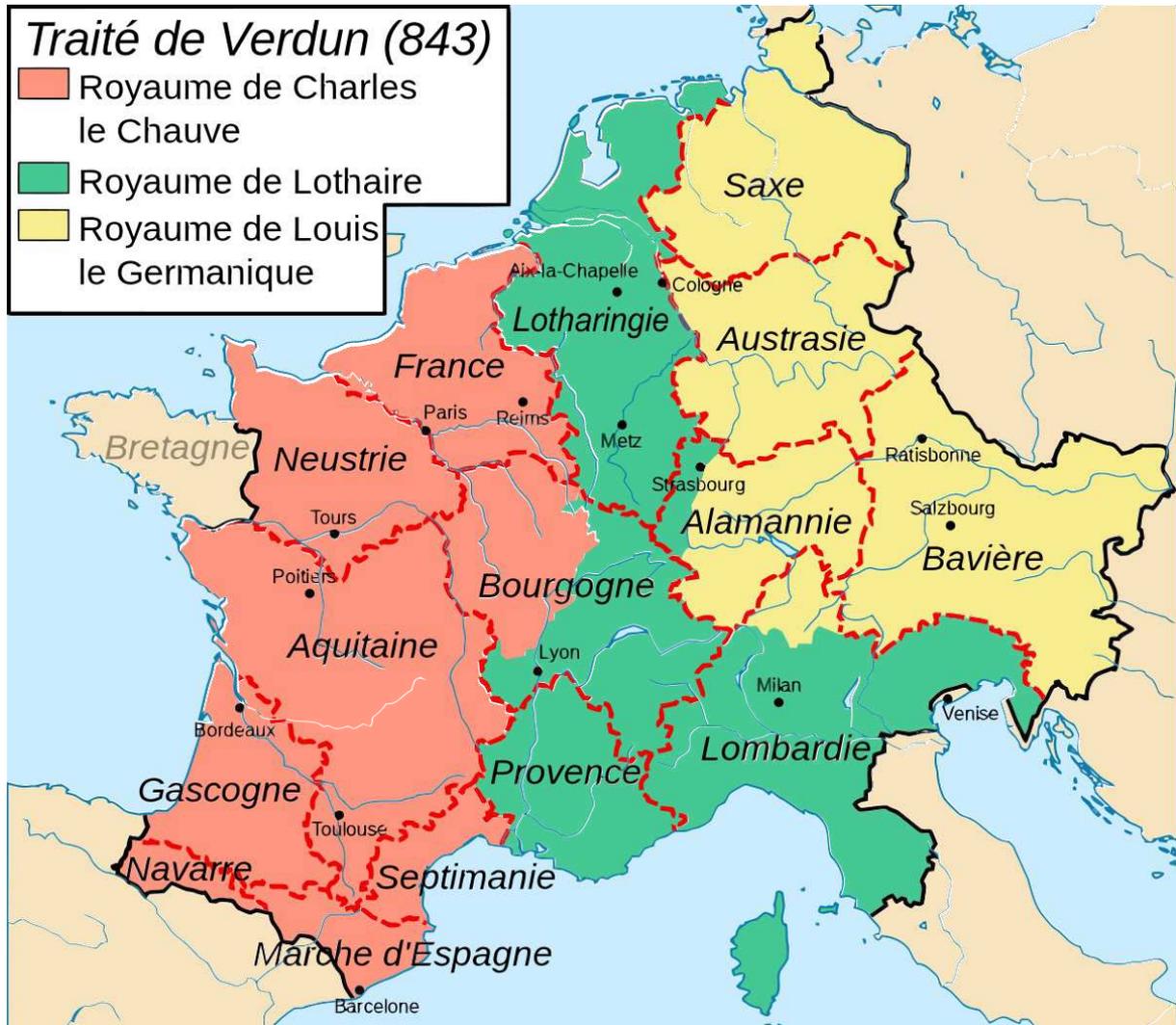
Pour l'amour de Dieu et pour le salut du peuple chrétien et notre salut commun, de ce jour en avant, autant que Dieu m'en donnera le savoir et le pouvoir, je défendrai mon frère Charles, et l'aiderai en toute circonstance, comme on doit selon l'équité défendre son frère, pourvu qu'il en fasse autant à mon égard. Et jamais je ne prendrai avec Lothaire aucun arrangement qui, de ma volonté, puisse être nuisible à mon frère Charles.

Si Louis respecte le serment qu'il a juré à son frère Charles, et que Charles, mon seigneur, de son côté ne le tienne pas, si je ne l'en puis détourner, ni moi ni aucun de ceux que j'en pourrai détourner, je ne lui serai en aucune aide contre Louis.

2 Lien en sitographie (éponyme).

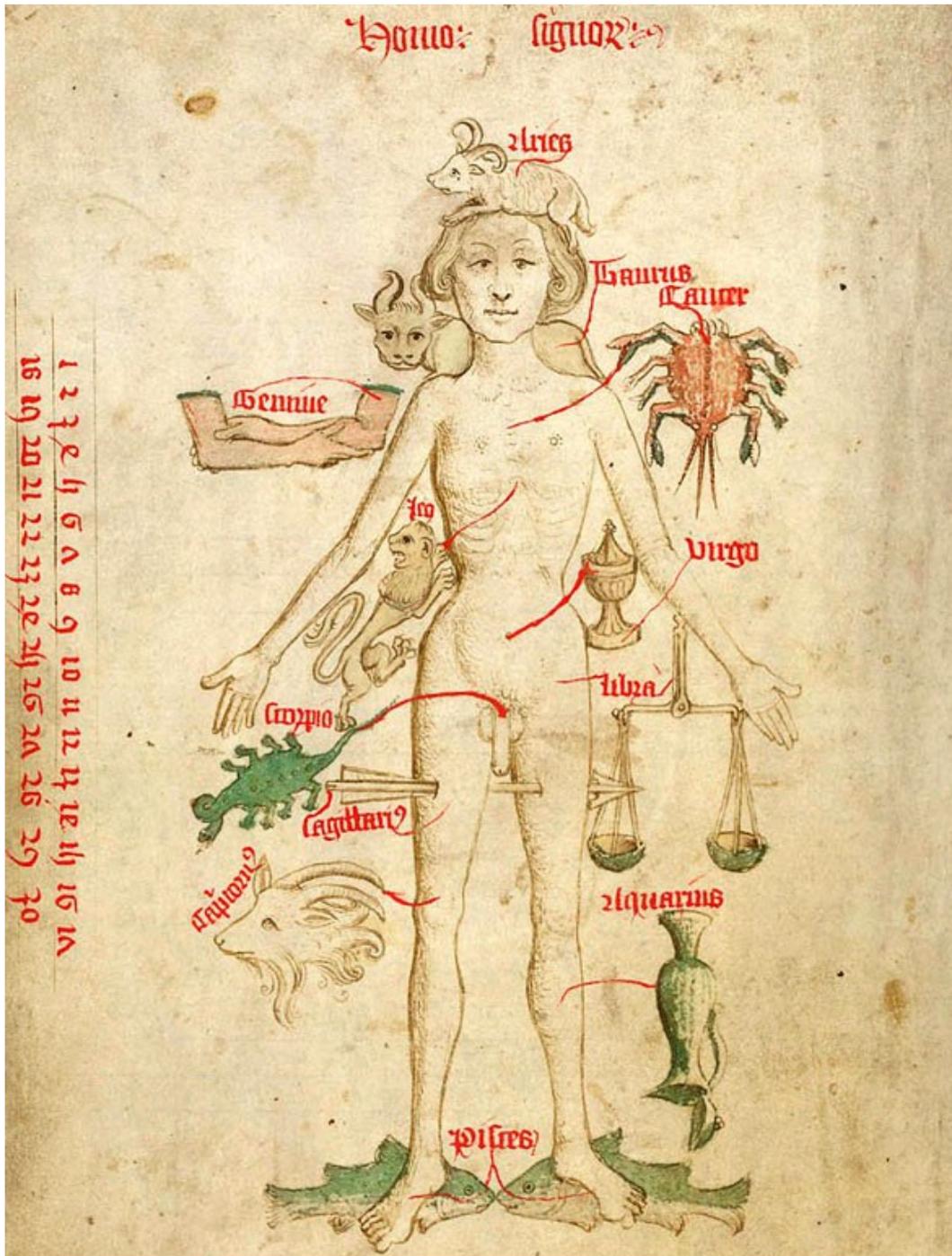
« La place de la néologie sémantique dans la constitution d'une nomenclature scientifique :
les noms des os du corps humain »

Annexe 5 : Traité de Verdun (carte)³



³ Lien en sitographie (éponyme).

Annexe 6 : Homme zodiac (illustration)⁴



4 Lien en sitographie (éponyme).

Annexe 8 : Bulle du pape Boniface VIII du 27 Septembre 1299, « *Detestandae feritatis* » (texte)⁶

Texte latin

Detestandae feritatis abusum quem ex quodam more horribili nonnulli fideles improvide prosequuntur nos, piae intentionis ducti proposito, ne abusus praedicti saevitia ulterius corpora humana dilaceret mentesque fidelium horrore commoveat et perturbet auditum, digne decrevimus abolendum.

Praefati namque fideles hujus suae improbandae utique consuetudinis vitio intendentes, si quisquam ex eis genere nobilis vel dignitatis titulo insignitus, praesertim extra suarum partium limites debitum naturae persolvat, in suis, vel alienis remotis partibus sepultura electa ; defuncti corpus ex quodam impiae pietatis affectu truculenter exenterant, ac illud membratim, vel in frusta immaniter concidentes, ea subsequenter aquis immersa exponunt ignibus decoquenda ; et tandem, ab ossibus tegumento carnis excusso, eadem ad partes praedictas mittunt seu deferunt tumulanda ; quod non solum divinae majestatis conspectui abominabile plurimum redditur, sed etiam humane considerationis obtutibus occurrit vehementius abhorrendum.

Volentes igitur, prout officii nostri debitum exigit, illud in hac parte remedium adhibere per quod tante abominationis tanteque immanitatis et impietatis abusus penitus deleatur nec extendatur ad alios, apostolica auctoritate statuimus et ordinamus ut cum quis cujuscumque status aut generis seu dignitatis existit in civitatibus, terris, seu locis in quibus catholicae fidei cultus viget diem de caetero claudet extremum, circa corpora defunctorum hujusmodi abusus vel similis nullatenus observetur nec fidelium manustanta immanitate foedentur ; sed ut defunctorum corpora sic impie ac crudeliter non tractentur et deferantur ad loca in quibus viventes eligerint sepeliri aut in civitate, castro vel loco ubi decesserint vel loco vicino ecclesiasticae sepulturae tradantur ad tempus, ita quod demum, incineratis corporibus, aut alias ad loca ubi sepulturam eligerint deportentur et sepeliantur in eis. Nos enim, si praedicti defuncti executor vel executores aut familiares ejus, seu quivis alii cujuscumque ordinis,

⁶ Lien en sitographie (BONIFACE VIII).

*« La place de la néologie sémantique dans la constitution d'une nomenclature scientifique :
les noms des os du corps humain »*

conditionis, status aut gradus fuerint, etiam si pontificali dignitate praefulgeant, aliquid contra hujusmodi nostri statuti et ordinationis tenorem praesumpserint attentare defunctorum corpora sic inhumaniter et crudeliter pertractando vel faciendo pertractari, excommunicationis sententiam, quam exnunc in ipsos plurimos, ipso facto se moverint incursuros, a qua non nisi per apostolicam Sedem, preterquam in mortis articulo, possint absolutionis beneficium obtinere. Et nihilominus ille, cujus corpus sic inhumane tractatum fuerit, ecclesiastica careat sepultura.

Traduction en français moderne⁷

Il est un usage d'une férocité abominable que suivent certains chrétiens par une coutume atroce ; c'est justement que nous ordonnons qu'on l'abolisse, nous qui sommes guidés par la pieuse intention d'éviter que cet usage féroce ne fasse plus longtemps dépecer les corps humains, ne frappe plus d'horreur les fidèles ni ne trouble l'esprit.

Lorsqu'un des leurs, soit noble, soit haut dignitaire, meurt loin de son pays (c'est le cas le plus fréquent), alors qu'il avait choisi sa sépulture dans son pays ou loin de l'endroit de sa mort, les chrétiens soumis à cette coutume perverse, mus par un soin sacrilège, le vident sauvagement de ses entrailles et, le démembrant horriblement ou le coupant en morceaux, le jettent dans l'eau pour le faire bouillir au feu. Quand enfin l'enveloppe de chair s'est détachée de l'os, ils ramènent les os vers la région choisie pour les inhumer. Voilà qui est parfaitement abominable lorsqu'on prend garde à la majesté divine, mais qui doit horrifier presque encore plus en regard du respect qu'on doit à l'homme.

Nous voulons donc, comme c'est le devoir de notre charge, qu'une habitude aussi cruelle, aussi abominable, aussi sacrilège soit entièrement détruite et ne gagne pas d'autres hommes ; nous décrétons et ordonnons de notre autorité apostolique qu'à la mort de tout homme, quelle que soit sa dignité ou sa naissance, en quelque lieu que ce soit où règne le culte catholique, personne ne songe à appliquer au corps du défunt cet usage ou tout autre qui y ressemblerait et que la main des fidèles cesse de se souiller aussi monstrueusement.

Mais, pour que les corps des défunts ne soient plus traités si cruellement, il faut les conduire à

⁷ MOREROD, J.-D., in PARAVICINI BAGLIANI, A. (1992).

l'endroit où, vivants, ils avaient choisi leur sépulture ; si ce n'est pas possible, qu'on leur donne une sépulture chrétienne à l'endroit de leur mort ou tout près, et qu'on attende que leur corps soit tombé en poussière pour le transporter là où ils ont choisi de reposer.

Si les exécuteurs testamentaires d'un défunt ou ses familiers ou quiconque, quel que soit son rang ou sa naissance, même s'il est revêtu de la dignité épiscopale, osent enfreindre notre édit en traitant inhumainement et cruellement le corps du défunt ou en le faisant traiter ainsi, qu'ils se sachent frappés d'excommunication par leur fait même, excommunication que nous lançons dès maintenant et dont ils n'obtiendront pas l'absolution, si ce n'est du seul Siège apostolique ou à l'article de la mort. Et, tout autant, celui dont le corps aura été traité de façon aussi inhumaine, qu'il soit privé de sépulture ecclésiastique.

« La place de la néologie sémantique dans la constitution d'une nomenclature scientifique :
les noms des os du corps humain »

Annexe 9 : Dissection d'un pendu (illustration)⁸



8 Tableau intitulé « The Reward of Cruelty » (la récompense de la cruauté) peint par William Hogarth entre 1750 et 1751. Lien en sitographie à HOGARTH William.

Annexe 10 : Saint-Côme & Saint Damien (illustration)⁹

Cette illustration est tirée du *Guild Book of the Barber Surgeons of York* (MS Egerton 2572) de 1486. N'ayant pu trouver de métadonnées concernant l'édition originale, nous vous renvoyons à la réédition récente de Richard WRAGG (2022) en bibliographie.

Figure sur cette enluminure, de gauche à droite et de haut en bas, Saint Jean-Baptiste, Saint Jean l'Évangéliste, Saint Côme et Saint Damien.



9 Lien en sitographie (éponyme).

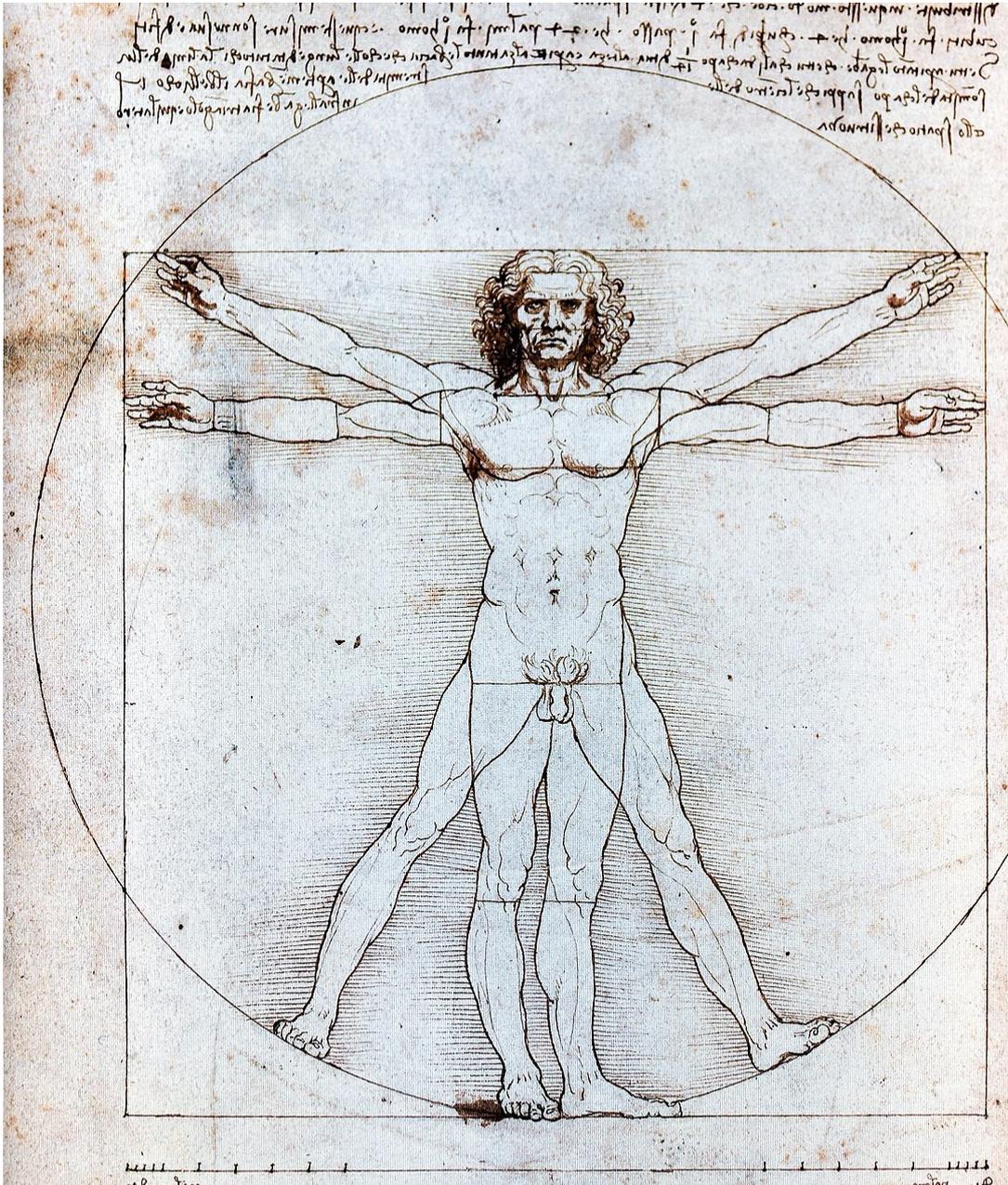
« La place de la néologie sémantique dans la constitution d'une nomenclature scientifique :
les noms des os du corps humain »

Annexe 11 : Frontispice de la *Fabrica* de Vésale (illustration)¹⁰



10 VÉSALE (1543) p. 1.

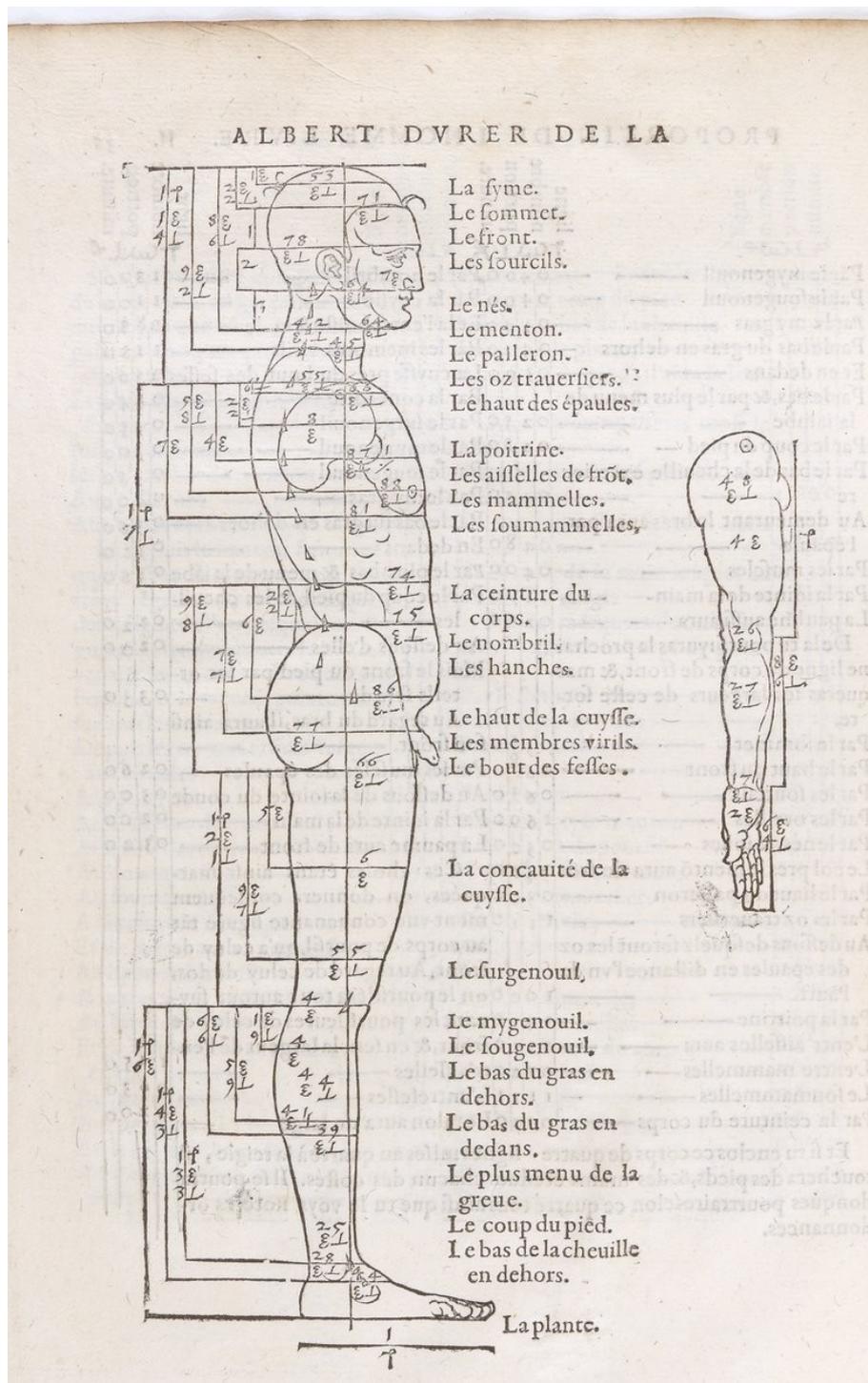
Annexe 12 : Homme de Vitruve (illustration)¹¹



¹¹ Lien en sitographie (DE VINCI).

« La place de la néologie sémantique dans la constitution d'une nomenclature scientifique :
 les noms des os du corps humain »

Annexe 13 : Anthropométrie d'Albrecht DÜRER (illustration)¹²



¹² MEIGRET LIONNOIS (1614) p. 36v.

Annexe 14 : Le corps et la cité, selon André du Laurens (texte)¹³

« Si tu regardes les sièges des facultés de l'âme, tu trouveras que la raisonnable a été logée au lieu le plus élevé, savoir est au cerveau, couvert de tous côtés du crâne, comme d'un fort rempart : l'irascible au cœur, et la concupiscible au foi ; et partant que ces deux dernières doivent servir à la supérieure, comme à leur Reine et Princesse. Si les Princes et les sujets regardent les offices mutuels des parties nobles et ignobles, ceux-là verront comment il faut commander et ceux-ci comment ils doivent obéir : les Princes apprendront du cerveau comment ils doivent rendre la Justice à leurs sujets ; du cœur, comme ils les doivent défendre et conserver ; et du foi, la libéralité. Car le cerveau séant au lieu le plus élevé, comme en un siège de Judicature, départit les offices de ses dignités aux organes des sens. Le cœur, comme un bon Roi, conserve par le moyen de la chaleur vitale, la vie de toutes les parties ; et le Foi, fontaine de l'humeur gracieuse, comme un Prince très libéral, nourrit la famille de tout le corps à ses propres coûts et dépens. Le commun peuple entendra pareillement par les organes qui ministrent aux parties nobles qu'elles sont les lois de la servitude : car toutes les parties contenues au ventre inférieur servent au foi : le ventricule, la ratte et les rognons nettoient la maison et en jettent hors toutes les immondices. Toutes les parties encloses dans la poitrine servent au cœur et celles qui sont en la tête, au cerveau ; et ainsi les parties nobles et ignobles s'entrecourent mutuellement et s'il advient que quelqu'une ne fasse point la charge comme elle doit, toute l'économie naturelle se ruine aussitôt. »

13 DU LAURENS (1639), introduction, p. 7(a), retranscription de Marie Gaille.

Annexe 15 : Esclandre entre Vésale et Curtius (texte)¹⁴

Texte anglais

« When the lecture of Curtius was finished, Vesalius, who had been present and heard the refutation of his arguments, asked Curtius to accompany him to the anatomy. For he wanted to show him that his theory was quite true. Therefore he brought Curtius to our two bodies. Now, he said, excellentissime Domine, here we have our bodies. We shall see whether I have made an error. Now we want to look at this and we should in the meantime leave Galen, for I acknowledge that I have said, if it is permissible to say so, that here Galen is in the wrong, because he did not know the position of the vein without pair in the human body, which is the same to-day just as it was in his time. Curtius answered smiling, for Vesalius, choleric as he was, was very excited : No, he said, Domine, we must not leave Galen, because he always well understood everything, and, consequently, we also follow him. Do you know how to interpret Hippocrates better than Galen did ? Vesalius answered : I do not say so, but I show you here in these bodies the vein without pair, how it nourishes all lower ribs, except the two upper ones, in which there is no pleurisy. For always here – he knocked with his hands against the middle of the chest – occurs inflammation and pleurisy, not at the two upper ribs. Consequently, as this vein also is distant from the heart, as you see, by three fingers' breadth, it will always in pleurisy and all morbus lateralis be better to bleed from this vein only ; or it ought to be no difference from what part the bleeding is done, because the ribs are nourished exclusively by this vein. Curtius replied : I am no anatomian, but there can be also other veins nourishing the ribs and the muscles besides these. Where, please, Vesalius said, show them to me. Curtius said : Do you want to deny the ducts of Nature ? Oh ! Vesalius said, you want to talk about things not visible and concealed. I, again, talk about what is visible. Curtius answered : Indeed, I always deal with what is most obvious. Domine, you do not well understand Hippocrates and Galen concerning this. Vesalius replied : It is quite true, because I am not so old a man as you are. Thus, with much quarrel and scoffing they attacked each other, and in the meantime they accomplished nothing. Vesalius said : D. Doctor, I beg your Excellency not to think me so unskilled that I do not know and understand this. Smiling,

¹⁴ HESELER (2003) p. 65. Traduction française personnelle.

Curtius said : Domine, I did not say so, for I have said that you are excellent, but I have rejected the wrong explanation of Hippocrates implying that Galen has erred in this. Vesalius replied : I acknowledge that I have said that Galen has erred in this, and this is evident here in these bodies, as also many other mistakes of his. When Curtius asked Vesalius no to be angry with him, Vesalius said : not at all, Domine. And thus Curtius left. ».

Traduction en français moderne

« Quand la lecture de Curtius fut finie, Vésale, qui y avait assisté et entendu la réfutation de ses arguments, demanda à Curtius de l'accompagner à la table de dissection car il souhait lui prouver que sa théorie était avérée. Il le conduisit donc devant les deux corps. 'Maintenant', dit-il, 'Maître excellentissime, nous avons là deux corps. Nous verrons si oui ou non je fais erreur. Désormais que nous allons les regarder, nous devrions pendant ce même temps abandonner Galien pour ce que j'atteste ce que je dis, s'il m'est permis de le dire, qu'à ce sujet Galien a faux puisqu'il ne savait pas l'emplacement de la veine sans pair¹⁵ dans le corps humain, laquelle est la même aujourd'hui qu'elle fut en son temps.' Curtius répondit d'un sourire car Vésale, tout cholérique qu'il était, se trouvait fort excité. 'Non', dit-il. 'Maître, nous ne devons pas laisser Galien de côté pour ce qu'il comprît toujours tout convenablement et que, par conséquence, nous suivons son enseignement. Sauriez-vous interpréter Hippocrate mieux que Galien le fit ?' Vésale répondit : 'Je ne dis rien de tel mais vous montre dans ces deux corps la veine sans pair, de quelle façon elle irrigue toutes les côtes basses à l'exception des deux les plus hautes en lesquelles on ne constate aucune pleurésie. Alors qu'ici – en tapotant de sa main le milieu de la cage thoracique – l'on constate bien l'inflammation et la pleurésie, mais pas au niveau des deux côtes supérieures. En conséquence, puisque cette veine aussi est distante du cœur, comme vous le voyez, de l'épaisseur de trois doigts, il sera toujours plus efficace de saigner seulement cette veine en cas de pleurésie ou toute maladie de côté, car il ne ferait aucune différence de saigner un tout autre endroit, en ce que seule cette veine irrigue les côtes.' Curtius répliqua : 'Je ne suis pas anatomiste, mais il peut y avoir d'autres veines qui irriguent les côtes et les muscles hormis celles-ci.' Vésale répondit : 'Où donc ? Montrez-les moi.' Curtius dit : 'Voudriez-vous donc nier les conduits que la Nature a faits ?' Vésale s'exclama : 'Oh ! Vous voulez parler de choses dissimulées et qui ne sont point

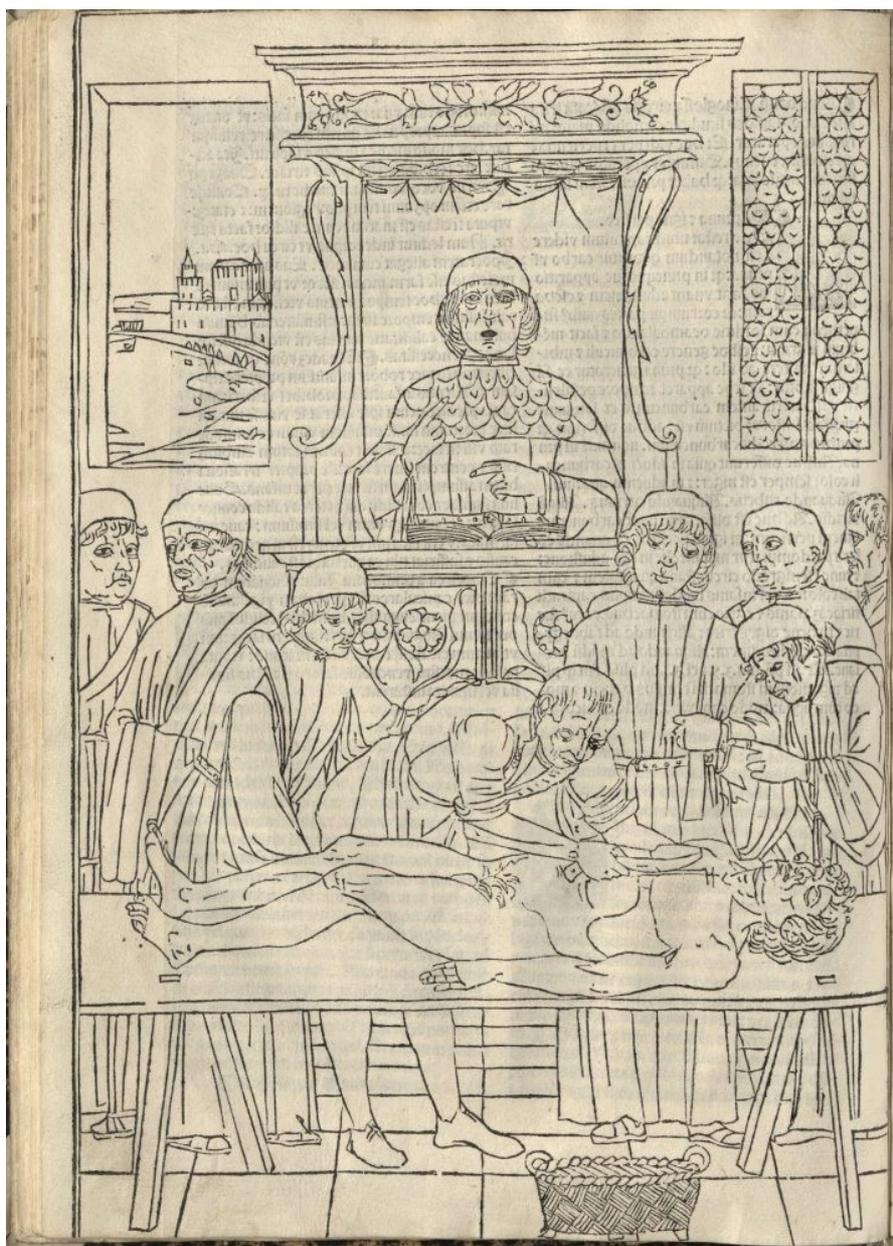
15 Veine dite « azygos », formée de deux veines de l'abdomen et qui débouche sur la veine cave supérieure.

*« La place de la néologie sémantique dans la constitution d'une nomenclature scientifique :
les noms des os du corps humain »*

visibles ? Une fois encore, je vous parle de ce qui est visible.' Curtius répondit : 'De fait, je traite toujours de ce qui est le plus évident. Maître, vous comprenez bien peu Hippocrate et Galien à ce propos.' Vésale répliqua : 'Cela est bien vrai car je ne suis pas homme aussi vieux que vous l'êtes.' Par la suite, ils s'attaquèrent l'un l'autre par de nombreuses disputes et railleries, et pendant ce temps n'accomplirent rien. Vésale dit : 'Cher Docteur, je prie son Excellence de ne pas m'estimer si peu capable de ne pas comprendre une telle chose.' Souriant, Curtius dit : 'Maître, je n'ai rien dit de tel, en ce que j'ai affirmé que vous étiez excellent, mais ai rejeté la fausse explication d'Hippocrate selon laquelle Galien aurait fait une erreur à ce sujet.' Vésale répondit : 'Je reconnais avoir dit que Galien a fait erreur et cela se voit sur les corps ci-présents de même que bien d'autres de ses erreurs.' Quand Curtius demanda à Vésale de n'être pas fâché contre lui, Vésale dit : 'En aucun cas, Maître.' Et Curtius s'en alla. ».

Annexe 16 : Séance ordinaire de dissection (illustration)¹⁶

Dans cette illustration, nous pouvons observer le *lector in cathedra* qui surplombe l'assemblée, un livre ouvert devant lui, le *sector* au centre maniant une lame et le *demonstrator* (ou *ostensor*) à droite.



16 VON KETHAM (1495) p. 26v.

*« La place de la néologie sémantique dans la constitution d'une nomenclature scientifique :
les noms des os du corps humain »*

Annexe 17 : Tableau de transcription simplifiée du grec ancien

| Alphabet grec | Transcription en alphabet latin | Alphabet grec | Transcription en alphabet latin |
|---------------|---------------------------------|---------------------|---------------------------------|
| A ; α | a | Σ ; σ / ς | s |
| B ; β | b | T ; τ | t |
| Γ ; γ | g | Υ ; υ | u / y |
| Δ ; δ | d | Φ ; φ | ph |
| E ; ε | e | Χ ; χ | kh |
| Z ; ζ | z | Ψ ; ψ | ps |
| H ; η | ê | Ω ; ω | ô |
| Θ ; θ | th | Voyelles combinées | |
| I ; ι | i | αι | ai |
| K ; κ | k | ει | ei |
| Λ ; λ | l | ευ | eu |
| M ; μ | m | οι | oi |
| N ; ν | n | ου | ou |
| Ξ ; ξ | x | Consonnes combinées | |
| O ; ο | o | γγ | ng |
| Π ; π | p | γκ | nk |
| P ; ρ | r | | |

Annexe 18 : Tableau statistique du corpus

| | Total | M | F | L | MF | ML | FL | Ø | MFL |
|------------------------|-------|-------|-------|-------|------|-------|------|------|------|
| Total | 1044 | 494 | 56 | 328 | 48 | 89 | 24 | 4 | 1 |
| | | 47,32 | 5,36 | 31,42 | 4,60 | 8,52 | 2,30 | 0,38 | 0,10 |
| A. C. Celse | 35 | 17 | 2 | 12 | 0 | 0 | 3 | 1 | 0 |
| | | 48,57 | 5,71 | 34,29 | 0,00 | 0,00 | 8,57 | 2,86 | 0,00 |
| Rufus d'Ephèse | 55 | 29 | 1 | 24 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | | 52,73 | 1,82 | 43,64 | 1,82 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Galien | 55 | 29 | 1 | 21 | 2 | 2 | 0 | 0 | 0 |
| | | 52,73 | 1,82 | 38,18 | 3,64 | 3,64 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Isidore de Séville | 32 | 18 | 5 | 7 | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 |
| | | 56,25 | 15,63 | 21,88 | 3,13 | 0,00 | 3,13 | 0,00 | 0,00 |
| Mondeville | 45 | 21 | 2 | 17 | 0 | 4 | 1 | 0 | 0 |
| | | 46,67 | 4,44 | 37,78 | 0,00 | 8,89 | 2,22 | 0,00 | 0,00 |
| Chauliac | 58 | 28 | 2 | 20 | 0 | 7 | 1 | 0 | 0 |
| | | 48,28 | 3,45 | 34,48 | 0,00 | 12,07 | 1,72 | 0,00 | 0,00 |
| Vésale | 65 | 16 | 4 | 37 | 5 | 2 | 1 | 0 | 0 |
| | | 24,62 | 6,15 | 56,92 | 7,69 | 3,08 | 1,54 | 0,00 | 0,00 |
| Paré | 78 | 34 | 5 | 30 | 6 | 2 | 0 | 1 | 0 |
| | | 43,59 | 6,41 | 38,46 | 7,69 | 2,56 | 0,00 | 1,28 | 0,00 |
| Diderot & D'Alembert | 96 | 51 | 5 | 29 | 4 | 4 | 2 | 1 | 0 |
| | | 53,13 | 5,21 | 30,21 | 4,17 | 4,17 | 2,08 | 1,04 | 0,00 |
| Nysten | 88 | 54 | 4 | 20 | 4 | 3 | 2 | 1 | 0 |
| | | 61,36 | 4,55 | 22,73 | 4,55 | 3,41 | 3,45 | 1,14 | 0,00 |
| Chaussier | 74 | 28 | 2 | 34 | 3 | 5 | 2 | 0 | 0 |
| | | 37,84 | 2,70 | 45,95 | 4,05 | 6,76 | 2,70 | 0,00 | 0,00 |
| Dechambre | 70 | 42 | 4 | 16 | 4 | 2 | 2 | 0 | 0 |
| | | 60,00 | 5,71 | 22,86 | 5,71 | 2,86 | 2,86 | 0,00 | 0,00 |
| BNA 1ère édition | 67 | 30 | 5 | 14 | 5 | 11 | 2 | 0 | 0 |
| | | 44,78 | 7,46 | 20,90 | 7,46 | 16,42 | 2,99 | 0,00 | 0,00 |
| BNA, 5e édition | 69 | 33 | 5 | 13 | 3 | 13 | 2 | 0 | 0 |
| | | 47,83 | 7,25 | 18,84 | 4,35 | 18,84 | 2,90 | 0,00 | 0,00 |
| Terminologia anatomica | 87 | 31 | 5 | 19 | 5 | 23 | 3 | 0 | 1 |
| | | 35,63 | 5,75 | 21,84 | 5,75 | 26,44 | 3,45 | 0,00 | 1,15 |
| TA francisée* | 70 | 33 | 4 | 15 | 5 | 11 | 2 | 0 | 0 |
| | | 47,14 | 5,71 | 21,43 | 7,14 | 15,71 | 3,45 | 0,00 | 0,00 |

Abréviations des analogies

M = Morphologiques

F = Fonctionnelles

L = Locatives

MF = Morpho-fonctionnelles

ML Morpho-locatives

FL = Fonctio-locatives

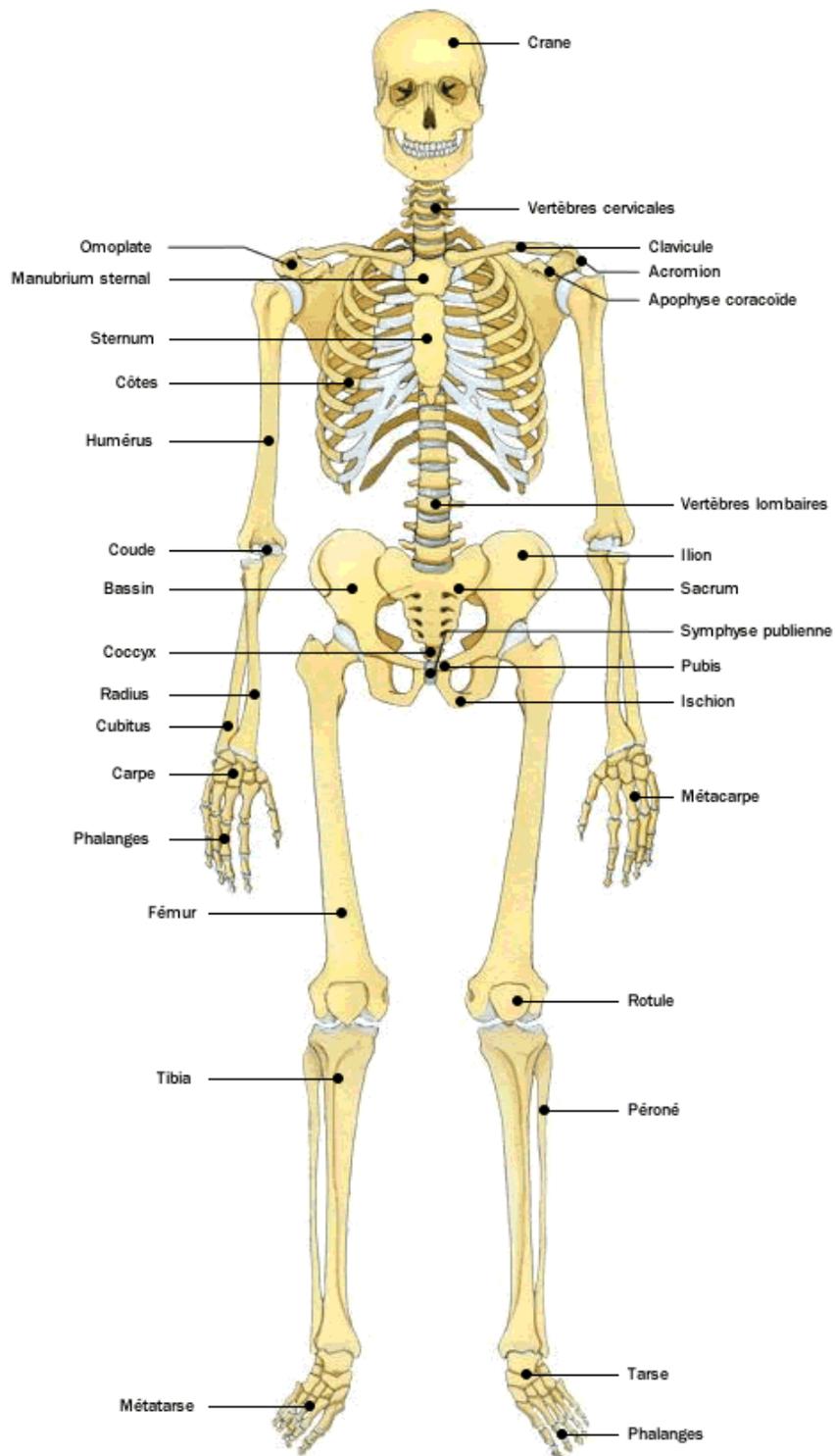
MFL = Morpho-fonctio-locatives

« La place de la néologie sémantique dans la constitution d'une nomenclature scientifique :
 les noms des os du corps humain »

Annexe 19 : Tableau statistique combiné des analogies

| Analogies | | MF | ML | FL | MFL | Total | % |
|-----------|------|----|----|----|-----|-------|-------|
| M | 494 | 48 | 89 | | 1 | 632 | 60,54 |
| F | 56 | 48 | | 24 | 1 | 129 | 12,36 |
| L | 328 | | 89 | 24 | 1 | 442 | 42,34 |
| Total | 1044 | | | | | | |

Annexe 20 : Squelette complet du corps humain¹⁷

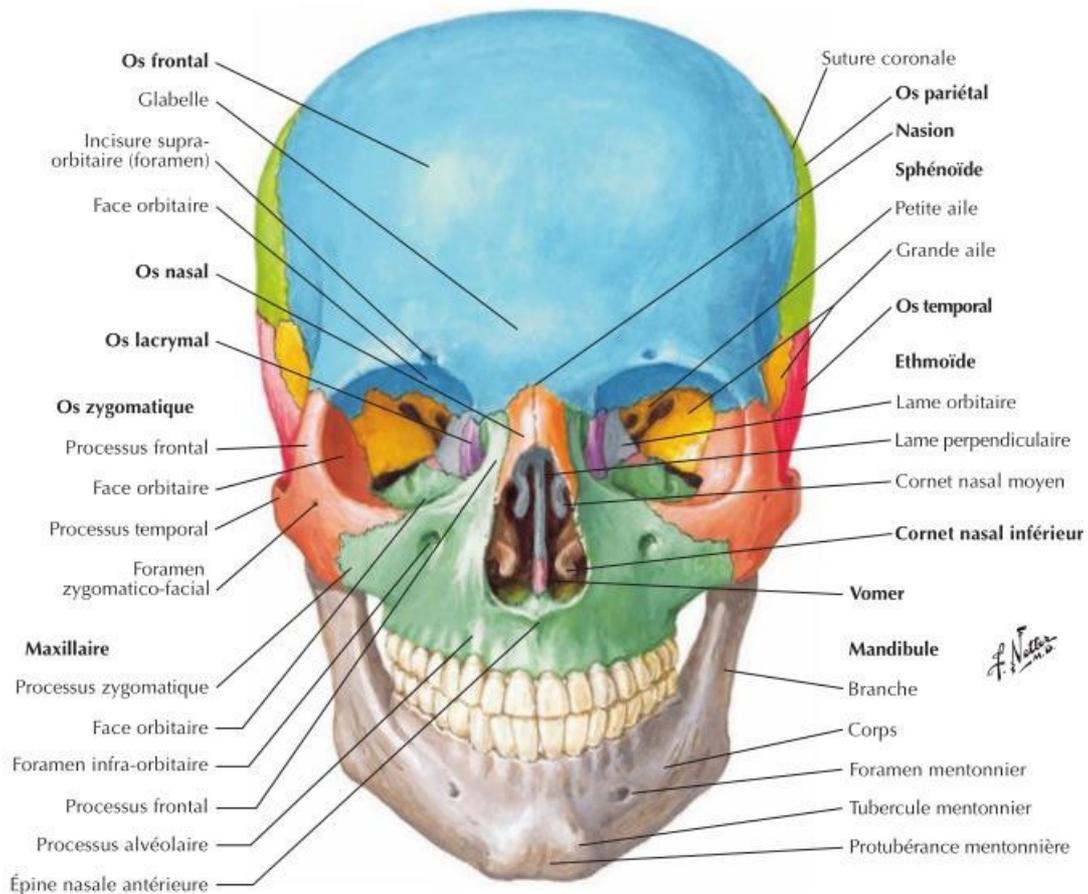


¹⁷ Lien en sitographie (éponyme).

« La place de la néologie sémantique dans la constitution d'une nomenclature scientifique :
les noms des os du corps humain »

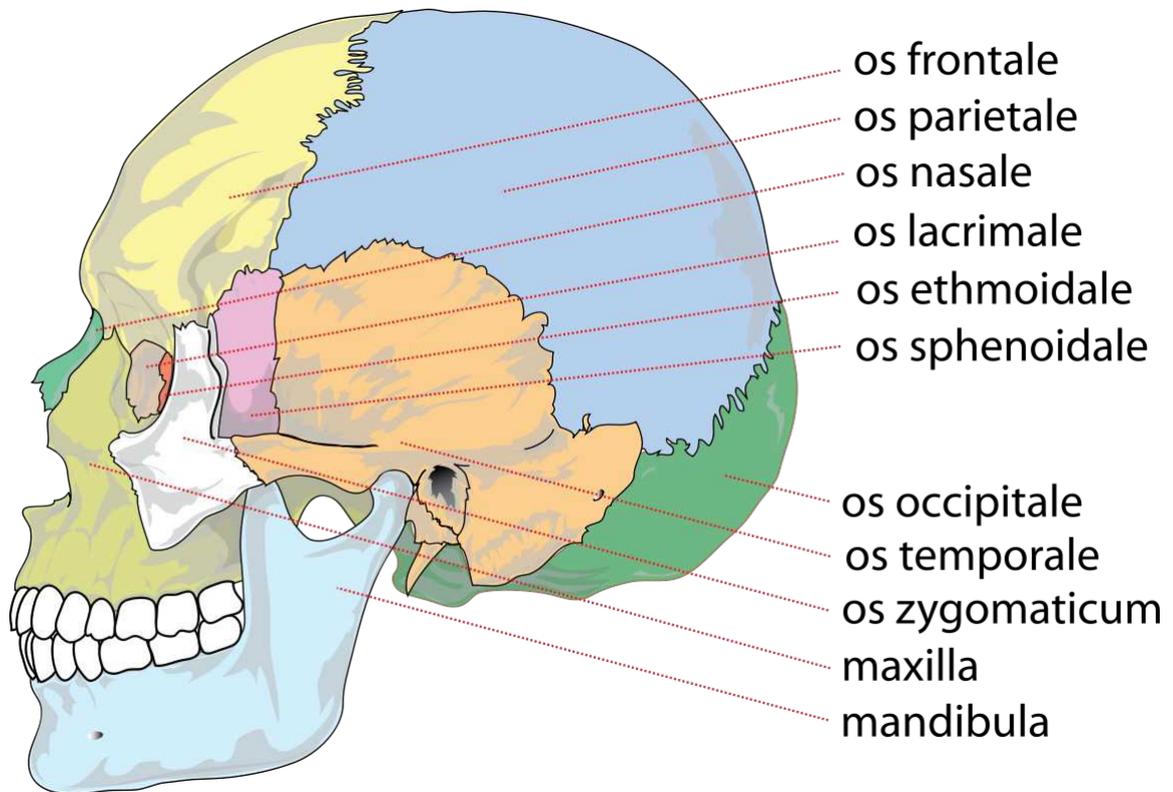
Annexe 21 : Os du crâne¹⁸

Vue de face



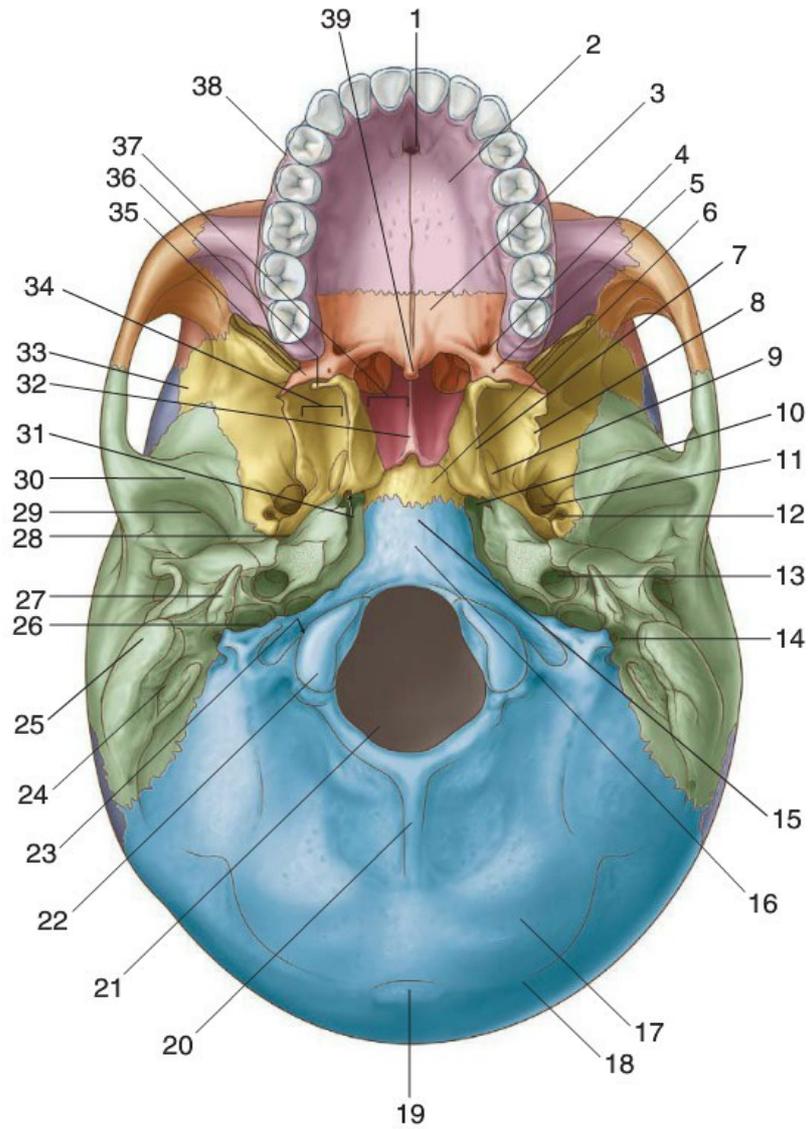
¹⁸ Liens en sitographie (éponymes).

Vue de côté



« La place de la néologie sémantique dans la constitution d'une nomenclature scientifique :
les noms des os du corps humain »

Vue de dessous



En rose pâle : l'os frontale

En orange : l'os palatum

En jaune : l'os sphénoïdeum

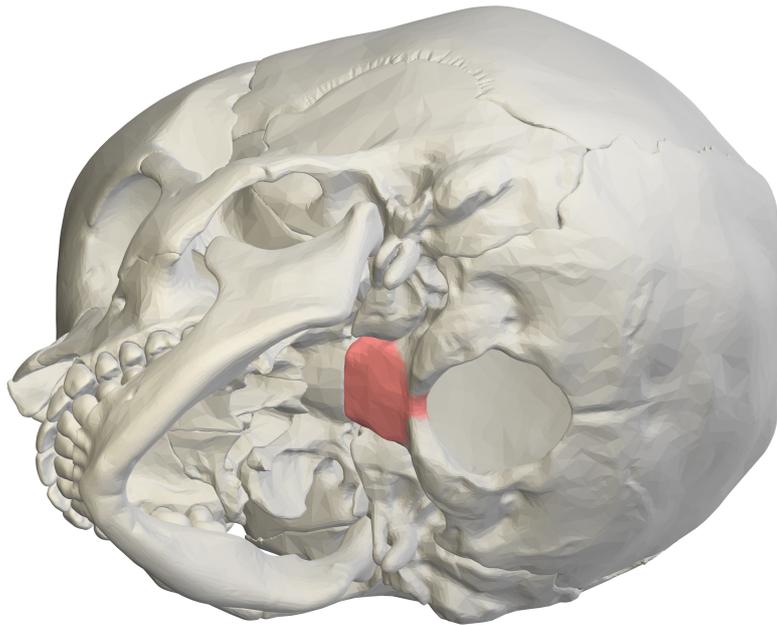
En vert : l'os temporale

En bleu : l'os occipitale

En cuivre : l'os zygomaticum

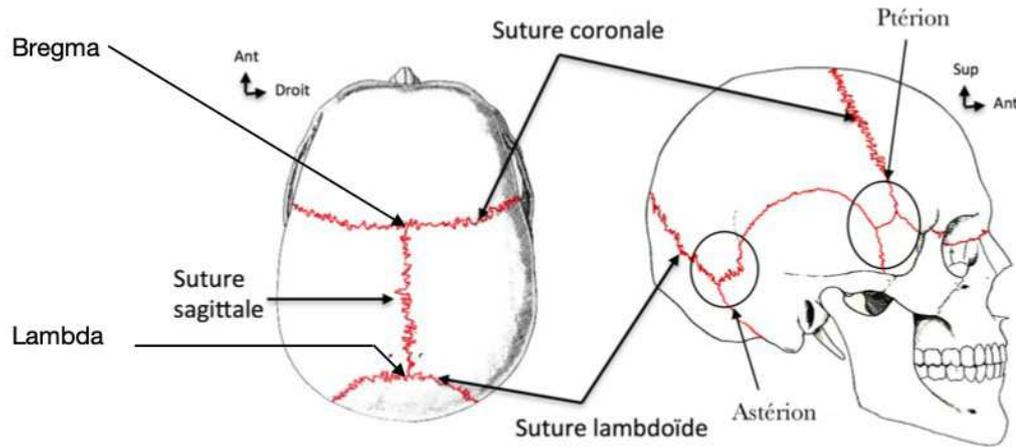
En rouge : le vomer

Pars basilaris os occipitalis

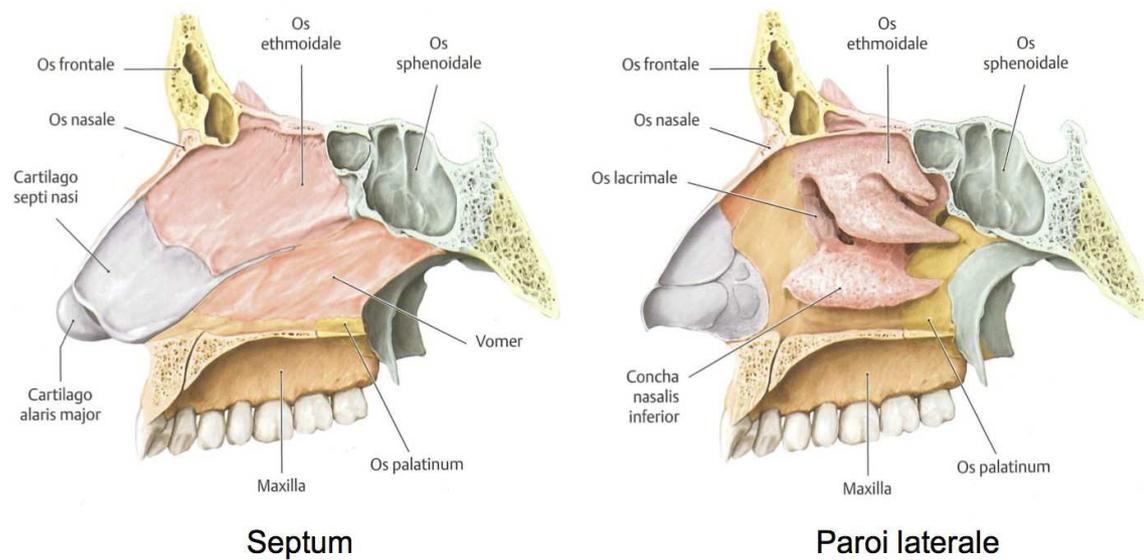


« La place de la néologie sémantique dans la constitution d'une nomenclature scientifique :
les noms des os du corps humain »

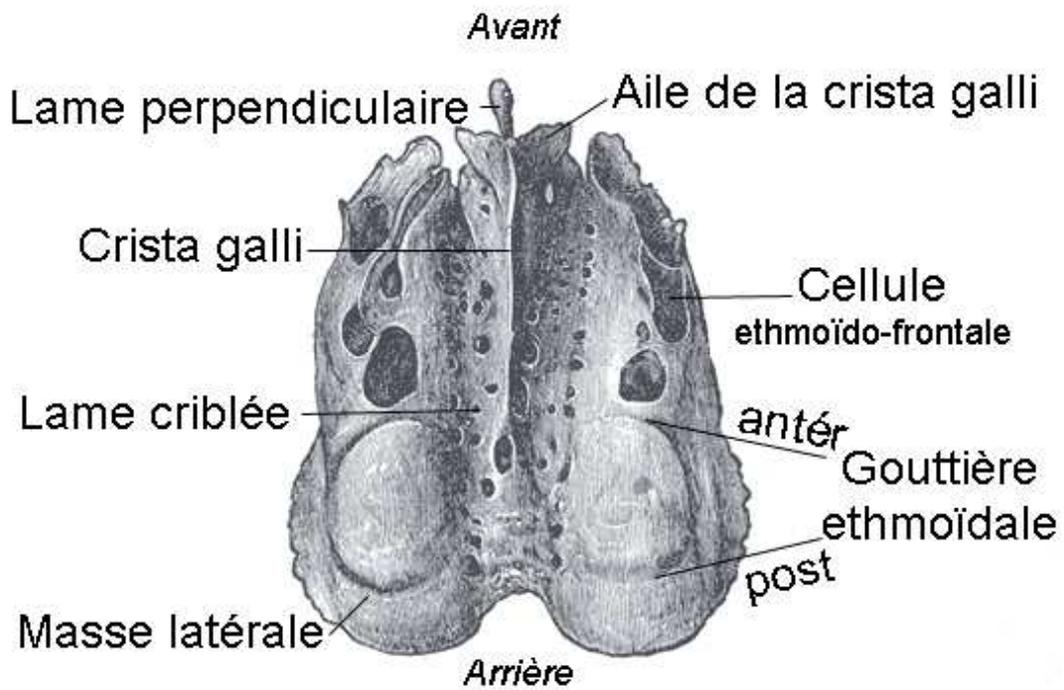
Les sutures du crâne



Les os de la cavité nasale



Annexe 22 : Os ethmoideum¹⁹



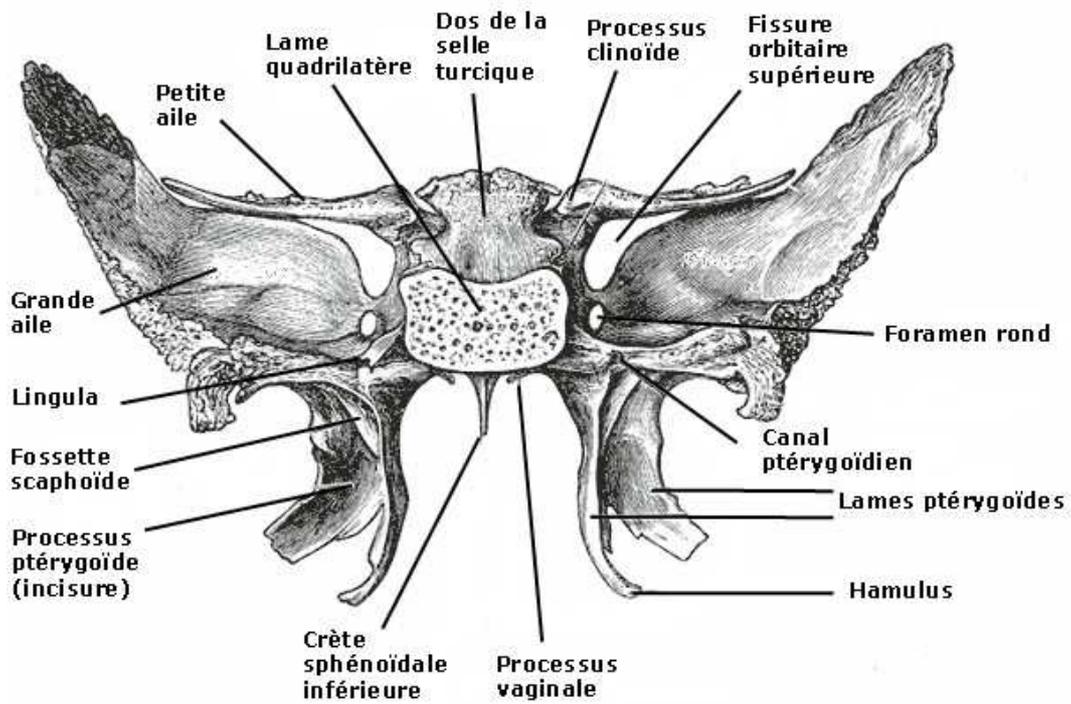
Ethmoïde

(vue supérieure)

¹⁹ Lien en sitographie (éponyme).

« La place de la néologie sémantique dans la constitution d'une nomenclature scientifique :
les noms des os du corps humain »

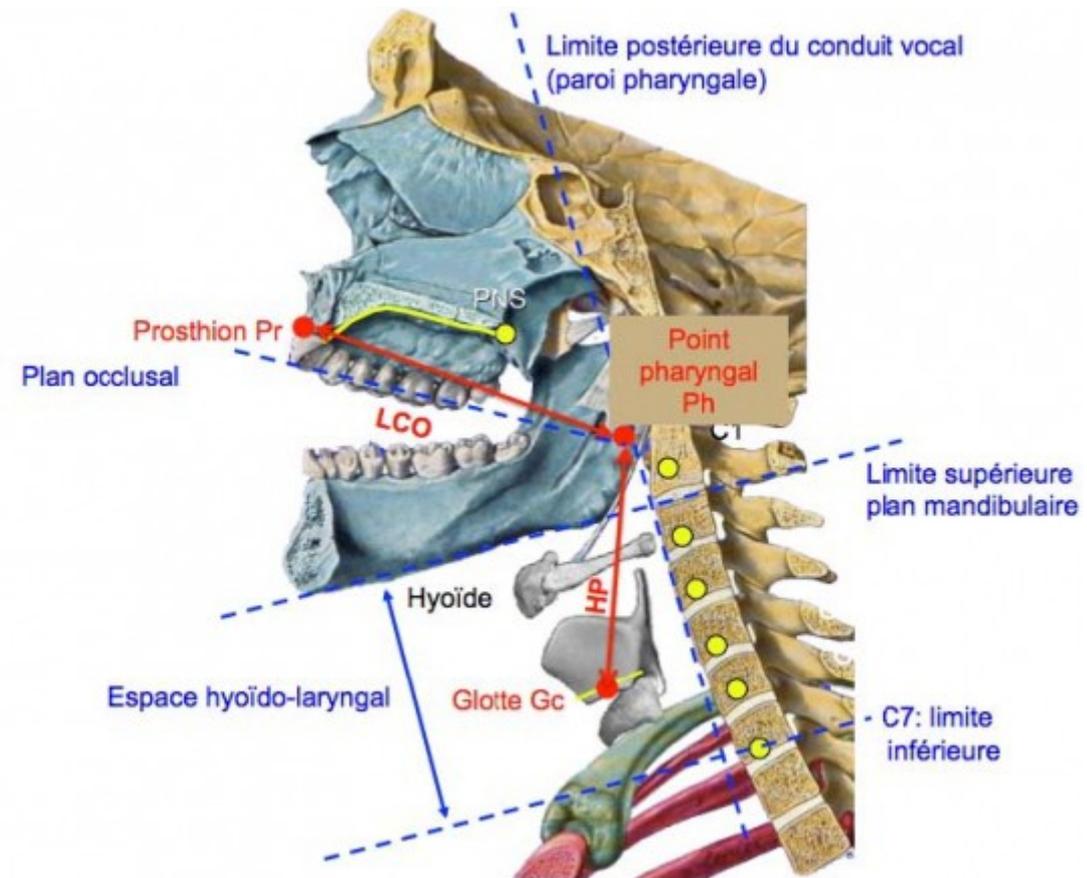
Annexe 23 : Os sphénoïdeum²⁰



²⁰ Lien en sitographie (éponyme).

Annexe 24 : Os hyoïde²¹

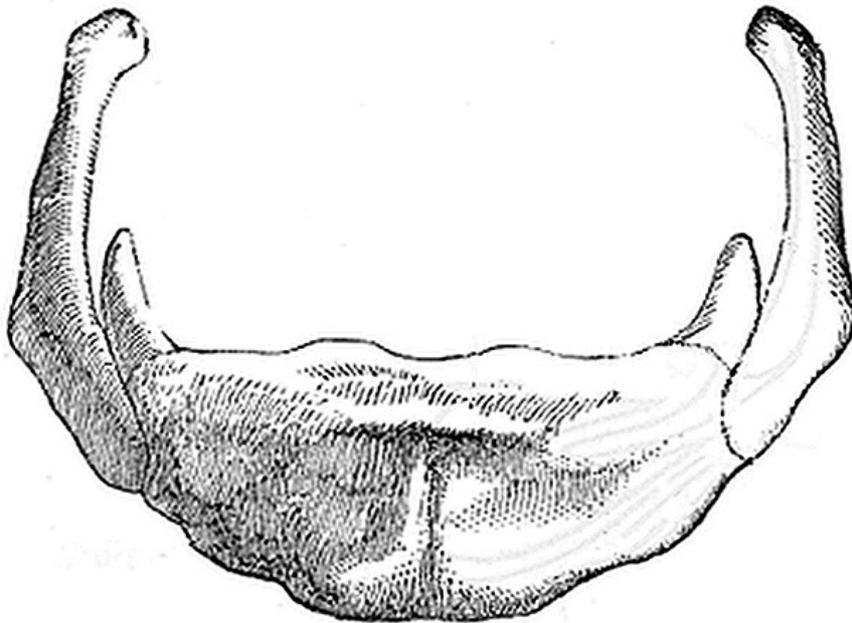
Vue d'ensemble



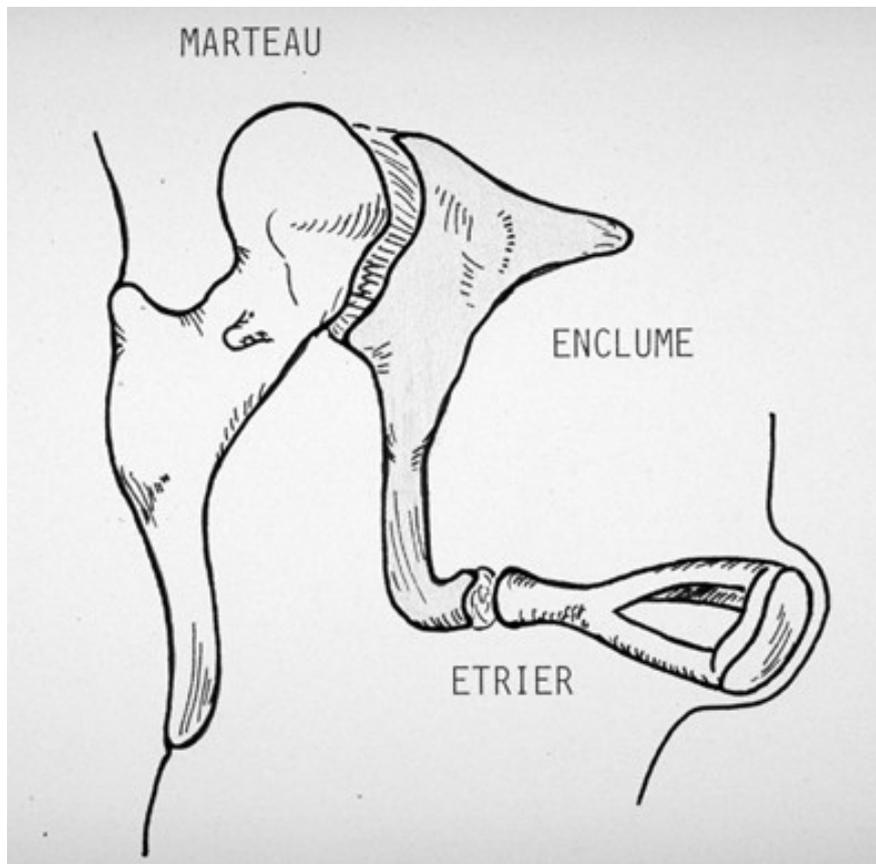
21 Liens en sitographie (éponymes).

*« La place de la néologie sémantique dans la constitution d'une nomenclature scientifique :
les noms des os du corps humain »*

Vue détaillée



Annexe 25 : Osselets de l'oreille moyenne²²

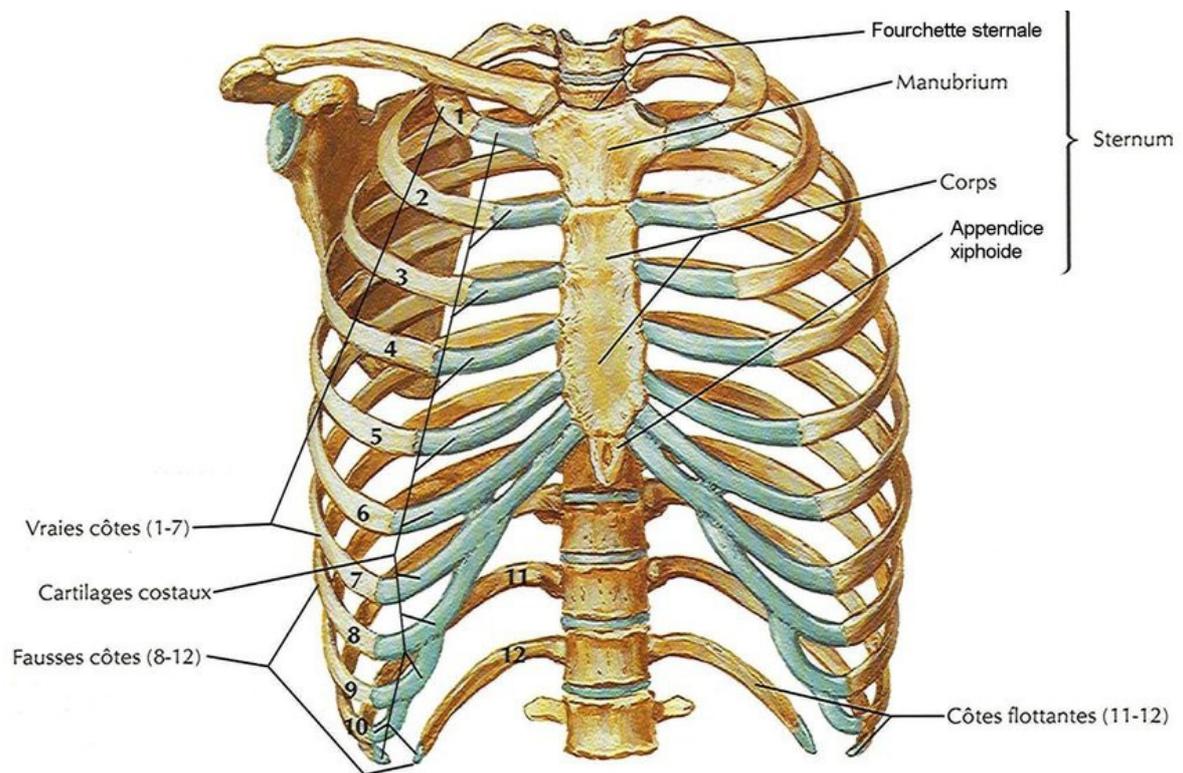


22 Lien en sitographie (éponyme).

« La place de la néologie sémantique dans la constitution d'une nomenclature scientifique :
les noms des os du corps humain »

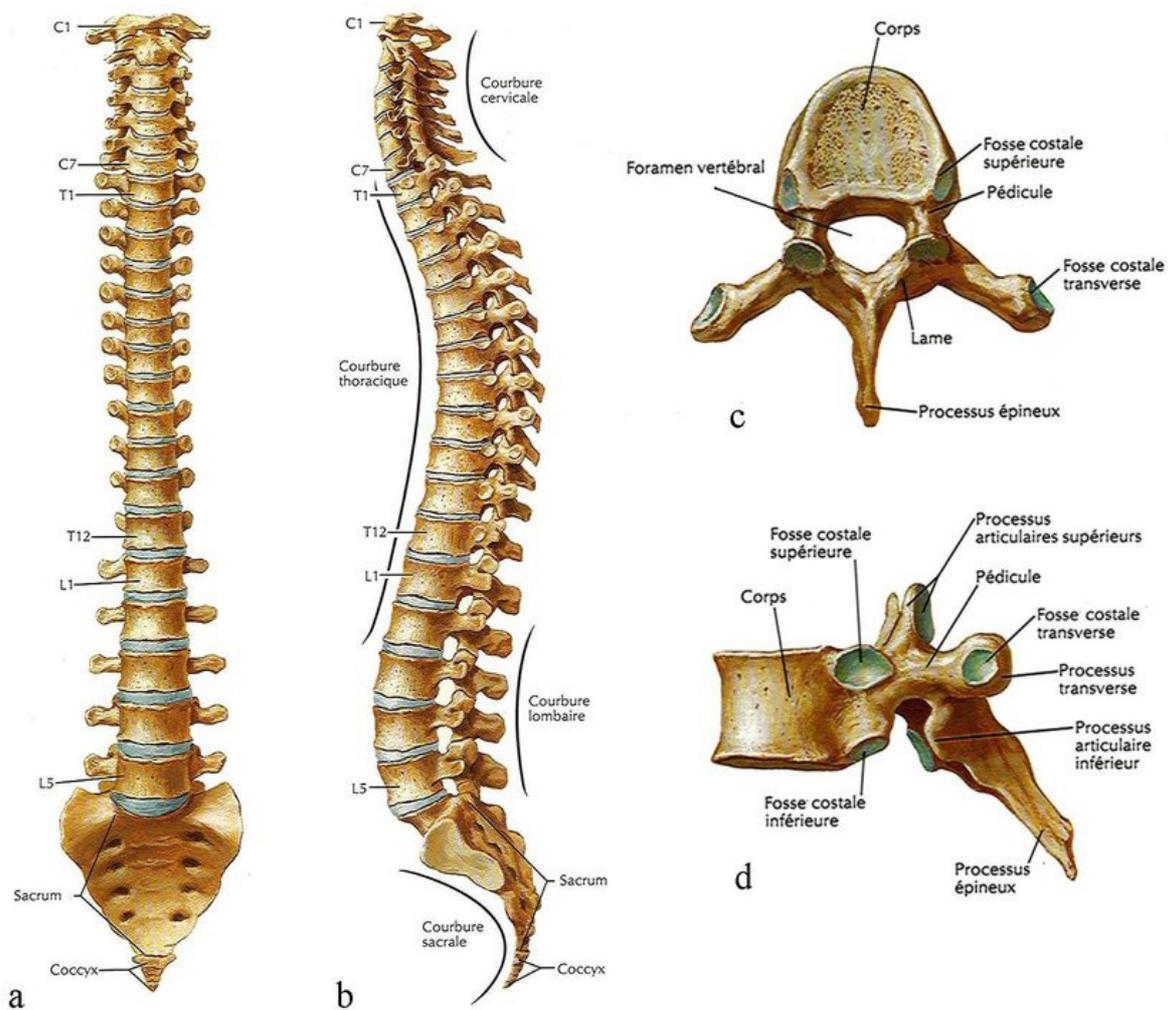
Annexe 26 : Os du torse²³

Cage thoracique



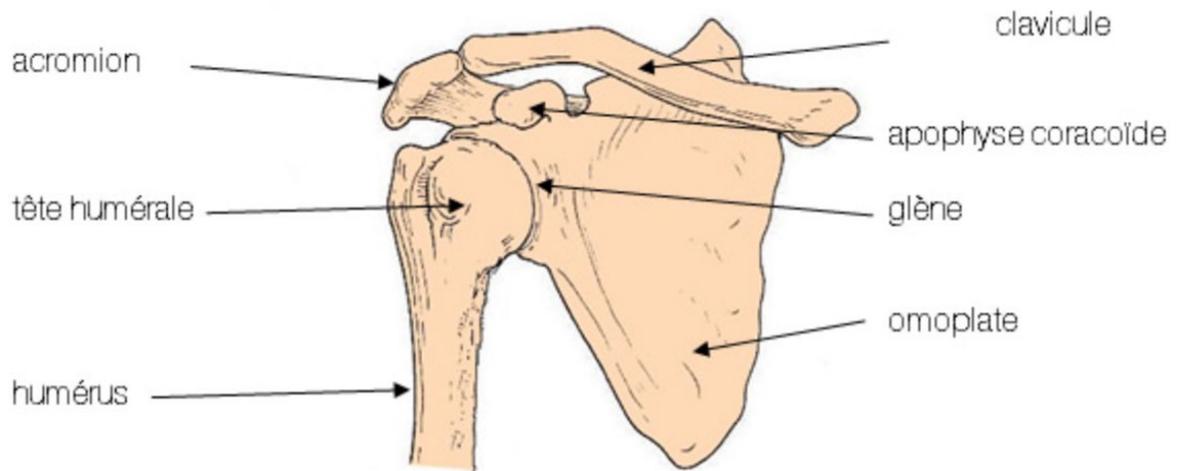
²³ Liens en sitographie (éponymes).

Rachis



« La place de la néologie sémantique dans la constitution d'une nomenclature scientifique :
les noms des os du corps humain »

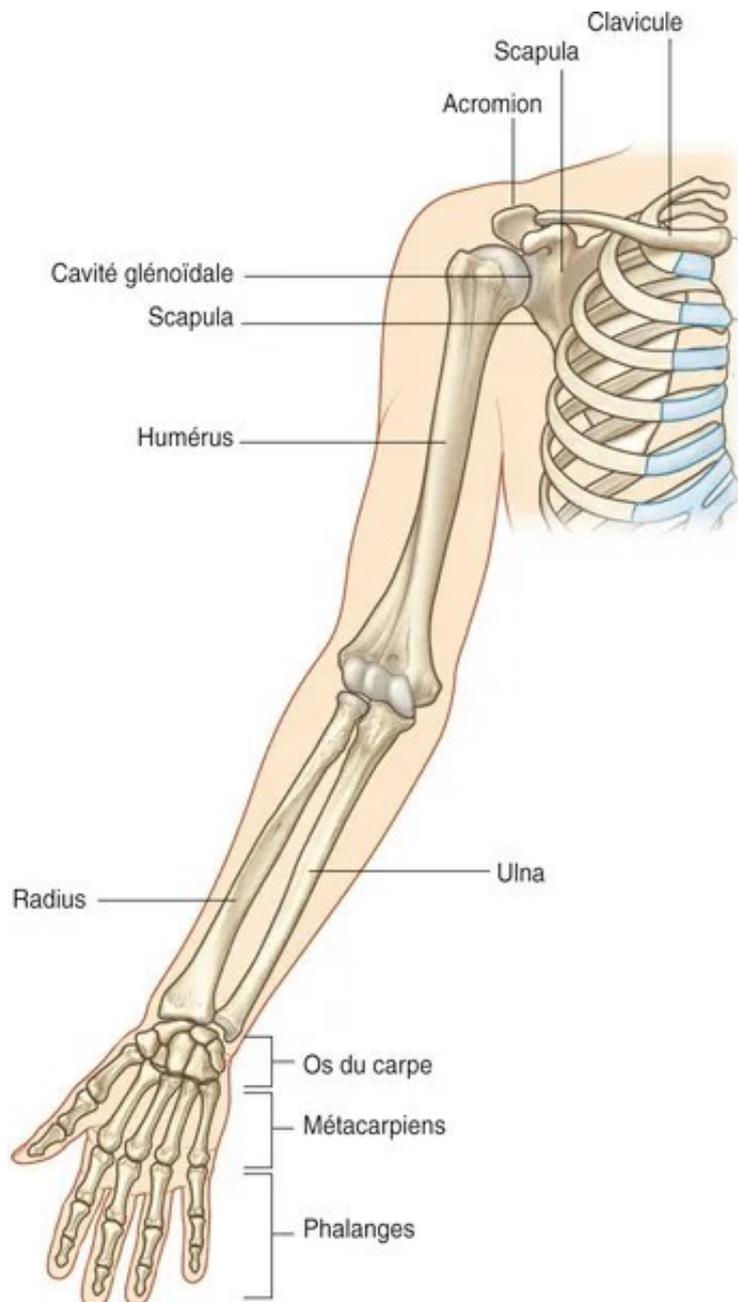
Annexe 27 : Os de la ceinture scapulaire²⁴



²⁴ Lien en sitographie (éponyme).

Annexe 28 : Os du membre supérieur²⁵

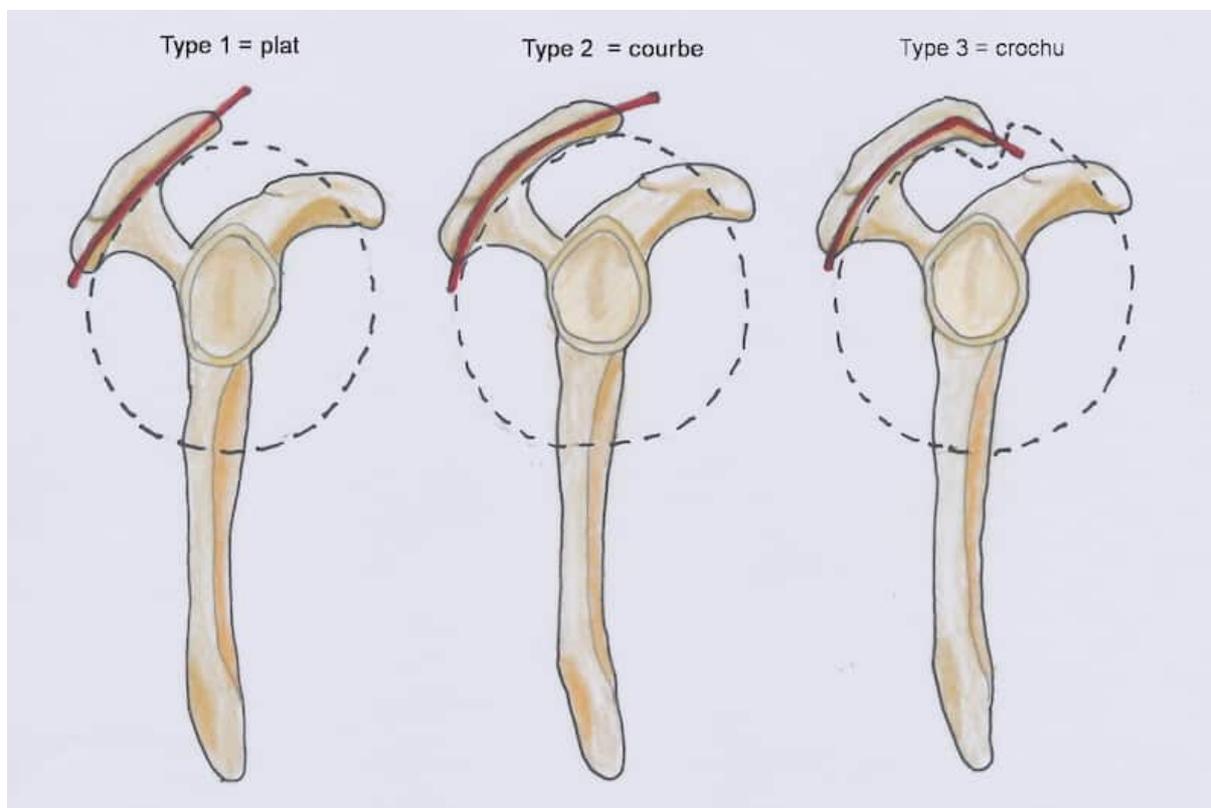
Vue d'ensemble



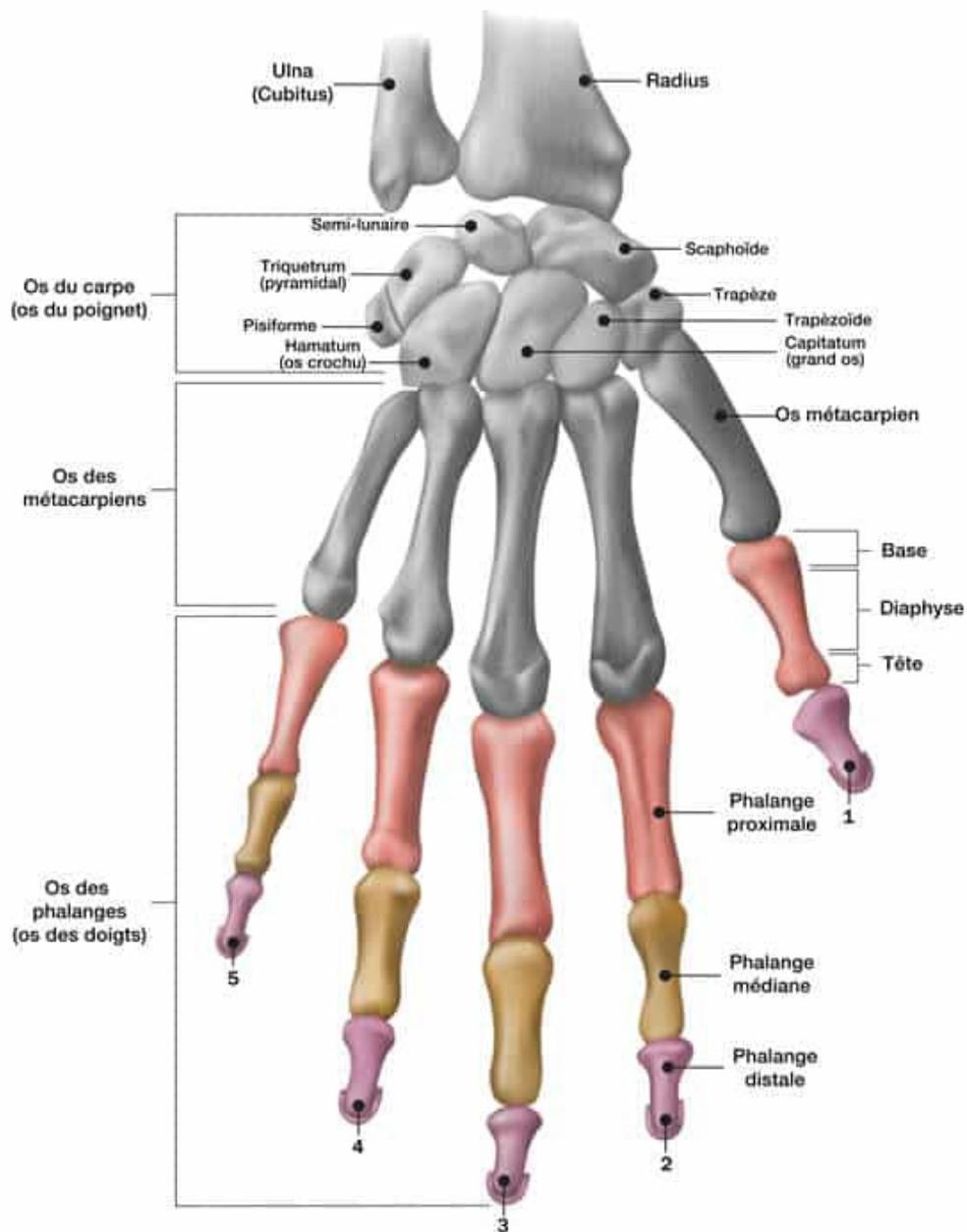
²⁵ Liens en sitographie (éponymes).

« La place de la néologie sémantique dans la constitution d'une nomenclature scientifique :
les noms des os du corps humain »

Acromion

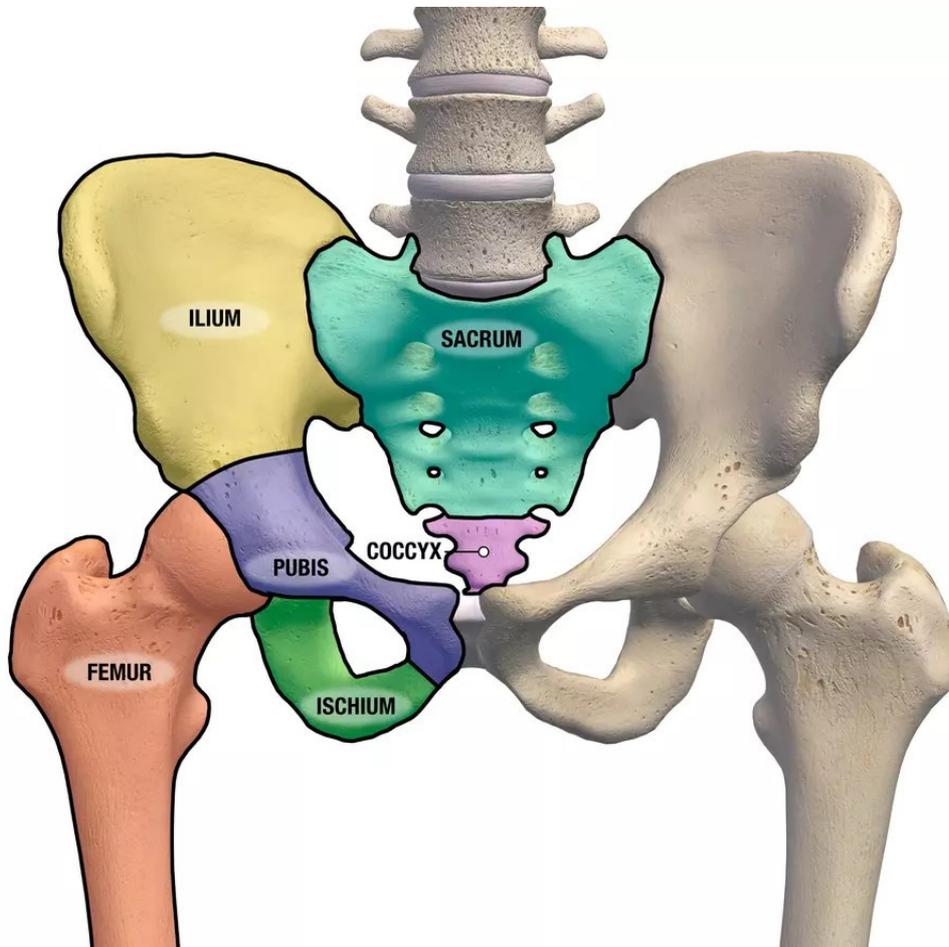


Os du carpe et de la main



« La place de la néologie sémantique dans la constitution d'une nomenclature scientifique :
les noms des os du corps humain »

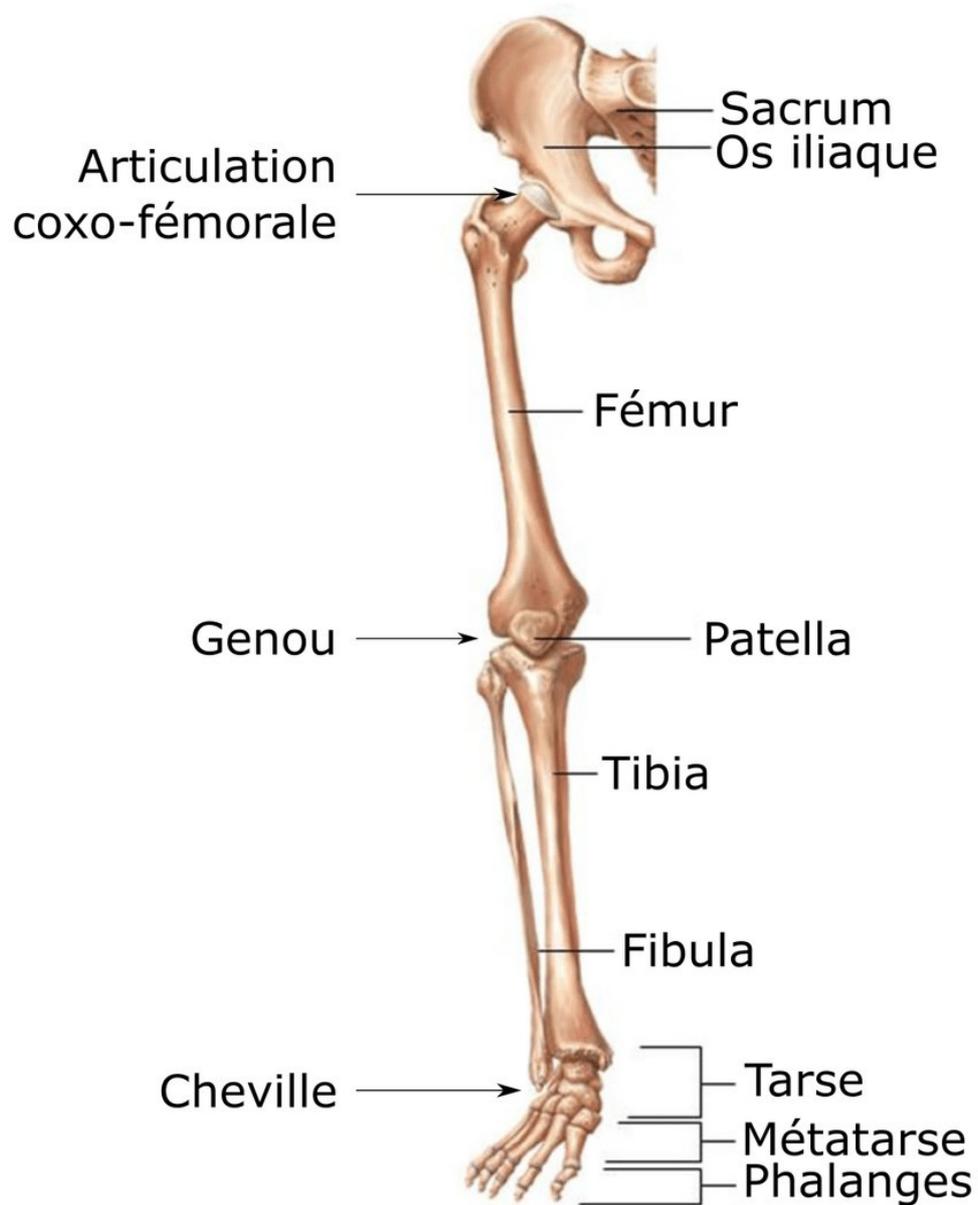
Annexe 29 : Os de la ceinture pelvienne²⁶



²⁶ Lien en sitographie (éponyme).

Annexe 30 : Os du membre inférieur²⁷

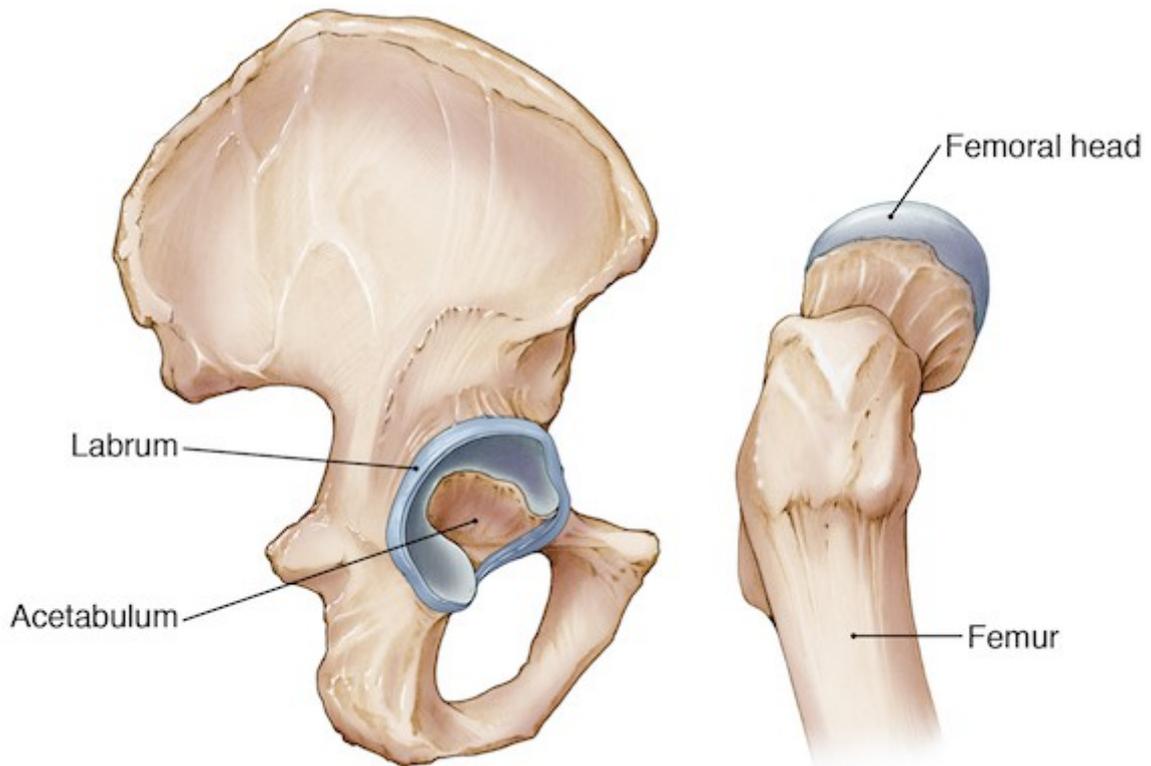
Vue d'ensemble



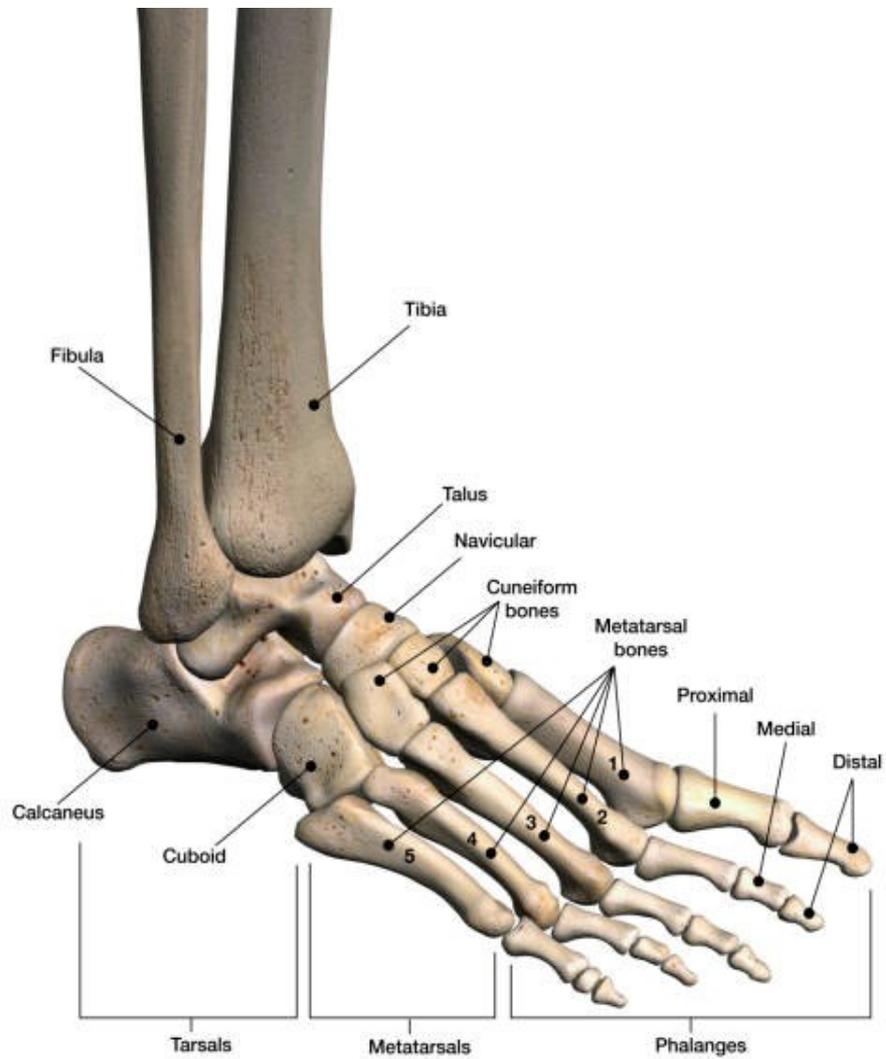
²⁷ Liens en sitographie (éponymes).

« La place de la néologie sémantique dans la constitution d'une nomenclature scientifique :
les noms des os du corps humain »

Articulation coxo-fémorale



Os du tarse et du pied



« La place de la néologie sémantique dans la constitution d'une nomenclature scientifique :
les noms des os du corps humain »

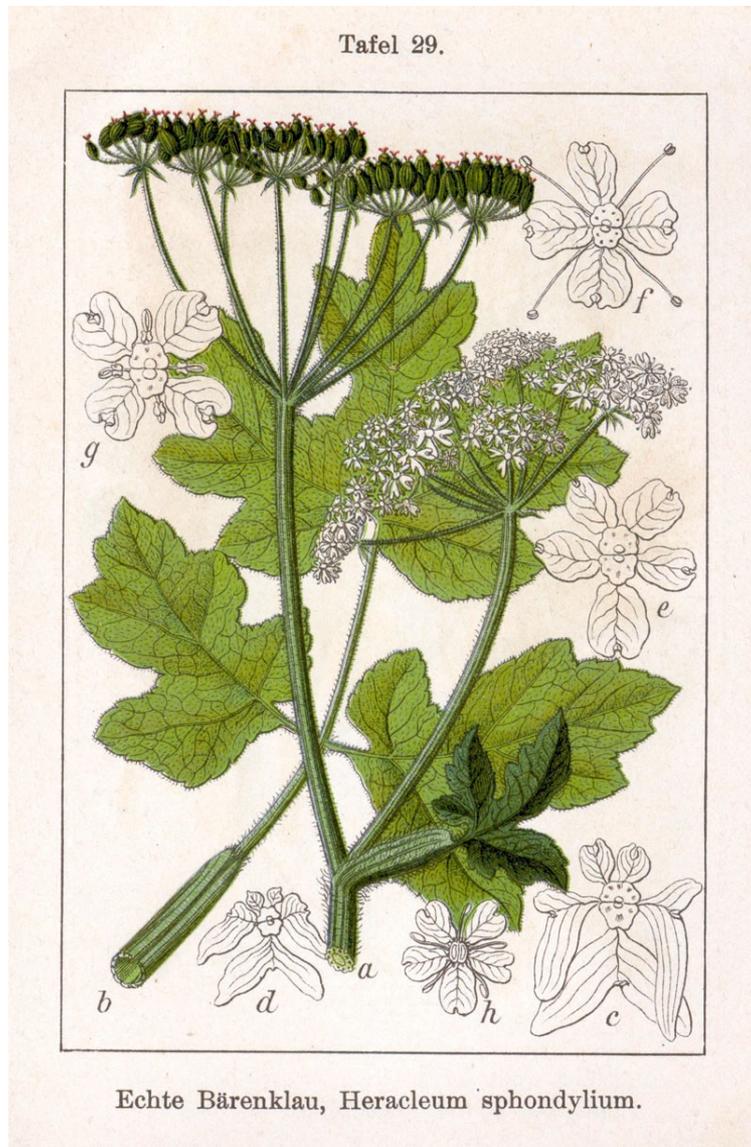
Annexe 31 : Éléments analogiques²⁸

Astragale (colonne vertébrale)



²⁸ Liens en sitographie (éponymes).

Berce (colonne vertébrale)



*« La place de la néologie sémantique dans la constitution d'une nomenclature scientifique :
les noms des os du corps humain »*

Aubépine (ischion)



Pétoncle (os pectoris, os pubis)

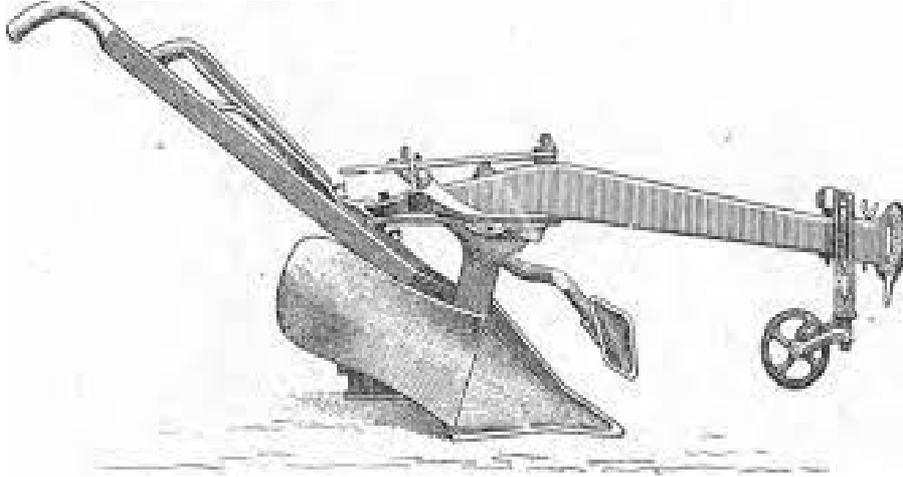


Vrille de menuisier (suture pariétale)



*« La place de la néologie sémantique dans la constitution d'une nomenclature scientifique :
les noms des os du corps humain »*

Soc (vomer)



Battoir (os spatulae)



Navette à tisser (kerkis)



Glaive (sternum & processus xiphoïde)



*« La place de la néologie sémantique dans la constitution d'une nomenclature scientifique :
les noms des os du corps humain »*

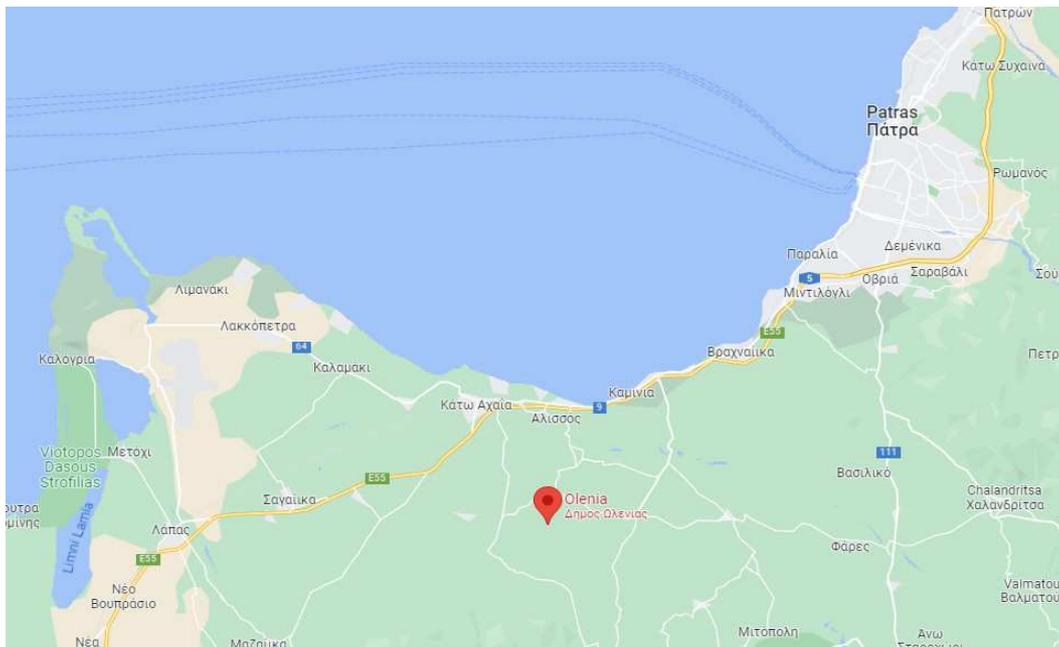
Scutum (Scapula)



Flûtes en os (tibia)



Région d'Olénos (ulna)



*« La place de la néologie sémantique dans la constitution d'une nomenclature scientifique :
les noms des os du corps humain »*

Annexe 32 – Tableau comparatif des volumes d'entrées et de planches de l'*Encyclopédie*

| Volumes d'entrées | Volume de planches |
|---|---------------------------------------|
| Os coronal, frontal, de la poupe | Os du front, le coronal, le frontal |
| Os occipital, de la proue | L'occipital |
| Os pariétaux, bregmatis, sincipitis | Le pariétal |
| Os temporal, os des tempes | Os temporal, os des tempes |
| Os écailleux | Portion écailleuse de l'os des tempes |
| Os pierreux | Le rocher, os pierreux |
| Os sphénoïde, basilaire, cunéiforme | Os sphénoïde |
| Os ethmoïde | Os ethmoïde |
| Vomer | Vomer |
| Os de la pommette, des joues, zygomatique, malum, malaire | Os de la pommette |
| Os (propres) du nez | Les os du nez |
| Cornet / conque / coquille / lame spongieuse inférieur.e du nez | Cornet inférieur du nez |
| Os unguis, lacryman, orbitaire | Os unguis |
| Os du palais | Os du palais |
| Os maxillaires, grands os de la mâchoire supérieure | Os maxillaires, l'os maxillaire |
| Os de la mâchoire inférieure, mandibule | La mâchoire inférieure |
| Os hyoïde, ypsiloïde | Os hyoïde |

Volume d'annexes

| | |
|--------------------------------------|---------------------------|
| | |
| Étrier | Étrier |
| Enclume | Enclume |
| Orbiculaire, lenticulaire, pisiforme | Orbiculaire |
| Marteau | Marteau |
| Atlas, épistrophée | Atlas |
| Axe, épistropheus, dentée | / |
| Vertèbre | Vertèbre |
| Vertèbre du col, astragale | Vertèbre du col |
| Vertèbre du dos | Vertèbre du dos |
| Vertèbres des lombes | Vertèbres des lombes |
| Os sacrum, basilaire | Os sacrum |
| Coccyx | Coccyx |
| Côtes | Côtes |
| Sternum, bréchet | Sternum |
| Omoplate | Omoplate |
| Clavicule | Clavicule |
| Os des hanches, innominés | Os des hanches, innominés |
| Ilium, iléum, os des îles | Os des îles, os iléum |
| Ischion | Ischion |

*« La place de la néologie sémantique dans la constitution d'une nomenclature scientifique :
les noms des os du corps humain »*

| | |
|-------------------------|-------------|
| Pubis | Pubis |
| Humérus | Humérus |
| Cubitus | Cubitus |
| Radius | Radius |
| Carpe | Carpe |
| Scaphoïde | Naviculaire |
| Semi-lunaire | Lunaire |
| Téloïde | Cuboïde |
| Pisiforme, hors de rang | Pisiforme |
| Trapèze, trapese | Trapèze |
| Trapézoïde, trapesoïde | Trapézoïde |
| Grand | Grand |
| Crochu | Cunéiforme |
| Métacarpe | Métacarpe |
| Phalange | Phalange |
| Fémur | Fémur |
| Rotule | Rotule |
| Tibia | Tibia |
| Péroné | Péroné |
| Tarse | Tarse |

Volume d'annexes

| | |
|------------------------------------|------------------|
| Astragale, astragal | Astragal |
| Calcaneum | Calcaneum |
| Naviculaire, scaphoïde, cymbiforme | Naviculaire |
| Cunéiformes | Petit cunéiforme |
| | Moyen cunéiforme |
| | Grand cunéiforme |
| Cuboïde, multiforme | Cuboïde |
| Métatarse | Métatarse |

« *La place de la néologie sémantique dans la constitution d'une nomenclature scientifique :
les noms des os du corps humain* »

Annexe 33 : Préface du *Dictionnaire des arts et des sciences*, tome 1, 1694²⁹

« Cependant on ne peut se défendre d'avouër que quelque application que l'on ait euë dans ce grand travail, il est impossible qu'on ne soit tombé dans quelques fautes, soit pour n'avoir pas assez bien compris les termes de certains Arts, soit pour n'en avoir pas donné des idées assez nettes, & qui puissent empêcher qu'on ne tombe dans l'erreur, soit même parce que les Auteurs qu'on a suivis ont pu se tromper eux-mêmes. Comme il n'y a que le Public qui sçache tout bien parfaitement, c'est au Public à donner les corrections & les augmentations qu'il jugera à propos qu'on fasse. On assure que toutes-celles qu'on voudra bien envoyer au Sieur Coignard seront reçues avec beaucoup de reconnaissance, & qu'on se fera une gloire de faire connaître qu'on en aura profité, si on fait une seconde édition de ce Dictionnaire. »

29 CORNEILLE (1694), préface non paginée.

Annexe 34 : Contributeurs des articles d'anatomie de l'*Encyclopédie*

Indices colorimétriques :

| | |
|---------------------|-------|
| Pierre TARIN | 15/76 |
| Louis DE JAUCOURT | 21/76 |
| Denis DIDEROT | 01/76 |
| Paul-Joseph BARTHEZ | 01/76 |
| Non référencé | 41/76 |

| Lexies | Observations | Références ³⁰ |
|------------------------|--|--------------------------|
| Coronal | « {...} que l'on appelle aussi <i>os frontal</i> , <i>os de la poupe</i> , &c. » | 1754 pp. 259-260 |
| Frontal | « {...} autrement dit <i>l'os coronal</i> {...} » Aucune mention de « poupe ». | 1757 pp. 339-340 |
| Poupe, <i>os de la</i> | Simple renvoi à « CORONAL ». | 1765 (f) p. 243 |
| Occipital | Aucune mention de « proue ». | 1765 (d) pp. 331-332 |
| Proue, <i>os de la</i> | « Appelé aussi <i>occipital</i> . Voyez OCCIPITAL. » | 1765 (f) p. 509 |
| Pariétaux | « On les appelle aussi <i>ossa bregmatis & ossa sincipitis</i> . » | 1765 (d) pp. 943-944 |
| <i>Bregma</i> | « C'est ce que l'on appelle aussi le <i>sinciput</i> . Voyez SINCIPUT. Le <i>bregma</i> est composé de deux os que l'on appelle <i>bregma</i> ou <i>bregmatis ossa</i> , qui sont les deux pariétaux. Voyez PARIÉTAUX. » | 1752 p. 410 |
| <i>Sinciput</i> | « {...} partie antérieure de la tête qui prend depuis le front jusqu'à la suture coronale. Voyez CRÂNE & BREGMA. » | 1765 (h) p. 207 |
| Temporal | Renvoi à l'article « TEMPES » mais ne mentionne pas « les os des tempes ». | 1765 (i) p. 90 |

³⁰ Les références des volumes se trouvent en bibliographie.

« La place de la néologie sémantique dans la constitution d'une nomenclature scientifique :
les noms des os du corps humain »

| | | |
|--------------------------|--|-------------------------|
| Ecailleux | Mentionne la suture écailleuse, mais pas d'os écailleux. | 1755 p. 218 |
| Sphénoïde | « {...} autrement dit l'os <i>basilaire</i> ou <i>cunéiforme</i> . » | 1765 (h) p. 452 |
| Basilaire | « {...} sacrum et os sphénoïde. Voyez SACRUM & SPHÉNOÏDE. » | 1752 p. 116 |
| Cunéiforme | N'est pas indexé comme entrée d'anatomie. « {...} os du crâne. Voyez SPHÉNOÏDE. » | 1754 p. 567 |
| Ethmoïde | N'est pas indexé comme entrée d'anatomie, mais d'ostéologie. La mention des os du nez renvoie à « NEZ ». | 1756 p. 56 |
| Vomer | / | 1765 (j) p. 492 |
| Pommette, os de la | « {...} on les appelle aussi <i>os zygomatiques</i> , & <i>os malum</i> ou <i>malaire</i> . Voyez nos planches. » | 1765 (f) p. 5 |
| Zygomatique | « On donne aussi ce nom aux deux apophyses qui la forment {arcade zygomatique} {...} » Aucune mention de l'os zygomatique. | 1765 (j) p. 750 |
| Malum | Simple renvoi à « POMMETTE ». | 1765 (b) p. 954 |
| Nez | « Les os propres du nez forment la partie supérieure de la voûte du nez. » | 1765 (d) pp. 126-127 |
| Cornet | « Les <i>cornets</i> inférieurs du nez, appelés aussi <i>conques</i> ou <i>coquilles</i> & <i>lames spongieuses inférieures du nez</i> , sont au nombre de deux, situés dans les fosses nasales. » | 1754 p. 252 |
| Conque | « On donne aussi ce nom aux cornets du nez. Voyez NEZ & CORNET. » | 1753 p. 899 |
| Coquille | « On les appelle aussi <i>cornets</i> . Voyez CORNET. » | 1754 p. 193 |
| Lames inférieures du nez | « {...} c'est la même chose que ce qu'on nomme les <i>cornets inférieurs du nez</i> . » | 1765 (b) p. 227 |
| Unguis | « Quelques auteurs les appellent <i>os lacrymans</i> , mais improprement, n'y ayant point de glande lacrymale dans le grand angle. D'autres les nomment <i>os orbitaires</i> . » | 1765 (j) p. 380 |
| Orbitaire | Aucune mention des os orbitaires. | 1765 (d) p. 575 |
| Palais | / | 1765 (d) p. 772 |
| Maxillaire(s) | / | 1765 (c) pp. 214-215 |
| Mâchoire | « Elle {la mâchoire supérieur} est composée de treize os | 1765 (b) |

| | | |
|--------------|--|-------------------------|
| | {...}. » | pp. 800-801 |
| | Désigne la région de la face mais pas proprement les os <i>maxilla et mandibula</i> . | |
| Mandibule | Simple renvoi à « MÂCHOIRE ». Aucune mention de l'os de la mâchoire inférieure. | 1765 (c) p. 13 |
| Hyoïde | « Il est ainsi appelé, parce qu'il ressemble à la lettre grecque υ, ce mot étant formé d'υ, & ειδος, <i>forme</i> ; ce qui l'a fait aussi appeler <i>ypsiloïde</i> . » Seule mention, or l'article dédié, de l'os ypsiloïde. | 1765 (a) p. 397 |
| Ypsiloïde | Simple renvoi à « HYOÏDE ». | 1765 (j) p. 677 |
| Étrier | N'est pas indexé comme entrée d'anatomie, mais d'ostéologie. Aucun renvoi au méronyme. | 1756 pp. 80-81 |
| Enclume | Renvoie au méronyme « OSSELETS DE L'OREILLE » (article de Jaucourt). | 1755 p. 629 |
| Orbiculaire | Aucune mention de « pisiforme » et « lenticulaire ». | 1765 (d) p. 575 |
| Pisiforme | « {...} nom de deux os qui ont à-peu-près la forme d'un pois, dont l'un appartient à l'organe de l'ouïe, & se nomme aussi <i>orbiculaire</i> , ou <i>lenticulaire</i> ; & l'autre est un des huit du carpe. Voyez OREILLE & CARPE. » | 1765 (e) p. 658 |
| Marteau | / | 1765 (c) p. 161 |
| Atlas | Aucune mention de « astragale » ni « épistrophée ». | 1751 p. 814 |
| Axe | Aucune mention de « épistrophéus » ni de « dentée ». | 1751 p. 906 |
| Epistrophéus | Aucune mention de « axe » ni de « dentée ». | 1755 p. 816 |
| Vertèbre | « La première à cause de son usage qui est de soutenir le globe de la tête, a le nom d' <i>atlas</i> ; quelques auteurs l'ont aussi appelée <i>épistrophée</i> à cause de son mouvement de rotation sur la <i>vertèbre</i> suivante. » « La seconde <i>vertèbre</i> du cou s'appelle <i>dentée</i> à cause de l'apophyse odontoïde qu'elle a à la partie supérieure de son corps. Quelques auteurs l'appellent <i>épistrophée</i> , mais mal-à-propos : cette dénomination étant plus propre à désigner la première qui se meut sur celle-ci comme sur son axe. » | 1765 (j) pp. 169-172 |
| Astragale | « Quelques-uns appliquent le nom d' <i>astragale</i> aux vertèbres du cou. Homère dans son <i>Odyssée</i> , employe ce terme dans ce sens. » | 1751 p. 777 |

« La place de la néologie sémantique dans la constitution d'une nomenclature scientifique :
les noms des os du corps humain »

| | | |
|---------------------|---|-------------------------|
| Sacrum | « {...} nom d'un os qui est la base & le soutien de toute l'épine du dos, ce qui lui a fait donner aussi le nom d'os basilaire {sic}. » | 1765 (g) pp. 485-486 |
| Basilaire | « {...} épithètes de différentes parties qui sont considérées comme servant de bases : c'est dans ce sens que l'os sacrum & l'os sphénoïde ont été appelés <i>os basilaires</i> . Voy. OS SACRUM & SPHÉNOÏDE. » | 1752 p. 116 |
| Coccyx | / | 1753 p. 558 |
| Côtes | / | 1754 pp. 301-303 |
| Sternum | Aucune mention de « bréchet » ou « brichet ». | 1765 (h) p. 515 |
| Bréchet | « {...} la partie de la poitrine où les côtes aboutissent antérieurement, & que les Anatomistes appellent le <i>sternum</i> . Voyez STERNUM. » | 1752 p. 409 |
| Omoplate | / | 1765 (d) pp. 469-470 |
| Clavicule | / | 1753 p. 512 |
| Hanche | « Les deux os des <i>hanches</i> & anciennement os innominés {...} » | 1765 (a) p. 36 |
| Innominé | Renvoie à « HANCHE » et « ILES ». Aucune mention des tarse. | 1765 (a) p. 755 |
| Iles, <i>os des</i> | « {...} l'os des îles, l'os iléum ou l'os des hanches {...}. C'est la plus grande des trois pièces dont les os innominés sont composés dans les jeunes sujets. » Aucune mention de « ilium ». | 1765 (a) pp. 551-552 |
| Ischion | « {...} terme dont se servoient les Anatomistes pour désigner une des trois pièces dont les os innominés sont composés dans les jeunes sujets. Voyez INNOMINÉ & OS. » | 1765 (a) p. 911 |
| Pubis | « {...} une des trois pièces dont les os innominés sont composés dans les jeunes sujets {...} » | 1765 (f) p. 550 |
| Humérus | / | 1765 (a) p. 349 |
| Cubitus | / | 1754 p. 531 |
| Radius | / | 1765 (f) pp. 753-754 |
| Carpe | « Les os du carpe sont le scaphoïde, le semi-lunaire, le telocïde, le pisiforme ou hors de rang, le trapeze, le trapezoïde, le grand & le crochu. Voyez SCAPHOÏDE, &c. » | 1752 p. 694 |

Volume d'annexes

| | | |
|-------------|---|-------------------------|
| | Hormis le pisiforme, le crochu, le trapèze et le trapézoïde (sous cette orthographe et non celle employée dans l'article « CARPE »), ces os ne comptent pas d'entrée dans l' <i>Encyclopédie</i> . | |
| Pisiforme | Voir plus haut. | 1765 (e) p. 658 |
| Trapèze | / | 1765 (i) p. 565 |
| Trapézoïde | / | 1765 (i) p. 565 |
| Crochu | / | 1754 p. 500 |
| Métacarpe | / | 1765 (c) p. 427 |
| Phalange | / | 1765 (f) p. 483 |
| Fémur | / | 1756 pp. 481-482 |
| Rotule | / | 1765 (g) pp. 383-384 |
| Tibia | / | 1765 (i) p. 315 |
| Péroné | / | 1765 (e) pp. 389-390 |
| Tarse | « {...} le quatrième, cinquième et sixième sont <i>innominés</i> , & appelés par Fallope <i>cunéiformes</i> , à cause de leur figure. » Aucune mention de ces os n'est fait à l'article « INNOMINÉ ». | 1765 (h) p. 918 |
| Calcaneum | / | 1752 p. 542 |
| Naviculaire | « C'est le nom du troisième os du tarse entre l'astragal & les os cunéiformes, & du premier carpe entre le semi-lunaire & le trapeze. Voyez TARSE & CARPE. Ils sont ainsi appelés du mot latin <i>navis</i> vaisseau, avec quoi il a quelque ressemblance, c'est pour quoi on l'appelle aussi <i>cymbiforme</i> du mot <i>cymba</i> , barque, & <i>scaphoïde</i> , du mot <i>scapha</i> , esquif. » | 1765 (d) p. 51 |
| Scaphoïde | « {...} est un os du pied, qu'on appelle autrement <i>naviculaire</i> . Voyez NAVICULAIRE. » Aucune mention de l'os du carpe. | 1765 (g) p. 743 |
| Cunéiformes | « C'est le nom qu'on donne aux trois derniers os du tarse {...} » | 1754 |

« La place de la néologie sémantique dans la constitution d'une nomenclature scientifique :
les noms des os du corps humain »

| | | |
|-----------|---|-------------------------|
| | Aucune distinction n'est fait entre les trois os. | p. 531 |
| Cuboïde | « Quelques auteurs l'appellent <i>os multiforme</i> . » | 1754 pp. 567-568 |
| Métatarse | / | 1765 (c) p. 442 |
| Sésamoïde | / | 1765 (h) pp. 125-126 |

Annexe 35 : Tableau complémentaire pour l'os « télocide »

Ce tableau est une version plus complète de celle présentée dans le volume principal de thèse.

La mention « D&D » renvoie à l'*Encyclopédie* de Diderot & D'Alembert.

Les références des œuvres citées se trouvent en bibliographie du présent volume.

| Albinus (1746) | D&D (1752) | Morenas (1760) | Dufieu (1766) | Von Soemmering (1800) | Adelon (1821-1828) | Begin (1823) | Nysten 10^e (1855) |
|---------------------------|---|---------------------------|----------------------------|--|-------------------------------|--|---|
| Triquetrum | Télocide | Télocide | Cunéiforme | Triquetrum | Pyramidal / cunéiforme | Pyramidal / cunéiforme | Pyramidal |
| Cunéiforme | Cuboïde (cunéiforme / triquetrum) | Cuboïde | Cunéiforme | Pyramidal / cunéiforme | Cubital | Pyramidal / cunéiforme | Pyramidal |
| Robert (1746) | Tarin (1753) | D&D (1762) | Levacher (1767) | Nysten 1^{ère} (1814) | Chaussier (1823) | Nysten 5^e (1833) | Dechambre (1889) |

BIBLIOGRAPHIE DES ANNEXES

ADELON, N.-P., et al., *Dictionnaire de médecine*, Paris, 1821-1828

ALBINUS, Bernhard Siegfried, *De ossibus corporis humani*, Vienne, 1746

BEGIN, Louis-Jacques, et al. *Dictionnaire des termes de médecine, chirurgie, art vétérinaire, pharmacie, histoire naturelle, botanique, physique, chimie, etc.*, Paris, 1823

CHAUSSIER, François, *Planches anatomiques à l'usage des jeunes gens qui se destinent à l'étude de la chirurgie, de la médecine, de la peinture et de la sculpture*, 2e édition, Paris : C. L. F. Panckoucke, 1823

CORNEILLE, Thomas, *Dictionnaire des arts et des sciences*, t. 1, Paris, 1694

DECHAMBRE, Amédée, *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, série 2, tome 27, Paris, 1889

DIDEROT, Denis & D'ALEMBERT, Charles, *Encyclopédie*, Paris, 1751, Vol. I

DIDEROT, Denis & D'ALEMBERT, Charles, *Encyclopédie*, Paris, 1752, Vol. II

DIDEROT, Denis & D'ALEMBERT, Charles, *Encyclopédie*, Paris, 1753, Vol. III

DIDEROT, Denis & D'ALEMBERT, Charles, *Encyclopédie*, Paris, 1754, Vol. IV

DIDEROT, Denis & D'ALEMBERT, Charles, *Encyclopédie*, Paris, 1755, Vol. V

DIDEROT, Denis & D'ALEMBERT, Charles, *Encyclopédie*, Paris, 1756, Vol. VI

DIDEROT, Denis & D'ALEMBERT, Charles, *Encyclopédie*, Paris, 1757, Vol. VII

DIDEROT, D. & D'ALEMBERT, C. (1762). *Encyclopédie*, Paris, *Planches* vol. I, p. 4, seconde figure de la planche V de l'article « Anatomie »

DIDEROT, Denis & D'ALEMBERT, Charles, *Encyclopédie*, Paris, 1765 (a), Vol. VIII

DIDEROT, Denis & D'ALEMBERT, Charles, *Encyclopédie*, Paris, 1765 (b), Vol. IX

DIDEROT, Denis & D'ALEMBERT, Charles, *Encyclopédie*, Paris, 1765 (c), Vol. X

DIDEROT, Denis & D'ALEMBERT, Charles, *Encyclopédie*, Paris, 1765 (d), Vol. XI

DIDEROT, Denis & D'ALEMBERT, Charles, *Encyclopédie*, Paris, 1765 (e), Vol. XII

DIDEROT, Denis & D'ALEMBERT, Charles, *Encyclopédie*, Paris, 1765 (f), Vol. XIII

DIDEROT, Denis & D'ALEMBERT, Charles, *Encyclopédie*, Paris, 1765 (g), Vol. XIV

DIDEROT, Denis & D'ALEMBERT, Charles, *Encyclopédie*, Paris, 1765 (h), Vol. XV

DIDEROT, Denis & D'ALEMBERT, Charles, *Encyclopédie*, Paris, 1765 (i), Vol. XVI

DIDEROT, Denis & D'ALEMBERT, Charles, *Encyclopédie*, Paris, 1765 (j), Vol. XVII

DUFIEU, Jean-Férapie, *Dictionnaire raisonné d'anatomie et de physiologie*, tome 1, Paris, 1766

DU LAURENS, André, GELEE, Théophile & SAUVAGEON, Guillaume, *Oeuvres de Me. André du Laurens*, Paris, 1639

HESELER, Baldasar, « Andreas Vesalius' First Public Anatomy at Bologna, 1540 : an eyewitness Report », in ROTHMAN, David, *et al.*, *Medicine and Western Civilization*, 2003

LEVACHER DE LA FEUTRIE, et al., *Dictionnaire de chirurgie*, Lacombe, tome 1, 1767

MEIGRET LIONNOIS, Loys, *Les quatre livres d'Albert Durer, Peintre & Geometricien tres excellent, de la proportion des parties & pourtraicts des corps humains. Traduits par Loys Meigret Lionnois, de langue latine et françoïse*, Arnhem, 1614

MORENAS, François, *Dictionnaire portatif comprenant la Géographie et l'histoire universelle, la chronologie, la mythologie, l'astronomie, la physique, l'histoire naturelle & toutes ses parties, la chimie, l'anatomie, l'hydrographie, et la marine*, L. Chambeau, 1760

NYSTEN, Pierre-Hubert, *Dictionnaire de médecine, de chirurgie, de pharmacie, des sciences accessoires et de l'art vétérinaire*, 5^e édition, Paris, 1833

NYSTEN, Pierre-Hubert, *Dictionnaire de médecine, de chirurgie, de pharmacie, des sciences accessoires et de l'art vétérinaire*, 10^e édition, Paris, 1855

NYSTEN, Pierre-Hubert, *Dictionnaire de médecine, et des sciences accessoires à la médecine, avec l'étymologie de chaque terme ; suivi de deux vocabulaires, l'un latin, l'autre grec*, Paris, 1914

PARAVICINI BAGLIANI, Agostino, « Démembrement et intégrité du corps au XIII^e siècle » in *Terrain anthropologie et sciences humaines*, n°18 « Le corps en morceaux », 1992

ROBERT, James, *Dictionnaire universel de médecine*, Paris, t. II & III, 1746

TARIN, Pierre, *Ostéographie, ou description des os de l'adulte, du fœtus, &c.*, Paris, 1753

VÉSALE, André, *De humani corporis fabrica*, Livre 1, Basileae, 1543

VON KETHAM, Johannes, *Fasciculus medicinae*, Venise, 1495

VON SOEMMERRING, Samuel Thomas, *De corporis humani fabrica*, Varrentrappe et

Wenner, Vol. 5, 1800

WRAGG, Richard, *Guild Book of the Barber Surgeons of York*, Boydell & Brewer, 2022

SITOGRAFIE

BONIFACE VIII, « *Detestandae feritatis* », 1299 (consulté le 16.09.20) :

<http://telma-chartes.irht.cnrs.fr/aposcripta/notice-acte/26667>

DE VINCI Léonard, illustration de l'homme de Vitruve (consulté le 18.07.23) :

https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/f/f1/Vitruvian_Man_by_Leonardo_da_Vinci.jpg/1200px-Vitruvian_Man_by_Leonardo_da_Vinci.jpg

ELEMENTS ANALOGIQUES

- Astragale (consulté le 16.09.20) :

<https://www.promessedefleurs.com/blogwp/wp-content/uploads/2020/01/Astragalus-canadensis-Planche-botanique.jpg>

- Berce (consulté le 16.09.20) :

[https://viagallica.com/v/img/berce_spondyle_002_\(planche_identification_sturm\).jpg](https://viagallica.com/v/img/berce_spondyle_002_(planche_identification_sturm).jpg)

- Aubépine (consulté le 16.09.20) :

<https://api.tela-botanica.org/img:000006264O.jpg>

- Pétoncle (consulté le 16.09.20) :

https://www.guidedesespeces.org/sites/zeevruchtengids.org/files/styles/social_share_image/public/soort/P%C3%A9toncle%20blanc.png?h=d1cb525d&itok=Qf9XOgFk

- Vrille de menuisier (consulté le 16.09.20) :

https://i.etsystatic.com/14911270/r/il/5dc94f/3581200758/il_fullxfull.3581200758_g67w.jpg

- Soc (consulté le 16.09.20) :

https://encrypted-tbn0.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcQ_QsIoUQ0aGCKg5X4rF4ivJd1wvtoUZCU3sedpk3UzBhmk41N95dwUYkJaDkEmayoBZ58&usqp=CAU

- Battoir (consulté le 16.09.20) :

<https://i.ebayimg.com/images/g/kVsAAOSwhBFdwuge/s-11200.jpg>

- Navette à tisser (consulté le 16.09.20) :

https://www.larousse.fr/encyclopedie/data/images/1001602-Navette_de_m%C3%A9tier_%C3%A0_tisser.jpg

- Glaive (consulté le 16.09.20) :

https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/7/71/Uncrossed_gladius.jpg/280px-Uncrossed_gladius.jpg

- Scutum (consulté le 16.09.20) :

https://lojareidasespadas.com/14854-large_default/bouclier-romain-fiche-dinformation-largeur-59-cms-hauteur-107-cm-materiel-bois-et-metal-poids-55-kg-commencement.jpg

- Flûtes en os (consulté le 16.09.20) :

<https://hominidpost.com/wp-content/uploads/2014/03/Flutes-730x430.jpg>

- Région d'Olénos (consulté le 16.09.20) :

<https://www.google.com/maps/place/Olenia+252+00,+Gr%C3%A8ce/@38.1757415,21.5050902,11.5z/data=!4m14!1m7!3m6!1s0x14908314a5c190d5:0xaf2dd17c886f2597!2sOlous!8m2!3d35.2561001!4d25.7330101!16zL20vMGRkd3Bi!3m5!1s0x135e24b1dad58f77:0xbbe60db3ff9b2358!8m2!3d38.1!4d21.583333!16zL20vMGZzazVu?entry=ttu>

GLOSES DE REICHENAU (consulté le 18.07.23) :

https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/8/8d/Reichenauer_Verbr%C3%BCderungsbuch.jpg

HOGARTH William (consulté le 18.07.23) :

<https://media.sciencephoto.com/image/n0500023/800wm>

HOMME ZODIAC (consulté le 18.07.23) :

<https://www.luminarium.org/encyclopedia/zodiacal7.jpg>

OS DE LA CEINTURE PELVIENNE (consulté le 18.07.23)

https://img-3.journaldesfemmes.fr/vwQiWzZb7PbL67aYZw_c016l90I=/1080x/smart/c117166728b84f7298dab9354704ca47/ccmcms-jdf/35466109.jpg

OS DE LA CEINTURE SCAPULAIRE (consulté le 18.07.23) :

<https://www.epaule-amiens.fr/assets/img/pathologies/visuel-01.jpg>

OS DU CRÂNE

- Vue de face (consulté le 18.07.23) :

<https://mystidia.com/wp-content/uploads/2020/02/word-image-530.jpeg>

- Vue de côté (consulté le 18.07.23) :

https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/b/b1/Human_skull_side_bones.svg/1200px-Human_skull_side_bones.svg.png

- Vue de dessous (consulté le 18.07.23) :

https://o.quizlet.com/LJnmrOsoGMh-u-6bPjQdvw_b.png

- Pars basilaris os occipitalis (consulté le 18.07.23) :

https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/5/55/Basilar_part_of_occipital_bone17.png

- Sutures du crâne (consulté le 18.07.23) :

<https://www.zupimages.net/up/21/04/1wqr.png>

- Os de la cavité nasale (consulté le 18.07.23) :

<https://media.cheggcdn.com/media/f77/f77df0e7-6770-41fe-a4cb->

<ab985db97d9c/cavitnsal2-14B25B7F91A10153B1C.png>

OS DU MEMBRE INFÉRIEUR

- Vue d'ensemble (consulté le 18.07.23) :

<https://www.researchgate.net/profile/Louis-Clavel/publication/344439341/figure/fig4/AS:941756304592896@1601543608912/Anatomie-du-bassin-et-des-membres-inferieurs-adapte-de-Kamina-2006.ppm>

- Articulation coxo-fémorale (consulté le 18.07.23) :

https://uploads-ssl.webflow.com/5e97afcf306ae2d7c62acfa5/5e97afcf306ae23e692ad550_Hip-Labrum%20copy.jpg

- Os du tarse et du pied (consulté le 18.07.23) :

<https://media.istockphoto.com/id/902081114/fr/photo/os-du-pied-f%C3%A9minin-%C3%A9tiquet%C3%A9-sur-blanc.jpg?s=612x612&w=0&k=20&c=OKLr5JL50UlrUQYNzhDegvqkugtpuEHMWrKy82eFlrQ>
=

OS DU MEMBRE SUPÉRIEUR

- Vue d'ensemble (consulté le 18.07.23) :

https://i0.wp.com/clemedicine.com/wp-content/uploads/2017/05/B9782810101511500072_f07-07-9782810101511.jpg?w=960

- Acromion (consulté le 18.07.23) :

<https://eric-roulot.com/wp-content/uploads/2021/09/02-1-acromion-epaule.jpg>

- Os du carpe et de la main (consulté le 18.07.23) :

<https://eric-roulot.com/wp-content/uploads/2020/05/pr-eric-roulot-anatomie-doigt-os-phalange.jpg>

OS DU TORSE

- Cage thoracique (consulté le 18.07.23) :

<https://www.researchgate.net/profile/Lama-Seoud/publication/277090238/figure/fig2/AS:669477125500932@1536627193077/Anatomie-de-la-cage-thoracique-en-vue-anterieur-adaptee-de-1.jpg>

- Rachis (consulté le 18.07.23) :

<https://www.researchgate.net/profile/Lama-Seoud/publication/277090238/figure/fig1/AS:669477125496833@1536627193049/Anatomie-de-la-colonne-vertebrale-selon-les-vues-anterieur-a-et-laterale-gauche-b.jpg>

OS ETHMOÏDEUM (consulté le 18.07.23) :

<https://fr-academic.com/pictures/frwiki/69/Ethmo%C3%AFde.png>

OS HYOÏDE

- Vue générale (consulté le 18.07.23) :

<https://journals.openedition.org/primatologie/docannexe/image/797/img-14-small580.jpg>

- Vue détaillée (consulté le 18.07.23) :

https://www.thpanorama.com/img/images/hueso-hioides-funciones-enfermedades-y-possibles-fracturas_2.png

OSSELETS DE L'OREILLE MOYENNE (consulté le 18.07.23) :

<https://www.vivason.fr/sites/default/files/medias/image/2ef80a26-osselets-dessin.jpg>

OS SPHENOÏDEUM (consulté le 18.07.23) :

https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/f/fc/Gray_147_-_Os_sph%C3%A9no%C3%AFde_-_Face_post%C3%A9rieure.png

SAINT-CÔME & SAINT-DAMIEN (consulté le 18.07.23) :

<https://www.bl.uk/britishlibrary/~media/bl/global/the%20middle%20ages/collection>

[%20items/circular-zodiac-chart-egerton2572.jpg](#)

SERMENTS DE STRASBOURG (consulté le 18.07.23) :

https://www.lexilogos.com/serments_strasbourg.htm

SQUELETTE COMPLET DU CORPS HUMAIN (consulté le 18.07.23) :

<https://uploads.unify.uno/content/2022/9/24/1666606668517.gif>

TRAITÉ DE VERDUN (consulté le 18.07.23) :

[https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/3/38/Verdun_Treaty_843.svg/
1200px-Verdun_Treaty_843.svg.png](https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/3/38/Verdun_Treaty_843.svg/1200px-Verdun_Treaty_843.svg.png)